

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XV (FASCICULE 1^{er})

ADRIAENSSEN — GARDE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1983

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XV (FASCICULE 1^{er})

ADRIAENSSEN — GARDE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1983

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

A

ADRIAENSSEN (Alexandre), ou **ADRIAENSEN(S)**, **ADRIENS(S)EN**, **ADRIANSSENS**, **ADDRIANSSENS**, **ADRI- AENSE**, peintre (1), né à Anvers en 1587, y décédé le 30 octobre 1661.

Alexandre Adriaenssen était le fils de Sibylle Crelin et du célèbre luthiste-compositeur Emmanuel; il était le frère des peintres Vincent et Nicolas. En 1597, il fut inscrit dans la corporation de Saint-Luc comme élève d'Arthur van Laeck, et en 1610, il fut reçu franc-maître. En 1611, sa mère, veuve, se remaria et s'établit à Leyde après avoir mis fin à l'indivision des biens de son premier mari. Alexandre reçut sa part de l'héritage paternel et se chargea de l'éducation de ses frères mineurs, placés sous la surveillance de la Chambre des Tutelles. En 1619, les tuteurs achetèrent une rente au profit des enfants mineurs; peu avant les frères Adriaenssen avaient hérité de leur frère César, décédé à Venise. En 1621, les tuteurs semblent avoir intenté un procès à la mère qui avait suspendu les paiements pour ses fils mineurs. En 1621, le cadet Nicolas demanda et obtint la majorité avancée; de ce fait, Alexandre cessa d'être le tuteur de ses frères cadets. En 1611, il avait lui-même contracté mariage

à la cathédrale Notre-Dame avec Marie Seeldrayers qui lui donna six enfants : Elisabeth (née en 1615), Pierre (né en 1617), Claire (née en 1619), Emmanuel (né en 1620), Jacques (né en 1623) et Catherine (née en 1625). Le parrain de Pierre fut le fameux peintre de batailles Pierre Snayers tandis qu'Emmanuel avait comme parrain son oncle Vincent, également peintre, et comme marraine, Isabelle Brant, la première femme de Rubens. En 1626, Alexandre devint cohéritier de son beau-père décédé, le tapissier Abraham Seeldrayers. En 1632, il avait à défendre son héritage paternel contre Heverick Martin, second mari de sa mère. La même année, il fit inscrire Philippe Milcx comme son apprenti dans la corporation. De 1632 à 1634, il était membre de la Chambre de rhétorique « De Violieren ». En 1635, la ville d'Anvers lui paya 35 florins pour avoir peint les armoiries des dix-sept provinces nationales sur les arcs de triomphe érigés en l'honneur du prince-cardinal Ferdinand d'Espagne, le nouveau gouverneur du pays. Avec le peintre Paul Snellinx, Alexandre Adriaenssen fut témoin en 1651 de la vente de deux tableaux de Sébastien Vranck par un nommé Levantin de Bruxelles et, sur les instances de l'acheteur, Paul van Erp, il vint faire devant notaire une déclaration à ce sujet. Dans un autre acte de notaire de 1656, où il fut mentionné

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie Nationale*, t. I^{er}, Bruxelles, 1866, col. 82-83.

comme artiste peintre et peintre de blasons, il déclara avoir peint en 1650, sur parchemin, les armoiries du conseiller Othon Biel. Il ne semble pas avoir possédé de maison propre. En 1616, il demeurait à la Kolveniersstraat et, depuis 1623, au Wapper, près de Rubens; celui-ci possédait deux tableaux de lui. En 1643, il habitait dans la Lange Nieuwstraat, la maison « Den Gulden Mortier ofte Seven Planeten »; le propriétaire demanda d'évacuer la maison et de lui livrer deux tableaux pour le premier octobre 1643. Après sa mort en 1661, Alexandre fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Jacques, dans le caveau de sa grand-mère maternelle; dans ce caveau avait été inhumée également sa sœur Hélène, morte à l'âge de dix ans en 1600. Un portrait d'Alexandre, peint par son contemporain François Denys, a été signalé aux Etats-Unis en 1932, mais a disparu depuis lors. Un autre contemporain, Antoine vander Does, fit d'Adriaenssen une gravure, dont plusieurs exemplaires subsistent, et où fut mentionné le nom du peintre, suivi de l'inscription : « *Florum, avium et piscium pictor excellens* ». Dans les états ultérieurs de cette gravure, le nom du peintre Denys a été substitué par celui d'Antoine van Dyck.

En recevant la maîtrise en 1610, Alexandre fut qualifié de peintre à la détrempe, ce qui fait supposer qu'à l'époque, il peignait de grandes toiles destinées à remplacer les tapisseries trop coûteuses. On sait qu'il était également peintre d'armoiries. Rien n'a subsisté de cette production occasionnelle. Nombreuses par contre sont ses peintures à l'huile sur panneau ou toile, conservées dans les musées et les collections privées ou passant par les ventes publiques et le commerce d'art. Ici, le peintre s'est voué exclusivement à la nature morte. Dans une composition harmonieuse mais stéréotypée, il expose des vivres sur une table. Les natures mortes aux poissons sont majorité; les oiseaux morts aussi

sont un de ses sujets préférés, souvent combinés avec les poissons et les crustacés. Dans les compositions variées, poissons, crustacés, volailles, fruits, légumes, pain, fromage, jambon, gibier de poil et de plume, fleurs, etc., se mêlent dans l'un ou l'autre choix. Très souvent un chat figure à l'arrière-plan. Les mêmes accessoires de table ou de cuisine reviennent toujours : un verre vénitien, un « roemer », une cruche en grès au couvercle d'étain, un égouttoir en terre cuite rouge, un panier, des plats d'étain ou de faïence — ces derniers souvent en Delft —, un couteau à manche ouvragé, etc. La signature se présente sous deux formes : *Adriaenssen* et *Adriaenssen*. Elle figure, seule ou accompagnée de la date, à gauche ou à droite, sur le bord de la table, sur l'entablement, ou sur le pied et parfois sur le côté d'un plat ou sur la nappe pendante : « *Alex. Adriaenssen fe A° 16...* ». Les tableaux marqués du monogramme « AA » lui sont généralement attribués. Le peintre a su rendre d'une façon admirable la transparence humide du poisson, de l'huître et du liquide dans un verre, le fruit juteux et velouté, le plumage et le poil duveteux et soyeux. Un doux clair-obscur ajoute du charme à ses tableaux. Jusqu'à présent, l'on connaît quatre bouquets de fleurs dans un vase, portant sa signature. Dans ses compositions variées il y a très souvent aussi des fleurs. La guirlande de fleurs entourant une Sainte Famille de Simon De Vos témoigne de sa maîtrise, ce tableau signé se trouve dans la collection Boterdaele à Laethem-Saint-Martin. Une nature morte aux fruits, signée, fait partie de la collection Béco à Bruxelles. Des tableaux signés, représentant un étal de comestibles, sont conservés dans les musées de York (1631), Göteborg (1631), Amsterdam (1632, 1660), Budapest (1640), Varsovie (1641), Leningrad (1643, 1647), Tournai (1646), Prague (1647), Gand (1647), Philadelphie (1649),

Kromeřz (1652), Berchtesgaden (1656), Hazebrouck (1656), Valenciennes, Dieppe, Aberdeen, Moscou, Berlin, Darmstadt, Vienne, Innsbruck, Madrid. On attribua à Adriaenssen, à raison ou à tort, d'innombrables tableaux anonymes.

Godelieve Spiessens.

P. Rombouts et T. Van Lerius, *Les Liggeren*, Anvers, 1872, vol. I^{er}, p. 399, 460, 471; vol. II, p. 41, 44, 58. — M. Roesse, *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool*, Gand, 1879, p. 638. — T. Van Lerius, *Biographies d'artistes anversoises*, Anvers, 1880, vol. I^{er}, p. 12-24. — E. J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool*, Anvers, 1883, p. 656. — A. Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*, Vienne-Leipzig, 1904-1910, t. I^{er}, p. 3; t. III, p. 1. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. I^{er}, Leipzig, 1907, p. 89. — H. Hymans, *Prés de 700 Biographies d'artistes belges*, Bruxelles, 1920, p. 6. — M.-L. Hairs, *Les peintres flamands de fleurs au XVII^e siècle*, Paris-Bruxelles, 1955, voir index. — E. Greindl, *Les peintres flamands de nature morte au XVII^e siècle*, Bruxelles, 1956; 2^e édition, sous presse, voir index. — G. Spiessens, « Bijdrage tot de Studie van de Antwerpse Schilders Adriaenssen in de XVII^e eeuw », dans *Miscellanea Jozef Duverger*, Gand, 1968, p. 275-288. — G. Spiessens, *Leven en werk van de Antwerpse luitcomponist Emanuel Adriaenssen (ca. 1554-1604)*, vol. I^{er}, Bruxelles, 1974, voir index (*Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*, nr. 28). — E. Bénédit, *Dictionnaire des peintres*, t. I^{er}, 3^e édition, Paris, 1976, p. 43. — G. Spiessens, « Nieuwe gegevens over de zonen van de Antwerpse luitcomponist Emanuel Adriaenssen (17^{de} eeuw) », dans *Vlaamse Stam* (Antwerpen), 13^e année, 1977, p. 280-288.

ADRIAENSSEN (Jan le Vieux), ou **ADRIAENSEN(S)**, **ADERIAENSSEN**, peintre travaillant à Anvers, marchand, né avant 1522, décédé au début de février 1588; fils de Cornelis et de Katlijne Baten.

Jan Adriaenssen fut reçu franc-

maître dans la corporation de Saint-Luc à Anvers avant 1544 puisqu'à cette date, il accepta Lodewijk van Dale comme apprenti, et en 1545, le frère de celui-ci, Cornelis van Dalem. En 1545, il fut élu doyen de la corporation; il le fut à nouveau en 1549, année où il fut également doyen de la chambre de rhétorique « De Violieren ». Pour cette dernière fonction, la ville d'Anvers lui payait la location d'une maison. Toujours en 1549, Cornelis Priers devint son élève et en 1555, un autre de ses apprentis, nommé Hans, acquit la maîtrise. En 1585-1586, Jan Adriaenssen fut mentionné comme ancien doyen dans les *Liggeren* de la corporation. Aucun tableau de sa main n'est connu aujourd'hui.

Dans les archives, il est parfois nommé marchand et plus rarement peintre. Il possédait des maisons et des rentes qu'il vendit pour en acheter d'autres. Ainsi en 1549, il acheta la maison « De Cagie » et une maisonnette attenante dans la Lange Nieuwstraat, moyennant une somme d'argent comptant, une rente et un tableau. La petite maison attenante de 2,68 m de large, qui à l'origine semble avoir été une porte surbâtie, fut reconstruite. La nouvelle façade en style renaissance fut décorée de sculptures attribuées à Guilielmus Paludanus (Willem van den Broecke). Au-dessus de la porte, une figure de femme couchée, entourée d'outils de peinture, en bas-relief, représentait Pictura; à côté se trouvaient, dans les niches, les bustes de profil de Dürer et de Jan van Eyck, en pierre blanche, qui sont conservés aujourd'hui encore au Musée Vleeshuis à Anvers. Plus bas, dans les trompes au-dessus de la porte, on pouvait voir, en bas-relief, Mercure, figurant la rhétorique et Minerve, déesse des sciences et des arts. Cette maison, appelée Pictura, disparut en 1852. Il reste trois reproductions de la façade, une gravure de F. Clément (1807), une lithographie de L. Van Opstal et H. Borremans (1884) ainsi qu'une gravure de Jos Linnig (1849).

Ce dernier a introduit l'année erronée de 1563 dans le fronton couronnant la façade. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, cette maison fut considérée à tort comme la première académie de peinture anversoise. Rappelons qu'en achetant cette maison en 1549, le peintre fut simultanément doyen de la corporation de Saint-Luc et de la chambre de rhétorique « De Violieren ». La décoration symbolique de la façade s'appliquait donc parfaitement à sa personne. En 1559, il vendit cette maison à Cornelis Peeterszoon van Dalem, marchand, qui était probablement le peintre qui avait été son apprenti et qui est connu comme paysagiste.

Jan Adriaenssen était marié avec Margriet van Waveren (née en 1519, décédée vers 1554-1560) qui lui donna six enfants : Jan, Jacob, Daniël, Cornelis, Suzanna et Genevra. En 1558-1559, il résidait à Lierre et transféra, selon la dernière volonté de sa mère, une rente à sa fille bâtarde Katlijne. Sa femme étant décédée en 1561, il voulut se remarier. En exécution d'un testament de 1554, les six enfants légitimes héritèrent de leur part maternelle. Dans les dernières années de sa vie, Jan Adriaenssen semble avoir aimé la dive bouteille. En 1582, il s'engagea à payer ses dettes de boisson à un aubergiste en lui octroyant une rente. A sa mort en février 1588, sa fille Genevra refusa l'héritage endetté de son père.

Godelieve Spiessens.

Archives de la Ville d'Anvers.

Almanach du Département des Deux Nèthes pour l'An 1806, p. 197 et 298. — *Idem pour l'An 1807*, p. 345. — F. H. Mortens et K. L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, vol. VI, Anvers, 1851, p. 9. — P. Rombouts et T. Van Lierus, *Les Liggenen*, vol. I^{er}, Anvers et La Haye, 1864, p. 151, 152, 154, 164, 167, 193, 302. — J. Meyer, *Allgemeines Künstler-Lexikon*, t. I^{er}, Leipzig, 1872, p. 89. — A. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres*, t. I^{er}, Bruxelles, 1883, p. 6. —

A. Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*, t. I^{er}, Leipzig-Vienne, 1904, p. 1. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Künstler-Lexikon*, t. I^{er}, Leipzig, 1907, s.v. Adriaensz., Jan, et Adriaenssen, Jean. — E. Bénézit, *Dictionnaire des peintres*, t. I^{er}, Paris, 1911, s.v. Adriaenssen (Jean) et Adriaensz. (Jan). — J. Duverger et M. J. Onghena, « Beeldhouwer Willem van den Broecke alias Guilielmus Paludanus (1530 tot 1579 of 1580) », dans *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, vol. V, 1938, p. 91-98 et 134-137, et « Enkele nieuwe gegevens betreffende beeldhouwer W. van den Broecke alias Paludanus (1530-1580) », *ibidem*, vol. VIII, 1942, p. 182-183. — *Stad Antwerpen; Musea van Oudheden en Toegepaste Kunst: Steen-Vleeshuis-Brouwershuis; Catalogus II: Glasschildering-Beeldhouwwerk*, Antwerpen, 1948, p. 17.

ALLARD (Emile), ingénieur, professeur aux Universités de Bruxelles et de Liège, né à Crespin (Nord, France) le 24 juillet 1883, décédé à Bruxelles le 5 novembre 1950, de nationalité belge par option le 25 août 1904.

Emile Allard est né le 24 juillet 1883 à Crespin, petite commune française de 2.500 habitants du département du Nord, située à quatorze kilomètres de Valenciennes. L'agglomération n'est qu'à trois kilomètres de Blanc-Misseron, au nord de la route de Boussu à Valenciennes, sur les bords d'un affluent de la Haine : le Hogneau, gros ruisseau qui forme, dans cette région, la frontière entre la Belgique et la France.

La connaissance de l'endroit permit d'ailleurs à Emile Allard, pendant le courant de la deuxième guerre mondiale, de traverser clandestinement la frontière, par un ancien moulin, lorsque les autorités occupantes exigeaient, pour le passage de cette frontière, des formalités auxquelles Emile Allard n'aimait pas beaucoup se plier.

La mère d'Allard était française ; son père, belge.

Son grand-père maternel, le grand-papa Lenquette, était un artisan menuisier-ébéniste de Crespin. Nous

ne croyons pas que c'est cette ascendance manuelle qui ait donné à Emile Allard son amour pour les humbles et pour la justice, amour qui s'est manifesté par un attachement durable et sincère au socialisme. A cette époque, les artisans avaient, dans les petites villes rurales, une vie relativement aisée et ne se rendaient pas toujours compte des difficultés de la vie ouvrière dans l'industrie.

Par contre, le père Allard, originaire de la région carolorégienne, avait travaillé dès son plus jeune âge dans les usines métallurgiques et les charbonnages de cette contrée industrielle. Or, la vie de l'ouvrier de la grande industrie était beaucoup plus dure que celle de l'artisan rural. Le père Allard connaissait bien la vie de l'ouvrier ; il savait qu'il était exploité. C'est la révélation de cette situation pénible qui imprima, dès son enfance, dans le cœur du jeune Emile, un sceau indélébile qui orienta Emile Allard vers la doctrine socialiste à laquelle il devait rester toujours attaché.

La famille vint bientôt à Bruxelles, où le père Allard installa un commerce de charbon. L'affaire réussit et la famille put, non seulement se fixer dans la capitale avec ses deux enfants Emile et Alida, mais y vivre confortablement et payer l'éducation du jeune garçon.

Emile Allard fit de fort bonnes études moyennes à l'Institut Dupuich, dirigé par A. Ramaeckers, un ancien officier plein d'enthousiasme. C'est là qu'il rencontra François Bouny et son cousin, Louis Cuisinier. Une sincère amitié lia bientôt les trois jeunes gens.

Emile Allard fut ainsi amené à aller souvent chez les oncles de François Bouny, les Reclus, auprès de qui les parents de François Bouny, restés en Gironde, l'avaient envoyé (La notice sur François Bouny donne quelques détails sur l'extraordinaire famille Reclus (*Biographie Nationale*, tome 42, 1981-1982, col. 82-99.)

Là, on rencontrait beaucoup de personnages très divers. C'était un

milieu curieux, très avancé, où venaient des révolutionnaires de tous les pays, attirés par l'Université Nouvelle et l'Institut des Hautes Etudes. On y voyait des savants, des artistes, des sociologues, des nihilistes, des anarchistes, des libéraux avancés, libertaires, marxistes, socialistes de toutes nuances.

Emile Allard, malgré sa jeunesse, s'intéressa beaucoup à ce monde bigarré et en fit son profit. Mais il se sentait plus en harmonie avec les socialistes qui lui paraissaient mieux répondre à son esprit concret, alors que les libertaires et les anarchisants lui semblaient trop théoriciens.

Ses études moyennes terminées, Emile Allard entre à l'Université de Liège comme François Bouny. Il y fit des études d'ingénieur des mines, grade légal, et d'ingénieur électricien.

A cette époque, il passa assez souvent ses vacances en Gironde chez les parents de François Bouny.

Les deux jeunes gens faisaient de grandes randonnées en vélo sur les bords de l'océan, à Arcachon, dans les Pyrénées... Une des passions d'Emile Allard était son goût des voyages, goût qui n'a cessé de se développer, pour se combiner harmonieusement avec sa passion primordiale qui allait se développer peu à peu : l'aviation.

Après avoir obtenu le diplôme d'ingénieur des mines de l'Université de Liège en 1907 et celui d'ingénieur électricien de l'Institut Montefiore en 1908, Allard entre à la Société Cockerill qu'il quitte au bout de peu de temps pour s'occuper d'aviation, ce qui, à l'époque, était considéré comme une folie.

Grâce à l'aide d'une association d'ingénieurs ayant foi dans l'avenir de l'aviation, Allard fonda une société au capital de 35.000 francs dont le but était l'étude et la construction des avions. Son papier portait : Léon de Brouckère et Emile Allard. Construction d'aéroplanes, spécialité d'hélices aériennes. Usine Herstal-lez-

Liège — Garage : Aérodrome de Kiewit.

Il se rendit en France pour y apprendre à piloter. Seul l'aérodrome de Mourmelon, près de Reims, permettait, à l'époque, un tel apprentissage. Allard y vola sur avion Voisin avec moteur Vivinus, moteur belge créé par M. Vivinus, fabricant d'automobiles.

L'Aéro-Club de Belgique lui délivra le brevet de pilote et Allard fut ainsi le premier détenteur du brevet belge de pilote civil.

Il y eut quelques controverses à ce sujet mais une lettre du secrétaire général de l'Aéro-Club royal de Belgique, en date du 28 juin 1949, l'atteste. Emile Allard est le premier au tableau des six premiers brevets de pilote de tourisme délivrés en Belgique. Le second est le baron P. de Caters. Il n'y avait en 1909 dans le monde entier que trente-deux pilotes civils et la Belgique en alignait, à elle seule, six.

C'est peu après qu'il construisit, avec Léon de Brouckère, le premier avion belge ayant volé.

Ce travail lui montre l'utilité des théories mathématiques. Aussi s'astreint-il à suivre, en élève libre, le cours d'Analyse supérieure professé par Jacques Deruyts à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège. Il s'y familiarise avec l'utilisation de la variable complexe, ce qui lui permet d'utiliser les méthodes de la transformation conforme préconisées par Joukowski et ses successeurs.

A l'université, il rencontre M. Rissack qu'il engagera plus tard quand il fondera le Service technique de l'Aéronautique.

Mais, à cette époque, les affaires d'aviation n'étaient pas rémunératrices et Allard devait gagner sa vie.

La Société des Pétroles au Congo (filiale de la Banque d'Outremer — Société Générale) lui ouvrit ses portes en 1911, en qualité d'ingénieur principal et lui confia un travail important : l'étude, l'établissement, le mon-

tage et les essais de réception, au Congo, d'un pipe-line de 400 kilomètres, allant de Matadi à Léopoldville. Cette installation considérable comportait sept stations intermédiaires avec machines de pompage et tanks à pétrole, indépendamment d'une station principale à Ango-Ango avec sept grands tanks, pontons d'accostage, etc.

Rentré en Belgique, Allard passe dans les affaires d'électricité du groupe Empain ; puis à la ville de Liège, où il prend la direction du service de l'électricité. Il y monte la centrale des Vennes.

Cependant, tout en s'occupant d'électricité, Emile Allard ne perd pas de vue l'aviation. Il entre comme professeur à l'Ecole polytechnique supérieure de Liège, où il fonde le cours d'aéronautique. Il appuie son enseignement de travaux d'atelier où ses élèves construisent des appareils en bois ; car, depuis la construction d'un avion avec Léon de Brouckère, Allard reste invinciblement attiré par la réalisation constructive.

La première guerre mondiale vient le surprendre à son poste de directeur du service de l'électricité. A la demande du bourgmestre, il reste d'abord à son poste.

Cependant, en novembre 1916, il se décide à passer la frontière. Après s'être occupé d'abord d'envoyer son petit garçon André en Hollande, il cherche à y aller lui-même. Il fait plusieurs essais infructueux mais finit par trouver une voie nouvelle passant par Welkenraedt, Aix-la-Chapelle et Kerkrade. Il l'inaugure avec trois camarades. Cette voie se montre même assez sûre pour permettre à M^{me} Allard de la suivre, ainsi qu'à une série d'autres résistants, dont son ami François Bouny.

Arrivé en France, malgré des offres de situations qui lui sont faites par le Gouvernement français et l'industrie privée, Allard s'engage dans l'armée belge, le 3 février 1917.

Après une période d'instruction dans l'artillerie, il passe à l'aviation militaire le 11 mai 1917.

D'abord chef de service de montage des avions à la base de Calais, qui alimente le front, il prend son brevet de pilote militaire, est affecté à l'École d'Aviation militaire, puis passe au service technique de cette arme, installé à Beau-Marais, près de Calais.

Alors que s'ébauchaient les études relatives à l'emploi de l'avion, après les hostilités, il rencontra, à Houthem, le général van Crombrugge, chef de l'Etat-Major de l'aviation militaire.

Ce dernier, ayant pu apprécier la valeur des avis d'Allard, fit appel à lui, la guerre terminée, pour fonder le Service technique de l'Aéronautique belge.

Le général van Crombrugge s'adressa de plus au commandant Crabbe, qui avait appartenu à la deuxième escadrille fonctionnant à Coxyde d'abord puis aux Moeres belges, ensuite, pour créer l'aviation civile tandis que Jules Jaumotte, créateur de la photographie aérienne dans l'aviation belge se voyait appelé à diriger et à rénover l'Institut royal météorologique.

Tout en étant à l'armée, Allard est, de plus, attaché au Laboratoire aérodynamique d'Eiffel, installé à Auteuil, où l'on travaille pour les Armées alliées. Dans sa collaboration aux travaux du Laboratoire d'Auteuil, Allard s'associe aux recherches d'Eiffel et de sa remarquable équipe qui comprend Margoulis, Rith, Drzewiecki, etc. Il s'habitue à l'utilisation du tunnel aérodynamique, ainsi qu'à l'emploi de la similitude mécanique, de l'analyse dimensionnelle, des graphiques logarithmiques, etc.

La guerre terminée, Allard, démobilisé le 1^{er} avril 1919, se trouve d'abord repris par le service de l'électricité de la ville de Liège.

Au début de 1919 s'était créé, à l'initiative du Roi Albert, un Centre d'Etudes de la Navigation aérienne au Congo : la C.E.N.A.C. Cet orga-

nisme confia l'organisation et l'exploitation des essais à entreprendre au Congo au Syndicat national d'Etudes des Transports aériens : la S.N.E.T.A., qui fut transformée, le 14 novembre 1919, en une Société nationale pour l'Etude des Transports aériens.

Allard participa largement aux travaux de ces organismes. Dès le 1^{er} octobre 1919, il est nommé chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles pour l'enseignement de la Mécanique et construction de l'avion à la Faculté des Sciences appliquées.

En août 1919, Allard quitte la Belgique pour le Congo comme chef d'une mission chargée par la S.N.E.T.A. d'étudier les possibilités de mise en exploitation de transports aériens dans la colonie. Les résultats de ses travaux amenèrent l'établissement de la ligne aérienne Roi Albert (L.A.R.A.). Celle-ci utilisa l'hydravion sur le parcours Kinshasa-Stanleyville en suivant le fleuve Congo. Peu après, au début de 1920, fut inaugurée la ligne Kinshasa-Coquilhatville.

Rentré en Belgique, Allard fut nommé, par le ministre P.E. Janson, directeur du Service technique de l'Aéronautique, le 1^{er} septembre 1920.

Ce service fut d'abord rattaché au Ministère de la Défense nationale.

Allard fut envoyé en mission à l'étranger pour y étudier l'organisation des services techniques dans différents pays, notamment en Angleterre, en France et en Italie. C'est à la suite de ses études que l'Etat décida la création du Laboratoire aérodynamique de Rhode-Saint-Genèse.

Après avoir choisi le terrain où allait être édifié le nouveau laboratoire, il fallait faire les études d'exécution, dresser des plans, choisir un personnel technique ...

Le service s'installa provisoirement dans de modestes locaux d'un immeuble de la rue Hôtel des Monnaies à Saint-Gilles.

Là se réunissaient les premiers collaborateurs d'Allard, notamment les

universitaires N. Florine, A. Renard, M. Risack, etc.

Avant que les bâtiments de Rhode-Saint-Genèse ne soient construits, on monte sur les terrains de Rhode une construction en planches dans laquelle on installe un premier tunnel aérodynamique, réduction à l'échelle un quart du tunnel définitif à construire, afin de choisir plus sûrement divers éléments de ce dernier. Ces tunnels sont tous les deux du type Eiffel.

L'installation générale de Rhode-Saint-Genèse est achevée en 1923.

Vers la même époque, en 1923, Allard songe déjà à une liaison aérienne Belgique-Congo.

Il retourne au Congo comme délégué des ministres des Colonies et des Transports pour inspecter les lignes aériennes du pays et commencer l'étude de la liaison Belgique-Congo par la voie de la côte Ouest. Son rapport relatif à cette mission se trouve dans les archives du département des transports. Il rentre à bord d'un avion de la ligne française aéro-postale, via Dakar et le Rio de Oro.

En 1925, le Service technique de l'Aéronautique est transféré du département de la Défense nationale au département des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Aéronautique civile.

Allard est désigné, en qualité d'ingénieur en chef, pour prendre la direction des services techniques de l'Administration de l'Aéronautique. A l'Université de Bruxelles, il est nommé professeur ordinaire.

En 1926 et 1927, Allard effectue, en plus d'une inspection des lignes aériennes du Congo, la reconnaissance des deux autres voies de pénétration que pourrait suivre une ligne aérienne Belgique-Congo : la ligne du Nil et la ligne du Sahara.

A l'occasion de ses explorations des trois voies principales d'une ligne entre la Belgique et sa colonie, Allard fit de nombreuses conférences, dont une à la Société géographique de France. Cette dernière fut présidée

par le maréchal Lyautey qui, à plusieurs reprises, l'a honoré de sa confiance. A la suite d'autres conférences, le prince Sixte de Bourbon fit l'éloge des recherches géographiques d'Allard.

C'est à la suite des rapports d'Allard que fut signé l'accord franco-belge de 1930 et que fut choisie la voie qui finalement a été adoptée. Cependant, cette ligne ne devait être inaugurée que le 23 février 1935.

En 1927, une mission en Amérique permit à Allard d'établir un rapport qui fut à la base de la convocation, par la Belgique, d'une réunion postale aéronautique internationale. Ses multiples missions et sa participation à de nombreux congrès ont fait désigner Allard comme membre titulaire du Comité des experts de l'aéronautique civile à la Société des Nations, comme membre de l'Institut royal colonial, comme membre de l'Institute of the Aeronautical Science (New York), etc.

Désireux de se consacrer davantage à l'enseignement de l'aéronautique Allard, qui professait déjà à l'Université libre de Bruxelles puis à l'Université de l'Etat à Liège, fut, sur sa demande, placé en disponibilité au département des Communications pour passer au Ministère des Sciences et des Arts en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège. Cependant, par arrêté royal du 3 décembre 1930, il fut agréé pour continuer à prêter son concours à l'Administration de l'Aéronautique.

Depuis la création de l'aéronautique civile, Allard fut appelé, à de multiples reprises, à participer aux études et aux travaux d'organisations internationales traitant des transports par la voie de l'air : la Commission internationale de la Navigation aérienne (C.I.N.A.), la section des Communications et du Transit de la Société des Nations, etc.

En juin 1939, l'Université de Bruxelles le désigne comme directeur de son Institut des Constructions aéro-

nautiques (devenu en 1948, l'Institut d'Aéronautique).

La seconde guerre éclate.

Par une lettre du 9 novembre 1940, le recteur de l'Université de Liège l'informe que l'autorité occupante a décidé de ne pas l'autoriser à reprendre ses cours. Il en est de même à l'Université de Bruxelles. Dans une lettre du 24 décembre 1940, le président de la Faculté des Sciences appliquées, Louis Baes, lui adresse ainsi qu'aux collègues qui sont empêchés « en ce moment de participer » aux travaux de la Faculté, l'expression de leurs vifs sentiments de con-

» fraternité.
 » Ils souhaitent que ne tardera pas
 » le moment où ils le reverront parmi
 » eux, pour la poursuite en commun
 » de notre mission scientifique et pé-

» dagogique.
 » Ils ont tenu à ce que l'année
 » 1940, qui fut si pénible, ne s'achève
 » pas sans que soit parvenue l'expres-

sion de leurs sentiments de solida-
 » rité ».
 Une lettre ultérieure du Cercle polytechnique exprime l'émotion des étudiants devant « la cruelle injustice » dont vous êtes frappé et regrettent « amèrement que leur université soit » privée de l'enseignement de certains « de leurs maîtres ».

Une note du recteur de l'Université de Bruxelles, Frans van den Dungen, éclaire les raisons de l'interdit touchant Emile Allard. Le docteur Walz, commissaire allemand de l'Université, a déclaré que c'était l'activité politique, en Russie et en Pologne, de certains de ses beaux-frères qui a déterminé l'autorité occupante à prendre sa décision.

Un bref portrait de la famille de Madame Allard éclaire cette motivation.

Madame Allard appartenait à une famille hassidique extraordinaire : les Alter dont plusieurs membres eurent un destin hors du commun. Nés dans une partie de la Pologne alors annexée par la Russie, ils furent, selon les

temps, considérés comme Russes ou Polonais.

L'aîné des frères de Madame Allard devint diplomate soviétique et fut appelé à représenter l'U.R.S.S. comme consul général aux Etats-Unis. Victime de la première grande purge stalinienne, il mourut dans un camp de concentration. Il fut réhabilité après la déstalinisation.

Le second, Victor (1890-1941), fut une figure marquante et populaire des milieux socialistes polonais et du Bund, parti socialiste juif non sioniste, section de l'Internationale socialiste, fondé en 1897, comme parti clandestin en Russie tsariste. Le Bund joua un rôle capital dans l'insurrection du ghetto de Varsovie en 1943.

Exclu à quinze ans de son lycée pour avoir participé à une manifestation contre le système d'éducation tsariste (1913), il émigre en Belgique où il termine à vingt ans ses études d'ingénieur à Liège. Il rentre en Pologne. Ses activités de militant socialiste lui valent d'être exilé en Sibérie. Il parvient à s'échapper et en 1919, de retour à Varsovie, il y poursuit une carrière d'écrivain et d'homme politique. Il est élu au Conseil municipal de la ville et il dirige aux côtés de Henryk Erlich le Bund polonais.

Quand Hitler attaque la Pologne, Alter et Erlich se réfugient dans la partie libre de la Pologne. Dès l'occupation de celle-ci par les Soviétiques, ils sont amenés à Moscou, interrogés par Béria en personne et condamnés à mort pour espionnage. Après vingt jours dans les cellules des condamnés à mort, leur peine est commuée en dix ans d'emprisonnement. En septembre 1941, ils sont libérés, l'accord intervenu entre le Gouvernement polonais en exil et le Gouvernement soviétique prévoyant la libération de tous les détenus polonais. Malgré leur action pour la création d'un Comité antifasciste juif, ils sont à nouveau arrêtés à Koubit-

chev dans la nuit du 3 au 4 décembre 1941 et bientôt exécutés.

Venons-en aux filles.

Françoise devint médecin dermatologue et épousa le Belge Henri Fuss, secrétaire général du Ministère du Travail, président du Conseil national du Travail, représentant de la Belgique au Bureau international du Travail, grand artisan du développement de la sécurité sociale dans notre pays.

Sarah, dite Sala, née à Mlawa le 8 août 1886, fut docteur en chimie de l'Université de Liège et épousa Emile Allard.

Esthera fit ses études de droit à Paris. Après la guerre de 1940-1945, elle continua à s'occuper des activités du Bund auprès de l'Internationale socialiste et fut l'avocat de nombreux réfugiés de l'Organisation des Nations Unies.

C'est l'activité de Victor et d'Izio Alter qui donna au Commissaire Walz la motivation de l'interdit qui frappa Emile Allard.

Les professeurs interdits de l'Université de Bruxelles se réunissaient mensuellement. Ils appelaient avec humour cette réunion le « salon des refusés ». Ils furent bientôt rejoints par les professeurs juifs, interdits au début de 1941.

Ce « salon » fut immédiatement un centre de résistance. Il a joué un rôle essentiel (avec Jacques Cox, Jean Lameere, Chaïm Perelman, Jean Snoeck et d'autres) dans la diffusion de l'information qui a fait échouer la tentative du secrétaire général Neys d'une reprise des cours de l'Université de Bruxelles après leur suspension décidée par le Conseil d'Administration le 24 novembre 1941.

Emile Allard était le trésorier d'un Fonds secret, alimenté par le gouvernement en exil, fonds qui permettait de distribuer leur traitement aux « refusés ».

C'est dans ce groupe qu'Emile Allard fit plus ample connaissance avec Chaïm Perelman. Par lui, Emile

Allard, sympathisant de la cause juive, fut amené à participer activement à la défense des Juifs. Il devint membre sous le pseudonyme de « Lebrun » de la Commission nationale des Finances du Comité de Défense des Juifs en Belgique (1942-1944). Les autres membres de ce comité des finances étaient M^{lle} Névejean, A. Feremans et Jacques Pels. Le Comité eut notamment à faire face à la suppression des envois de fonds par l'institution d'entraide juive internationale dès octobre 1943.

Très vite Alfred Feremans (David Ferdman) fut frappé par l'autorité morale qui émanait d'Emile Allard. Sur le point d'être arrêté, David Ferdman parvint à acheter celui qui voulait le vendre et qui devint son informateur des personnalités menacées d'être arrêtées ou tuées. A la demande de David Ferdman, Emile Allard devint le cœur du réseau chargé de transmettre ces informations. Beaucoup échappèrent ainsi à l'arrestation ou à la mort tandis que d'autres, incrédules devant cette information un peu mystérieuse, furent arrêtés ou tués. En 1944, Emile Allard lui-même est menacé. Il quitte juste à temps son appartement qui est saccagé après que la porte eût été forcée à la mitrailleuse par des rexistes.

Après la guerre, Madame Allard fut placée à la tête de la Section Enfance du Comité de Défense des Juifs. L'admirable action de ce comité qu'Yvonne Névejean avait présidé, avait permis de sauver quatre mille enfants Juifs. Sous la présidence de Madame Allard, le comité retrouva les enfants placés par ses soins pour les rendre à leur famille lorsque celle-ci existait encore. Le comité s'efforça de placer dans des homes les enfants devenus orphelins, dont la famille avait été décimée.

En vue de créer un courant de sympathie pour les Juifs, Emile Allard fut envoyé aux Etats-Unis au lendemain de la guerre pour faire mieux

connaître le martyr juif et attirer l'attention sur ce que les Belges avaient fait sous l'occupation pour aider les Juifs.

Il reprend ses cours à Bruxelles et à Liège en les adaptant aux progrès réalisés pendant la guerre. Il a donné, dans l'ensemble, souvent avec la collaboration de ses assistants, de nombreuses éditions de ses leçons et d'autres ouvrages, soit en impression normale chez Dunod, soit en autographie, en polycopie ou autrement; ces ouvrages concernent l'aérodynamique, la construction, l'appareillage, etc. Parmi ses assistants rappelons le souvenir de Jean Drymal, ingénieur de la promotion 1935, deux fois lauréat de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels, pilote de la R.A.F., disparu le 3 février 1942 après une mission au-dessus de Brest. Il assume les enseignements suivants (d'après le programme des cours de 1948-1949) : Aérodynamique et aérodynamique appliquée, Eléments de mécanique et de construction de l'aérodyne, Mécanique de l'aérodyne, Construction de l'aérodyne. Ces matières aujourd'hui dépassent largement la compétence d'un homme.

D'un autre côté, dès la fin de la seconde guerre mondiale, Allard s'est, de plus, beaucoup occupé de moderniser les installations expérimentales de Rhode-Saint-Genèse qui avaient vieilli. En particulier, le tunnel aérodynamique du type Eiffel, malgré les grands services qu'il avait rendus, devait être rénové. Il convenait aussi d'y adjoindre de nouveaux tunnels plus modernes.

C'est à son initiative et à l'esprit compréhensif du ministre Rongvaux, dont il est le conseiller, qu'Allard fait nommer une commission qui s'occupe de la réalisation des nouvelles installations de Rhode. La construction des nouveaux bâtiments est décidée. Ils devront renfermer les nouvelles souffleries. Tout un important matériel est commandé par la commission qui, profitant de possibilités financières

éphémères, est obligée de décider un peu rapidement.

Un tunnel supersonique, avec balances et dispositif stroboscopique pour l'observation de l'écoulement, est commandé en Suisse. Il est semblable au tunnel bien connu du professeur Ackeret, installé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. On commande également un nouveau tunnel infrasonique avec affectation multiple. Il doit posséder deux veines horizontales interchangeables : une veine fermée et une veine ouverte avec balance Engler à six composantes et, nouveauté intéressante, un convergent à direction réglable, permettant de transformer le tunnel horizontal en tunnel vertical pour les essais de vrilles sur des modèles libres et en tunnel incliné pour des essais du même genre en vol plané.

Toutes ces acquisitions importantes devront fonctionner, ce qui va demander un personnel nombreux. L'Université de Gand, qui avait entrepris l'édification d'un grand tunnel vertical, avait été obligée d'en abandonner la construction par suite d'une impossibilité budgétaire. Allard cherche à éviter ce danger qui menace les installations de Rhode.

On crée un Centre national d'Etudes et de Recherches aéronautiques (C.N.E.R.A.), comportant un Conseil d'Administration et une Commission scientifique. Allard y joue naturellement un rôle de premier plan.

Les installations de Rhode-Saint-Genèse vont dépendre, à la fois, du Ministère de l'Instruction publique et de celui des Communications par l'intermédiaire de l'Administration de l'Aéronautique.

Le ministre Huysmans, qui trouve que la dispersion des universités et des écoles supérieures en Belgique est exagérée, regarde la chose d'un œil favorable : il y voit l'amorce d'une Institution nationale supérieure d'Etudes et de Recherches dont toutes les universités du pays seraient des filiales. De cette façon, un professeur

d'une université locale serait en quelque sorte chez lui dans cette institution et disposerait de son matériel. Cette institution nationale pourrait obtenir des installations coûteuses, car le risque de voir se développer une compétition ruineuse entre les demandes d'installations émanant des différents titulaires de cours des diverses universités du pays, serait diminué. Les universités locales pourraient se contenter de laboratoires normaux, tandis que les installations exceptionnelles et coûteuses seraient réservées à l'institution nationale et dépendraient ainsi du patrimoine commun.

Sans aller jusqu'à une organisation placée sur un plan aussi général, le C.N.E.R.A., dont dépend le Laboratoire de Rhode, pourrait être, pour les sciences appliquées intéressant l'aéronautique, un organisme de cette espèce. Nous pensons en effet qu'Allard voyait au-delà de l'aéronautique, dont il s'est surtout occupé parce que c'était pour elle qu'on était le plus pressé.

Toujours est-il qu'Allard se trouve à la tête de la Commission scientifique du C.N.E.R.A., membre de la Commission interministérielle de la Coordination des Travaux de Recherches scientifiques ressortissant au Ministère de l'Instruction publique, membre du Comité consultatif de la Régie des Voies aériennes, administrateur représentant du Département des Communications à la Société anonyme belge de Navigation aérienne (S.A.B.E.N.A.), membre du Comité national pour la Propagande aéronautique, etc.

Emile Allard avait participé en décembre 1944 à la réunion internationale qui avait créé l'O.A.C.I. Il y représentait le ministre Rongvaux. Deux fois par an, il se rendait au Canada comme représentant de la Belgique auprès de cet organisme qui devint l'I.A.T.A. (Organisation internationale du Transport aérien).

Ces activités diverses sont épuisantes

et lors des vacances de 1950 où les trois amis, Allard, Bouny et Cuisinier, se rencontrent dans un même hôtel de la côte d'Azur, sa fatigue est visible et les inquiète.

Cependant, Allard est décidé à ne pas déteiler. Il a apporté des livres et travaille tous les jours.

Ses convictions l'avaient tenu en rapport étroit avec ses amis socialistes auxquels il avait eu la coquetterie de ne jamais recourir pour assurer sa situation. Par contre, elles viennent troubler son repos précaire en le poussant à faire un déplacement rapide en avion en Belgique lors de la crise soulevée par la question royale.

De retour à la côte d'Azur, sa fatigue est encore plus visible et son état paraît sérieux à ses amis.

Rentré en Belgique, il y reprend ses occupations. Le 4 novembre 1950, il travaille à ses cours jusqu'à deux heures du matin. Le 5 novembre, il est terrassé par une crise cardiaque. Son épouse, guidée par son fils le docteur André Allard, tâche de conjurer le mal. Mais il est trop tard et il succombe dans le courant de la journée.

Cette fin brutale jette ses proches et les milieux de l'aéronautique dans le désarroi. Allard laisse une œuvre qu'il ne pouvait pas terminer mais qu'il importait de poursuivre. C'est lui qui a formé tous les techniciens de l'aviation belge. Aussi, lorsqu'on conduit sa dépouille au four crématoire, ce dernier voyage, qui devait avoir lieu dans l'intimité et qui est conduit par son fils, se déroule-t-il en présence de nombreux amis désolés. Tous savent que la Belgique vient de perdre un homme de science, un homme d'action, un homme de cœur.

La bibliographie d'Emile Allard est assez succincte. Nous ne pouvons assurer que la bibliographie ci-dessous est complète : *Leçons sur la mécanique et la construction de l'avion*, polycop., Bruxelles, 1922, 206 p. ; *Cours d'aéronautique*, Paris, Dunod, 1932, 406 p. ; *Cours d'aéronautique-aérody-*

namique, Bruxelles, Service technique de l'Aéronautique, 1942 ; *Cours d'aéronautique-aérodynamique avec grilles de calcul*, Liège, Desoer et Paris, Dunod, 1947, 325 p., 248 fig. ; *L'aviation congolaise et la liaison aérienne Belgique-Congo*, dans *Institut royal colonial belge. Bulletin des séances*, XXI, 1950, p. 465-503 ; *Les longueurs à donner aux pistes des aéroports civils internationaux*, dans *Interavia*, mars 1949, 3, p. 143-149.

André-L. Jaumotte.

Cette notice a été établie sur la base de celle rédigée par François Bouny, parue dans le *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1950-1951*, Bruxelles, 1953, complétée sur certains points, notamment la famille de Madame Allard et l'action d'Emile Allard durant la guerre 1940-1945.

La notice sur François Bouny (*Biographie Nationale*, t. 42, Bruxelles, 1981-1982, col. 82-100) sur laquelle nous nous sommes fondés avait été rédigée sur la base de documents laissés par Emile Allard, complétés par les explications verbales de Madame Allard.

Le commandant Crabbe avait donné à François Bouny une note écrite tirée de ses souvenirs et des documents conservés à l'Administration de l'Aéronautique.

M. Risack, professeur à l'École royale militaire avait fourni certains détails concernant les périodes qui précèdent et suivent la première guerre mondiale. Signa- lions aussi les articles de Victor Boin, écrits avant et après la mort d'Allard dans *La conquête de l'air* (numéros de février et décembre 1950), ainsi que l'article de P. Regout paru dans *l'Echo des Ailes* (26 novembre 1950).

Nous avons pu consulter les documents photographiques et écrits d'un dossier sur Emile Allard appartenant à sa petite fille, Madame Jacques Hubin-Allard que nous remercions.

Les informations sur la famille de Madame Allard nous ont été données par Madame Hubin-Allard et Madame Fuss.

L'activité d'Emile Allard pendant la guerre 1940-1945 m'a été précisée par Chaim et Fela Perelman que je remercie vivement. Des informations ont été puisées dans les Procès-verbaux de la Commission nationale des Finances du Comité

de Défense des Juifs en Belgique (parus dans Lucien Steinberg, *Le Comité de Défense des Juifs en Belgique, 1942-1944*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1973).

ANDRÉ (Joseph - Léon - Adolphe - Ghislain), prêtre résistant, né à Jambes le 14 mars 1908, décédé à Namur le 1^{er} juin 1973.

Après ses humanités au Collège Notre-Dame de la Paix (Namur), Joseph André fut admis au noviciat des jésuites, à Tronchiennes, mais, pour raisons de santé, dut renoncer à la Compagnie de Jésus. Il entra alors au Petit Séminaire de Floreffe (où il eut pour professeur et pour confident l'abbé Carlos Himmer, le futur évêque de Tournai). Passé au Grand Séminaire de Namur, il fut ordonné en 1936 par Mgr Heylen et nommé professeur de septième préparatoire (dernière année primaire) à ce même séminaire de Floreffe.

En 1941, il devient vicaire de la paroisse populaire de Saint-Jean (Namur). Au cours d'une de ses visites, il rencontre un avocat juif allemand vivant dans un misérable « garni » et craignant une dénonciation. Pris de pitié, l'abbé André obtient de fausses cartes d'identité pour tous les membres de cette famille et parvient à la placer en lieu sûr hors de la ville. L'œuvre de l'abbé André était née : de 1942 à 1944, il allait devenir la Providence de tous les Juifs persécutés (spécialement des enfants) qu'il hébergeait d'abord dans la maison des œuvres de Saint-Jean (juste à côté de la... Kommandantur), avant de les disperser dans des homes ou dans des familles d'accueil. Il sauva ainsi des centaines d'Israélites. Par un fait extraordinaire, aucun de ses protégés ne fut arrêté. Lui-même échappa de justesse aux mailles de la Gestapo : par un matin de juin 1944, alors qu'il était occupé à célébrer la messe en l'église Saint-Jean, on vint l'avertir que l'on perquisitionnait dans la Maison des Œuvres. L'abbé André

disparut, et on ne le revit qu'après l'arrivée des Alliés. Dans le respect des convictions religieuses de ses protégés, il transforma aussitôt son home d'accueil en synagogue, où des rabbins de l'armée américaine vinrent célébrer le culte.

Plus tard, l'abbé André fut invité dans le jeune Etat d'Israël et reçut la plus haute distinction du pays : la « Médaille des Justes ». On profita de l'occasion pour planter, dans l'allée des Justes de Jérusalem un arbre qui porte son nom.

Mais l'inlassable charité de cet apôtre ne s'était pas arrêtée avec la victoire. Sitôt la paix revenue, il continua de s'occuper des plus déshérités et des plus démunis qui, cette fois, n'étaient plus des Juifs, mais des émigrés éprouvant des difficultés à s'adapter. A partir de 1956, le vicaire de Saint-Jean s'occupa tout spécialement des Hongrois ; quelques années plus tard, ce fut surtout le tour des Nord-Africains.

En 1957, quittant la paroisse de Saint-Jean, il fut nommé vicaire de la prison de Namur et, dans ses nouvelles fonctions, il allait continuer de se montrer un digne fils spirituel de saint Vincent de Paul. Non seulement il rendait quotidiennement visite aux détenus, mais il multipliait les démarches auprès des chefs d'entreprise et des pouvoirs publics pour reclasser le plus tôt possible les anciens détenus. Ne pouvant obtenir gain de cause pour tous, il fonda le Foyer Notre-Dame de Sion où n'importe qui pouvait aller frapper à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Un jour, deux Yougoslaves menacèrent de mort leur bienfaiteur ; il ne porta jamais plainte et continua d'être accessible à tous, sans discrimination.

Miné par les tracas, par la fatigue et par les séquelles d'un accident et d'un infarctus, il mourut d'épuisement sur les lieux mêmes de son apostolat, c'est-à-dire à la prison de Namur.

Parmi la foule qui se pressait à ses funérailles, on pouvait remarquer

quelques-uns de ses anciens protégés de 1942-1944, venus par avion des Etats-Unis, d'Israël ou d'ailleurs. Ce furent des Juifs et des Musulmans qui, unis dans un même chagrin, portèrent ensemble son cercueil au cimetière de Jambes.

Cet homme, qui était d'une santé délicate, avait une foi qui soulevait les montagnes. Par son dialogue, tout empreint de charité, avec les Juifs et les Musulmans, il s'est montré, à sa façon, un précurseur de l'œcuménisme.

Une plaque inaugurée en 1979, place de l'Ange à Namur, rappelle l'épisode héroïque auquel participèrent l'abbé André et des dizaines de collaborateurs anonymes.

André Dullère.

Paroisse de Jambes (église décanale), registre des baptêmes, année 1908, acte n° 27. — Témoignages personnels et d'anciens collaborateurs de l'abbé André.

Journal *Vers l'Avenir* (Namur), numéros des 2 et 7 juin 1973. — *Regards* (revue bruxelloise), n° 77, juin-juillet 1973, p. 3-10. — *La Centrale* (revue d'œuvres sociales juives, Bruxelles), n° 166, juin-juillet 1973.

ANSSEAU (Fernand - *Alexandre*), chanteur et artiste lyrique, né à Boussu (province de Hainaut) le 6 mars 1890, décédé à Bruxelles le 1^{er} mai 1972.

Le ténor Fernand Ansseau fut sans conteste l'artiste lyrique belge qui eut un des plus amples succès au théâtre international, comparable à celui que connut, avant lui et avant 1914, un autre grand ténor belge, Ernest Van Dijck.

D'une famille de musiciens, il commença fort tôt l'étude du solfège et l'orgue ne lui était pas étranger. Mais ayant découvert, dans ce Borinage si fécond en belles voix, qu'il avait une voix de chanteur, il vint au Conservatoire royal de Bruxelles pour y suivre les cours de chant de Désiré Demest. Celui-ci agréa immédiatement le jeune homme et... se trompa, au premier abord, sur la nature exacte

de cette voix, qu'il prenait pour celle d'un jeune baryton. Il est vrai que le timbre large, aux colorations chaudes, pouvait peut-être faire illusion. Mais Demest s'aperçut de son erreur, et c'est en brillant ténor que le jeune Anseau quitta en 1912 le conservatoire bruxellois pour se faire engager comme premier ténor à Dijon. Ayant obtenu du succès, il fut réengagé pour la saison 1913-1914 et sa carrière se serait probablement poursuivie dans les provinces françaises pendant quelque temps encore, s'il n'y avait eu août 1914.

La guerre surprit le jeune chanteur à Bruxelles et lorsqu'en octobre 1914, les musiciens et les choristes du Théâtre de La Monnaie, fermé par l'occupant, décidèrent d'organiser des concerts lyriques dans une salle de construction récente, le Trocadéro (actuellement le cinéma Acropole), situé avenue de la Toison d'Or à Bruxelles, qui avait été consacré au théâtre d'opérette, c'est tout naturellement que l'on trouva Fernand Anseau parmi les jeunes chanteurs qui s'y produisirent. Au bout de quelques semaines, ces concerts émigrèrent vers ce que l'on appelait alors le Centre de Bruxelles, au Palais des Glaces Saint-Sauveur, Montagne aux Herbes Potagères, à quelques pas de La Monnaie.

Grâce à sa voix, déjà remarquée au Trocadéro, Anseau fit parler de lui, si bien que, lorsqu'au printemps de 1915, une des grandes salles de cinéma de Bruxelles, le Pathé-Bourse, fut transformée en salle d'opéra, Fernand Anseau fit partie de la troupe qui avait été recrutée parmi les chanteurs en chômage à Bruxelles.

Ses premiers rôles y furent Canio de *Pailleasse*, Jean de *Hérodiade* et Cavaradossi de *La Tosca*. Ce fut tout aussitôt un succès foudroyant et d'emblée la renommée de Fernand Anseau s'établit à Bruxelles.

Au fil des mois, il élargit son répertoire en chantant Don José de *Carmen*, *Werther*, *Samson et Dalila* ; il fut aussi

l'un des gladiateurs dans l'opéra *Messaline* d'Isidore de Lara.

Lorsque le Théâtre des Galeries fut à son tour converti en scène lyrique, Fernand Anseau y émigra avec ses principaux compagnons, y chantant le répertoire qui lui était devenu familier.

C'est tout naturellement qu'il se retrouva à La Monnaie, lorsqu'après l'armistice du 11 novembre 1918, la première scène bruxelloise put rouvrir ses portes. Au gala de rentrée, le 21 décembre 1918, il chanta, avec le grand baryton Henri Albers, le fameux duo de *La Muette de Portici*, qui avait déclenché la révolution de 1830.

La voix de Fernand Anseau était alors celle d'un large demi-caractère très volumineux, à l'aigu éclatant, son « Si bémol », dans le grand air de Jean de *Hérodiade* faisant trembler le lustre de la salle.

La renommée de Fernand Anseau se répandit très rapidement hors de nos frontières et bientôt l'Opéra-Comique, puis l'Opéra de Paris firent appel à lui, de même que le Covent Garden à Londres.

Lorsque l'Opéra-Comique décida de remonter l'*Orphée* de Gluck, dans la version ténor, écrite spécialement pour l'Opéra de Paris, lorsque le grand compositeur était venu se fixer dans la capitale française, c'est à Fernand Anseau que fut confié le rôle et il y fut bouleversant. C'est dans le rôle d'Orphée qu'on le revit aussi à Bruxelles. Tout en chantant régulièrement à l'Opéra-Comique et à l'Opéra de Paris, Fernand Anseau ne négligea jamais Bruxelles et la Belgique ; saison après saison, on l'entendait dans les principaux rôles de son répertoire.

Il était tout à fait remarquable dans le rôle de Rhadamès d'*Aïda*, ayant dans la voix des tonalités comparables à celles du grand Caruso, trop tôt disparu.

L'Amérique fit aussi appel à lui et il s'en fut à Chicago pour y rejoindre Mary Garden, devenue directrice de

l'Opéra. Pendant quelques saisons il s'y rendit donc, mais très rapidement il se lassa des grands déplacements Outre-Atlantique et il ne répondit jamais aux offres du Metropolitan Opera de New York. Resté modeste dans la vie quotidienne, Fernand Anseau n'aimait guère le côté mondain qui, Outre-Atlantique, était presque le complément obligé de la vie des grandes vedettes du chant et à partir de 1930, renonçant à l'Amérique, il fit surtout des représentations à Bruxelles et à Paris, parfois à Londres.

Dans le répertoire wagnérien, il n'avait consenti à interpréter que deux rôles, ceux de *Lohengrin* et de *Tannhäuser*, qui convenaient admirablement à son type de voix, comme la plupart des autres rôles wagnériens lui auraient convenu. Mais ses préférences restèrent jusqu'à la fin de sa carrière, qu'il abrégéa volontairement au début de la guerre de 1940, les rôles des opéras qui avaient marqué ses premiers succès : *Pailleasse*, *Tosca*, *Carmen*, *Manon*, *Hérodiade*, *Samson et Dalila* et enfin *Aïda* dans lesquels son timbre riche, son aigu puissant faisaient merveille. C'étaient toutes des œuvres faites pour des chanteurs, le comédien pouvant au besoin rester à l'arrière-plan...

Ceux qui l'ont entendu pendant « la drôle de guerre », lors de ses dernières représentations à La Monnaie, ont pu constater que cette voix si riche n'avait rien perdu, ni en timbre, ni en puissance, ni dans le registre aigu et son Rhadamès était

aussi beau que pendant les années, que certains appelaient ses années de splendeur vocale.

C'est donc en pleine possession de ses moyens que Fernand Anseau se retira de la scène pendant la guerre. A la mort d'Alain Malbrecq, mieux connu sous son nom de théâtre Alain, il accepta de lui succéder comme professeur de chant au Conservatoire royal de Bruxelles et entra officiellement en fonctions le 1^{er} octobre 1942. Il donna sa démission le 8 décembre 1944, ne désirant pas se soumettre à certaines exigences bureaucratiques pour obtenir la confirmation de sa nomination comme professeur de chant. Pendant la courte période qu'il exerça ses fonctions, il n'a guère eu le temps de former des élèves, mais tout porte à croire qu'il aurait été un bon professeur.

Il mena alors pendant plus de vingt ans, une vie de plus en plus retirée, ne fréquentant guère ses anciens camarades de théâtre. Son seul délassément était de voir ses amis du club de tir à l'arbalète, sport qu'il affectionnait à la fin de sa vie. Seule sa modestie innée a empêché Fernand Anseau d'accéder à la grande renommée internationale et de prendre place parmi les « monstres sacrés » de l'art lyrique.

Nestor Bemans.

Souvenirs personnels de l'auteur qui a suivi la carrière de Fernand Anseau.

J. Salès, *Théâtre royal de La Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, [1971], p. 256-257.

B

BARA (Louis-Adrien), juriste, philosophe, théoricien politique, fédéraliste, pacifiste, né à Lille (France) le 14 juillet 1821, décédé à Mons le 4 décembre 1857.

Le jeune Bara passe ses premières années à Lille entre son père, Louis-Alexandre-Joseph, marchand de charbon et sa mère, Hyacinthe Claus, originaire de Mons. Le 8 décembre 1827, les Bara ont un second fils, prénommé Adolphe-Victor-Hyacinthe. Quelques années plus tard, la famille s'installe à Mons où les enfants font leurs études. Tous deux seront de brillants étudiants. Adolphe, le cadet, obtient en 1854, avec grande distinction, le titre de docteur en philosophie à l'Université libre de Bruxelles. Il est alors admis aux Archives de l'Etat à Mons et aide son frère dans ses recherches. Peu de temps après, le 22 décembre 1857, il meurt à trente ans de tuberculose pulmonaire.

Louis, après des études au Collège de Mons, entre à l'Université de Bruxelles où, en 1843, il devient docteur en droit. Il s'inscrit au barreau de Mons, mais ce n'est pas à sa profession d'avocat qu'il consacre la plus grande partie de son temps. Son dessein est d'établir une science nouvelle, une science de la méthode. Pensant que pour chaque espèce d'action intellectuelle ou physique, la démarche suivie est de la plus extrême importance,

il cherche une méthode générale, s'appliquant aussi bien aux sciences, qu'aux arts ou à la politique. Il considère la méthode comme « la science » qui fait connaître comment il faut » s'y prendre pour agir conformément » aux lois de la raison ». Ce jeune penseur, isolé dans une ville de province, sans personne avec qui confronter ses idées, s'acharne pendant des années à découvrir une méthodologie universelle, une loi de la recherche scientifique.

Cet énorme travail d'analyse et de réflexion n'est pas vain. Il a les conséquences les plus heureuses sur sa manière d'aborder les problèmes qu'il étudie. En 1848, lorsque les sociétés anglo-saxonnes de la paix, qui ont réuni à Bruxelles leur second Congrès des Amis de la Paix, décident d'organiser un concours sur les meilleurs moyens de conjurer la guerre entre nations, Bara applique les principes de la science de la méthode au travail qu'il envoie à l'Académie royale de Belgique, chargée de juger les mémoires reçus. Son *Mémoire sur les meilleurs moyens à employer pour parvenir à l'abolition de la guerre* expose clairement, dès les premières lignes, la démarche qu'il entend suivre : « Pour » éviter, écrit-il, que la pensée et » l'amour du bien échouent et pro- » duisent le mal, il faut se mettre à » réfléchir avant de se mettre à agir.

» Il faut songer que toute action d'une
 » haute importance, comme une inno-
 » vation sociale, exige de profondes
 » études préalables... La théorie doit
 » précéder la pratique. Le plan doit
 » précéder l'action. C'est de la manière
 » dont on s'y prend pour faire une
 » chose que dérive le succès de l'entre-
 » prise. Le choix des moyens est la
 » chose la plus importante de toutes...
 » L'idée doit précéder les institutions,
 » la pensée et les mœurs doivent
 » préparer le progrès. Rien ne se
 » produit dans le monde des faits
 » sociaux qui n'ait d'abord été établi
 » dans le monde de l'intelligence ».

Cet ouvrage remporte le premier prix lors du troisième Congrès des Amis de la Paix qui se déroule, en 1849 à Paris, sous la présidence de Victor Hugo. Il situe son auteur dans la lignée des grands précurseurs de l'Assemblée des nations tels que E. Crucé, Bentham, Kant, etc., mais le système qu'il préconise est beaucoup plus complet que les projets élaborés par ses prédécesseurs. Son étude magistrale des conditions futures de la paix est un essai de science politique supranationale, un plaidoyer en faveur d'une organisation fédérale mondiale où tous les peuples sont égaux et jouissent d'une liberté identique, limitée seulement par « l'utilité générale ».

La réalisation de ce projet politique passe par une extension de la confédération des États-Unis d'Amérique, la constitution des États-Unis d'Europe et des autres parties du globe. La fédération mondiale est pour Bara le principal moyen d'abolir les guerres. Elle peut prévenir et détruire les causes de conflits entre les peuples et empêcher que des différends survenus s'enveniment. Mais cette nouvelle organisation politique mondiale implique une transformation radicale des relations internationales. Pour obtenir ce résultat, il faut tout d'abord instaurer ce que l'auteur appelle « la justice internationale », c'est-à-dire un état de consensus général sur la loi internationale, loi écrite régissant les

rapports des nations entre elles et définissant les droits et obligations de chaque peuple. « La justice, écrit Bara, » donne à tous ce qui leur revient » et par conséquent elle les satisfait » et les désarme. La justice restreint » la liberté de chacun dans les limites » de la sécurité de tous et par consé- » quent, elle oppose un obstacle à la » violence, à la violation du droit. La » justice est l'ennemie du trouble, de » la discorde : elle est la mère de la » paix. »

C'est donc à définir les grands principes d'une « Constitution de Justice internationale » que le jeune juriste montois consacre une grande partie de son étude. Partant de l'idée qu'il a été possible d'élaborer une Charte des Droits de l'Homme, il désire mettre sur pied une Charte des Droits des Peuples. Il transpose le droit privé au droit des peuples et établit entre ces derniers les mêmes règles de justice que celles existant déjà entre les membres d'une société. Le code international qu'il propose comprend un droit civil, commercial, pénal, politique, administratif des peuples et un code de procédure des nations ou de juridiction internationale.

Chaque partie de cet ensemble révèle un esprit clairvoyant, lucide, extraordinairement en avance sur son temps. On y trouve une évocation des causes des guerres que l'humanité pourra connaître dans l'avenir, notamment au moment de l'émancipation des colonies ou à la suite de l'écrasement de certains peuples. Il met en garde les métropoles contre une tendance à considérer les colonies comme « une chose, un objet, un » domaine, fait pour être exploité par » un possesseur » et non comme un peuple susceptible un jour de devoir se gouverner lui-même et de jouir de tous les droits inhérents à la souveraineté. Et s'adressant à l'Angleterre, il dit : « Songez-y, ministres de Saint- » James, un jour l'Angleterre n'aura » plus une seule de ses colonies. Cela » arrivera nécessairement, fatalement.

» Gardez-vous de gouverner l'Angle-
 » terre de manière qu'elle ne puisse
 » vivre sans colonies. Toutes celles
 » qu'elle domine de son omnipotence
 » s'émanciperont malgré vous ; et que
 » deviendra la nation anglaise réduite
 » à elle-même ? Autant elle est riche
 » aujourd'hui, autant elle serait mi-
 » sérable alors, si son gouvernement
 » ne change pas de direction politique,
 » s'il ne s'éclaire pas sur la nature de
 » la colonie, sur sa manière d'être,
 » son mode de développement, sa des-
 » tinée, sur ses droits, et par consé-
 » quent sur les devoirs de la métro-
 » pole. »

A la France qui vient d'anéantir
 la régence d'Alger et de la transformer
 en colonie, il adresse d'autres repro-
 ches : « Effacer un peuple de la liste
 » des peuples, organiser après l'avoir
 » vaincu une sorte de guerre à mort
 » aux membres qui le composaient,
 » le chasser presque entièrement de son
 » territoire, lui substituer une autre
 » population, écrit-il, me paraîtra
 » toujours un fait contraire au droit
 » des gens et une source de conflit
 » futur ».

Le droit des peuples conçu par Bara
 évoque également divers moyens de
 créer et de renforcer la solidarité inter-
 nationale par des actions communes.
 Il propose, à cet effet, l'émancipation
 des serfs et des esclaves dans le monde
 entier et leur rachat par l'ensemble
 des trésors publics, l'organisation de
 grands travaux d'utilité internatio-
 nale tels que l'assainissement ou l'as-
 sèchement de marais, la transforma-
 tion de déserts en forêts, la construc-
 tion de voies internationales par le
 percement des isthmes de Suez et
 de Panama.

Tout au long de son exposé Bara
 insiste sur la nécessité de fixer le droit,
 la loi, de régler les principes sur les-
 quels les nations seront jugées avant
 de proposer des moyens de lutter
 contre les guerres. A ce propos, il
 s'insurge contre les résolutions prises
 par les sociétés anglo-saxonnes de la
 paix qui, estime-t-il, vont conduire

le mouvement pacifiste dans une
 impasse. Le Congrès de Bruxelles de
 1848 avait, en effet, préconisé l'aboli-
 tion de la guerre, le recours à l'arbi-
 trage international et l'établissement
 d'un tribunal des nations, la réunion
 d'un Congrès européen et le désarme-
 ment général des peuples. Bara sou-
 ligne les dangers de vouloir réaliser
 ces propositions prématurément, avant
 d'avoir obtenu un accord général sur
 un code international, avant d'avoir
 mis en place un pouvoir législatif,
 judiciaire, exécutif international ainsi
 qu'un système de sécurité collective.

Pour le lauréat, la guerre est un
 droit qui a sauvé plus d'une fois
 l'humanité, un droit qui continuera
 d'exister tant que le sort des peuples
 dépendra de la force brutale, tant que
 la justice internationale ne sera pas
 organisée. Quant au désarmement
 général, il est pour l'auteur une idée
 très dangereuse qui peut préparer
 « les asservissements les plus cruels en
 » autorisant les ambitions les plus
 » odieuses ». C'est une idée d'autant
 plus séduisante qu'elle allie le bon-
 heur particulier de chaque nation au
 bonheur général et « le désir universel
 » des peuples de faire des économies
 » est bien fait pour l'accréditer ». Mais,
 ajoute-t-il, la prudence des peuples
 leur fait un devoir de maintenir
 l'état de paix armée tant que la jus-
 tice internationale ne sera pas orga-
 nisée et qu'un système de sécurité col-
 lective ne sera pas mis en place. Le
 désarmement général, fait-il remar-
 quer, n'est pas un moyen d'abolir la
 guerre mais sera un résultat de cette
 abolition et il est toujours fort dan-
 gereux de confondre résultat et moyen.

En ce qui concerne le tribunal des
 nations et l'arbitrage, chers aux paci-
 fistes, ils ne peuvent, estime Bara,
 organiser une justice réglée, perma-
 nente, durable, efficace tant que
 n'existent pas une loi internationale
 et un pouvoir exécutif capable de
 faire respecter les arrêts rendus. Pour
 lui, la justice internationale doit pré-
 céder la juridiction internationale qui

n'est qu'un des moyens de fonder la justice et qui ne doit pas prendre le pas sur la loi internationale. Celle-ci constituera la base de l'édifice sur lequel il sera possible de construire l'unité fédérative. « Un jour, écrit-il, un pouvoir d'un nouveau genre, une assemblée constituante du monde partagera les continents et les fies en nationalités libres; les divisions actuelles disparaîtront; les peuples prendront rang dans la grande et unique société des nations et formeront l'humanité ». La paix sera le résultat d'une série de changements dans les relations des peuples, de progrès successifs qui établiront la justice internationale.

Dans les années qui suivent, le mémoire couronné en 1849 tombe complètement dans l'oubli. En 1871, Charles Potvin entreprend des démarches pour le retrouver. A. Visschers, l'un des organisateurs et président du Congrès de Bruxelles, lui fournit le manuscrit. L'année suivante, la loge « Les Amis philanthropes » de Bruxelles, sur le rapport de P. Tempels, E. Féron et Ch. Potvin, décide de faire imprimer le travail sous le titre de *La science de la Paix, programme. Mémoire couronné à Paris en 1849 par le Congrès des sociétés anglo-américaines des Amis de la Paix*, préface de Ch. Potvin (Bruxelles, 1872, 252 pages). L'ouvrage est ainsi sauvé d'une disparition certaine mais, paru au lendemain de la guerre franco-prussienne, il ne connaît pas un grand succès.

En 1854, alors qu'il est question de signer le traité mettant fin à la guerre de Crimée, Bara lance un appel *A tous les souverains et représentants de souverainetés actuellement existantes* (Mons, 1854, 4 pages), afin que tous les peuples du monde soient associés à cet acte international et se portent garants de son exécution. Il espérait par ce geste de solidarité hâter l'organisation de la justice internationale, affirmer l'existence de la grande famille des peuples, constituer un précédent

qui s'imposerait désormais à la conclusion de tout nouveau traité international et, enfin, jeter un début de fondement de l'équilibre politique universel. Mais cet appel ne suscite guère plus d'écho que ses réflexions sur la meilleure manière de lutter contre les guerres.

Entretiens, Bara poursuit ses recherches sur la science de la méthode. En 1853, il achève un *Essai sur la Méthode pure*, manuscrit de dix volumes de mille pages chacun. Il s'occupe alors de faire connaître son travail et l'envoie au ministre de l'Intérieur et à l'Académie royale de Belgique en demandant d'être jugé. Pour ne pas effrayer ce corps savant par la perspective de la lecture de ces dix in-folio, il publie rapidement une *Introduction à l'étude de la science de la méthode* (Bruxelles, 1853, 292 pages). Il écrit ensuite un *Résumé de son grand ouvrage*, en 1968 pages et y joint une table des matières de 25 pages, des *Notes propres à faciliter l'examen du dit résumé, L'ouvrage de Bara, L'Analyse de l'ouvrage intitulé Essai sur la Méthode pure par M. Bara*. En attendant le jugement de l'Académie, il demande au ministre de l'Intérieur un emploi qui lui permette de quitter Mons et de fréquenter le plus possible la Bibliothèque Royale où il pourrait consulter certaines sources du droit international dont il a grand besoin. Sa requête n'est pas entendue et il entreprend, en 1854, la rédaction d'un nouvel ouvrage sur *La théorie de la tactique générale* où il tente d'appliquer la théorie de la méthode à l'art de lutter pris en général.

Le 5 novembre 1855, les rapports de l'Académie paraissent. Le premier recommande vivement l'impression de *L'Analyse de l'essai sur la théorie de la méthode par Louis Bara* parmi les mémoires étrangers pour 1855, tandis que le second condamne nettement le travail comme étant une illusion de l'esprit, fondée sur de fausses analogies, sur une certaine confusion d'idées et sur des concep-

tions abstraites sans fondement. De ce fait, l'Académie écarta la question de la publication de l'ouvrage.

Deux ans plus tard, Louis Bara meurt à Mons de phthisie. Ce théoricien de la paix, ce précurseur de la Société des Nations, de l'Organisation des Nations-Unies et de bien d'autres organismes internationaux, disparaît à l'âge de trente-six ans avant d'avoir pu exercer une influence quelconque sur ses contemporains. Cet homme de génie, qui avait compris la nécessité d'étudier scientifiquement les structures belligères avant de préconiser des solutions pour la prévention ou la résolution des conflits internationaux, peut être considéré comme un des pères de la polémologie. Ses avertissements pertinents, ses recommandations en vue de diminuer ou de détruire les causes de guerre entre nations ont été ignorés du grand public. Ses mises en garde contre le danger d'engager la recherche de la paix dans des voies sans issue sont restées lettres mortes. Les échecs répétés rencontrés en matière de désarmement, la limitation à quelques différends internationaux de l'usage de la procédure d'arbitrage ou du recours à la Cour permanente de Justice internationale puis à la Cour internationale de Justice de La Haye, montrent pourtant à suffisance combien il avait eu raison de faire table rase des illusions des amis de la paix de cette époque.

Si certaines des constatations faites par Bara dans *La Science de la Paix* sont toujours d'actualité, il faut souligner qu'une partie de ses réflexions sur la guerre et le désarmement se trouve dépassée par l'apparition des dangers que les armements nucléaires font courir à l'humanité.

Pour préserver son œuvre, son père déposa à la Bibliothèque Publique de Mons, *L'Essai sur la Méthode pure* (10 volumes manuscrits), *Le Résumé doré sur tranche* de 1968 pages de son grand ouvrage et *La Théorie de la tactique générale*.

Ces documents se trouvent actuellement à la Bibliothèque de l'Université de l'Etat à Mons.

Nadine Lubelski-Bernard.

« [Dépôt par M. Visschers, président du comité permanent du Congrès de la paix universelle, de vingt-deux mémoires manuscrits destinés au Concours ouvert par les Amis de la Paix] », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XVI, 1849, I^{re} partie, p. 636-638. — « [Rapports de MM. Leclercq, De Decker et Moke, commissaires du concours institué par les Amis de la Paix] », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XVI, 1849, II^e partie, p. 145-191. — « [Rapports de MM. Van Meenen et Gruyer] », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XXII, 1855, II^e partie, p. 440 et p. 503-590. — Ch. Potvin, « Le Fou Bara », dans *Revue de Belgique*, t. IX, 15 septembre 1871, p. 5-27. — E. Goblet d'Alviella, « La science de la paix », dans *Revue de Belgique*, t. XII, 15 novembre 1872, p. 223-233. — *Bibliographie Nationale. Dictionnaire des Ecrivains Belges et catalogue de leurs publications 1830-1880*, t. I^{er}, Bruxelles, 1886, p. 59. — *L'Université de Bruxelles, 1834-1884. Notice historique faite à la demande du Conseil d'Administration par L. Vanderkindere*, Bruxelles, 1884, Annexes, p. xcix et cii. — L. Frank, *Les Belges et la Paix*, Bruxelles, 1905, p. 121. — G.B. Devos, *La science supranationale de Louis Bara; Notice biographique*, Courtrai-Paris-Bruxelles, 1953, 32 p. — R. Dupierreux, « La Paix, vue de Mons, il y a un siècle », dans *Le Soir*, 31 octobre 1952. — N. Lubelski-Bernard, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique, 1830-1914*, thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1977, t. II, p. 473-477 et p. 669-676; t. III, p. 763-765.

BEAULIEU (Louis-François), officier du génie, né à Namur le 14 mars 1796, décédé à Bruxelles le 10 octobre 1842; fils de Henri-François Beaulieu et de Jeanne-Josèphe Frin.

Louis-François Beaulieu était le fils d'un ancien officier du corps du génie.

Dès sa jeunesse, il aspirait à parcourir la même carrière que son père ; il y était poussé par ses goûts naturels et son éducation.

De bonne heure, il se fit remarquer par ses talents dans l'étude des sciences exactes. Il débuta sa carrière militaire dans l'armée hollando-belge. Par décret du 20 juin 1816, il fut adjoint au commandant du génie à Namur et devint sous-lieutenant du génie par arrêté royal du 6 octobre 1816. Ses talents l'avaient fait remarquer très rapidement et ses chefs avaient sollicité la faveur exceptionnelle de lui conférer ce grade, sans passer par l'École Militaire.

Par arrêté royal du 25 avril 1821, il était nommé lieutenant du génie. Il remporta en 1824 un des prix d'honneur institué dans le corps du génie pour un nouveau système de pont-levis.

Le 28 mai 1828, le lieutenant Beaulieu avait été l'objet d'une proposition flatteuse pour un officier de son rang. On sait que Guillaume I^{er}, roi de Hollande, avait passé plusieurs années d'exil en Angleterre avant de monter sur le trône des Pays-Bas. Il s'y était intéressé aux nouveaux systèmes de transport et, en particulier, au creusement de canaux et à la construction d'écluses. Aussi, lorsque le consul général Haefkens, résidant au Guatemala, avait proposé au ministre des Affaires Etrangères, par lettre du 22 décembre 1827, de faire creuser un canal interocéanique à travers l'isthme de Panama et, après réception du rapport du général Verveer qui s'était rendu sur place, on estimait devoir faire appel à des ingénieurs et à des officiers pour participer à cette œuvre grandiose qui aurait honoré les Pays-Bas.

A la tête de la commission des ingénieurs, on entrevoyait de placer Jean-Baptiste Vifquain ; mais il était trop occupé par les travaux du canal de Bruxelles à Charleroi. En ce qui concerne la commission des officiers, on estimait que le lieutenant ingénieur

Beaulieu convenait parfaitement. Pendant ce temps, ce dernier était nommé capitaine en second à la date du 16 août 1829 par arrêté royal signé le 12 octobre 1829. Le fait d'avoir confié le commandement de la mission qui aurait dû se rendre en Amérique Centrale à un officier subalterne prouve à suffisance la confiance qu'avaient su inspirer ses mérites et son caractère.

Cependant en Belgique, la révolution grondait et les événements politiques de 1830 décidèrent Beaulieu à quitter la Hollande et à venir offrir ses services à la Belgique. Sur sa demande, il fut démissionné de l'armée hollandaise le 21 décembre 1830 et il fut investi d'importants commandements dans le génie en Belgique. Dès 1830, il prit part aux campagnes pour libérer le pays de la présence hollandaise, notamment, au siège de la citadelle d'Anvers, que les armées hollandaises abandonnèrent seulement en 1832.

Dès le 16 janvier 1831, un arrêté du Gouvernement Provisoire le nommait major et le directeur général du génie, par lettre du 18 janvier 1831, l'investissait du commandement du génie à l'armée de la Meuse. Par disposition ministérielle du 28 août 1832, il devenait le chef de la 4^e division (génie) au Ministère de la Guerre. Il fut promu au rang de lieutenant-colonel par arrêté royal du 10 novembre 1832.

Malheureusement, miné par la maladie, cet officier d'élite dut donner démission de ses fonctions à la fin de 1841 et il mourut à Bruxelles le 10 octobre 1842.

André Lederer.

Rijksarchief, à La Haye : dossier Buitenlandenzaken, Centraal Amerika, inv. 639, exh. 2-V-1828, 5 geheim et exh. 2-V-1828, 2 geheim. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles : Matricule des officiers belges, n° 1838.

« Le colonel Beaulieu », dans *Revue militaire belge*, 1842, t. II, p. 656-658.

BEAUMEZ (Raoul-Lucien-Victor), chef de musique, compositeur, né à Morlanwelz-Mariemont le 29 novembre 1884, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 7 février 1974.

Sa famille l'élève dans le culte de la musique. Pendant plus de soixante ans, son grand-père est membre de l'Harmonie des Charbonnages de Mariemont-Bascoup. Son père, prénommé François (1852-1920), forgeron de son état, fait aussi partie de la célèbre phalange et enseigne bénévolement le solfège à l'école de l'Harmonie libérale Cercle Grétry, de Morlanwelz. De cette dernière, Jules Beaumez (1851-1916), l'oncle de Raoul, a été le premier secrétaire et trésorier avant de devenir en 1887 son directeur artistique et de la conduire, à Trouville-sur-Mer en 1894, aux premiers prix d'excellence et d'honneur. Contremaître aux Forges, Usines et Fonderies de Haine-Saint-Pierre, membre de l'Association libérale de Morlanwelz, chef de plusieurs orchestres d'amateurs, Jules Beaumez est encore pendant un demi-siècle cor solo à l'Harmonie des Charbonnages de Mariemont-Bascoup où il est entré en 1862 et où il dirige, comme au Cercle Grétry, la classe des cuivres. Plusieurs de ses élèves conquièrent des lauriers notamment les 12 et 13 avril 1903 au concours individuel et international de Valenciennes. Un autre oncle de Raoul, Emile Beaumez, instituteur à Chapelle-lez-Herlaimont, est quelque temps saxophone alto à l'Harmonie de Mariemont-Bascoup.

À l'image de l'oncle Jules, il choisit d'abord le cor qu'il abandonne cependant assez vite pour le hautbois et le cor anglais. Dès ses dix-huit ans, il obtient à Valenciennes, les 12 et 13 avril 1903, le premier prix d'exécution pour hautbois. Deux ans plus tard, alors qu'il donne déjà le solfège supérieur aux élèves de l'Harmonie de Mariemont-Bascoup, il est premier prix de hautbois au Conservatoire royal de Bruxelles. Il étudie en outre l'harmonie, le contrepoint et la fugue

avec les maîtres Paulin Marchand, Adolphe Biarent et Paul Gilson. En 1909, il dirige l'Harmonie libérale de La Hestre. Devenu instrumentiste de première force, il joue tour à tour aux orchestres de La Monnaie, des Concerts Populaires, des Concerts Ysaye. Il se produit ainsi sous la baguette des chefs les plus réputés : Mengelberg, Mottl, Hans Richter, Steinbach...

Tout de suite après 1918, les temps sont durs pour les musiciens. Sans cependant verser dans la médiocrité, Beaumez accepte alors d'être chef d'orchestre au cinéma Beau Séjour à Morlanwelz. Pendant que le film muet se déroule, il donne un véritable concert symphonique. Son répertoire ne fait appel qu'à des grands noms : Beethoven, Delibes, Haydn, Hérold, Leoncavallo, Massenet, Puccini, Verdi... Son but est, en effet, d'inspirer le goût de la belle musique qu'il développe encore par ses conférences et la création de cercles ou de soirées artistiques. Ainsi, en 1920, il fonde à Morlanwelz l'éphémère orchestre symphonique « Les Amis ». L'année suivante, il inaugure les tout aussi brefs Lundis Artistiques.

Sa renommée et l'amélioration de la situation économique lui permettent bientôt de reprendre sa belle carrière. Plusieurs phalanges musicales l'appellent à leur pupitre de direction. En 1922 l'Harmonie Le Progrès-Jolimont lui offre la succession de L.J. Baudonck : il en sera le dernier chef. Il gère un moment le cinéma du Progrès de Jolimont et, à La Louvière, le magasin de textile de la coopérative socialiste. À la fanfare ouvrière socialiste de Pâturages, il prend pendant quelques années la suite du major Gaston Carlier démissionnaire en 1929. En 1932 il préside aux destinées de la Royale Harmonie Sainte-Cécile de Halle qui fête son cent vingt-cinquième anniversaire et vient de lui confier la succession du compositeur Henri Sarly, professeur au Conservatoire de Bruxelles. L'entre-deux-guerres le voit encore à la

tête de l'Harmonie libérale d'Ecaus-sinnes, de l'Ensemble instrumental socialiste de Colfontaine ou de la Fanfare libérale des Deux-Houdeng (1927 à 1929). Après 1945, il dirige quelque temps le Cercle Grétry de Morlanwelz, si cher à sa famille. Tour à tour professeur à l'École de Musique de Morlanwelz, président du jury de l'Académie de Houdeng-Aimeries, il est encore appelé au jury des tournois provinciaux d'art musical. C'est en somme une carrière en dents de scie, marquée par une certaine insatisfaction tant comme exécutant que comme chef de musique. Sa plus longue présence a lieu à l'Harmonie Le Progrès-Jolimont qu'il conduit de 1922 jusqu'à la fin, vers 1965. Mais c'est une exception. Son *Lamento*, morceau imposé au Festival de Musique Populaire de Binche en juin 1958, reflète bien le désenchantement de l'homme qui cherche sa voie et sombre finalement dans la résignation.

En vérité, sa vocation profonde, c'est la composition. Tout le reste, absorbant le plus clair du temps, n'est que gagne-pain. Son premier essai date de 1917. La belle et claire partition de *Mariemont féerie* apporte alors un peu de lumière et d'espoir.

Puis, viennent douze pièces délicieuses pour piano ; malgré leur apparente simplicité, elles sont très musicales. Par exemple, l'une d'elles, le *Scherzo*, un contrepoint à deux parties, est ravissant de piquant et de légèreté. Dans toutes, on sent la subtile spontanéité, une âme poétique qui « chante l'ineffable transcendant » de sa vie intérieure ». Ces œuvrettes deviendront souvent les thèmes de pièces plus consistantes.

Vient ensuite la remarquable gradation de ses compositions orchestrales : une *Marche Pastorale*, un *Impromptu*, la pittoresque *Suite Pastorale* donnée en première audition le 23 juin 1921 à la fête d'été de l'Harmonie de Mariemont-Bascoup. La *Fête nostalgique* est une œuvre bien

charpentée, riche d'expression ; *Prélude* séduit par le doux émoi et l'ardeur contemplative qu'il exhale.

Le *Grisou*, un peu enserré dans les nécessités de la description, est une poignante évocation des tragédies minières. L'*Esquisse romantique* forme une suite orchestrale de grande envergure, d'un lyrisme pathétique et profondément humain.

Brossé en trois tableaux, *Ciel d'Orient* procède d'une manière un peu différente ; l'auteur y apporte une touche nettement impressionniste par les coloris chatoyants des timbres subtilement combinés. Citons encore la curieuse et fine silhouette de *Parade militaire* ; une *Valse lyrique* passionnée dans laquelle mélodies, contrepoints, harmonies évoquent l'ardente vie intérieure du poète-musicien.

Nous lui devons aussi de précieux arrangements orchestraux pour harmonies : des symphonies de Beethoven, de Mendelssohn ; des poèmes symphoniques comme le *Chasseur maudit* de Franck ; *Siegfried-Idylle* de Richard Wagner.

Ses œuvres occupent encore les pupitres de maintes sociétés. Dans le répertoire proposé aux harmonies, fanfares et chorales par la Confédération Musicale de Belgique figurent quatre de ses œuvres. Pour la première division : sa marche de concert *Hommage au travail*, sa fantaisie *Esquisses romantiques* et sa *Suite Pastorale*. Pour la deuxième division, sa *Marche orientale*.

Roger Darquenne.

Archives des Etats civils de Dilbeek et de Morlanwelz. — Musée de Mariemont, Archives Warocqué, 1.26/6, 54/2. — Souvenirs du sénateur honoraire Louis Desmet, de Manage, ancien musicien et président de l'Harmonie Le Progrès-Jolimont. — Souvenirs d'Albert Fréteur (1906-1982), régisseur de l'Harmonie des Charbonnages de Mariemont-Bascoup en 1955, président d'honneur puis président de cette dernière de 1956 à 1971.

Germinal-Centre, 6 et 20 août 1961. — *Journal de Lessines*, 15 janvier 1911. — *Journal de la Société d'Instruction Populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes*, Morlanwelz, 8 avril 1887; 24 avril 1892; 15 juillet 1894. — *La Revue Musicale Belge*, 20 février 1929, p. 9; 20 juillet 1932, p. 11; 5 juillet 1935, p. 10. — *La Vie Musicale*, organe des sociétés, des chefs de musique et des musiciens (Wasmes), 3^e série, n° 3, 28 juillet 1929. — Dominique Lejeune, *Fanfares et Harmonies dans l'arrondissement Mons-Borinage (1945-1980)*, U.L.B., thèse de musicologie, année académique 1980-1981, p. 24, 41, 66, 68, 77, 99, 105, 120. — *Les Nouvelles*, journal louviérois, 4 et 5 octobre 1897; 23 avril 1903; 22 juin 1904; 26 janvier, 1^{er} février, 22 avril, 23 juin 1905; 31 janvier 1906; 3 février 1907; 31 janvier 1908; 21 janvier, 17, 19 et 20 avril 1909; 17 septembre 1911; 28 décembre 1912; 18 mars 1914; 4, 7 et 8 juin, 13 août, 14 octobre, 5 novembre 1920; 24 mars, 23 juin, 8 novembre 1921; 24 juin 1922; 9 août 1924. — Pierre Peltier, « Fanfares et Harmonies aux Ecaussinnes », dans *Le Val Vert*, 34, 2^e trimestre 1981, p. 40. — *Vade-mecum des Sociétés Populaires belges de Musique*, Bruxelles, 1956, p. 234-241. — L. Velu, *Harmonie Le Progrès-Jolimont. Jubilé de vingt-cinq années de direction de Raoul Beaumez*, La Louvière, s.d. [1947].

BECKERS (André-Georges-Maurice), industriel, né à Saint-Josse-ten-Noode le 27 avril 1888, décédé à Ottignies le 18 juillet 1976.

André Beckers est du côté paternel le descendant de juristes, dont son grand-père, Charles-François Beckers (1824-1902), qui termina sa carrière de magistrat comme premier président de la Cour de Cassation en 1893, fut le dernier. Car déjà son père, Georges Beckers, avait rompu la tradition familiale et pris le diplôme d'ingénieur des ponts et chaussées à l'Université de Gand.

Lui-même, après des études moyennes à l'Athénée de Bruxelles, s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles, dont il sortit, en 1910, avec le diplôme d'ingénieur des mines, auquel il ajouta celui d'ingénieur électricien après avoir

suivi une année complémentaire à l'Institut Montefiore, dépendant de l'Université de Liège.

En 1912, travaillant pour le baron Floris van Loo, fondateur des Centrales électriques des Flandres, il a pour mission d'implanter l'électricité chez les horticulteurs. A cet effet, Floris van Loo achète les vieux réseaux électriques de villages et installe une centrale provisoire dans un hangar comportant deux moteurs de 50 chevaux-vapeurs. En 1913, André Beckers s'engage, pour deux ans, à la Compagnie du Chemin de fer du Congo et part pour Matadi avec le titre d'ingénieur de la Traction et du Matériel. Il en devient rapidement chef de service. Cette charge lui donne l'occasion de s'initier à bien des métiers.

C'est dans la colonie que la guerre le surprend. Il ne peut se porter volontaire qu'après avoir satisfait à ses obligations contractuelles à l'égard de son employeur. En juin 1915, il gagne Paris où il s'engage au Service des Inventions de l'Armée belge, ce qui lui permettra, en janvier 1916, de se faire désigner pour le bataillon du chemin de fer du génie en campagne. En 1917, son bataillon est notamment chargé de reconstruire, pour le 5^e génie français, les voies et les ponts de la région de Tergnier et Saint-Quentin. En 1918, il doit assurer le ravitaillement des troupes dans leur avance en reconstruisant 80 kilomètres de voies ferrées dans des terrains complètement bouleversés et lancer plus de 270 mètres de ponts, ce qui vaut au bataillon une citation à l'ordre du jour.

C'est pendant la guerre qu'André Beckers épousa Denise Lefranc, fille de l'humaniste français, Abel Lefranc (1863-1952), membre de l'Institut et associé de l'Académie royale de Belgique.

En 1919, André Beckers entre à la Société générale belge d'Entreprises électriques qui l'envoie en Italie pour étudier tout ce qui concerne la haute

tension : centrales, sous-stations, câbles et leurs supports ; ceci afin de créer la première ligne de haute tension belge destinée à relier Zwevegem à Renaix.

A la suite sans doute de conversations avec les ingénieurs réunis à Paris au Service des Inventions, André Beckers eut l'intuition que la soudure à l'arc électrique, déjà utilisée dans de nombreuses applications, mais toujours de faible envergure, en Amérique et en Allemagne, pourrait l'être aussi pour les assemblages dans la fabrication des pylônes. Aussi, au projet tout fait qu'il trouva à son retour en Belgique, il en substitua un autre qu'il soumit à la direction : pylônes métalliques (et non en béton) de 21 à 50 mètres de haut, où les assemblages rivés étaient remplacés par des assemblages soudés à l'arc électrique. De plus, la ligne allait droit au but, empruntant des terres et des propriétés privées. La haute direction, dont André Beckers se plait à citer les noms : le comte Cicogna, MM. Passelecq et Francken lui firent confiance. Le directeur de la Centrale de Zwevegem, M. Vandewaele, l'accompagna avec succès chez les particuliers pour obtenir les autorisations nécessaires.

C'est alors qu'André Beckers reçut ce qu'il appelait « la bride sur le cou », c'est-à-dire un congé illimité pour lui permettre d'étudier la construction des pylônes. Les premiers essais furent réalisés le long du canal de Vilvorde dans le chantier désaffecté d'une usine sous séquestre. Tout était à concevoir.

La Société d'Electricité de la Dendre fut le premier client ; elle commanda des pylônes d'une dizaine de mètres de haut. Un de ces pylônes servit de réclame lors d'une foire commerciale ouverte au parc du Cinquantenaire.

En 1921, les Etablissements André Beckers construisirent des ateliers à Haren (Bruxelles) dont les charpentiers, qui avaient une certaine impor-

tance, étaient soudées à l'arc électrique. Ce sont les débuts de l'association des deux frères André et Paul Beckers ; celui-ci prit la direction du département des travaux de génie civil et, notamment, la construction des fondations de pylônes et leur érection sur le terrain. Cette association fut, dès lors, connue sous le nom de Construction soudée. La construction des bâtiments industriels constituait une part importante de son activité.

La Construction soudée fut constituée en Société anonyme le 19 juin 1937 (*Moniteur belge, annexes, acte n° 9974*). Il s'agissait d'une société familiale, dont la totalité des titres était détenue par les frères Beckers et des membres de la famille.

En 1950, le nombre des administrateurs est porté à cinq et la présidence est confiée à Lucien Beckers. André et Paul Beckers sont nommés administrateurs-gérants, Robert Beckers et Jean-Pierre Beckers administrateurs. Cette société eut un champ d'action étendu dans de nombreux domaines de la construction.

Cependant, devant s'adapter au progrès les pylônes ne pouvaient plus suffire dans tous les cas. Le fils d'André Beckers, Robert, qui avait passé les années de la guerre dans la Résistance et s'était vu condamné à mort pour émissions clandestines mais fut sauvé grâce au « train fantôme », n'avait pu achever ses études à cause de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles ; il alla s'informer en Angleterre des moyens de moderniser l'usine. Il lui donna une nouvelle envolée, inspirée par l'esprit de la jeunesse, de sorte que la Construction soudée dut revenir, en dépit de son appellation, à la soudure uniquement boulonnée et accessoirement rivée. Elle devint un Centre de recherches auquel de nombreux organismes se référèrent pour études, entre autres l'I.R.S.I.A., Fabrimétal, le Centre Belgo-Luxembourgeois, l'I.N.R.

En 1932, André Beckers fut l'un

des promoteurs de la Commission de Standardisation de la Soudure et participa, pour une part prépondérante, à l'élaboration du Code de bonne pratique pour l'application de la soudure aux constructions métalliques. Il fut également l'un des promoteurs de l'Institut belge de la Soudure.

André Beckers était particulièrement fier d'avoir été choisi pour l'étude de la construction et du montage de l'Atomium, qui devait être édifié à l'Exposition internationale de Bruxelles en 1958. C'est encore à lui que le ministère des Communications soumit le problème du pylône de 135 mètres qui aurait dû être couronné par la Tour Magnel, mais celle-ci ne fut jamais construite.

La société de Construction soudée avait reçu un appui, incontestablement prédominant, de la Société générale belge d'Entreprises électriques, puis de l'Electrobel ainsi que de banques.

Mais dès avant 1958, André Beckers s'inquiéta des problèmes que peut créer une direction uniquement familiale. Il envisagea, en 1955, une collaboration avec la société anonyme, Fabricon. En 1956, cette entreprise de travaux de génie civil, filiale du groupe Electrobel reprendra la société, tout en lui conservant sa dénomination et ses activités propres, tout au moins au début de la reprise.

La Compagnie Industrielle du Rupel nomma André Beckers administrateur, le 19 mai 1959, peu après le décès de son frère Lucien, qui en avait été le président.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Madame André Beckers et par Monsieur Robert Beckers, respectivement veuve et fils d'André Beckers.

A. Beckers, « Souvenirs d'un vieil ingénieur », dans *Le Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles*, 45^e année, n° 378, mai 1972, p. 15-19. — A. Beckers, *La Construction soudée*, s.l.n.d., 24 pages.

BECKERS (Auguste), prénoms déclarés à l'état civil : *Jean-Albert-Auguste*, avocat et homme d'œuvres, né à Bruxelles le 13 août 1822, y décédé le 8 décembre 1902.

Fils d'Albert-Ignace et de Marie-Thérèse Gérard, il était le petit-fils de Georges-Joseph Gérard, membre de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles et de l'Institut des Pays-Bas. Auguste Beckers épousa, à Gand, le 5 juin 1851, Emma Wannaar, appartenant à une famille de riches négociants d'origine hollandaise.

Après avoir subi avec succès l'épreuve préparatoire à la candidature en sciences à l'Université catholique de Louvain le 1^{er} octobre 1841, il poursuivit ensuite ses études à l'Université libre de Bruxelles. Il y conquist le grade de docteur en droit le 8 septembre 1847. Inscrit au barreau de Bruxelles, sa carrière d'avocat fut assez effacée. Sa fortune lui permettait de vivre dans une certaine aisance et de s'occuper d'œuvres catholiques. Tout au long de sa vie, il servit fidèlement la cause de l'Église au sein de nombreuses associations.

Membre du comité de recrutement des zouaves pontificaux de 1860 à 1870, il favorisa le développement des œuvres pontificales en Belgique. Afin de protester contre l'invasion des Etats pontificaux, il organisa avec l'aide de l'industriel gantois, Joseph de Hemptinne, une assemblée générale des catholiques belges à Malines le 11 octobre 1870. Membre de la Société d'Emulation de Bruxelles, trésorier du comité central de l'Union catholique de Belgique, il fut secrétaire du comité central lors des congrès de Malines en 1863 et en 1864. Fermement décidé à y défendre les principes ultramontains, il souhaitait qu'on y mit l'accent sur les œuvres religieuses et non sur la politique. Auguste Beckers fut également le premier président du Cercle catholique fondé à Bruxelles le 18 août 1874. Dans l'exercice de cette fonction, il s'efforça de limiter l'influence catho-

lique libérale, comme l'atteste une lettre adressée au baron Jean-Baptiste Béthune le 14 mai 1875 : « ... le » venin du catholicisme libéral circule » encore dans les veines de bien des » gens souvent sans qu'ils s'en dou- » tent. Je suis de nouveau maintenu » dans mes fonctions de président du » Cercle à la suite de la constitution » du conseil d'administration (...). Je » n'ai recherché ni refusé ces fonc- » tions (...). Quand même je ne ferais » qu'empêcher que la direction ne » tombe entre les mains catholiques » qui ne partagent pas nos sentiments, » ce serait déjà beaucoup... ». Vice-président de l'Association constitutionnelle conservatrice de l'arrondissement de Bruxelles jusqu'à sa démission, en mars 1881, il fut candidat malchanceux à la Chambre des représentants lors des élections du 10 juin 1878. Après cet échec, il ne se représenta plus au scrutin.

En 1871, il prêta son concours à la transformation du *Courrier de Bruxelles*, dont il resta membre du conseil d'administration jusqu'à sa mort. Il encouragea également la fondation du *Patriote* en 1883.

Vice-président du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et du Conseil particulier de Bruxelles, membre du Tiers-Ordre de Saint-François et propagateur des œuvres eucharistiques, il offrit en 1901 le terrain pour la construction de l'Eglise Saint-Antoine à Etterbeek.

Si sa modestie ne lui permit pas de jouer les premiers rôles dans l'organisation des forces catholiques, il mit cependant sa fortune et son savoir au service des intérêts politico-religieux de l'Eglise.

Jean-Luc Soete.

Archives de la ville de Bruxelles, acte de naissance 2306/1822. — Archives de M. Georges Beckers, à Woluwe-Saint-Pierre. — Archives de M. Jean van Merriis, à Uccle. — Archives Béthune, à Marke : correspondances diverses adressées au baron Jean-Baptiste Béthune (†1804)

0642319. — Auguste Beckers, Archives Delmer, à Bruxelles : *Journal d'Alexandre Delmer*, 25 juin 1883, 2 février 1866, 29 septembre 1865 et 18 mai 1872 et correspondance 77.2b, 79.54, 82.21. — Archives de Villermont, à Boussu-en-Fagne : dossiers II A 9, II E 5 et II G 1.

Almanach royal officiel, 1879, p. 240. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, Louvain, 1842, p. 54. — *Assemblée générale des catholiques belges tenue le 11 octobre 1870 à Malines*, Gand, 1870. — *Cercle catholique de Bruxelles. Assemblée générale du 25 janvier 1876. Allocution de M. Beckers, président. Rapport des secrétaires*, Bruxelles, 1876. — J. Lory, *Les réactions belges devant la question romaine en 1870-1871*, mém. dactyl. en Histoire, Louvain, 1961, p. 158 et 161. — A. Simon, *L'Hypothèse Libérale en Belgique. Documents inédits 1839-1907*, Wetteren, 1958, p. 62, 174, 260 et 268. — L. Vanderkindere, 1834-1884. *L'Université de Bruxelles. Notice historique faite à la demande du conseil d'administration*, Bruxelles, 1884, p. CII (Annexes). — Notice nécrologique dans le *Courrier de Bruxelles*, 10 décembre 1902.

BECKERS (Lucien-Georges-Charles-Jules), ingénieur, industriel, homme d'affaires, membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles, philanthrope et mécène, né à Bruxelles le 30 avril 1880, décédé à Uccle le 22 mars 1959.

Lucien Beckers appartenait, du côté paternel, à une famille de magistrats. Mais déjà son père Georges Beckers, comme on l'a vu pour son frère André, fit des études d'ingénieur des ponts et chaussées à l'Université de Gand. Lui-même, après des études secondaires à l'Ecole moyenne A de la Ville de Bruxelles, ancêtre de l'Athénée Robert Catteau, située alors Impasse du Parc, suivies d'une rhétorique scientifique à l'Athénée de Bruxelles et d'un examen au jury central pour les branches littéraires, s'inscrivit, en 1897, à l'Université libre de Bruxelles où il acquit le diplôme d'ingénieur civil des mines en 1902, puis, à l'Institut Montefiore, dépendant de l'Université de Liège, qui lui décerna

le titre d'ingénieur électricien en octobre 1903.

Le 8 juin 1903, il épousa Simone Heger, fille de Paul Heger, professeur à la Faculté de Médecine de Bruxelles.

Il débuta sa carrière professionnelle en novembre 1903 à la Compagnie générale des Chemins de fer secondaires et vicinaux, société puissante ayant des filiales dans divers pays, notamment la Société des Tramways de Brescia (Italie), dont il sera nommé sous-directeur l'année suivante. Cette société ayant résilié son personnel, il prit, en 1907, la direction de la filiale allemande à Düsseldorf de la Société de Merbes-le-Château, marbrerie belge située à 3 km. environ d'Erquelinnes. Cette société était aux mains de la famille Puissant. N'y voyant qu'un avenir incertain, Beckers revint en Belgique en 1910.

En 1907 également, il est nommé administrateur de l'Union des Ardoisières de Fumay, représentant l'Ardoisière des Moulins Sainte-Anne à Fumay. Il succédera plus tard à son père à la présidence du Conseil de cette dernière, et remplira ces fonctions jusqu'en 1932, date de la liquidation de cette société.

Sans doute en raison de ses antécédents à la Compagnie des Chemins de fer secondaires et vicinaux et aussi de sa notoriété dans le monde judiciaire, il se voit chargé par le Parquet de faire rapport dans l'affaire du chemin de fer Gand-Terneuzen, affaire sensationnelle à l'époque, qui se termina par la condamnation du directeur général à une lourde peine d'emprisonnement.

C'est vers 1910-1912 qu'à la suite de diverses circonstances et conversations dans le monde des affaires, il s'intéresse presque simultanément à des briqueteries, des papeteries et à des entreprises d'électricité. Ce qui ne l'empêche pas de s'occuper également d'affaires coloniales.

Il acquiert, en 1909, les briqueteries des demoiselles Vermeulen de Boom qu'il réorganise et met en société

anonyme le 7 juin 1913, sous le nom de Briqueteries et Tuileries mécaniques de Boom (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1913, trimestre 2, acte n° 4788, p. 2252). En 1919, la Société s'agrandit de la briqueterie Van Reeth, puis d'autres. Le travail primitif à la main avait été mécanisé, tandis que la cuisson se faisait dans des fours à feu continu. Elle prend le nom de Briqueteries et Tuileries réunies de Boom (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1919, trimestre 4, acte n° 11655, p. 3628). Lorsque Joachim Riez, négociant à Molenbeek-Saint-Jean lui eut apporté son commerce de matériaux de construction, elle changea une nouvelle fois d'appellation. Elle devint la Compagnie Industrielle du Rupel, société anonyme constituée en 1920. Son activité fut largement étendue (*Moniteur belge, loc. cit.*, 1920, trimestre 2, acte n° 7346, p. 4335). Elle a pour objet la fabrication et le commerce des matériaux de construction, la construction d'immeubles, l'exploitation d'ateliers, le travail du bois, etc. Lucien Beckers en devient vice-président. Cette tendance à l'extension et à des intérêts multiples se retrouvera tout au long de sa carrière d'homme d'affaires.

Le rapport à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 1959, au cours de laquelle fut prononcé l'éloge funèbre du président Lucien Beckers, rappelle en première page que des modifications de statuts ont été apportées à plusieurs reprises depuis 1913 par actes publiés au *Moniteur belge*. C'est au cours de cette même assemblée qu'André Beckers est nommé administrateur.

Il existait, depuis le 24 novembre 1898, une société anonyme Compagnie générale de Traction électrique sur voies navigables (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1898, trimestre 4, acte n° 4656, p. 944), qui

comptait parmi ses vingt fondateurs le baron Floris van Loo; l'agent de change belge Alfred Loewenstein, domicilié 45 Boulevard de la Senne à Bruxelles, au nom et comme se portant garant de la firme Declercq-Van den Bos, changeur à Gand et aussi comme représentant Eugène Marlier, industriel à Bruxelles; la société en nom collectif Deneffe, Michel Gaillot de Papot dite Société de Traction électrique sur les voies navigables établie à Paris. C'était la plus ancienne société de distribution électrique rurale du pays. Une centrale avait été construite à Oisquercq pour le halage des bateaux mais à des conditions draconiennes imposées par l'administration des ponts et chaussées inquiète pour l'intégrité des chemins et des murs du canal d'où la nécessité d'obtenir, en outre, la fourniture de courant à usage domestique dans les communes voisines. La société fut dissoute le 10 septembre 1903 (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1903, trimestre 3, acte n° 4631, p. 959) et liquidée le 7 novembre 1905 (*ibidem*, 1905, trimestre 4, acte n° 5614, p. 536).

Le 17 mars 1903, naît la Société centrale d'Electricité du Brabant établie et ayant son siège social à Oisquercq (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1903, trimestre 1, acte n° 1468, p. 1212).

Le baron Floris van Loo était président du conseil de cette peu florissante société lorsque Lucien Beckers fut chargé d'étudier la question. Il trouve preneur de courant en la Société des Tuyauteries et Tréfileries belges établies à Forest à condition, dit-il, de doubler la puissance de la centrale.

La conséquence en fut la dissolution de la Société centrale d'Electricité du Brabant, en 1909, avec comme liquidateur, l'avocat Maurice Bauwens (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés com-*

merciales, 1909, trimestre 3, acte n° 5446, p. 1100) et la constitution, le 7 septembre de la même année, de la nouvelle société anonyme au nom très semblable : Société d'Electricité du Brabant, à Oisquercq (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1909, trimestre 3, acte n° 5447, p. 1102).

Lucien Beckers en fut administrateur délégué.

Après l'effondrement, en 1909, d'un barrage au Mexique de la Mexican Light and Power Cy et de la Mexican Tramways, dont le siège social était à Toronto (Canada) et dont les actions avaient été agréées par la Bourse de Bruxelles grâce à l'agent de change Alfred Loewenstein, l'un des cofondateurs de la toute première société de Oisquercq, Lucien Beckers fut envoyé sur les lieux en 1911 par ce Loewenstein pour évaluer la situation et l'avenir des deux sociétés.

Floris van Loo, passionné par l'énergie électrique, demandera encore à Lucien Beckers d'étudier la mise en place d'une centrale électrique près de Gand. Le 4 juillet 1911, les Centrales électriques des Flandres, société anonyme, prenaient naissance à l'initiative des barons Floris et Albert van Loo, et de Paul Lippens (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1911, trimestre 3, acte n° 4947, p. 434). On note, parmi les membres fondateurs, la Société d'Electricité du Brabant, société anonyme établie à Oisquercq et la banque d'Outremer. Lucien Beckers fut désigné comme administrateur délégué.

Leur emplacement est à Langerbrugge, tandis que la société acquiert le contrôle de nombreuses petites sociétés des Flandres. Avec le concours de l'ingénieur Léopold Herry, Lucien Beckers provoqua la réalisation d'un complexe industriel grand consommateur de courant dans le voisinage de la centrale.

La Société d'Electricité du Brabant

et les Centrales des Flandres fusionneront en Centrales électriques des Flandres et du Brabant, société anonyme à Bruxelles, le 2 mai 1928 (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1928, trimestre 2, acte n° 8419, p. 4217), dont Lucien Beckers assumera la vice-présidence de 1931 à 1956, année de sa fusion avec les Sociétés Réunies du Bassin de l'Escaut (EBES). Léopold Herry était administrateur général.

Entretiens, il avait été introduit dans la Société d'Electricité de la Campine qui elle aussi fusionnera, le 12 juillet 1956, avec EBES.

En 1929, on le trouve administrateur de la Centrale électrique de Zeebrugge, puis vice-président en 1936. Il la quitta en 1957.

Lucien Beckers fut nommé administrateur de la Société anonyme de Téléphonie privée le 6 avril 1920. Ladite société ayant pris, en 1931, une participation importante dans la S.A. de Constructions et Réparations Electriques (C.R.E.), créée par le professeur Jochmans, Lucien Beckers entra dans le conseil de cette dernière et le présida jusqu'à son absorption par la Société anonyme de Téléphonie privée, qui prit alors le nom de Société anonyme de Constructions mécaniques, électriques et de téléphonie (CETEL). Il devint vice-président de celle-ci, puis président à la fin de 1949, lors du décès d'Adolphe Stoclet.

L'éloge funèbre prononcé par Jacques Stoclet au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 mai 1959 de la société CETEL est une récapitulation de l'activité de Lucien Beckers, mêlée d'un sentiment d'admiration pour l'homme d'action et de cœur : « Son intelligence aigüe, » alliée à sa profonde expérience des » affaires et des hommes, lui donnait » une sûreté de jugement qui, appuyée » par sa ténacité, contribua dans une » large mesure au développement pris » par la CETEL ».

Lucien Beckers fut attaché par

Francois, qui avait apprécié son activité au cours de la guerre 1914-1918, à la Banque d'Outremer comme membre du Conseil d'administration. Il y siégea de 1918 à 1928 aux côtés notamment de Félicien Cattier, Henry Le Bœuf, Adolphe Stoclet, Lambert Jadot, Maurice Lippens, Charles Fabri, William Thys. La Banque d'Outremer, qui venait d'absorber la Société d'Orient, fut mise en liquidation en 1928 et absorbée à son tour par la Société générale de Belgique. Celle-ci offre à Beckers, le titre de conseiller de la Société générale. Il se voit confier les seules affaires de l'ancienne Banque d'Outremer.

Il renonce à cette fonction au bout de six mois pour devenir administrateur de la Société belge d'Entreprises électriques.

Le 5 mars 1928, il participe, tant en son nom personnel qu'en tant que représentant de la Société d'Electricité du Brabant, à la constitution de l'Union intercommunale des Centrales électriques du Brabant mieux connue sous le nom d'Interbrabant S.A. et assume, jusqu'à son dernier jour, la présidence de son Comité de direction (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1928, trimestre 1, acte n° 3283, p. 3126). En 1928-1929, il mène à bien les négociations qui aboutirent à la fusion de la Société belge d'Entreprises électriques avec la Société générale des Chemins de fer économiques, contrôlées toutes deux par la Banque de Bruxelles, puis avec la Compagnie générale pour l'Eclairage et le Chauffage par le gaz pour former ainsi, le 17 janvier 1929 sous la présidence de Maurice Despret, la Compagnie générale d'Entreprises électriques et industrielles (Electrobel), société dont il reste administrateur et élargit encore l'action par des conventions conclues avec des sociétés indépendantes.

Comme l'Electrobel envisage des contrats dans la péninsule ibérique, il y a lieu de rappeler la place pré-

pondérante qu'avait prise la Sofina en Espagne dès la fin de la guerre 1914-1918. Elle y avait déjà des racines profondes : les Tramways de Barcelone créés en 1905, les Tramways d'Electricité de Bilbao en 1906. Fernand Vanlangenhove écrit : « L'extension des participations de la Sofina dans des entreprises étrangères d'électricité se poursuivait sans arrêt. La Sidro est constituée le 31 janvier 1923 et s'assurait, dès l'origine, des intérêts considérables dans La Barcelona Traction Light and Power Cy et dans la Mexican Light and Power Cy [dont il a été parlé plus haut]. En 1931, ce sera le contrôle de la Bewag qui produisait et distribuait l'énergie électrique de la ville de Berlin. A ces participations à l'étranger s'ajoutaient celles qui étaient faites en Belgique ... La Société d'Electricité de la région de Malmédy (Serma) construit les premiers grands barrages et usines hydroélectriques de Belgique : Bévercé, Robertville, Butgenbach, Heid de Goreux. En 1930, un accord des groupes intéressés dans les affaires d'électricité comprenant la Sofina aboutissait à la réorganisation de l'Electrobel : deux directeurs de la Société Générale entraînent dans le conseil de la Sofina, tandis que deux directeurs de la Sofina entraînent dans le conseil de la Société d'Electricité et Traction » (*Biographie nationale*, t. 40, Bruxelles, 1977-1978, col. 395-396).

On comprend facilement que la Société Hispanobel créée vers 1929 et dont Lucien Beckers fut administrateur de 1930 à 1931 n'ait pu résister à une telle concurrence.

Mais revenons en arrière pour nous intéresser à un tout autre domaine.

Il existait, dès 1899, une société anonyme « Papeteries Corneille De Ruysscher » constituée le 10 juin et ayant son siège 39 rue de la Grande Ile à Bruxelles. Elle se limitait au commerce en gros et à la transforma-

tion du papier (articles scolaires et de bureau). Cette société prendra le 31 mai 1905 le nom de Papeteries De Ruysscher (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1899, trimestre 2, acte n° 3049, p. 2252; 1905, trimestre 2, acte n° 3447, p. 1379). L'unique propriétaire, veuve de Corneille De Ruysscher, née Brigode, consentira une option sur la totalité des titres à Lucien Beckers qui est entré, en 1910, dans le conseil d'administration. Un groupe d'amis se constitue, acquiert ces titres et procède à une augmentation de capital qui va permettre à la société de se développer. Lucien Beckers devient administrateur délégué; il le restera jusqu'à la fin de 1951. Le premier développement se traduit, en 1912, par la construction à Haren d'assez vastes bâtiments destinés à l'extension du département transformation du papier et des cartonnages, trop à l'étroit rue de la Grande Ile. La guerre de 1914-1918 arrête la production de l'usine, transformée par l'occupant en dépôt militaire. Elle ne sera plus remise en activité et sera vendue.

La société décide alors de s'orienter vers la fabrication du papier. Une première société, les Papeteries Stevens à Lembecq, est acquise. L'ordre du jour de l'assemblée générale de décembre 1919 comporte la ratification de l'achat par le conseil d'administration d'une fabrique de papier (sans dénomination) située à Lembecq-Brabant le 1^{er} décembre de cette même année (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1919, trimestre 4, acte n° 11552, p. 3553). Suit l'achat de la S.A. Papeteries d'Ensival et de Malmédy établie à Ensival, constituée en août 1912 et dissoute en 1928, alors qu'elle fonctionnait encore à Malmédy, par suite de sa fusion avec la Société De Ruysscher (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1928, trimestre 3, acte n° 10764, p. 898).

En 1929, la raison sociale de la Société De Ruyscher est changée en Papeteries de Belgique S.A. (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1929, trimestre 2, acte n° 6624, p. 2192). Le capital est porté à 150 millions de francs et Lucien Beckers, en plus de son mandat d'administrateur délégué, devient vice-président. Il le restera jusqu'à sa mort.

Une nouvelle usine est construite à Lembecq qui fabrique du papier d'écriture, ainsi qu'une grande unité de production de papier de journal à Langerbrugge, au voisinage des Centrales électriques des Flandres, doublée d'une râperie produisant, à partir du bois, la pâte mécanique nécessaire.

La société absorbe encore les Papeteries Anversoises, en dépit de la réticence d'une partie des actionnaires de celles-ci, et elle acquiert ainsi, en 1933, une maison de commerce à Anvers et une usine à Duffel (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1933, trimestre 1, acte n° 207, p. 169; acte n° 208, p. 173; trimestre 2, acte n° 3691, p. 232).

Dès 1926, la Société De Ruyscher avait constitué une filiale française sous le nom de Société française des Papeteries De Ruyscher. Lucien Beckers en est administrateur. Les Papeteries de Belgique auront un intérêt important dans la Société industrielle de Cellulose (SIDAC) et dans la Société royale hollandaise pour la Fabrication du papier, de Maestricht.

« En 1957, une toute nouvelle machine à papier journal, à l'époque, la plus grosse du Marché Commun, est mise en route à Langerbrugge et c'est Lucien Beckers qui, cette même année, deux ans avant sa mort, recevra S.A.R. le prince Albert de Liège venu pour l'inauguration ».

C'est également au 39 rue de la Grande Ile que la Société industrielle de l'Acétophane S.A. établira son siège

BIOGR. NAT. — t. XLIII.

social. Elle a pour objet la préparation, la transformation et le commerce des papiers transparents, pellicules, cuirs artificiels, masses plastiques et tous les dérivés de la cellulose, ainsi que tous les produits et articles similaires ou s'y rapportant.

Elle a été fondée le 4 avril 1929 (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1929, trimestre 2, acte n° 6608, p. 2176). Lucien Beckers en deviendra président en 1929. La Société changera de raison sociale le 4 mai 1943 et s'appellera Société industrielle de Lembecq (*Moniteur belge. Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 1943, trimestre 2, acte n° 6921, p. 2265) jusqu'en 1971, année où elle prit le nom de SILEM.

Dans la notice biographique de Dannie Heineman citée plus haut, Fernand Vanlangenhove rappelle comment s'est créé, en Belgique occupée pendant la guerre de 1914, le Comité national de Secours et d'Alimentation et la Commission for Relief in Belgium.

Lucien Beckers en est le délégué pour la Flandre orientale. Il se rend chaque semaine à Gand pour apporter sa collaboration à Jean de Hempinne. Il est chargé par Emile Francqui d'acheter, en son nom personnel, toutes les vivres indigènes ce qui, lors de la signature de l'Armistice en fait un débiteur appréciable envers la Banque belge pour l'étranger, dette que l'Etat belge lui remboursera après rapport de la Cour des Comptes.

Ces nombreux déplacements lui permettaient de participer à l'organisation d'espionnage au profit des Anglais, mise sur pied par le liégeois Herman Chauvain. Le titre de Member of the British Empire et la War Medal récompenseront sa participation au réseau de renseignements de nos alliés.

Lorsque l'occupant exigera la fourniture de courant électrique par la Centrale du Brabant pour buts de

3

guerre, il s'y refusera. Comme plus tard, pendant la seconde guerre mondiale, la centrale de Langerbrugge ne fonctionnera que sous une direction allemande et du personnel mis en place par elle.

Mais l'adoption de trois orphelins, une petite fille et ses deux frères dont les parents avaient été les victimes innocentes des sanglants combats de Rossignol, constitue indubitablement l'acte le plus touchant de l'activité patriotique et humaine du couple Lucien Beckers. Ils portèrent le nom de Beckers. Leur père Alfred Hurieaux, qui exploitait une scierie, fut avec sa femme Marie Hurieaux-Goffinet du nombre des cent douze martyrs conduits à Arlon pour y être fusillés le long du talus du chemin de fer en un endroit encore signalé par une modeste croix de pierre.

C'est également au cours de la guerre de 1914-1918, qu'il fut administrateur de la société coopérative, Le Jouet belge, créée en 1916 pour donner du travail aux invalides belges et aux éprouvés de la guerre. Il le resta jusqu'en 1946.

Administrateur délégué et vice-président de la Compagnie générale de Gaz et d'Electricité (GAZELEC) en 1952, il en assumait la présidence depuis 1954, après s'être vu confier la réorganisation de cette entreprise.

Celle-ci, créée le 25 mai 1905 sous le nom de Centrale pour l'Exploitation intercommunale de l'Industrie du Gaz et de l'Electricité, devint le 1^{er} juillet 1930, la GAZELEC à la suite de sa fusion avec la Compagnie anonyme du Gaz de Saint-Josse-ten-Noode et la Société générale belge de Distribution électrique, chacune de ces sociétés apportant un portefeuille fourni et très varié. Cette société prit une extension considérable, s'intéressant en Belgique et à l'étranger à de nombreuses activités.

Dans son éloge funèbre prononcé devant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 novembre 1959, l'orateur dira de Lucien Beckers :

« Son activité s'étendait à de multiples domaines de l'économie belge » et plus loin : « Il mit au service de notre société les ressources de son admirable énergie et de sa diplomatie souriante. Il s'attacha avec constance à la solution des problèmes délicats qui se posaient à nous. Il eut la joie de voir le succès répondre à ses efforts. »

Comme le faisaient pressentir les premières années de sa vie d'homme d'affaires, il a eu des vues sur des domaines multiples, laissant tomber ceux qui ne lui assuraient aucun avenir, étendant les autres avec un dynamisme et une vigueur inlassables.

Dès 1911, il s'intéressait aux affaires coloniales et était administrateur des Huileries du Congo belge (Huilever S.A.) et, en 1912, de la Société d'Entreprises Commerciales du Congo belge (Sedec) du même groupe. En 1914, nous le trouvons commissaire de la Compagnie du Katanga dont il sera administrateur en 1925 comme, en 1922, de la Société des Ciments du Katanga et de celle des Ciments du Congo. Il exercera un rôle dans Les Chemins de fer du Kivu et dans la Société africaine de Construction. On ne compte pas moins de vingt-huit sociétés industrielles ou financières dont il fut soit conseiller, soit président, vice-président, administrateur, trésorier ou commissaire jusqu'en 1953.

Nous en retiendrons spécialement : la Société belge d'Electrochimie, vice-président depuis 1928 ; la Société anonyme d'Application de Chimie industrielle (SADACI), vice-président depuis 1932.

Nous avons réservé une place particulière à la constitution, en 1937, de la société anonyme, La Construction soudée, à caractère familial avec ses frères André et Paul qui en étaient les seuls propriétaires. Elle fusionnera en 1956 avec Fabricon S.A., entreprise de travaux civils, filiale de l'Electrobel. Son évolution est évo-

quée dans la notice consacrée à son frère André Beckers.

Les qualités de Lucien comme homme d'affaires et sa probité n'ont pas manqué d'attirer l'attention des sociétés en difficulté qui lui doivent leur remise sur pied grâce à son esprit clairvoyant et de décision.

« Gendre du professeur Paul Heger, » fondateur de notre école de physiologie [Université de Bruxelles], beau-frère du professeur Fernand Heger-Gilbert, il avait vécu de nombreuses années dans un milieu médical et avait été attiré par les problèmes sociaux liés aux œuvres hospitalières apportant à celles-ci l'expérience précieuse d'un guide rompu à la direction des affaires et la fermeté d'un cœur fraternel ». Telle est la présentation qu'en fait le docteur Armand Colard. Et c'est en effet sous cet aspect que nous le voyons complètement dévoué à son université et, reprenant encore l'éloge du docteur Colard, nous en extrayons : « D'esprit laïque, extrêmement tolérant, inébranlablement attaché au Libre Examen, Lucien Beckers était un zélé des plus convaincus et des plus ardents de notre *Alma Mater* ».

Délégué par l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles, Lucien Beckers siège, le 19 décembre 1925, au sein du Conseil d'administration de l'université.

Le 23 octobre 1926, il est nommé membre permanent en remplacement de Paul Heger; le mandat est renouvelé jusqu'à la fin de sa vie. Le 9 juillet 1936, il était entré de ce fait au Bureau de l'Université, mais il abandonna ces fonctions le 30 septembre 1938.

C'est au titre de membre du Conseil d'administration qu'il fut mêlé aux conflits qui allaient éclater pendant la seconde guerre mondiale entre l'occupant et l'université et prendre part aux séances des 24 et 25 novembre 1941. Le 9 décembre 1941, un certain nombre de personnalités de l'université sont arrêtées et conduites

à la citadelle de Huy où elles seront libérées le 1^{er} mars 1942 sur les instances des autorités académiques des autres universités. D'autres sont consignées à domicile. Enfin, furent frappés de lourdes amendes, Frerichs, Halleux, Bordet, Leclère, Devos, Gosens-Bara, Schmidt et Beckers. Ce dernier pour la somme de 180.000 francs, somme que l'Etat belge lui restituera en janvier 1953 à titre de Dommage aux personnes, après l'avoir reconnu « Résistant civil » le 21 juillet 1952 (dossier 774.671). La Croix civique de 2^e classe (1940-1945) pour services rendus pendant la guerre lui est décernée.

Il est membre du Comité des Sports, membre de la Commission de Sécurité. En 1937, il accepte de faire partie du Comité exécutif de l'Institut d'Education physique. Il est délégué auprès de la Commission d'Assistance publique. Il préside la Commission de l'Ecole d'Infirmières Edith Cavell-Marie Depage.

Membre des Anciens étudiants, il a pris part à la fondation de la maison des étudiants située à ses débuts à la maison d'Arenberg, rue aux Laines, puis, lors de son transfert au Solbosch, à la Cité estudiantine Paul Heger.

Comme membre du Conseil d'administration, il seconde Paul Heger et le professeur Slosse dans la mission aux Etats-Unis pour obtenir du président Hoover des crédits pour la construction des bâtiments du Solbosch.

C'est encore à ce titre qu'il est amené à s'occuper de l'Ecole d'Infirmières annexée à l'Hôpital Saint-Pierre en 1939, dont il fut l'un des artisans de la création et président jusqu'à sa démission en 1948, avec une interruption pendant la guerre, l'occupant ayant supprimé les liens administratifs entre l'Université de Bruxelles et la Commission d'Assistance publique; du Centre de Traumatologie et de Réadaptation professionnelle de l'Hôpital Brugmann; de

l'Institut Bordet dépendant tous trois de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles. En 1948, il est vice-président de la Ligue nationale belge contre la Poliomyélite et administrateur du Centre d'Etudes Princesse Joséphine-Charlotte pour la lutte contre la Poliomyélite.

Il fonde le Pre-Nursing et Essor du Nursing à Bruxelles en 1951, association sans but lucratif ayant son siège à l'Ecole Emile De Mot et délivrant les bourses d'études aux jeunes filles ayant choisi la carrière d'infirmière.

Lucien Beckers figure parmi les fondateurs dans l'acte constitutionnel de la Fondation Yvonne Boël, association sans but lucratif créée le 20 mai 1931 par Madame Armand Solvay, le Comte René Boël, la société anonyme d'Ougrée-Marihaye, Jacques van Hoegaerden, en souvenir d'Yvonne Boël-Solvay décédée en 1930. Suivant un bail emphytéotique passé avec la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, cette fondation dispose d'un terrain situé dans l'enceinte de l'Hôpital Brugmann sur lequel elle a fait ériger un bâtiment à usage de laboratoire de recherches cancérologiques. Le président en est le Comte Boël. En fait, Lucien Beckers, quoique s'étant toujours intéressé aux recherches du professeur Albert Claude, directeur de l'Institut Bordet, n'a guère eu de rôle au sein de cette association.

En dehors du milieu médical et universitaire, Lucien Beckers s'intéressa à l'enseignement et plus particulièrement à l'enseignement professionnel : à l'Ecole commerciale Funck, rue du Vautour dont il est membre de la Commission administrative, au Lycée français, dont il fait partie du Conseil d'Administration à Bruxelles depuis 1946, alors qu'il était encore Boulevard Poincaré.

Lucien Beckers fut l'un des créateurs en 1924 de l'Ecole de Secrétariat, relevant de l'enseignement privé, puis en 1951, il participa à la création

de l'Institut supérieur pour les Carrières féminines, qui en 1952 se substituera à trois associations sans but lucratif distinctes :

1) l'« Ecole de comptabilité pratique pour jeunes filles », créée en 1917 pour permettre à celles-ci l'accès au travail dans le monde des affaires (les banques, par exemple) installée rue de Schaerbeek ;

2) l'« Ecole supérieure de secrétariat », créée en 1924, installée rue de Rollebeek ;

3) l'« Ecole supérieure de kinésithérapie », première du genre en Belgique, créée en 1926, installée rue de l'Association.

Ces trois écoles, agréées par l'Etat, subventionnées par la Province de Brabant et par la Ville de Bruxelles, conservèrent toutefois leur identité et leurs commissions administratives respectives.

Le Conseil d'Administration de l'« Institut supérieur pour les carrières féminines » (INSCAF) comprenait les membres des Comités organisateurs des trois écoles absorbées.

Installées fin 1952 rue de la Bonté 5a, les écoles furent transférées en 1955 avenue Legrand n° 57 (Kinésithérapie) et n° 63 (Secrétariat et Comptabilité).

Le 1^{er} septembre 1958, l'Institut supérieur pour les Carrières féminines céda ses écoles à l'Etat, qui en fit l'« Institut technique de l'Etat pour jeunes filles à Bruxelles », y ajoutant les cours de secrétariat médical et créant une section de traducteurs et interprètes, le tout sous une direction unique.

L'association sans but lucratif « Institut supérieur pour les carrières féminines » a mis fin à son existence juridique, cédant le reliquat de son avoir social à une association sans but lucratif dénommé « L'Heptagone », créée par le corps professoral de l'Institut supérieur de l'Etat de secrétariat en vue de perpétuer les bourses de voyage « Dora Wiener », du

nom de la principale instigatrice de la fondation des trois écoles administrées par l'INSCAF.

Henri Lavachery a rappelé, comment Jules Delacre, fils du propriétaire des chocolateries et biscuiteries de Vilvorde en même temps que de la « Pharmacie anglaise » du Mont-des-Arts à Bruxelles avait créé le Théâtre du Marais à l'image du Vieux-Colombier de Paris, rue du Marais, en la salle Patria. Ceux de ma génération se rappellent avec émotion *Le Chandelier* d'Alfred de Musset, *Le Carosse du Saint-Sacrement* de Prosper Mérimée et autres spectacles remarquables animés par une troupe tout aussi remarquable dont aucun membre n'a plus de trente-cinq ans et dont les acteurs n'ont pas ou peu de passé! Hélas! c'était trop beau et le théâtre ne faisait pas recette. Il vécut grâce à de généreux mécènes, tels Adolphe Stoclet, Henry Le Bœuf et aussi Lucien Beckers. Même monté en société anonyme, il ne put survivre. En 1935, la Fédération des Cercles catholiques reprit la salle à l'expiration du bail. Le Dispensaire des Artistes retient son intérêt. Il en est vice-président en 1946.

Nous rappellerons pour terminer que la Brontë Society avait invité en 1953 Madame Lucien Beckers née Heger et son mari à venir visiter le Musée Brontë à Haworth dans le Yorkshire, ce qu'ils acceptèrent. Ce voyage de la petite fille du professeur Constantin Heger (*cf. Biographie nationale*, vol. XLIII, fasc. 2, à paraître) causa à leurs hôtes anglais une vive satisfaction qui se matérialisa par des articles de presse (26 août 1953). Elle était la seule Heger à être venue voir leur réalisation. Elle et son mari furent nommés membres à vie de la Brontë Society. Ce fut pour eux, face à un paysage impressionnant, un moment particulièrement émouvant.

Après la mort du docteur Antoine Depage, ses fils Pierre, Lucien et Henri, apportèrent à Lucien Beckers la médaille de sénateur de leur père

sertie dans le marbre. Ils y avaient ajouté trois phrases qui résumaient leurs sentiments vis-à-vis de Lucien Beckers et qui, mieux que tout, le décrivent : « A Lucien Beckers Sage » dans le Conseil — Droit dans la » Pensée — Fidèle dans l'Amitié. »

Nous ne pourrions mieux conclure qu'en faisant nôtre la synthèse qui termine le discours de Jacques Stoclet : « Tout au long de sa vie, Lucien » Beckers fit preuve d'un patriotisme » indéfectible, d'une générosité iné- » puisable et toujours intelligemment » dispensée; il marqua un intérêt » particulier pour la science et l'in- » struction supérieure en même temps » qu'une sollicitude touchante envers » tous ceux qui souffraient ». Ses activités s'étendirent à de multiples domaines de l'économie belge; il joua dans tous un rôle prépondérant.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Albert Beckers, fils de Lucien Beckers; par Monsieur Paul Pechère, ingénieur Université libre de Bruxelles; par le Comte R. Boël; par Monsieur J.C. Laloux, secrétaire général des Papeteries de Belgique; par Mademoiselle Marguerite Roersch, administrateur-délégué de l'Institut supérieur des Carrières féminines; par Madame Drèze-Notabaert, secrétaire de Lucien Beckers. — Archives de l'Université libre de Bruxelles : dossier Lucien Beckers. — Archives familiales : Jubilé professionnel, 1953. Activités de Monsieur Lucien Beckers. Biographie sommaire dactylographiée 3 pages + 1 annexe A comportant les listes de sociétés dont il fut administrateur, administrateur-délégué ou président jusqu'à cette date et activités en juillet 1953 avec date des entrées en fonction et 1 annexe B comportant ses autres fonctions au sein d'œuvres et institutions diverses. — [Lucien Beckers], *Curriculum vitae*, manuscrit, par ordre chronologique.

F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique 1914-1939*, t. II, *Evolution des principaux facteurs*, 2^e édition, Bruxelles, 1946, p. 277-283, (Alfred Loewenstein). — *Compagnie Industrielle du Rupel*. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée

générale ordinaire des actionnaires du 7 juillet 1959, p. 3, p. 11. — *Société anonyme de Constructions mécaniques, Electriques et de Téléphonie « Celat »*. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 mai 1959 : Allocution prononcée par Monsieur Jacques Stocklet. — *Gazete. Compagnie générale de Gaz et d'Electricité*. Rapport à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 novembre 1959. — F. Vanlangenhove, « Heineman (Dannie-N. », dans *Biographie Nationale*, vol. XL, 1977, col. 382-420. — J. Hubert et J. Neujean, *Les drames de l'invasion allemande dans le Luxembourg belge. Rossignol*, Arlon, Ed. Presse Luxembourgeoise, 1922. — M. Vauthier, 1940-1941. *L'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1944, p. 128 (et addenda) et p. 130 (et addenda). — A. Colard, « Lucien Beckers (1880-1959) », dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles*, 32^e année, avril 1959, p. 5. — [A. Colard], « Lucien Beckers - mars 1959 », dans *Edelweiss - Les Amis de l'Ecole Edith Cavell-Marie Depage*, s.l.n.d., p. 24, portrait. — H. Lavachery, « Delacre (Jules) », dans *Biographie Nationale*, vol. XXXIII, 1965, col. 229-237. — H. Lavachery, « Stocklet (Adolphe-René-Louis) », dans *Biographie Nationale*, vol. XXXIII, 1966, col. 675-681. — P. Janlet, « Le Boeuf (Henry) », dans *Biographie Nationale*, vol. XL, 1978, col. 600-605. — F. Baudhuin, « Francoqui (Emile-Lucien-Joseph) », dans *Biographie Nationale*, vol. XXXI, 1962, col. 362-370. — F. Stockmans, « Heger (Constantin-Georges) », pédagogue, préfet de l'Athénée royal de Bruxelles, professeur à la Pension Heger, dans *Biographie Nationale*, vol. XLIII, fasc. 2, à paraître.

BEERNAERTS (Georges - Louis - Sylvie-Ghislain), lieutenant général, né à Bruges le 13 septembre 1895, décédé à Bruxelles le 4 janvier 1962.

Fils d'officier, Georges Beernaerts décide très tôt de suivre l'exemple paternel. En 1910, il entre à l'Ecole des Cadets pour y achever ses études secondaires; en 1913, il réussit brillamment le concours d'entrée à l'Ecole Militaire et est admis à la 79^e promotion artillerie-génie. Sa formation d'officier est interrompue par la pre-

mière guerre mondiale. En août 1914, il rejoint le 24^e régiment de ligne. A l'âge de dix-neuf ans, il est chef de peloton; aux côtés de son père et de son frère, il participe à la bataille de Haelen où il est gravement blessé.

A peine rétabli, le lieutenant Beernaerts fait un court séjour dans un centre d'instruction puis retourne au front. En 1918, quand son frère Frédéric est tué à Boesinghe, Georges le remplace à la tête de la 8^e batterie montée. A la fin de la guerre, deux citations témoignent de sa conduite courageuse.

Le conflit terminé, le capitaine Beernaerts achève ses études à l'Ecole royale militaire et y obtient le titre d'ingénieur civil. En 1923, il y est nommé répétiteur de mécanique appliquée.

Deux ans après, il passe au 1^{er} régiment d'artillerie à Gand où il est successivement commandant de batterie et adjudant-major. Son séjour dans cette ville universitaire lui donne l'occasion d'obtenir une licence en sciences commerciales et financières.

En 1938, le major Beernaerts rejoint la direction de l'artillerie, où il est l'adjoint de l'inspecteur général.

La guerre de 1940 le trouve en poste au Grand Quartier Général. Prisonnier en Allemagne après le 28 mai, il est rapatrié comme malade en 1941. A peine convalescent, il s'occupe des familles de ses camarades prisonniers; il organise et dirige l'aide aux enfants des prisonniers.

Ces occupations servent surtout de couverture à des activités dans la résistance. Très vite, en effet, Georges Beernaerts est devenu un membre actif et considéré du réseau JAB, affilié au service de renseignement Sabot.

Arrêté le 17 octobre 1942, il est incarcéré à la prison de Saint-Gilles avec la plupart des agents de son service. Magnifiquement aidé par l'esprit d'à-propos de son épouse, il sait mystifier les Allemands sans compro-

mettre personne. Malgré de nombreuses perquisitions et de multiples interrogatoires, la Gestapo ne peut relever aucune charge contre l'agent JAB 8. Mis en liberté surveillée, le 27 octobre 1943, et à peine remis d'une grave affection contractée en prison, Georges Beernaerts reprend la lutte clandestine, ce qui lui vaut très vite d'être l'objet de nouvelles poursuites. Averti à temps, il échappe de justesse à l'arrestation, quitte la Belgique et parvient à rejoindre en août 1944 les Forces belges en Grande-Bretagne.

Ses états de service de résistant lui valurent, après le conflit, d'être promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II avec palme, avec attribution de la Croix de Guerre 1940. La citation lui octroyée synthétise parfaitement son action d'« Adjudant A.R.A. » : « S'est mis à la disposition » d'un service de renseignement et » d'action dès son retour de captivité » et fit preuve, dans l'accomplissement de sa tâche, d'une valeur » exceptionnelle. Arrêté en service » commandé, endura pendant douze » mois les souffrances d'une captivité » particulièrement dure. Sitôt libéré, » quitta la Belgique et rejoignit les » Forces belges en Grande-Bretagne ».

En avril 1945, il prend la direction des services de rapatriement des prisonniers de guerre; il a la joie d'obtenir du commandement soviétique le rapatriement rapide des officiers belges du camp de Prenzlau.

Il reconstitue ensuite la direction de l'artillerie et devient une nouvelle fois l'adjoint de l'inspecteur général de cette arme.

A peine nommé colonel, il reçoit, le 11 avril 1946, le commandement de l'Ecole royale militaire. C'est à lui qu'échoit ainsi la difficile mais exaltante mission de reconstituer cette importante institution. Pendant cinq ans, il y donne sa pleine mesure et c'est bien à regret que, le 6 avril 1951, il abandonnera ce commandement pour prendre celui de la base.

Entretemps, il aura été nommé

général-major et aide de camp de S.A.R. le Prince Régent. Il aura aussi assuré, de 1949 à août 1950, les fonctions de chef de cabinet du ministre de la Défense nationale.

Nommé lieutenant général en 1953, Georges Beernaerts reste au commandement de la base jusqu'à sa retraite le 1^{er} octobre 1956. Cette retraite n'est pas inactive et, jusqu'à sa mort, il publie diverses études sur notre politique de défense.

D'une carrière prestigieuse et variée, c'est surtout l'œuvre du commandant de l'Ecole royale militaire — l'œuvre du « Rénovateur d'après guerre » pour employer l'expression du général Danneels, son successeur — qui reste associée au nom de Georges Beernaerts. C'est aussi la fonction à laquelle il fut le plus attaché car — et c'est lui-même qui l'affirme — « aucun commandement n'a de valeur » supérieure à celui de l'Ecole militaire qui est appelée à former l'élite » du Corps des officiers ».

Dès sa prise de commandement, en avril 1946, il définit en cinq points l'objectif qu'il veut atteindre dans la formation du futur officier : « lui assurer une formation intellectuelle solide; lui donner une connaissance » approfondie des armements modernes; le préparer physiquement à sa » mission de conducteur et d'entraîneur d'hommes au combat; en former le caractère en développant les » qualités maîtresses du chef : loyauté, » discipline, sens du devoir, ascendant; lui donner la notion de la » place qu'il occupe dans la nation » et des devoirs que cette mission » comporte ».

Homme de volonté, servi par un prestige et une autorité incontestés, il sait, en dépit d'innombrables difficultés, réaliser tous ces objectifs. Il reconstruit une école dont le caractère militaire et le niveau universitaire lui assurent d'emblée un renom international.

Aujourd'hui encore, l'Ecole royale militaire vit de la structure et de

l'esprit que lui donna le général Beernaerts. En cela se réalise le souhait par lui formulé en 1951 dans son allocution de départ : « Nous avons » fait de grandes choses ensemble ; » cette construction est viable et se » maintiendra intacte. Nous avons su » donner à cette Ecole le sens de la » grandeur ; nous lui avons fait gagner » de haute lutte son rang universitaire, un rang qu'elle n'avait pas » connu jusqu'ici ».

La raison d'un tel succès ? Sa préoccupation essentielle est d'épanouir en chacun de ses élèves, les aptitudes de chef, d'un chef loyal, courageux et exigeant, « capable de servir jusqu'au sacrifice suprême, et armé » moralement pour amener les autres » à consentir le même sacrifice ». Ce souci reste le thème constant de ses réflexions, de ses entretiens et allocutions. Lui, l'agnostique, trouve pour l'exprimer et le communiquer les mots et le talent d'un Bossuet.

« Beernaerts, un homme éloquent » notera en 1978 un élève officier, et de citer, en exemple, ce commentaire du mot « Servir » prononcé le 5 janvier 1951 :

- » Servir, c'est accomplir joyeusement sa tâche de tous les jours,
- » Servir, c'est apporter à l'accomplissement de cette tâche toute son intelligence et tout son dévouement,
- » Servir, c'est savoir s'attacher ses collaborateurs par un rayonnement enthousiaste issu du cœur plus encore que de l'esprit,
- » Servir, c'est savoir se dépenser généreusement pour le bien commun,
- » Servir, c'est aller au devant de la pensée dirigeante pour l'aider dans sa mission et lui apporter toutes les ressources d'une imagination et d'un esprit critique sans cesse en éveil,

» Servir, c'est dans un élan passionné d'ascension, tendre constamment à devenir meilleur et développer sans relâche son intelligence, son jugement et ses qualités morales,

» Servir, enfin, c'est couronner toute cette œuvre par une bonne grâce inépuisable et une affabilité qui ne se dément point ».

Cette préoccupation du service d'autrui est aussi le moteur essentiel de l'action de Georges Beernaerts au sein de la franc-maçonnerie.

Initié à Gand le 12 décembre 1925, il en gravit tous les échelons et occupa finalement les plus hautes charges. Il sut y apporter, en des heures difficiles, la même fermeté des convictions, la même clarté de décision, la même sûreté d'exécution dont il avait fait preuve dans la vie profane. Réciproquement, il trouva en elle l'inspiration morale, la réflexion éclairée et le soutien fraternel qui l'aidèrent dans l'exécution de ses lourdes tâches.

Ne disait-il pas lui-même, lors de son installation à la Grande Maîtrise : « Nous sommes venus ici, mes Frères, » non à la poursuite d'intérêts ou de » plaisirs, même élevés, mais parce » que nous voulions apporter notre » dévouement à une œuvre de fraternité et d'amour, une œuvre de tolérance et de liberté, parce que nous » voulions nous élever au-dessus de » tout ce qui divise le monde pour » n'en retenir que ce qui peut l'unir, » parce que, poussés par une soif, une » volupté de justice et de vérité, nous » avons espéré y trouver l'atmosphère » la plus favorable à leur épanouissement... »

» ... La plupart d'entre nous ont » trouvé [dans la franc-maçonnerie] » des satisfactions émotionnelles et » esthétiques inestimables. Nous avons » constaté l'intensité et la valeur d'une » action éducative qui, à elle seule, » mériterait notre mise totale à son » service ... »

» ... Si nous sommes convaincus avec
 » Sir Julian Huxley, Teilhard de
 » Chardin, que le destin de l'homme
 » est de rendre possibles un plus grand
 » épanouissement de l'individu et une
 » plus parfaite harmonie des sociétés
 » humaines, notre rôle ne peut résider
 » que dans une participation active
 » à la libération de l'homme des
 » chaînes de la peur et de l'ignorance.
 » Voilà la grande espérance du
 » monde. A nous de lui répondre par
 » un message de mesure, de progrès,
 » de concorde et de franchise totale. »

Servir, tel fut bien l'idéal constant de cet homme qui, à la suite de Chapelié, Liagre et Leman, fut un des tout grands commandants de l'Ecole royale militaire. Il laissera, dira-t-il, une œuvre inachevée. Parmi les questions qu'il eût voulu approfondir, il cite lui-même celle du « réarmement moral ».

Face à l'idéologie puissante qui nous menace, le lieutenant général Beernaerts préconisait, en 1951 déjà, celle de l'Europe unie.

« C'est la grande idée d'une Europe
 » fraternellement unie et consciente
 » du rôle qu'elle a plus que jamais
 » à jouer, qui m'apparaît propre à
 » enthousiasmer la jeunesse et à lui
 » donner la force morale de la défense », suggérait-il, et il ajoutait :
 « Avec tout ce que l'Occident a apporté
 » à l'humanité comme patrimoine de
 » civilisation, avec tout ce qu'il peut
 » offrir demain comme progrès social
 » et moral, il est encore capable de
 » susciter tous les dévouements et
 » tous les sacrifices ».

En publiant trente ans plus tard *Esprit de la résistance et conscience européenne*, le professeur Henri Bernard complétera l'œuvre ébauchée par celui qui lui avait confié l'enseignement de l'histoire militaire à l'Ecole royale militaire.

Georges Renson.

Archives de l'Ecole royale militaire, à Bruxelles, notamment les originaux des discours du lieutenant général Beernaerts.

— Renseignements aimablement communiqués par M. A.-L. Mechelynck.

L'Ecole royale militaire, Bruxelles, Service d'Information et de Documentation du Ministère de la Défense nationale, 1952.

BERVOETS (Marguerite-Juliette-Marie-Joséphine), professeur à l'Ecole normale de Tournai, résistante, écrivain, née à La Louvière le 6 mars 1914, décapitée à Wolfenbüttel (Allemagne) le 7 août 1944.

Enfant unique, de parents qui menaient une vie exceptionnellement active, Marguerite acquit, dès sa toute jeunesse, une relative indépendance à la faveur de laquelle elle se forma une personnalité qui demeura, par la suite, la marque essentielle de son caractère.

Elle fréquenta les classes primaires de l'Ecole moyenne de La Louvière et fut pendant trois ans une élève de l'Athénée du Centre qu'elle quitta pour suivre les cours du Lycée de Mons que sa mère dirigeait.

C'est au Lycée de Mons qu'elle montra, très tôt, un intérêt particulier pour le cours de littérature française. Lors des explications littéraires, ses yeux brillaient d'un enthousiasme qui, tout en demeurant calme, raisonné, faisait resplendir son regard. Dès cette époque déjà, un sens esthétique du style, aussi aigu que précoce, lui faisait apprécier la relation plus ou moins heureuse qui existait entre le sens d'une phrase et la musique de son expression verbale. Elle essayait, à son tour, de créer entre la forme et le sens, à l'occasion des sujets de rédactions qui lui étaient proposés, l'harmonieux rapport qu'elle avait décelé dans les chefs-d'œuvre littéraires.

Mais en même temps que se poursuivaient ses études, le champ des préoccupations de Marguerite, purement esthétiques d'abord, s'étendit au domaine moral.

Marguerite avait seize ans, quand elle vint à moi, avec une certaine

timidité, une certaine gaucherie dont elle ne s'est jamais départie, pour me présenter sa première poésie *Madrigal*. C'est par ce poème que commence le recueil intitulé *Chromatisme* qui réunit sa production poétique avant son entrée à l'Université de Bruxelles. Cette œuvre de jeunesse doit être considérée surtout au point de vue de l'aspect psychologique qu'elle revêt. Des réminiscences nombreuses de chefs-d'œuvre classiques montrent l'influence profonde qu'eurent, sur elle, l'école et la lecture. Les images y foisonnent, rendues par des mots choisis pour leur couleur et qui appellent et expliquent le titre du recueil. A côté d'audaces et de gaucheries, certaine note grave acquiert aujourd'hui une signification douloureuse :

« Je mourrai seul, sans bruit, à la chute d'un soir

Poudré de ce soleil qui sait combien je l'aime... ».

Est-ce aussi prescience qu'il soit question, dans la préface de *Chromatisme* du condamné à mort ?

En 1932, Marguerite entra à l'Université de Bruxelles avec le dessein d'y poursuivre des études de philologie romane. Elle fut une très brillante élève de Gustave Charlier et obtint le grade de licenciée ès lettres avec grande distinction et celui de candidate en droit. C'est à la même université qu'elle obtint les diplômes d'histoire de la musique avec distinction et d'histoire de la peinture avec la plus grande distinction.

Esprit large, curieux, heureux d'approfondir toute chose, elle partit ensuite pour l'Angleterre en vue d'y acquérir une connaissance vivante de la langue anglaise. Elle suivit, pendant un an, les cours de l'Université de Cambridge qui lui décerna un certificat de connaissance de la langue anglaise.

Rentrée en Belgique, elle fut nommée, en 1937, professeur à l'École normale primaire de Tournai et professeur de littérature française à la

section des régentes annexée à cette école. Sa puissance de travail lui permit de mener de front l'enseignement auquel elle s'adonnait avec une rare conscience et sa thèse de doctorat sur l'œuvre d'André Fontainas, thèse qui demeura, pour elle, un souci constant jusqu'à son entrée dans la Résistance. Son activité littéraire était aussi marquée par la production de plusieurs poèmes. Peu nombreux en raison de ses autres occupations substantielles, ils sont cependant la manifestation d'un monde féérique dont seules l'obsèdent les visions picturales qu'elle traduit par des mots sonores et vibrants, vraies trouvailles d'une âme musicale. L'indépendance de son caractère et le besoin de liberté lui ont fait rejeter, à cette époque, la contrainte de la rime et de la métrique du vers classique.

Grande, forte, physiquement belle, elle avait banni de son existence toute futilité. En dehors de ses occupations professionnelles et de ses recherches littéraires, elle consacrait le peu de temps libre qui lui restait, à quelques délasséments du plus spirituel électisme parmi lesquels la musique était au premier plan.

1939...1940... L'horizon politique s'enténébrait de menaces précises. Sa nature sensible voyait venir la crise tragique. Loin de se réfugier dans une tour d'ivoire, elle comprend que se dérober à l'action serait une preuve de faiblesse. Le don de soi est la plus belle affirmation de la vie. Rechercher la jouissance égoïste, même lorsqu'elle vous vient des plus pures sources de l'intelligence, c'est, pense-t-elle, se priver d'espace et de grand air. Aussi, dès les premiers instants de la guerre, Marguerite se donne corps et âme à la cause de la Liberté. Sa ligne de conduite sera tracée par les événements mais son but, dont la grandeur ne lui échappe pas, reste à jamais fixé.

Aussi, dès les premiers mois de 1941, fait-elle partie des mouvements

organisés par la Résistance. Son activité y fut débordante.

Par ses seuls moyens, à l'aide d'un matériel au début très rudimentaire, elle fait paraître un hebdomadaire clandestin *La Délivrance* et est membre de la Légion Belge. D'abord, elle fut chargée d'obtenir et de transmettre au groupement de Bruxelles des renseignements divers : troupes en garnison, passages de troupes, de matériel, de trains; puis elle devint un agent de liaison entre les groupements de Résistance de Lille et de Tournai. Tandis qu'elle recrutait de nouveaux membres pour le groupement dont elle faisait partie, elle consacrait tout son dévouement à placer en lieux sûrs les parachutistes alliés qui, descendus dans le Nord de la France, étaient chargés d'établir un réseau serré et efficace d'espionnage en vue du débarquement. Il parvint à Marguerite tout un arsenal d'armes de guerre dont elle pourvoyait notamment ceux qui se chargeaient de supprimer les traîtres particulièrement dangereux.

Dès décembre 1941, Marguerite dut avoir conscience des grands dangers qui la menaçaient car, à cette époque, elle me demanda d'être son exécutrice testamentaire et me remit un pli cacheté dont je ne devais prendre connaissance qu'à sa mort.

Août 1942... un des mois les plus tristes de la guerre. Dans l'ombre, l'armée des Résistants aide à forger la victoire dans l'ardeur et la discipline. Marguerite reçut l'ordre de se procurer des photographies du champ d'aviation de Chièvres. Elle partit avec une autre résistante. Elles furent surprises par un officier allemand au moment précis où elles photographiaient le champ d'aviation.

L'ennemi songea immédiatement à procéder à une perquisition au domicile des deux inculpées : chez l'amie de Marguerite, on ne découvrit rien de suspect; chez Marguerite, l'arsenal fut mis au jour dans une chambre murée de son appartement. Margue-

rite fut conduite à la prison d'Ath, de Tournai, puis de Mons jusqu'en 1943. Grâce au généreux dévouement d'une attachée aux services de la prison, Madame Bervoets obtint une poésie écrite par sa fille et intitulée *Orphée*. L'élan lyrique de ce poème témoigne du moral admirable de la captive.

Le 1^{er} juin 1943, Marguerite quittait la prison de Mons pour l'Allemagne. Elle vécut six mois à la prison d'Essen puis au camp de Mesum non loin de Munster et le 15 mars, elle fut transférée à la prison de Leer pour y être jugée. Après une brève plaidoirie, Marguerite fut condamnée à mort.

Elle refusa d'introduire son recours en grâce.

Marguerite, après le jugement, fut dirigée vers une destination qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de préciser.

De divers renseignements qui nous furent donnés, il semble résulter que Marguerite fut de Brême dirigée vers Brunswick où elle aurait séjourné à la prison de la Gestapo.

C'est le 7 août 1944 qu'elle fut autorisée à écrire à ses parents une dernière lettre qui, d'ailleurs, n'est jamais parvenue et, à 18h34, Marguerite fut décapitée.

La nouvelle de la fin tragique de Marguerite nous parvint le 22 juillet 1945. Elle plongeait dans la douleur la plus cruelle ses parents et ses amis qui, tout en comprenant la gravité de l'accusation, avaient gardé l'espoir de retrouver Celle dont tous les actes s'étaient uniquement inspirés du patriotisme le plus pur.

Je pris connaissance, avec l'émotion que l'on devine, de la lettre qu'elle m'avait adressée et qui accompagnait son testament. Cette lettre constitue une sorte de testament moral :

Mon amie,

« Je vous ai élue entre toutes pour » recueillir mes dernières volontés. Je » sais, en effet, que vous m'aimez

» assez pour les faire respecter de
 » tous. On vous dira que je suis morte
 » inutilement, bêtement, en exaltée.
 » Ce sera la vérité ... historique. Il y
 » en aura une autre. J'ai péri pour
 » attester que l'on peut à la fois
 » aimer follement la vie et consentir
 » à une mort nécessaire.

» A vous incombera aussi la tâche
 » d'adoucir la douleur de ma mère.
 » Dites-lui que je suis tombée pour que
 » le ciel de Belgique soit plus pur, pour
 » que ceux qui me suivent, puissent
 » vivre libres comme je l'ai tant voulu
 » moi-même. Que je ne regrette rien,
 » malgré tout. A l'heure où j'écris,
 » j'attends calmement les ordres qui
 » me seront donnés. Que seront-ils?
 » Je ne le sais pas et c'est pourquoi
 » je vous écris l'adieu que ma mort
 » doit vous livrer. C'est à des êtres
 » tels que vous qu'elle est tout entière
 » dédiée, à des êtres qui pourront re-
 » naître et réédifier. Et je songe à
 » vos enfants qui seront libres demain.
 » Adieu.

Marg. Bervoets. Le 13-11-41. »

L'immense tragédie que fut la guerre suscita des actes ignominieusement affreux. Des faits sont là, implacables qui bannirent l'espérance aussi irrémédiablement qu'aux portes de l'Enfer de Dante si quelques lumières ne s'allumaient dans la longue nuit de nos misères pour nous rassurer et y guider notre idéal.

Marguerite paraît resplendir parmi elles.

Au moment où, en pleine liberté, Marguerite écrivait son testament moral, elle avait vingt-sept ans. Par ses brillantes études, elle était entrée dans l'élite intellectuelle; elle avait acquis, du point de vue social, une situation qui, tout en réclamant d'elle un labeur qu'elle aimait, lui conférait le droit à l'aisance. Ses goûts affinés la rendaient une femme accomplie, s'émouvant tendrement au contact de la vie. Elle était, par ses talents, à l'aube de la célébrité.

C'est dans ces conditions qu'elle accepta de mourir : « pour que le ciel de Belgique soit plus pur ».

Les cendres de Marguerite furent ramenées d'Allemagne à Mons qui rendit à l'héroïne un ultime et émouvant hommage. Il n'y eut ni discours ni cérémonie. La ville de Mons était voilée; la foule était muette et dans ce silence recueilli, une cité tout entière communiait en un vibrant message d'admiration et de reconnaissance.

En 1946, le corps professoral du Lycée de Mons songea à commémorer le souvenir de sa glorieuse élève. Le ministre Buisseret, après avoir exalté l'héroïsme de Marguerite, annonça que le lycée de jeunes filles de Mons porterait désormais le nom de Lycée Marguerite Bervoets, faveur exceptionnelle puisque, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, un établissement d'instruction de l'Etat porterait un patronyme.

C'est grâce à l'initiative de Gustave Charlier que la thèse de doctorat de Marguerite Bervoets — thèse qu'elle n'eut point l'occasion de défendre — fut éditée par les soins de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, en 1949.

On ne peut passer sous silence que l'Université de Bruxelles créa un Fonds Marguerite Bervoets qui lui permet, chaque année, d'octroyer le prix Marguerite Bervoets, d'une valeur de 2.000 francs à deux étudiant(e)s, l'un(e) de 1^{re}, l'autre, de 2^e candidature en philosophie et lettres qui, de l'avis des jurys, ont subi le plus brillamment leurs examens à la session de juillet.

Marguerite Bervoets est l'auteur des ouvrages suivants : *Chromatisme* (Poèmes), Bruxelles, Librairie Vanderlinden, 1932; *L'œuvre d'André Fontainas* (thèse de doctorat), Bruxelles, 1949 (*Mémoires de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, t. XVIII).

Lucienne Balasse-Deguide.

L. Balasse-Deguide et A. Fontainas, *Marguerite Bervoets, une héroïne (1914-1944)*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1947. — P. Seghers, *La Résistance et ses poètes*, t. II, Verviers, 1978, p. 95-96.

BESME (Victor-Jean-Constant), architecte, inspecteur-voyer de la Province de Brabant puis inspecteur général du service voyer des faubourgs de Bruxelles, né à Bruxelles le 5 février 1834, mort à Saint-Gilles (Bruxelles) le 7 février 1904.

Son père Léopold Besme, maître de forges à Clabecq ayant eu des revers de fortune, Victor qui était le sixième de ses huit enfants dut très jeune prendre un emploi. Il fut attaché pendant plusieurs années au service d'une compagnie concessionnaire de chemin de fer. Entretemps il avait subi avec succès en 1854 l'examen prescrit pour être éligible au poste d'inspecteur-voyer dans les faubourgs de Bruxelles. Ce poste lui sera attribué le 28 juillet 1858 par le Conseil provincial du Brabant sur les instances de Charles Rogier, alors chef du gouvernement et ministre de l'Intérieur.

Le poste d'inspecteur-voyer avait été créé en 1842 par son prédécesseur Charles Vanderstraeten, auteur en 1846 d'un plan d'ensemble pour l'extension du Grand-Bruxelles qui n'avait été que partiellement exécuté.

Le nouveau titulaire présenta en 1862 un nouveau plan d'ensemble sous forme d'un rapport au gouverneur du Brabant. Les grandes lignes de ce plan d'ensemble, publié en 1863, seront progressivement réalisées au cours du demi-siècle suivant. Cette étude répondait en effet aux vœux exprimés publiquement par le Duc de Brabant, futur Léopold II, dans ses interventions au Sénat le 19 décembre 1860 et le 8 mai 1861. Le prince héritier avait demandé que soit établi un plan d'ensemble des travaux d'aménagement à envisager pour la capitale et ses faubourgs en fonction de leur constant développe-

ment démographique. Pour stimuler les initiatives le prince avait même proposé au gouvernement d'instituer un prix de dix mille francs-or à décerner à l'auteur du meilleur plan. La suggestion ne fut pas suivie par le gouvernement mais le plan Besme répondait en fait aux intentions princières.

Il y a tout lieu de parier que Léopold II avait fait du « Plan d'ensemble » son bréviaire en matière de travaux publics car bon nombre des projets qui y sont inscrits seront plus tard encouragés et même financés par le roi.

Les historiens de Bruxelles ont mis fréquemment en évidence à ce propos le rôle exemplaire et essentiel joué par Victor Besme dans l'expansion urbaine de la capitale. Louis Verniers constate notamment que « c'est son » immense mérite d'avoir toujours » considéré l'agglomération bruxelloise dans son ensemble sans tenir » compte des subdivisions administratives ».

Dans cette œuvre d'urbanisation, Léopold II soutint constamment l'inspecteur-voyer. La pression royale fut en effet maintes fois indispensable pour forcer les particularismes communaux et il est aujourd'hui certain que si Besme a pu réaliser une grande partie de son programme ce fut grâce à la volonté et à la participation directe du souverain. Ne citons pour exemples les plus fameux de cette collaboration royale que le parc de Saint-Gilles-Forest, l'aménagement de Laeken, les avenues de Tervueren et du Souverain et surtout les boulevards extérieurs.

Si l'on compare aujourd'hui le plan établi par Victor Besme en 1862 et une carte contemporaine, on découvre que le tracé conçu par l'inspecteur-voyer a été respecté dans ses grandes lignes, même s'il fallut plus d'un demi-siècle pour le voir enfin réalisé. L'histoire de ces boulevards constitue en fait l'étape la plus importante du développement de la

voirie bruxelloise au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

L'idée préconisée par Besme visait à réunir entre elles toutes les voies de pénétration dans la ville par la création d'une ceinture de boulevards extérieurs qu'il présentait comme une des conditions premières du développement de Bruxelles. Cette ville comptait alors trois cent mille habitants, mais Besme prévoyait déjà que son expansion démographique atteindrait le million, prévision qui devait d'ailleurs se vérifier dès 1910.

Victor Besme avait choisi l'église de Laeken, alors sur le point d'être achevée, comme point de départ d'une vaste circonférence de vingt-sept kilomètres de boulevards. Le projet avait été aussitôt retenu par l'administration des Ponts et Chaussées.

La première section mise à l'étude devait relier les communes d'Ixelles et d'Etterbeek au Bois de la Cambre. Les études préalables furent entreprises dès 1865. Mais quinze ans plus tard on en était toujours là malgré les interventions répétées du roi Léopold II. Un premier tronçon fut enfin réalisé en 1888 entre l'avenue de la Couronne et l'avenue Louise grâce à une convention intervenue entre la Commune d'Ixelles et l'Etat.

L'autre partie du boulevard Militaire, sur le territoire d'Etterbeek, entre l'avenue de la Couronne et la chaussée de Wavre ne fut terminée qu'en 1895. Entretemps, Léopold II avait imaginé d'associer à l'entreprise diverses personnalités du monde des affaires, fréquemment liées à ses projets. Seul le banquier Georges Brugmann acceptera d'intervenir mais il fallut attendre dix ans pour que celui-ci arrive à convaincre les Communes intéressées : Forest et Uccle. L'avenue Albert établie en majeure partie sur des terrains appartenant à Brugmann fut réceptionnée en 1895. De 1900 à 1909, un nouveau concessionnaire privé, Edmond Parmentier, prit en charge la réalisation des futurs

boulevards Louis Schmidt, Saint-Michel, Brand Whitlock et Reyers.

Quant à la commune de Schaerbeek, elle assumait la réalisation des boulevards Wahis et Lambermont entre 1903 et 1914. La jonction de ce dernier avec l'avenue Van Praet, terminée en 1910, représente le raccordement entre les boulevards de l'est de Bruxelles et ceux de l'ouest.

Le boulevard de Smet de Naeyer, sur le territoire de Jette ne sera terminé qu'en 1910. Le boulevard Mettwie, qui prolonge et complète la boucle sans la fermer, ne sera réalisé que bien plus tard. Entretemps l'entreprise demeura longtemps inachevée.

Le plan Besme ne cessera en fait de servir de référence aux principaux travaux d'aménagement entrepris dans la capitale jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. L'inspecteur-voyer a imprimé sa marque sur bon nombre de sites urbains. Prenons le quartier Louise. C'est Victor Besme qui signa les plans de transformation du quartier des étangs d'Ixelles et des abords de l'abbaye de la Cambre. La commune avait acquis dans ce but une propriété privée se composant de six hectares d'étangs et d'environ deux hectares et demi de digues, de jardins et de terrains avec les vestiges d'une antique abbaye aujourd'hui restaurée. C'est à Besme aussi que l'on doit le projet d'établir des jardins en pente douce entre le rond-point de l'avenue Louise et les étangs d'Ixelles. Cette idée séduisit Léopold II. Le square aujourd'hui appelé « Jardin du Roi » fut tracé en 1873 aux frais du souverain par les soins de la Compagnie Immobilière de Belgique qui lui avait vendu le terrain. Celui-ci fait aujourd'hui partie de la Donation Royale. Il représente en fait la première initiative en matière d'urbanisme totalement financée par Léopold II en faveur de la collectivité.

Besme qui était très lié au banquier catholique Langrand-Dumonceau lui avait conseillé l'achat de plusieurs

hectares de terrain entre la chaussée de Waterloo et l'avenue Louise, car le succès remporté par cette superbe promenade terminée après bien des péripéties vers 1864, devait entraîner rapidement un mouvement d'intense spéculation foncière. En l'espace de dix ans de nombreuses voies nouvelles seront tracées, provoquant une plus-value rapide et considérable des terrains contigus.

Au nord de l'agglomération, la mise en valeur de Koekelberg avait également été décidée dès 1868, suivant le plan établi par Victor Besme. La première société foncière qui s'était chargée de l'exécuter n'avait toutefois pas pu mener à bien l'entreprise. Languissante pendant une dizaine d'années l'urbanisation de Koekelberg allait être reprise en 1880 par la Société du quartier Léopold, filiale de la Compagnie Immobilière de Belgique. C'est le projet de Panthéon à ériger sur le plateau de Koekelberg pour le cinquantenaire de l'indépendance nationale qui donna une impulsion définitive à l'urbanisation de ce quartier, même si ce projet de Panthéon avait été entretemps abandonné et remplacé par celui d'une basilique.

En 1875, Victor Besme avait réalisé un plan d'ensemble de Saint-Gilles prévoyant la transformation du quartier compris entre la chaussée d'Alsenberg, la rue Théodore Verhaegen, le chemin de fer du Midi et la propriété Duden soit au total plus de quarante hectares. Une convention intervenue en 1876 entre les communes de Saint-Gilles et Forest et la Compagnie Immobilière de Belgique prévoyait que celle-ci devait faire l'acquisition soit à l'amiable soit par voie d'expropriation de toutes les propriétés nécessaires à la réalisation du plan Besme et qu'elle rétrocéderait ensuite gratuitement aux communes de Saint-Gilles et de Forest un peu plus de treize hectares de terrains destinés à être convertis en parc.

Le roi avait en effet résolu de créer sur le territoire des communes de Forest et de Saint-Gilles un vaste parc public « dans le but de procurer » à la classe ouvrière habitant la rue » Haute et ses nombreux affluents » un lieu de récréation et de promenade où elle puisse respirer un air » pur ». Léopold II offrait aux deux communes son concours financier et matériel, à la condition expresse de conserver l'anonymat. Le roi tenait à leur disposition une somme d'un demi-million de francs-or, mais il se réservait la plus entière liberté pour faire exécuter le parc, y compris le tracé, les plantations, etc. Le parc, tracé suivant le plan Besme de 1875 sera achevé en 1881. Le roi en assurera les frais d'entretien jusqu'à sa mort.

Le plan d'urbanisation de Besme et l'aménagement du parc furent incontestablement un facteur déterminant du développement urbain et démographique de cette région de l'agglomération. En quarante ans, le nombre d'habitants de Forest avait plus que décuplé!

L'ensemble constitué par le parc du Cinquantenaire, l'avenue de Tervueren et le boulevard du Souverain portent également la marque de l'inspecteur-voyer.

Les palais du Cinquantenaire ainsi que l'arcade provisoire conçue par l'architecte Bordiau en vue des fêtes du cinquantenaire de la Belgique indépendante avaient tenu compte du plan d'ensemble de Besme, qui avait prévu à cet endroit l'amorce de la future avenue de Tervueren dont la réalisation ne sera finalement entreprise que bien plus tard. C'est l'Exposition internationale de Bruxelles organisée au Cinquantenaire en 1897 qui allait fournir l'occasion de réaliser enfin cette avenue monumentale de dix kilomètres : elle devait relier les pavillons du Cinquantenaire à la section congolaise de l'exposition, établie à Tervueren. Besme qui avait conçu cette avenue

trente-cinq ans plus tôt fut encore associé à sa réalisation puisqu'il fut chargé en 1894 de faire l'évaluation des travaux.

La réalisation de cette prestigieuse artère allait du reste provoquer quelques réactions en chaîne car les perspectives de développement qu'elle allait ouvrir tout à coup à une série de communes demeurées jusque-là isolées de la capitale suscita un vif mouvement d'intérêt et d'émulation dans toute la région. C'est ainsi que, dès 1893, Auderghem demandait à être raccordée à la future avenue par une route de grande voirie à établir dans la vallée de la Woluwe, puis elle intéressa au projet sa voisine Boitsfort. L'inspecteur-voyer fut donc consulté par l'administration des Ponts et Chaussées pour le premier avant-projet de tracé du futur boulevard du Souverain.

A la même époque, la création des boulevards de ceinture au travers de la commune de Schaerbeek avait suscité divers projets d'urbanisation qui auraient pu inciter les propriétaires de parcs privés à convertir pour leur plus grand profit ces vastes étendues en terres de rapport. Léopold II qui avait le souci constant de préserver des espaces verts au cœur de la ville, fut ému par cette perspective. Il alerta aussitôt l'inspecteur-voyer afin d'éviter le morcellement de ces domaines. Besme établit un projet suivant lequel le boulevard de ceinture se développerait en courbe et en corniche sur la crête des collines surplombant les jardins de la vallée Josaphat. Suivant le vœu du roi, ceux-ci seraient transformés en parc public.

C'est encore Besme qui dut intervenir en qualité d'intermédiaire de la Province de Brabant auprès de la commune de Schaerbeek pour obtenir l'autorisation de faire acheter discrètement — pour le compte du roi — les arbres du domaine Martha dont la propriétaire s'opposait à l'expropriation. Elle avait même décidé de

mettre en vente les peupliers séculaires de son parc. Il fallut bien pourtant que Madame Martha cédât devant la volonté royale et c'est encore Victor Besme qui signa le plan d'aménagement du parc Josaphat, ouvert au public en 1904.

Constamment consulté par le souverain pour l'aménagement de l'agglomération bruxelloise qui était de son ressort, l'inspecteur-voyer sera également amené à donner son avis pour d'autres régions du pays.

Ostende, par exemple, avait annexé en 1899 le territoire de Mariakerke et avait confié à l'ingénieur de la ville le plan d'urbanisation des terrains incorporés. Ce projet n'avait pas eu l'agrément de Léopold II qui préféra en confier l'étude à l'urbaniste de la capitale. Malgré quelque opposition au sein du conseil communal d'Ostende, le plan Besme pour Mariakerke sera finalement adopté en 1900.

D'autres administrations communales consultèrent spontanément Victor Besme, entre autres Anvers, Charleroi et aussi Verviers qui le chargea de diverses études de quartiers et d'un plan d'ensemble de la ville. Il fut d'ailleurs un des fondateurs et longtemps le président des Tramways Verviétois.

On peut mettre également au crédit de Victor Besme le souci de promouvoir une véritable politique de logements sociaux. Dans son rapport annuel de 1866, il condamne la politique de loyers usuraires pratiquée par les propriétaires de logements modestes, voire de taudis, à l'égard de la population ouvrière. Pour y remédier l'inspecteur-voyer propose la construction de cités ouvrières salubres et bon marché. Cet appel fut entendu car une « Société anonyme des habitations ouvrières dans l'agglomération bruxelloise » fondée en 1868 sous le patronage de la Société Immobilière de Belgique répondit au vœu émis par Besme en construisant pour la seule année 1869 trois cents

maisons ouvrières à loyer modeste situées à Anderlecht, à Saint-Gilles et à Schaerbeek suivant les normes d'économie et de confort requises. Besme ne trouvait pourtant pas suffisante cette initiative privée et il recommandait aux commissions d'assistance publique de l'agglomération de suivre cet exemple pour leur compte. Certaines d'entre elles le suivirent.

Victor Besme avait brillamment exercé pendant trente-sept ans ses fonctions d'inspecteur-voyer lorsque la province du Brabant voulut rendre hommage aux services éminents qu'il avait rendus en le nommant inspecteur général du service voyer des faubourgs de Bruxelles. Ce titre d'inspecteur général lui fut octroyé le 18 juillet 1895 à titre personnel et par dérogation car il n'avait été conféré jusque-là que par le gouvernement et seulement aux fonctionnaires supérieurs de l'administration centrale.

Parallèlement à sa carrière particulièrement féconde de fonctionnaire provincial, Victor Besme réalisa également une importante œuvre d'architecte. Outre quelques maisons et hôtels particuliers, il signa les plans de multiples bâtiments publics, tels que l'ancienne maison communale de Saint-Gilles, les abattoirs de Molenbeek et de Schaerbeek, des écoles à Molenbeek, Laeken et Cureghem. Pour le Ministère de la Guerre il construisit le Tir National qui fut réputé à l'époque le plus moderne d'Europe et dont les plans furent demandés notamment par le gouvernement français. On lui doit aussi les dépôts de mendicité de Merxplas, de Hoogstraeten, de Wortel et de Reckheim et des asiles à Gheel et à Bruges. Il construisit également l'église et le presbytère de Saint-Gilles, l'église et le collège Saint-François-Xavier à Verviers et le Collège du Sacré-Cœur à Charleroi. Le Puhon Pierre le Grand à Spa est aussi son œuvre.

Victor Besme fut un des promoteurs de la Société Belge des Ingénieurs et

BIOGR. NAT. — t. XLIII.

Industriels. Il fut aussi président de la Section des Travaux Publics et des Sciences appliquées de l'Union Syndicale, une association pour la défense des intérêts du commerce et de l'industrie, sorte d'ancêtre de l'actuelle Fédération des Entreprises de Belgique.

Victor Besme a laissé en outre diverses brochures relatives à ses activités d'inspecteur-voyer. En 1860 il publie *De l'avenir des Faubourgs de Bruxelles*; en 1863 paraît le fameux rapport adressé l'année précédente au gouverneur du Brabant sous le titre : *Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise*; en 1866 sort de presse la suite de ce travail, adressé cette fois sous le même titre au ministre de l'Intérieur. Seront aussi publiés divers rapports intitulés *De la situation de la voirie dans les Faubourgs de Bruxelles* en 1860 (1861), en 1861 (1862), en 1868 (1869), en 1869 (1870). Besme publia encore des études sur l'assainissement de la Senne (1864) et sur le débit des sources de Modave (1891).

Liane Ranieri.

Archives Willems de Laddersous.

V. Besme, *Plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise. Rapport au gouverneur du Brabant*, Bruxelles, 1863, 64 p. — G. Jacquemyns, « Victor Besme et le Grand Bruxelles », dans *Le Flambeau*, 14^e année, n° 9, septembre 1931, p. 160-176. — G. Jacquemyns, *Histoire contemporaine du Grand Bruxelles*, Bruxelles, 1936. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, 5 vol., Bruxelles, 1960-1963. — L. Ranieri, *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, 1973. — L. Verniers, « Les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795 », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 37, 1934, p. 84-220. — L. Verniers, *Bruxelles et son agglomération de 1830 à nos jours*, Bruxelles, 1958.

BOLOTINE (Mina), née VERHOEVEN (*Guiljelmina-Ludovica*), chanteuse

et artiste lyrique, née à Anvers le 20 avril 1904, y décédée le 13 septembre 1973.

Ayant épousé le 19 juillet 1927 le pianiste anversoï Bolotine, la jeune femme prit ce nom lorsqu'elle débuta au théâtre. C'était une musicienne accomplie, ayant fait au Conservatoire d'Anvers des études de piano, d'harmonie, de contrepoint et de musique de chambre. Chantonnant, aimant les *Lieders* de Schubert et de Schumann, elle décida, suivant les conseils de proches, d'étudier également le chant et c'est au Conservatoire d'Anvers qu'elle prit ses premières leçons. Mais elle va bientôt suivre aussi les cours du professeur néerlandais réputé, M^{me} Norderweerd-Redingius, qui avait fait une belle carrière de concertante ; elle fut aussi à Berlin auprès de Lotte Lehmann, étudiant ensuite la mimique théâtrale à Paris auprès du mime Vague.

Ainsi armée, elle aborde enfin le théâtre, chantant en français, au début des années trente à Verviers. Mais bientôt l'Opéra flamand d'Anvers la réclame, de même que le Théâtre de La Monnaie et c'est dans ces deux théâtres qu'elle fera l'essentiel de sa carrière. Sa voix de mezzo-soprano, bien timbrée, large, volumineuse, lui permit d'aborder tous les grands rôles de la spécialité comme Hérodiade, Amnérís, la Favorite, Dalila de *Samson et Dalila*, Ortrude de *Lohengrin*, Vénus de *Tannhäuser*, Fricka de *Die Walküre*, Hérodiade de *Salomé*, Margared du *Roi d'Ys*, Erda de *Siegfried* et Fricka de *Rheingold*, etc. Elle fut aussi un *Orphée* remarquable et ses études poussées, de chant et de mimique théâtrale, firent d'elle, non seulement vocalement, mais aussi scéniquement, par le sens des attitudes, une grande interprète du rôle. Ensuite, elle créa à La Monnaie certains opéras de Giancarlo Menotti, notamment le rôle de la Mère du *Consul*, ainsi que Baba la Turque ou la Femme à Barbe du *Libertin* de Strawinsky ; les rôles de Charlotte de *Werther* et de *Carmen*

faisaient aussi partie de son répertoire et vocalement lui allaient à ravir, mais son physique assez imposant la desservait scéniquement. Dans *Electra* de Richard Strauss elle était une Clytemnestre tout à fait remarquable, physiquement et vocalement. Vers la fin de sa carrière, à la suite d'un phénomène physiologique, sa voix de mezzo se transforma et elle devint celle d'un grand soprano dramatique, lui permettant d'aborder avec succès les trois Brunehilde du *Ring* de Richard Wagner, ainsi que les rôles d'Isolde et de Kundry, cependant qu'elle conservait celui d'Ortrude.

Mina Bolotine alla en 1956 et 1957 à Bayreuth, y interprétant Fricka et une Norne. Elle parut aussi sur scène dans différents théâtres allemands, notamment à Cologne et à Düsseldorf ; quelques grands théâtres de la province française la virent dans divers rôles de son répertoire.

En 1948, Mina Bolotine était devenue professeur de chant au Conservatoire royal de Bruxelles, prenant sa retraite le 1^{er} août 1969.

En 1958, elle accepta le poste de directeur de l'Opéra flamand d'Anvers et, tout en suscitant de vives critiques, elle en réorganisa les structures, rajeunissant les cadres et montant des spectacles tout à fait remarquables. Elle quitta ses fonctions en 1960-1961, ayant accompli un mandat de trois ans.

Nestor Bemaus.

Souvenirs de l'auteur.

J. Salès, *Théâtre royal de La Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, [1971], p. 327-328. — R. Verbruggen, *Vlaamse Opera-Antwerpen. Gedenkklinken. 1893-1963*, Anvers, 1965.

BOSCH (Jérôme), artiste peintre (1), né à Bois-le-Duc (Pays-Bas) vers 1450, y décédé en 1516.

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie Nationale*, t. I^{er}, Bruxelles, 1866, col. 149-150.

Bosch semble avoir été un peintre connu et apprécié de son vivant. Un document conservé aux Archives de Lille signale la commande à Bosch d'un triptyque représentant *Le Jugement dernier*. L'œuvre commandée par Philippe le Beau n'est pas identifiée avec certitude. Après sa mort, Bosch eut encore de nombreux admirateurs. Au XVI^e siècle, Philippe II acquit par achat ou confiscation plusieurs œuvres importantes de Bosch : en particulier, *Le Jardin des Délices*, *Les Péchés capitaux*, *L'Épiphanie...* tous conservés au Prado. *La Tentation de saint Antoine* (Lisbonne) a sans doute été achetée au XVI^e siècle par un humaniste portugais Damião de Gois. Elle appartenait au XIX^e siècle à la famille royale portugaise et entra au musée national d'art antique de Lisbonne au début du XX^e siècle.

Au XVI^e siècle, on signale trois tableaux de Bosch à Venise chez le cardinal Grimani.

Le cardinal de Granvelle commanda des tapisseries de Bruxelles d'après *Le Chariot de foin* et *Le Jardin des Délices* ; ces tapisseries furent terminées avec d'autres en 1566. Le Duc d'Albe commanda peu après des tapisseries semblables (Les tapisseries conservées au Prado proviennent d'une de ces deux séries).

Au XVII^e siècle, l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas et grand amateur d'art possédait dans ses collections un *Jugement dernier* attribué à Bosch (sans doute celui de Vienne). La célébrité du peintre portait surtout sur l'aspect fantastique des œuvres. Ses enfers frappaient l'imagination. C'est d'ailleurs l'aspect qu'en ont retenu ses nombreux imitateurs.

Une trentaine de textes conservés à Bois-le-Duc font mention de Jérôme Bosch ou de membres de sa famille. Celle-ci est peut-être originaire d'Aix-la-Chapelle si on se réfère au sens du nom van Aken. Le grand-père de Jérôme, Jan, mourut à Bois-le-Duc

en 1454, son père, Antoine, avant fin 1480. Si la date de naissance de Jérôme n'est pas connue, on sait qu'en 1480-1481 il est cité en tant que « die maelre » lors de l'achat à la Confrérie Notre-Dame de volets d'un retable. En se basant sur un document de 1494 où il participe à une transaction financière et sur l'âge que Bosch semble avoir sur le portrait du *Recueil d'Arras*, la plupart des auteurs situent sa naissance vers 1450 ou dans les années qui suivent immédiatement.

On ne connaît rien concernant les années d'apprentissage du peintre. On peut cependant raisonnablement penser que Jérôme commença à travailler dans l'atelier de son père ou de ses trois oncles, tous quatre cités comme peintres. Son frère Goossen († 1497) était également peintre. On ignore cependant si Bosch fréquenta d'autres ateliers ou fit des voyages. Sa présence à Bois-le-Duc est signalée de manière très régulière par les archives. Ses voyages, s'ils ont eu lieu, durent s'effectuer soit avant 1474, première mention de Jérôme, soit pendant les courtes périodes pendant lesquelles les archives ne le citent pas. La proximité d'Anvers, de Cologne ou de Haarlem par exemple lui ont permis d'y faire de brefs séjours, mais rien n'autorise de l'affirmer. Concernant la production même du peintre, les archives de Bois-le-Duc signalent des travaux auxquels le peintre prit part tels qu'un panneau reprenant les noms de tous les membres morts ou vifs de la Confrérie Notre-Dame (1491-1492). En 1493-1494, on signale la commande à Willem Lombart de vitraux à exécuter suivant des cartons de Bosch et sous sa surveillance. En 1503-1504, les apprentis de Bosch sont payés pour avoir fait des écussons pour la Confrérie. En 1508-1509, Bosch est consulté concernant la polychromie d'un retable de Notre-Dame. En 1511-1512, Bosch est payé pour un modèle de croix et, l'année suivante, on propose de le payer pour avoir fait un

modèle de lustre. Mais le texte le plus intéressant concernant les œuvres de Bosch est celui de septembre 1504 conservé aux Archives départementales du Nord à Lille et dans lequel Philippe le Beau paie à Bosch la somme de trente-six livres pour « un » grant tableau de paincture de neuf » pietz de hault et unze pietz de long. » Ou doit estre le Jugement de dieu » assavoir paradis et Infer... ». On a identifié ce tableau avec le fragment de Munich ou avec un tableau disparu, dont *Le Jugement* de Vienne serait la copie réduite. Si on pouvait retrouver avec certitude de quel tableau il s'agit, on aurait un élément important et peut-être le seul pour établir la chronologie des œuvres de Bosch. Par ailleurs, les archives qui signalent plusieurs transactions immobilières de l'un ou l'autre membre de la famille Van Aken laissent supposer que celle-ci jouissait d'une certaine aisance. La femme de Jérôme, Aleyt, fille de Goyart van den Merenne (mariés avant le milieu de l'année 1481) possédait également quelques biens ou en hérita. A plusieurs reprises, Bosch reçoit chez lui ses confrères de la Confrérie de Notre-Dame, soit au cours du banquet du cygne, soit pour un repas funéraire (1488-1489, 1498-1499 et 1510) ou bien paie sa participation à un banquet de la Confrérie.

Il semble avoir été un membre influent de cette Confrérie de Notre-Dame. La date des obsèques de Bosch est connue par un texte du 9 août 1516 ; on signale que les frais ont été payés par ses amis. Enfin dans un *Obitus fratrum* rédigé vers 1575, le décès du peintre est signalé également en 1516 et l'auteur, Maarten Sheeren, ajoute à côté du nom « Jheronimus Aquen alias Bosch » un commentaire : « Insignis pictor ».

Ces documents donnent toute une série de renseignements concernant Bosch mais l'activité même de l'artiste reste peu connue.

On possède aussi des descriptions d'œuvres attribuées à Bosch dans des

textes du XVI^e siècle. Il est sans doute question du *Jardin des Délices* en 1517 à la cour de Nassau à Bruxelles et dans l'inventaire des biens de Guillaume d'Orange en 1568. *La Tentation de saint Antoine* de Lisbonne aurait été acquise comme on l'a dit, entre 1523 et 1544 par un Portugais Damião de Gois. L'idée que l'on se faisait de Bosch au XVI^e siècle ne tient compte que d'un aspect — le plus spectaculaire — de l'œuvre : « faiseur de diables », « inventeur de choses fantastiques et bizarres ». Au XVII^e et au XVIII^e siècles, les critiques continuent à citer Bosch et ses enfers surtout. Les premières études plus approfondies de l'œuvre de Bosch datent de la fin du XIX^e siècle avec Justi, Dollmayr... Depuis, l'œuvre de Bosch a été traitée par de nombreux critiques et historiens de l'art dont les recherches ont été fructueuses à de nombreux points de vue, mais ne satisfont pas entièrement encore dans les domaines de l'interprétation, de la chronologie ou de l'authenticité même. La variété des opinions souvent contradictoires est d'ailleurs révélatrice de l'art de Bosch et de la complexité de son œuvre.

De nombreux artistes se sont largement inspirés des œuvres du peintre de Bois-le-Duc, surtout de ses enfers et de ses tentations comme Mandijn, Peter Huys.

De nombreuses copies reprenant des éléments de l'œuvre de Bosch témoignent aussi de l'intérêt que l'on porta à l'artiste (*Le Jugement dernier* de Bruges paraît une somme d'emprunts à des tableaux considérés comme authentiques de Bosch).

Problèmes d'attribution.

Un seul texte d'archive — on l'a vu — parle avec une certaine précision d'une œuvre commandée à Bosch en 1504. Mais il ne permet aucune certitude.

Certains tableaux sont signés, ce qui est relativement peu fréquent à la fin du XV^e siècle. Ils portent : Hieronymus Bosch en caractères gothiques.

Certains triptyques sont signés sur le panneau central (*L'Épiphanie* du Prado; *La Tentation de saint Antoine*, Lisbonne; le *Retable des Ermites*, Venise; retable de sainte Wilgesforte, Venise; *Le Chariot de foin*, Prado) tandis que *Le Chariot de foin* de l'Escurial est signé sur le volet gauche. *Saint Jean à Patmos*, sans doute volet de polyptyque, est signé. Par contre, *Le Jardin des Délices*, *La Nef des fous*, *Les Visions de l'au-delà*, *L'Ecce homo* de Francfort ne portent pas de signature. Il est vrai que ces œuvres ont perdu leur cadre original sur lequel pouvaient figurer des mentions en relation avec l'attribution. Des tableaux, qui ne peuvent manifestement pas être attribués à Bosch, portent parfois une signature. La signature n'est donc pas un critère valable.

Les autres critères, style, technique, dessin sous-jacent, etc... doivent donc être étudiés de même que le contenu de l'œuvre.

Certains auteurs, en se basant sur des critères de style, ont établi une évolution des œuvres. Mais, si chez la plupart des auteurs certains tableaux sont effectivement placés en début ou en fin de carrière, il reste une série d'œuvres dont la situation varie d'un auteur à l'autre. Ainsi, *L'Excision de la pierre de la folie*, *Les Péchés capitaux* et *Les Noces de Cana* sont considérés généralement comme des œuvres de jeunesse. *Le Portement de croix* de Gand est presque unanimement considéré comme une œuvre tardive et même comme la dernière œuvre connue de Bosch. Un même auteur varie parfois d'opinion au cours des années et bouleverse une chronologie établie quelques années auparavant. Le style de Bosch est d'ailleurs assez difficile à définir. Les personnages ne répondent pas aux mêmes canons, on trouve des personnages trapus à faces larges comme certains bourreaux ou spectateurs de *L'Ecce homo* de Francfort, comme les hommes et femmes qui peuplent les scènes des *Péchés capi-*

taux. Dans *L'Adoration des mages* de New York, œuvre contestée, ces mêmes caractères apparaissent. *Saint Jacques* du revers du *Jugement dernier* de Vienne, *Saint Jean-Baptiste* (Madrid, Musée Lazaro Galdiano), certains bourreaux du *Portement de croix* (Madrid, Palacio Real), *Saint Christophe* (Rotterdam) ont des visages larges, des têtes relativement grandes; leurs corps sont solidement charpentés. Ces caractères ne se retrouvent pas du tout dans les corps aux formes peu marquées des nus du *Jardin des Délices*, ou du *Jugement dernier* de Vienne. Les mêmes types minces aux visages maigres se retrouvent dans le *Triptyque des Ermites* (Venise), *Saint Jérôme* (Gand), *Les Visions de l'au-delà* (Venise), *La Nef des fous* (Paris, Louvre). La composition générale dans laquelle le ciel n'occupe qu'une faible partie du tableau, l'horizon montant très haut et le point de vue du spectateur dominant la scène représentée, est fréquente (*L'Épiphanie* du Prado, *Saint Christophe* ou *Saint Jean à Patmos*). La profondeur du paysage est particulièrement marquée dans *Saint Jean à Patmos*. Cette profondeur est obtenue par des dégradés de tons, les premiers plans sont très colorés; les plans intermédiaires présentent des camaïeux de verts tandis que les lointains sont bleutés et baignent dans une légère brume. Le paysage de *L'Épiphanie* du Prado est traité en camaïeux de jaunes. Les premiers plans sont constitués d'herbe rase sans les touffes d'herbe ou les plantes fleuries qu'on trouve chez beaucoup de Primitifs flamands ou hollandais. Cependant, dans *Le Saint Antoine* du Prado, le premier plan présente une grande variété de plantes rendues avec précision.

La plupart des scènes représentées par Bosch sont placées devant un paysage, les villes occupent les lointains. Les paysages urbains sont plus rares (*L'Ecce homo* de Francfort, *Saint Bavon* au revers du *Jugement dernier* de Vienne, *L'Envie des Péchés capitaux*). Les scènes d'intérieur sont

peu nombreuses (certaines scènes des *Péchés capitaux*, *Les Noces de Cana*, *La Mort de l'avare*).

La succession des plans de certains tableaux est assez particulière. Un premier plan, qui constitue une sorte d'avant-scène, groupe des personnages ou des éléments accessoires de la scène principale qui est elle-même placée sur une petite éminence, rocher, construction... et qui domine le vaste paysage dont il a été question plus haut (*Saint Jérôme* de Gand, *Saint Jean-Baptiste* de Madrid, *La Tentation de saint Antoine* de Lisbonne). *Le Portement de croix* de Vienne et les deux *Ecce homo* (Francfort et Philadelphie) sont très nettement construits sur deux niveaux justifiés, dans le cas des *Ecce homo*, par le sujet du tableau. Certaines compositions sont de caractère plus équilibré et plus statique que d'autres. C'est le cas du *Triptyque de sainte Wilgeforte* (Venise), de *La Crucifixion* de Bruxelles, de *Saint Jean à Patmos* (Berlin), du *Couronnement d'épines* (Madrid, Londres). Les personnages sont placés en masses équilibrées de part et d'autre du personnage principal. *L'Épiphanie* du Prado présente aussi un grand équilibre entre les personnages, l'étable malgré son toit disloqué occupe une position centrée paradoxalement stable. Ailleurs, comme dans *Saint Jérôme* de Gand, le corps de l'ermite est placé en oblique et marque une limite entre le paysage calme et serein et le premier plan envahi de monstres diaboliques. Cette même division oblique est très nette dans *Le Portement de croix* de Madrid (Palais royal) et dans celui de Gand. Cependant, la composition de ce dernier est assez particulière en ce sens que tout fond a pratiquement disparu (on notera que Bosch a aussi supprimé certains fonds dans d'autres œuvres : *Le Couronnement d'épines* de Londres et de Madrid, *L'Ecce homo* de Philadelphie) en les traitant en couleur uniforme, en or notamment). Seules les têtes des personnages apparaissent et quel-

ques éléments, la croix, le voile, des armes, servent à situer la scène. La force expressive du *Portement de croix* est accentuée et porte sur le contraste entre les visages méchants ou bêtes des bourreaux, et celui du Christ qui présente une sérénité tout intériorisée sans le pathétique des larmes et du sang fréquent à la fin du moyen âge.

Les vêtements des personnages sont en général simples et permettent difficilement de les situer dans le temps. Quelques donateurs portent cependant des vêtements plus significatifs et par comparaison avec des vêtements semblables portés par des personnages de miniatures ou de tableaux datés permettent une certaine approximation. Ainsi le vêtement à décolleté carré de la donatrice de *L'Épiphanie* du Prado existe vers 1500. Le vêtement de sainte Wilgeforte paraît antérieur. Le donateur du *Christ en croix* de Bruxelles est coiffé d'un bonnet qu'on retrouve dans certains tableaux de Bouts (mort en 1475).

D'autres éléments de détail des tableaux ne permettent pas de mieux situer les œuvres. Un élément caractéristique de certaines œuvres allemandes et flamandes est le « spijkerblok » ou bloc hérissé de clous que le Christ porte attaché à la ceinture dans les portements de croix ou les Christ attendant la mort. Mais cet élément est déjà moins fréquent à l'époque de Bosch aux Pays-Bas. Les autres objets qui apparaissent dans les tableaux de Bosch ne permettent pas, semble-t-il, de tirer des conclusions au point de vue de la datation des œuvres. Il s'agit d'objets familiers qui acquièrent cependant un caractère très particulier par le rôle qu'ils jouent dans certains tableaux. Ainsi dans les enfers, les objets sont démesurément agrandis par rapport à la taille des damnés et ce n'est que la différence d'échelle qui leur donne un rôle d'instruments de torture (instruments de musique, lanterne, cruches, etc. dans l'enfer du *Jardin des*

Délices). Ailleurs cependant les objets familiers sont transformés en monstres et deviennent des figures diaboliques (cruche-arrière-train dans *La Tentation de saint Antoine*). Les métamorphoses les plus extraordinaires concernent cependant les animaux et les végétaux. Dans *Le Jardin des Délices* (panneau central), les fleurs, les fruits, les oiseaux, les papillons ne sont monstrueux que par un changement d'échelle, ils sont par ailleurs peints au naturel avec une grande précision. Dans les enfers par contre, ces éléments subissent des métamorphoses, des arbres affectent la forme d'œufs plantés sur des racines, des hommes à têtes d'oiseaux ou de batraciens, des poissons à pattes humaines, des têtes posées sur des jambes sans corps, des lézards ailés, des monstres à nez en trompette, des démons vêtus d'armures grouillent parmi les damnés et leur infligent des tourments qui rappellent par certains côtés des tortures infligées au nom de la justice aux XV^e et XVI^e siècles.

Certains de ces monstres éclatent de couleurs si vives et si brillantes qu'ils en acquièrent une beauté sulfureuse comme dans *Le Jugement dernier* de Munich.

Dans *Le Jardin des Délices* ou dans les tableaux mettant en scène des ermites, de somptueuses plantes déroulent leurs maléfices; elles sont hérissées de ronces et d'épines, d'énormes baies creuses éclatées (*Saint Jean-Baptiste*, Madrid; *Saint Jérôme*, Gand et Venise).

Dans les scènes de la Passion (*Couronnement d'épines* et *Portement de croix*), ce sont les faces grimaçantes des bourreaux qui perdent presque leur aspect humain. Ailleurs, cependant, les visages sont peu individualisés, on l'a déjà dit, même les donateurs ne paraissent pas traités à la manière de portraits comme chez Van Eyck ou Van der Weyden. Lorsque les visages acquièrent plus d'individualité, les auteurs y voient souvent un autoportrait de Bosch (*Cou-*

ronnement d'épines de Madrid, l'homme nu-tête à gauche).

La technique du peintre présente certains aspects qui se retrouvent dans de nombreux tableaux. La couche picturale est en général très mince (au point de laisser apparaître le dessin comme dans *La Mort de l'avare*). Quelques empâtements de couleurs claires, blanc, jaune, viennent souligner la lumière qui éclaire un relief. On retrouve un grand nombre de ces accents sur les armes et objets métalliques, mais ils illuminent aussi les yeux des personnages ou des animaux, marquent les poils de barbe (*Le Vagabond* de Rotterdam), les dents des bourreaux (*Le Portement de croix* de Gand). Quelques traits légers de couleur marquent les rugosités des fruits (*Saint Jérôme* de Gand) ou suffisent à silhouetter les oiseaux ou les feuilles des arbres (*Paradis du Jardin des Délices*). Cette vivacité de touche est particulièrement visible dans les grisailles, dans lesquelles sur un fond de camaïeux de gris ou de bruns, l'artiste pose de fines touches de couleur blanche qui indiquent les personnages par quelques traits très légers (Revers de *Saint Jean à Patmos*, Berlin ou revers de *La Tentation de saint Antoine* de Lisbonne). L'utilisation d'accents est cependant la plus spectaculaire dans le fragment du *Jugement dernier* de Munich, où ces accents clairs contrastent violemment avec le fond sombre de l'enfer.

Depuis un quart de siècle, se développent les analyses technologiques de l'œuvre de Bosch basées sur l'emploi des méthodes de laboratoire.

A l'occasion de sa restauration, *Le Portement de croix* de Gand a pu être examiné (Van Schoute, 1959).

Le dessin sous-jacent d'un certain nombre d'œuvres a été réparti en trois manières différentes (Van Schoute, 1967) que Filedt Kok ramène à deux en 1974, tout en élargissant la comparaison avec des dessins indépendants. Des bases ont été jetées

pour l'étude de *La Tentation de saint Antoine* de Lisbonne montrant notamment d'importants changements de composition dans le panneau central (Viana, Moura, Van Schoute, 1972). Le dessin sous-jacent visible à l'œil nu du *Jardin des Délices* et du *Chariot de foin* (Madrid, Prado) a été examiné attentivement par P. Vandenbroeck (1982). Un essai de synthèse des différentes études sur le domaine a été réalisé par R. Van Schoute et M. Van Schoute-Verboomen (1982).

Au point de vue des sujets on peut distinguer quatre grands groupes parmi les œuvres attribuées à Bosch.

Les tableaux satiriques et moralisateurs qui groupent des œuvres de petites dimensions et dans lesquels l'artiste se moque avec assez d'humour des travers de ses contemporains médecins et faux savants, religieuses et moines. Dans *L'Excision de la pierre de la folie* (Madrid), Bosch prend pour cible un médecin dont le faux savoir est symbolisé par l'entonnoir qui le coiffe. Un moine et une religieuse assistent à la scène et encouragent le malheureux dont la crédulité fait les frais de la prétention du médecin. Cette œuvre placée généralement au début de la production de Bosch porte autour du tondo central un distique en caractères gothiques : « Meester snijt die Keye ras

» Myne name is Lubbert Das » (Maître coupe les pierres, mon nom est blaireau niais). A la même veine appartient *L'Escamoteur* de Saint-Germain-en-Laye souvent considéré comme une copie d'après un original de Bosch. La bêtise humaine est ici aussi la cible du peintre, un niais qui en avale des grenouilles est à ce point subjugué par les boniments du charlatan qu'il ne s'aperçoit pas qu'un moine feignant l'innocence lui dérobe sa bourse sous le regard amusé d'un enfant et des autres spectateurs. Un dessin, conservé au Louvre, reprend le même sujet mais la seconde partie de la satire (le vol de la bourse) est absente. *La Nef des fous* (Louvre) et

L'Allégorie des plaisirs (New Haven) présentent de nombreux points communs au point de vue de la technique et au point de vue matériel. L'examen des deux panneaux aux rayons X permet de les considérer comme deux éléments d'un même tableau qui aurait pour sujet les péchés capitaux (?). Certains y ajoutent *La Mort de l'avare* (Washington), dont il existe aussi un dessin (Louvre) dans lequel la perspective a subi quelques modifications par rapport au tableau.

Le Fils Prodigue (Rotterdam) ou *Le Vagabond* est peu coloré. L'artiste y a utilisé un camaïeu de jaunes et de gris qui accentue la grisaille du sujet. Tuttle considère que l'homme ici tourne le dos volontairement aux biens de ce monde tandis que le vagabond des revers du *Chariot de foin* serait devenu pauvre contre son gré et à cause de ses vices. La scène est ici aussi inscrite dans un tondo, forme qui semble avoir été fort appréciée par Jérôme Bosch.

Les vies de saints forment un deuxième groupe important parmi les œuvres de Bosch. Il s'agit en général de tableaux à un seul personnage principal, le saint entouré d'éléments ou de personnages accessoires. Le *Triptyque des Tentations de saint Antoine* (Lisbonne) est le seul de ces tableaux à grouper autour du saint un grand nombre de personnages et le seul triptyque de Bosch dont les volets et le panneau central illustrent le même sujet, les tentations de saint Antoine reprises à *La Légende dorée*. Le diable enlève le saint dans les airs puis le laisse tomber sur le sol. Le saint est ramené par ses confrères dans sa cabane transformée en bordel et métamorphosée en homme à quatre pattes. Dans le volet droit, on retrouve la scène de séduction qui a le plus souvent été représentée dans *Les Tentations de saint Antoine*. Le panneau central est plus étonnant. A genoux devant une niche où se dresse un crucifix que le Christ vivant montre du doigt, le saint tourne le

visage vers le spectateur et esquisse un geste de bénédiction. Le feu saint-Antoine ou ergotisme était une maladie répandue au moyen âge. Les Antonites avaient ouvert des hôpitaux dans lesquels ils se consacraient spécialement aux malades atteints de cette terrible maladie qui rendait estropié (plusieurs estropiés apparaissent dans le tableau). L'examen du tableau pratiqué en laboratoire a révélé d'importants changements de composition au centre du panneau central. Le saint était agenouillé devant une grande tente dans laquelle des hommes et des femmes entouraient une table ronde. Le Christ et la croix étaient absents de la composition. Ce changement important indique un changement de conception de l'œuvre elle-même.

A Venise (Palais des Doges) sont conservés deux triptyques attribués à Bosch, mais dont l'état de conservation est peu heureux. Des zones très noires ou très usées rendent la lecture des œuvres assez difficile. Des donateurs occupaient plus de la moitié de la hauteur des volets du *Triptyque de sainte Wilgeforte*, il semble qu'ils aient été recouverts à une époque lointaine, peut-être par Bosch lui-même et remplacés par saint Antoine à gauche et par deux personnages qui semblent avoir un rapport avec la scène centrale sur le volet droit. Au centre, la sainte crucifiée porte un vêtement rouge à pans flottants, des personnages sont groupés au pied de la croix. A droite, somptueusement vêtus quelques hommes importants regardent vers la sainte ou vers le spectateur. A gauche la foule semble frappée de stupeur. Deux personnages richement vêtus semblent particulièrement frappés par la douleur ou l'effroi. Un grand paysage s'étend derrière la croix. Dans le second *Triptyque, dit des Ermites*, les trois panneaux illustrent certains aspects de la légende de saint Antoine sur le volet gauche, de saint Gilles sur le volet droit et de saint Jérôme au centre. Celui-ci vêtu du rouge de

sa fonction de cardinal est agenouillé sur une plate-forme devant un trône décoré de bas-reliefs représentant la licorne, symbole marial, Judith et Holopherne et une scène plus burlesque : un homme tombe tête la première dans une ruche. La métamorphose des plantes qui entourent le saint se retrouve dans l'autre représentation de *Saint Jérôme* conservée à Gand. Mais dans le tableau de Gand, les coloris sont francs, rouge, vert, avec la grande tâche blanche du vêtement du saint étendu de tout son long et tenant une croix entre les bras. Un paysage très calme s'étend derrière le saint jusqu'à un lac. Une petite église brabançonne dresse son clocher entre les arbres. Les métamorphoses végétales diaboliques n'entament pas la sérénité du saint.

Dans *Saint Jean à Patmos* (Berlin), *Saint Jean-Baptiste* (Madrid), *Saint Christophe* (Rotterdam) ou *Saint Antoine* (Madrid), l'artiste a représenté le saint dans un grand paysage dont il occupe le premier plan ; cependant une sorte d'avant-scène où des éléments accessoires sont représentés (diable, monstres, agneau ...) précède la figure du saint. Les saints sont vêtus de rouge sauf saint Antoine (Madrid) qui porte la robe de bure brune des Antonites. Assis à côté de lui se trouve un cochon portant une clochette accrochée à l'oreille. Le saint est accroupi dans une pose ramassée qui rappelle assez celle du saint Jean-Baptiste de Geertgen tot Sint Jan. Le fond du paysage jaune et vert ne s'ouvre pas sur une grande étendue d'eau ou de prés comme dans les autres tableaux attribués à Bosch mais, au contraire, l'horizon qui monte très haut est fermé par des arbres et des constructions élevées. Des diables s'apprêtent à mettre le feu à l'oratoire du saint. Le paysage de *Saint Jean à Patmos* est d'une profondeur tout à fait remarquable accentuée encore par la présence du grand arbre derrière le saint et par la coulisse formée par la colline sur laquelle

se dresse l'ange aux ailes de papillon. Au revers de saint Jean, un tondo représentant les scènes de la Passion entoure un pélican, symbole du Christ. Sept scènes de la Passion se succèdent. Chaque scène est séparée de la suivante par des écrans naturels, rochers, bâtiments... d'une manière très savante. Ce tableau était sans doute le volet d'un polyptyque.

Les tableaux se rapportant à la vie du Christ forment le groupe iconographique le plus important en nombre d'œuvres. On connaît deux copies (Cologne, Wallraf-Richartz Museum et Bruxelles) d'un original perdu représentant une *Nativité*. L'enfant Jésus occupe le premier plan, il est couché dans une mangeoire surélevée derrière laquelle se tiennent la Vierge et Joseph. Un berger apparaît derrière le voile d'honneur de part et d'autre duquel on aperçoit des bergers dans le lointain. *L'Épiphanie* du Prado est une des œuvres les plus remarquables, parmi celles qu'on attribue à Bosch, *Une Messe de saint Grégoire* en grisaille occupe les revers des volets. De part et d'autre du volet central qu'ils continuent, les revers présentent des donateurs agenouillés. À gauche, Pierre Bronckhorst identifié par ses armoiries et sa devise « een voer al » est présenté par saint Pierre. À droite, Agnès Bosshuyse est présentée par sa patronne. L'étable du panneau central occupe toute la largeur du panneau cependant que l'horizon monte haut derrière la faite. La Vierge assise se présente comme le trône de son fils. On a vu un rappel de la Vierge du Chancelier Rolin dans la majesté de Marie. Les vêtements des mages et leurs présents sont décorés de scènes préfiguratives : sacrifice d'Abraham, visite de la reine de Saba au roi Salomon, sacrifice de Manoa respectivement préfigurations de la Passion, de la visite des mages et pour le troisième, soit de la venue de Jean-Baptiste soit de l'Annonciation. Le superbe vêtement blanc du roi maure et celui de la petite sui-

vante noire sont ornés de symboles ambigus d'oiseaux s'entredévotant ou béquetant des fruits, auxquels on attribue un sens érotique.

Mais la signification première du triptyque semble compromise par la présence du personnage à demi-nu qui se tient debout devant l'entrée de l'étable. S'agit-il de l'anté-Christ (Brand-Philip) ou du Messie de l'Ancien Testament qui annonce la Passion du Christ? Fraenger pense qu'il s'agit d'Adam tenant un coffre destiné à la couronne d'épines.

Il existe de nombreuses copies de cette *Épiphanie* (Anderlecht; Vught, coll. Moonen; etc.). On attribue aussi à Bosch deux autres *Épiphanies*. Celle de New York présente certains éléments du paysage et de la construction de *L'Épiphanie* du Prado. La Vierge est aussi assise dans une attitude de *Sedes Sapientiae* mais la composition générale n'a pas l'ampleur et l'équilibre du triptyque de Madrid. Une troisième composition (Philadelphie) est parfois considérée comme authentique et située dans les œuvres de jeunesse. On y retrouve la somptuosité des vêtements des mages et leur décoration symbolique (récolte de la manne) mais l'attitude de la Vierge est moins solennelle, Joseph n'est pas relégué à l'écart de la scène principale, aucun élément trouble ne vient compliquer la scène.

Le tableau des *Noces de Cana* (Rotterdam, Museum Boymans-Van Beuningen) présente, à côté d'éléments très reconnaissables (cruches remplies d'eau, geste du Christ, la Vierge assise à côté de la mariée), des éléments plus difficiles à expliquer. Le maître d'hôtel tenant la traditionnelle baguette des repas princiers bourguignons est-il un magicien, les mets que l'on apporte ont-ils des rôles maléfiques? Les musiciens sur l'estrade jouant de la cornemuse introduisent-ils le mal dans la scène évangélique? Le personnage de l'enfant debout devant la table et tenant un calice a aussi été interprété de

différentes manières. Les deux chiens au premier plan ont été ajoutés au XVIII^e siècle. Un dessin (Louvre) montre la même scène avec un donateur agenouillé présenté par un évêque portant un modèle d'église. Un deuxième musicien est assis à côté du joueur de cornemuse sur l'estrade.

Parmi les scènes de la Passion, on conserve de Bosch deux *Couronnements d'épines* (Madrid et Londres), deux *Ecce homo* (Francfort et Philadelphie), trois *Portements de croix* (Vienne, Madrid et Gand) et un *Christ en croix* (Bruxelles).

Ces scènes de la Passion se présentent de manière traditionnelle même si certains éléments s'expliquent moins facilement. On ne connaît que peu de scènes de la Passion isolées de l'ensemble. Il s'agit en général dans la peinture flamande, hollandaise ou allemande de différentes scènes représentées soit successivement comme dans les manuscrits ou dans un tableau de Ruremonde (Amsterdam, Rijksmuseum) ..., soit représentées simultanément dans un grand paysage (Memling, Turin Galerie Sabauda), soit encore composant des différents éléments d'un triptyque. Certains tableaux de Bosch isolés actuellement faisaient partie d'un ensemble : *Le Portement de croix* de Vienne peint au revers d'un enfant dans un tondo, faisait partie d'un polyptyque, une copie (Valencia) du *Couronnement d'épines* de l'Escorial comporte des volets avec d'autres scènes de la Passion.

Les deux *Couronnements d'épines* et *Le Portement de croix* de Gand ne présentent pas les personnages en pied. Dans les deux *Couronnements d'épines*, le Christ vu en buste est entouré de bourreaux. Les fonds ont été remplacés par une teinte unie (or, à l'Escorial). Le Christ est vêtu de blanc et regarde le spectateur. Son visage calme et régulier contraste avec les têtes presque caricaturées des bourreaux. Ceux-ci ont un air beaucoup moins « méchant » dans le tableau de Londres.

L'Ecce homo de Francfort est généralement considéré comme une œuvre authentique de Bosch et placée dans la période de jeunesse du peintre. Le Christ est présenté au peuple vêtu d'un manteau, le corps couvert de marques sanglantes comme dans les tableaux de Geertgen tot sint Jan ou des œuvres allemandes ou polonaises. Le texte écrit en lettres d'or donne aussi un caractère assez archaïque à l'œuvre. Des donateurs, qui occupaient le premier plan à gauche, ont été recouverts de peinture. Certains auteurs voient dans cette représentation de *L'Ecce homo* l'influence du théâtre médiéval. Le deuxième *Ecce homo* (Philadelphie) présente les personnages sur deux niveaux devant un fond d'or. Le Christ est vu de face, il est entouré de Pilate et des bourreaux, l'un d'eux tient encore les verges de la flagellation en main, d'autres lisent la sentence des juges. Les colonnes rappellent la flagellation. Ce tableau n'est pas unanimement accepté comme authentique par la critique; des maladresses et certains types de visages ne semblent pas devoir appartenir à Bosch.

Le Portement de croix de Vienne est composé sur deux niveaux. Au premier plan, des bourreaux et des moines s'affairent autour des deux larrons. Cette scène secondaire est placée en contrebas par rapport au Portement de croix lui-même. Le Christ est au centre vêtu de bleu. Il semble être une toute petite figure au milieu de la foule de soldats et de bourreaux qui l'entourent. Il porte seul une immense croix en tau car, derrière lui, Nicodème ne semble pas décidé à l'aider. Les couleurs rouge et bleu sont souvent employées à proximité l'une de l'autre. Le paysage derrière la troupe d'hommes a été réduit en hauteur. Ce panneau, sans doute un volet de triptyque, est peint au revers d'un enfant nu (Jésus pour certains) dans un tondo. Dans *Le Portement de croix* de Madrid (Palais royal), la croix isole le Christ au premier plan et groupe tous les bourreaux

sauf un dans l'angle supérieur gauche. A droite dans un grand paysage avec une ville à l'horizon, apparaît la Vierge soutenue par saint Jean. Les couleurs sont plus froides malgré les grandes tâches rouges des vêtements de deux bourreaux, le Christ et Nicodème portent des vêtements gris-brun pour le premier, blanc pour le second. Les visages des bourreaux n'ont, dans ces deux *Portements de croix*, ni la même férocité, ni la même bestialité que ceux du *Portement de croix* de Gand.

Celui-ci est souvent considéré comme une des dernières, si pas la dernière, des œuvres de Bosch. La composition est totalement différente de celle des autres panneaux. Ici, le fond a pratiquement disparu, seules les têtes des personnages apparaissent avec quelques objets qui situent la scène. Les bourreaux présentent un ensemble assez extraordinaire de faces bestiales, cruelles et grimaçantes. Le groupement des personnages est étudié. Les quatre têtes du bas forment un triangle dominé par le chapeau multicolore du bourreau central. Véronique et un bourreau forment une sorte de Janus où s'opposent cruauté et douceur. Le Christ au centre a les yeux baissés dans une attitude de recueillement profond et de détermination tandis qu'autour de lui les bourreaux l'apostrophent ou se chicanent et que ni le bon larron, ni même Véronique ne jettent un regard sur lui.

La Crucifixion du Musée de Bruxelles est une œuvre d'une grande sérénité. L'aspect tragique de la scène est atténué par la pose calme des personnages et la composition équilibrée de l'ensemble. Ici les sentiments des personnages restent intérieurs. La Vierge a une attitude modeste et résignée, saint Jean ne doit pas la soutenir, il se tourne simplement vers elle en montrant la croix. Le donateur, qui n'a pas été identifié, est présenté par saint Pierre. Ce tableau rappelle à certains égards *Le Christ*

entre la Vierge et saint Jean de Bouts (Berlin).

Les Fins dernières constituent le dernier groupe des œuvres de Bosch et comptent trois grands triptyques.

Le traité des quatre fins dernières de Denis de Rijkel était très répandu au XV^e siècle et tentait de mettre les lecteurs en garde contre le péché. On trouve ces quatre fins dernières illustrées dans le panneau des *Péchés capitaux* (Madrid). Quatre tondi occupent les angles du tableau au centre duquel se trouve le Christ ressuscité debout dans son tombeau peint aussi dans un tondo; un texte est inscrit sous le tombeau : « *cave, cave, Dominus videt* ». Le tondo où se trouve le Christ est le centre d'un grand tondo où sont représentés les sept péchés capitaux, chacun illustré par une scène prise sur le vif, pleine d'humour et de vérité. Dans les tondi d'angle, on trouve la mort avec une scène qui rappelle assez *La Mort de l'avare*; le lit rouge, la mort qui entrouvre la porte, le diable caché à proximité du lit, l'ange; mais il semble qu'il s'agisse ici de la mort du juste, ce qui n'est pas le cas dans le tableau de Washington. A droite se trouve *Le Jugement dernier* avec *La Résurrection des morts* présentée comme *Le Paradis* d'une manière fort traditionnelle. Ceci n'est pas le cas de l'enfer où les hommes sont punis chacun selon sa faute. L'aspect didactique est présent, chaque torture porte le nom du crime auquel elle correspond. Cette manière encore archaïque et le traitement des scènes et des personnages ont placé ce tableau, chez la plupart des auteurs, dans les œuvres de jeunesse.

Les panneaux des *Visions de l'au-delà* (Venise) reprennent le thème des fins dernières mais d'une manière tout à fait différente. Le paradis terrestre présente des caractères assez proches de ceux du même sujet traité par Bouts (Lille). *L'Ascension vers l'Empyrée* par contre est très extraordinaire avec son cylindre lumineux vers lequel les âmes de plus en plus

légères montent soutenues par des anges. *La Chute des damnés* et *L'Enfer* ne présentent pas l'aspect grouillant de monstres des autres grands enfers. Quelques diables attirent les damnés qui tombent dans les flammes ou se noient dans les eaux glacées du fleuve infernal. Sur la rive, un homme complètement désespéré s'accoude dans l'attitude du paresseux de certains manuscrits. On retrouve un paresseux dans la même attitude mélancolique au centre du triptyque du *Jugement dernier* de Vienne. Le panneau central est dominé par la scène du Jugement dernier avec le Christ entouré des apôtres, de la Vierge et des anges. Quelques âmes s'élèvent vers le ciel sur la gauche alors que tout le reste du panneau est rempli de scènes de tortures qui se continuent sur le panneau droit avec l'enfer. Dans le volet gauche se trouve le paradis terrestre avec la création d'Eve, la tentation et l'expulsion du paradis. Ces trois scènes superposées sont dominées par la chute des anges rebelles transformés en monstres ailés. De violents contrastes de couleurs heurtées se retrouvent dans le panneau central et dans le volet droit. Ici ce sont des animaux anthropomorphes qui tourmentent les damnés comme dans l'enfer du *Chariot de foin*. Cependant à Vienne les instruments tranchants et perçants sont très souvent employés : couteaux, broches, flèches, fourches, etc... ainsi que de nombreux autres instruments de torture métalliques comme le char à droite et la cage à gauche dans le panneau central. Plusieurs monstres sont vêtus d'armures et de casques. L'enfer du *Chariot de foin* grouille moins de monstres et de damnés, une grande tour représente l'enfer des démons qui continuent à la construire. Les hommes qui dans le panneau central se chamaillent pour attraper leur poignée de foin sont irrésistiblement entraînés par des monstres vers cet enfer. Ici encore, Bosch se moque des mœurs du bas clergé, un gros moine se fait servir par des nonnes ; ailleurs

un moine se bat avec une femme ; sur le char des amoureux jouent de la musique tandis que seul un ange lève les yeux vers le Christ ressuscité qui apparaît dans les nuages. De nombreux auteurs voient dans ce triptyque l'illustration de l'expression flamande « *al Hooi* » qui se traduirait en français par tout est vanité et montrerait la course vaine des hommes après la richesse, la gloire ou l'amour. Sur les revers des volets, on trouve un colporteur qui est à bien des égards proche de celui de Rotterdam, mais on a vu le sens différent que certains auteurs lui donnent.

Le triptyque du *Jardin des Délices* est sans doute le plus extraordinaire parmi les tableaux attribués à Bosch par sa taille d'abord (220 × 195 : retable fermé) et par son contenu plus encore. Les volets extérieurs représentent le monde jusqu'à la création des végétaux. Dieu le Père portant les tables de la loi est assis en haut à gauche. Un texte en caractères gothiques précise la scène : « *Ipsse dixit et facta sunt; Ipse mandavit et creata sunt* ». Il s'agit sans doute du premier « paysage » de la peinture flamande. Le volet gauche représente, dans un cadre peuplé d'animaux et de plantes de toutes sortes, la création d'Eve ou ce que d'aucuns ont appelé le mariage au paradis. Le paysage se continue dans le panneau central où une foule d'hommes et de femmes blancs ou noirs évoluent en toute innocence au milieu d'oiseaux de grande taille ou de fruits énormes. Des tours dressent leurs formes tourmentées vers le ciel. Tous ces hommes et femmes sont jeunes (on considérerait que tous les hommes retrouveraient leur jeunesse au paradis). De nombreuses sphères translucides ou entrouvertes abritent des couples d'amoureux ; les gestes sont harmonieux, certains groupements sont particulièrement recherchés. Le sens de ces scènes est parfois difficile à expliquer ; nombre de symboles ou d'allusions se cachent sans doute dans les attitudes ou les gestes des humains

ou dans la présence des animaux ou des fruits. Certains auteurs ont vu, dans ce panneau central, le paradis avant la chute, d'autres y voient l'humanité à l'époque de Noé, mais tous s'accordent pour voir dans ce tableau une œuvre d'une richesse et d'une qualité picturale exceptionnelles. Le génie du peintre et sa merveilleuse imagination ont pu donner toute leur mesure. L'enfer du volet droit, s'il est dans sa signification générale de sens plus facile à comprendre, témoigne aussi des qualités de l'artiste. Ici ce sont les objets qui prennent des proportions gigantesques : instruments de musique, couteaux, patins, crânes, oreilles, etc... Dans l'arbre creux s'est établie une taverne, un petit personnage pensif est accoudé dans l'ouverture. On retrouve le fleuve glacé des enfers, les moines, les chevaliers sacrilèges. Les symboles sont ici aussi très nombreux, de même que les allusions à des faits ou à des habitudes fréquentes au XVe siècle. Il en reste sans doute encore beaucoup à découvrir.

Des textes médiévaux, comme la vision de Tondale, sont peut-être à l'origine de certains détails.

Roger Van Schoute
et Monique Van Schoute-Verboom.

L. von Baldass, « Die Chronologie der Gemälde des Hieronymus Bosch », dans *Jahrbuch der Preussischen Kunstsammlungen*, XXXVIII, 1917, p. 177-195. — L. von Baldass, « Betrachtungen zum Werke des Hieronymus Bosch », dans *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien*, Neue Folge, Band I, 1926, p. 103-122. — L. von Baldass, « Zur Entwicklungsgeschichte des Hieronymus Bosch », dans *Annuaire des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, I, 1938, p. 47-71. — L. von Baldass, *Hieronymus Bosch*, Vienne, [1943]. — D. Bax, *Ontcijfering van Jeroen Bosch*, 's-Gravenhage, 1949. — D. Bax, *Jeroen Bosch' drieluit met de gekeruisigde marielares*, Amsterdam, 1961 (*Verhandelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen. Afd. Letterkunde, nieuwe reeks*, d. LXVIII, n° 5). — D. Bax, *Hieronymus Bosch, his picture-writing deciphered*, Rotterdam,

1979. — M. Bergman, *Hieronymus Bosch and Alchemy. A Study on the St. Anthony Triptych*, Stockholm, [1979] (*Stockholm Studies in History of Art*, 31). — K. Blockx, « La vie religieuse au temps de Jérôme Bosch », dans R.-H. Marijnissen, K. Blockx, P. Gerlach, H.-T. Piron, J.-H. Plokker, V.-H. Bauer, *Hieronymus Bosch*, Bruxelles, 1972, p. 116-132. — L. Brand Philip, « The Prado Epiphany by Jerome Bosch », dans *The Art Bulletin*, vol. XXXV, 1953, p. 267-293. — L. Brand Philip, « The Peddler by Hieronymus Bosch, A Study in detection », dans *Nederlands Kunsthistorisch Jaarboek*, 9, 1958, p. 1-81. — J.V.L. Brans, *Hieronymus Bosch (El Bosco) en el Prado y en el Escorial*, Barcelone, [1948]. — M. Cinotti, *L'opera completa di Bosch*, Milan, 1966. — J. Combe, *Jérôme Bosch*, 2^e édition, Paris, 1957. — J. de Boschère, *Jérôme Bosch*, Bruxelles, 1947. — R. Delevoy, *Bosch*, Genève, 1960 (*Collection Le Goût de notre temps*). — X. de Salas, *El Bosco en la Literatura española. Discursu leído el día 30 de mayo de 1943 en la recepción pública de Don Xavier de Salas en la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona y contestación de su presidente el Excmo. Sr. D. Carlos Sanllehy, Marqués de Caldas de Montbuy*, Barcelone, 1943. — L.S. Dixon, « Bosch's Garden of Delights Triptych : Remnants of a Fossil Science », dans *The Art Bulletin*, vol. LXIII, 1981, p. 96-113. — W. Ephron, *Hieronymus Bosch. Zwei Kreuztragungen. Eine Planmässige Wesensuntersuchung*, Zurich-Leipzig-Wien, [1931]. — M. Escherich, « Eine Politische Satire von Hieronymus Bosch », dans *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, Band 9, 1940, p. 188-190. — J. P. Filedt Kok, « Underdrawing and drawing in the work of Hieronymus Bosch : a provisional survey in connection with the paintings by him in Rotterdam », dans *Simiolus*, vol. 6, 1972/1973, p. 133-162. — W. Fraenger, « Hieronymus Bosch : Johannes der Täufer. Eine Meditationstafel des Freien Geistes », dans *Zeitschrift für Kunst*, 2. Jahrgang, 1948, p. 163-175. — W. Fraenger, *The Millennium of Hieronymus Bosch. Outlines of a new interpretation*, Chicago, [1951]. — W. Fraenger, « Hieronymus Bosch, der verlorene Sohn », dans *Castrum Peregrini*, Heft 1, 1951, p. 27-39. — W. Fraenger, *Die Hochzeit zu Kana. Ein Dokument Semitischer Gnosis bei Hieronymus Bosch*, Berlin, 1950. — M. J. Friedländer, *Early Netherlandish Painting. Vol. V. Geertgen tot Sint Jans and Jérôme Bosch*, Leyde-Bruxelles, 1969. — M.

- Gauffreteau-Sévy, *Jérôme Bosch*, Paris, [1965]. — P. Gerlach, « Jeronimus van Aken alias Bosch en de Onze Lieve Vrouwe-Broederschap », dans *Jheronimus Bosch Bijdragen bij gelegenheid van de herdenkingtentoonstelling te 's-Hertogenbosch*, 1967, [Bois-le-Duc, 1967], p. 48-60. — P. Gerlach, « Le jardin des délices. Un essai d'interprétation », dans R.-H. Marijnissen, K. Blockx, P. Gerlach, H.-T. Piron, J.-H. Plokker, V.-H. Bauer, *Jheronimus Bosch*, Bruxelles, 1972, p. 133-165. — W. S. Gibson, *Hieronymus Bosch*, Francfort, 1974. — E. H. Gombrich, « The earliest Description of Bosch's Garden of Delight », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 30, 1967, p. 403-406. — E. H. Gombrich, *As in the Days of Noe. Apelles*, New York, 1976, p. 83-92. — M. Gossart, *La peinture de diableries à la fin du moyen-âge. Jérôme Bosch, le « faiseur de Dyables » de Bois-le-Duc*, Lille, 1904. — F. M. Huebner, *Hieronymus Bosch*, Berlin, 1939. — C. Justi, « Die Werke des Hieronymus Bosch in Spanien », dans *Jahrbuch der Preussischen Kunstsammlungen*, X, 1889, p. 121-144. — W. G. Knuttel, « Hieronymus Bosch en de tegennatuurlijke dingen. Nabetrachting naar aanleiding van de tentoonstelling van Noord-Nederlandsche Primitieven in het Museum Boymans », dans *Gids*, CI, 1937, p. 64-82. — P. Lafond, *Hieronymus Bosch, son art, son influence, ses disciples*, Bruxelles-Paris, 1914. — G. Lemmens, E. Taverne et collaborateurs, [Catalogue de l'exposition], *Jheronimus Bosch, Noord-Brabant Museum*, Bois-le-Duc, 1967. — M.-L. Lievens-de Waegh, « Les tentations de saint Antoine de Jérôme Bosch au Musée de Lisbonne. Etapes de l'élaboration d'un chef-d'œuvre », dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, XIV, 1973/1974, p. 152-175. — C. Linfort, « Die Vermummungen. eine Figuration der Angst und der Lüge in Bildern von Bosch, Bruegel und Max Beckmann. Cristianesimo e Ragione di stato », dans *Atti del II Congresso di Studi umanistici*, Rome, 1952. — R.-H. Marijnissen, « Le problème Jérôme Bosch », dans R.-H. Marijnissen, K. Blockx, P. Gerlach, H.-T. Piron, J.-H. Plokker, V.-H. Bauer, *Jheronimus Bosch*, Bruxelles, 1972, p. 15-113. — D. Markl, « O triptico das Tentações de santo Antão de Jeronimo Bosch. Un aisaio de interpretação iconologica », dans *Ocidente, Revista portuguesa de Cultura*, nova serie, vol. LXXXIV, 1973, p. 329-357. — J. Mosmans, *Jheronimus-Anthonis-zoon van Aken, alias Hieronymus Bosch. Zijn leven en zijn werk*, 's-Hertogenbosch, 1947. — A. Figler, « Astrology and Jerome Bosch », dans *The Burlington Magazine*, vol. XCII, 1950, p. 132-136. — A. Pinchart, « Notes sur Jérôme Van Aeken, dit Bosch, peintre et graveur, et sur Alard du Hamoel, graveur et architecte, à Bois-le-Duc », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 27^e année, 2^e série, t. IV, 1858, p. 497-505. — L. Pirenne, « 's-Hertogenbosch ten tijde van Jheronimus Bosch. Het leef-en werkmilieu van Jeroen Bosch », dans *Jheronimus Bosch Bijdragen bij gelegenheid van de herdenkingtentoonstelling te 's-Hertogenbosch*, 1967, [Bois-le-Duc, 1967], p. 42-47. — L. van Puyvelde, « De bedoelingen van Bosch », dans *Medelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen. Afd. Letterkunde*, nieuwe reeks, deel 19, n^o 2, p. 89-118. — P. Reuterswärd, *Hieronymus Bosch*, Uppsala, 1970. — W. Schürmeyer, *Hieronymus Bosch*, München, 1923. — J. K. Steppe, « Jheronimus Bosch. Bijdrage tot de historische en ikonografische studie van zijn werk », dans *Jheronimus Bosch Bijdragen bij gelegenheid van de herdenkingtentoonstelling te 's-Hertogenbosch*, 1967, [Bois-le-Duc, 1967], p. 5-41. — Ch. de Tolnay, *Hieronymus Bosch*, New York, [1966]. — O. Trigo de Souza, « Relatorio do exame radiografico de um quadro de Bosch *Tentações de Santo Antão* », dans *Boletim do Museu Nacional de Arte Antiga*, VI, 1949, p. 212-213. — V. Tuttle, « Bosch's Image of Poverty », dans *The Art Bulletin*, vol. LXIII, 1981, p. 88-95. — G. Unverfehrt, *Hieronymus Bosch. Die Rezeption seiner Kunst im frühen 16. Jahrhundert*, Berlin, [1980]. — S. Urbach, « La copie du Jardin des Délices de Jérôme Bosch au Musée des Beaux-Arts », dans *Bulletin du Musée Hongrois des Beaux-Arts*, 32-33, 1969, p. 45-63. — P. Van den Broeck, *Jheronimus Bosch' drielুক met de zogenaamde Tuin der Lusten*, Louvain, 1976. — P. Vandenbroeck, « Over Jheronimus Bosch. Met een toelichting bij de tekst op tekening Kd Z 549 in het Berlijns Kupferstichkabinet », dans *Archivum Artis Lovaniense. Bijdragen tot de Geschiedenis van de Kunst der Nederlanden opgedragen aan Prof. Em. Dr. K. K. Steppe*, Louvain, 1981, p. 151-188 (Katholieke Universiteit Leuven. Departement Archeologie en Kunstwetenschap. Afdeling Middeleeuwen, Moderne Tijden en Hedendaagse Tijdperk). — P. Vandenbroeck, « Problèmes concernant l'œuvre de Jheronimus Bosch : le dessin sous-jacent en

relation avec l'authenticité et la chronologie », dans *Le dessin sous-jacent dans la peinture. Colloque IV. Le problème de l'auteur de l'œuvre de peinture. Contribution de l'étude du dessin sous-jacent à la question des attributions*, édité par R. Van Schoute et D. Hollanders-Favart, Louvain-la-Neuve, 1982, p. 107-120 (*Université catholique de Louvain. Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Document de travail n° 13*). — J. Van Lennep, « Feu saint Antoine et Mandragore. A propos de la Tentation de saint Antoine par Jérôme Bosch », dans *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, 17^e année, 1968, p. 115-143. — R. Van Schoute, « Le portement de Croix de Jérôme Bosch au Musée de Gand. Considérations sur l'exécution picturale », dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, t. II, 1959, p. 47-58. — R. Van Schoute, « Over de techniek van Jeroen Bosch », dans *Jheronimus Bosch Bijdragen bij gelegenheid van de herdenkingstentoonstelling te 's-Hertogenbosch*, 1967 [Bois-le-Duc, 1967], p. 72-79. — R. Van Schoute, « Premières considérations sur l'exécution picturale », dans *Tentações de Santo Antão-Jheronimus Bosch. Exposição, Museu Nacional de Arte Antiga, Lisboa, outubro 1972*, en collaboration avec A. de Moura et M.-F. Viana. — R. Van Schoute, « Le dessin de peintre chez Jérôme Bosch. La tentation de Saint Antoine du Musée national d'art ancien de Lisbonne », dans *Ocidente. Revista portuguesa de Cultura*, nova serie, vol. LXXXIV, 1973, p. 358-362. — R. Van Schoute et M. Van Schoute-Verboomen, *Bosch*, Milan, 1982. — O. Veth, *Max Friedländer over Jeroen Bosch. Aan Friedlaender*, La Haye, 1942, p. 29-40.

BOUGARD (Charles-Benoît), magistrat, né à Pondrôme (province de Namur) le 1^{er} janvier 1829, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 24 septembre 1888.

Au cours de ses études de droit et d'économie politique particulièrement brillantes à l'Université de Liège, Bougard se lia d'amitié avec le grand orateur de la chaire Henri Lacordaire dont le frère aîné Jean-Théodore, intime de la famille Bougard, enseignait l'entomologie à l'université. En 1847, l'illustre dominicain vint faire neuf

conférences à Liège qui provoquèrent l'enthousiasme du jeune homme. Grâce à Carlo Bronne, nous connaissons l'échange de lettres, d'un très haut spiritualisme, entre Lacordaire et Bougard. Leurs relations épistolaires se poursuivront jusqu'à la mort du premier en 1861.

Entre-temps, Bougard entamait une belle carrière. Substitut du procureur du roi à Namur le 6 mai 1858, il y devenait procureur du roi le 24 septembre 1869, puis avocat général à la Cour d'Appel de Liège le 14 septembre 1867. Lors de la rentrée judiciaire du 15 octobre 1871, nous dit encore Carlo Bronne, il choisit comme mercuriale : la liberté individuelle. L'homme était en avance sur son temps. Le libéralisme de Lacordaire l'avait profondément marqué.

Le 28 août 1879, Bougard était nommé conseiller à la Cour de Cassation. Il devenait aussi professeur de droit romain à l'Université libre de Bruxelles.

Arrivé fort jeune à la juridiction suprême, sa mort prématurée ne lui permit pas d'en atteindre le sommet.

Henri Bernard.

Archives de la Cour de Cassation, à Bruxelles. — Archives de la famille Bougard.

Carlo Bronne, « Quand Lacordaire prêchait à Liège », dans *Le Soir*, 23 février 1961. — Carlo Bronne, *La galerie des ancêtres*, Bruxelles, 1950, p. 32-44.

BOUHY (Jacques-Joseph-André), chanteur, artiste lyrique, né à Pepinster (province de Liège) le 18 juin 1848, décédé à Paris le 29 janvier 1929.

Peu de personnes, amateurs de théâtre lyrique et fervents de ce chef-d'œuvre du théâtre lyrique français qu'est *Carmen* de Georges Bizet, d'après la nouvelle de Prosper Mérimée, se doutent que le créateur du rôle d'Escamillo, le toréador, était un de ces nombreux artistes belges

ayant fait carrière en France. C'est bien le cas de Jacques Bouhy ! Ce Verviétois, car bien que né à Pepinster, il se considéra toujours comme Verviétois ; c'est d'ailleurs à Verviers qu'il fit ses premières études musicales, qu'il paracheva au Conservatoire royal de Liège, complétant ensuite ses études de chant et d'art lyrique au Conservatoire national de Musique de Paris. Il y obtint en 1869 un premier prix d'opéra et un deuxième prix d'opéra-comique.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, il fut aussitôt engagé par M. Perrin, directeur de l'Opéra de Paris. Ses débuts furent cependant retardés par la guerre franco-allemande de 1870 et ce n'est qu'en 1871 qu'il put enfin les faire dans le rôle de Méphisto du *Faust* de Charles Gounod.

Ce rôle de début désigne suffisamment le caractère de sa voix : celle du baryton grave ou baryton de grand opéra, comme on disait alors. Ce rôle avait été créé par Jean-Baptiste Faure, le baryton français le plus célèbre de l'époque.

Il convient cependant de dire qu'avant Méphisto, Bouhy avait déjà fait une première apparition en public, en chantant aux obsèques du brillant compositeur qu'était Daniel-Esprit Auber, directeur du Conservatoire de Paris.

Le jeune baryton avait été accueilli favorablement par le public et sa carrière semblait assurée à l'Opéra de Paris où il fit partie le 16 octobre 1871 de la distribution d'*Erostrate* d'Ernest Reyer. Marie Sass, autre artiste belge, d'origine gantoise, qui faisait une très grande carrière lyrique en France, faisait aussi partie de la distribution.

A la fin de la saison, ne s'entendant pas avec le directeur de l'Opéra quant aux conditions du renouvellement de son contrat, Bouhy passa à l'Opéra-Comique et y débuta le 29 octobre 1872 dans le rôle de Figaro des *Noces de Figaro*. Le 30 novembre 1872, il fait partie de la distribution de *Don*

César de Bazan de Jules Massenet. Il joue encore le rôle titulaire de *Wolfram*, une œuvre de Reyer, et puis c'est *Carmen*, le 3 mars 1875, aux côtés de la créatrice du rôle, la Galli-Marié, du ténor Lhérie (Don José) et de Marguerite Chapuy (Micaëla).

Il y a encore le *Pygmalion* de Victor Massé, *Le Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer, *Phlémon et Beaucis* (rôle de Jupiter) de Gounod.

Bouhy quitte ensuite l'Opéra-Comique pour le Théâtre lyrique et y chante le 12 septembre 1876 le rôle du roi dans *Géralda*, d'Adolphe Adam.

Le 15 mai 1876 verra la deuxième grande création de sa carrière, participant à la première représentation de *Paul et Virginie* de Victor Massé. On le voit aussi dans *Si j'étais roi* d'Adam.

Le 2 janvier 1878, Jacques Bouhy rentre à l'Opéra et aurait dû débiter dans le rôle de Don Juan de Mozart. Mais ses nouveaux débuts furent retardés par une affection laryngée et finalement ce n'est que le 19 juillet 1878 qu'il reparut sur le plateau de l'Opéra dans le rôle d'Alphonse (le roi) de *La Favorite* de Donizetti ; le 12 août, il interprète le rôle titulaire de *Hamlet* d'Ambroise Thomas ; enfin en mai 1879 il peut prendre possession du rôle de Don Juan et y obtient un immense succès. Mais des offres lui viennent de l'étranger et pour la saison 1879-1880, Bouhy accepte un engagement à l'Opéra italien de Saint-Petersbourg ; c'est le début de sa carrière internationale, y chantant cette fois en italien *Don Giovanni* et *Mefistofele* de Boito.

En 1882, du 18 avril au 20 juillet, on le trouva au Covent Garden de Londres et dans le *Faust* de Gounod il a d'illustres compagnons : Emma Albany dans Marguerite, le ténor Frapoli, dans le rôle titulaire et le baryton Antonio Cotogni, qui avait créé le rôle de *Rigoletto* de Verdi. Comme chef d'orchestre il y a d'autre part le Liégeois Joseph Dupont. Entre autres opéras il y chante aussi *Car-*

men, toujours sous la direction de Joseph Dupont.

En 1885, Bouhy s'octroie un peu de repos et part pour New York, où il créa un Conservatoire de Musique dont il gardera la direction jusqu'en 1889.

Rentré à Paris on le voit à l'Eden dans le rôle du Grand Prêtre de *Samson et Dalila* de Saint-Saëns avec Rosine Bloch et le ténor Talazac. C'était la première représentation à Paris de ce chef-d'œuvre.

Bouhy avait fait alors une belle et fructueuse carrière de plus de quarante ans, mais il chanta encore pendant quelque temps certains rôles de son répertoire. Ayant toujours gardé des liens avec la Belgique et sa région natale, il participa le 29 septembre 1892 à Verviers à la soirée inaugurale du nouveau Grand Théâtre, en même temps que notre illustre compatriote le violoniste Eugène Ysaye. Retiré à Paris, il se consacra à l'enseignement et à sa mort légua sa bibliothèque musicale au Conservatoire royal de Liège.

Nestor Bemas.

Collection des documents sur le théâtre lyrique de M. Nicolas Firon, de Bruxelles. — Documentation personnelle.

BOURLA (*Pierre-Bruno*), architecte en chef de la ville d'Anvers, né à Paris le 19 décembre 1783, décédé à Anvers le 31 décembre 1866; fils de Jean-Bruno Bourla et de Louise-Marthe Bal.

Pierre-Bruno est né à Paris d'un père architecte, natif de Tournai. A l'âge de sept ans, il fut gravement malade et faillit perdre la vue; ses yeux furent sauvés, mais il resta toujours de faible constitution. Le père, qui donna les premières leçons d'architecture à son fils, aurait collaboré à la restauration de l'Hôtel des Invalides avec Percier, l'illustre architecte de Napoléon. Pierre Bruno suivait aussi les leçons de Percier et se

consacrait tout à son art, lorsqu'en 1804, il fut enrôlé dans les armées de Napoléon.

La vie du jeune Bourla en fut totalement bouleversée, mais il n'en perdit pas le goût pour son art, ni la volonté d'apprendre. Il partit à la guerre avec ses crayons, sa boîte à compas et ses carnets de dessin. Au cours de ses pérégrinations, il relevait les plans et dressait les croquis des principaux monuments des villes traversées par son régiment. Et il eut l'occasion d'en visiter beaucoup, car de 1804 à 1812, il prit part aux campagnes de Prusse, du Portugal et d'Espagne, et avait été promu au grade d'adjudant.

Le 22 juillet 1812, à la bataille de Salamanque, avec la division Foy, il fut fait prisonnier par les Anglais et envoyé en Grande-Bretagne. Pendant dix-huit mois, il fut logé sur un ponton et supporta avec résignation sa captivité. Les Anglais avaient pris ses boîtes à compas et ses crayons; d'ailleurs il en était de même pour tous les objets personnels des prisonniers. Mais Bourla ayant pu cacher deux pièces d'or dans sa bouche, parvint à se procurer de nouveaux instruments de dessin. Libéré à la fin 1813, il retourna à Paris où il se remit courageusement à l'étude, seul et sans soutien.

Il est probable qu'il rencontra chez son père, le fils d'un petit entrepreneur de Tournai, Jean-Baptiste Vifquain, qui avait également été mobilisé pour participer à la campagne d'Autriche, puis à l'occupation de la Hollande. En 1812, Jean-Baptiste Vifquain avait obtenu la permission de se présenter à l'examen d'admission à l'Ecole Polytechnique. Ayant été admis, il y suivit les cours de 1812 à 1814, notamment ceux du célèbre architecte J.L.N. Durand. Diplômé le 31 octobre 1814, le jeune polytechnicien avait été nommé, le 6 juillet 1815, ingénieur au Waterstaat, avec résidence à Bruxelles. En 1817, il épousait Louise-France Bourla, sœur aînée de Pierre-

Bruno, et veuve de l'industriel parisien Denis Georges.

Dès lors, tout laisse supposer que c'est Jean-Baptiste Vifquain qui attira son beau-frère en Belgique et lui signala les concours organisés par les académies des Beaux-Arts dans les différentes villes, car c'était la mode sous le régime hollandais. Toujours est-il qu'en 1816 et 1817, Pierre-Bruno Bourla commença par travailler au château de Tervuren, qui était destiné à devenir la résidence du Prince d'Orange lors de ses séjours en Belgique. Charles van der Straeten avait été chargé des travaux à faire à cette demeure princière; ainsi le jeune Bourla eut l'occasion de collaborer pour ses débuts avec un architecte de renom.

En 1817, il participa au concours d'architecture organisé par la Société des Beaux-Arts de Gand et remporta le premier prix. De même, il fut proclamé lauréat au concours organisé en 1818 à Bruxelles et à celui de 1819 de la ville d'Anvers. Ce dernier concours portait sur un hôpital à mille lits, avec toutes ses dépendances. Ces succès avaient fait de Bourla un homme connu. Aussi, le conseil de Régence de la ville d'Anvers le nomma architecte de la ville le 11 septembre 1819.

La même année, il fut nommé professeur à l'Académie des Beaux-Arts de la ville d'Anvers; cependant, il n'y enseigna que jusqu'en 1824, afin de se consacrer davantage à sa tâche d'architecte de la ville.

Mais il semble qu'une autre raison intervint également; ayant reçu toute son éducation en France, Pierre Bourla ne connaissait pas la langue néerlandaise.

A partir de 1824, il commençait une brillante carrière au cours de laquelle il allait assainir et embellir Anvers et lui donner son aspect définitif. Il eut la chance de pouvoir collaborer avec le chevalier van Erthorn, bourgmestre de la ville, qui, malgré la pénurie du trésor, ne consacra pas exclusivement ses efforts à agrandir le port ou à

créer des chantiers navals, comme cela avait été le cas pendant les périodes française et hollandaise à partir de 1794.

Lors de la révolution et pendant l'occupation française, l'Hôtel de Ville avait subi de graves dégâts et avait été pillé. Bourla fut chargé, dès 1824, de restaurer l'ancienne salle du collège communal et de dresser le nouveau projet d'aménagement de l'aile sud-est.

En 1827, le conseil communal d'Anvers avait chargé l'architecte L. Serrure, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, d'étudier la restauration de la cathédrale de la ville; il avait d'ailleurs dressé des croquis et rédigé une monographie sur cet édifice. Les travaux de restauration devaient être entrepris sous la direction et la surveillance de l'architecte de la ville, Pierre Bourla. Ces travaux occupèrent les deux architectes de 1827 à 1829.

Déjà en 1825, L. Serrure et Pierre Bourla avaient, ensemble, procédé à la mesure de la hauteur de la tour de la cathédrale; ils trouvèrent qu'elle mesurait 124,925 m, estimation d'une précision exceptionnelle pour l'époque. En 1810, l'architecte Witdoeck avait déjà fait une mesure et n'avait trouvé que 122,80 m, soit plus de 2 m de moins. La nouvelle hauteur mesurée de la tour la classait au sixième rang des monuments existant au monde à cette époque.

Ces deux monuments, hôtel de ville et cathédrale, occupèrent toute la carrière de Bourla. Mais il se révéla surtout comme urbaniste et architecte créateur d'édifices nouveaux. On estime d'ailleurs qu'il fut le seul architecte à avoir fait un apport réel à la ville d'Anvers au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Bourla était devenu l'homme de confiance du conseil communal et de nombreux travaux et constructions lui furent confiés. Dans sa carrière, on peut distinguer deux périodes; jusqu'en 1848, sous les mayorats de van Erthorn et de Le Grelle, son aire

d'activité se limitait à l'intérieur des enceintes de la ville. Après 1848, il se consacra aux extensions en dehors des anciennes limites de la ville.

Une œuvre extrêmement importante, à laquelle Bourla consacra une bonne partie de ses efforts, fut l'assainissement de la ville par le voûtement des canaux. Cette amélioration avait déjà été entamée sous l'Empire, mais était restée inachevée, car les guerres de Napoléon engloutissaient tous les fonds disponibles. En 1818, le Conseil de Régence de la ville avait décrété de reprendre le voûtement du canal Sainte-Catherine. Le 4 mars 1826, le bourgmestre van Erthorn autorisa de voûter les canaux sis derrière ou devant les habitations; ainsi, des maisons privées d'air et de lumière disposèrent d'un jardin, ce qui leur valait une plus-value intéressante. Tous ces travaux étaient coordonnés par Bourla qui en surveillait l'exécution et qui acquit ainsi une juste renommée.

Tout en travaillant à l'urbanisme de la ville, il accomplissait une œuvre considérable en architecture. En 1824-1825, il fit construire selon ses plans l'église Saint-Laurent avec sa cure, en 1826, l'Orangerie du Jardin Botanique, en 1828 la première école communale de la Waaistraat et, en 1829, une autre dans l'atelier de bienfaisance de la Blindestraat.

Il continuait le voûtement de canaux et organisait un réseau d'égouts, notamment à la Boterrui, au Burchtgracht, au Leguitgracht, au Predikherenrui et au Oude Leeuwenrui.

En 1836 et de 1842 à 1851, il rénovait et agrandissait l'hôpital Sainte-Elisabeth; en 1837, il construisait l'entrepôt « Baezenhuis », de 1841 à 1843 le musée et le pavillon dans la cour de l'Académie royale des Beaux-Arts, en 1841 et 1842 le Marché aux Poissons, de 1845 à 1847, les écoles communales du Kipdorpevest et du Leguit, de 1847 à 1849 la caserne d'infanterie de la Begijnenvest, la Halle à la viande, l'École de Naviga-

tion, et, pour finir, la bourse au coin de la Kloosterstraat et de la Muntstraat.

Cependant, la construction la plus remarquable due à Bourla est incontestablement le Théâtre royal français ou Grand Théâtre; il commença à y travailler en 1827, mais le trésor de la ville étant épuisé, en 1829 le Conseil de Régence d'Anvers fit, pour la première fois, un emprunt de 300.000 florins pour la continuation des travaux. Ceux-ci furent interrompus en 1830, lors de la révolution belge contre les Hollandais. C'est ainsi que ce théâtre fut inauguré seulement en 1834, par une représentation de l'opéra *La Dame Blanche*; cette nouvelle salle fut jugée être la meilleure d'Europe à cette époque.

Jusqu'alors, Bourla était considéré comme un architecte d'un classicisme assez conservatif, mais il venait de se révéler être un pionnier du néo-classicisme. Faut-il y voir une influence de son beau-frère, Jean-Baptiste Vifquain? C'est probable, mais pas certain. De toute façon, cette réalisation fut jugée si mémorable que la ville lui remit lors de l'inauguration du fameux théâtre, une médaille en or rappelant l'événement.

A cette période troublée de l'histoire de Belgique se place un incident caractéristique de l'époque. Bien que né à Paris, Pierre Bourla était belge et lorsqu'il adressa au roi de Hollande, Guillaume I^{er}, une demande de naturalisation lors de son arrivée aux Pays-Bas, on lui fit savoir que c'était inutile, puisqu'il était belge. Mais après la séparation de la Hollande et de la Belgique, il dut prêter serment le 1^{er} avril 1831, selon la formule « Je jure fidélité au Régent, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple Belge ».

Un autre incident désagréable émail-la en 1838 la carrière de ce brillant architecte. A la suite d'une cabale menée par un entrepreneur, Bourla avait été invité à modifier un cahier des charges. Ne l'entendant pas de cette oreille, il offrit sa démission au

Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville; il fallut toute l'habileté diplomatique du chevalier van Ertborn pour le faire renoncer à une décision prise de façon trop impulsive.

Déjà Bourla avait été amené à se consacrer à des travaux maritimes tels que l'élargissement de quais, notamment le quai du Nord (1829), le quai Van Dyck (1837), le quai de l'Entrepôt (1837-1839), le quai Jordaens (1839) et le quai Plantin (1848); il créa aussi des écluses de chasse qui permirent de réduire le danger d'inondation dans la ville.

La Nassauplein, ainsi que les bâtiments à l'entrée ont été réalisés selon ses plans. Incontestablement, l'œuvre la plus importante dans le domaine maritime conçue par l'architecte, devenu désormais illustre aussi dans les travaux portuaires, est le bassin du Kattendijk dont un premier projet est daté du 22 février 1848. La première pierre fut posée le 19 août 1856 et l'inauguration officielle eut lieu le 22 octobre 1860, en présence du roi Léopold I^{er}.

La réputation de Bourla s'étendait à travers l'Europe; après une visite du port d'Anvers, l'empereur d'Autriche lui demanda d'en recevoir les plans. En récompense, il lui remit une bague ornée de diamants avec la marque impériale. D'ailleurs, à cette époque, Anvers recevait la visite de nombreux artistes et architectes pour voir les réalisations de Bourla.

En 1852, le théâtre de Tournai était détruit par un incendie. Bien que l'architecte de cette ville fut l'illustre Bruno Renard, on eut recours à son cousin germain, Pierre Bourla, pour la reconstruction du théâtre de Tournai. Cette salle, qui allait devenir un centre de rayonnement culturel intense, fut inaugurée le 11 septembre 1854, en présence des membres de la famille royale. Le roi qui avait été indisposé, tint à visiter Tournai dès le lendemain.

A partir de 1855, Bourla résigna une partie de ses activités, pour se retirer complètement en 1862. Un

événement douloureux marqua la fin de sa carrière. Son collaborateur, l'architecte François Stoop, en qui il voyait son successeur, périt tragiquement dans l'incendie de l'entrepôt Saint-Félix, victime de son devoir. En fait, Pierre Bourla fut le dernier à exercer simultanément les fonctions d'architecte et d'ingénieur en chef de la ville, ces deux services étant séparés dès 1863.

Pierre Bourla décéda le 31 décembre 1866, en sa demeure, 51 rue du Jardin des Arbalétriers, à Anvers. C'était un homme modeste, apprécié de tous et qui pratiqua de façon continue l'exercice des vertus chrétiennes. La ville d'Anvers lui réserva des funérailles grandioses et solennelles. Le cortège était précédé par la fanfare et une compagnie du 5^e de ligne; les cordons du poêle étaient tenus par diverses autorités de la ville.

Malgré sa modestie, Pierre Bourla fut l'objet de nombreux honneurs. En 1840, lors des fêtes de Rubens, le roi Léopold I^{er} lui remit la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et, le 22 octobre 1860, lors de l'inauguration du bassin du Kattendijk, la rosette d'officier du même ordre; en outre, il était titulaire de la médaille de Sainte-Hélène.

Le 9 janvier 1846, il fut élu membre de l'Académie royale de Belgique. Lors de la création de l'Académie d'Anvers en 1852, Léopold I^{er} le nomma membre effectif fondateur; en outre, il était membre de la Commission royale des Monuments, de l'Institut des Architectes britanniques, de l'Académie d'Amsterdam et de nombreuses sociétés savantes.

Le 22 mars 1869, le conseil communal d'Anvers donna son nom à une rue longeant la Banque Nationale.

André Lederer.

Iconographie : portrait peint à l'huile sur toile par C. De Bruycker, 119 × 95, au Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, à Anvers, n° 1504.

Archives de la Ville d'Anvers, dossier

866, liasses 14, 15, 16 et correspondance de 1838; faire-part du décès de Bourla.

E. Beausacq, « *Levensschets van Pieter Bourla* », dans *De Vlaamse School*, 1868, p. 2-4. — G. Beestemé, *Anvers, métropole du commerce et des arts*, Anvers, 1886. — A. De Lattin, *Evoluties van het Antwerpsche Stadsbeeld. Geschiedkundige Kronijken*, 3^e deel, Anvers, 1943. — P. Gérard, *Anvers à travers les âges*, t. II, Bruxelles, [1892]. — *Journal d'Anvers*, 5 et 6 janvier 1867. — H. Hymans, « Bourla, Pierre Bruno », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künster*, t. IV, Leipzig, 1910, p. 466. — « Bourla (Pierre) », dans E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. I^{er}, Bruxelles, 1935, p. 85. — P. Saintenoy, « Straeten (Charles Vander) », dans *Biographie Nationale*, t. XXIV, Bruxelles, 1926-1929, col. 112. — *Een eeuw openbare werken te Antwerpen. Gedenkboek en catalogus*, d. I, Antwerpen, 1964, p. 31-32. — *Bouwen door de eeuwen heen. 3 na. Inventaris van het cultuurbezit in België. Architectuur*. Deel 3 na. *Stad Antwerpen*, Gent, 1976, p. 31. — Fr. Clymans et J. De Schuyter, *Antwerpen beziemoorden gebouwen*, Anvers, s.d., p. 23. — J. Van Brabant, *Ranspoed en Restauratie. Bijdrage tot de geschiedenis van de uitrusting en restauratie der Onze-Lieve-Vrouwekathedraal van Antwerpen*, [Anvers, 1974], p. 124-125. — G. Demeulemeester et S. Le Bailly de Tillegem, *La carte postale raconte Tournai*, Tournai, 1982, p. 113. — R. Van de Weghe, *Geschiedenis van de Antwerpse straatnamen*, Anvers, 1977, p. 122.

BRANCART (Arthur-Emile), industriel, administrateur directeur général de la Société anonyme des Verreries de Fauquez, né à Thulin le 13 juin 1870, décédé à Virginal-Fauquez le 17 juillet 1934.

Issu d'un milieu modeste, son père était plafonneur et sa mère couturière, Arthur Brancart travailla dès l'âge de quinze ans. Il mena de front la profession d'apprenti verrier aux verreries de Boussu et des études en cours du soir à l'Académie de Mons afin de s'initier à la décoration artistique, à la peinture et au dessin sur verre. D'esprit très progressiste,

fasciné par les idées du Parti Ouvrier Belge (P.O.B.), Arthur Brancart jugé trop turbulent par ses patrons dut quitter son emploi; il fut alors engagé comme graveur sur verre aux verreries de Saint-Ghislain en 1890. Ses loisirs sont entièrement consacrés à des disciplines touchant le domaine verrier, on lui doit à l'époque la confection d'une maquette de four.

Marié en 1892 à une couturière, Elisa Scufiaire, le couple s'installa à Saint-Ghislain. Remarqué pour ses qualités professionnelles, Arthur Brancart va travailler en 1898 près d'Anvers, à Hemiksem pour le compte des Gobeleteries et Cristalleries de l'Escout et occupera là un poste de directeur d'usine.

En 1900, il part pour Radom (Pologne russe), où il a été chargé par la Société Générale de Belgique de restaurer financièrement la peu enviable situation monétaire de la Société belge des Bouteilleries et Verreries Modera. Sa gestion intelligente et musclée lui permet d'arriver à des résultats concrets.

Revenu en Belgique en septembre 1902, il reprend, en décembre 1902, les activités de directeur à la Société anonyme des Verreries de Fauquez qui avaient été fondées un an auparavant et dont la gestion, œuvre d'Emile Michotte, laissait fortement à désirer.

Arthur Brancart va créer parallèlement en 1904, une société en nom collectif dénommée Brancart et Michotte. L'installation de cette usine ne manqua pas de provoquer des appréhensions auprès des actionnaires de la Société anonyme des Verreries de Fauquez, qui voyaient d'un mauvais œil l'aspect financier enviable de la Société Brancart et Michotte par rapport aux difficultés auxquelles était confrontée leur entreprise. Une assemblée générale extraordinaire, tenue en janvier 1907, devait permettre d'opérer une véritable purge dans le conseil d'administration de la Société anonyme des Verreries de Fauquez et de propulser Arthur Brancart à la

place qu'il méritait. Détenant désormais les rênes des usines, ce capitaine d'industrie mit à la porte les souffleurs normands qui y travaillaient pour les remplacer par des souffleurs borains. La situation de la petite usine verrière ne devait pas tarder à s'affermir lorsque éclata le premier conflit mondial. C'est vers cette époque qu'Arthur Brancart opte pour une attitude résolument libérale.

La paix revenue, les usines reprirent leur activité et devinrent rapidement un empire industriel, où l'on fabriquait aussi bien du verre creux que du verre plat. Incontestablement ce fut la mise au point d'un verre opalin opacifié au maximum dénommé marbrite qui cimentait la fortune des verreries de Fauquez et celle de son patron. Ce matériau qui se voulait un ersatz du marbre fut produit dans différents tons unis ou marbrés et inonda « l'Art Déco ». La réalisation architecturale la plus marquante en marbrite fut le pavillon des verreries de Fauquez érigé en 1925 à l'Exposition des Arts décoratifs à Paris. Son architecte Joseph Van Neck vit ses efforts récompensés par l'attribution du Grand Prix de l'exposition.

On dénombrait à cette époque quatre divisions de fabrication bien distinctes aux verreries de Fauquez ; la division marbrite au lieu-dit Piedeau, un laboratoire qui était situé au lieu-dit Halvaux, le département du verre plat appelé usine céramique et la gobeletterie où était fabriqué le verre creux.

Les dernières années de la vie d'Arthur Brancart furent assombries par un état physique très déficient. Victime d'une attaque en 1927, il restera désormais impotent et son activité se réduira progressivement. Ses quatre fils, Robert, Yvon, Gilbert et Raoul, ainsi que son neveu Claude Locreille, prirent les destinées des usines en main, avec des fortunes diverses, la gestion de certains ayant parfois été très inférieure à celle d'Arthur Brancart.

Après avoir démissionné de tous les postes d'administrateur de diverses sociétés en 1933, Arthur Brancart s'éteint une année plus tard parmi les siens et ses ouvriers, dont il avait su être si proche et leur avait apporté un certain bonheur inconnu jusqu'alors des couches défavorisées.

Outre sa fonction d'administrateur directeur général de la Société anonyme des Verreries de Fauquez, il occupait celles d'administrateur de la Compagnie des Glaces du Midi de la Russie, de la Société anonyme des Verreries de Hamendes, de la Société anonyme des Verreries de Cronfestu et de la Société anonyme le Soliditit belge.

Olivier Lemesre.

Iconographie : buste en pierre noire, signé par P. Joris, 1934, situé sur la place du village de Fauquez, reproduit dans le catalogue *Le Pays de l'Industrie*, p. 140, ill. 38. — Buste en marbre blanc exécuté par P. Joris, 1937.

Procès-verbaux des conseils d'administration des verreries de Fauquez, vol. 1, 16 septembre 1918, 25 novembre 1925 ; vol. 2, 9 décembre 1925, 16 janvier 1932 ; vol. 3, 12 février 1932, 16 octobre 1937. — *Procès-verbaux des assemblées générales de la Société anonyme des Verreries de Fauquez*, vol. 1, 16 octobre 1902, 19 octobre 1929.

G. Lefèvre, « La folie Fauquez », dans *La Cité*, 16 octobre 1975. — O. Lemesre, *Contribution à l'étude de l'archéologie industrielle, les verreries de Fauquez, apport urbanistique et idées sociales d'Arthur Brancart (1902-1934)*, mémoire de fin d'études présenté à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles, s.l. [Bruxelles], n.d. [1981]. — V. Marlière et D. Moucharte, *Les verreries de Fauquez*, travail d'histoire, dactylographié, s.l. [Nivelles], 1978. — *Nouvelles méthodes et organisations de travail appliquées aux verreries de Fauquez par son auteur Arthur Brancart*, Braine-le-Comte, s.d. [1930]. — A. Poletti, « Marbrite Fauquez », un produit verrier de l'Entre-deux-guerres, image de marque d'une entreprise familiale, mémoire de fin d'études de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1981. — S.L., « On a failli oublier Fauquez », dans

Le Drapeau rouge, 6 novembre 1979. — M. Vrins, « Fauquez : un ancien site verrier à visiter d'urgence », dans *La Cité*, 15-16-17 et 20-21 juillet 1981.

BREDA (Jacob-Gijsbertus-Samuel van), médecin, naturaliste, professeur à l'Université de Gand, né à Delft le 24 octobre 1788, décédé à Haarlem le 2 septembre 1867.

Le père de Jacob van Breda était docteur en médecine et s'intéressait vivement aux sciences. Il fit lui-même des études latines. Il composa des poèmes en vers latins. Il s'inscrivit à la Faculté de Médecine à l'Université de Leyde en 1806 et obtint le diplôme de docteur en médecine en 1811.

Encouragé par Sebald Brugmans, professeur à l'Université de Leyde et membre de l'Académie royale de Bruxelles, il partageait le goût de son père pour les sciences. Il ne professa pas la médecine comme l'eut voulu sa famille, mais accepta, après un séjour d'un an à Paris, la place de professeur de botanique, de zoologie, de chimie et de pharmacie à l'Athénée de Franeker en 1816, petite cité frisonne (arrêté royal du 13 juillet 1816, n° 51). Il épousa l'une des filles d'Adrien Camper, fils de Pierre Camper, naturaliste connu. Le Roi des Pays-Bas (par arrêté royal du 14 décembre 1821, n° 31) le nomma professeur de botanique, de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Gand en remplacement de François-Pierre Cassel cette même année, après un court intérim de Charles Van Coetsem. Son discours inaugural prononcé en latin le 16 mai 1822 : *De florae mundi primigeniis reliquiis in lithantracum fodinis praesertim conservatis* révèle l'intérêt tout particulier qu'il portait pour la paléontologie. C'est peut-être le moment de souligner que les cours se donnaient en latin à l'exception de ceux de littératures hollandaise et française, de la pratique du droit et des sciences économiques. Les examens se passaient dans la même langue.

Voulant activer le développement de notre industrie minière, le roi Guillaume des Pays-Bas avait institué, outre un Dépôt central de Géologie et de Minéralogie à Bruxelles (1817-1825), un comité technique comprenant surtout des officiers du génie parmi lesquels le très actif major Van Swieten. Ce comité s'intitulera Direction de Reconnaissance militaire qui d'après Stainier fonctionna dès 1820. Elle était chargée de parcourir le pays pour recueillir les matériaux en vue de la confection d'une carte géologique du royaume.

En effet, l'arrêté royal du 20 mars 1825 (n° 121) ordonne la confection d'une carte géologique et minéralogique au 1/100.000 d'une partie du royaume qui s'étend au sud de la ville de Gand et à l'est de la ville de Courtrai et la publication avec description des détails les plus intéressants pour la science et l'industrie.

La confection et la rédaction sont confiées au lieutenant-colonel van Gorkum, directeur des reconnaissances près de l'Etat-major du quartier maître général et à J. van Breda, professeur à l'Université de Gand en sorte que ces messieurs soient responsables de la bonne exécution de l'ouvrage.

Le premier sera chargé principalement de la recherche des minéraux, de la topographie, des dessins et de la gravure [Service des reconnaissances militaires] et le second de la vérification scientifique des minéraux. Ils se mettent en rapport avec des géologues belges. Nous lisons dans les archives d'Omalius d'Halloy qu'il sera fort aise de conférer avec eux ainsi qu'avec Bouësnel, inspecteur général des mines. Ces derniers sont d'accord pour la rédaction d'un agenda pour les officiers du génie proposé par van Breda moyennant quelques modifications. En mai 1830, Omalius avait tenté d'attacher A. Dumont à la carte, mais en vain, van Gorkum et van Breda ne partageant pas son avis. La carte géologique resta d'ailleurs à l'état de projet par suite des

événements de septembre en dépit du travail accompli et d'un second décret du Roi daté du 20 juillet 1828 apportant de nouvelles instructions à son sujet. Van Breda se réfugia précipitamment en Hollande. Le botaniste Charles Morren fut son plus brillant élève à l'Université de Gand. C'est à l'Université de Leyde qu'il fut attaché d'abord provisoirement en 1831, puis, en 1835, comme professeur ordinaire et y enseigna la zoologie et la géologie, puis la seule géologie.

Dès octobre 1838, van Breda fut chargé de la direction du Musée Teyler à Haarlem, tout en restant en disponibilité pour la Faculté de Leyde. Il le doubla d'un musée géologique qu'il enrichit de ses propres collections paléontologiques. Il était nommé en même temps secrétaire de la *Hollandsche Maatschappij van Wetenschappen* à Haarlem.

En 1852, il fut nommé président de la Commission principale pour l'Etude géologique des Pays-Bas, commission composée, outre du président, de Friedrich Miquel et de Winand Staring, ce dernier secrétaire, et en outre en mai 1855, des docteurs G. Simonis et Lubach. Elle devait être dissoute le 23 juillet de cette même année.

J. van Breda prit sa retraite le 3 juillet 1857 au cours de sa soixante-neuvième année.

François Stockmans.

Archives de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles : dossier d'Omalius d'Halloy : confection d'une carte géologique et minéralogique d'une partie méridionale du royaume; Correspondance scientifique, 1^{re} série. Correspondance, Echange de lettres avec le Secrétaire perpétuel Van Hulthem, 21 mai 1830, 1^{er} juin 1830. — *Algemeen Rijksarchief*, 2^e afdeling, *Rijksarchief voor de Centrale Regeringsarchieven vanaf 1795, 's Gravenhage* : nominations de van Breda, 13 juillet 1806, n° 51; 14 décembre 1821, n° 31; 6 mars 1831, n° 18; 24 août 1835, n° 33; 24 octobre 1838, n° 82; 18 mars

1852, n° 4; 26 mai 1855, n° 57; 23 juillet 1855, n° 34.

Renseignements aimablement communiqués par Mademoiselle F. van Anrooij, archiviste au *Rijksarchief voor de Centrale Regeringsarchieven vanaf 1795, 's Gravenhage*. — D'après les renseignements fournis par Mademoiselle F. van Anrooij des documents concernant van Breda sont conservés aux Archives du Royaume de Frise, à la Bibliothèque de Leyde ainsi qu'aux Archives du Ministère des Affaires intérieures, Section de l'Enseignement.

F. Plateau, « J.-G.-S. van Breda (1822) », dans *Université de Gand. Liber memorialis. Notes biographiques*, t. II, *Faculté des Sciences et Ecoles spéciales du génie civil et des Arts et Manufactures. Faculté de Médecine*, Gand, 1913, p. 14-19 (liste bibliographique). — X. Stainier, « Curiosités archéo-géologiques », dans *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, t. XVII, 1903, p. 645-648. — C.-J. Matthes, « Levensbericht van J.-G.-S. van Breda », dans *Jaarboek van de Koninklijke Academie van Wetenschappen te Amsterdam voor 1867*, p. 22-32. — W.B.S. Boelea, *Frieslands Hoogeschool, het Rijksatheneum te Franeker*, t. II, 1879, p. 750-754.

BREMER (René - Marie - Victor), pseudonyme : REMEMBER, officier, né à Sommière-lez-Dinant le 16 juin 1871, décédé à Zonnebeke le 14 octobre 1918.

Fils de Jean-Nicolas, inspecteur de l'enseignement primaire et d'Anna Huberty, René Bremer s'engage le 10 août 1887 au 12^e régiment de ligne, après ses études à l'école moyenne de Saint-Hubert. Le 3 janvier 1889, il entre à l'Ecole Militaire en qualité d'élève de la 39^e promotion, section infanterie et cavalerie. Promu sous-lieutenant le 10 janvier 1891, il est désigné pour le 9^e régiment de ligne. Le 26 août 1896, il est admis à l'Ecole de Guerre qu'il quitte, le 22 novembre 1900, breveté adjoint d'état-major. Le 8 novembre 1901, il est détaché au Ministère de la Guerre où il est placé à la Direction des Opérations militaires et de l'In-

struction de l'Armée. Il est promu capitaine en second le 25 septembre 1905 et rejoint, sur sa demande, le 9^e régiment de ligne. Il y remplit les fonctions d'adjudant-major du 6 novembre 1907 au 26 septembre 1909 et du 26 juin 1911 au 30 juin 1913 ; il est promu capitaine-commandant le 25 septembre 1910.

En septembre 1910, il a l'occasion d'assister aux grandes manœuvres françaises de Picardie. Il attire l'attention notamment sur le grand esprit offensif des officiers, qui vivent en communion d'idées et de goûts avec leurs hommes, sur l'endurance étonnante des fantassins, sur l'excellent matériel dont dispose l'artillerie de campagne, sur la large utilisation de la télégraphie et de la téléphonie. Quatre ans plus tard, les combats que livreront les Français montreront quel observateur perspicace René Bremer a été.

Attentif à l'amélioration des méthodes d'instruction, il invente une cible à avertissement automatique qui permet au tireur de voir sur une cible réduite, placée à ses côtés, le point exact que la balle a marqué. Cette cible, pour laquelle le Ministère de l'Industrie et du Travail lui délivre plusieurs brevets, est adoptée en Belgique par l'armée et par la garde civique, ainsi qu'à l'étranger.

Il est de ceux qui pensent que la Belgique ne doit avoir qu'une foi relative dans les traités qui garantissent sa neutralité. Dans son livre *Ce que le peuple belge doit savoir* paru en mars 1910, il estime que lorsque notre pays aura une armée de campagne de 100.000 à 125.000 hommes jeunes, bien éduqués physiquement et moralement, il pourra, grâce à son système de fortifications, faire face à toutes les éventualités.

En octobre 1912, il fait paraître *Patriote avant tout!* Son but, en écrivant ce livre, est de « montrer » comment, par la juxtaposition des efforts de l'école et de l'armée, il est possible d'amener ces deux

» grandes institutions à collaborer à » la même œuvre humaine et patriotique. » C'est aussi cet objectif qu'il cherche à atteindre en écrivant dans *La Belgique militaire* sous le pseudonyme de Remember ainsi que dans la *Revue de l'Armée belge*, et en faisant de nombreuses conférences.

Il est désigné pour le 1^{er} régiment de ligne le 30 juin 1913, mais n'y reste pas longtemps. Il est affecté au 2^e régiment de carabiniers le 15 septembre 1913.

Lorsque la guerre éclate, il a déjà rendu de grands services à l'armée et au pays. Il va leur consacrer toutes ses forces durant les quatre années qu'il lui reste à vivre.

A la tête de la 2^e compagnie du III^e bataillon de son régiment, il prend part à la première sortie d'Anvers (24-26 août 1914). Il est grièvement blessé le 26 août, en première ligne, à Schiplaken (Hofstade).

Evacué sur Calais, il est mis à la disposition du commandant de la base de cette ville. En octobre, pendant la crise de la bataille de l'Yser, il déploie toute son énergie et ses grandes qualités d'initiative pour créer un hôpital d'évacuation modèle dans une remise pour locomotives à Calais.

Il est nommé major le 21 novembre 1914. Le 15 mai 1915, à peine rétabli, il rejoint au front le 1^{er} régiment de carabiniers. Promu lieutenant-colonel le 26 mars 1917, il en prend le commandement le 14 avril.

Durant la seconde bataille des Flandres, une partie de la presqu'île de Luyghem-Vijfhuizen (secteur de Nieucappelle) est reconquise le 28 octobre 1917 ; c'est la première terre belge reprise aux Allemands. Le rôle du lieutenant-colonel Bremer est bien mis en lumière dans l'ordre du général major Baltia, commandant la 17^e brigade d'infanterie, en date du 1^{er} novembre : « Je cite à l'ordre le lieutenant-colonel AEM Bremer commandant le 1^{er} régiment de carabiniers. Chef de corps d'une rare acti-

» vité, d'un jugement sain et d'un
 » entrain enthousiaste et communi-
 » catif. S'est dépensé sans compter,
 » nuit et jour, pour organiser, dans
 » des conditions difficiles, la prise de
 » possession de la presqu'île de Vijf-
 » huizen, pour en amorcer l'occupa-
 » tion et assurer la liaison avec les
 » troupes françaises. Il donna des
 » ordres précis aux reconnaissances
 » qui ont fouillé la presqu'île et qui
 » en ont ramené 30 prisonniers et un
 » butin important! ».

Nommé colonel le 26 mars 1918, il conduit son régiment en première ligne lors des offensives du 28 septembre et du 14 octobre. Devant Rumbeke le 14 octobre, enthousiasmé par l'avance rapide et victorieuse de ses soldats, il laisse à son adjudant-major la garde de son poste de combat et se porte vers l'avant. Il tombe, la carotide tranchée par un éclat d'obus, et meurt au poste chirurgical de Zonnebeke.

Sa bravoure lui a valu d'être promu officier de l'Ordre de la Couronne, décoré de la croix de guerre, promu officier de la Légion d'Honneur, cité à l'ordre de l'armée française, décoré de la croix de guerre française avec palme et promu officier de l'Ordre de Léopold à titre posthume; la citation qui accompagne cette distinction loue en lui le chef de corps modèle qui a donné à son régiment le plus bel esprit offensif et qui a gagné le cœur de ses soldats par son exemple.

La place Colonel Bremer est inaugurée à Schaerbeek en 1930. La 112^e promotion « Toutes armes » de l'École royale militaire porte le nom de Colonel AEM René Bremer en hommage à la mémoire d'un officier, d'un homme dont la vie a été exemplaire.

Emile Thomas.

Iconographie : portrait peint par Aimé Stevens, avril 1918.

Archives de famille communiquées usé M. Maurice Bremer. — Archives du Mpare

royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

E. Boisacq, « A la mémoire de deux glorieux officiers de l'Armée belge : le colonel René Bremer et le Major René Dubreucq », dans *Revue belge des Livres, Documents et Archives de la Guerre 1914-1918*, 5^e série, 1928-1929, p. 306-312. — M. Corvilain, *L'Histoire des Régiments de Carabiniers et des bataillons de Carabiniers Cyclistes 1914-1918*, Bruxelles, 1933.

BROGNEAUX (Paulin-Pierre-Joseph), enseignant, poète, né à Nalinnes (Haies) le 15 décembre 1858, décédé à Jamioulx le 3 décembre 1936.

Fils de Désiré Brogneaux, propriétaire terrien à Nalinnes, et de Rosine Hublet, Paulin Brogneaux fréquente successivement l'école primaire (1863 à 1873), le Séminaire de Bonne-Espérance (1874-1876) et l'École normale de l'Etat à Mons (1877-1880). Désigné comme instituteur à Jamioulx en 1880, il s'y fixe définitivement. En 1910 jusqu'en 1913, il devient professeur à l'Athénée du Centre à Morlanwelz à la fondation duquel il a participé.

En 1892, il épouse Palmyre Michaux dont il a quatre enfants : Floréal (1892-1977, professeur aux Athénées de Thuin et de Charleroi et aquarelliste), Rosita (1894-1980), Willy (1896, élève officier tué à la guerre de 1914-1918) et Yvan (1897-1967, administrateur de sociétés).

Fervent de littérature, il étudie aussi le violon et s'adonne à la peinture. Il écrit notamment les paroles d'un recueil de chants (*Les chants de la jeunesse*, Bruxelles, 1886), destiné aux écoliers. En 1897, à l'occasion de l'inauguration à Tournai d'un monument aux soldats français, la cantate dont il a écrit le livret (musique de Nicolas Daneau, directeur du Conservatoire de Tournai) obtient le premier prix.

La découverte de son talent poétique en 1896 par Clément Lyon

l'amène à participer à la vie culturelle régionale, au mouvement de La Jeune Wallonie et au comité de rédaction de la revue *Le Florilège artistique et littéraire*. En 1901, la *Collection des poètes français de l'Étranger* publie un recueil de poèmes sous le titre *L'Isolément* (Paris, Fischbacher, 208 p.), qui reçoit un accueil très favorable de la critique tant en France qu'en Belgique. Un second recueil, annoncé à deux reprises, et inspiré de son terroir natal, *Mes horizons*, ne paraîtra jamais. Brogneaux ne participe plus directement à l'activité littéraire après la Grande Guerre bien qu'il continue à écrire comme le montre un certain nombre d'inédits. Il s'intéresse également à la littérature dialectale.

L'idéal d'art qui l'anime, le goût de la retraite et l'amour de la nature qui transparaissent dans sa poésie n'empêchent pas Paulin Brogneaux de s'intéresser aux problèmes de son temps. Il participe notamment dans la juridiction de Charleroi à l'application de la loi sur la protection de la Jeunesse du 12 mai 1912 à l'établissement de laquelle il a collaboré; il entre, en 1922, au conseil communal de Jamioulx, devient échevin de l'Instruction publique en 1926 et bourgmestre en 1930.

Paulin Brogneaux est également l'auteur de : *Fauves wallones*, texte établi et annoté par Willy Bal, Charleroi, Association littéraire wallonne, 1960, 36 p.

André Leguebe.

Renseignements aimablement communiqués par M^{me} Jeannine-Paule Brogneaux.

W. Bal, *Hommage à Paulin Brogneaux*, Notes d'Emile Lempereur, Mont-sur-Marchienne, 1958, 19 p., 1 portrait. — W. Bal, « Le poète hennuyer Paulin Brogneaux (1858-1936) », dans *La Vie wallonne*, t. XXXIV, 1960, p. 73-100. — O. Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains de*

langue française, 1800-1946, t. I^{er}, Liège, 1946, p. 411.

BUISSERET (Auguste-Henri-Arthur), haut fonctionnaire, né à Thuin le 22 février 1859, décédé à Bruxelles le 28 février 1937.

Son père, le professeur Henri-Désiré Buisseret eut huit enfants dont cinq fils qui firent tous une carrière brillante et dont deux devinrent secrétaires généraux : Nicolas (1855-1938) au Ministère des Finances et Auguste au Ministère de la Guerre. Deux frères secrétaires généraux est un exemple unique dans l'histoire de la Belgique indépendante.

Ayant terminé avec grand fruit ses humanités gréco-latines à l'âge de seize ans, Auguste débuta dans l'administration des Finances où il devint inspecteur général. Le grade suprême de cette administration étant déjà occupé par son frère, il passa au Ministère de la Guerre et sa nomination de secrétaire général dans ce département date de mars 1912. Le premier ministre et ministre de la Guerre, le baron Charles de Broqueville, avait provoqué cette promotion au moment où les charges de la défense nationale devenaient énormes : l'on était à la veille du vote de la loi décrétant le service militaire général ce qui allait considérablement augmenter les effectifs de l'armée. Broqueville avait compris qu'il fallait un fonctionnaire de très haut format à son département, d'autant plus que, pour le premier ministre, il ne faisait aucun doute que la guerre approchait. Auguste Buisseret sera, du reste, le seul secrétaire général ayant jamais existé au Ministère de la Guerre ou de la Défense nationale.

C'est durant la première guerre mondiale qu'il donna toute la mesure de son grand talent d'organisateur. Georges Theunis aimait répéter que ce civil, déployant pendant quatre ans, au Havre, un labeur écrasant, tint en main toute l'armée belge dans

le domaine de l'administration, des approvisionnements et des finances.

Mais bien avant 1914, conseiller apprécié de Léopold II, Buisseret avait été désigné comme administrateur et secrétaire du comité d'administration de la Donation royale, ainsi que membre du Conseil du Domaine de l'Etat du Congo. Le roi Albert lui garda la même confiance que son illustre prédécesseur. Dans une lettre autographe que le souverain lui écrivait en mars 1932 pour le remercier de l'envoi d'une étude imprimée sur la Donation royale, on peut lire : « En redisant tout le bien » que je pense de votre travail, c'est » l'activité éclairée et le grand dévouement dont votre carrière donne un » incomparable exemple que j'entends » louer également ».

« Incomparable exemple », en effet. Grand serviteur de l'Etat, haut fonctionnaire de la dimension d'un Lambertmont, père de sept enfants dignes de lui, Auguste Buisseret représente une des plus hautes valeurs civiques et morales de chez nous.

Henri Bernard.

Archives de la famille Buisseret. — Archives du Ministère de la Défense nationale, à Bruxelles. — Papiers Theunis et Blaise.

A. Buisseret, *La Donation royale*, Bruges, 1932. — E. de Buisseret, *Etude généalogique sur la famille de Buisseret en Thudinie et en Brabant*, dans *Brabantica*, V, Bruxelles, 1960.

BURNIAT (Pol-Martin-Célestin), mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Champion (province de Namur) le 1^{er} mars 1902, décédé à Mont-Saint-Guibert (province de Brabant) le 25 juillet 1975.

Pol Burniat fit ses études à l'Athénée de Liège et à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège où il obtint le titre de docteur en sciences physiques et mathématiques en 1925.

Après son service militaire, il en-

seigna à l'Athénée de Saint-Gilles tout en poursuivant des recherches personnelles en géométrie algébrique ; il obtint un congé pour faire des recherches auprès de Federigo Enriques à Rome.

Pol Burniat devint agrégé de l'enseignement supérieur en 1936 en présentant une thèse intitulée *Recherches sur les surfaces de bigenre un* (*Mémoires de la Société des Sciences de Liège*, 4^e série, t. I^{er}, 1936, p. 183-288).

Chargé, en 1934, à l'Université libre de Bruxelles, des cours de géométrie infinitésimale et de méthodologie, il prépara également les étudiants de licence à l'agrégation de l'enseignement secondaire.

Pol Burniat fut élu membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 2 juin 1962. Il était également membre de la Société royale des Sciences de Liège.

En plus de son enseignement universitaire, de ses travaux en géométrie algébrique, Burniat s'intéressa activement à la vie publique : il fut successivement échevin et bourgmestre de sa commune Mont-Saint-Guibert.

Sa parfaite courtoisie explique l'estime unanime de ses élèves, de ses collègues et de ses concitoyens.

Les travaux scientifiques de Burniat portent essentiellement sur l'étude des transformations birationnelles des surfaces algébriques et plus particulièrement sur l'existence de modèles pour les variétés dont on se donne, a priori, des caractères invariants. Dans de nombreux articles qu'il consacra à cette étude, dans un domaine que l'on dénomme parfois « géométrie expérimentale », il fit preuve d'un réel esprit d'analyse critique. La liste de ses travaux se trouve dans la notice biographique parue dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1980.

Théophile Lepage.

Th. Lepage, « Eloge de Pol Burniat », dans *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. LXII, 1976, p. 789-790. — Th. Lepage, « Notice sur Pol Burniat », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, CXLVI, 1980, p. 3-20, liste des publications de Burniat, portrait photographique. — Th. Lepage, « Pol Burniat, 1902-1975 », dans *Florilège des Sciences en Belgique, II*, Bruxelles, 1980, p. 363-367, reproduction du texte paru dans l'*Annuaire* cité ci-dessus, sans la liste des publications; portrait photographique.

C

CAFFET (Adolphe-Gustave-Damacenne), docteur en médecine, écrivain patoisant, né à Haine-Saint-Paul le 22 janvier 1863, décédé à La Louvière le 24 février 1902.

Après ses études à l'Université de Louvain, il s'installe en 1887 à Haine-Saint-Paul où son père avait été bourgmestre et exploitait une ferme-brasserie modeste comme il y en eut tant avant l'industrialisation brassicole. Par sa profession et l'influence paternelle, il se meut aisément dans ce milieu populaire que son âme d'artiste va dépeindre avec humour et tendresse.

En 1890, il est un des créateurs à La Louvière du Cercle wallon du Centre qui, avec le théâtre des Crampons, de Jolimont-Haine-Saint-Paul, mettra ses pièces à leur répertoire.

Le Syndicat médical du Centre, ancêtre de l'actuelle Société médico-chirurgicale du Centre, le compte parmi ses fondateurs. Il est aussi un des collaborateurs du docteur Herman qui vers 1890 ouvre la première clinique chirurgicale régionale, à Haine-Saint-Paul.

Pendant trois semaines successives, à partir de 1891-1892, le Théâtre de La Louvière donne dans l'ordre deux revues et une opérette d'actualité : *N'avez-nin vu l'tram?*, en trois actes et un prologue ; *Au trèvi d'tout*, en trois actes et sept tableaux ; *Bric-*

Broc, aussi en trois actes et sept tableaux.

In lend'main d'chique, vaudeville wallon en deux actes, est représenté en 1894 et suivi, peu de temps après, par *In v'la pou testous*, parodie-revue en trois actes inaugurée par la troupe wallonne des Crampons.

Què vos dites, revue d'actualité en trois actes et quatre tableaux, voit le jour en 1896 à La Louvière.

Puis, en 1897, Caffet fait jouer par les Crampons *Parèy'mint*, une comédie en un acte.

Enne carotte, une autre comédie en deux actes, est encore connue.

Sa dernière venue, *Georgette*, un mélodrame français-wallon en cinq actes, doit être achevée par Arthur Audiart, un de ses amis et auteur patoisant fécond. Elle est créée à La Louvière en 1903 par le Cercle des Anciens Militaires.

En douze ans, il a écrit huit pièces connues sans compter les nombreux monologues, poèmes et chansons inédits ainsi qu'une fantaisie médico-burlesque disparue et intitulée *Voyage d'un microbe*.

Les trois dernières années de sa vie sont un calvaire. Précocement usé, il ne sort plus : « intellectuelle-ment, dira le docteur Herman, notre ami n'existait plus depuis trois ans ».

De toute son œuvre, deux pièces reviennent de temps à autre au réper-

toire : *In lend'main d'chique et Georgette*.

Roger Darquennes.

Archives du Cercle d'Histoire Henri Guillemain, de La Louvière (Haine-Saint-Pierre).

Journal de Charleroi, 19 décembre 1933, 2^e p., 4^e col., éloge de la première de *Bric-Broc*; 3 avril 1894, 2^e p., 4^e col., commentaires flatteurs de *In lend'main d'chique*. — *Les Nouvelles*, 20 mars, 27 septembre et 19 novembre 1902; 14 mars, 4 avril et 30 décembre 1903. — 1881-1931. *L'hôpital de Jolimont a cent ans*, catalogue de l'exposition, s.l.n.d., ouvert en 1881, l'hôpital de Jolimont (Haine-Saint-Paul) n'était d'abord qu'un hospice. La clinique chirurgicale n'y fonctionna qu'en 1902.

CANIVEZ (Louis-Joseph), compositeur et directeur de sociétés musicales, né à Binche le 24 avril 1837, décédé à Ittre le 18 novembre 1911.

Aîné d'une famille de huit enfants, destiné à la forgerie comme son père, il est remarqué tout jeune par un voisin, l'amateur binchois Isidore Devergnies qui l'initie au solfège et lui fait obtenir une bourse jusqu'en syntaxe au Collège Saint-Augustin. Apprenant seul le piano et les cuivres, il fait partie de la fanfare du collège et de l'Harmonie de la ville que dirige l'Allemand Saupe. Ce dernier lui enseigne l'harmonie et la composition avant de devenir le premier chef de musique du 1^{er} Régiment de Grenadiers créé par arrêté royal du 8 mai 1837.

A treize ans, il dirige la Société des Amis d'Orphée (80 exécutants) et compose pour ce cercle plusieurs marches à quatre voix d'hommes et notamment le *Départ des conscrits*, édité en 1881 par la maison Katto, de Bruxelles, et resté populaire à Binche.

Le 1^{er} octobre 1856, Fr.-J. Houtart-Cossée, directeur des Glaceries de Sainte-Marie d'Oignies, le nomme instituteur à l'école de la manufacture et tuba-solo à la Société d'Harmonie

de cet établissement dont il est encore bibliothécaire, professeur de solfège et des cuivres. Le directeur artistique de cette brillante formation n'est autre que Valentin Bender, chef de la musique du 1^{er} Régiment de Guides. Ce dernier confère au jeune soliste l'orchestration de différentes œuvres qui trouveront place au répertoire des Guides. Citons deux fantaisies pour harmonies : l'une sur les *Dragons* de Villars; l'autre, intitulée sous un nom d'emprunt *Souvenir des Alpes*, deviendra un des grands succès de la phalange d'Oignies.

A mesure que sa réputation grandit, maintes sociétés lui offrent le bâton de direction. De tous les artistes belges il est un de ceux qui conduisirent le plus grand nombre de formations : trente-deux dont plusieurs célébrités. Citons : à Châtelet, Fanfare de la Marche Saint-Eloi et Fanfares Guyot; Harmonie des Charbonnages d'Aiseau-Presles; Harmonie de la Société métallurgique de Marcinelle et Couillet; Harmonie des Charbonnages de Mont-sur-Marchienne; Harmonie de Charleroi; Harmonie de Courcelles; Fanfares de Trélon (Nord); Fanfare Sainte-Barbe de Bracquagnies; Fanfare de Saint-Remy d'Ittre. Il fait connaître la fanfare Les Loupards Chimaciens aux concours de Charleville (1876), Chartres (1877) et Elbœuf (1879) et, pour elle, il écrit la *Polka des Loupards*. Rappelons encore son passage à la tête de l'Harmonie de Fosses (premier prix à Binche, 1866 et à Reims, 1869), des Fanfares d'Auvellais, Farcennes, Falisolle, Florennes, Tamines, Thy-le-Château et Merbes-le-Château. A Fosses, il orchestra en 1869 les quatre airs de la Société carnavalesque Les Chinels.

Avant de s'établir à Ittre en 1896, il réside à Châtelet puis, à Charleroi où il devient professeur à l'athénée, directeur de l'Harmonie et de la Jeune Fanfare. Il tente d'insuffler le goût des grands maîtres à la capitale du Pays Noir. En 1888, il crée des

concerts de musique de chambre et d'orchestre symphonique. Puis, il fonde le Cercle des Amateurs qui pendant longtemps donnera à l'hôtel Beukeleers des matinées très suivies avec, au programme, des œuvres de Haydn, Mozart, Schubert.

Son nom figure aux jurys de nombreux concours musicaux belges et internationaux : Bruxelles (1875, 1880); Dijon, Genève (1882). Pour ce dernier, il orchestre pour fanfares l'ouverture *Faniska*, de Cherubini, imposée à la division d'excellence. Certes, il connaît les faiblesses de ces joutes. Au Congrès musical de Malines (septembre 1881), il présente à ce propos, tant pour la Belgique que pour ses voisins, un rapport très critique et unanimement apprécié. Un prix d'honneur lui paraît aussi fatal pour la formation primée que pour ses concurrentes défaites. Dès lors, il souhaite l'abolition des compétitions et leur remplacement par l'octroi de diplômes ou de brevets.

En 1884, au grand concours international de composition ouvert par le journal parisien *L'Orphéon*, deux Binchois prennent les deux premières places : Van Remoortel pour sa *Grande Marche Triomphale*, suivi par Canivez.

Deux ans plus tôt, la maison Mahillon, de Bruxelles, édite son traité théorique : *Ecole de fanfare, spécialement écrite pour faciliter la formation de petites sociétés de fanfares de 8 à 25 exécutants, dans les écoles, les villages, les sociétés instrumentales, les cercles de gymnastique, etc.* Selon Closson, ces petites méthodes pour cuivres donneront une extraordinaire impulsion à ce genre de musique.

Mahillon, Katto, Muraille, Schott entre autres imprimeront son important répertoire dépassant 300 œuvres. Celui-ci est très divers et comprend : des chœurs à quatre voix ; des airs variés ; des solos et duos concertants pour instruments à vent, spécialement pour tubas, bugles, trombones et pistons ; des ouvertures, romances, mé-

lodies, marches et fantaisies pour fanfares.

Il est à l'honneur tant dans le pays de Charleroi que dans le Centre. Après Dagnelies qu'il a connu comme sous-chef à Oignies, il est avant 1914 l'auteur le plus joué aux conférences-concerts de la Société d'Instruction populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes. Dans le répertoire proposé en 1956 aux Harmonies et Fanfares par la Confédération Musicale de Belgique figurent encore quinze de ses partitions. Pour la deuxième division, l'ouverture *Le Serment des Conjurés* ; *Grande Marche Nuptiale*. Pour la troisième division, sa fantaisie *La Printanière* et quatre ouvertures : *Bona Fortuna* ; *Louise* ; *L'Emulation* ; *Travail et Progrès*. Enfin, huit marches complètent cette belle série : *Souvenir de Louvain* ; *Souvenir de Saint-Denis* ; *L'Echo de la Warche* ; *Le Plouys* ; *Les joyeux Pompiers* ; *Joyeux Retour* ; *Le Drapeau* ; *Dœil et Bras*.

Roger Darquenne.

Archives de l'Etat civil de Charleroi et d'Ilhre.

Caroloregium Valde Concelebratur, Charleroi, 1966, p. 293. — Closson, « Les musiciens wallons du XVII^e siècle à nos jours », dans *Exposition de Charleroi 1911. Conférences publiées sous la direction de Jules Destrée*, Charleroi, 1911, p. 381. — *Le Diapason. Moniteur général des sociétés chorales, instrumentales, dramatiques, etc.*, Bruxelles, 4^e année, n^o 4, 26 janvier 1911, p. 3-4 ; n^o 5, 2 février 1911, p. 2-3 ; n^o 6, 9 février 1911, p. 4 ; n^o 7, 16 février 1911, p. 3 (rediffusion du rapport Canivez de 1881) ; n^o 48, 30 novembre 1911, p. 7 (discours mortuaire). — *L'Education Populaire*, Charleroi, 9^e année, n^o 16, jeudi 16 avril 1885, p. 2-3 ; 11^e année, n^o 50, jeudi 15 décembre 1887, p. 1-2 ; n^o 51, 22 décembre 1887, p. 1-2 ; n^o 52, 29 décembre 1887, p. 1-2 ; 13^e année, n^o 13, jeudi 28 mars 1889, p. 3, col. 2, n^o 1 ; n^o 28, jeudi 11 juillet 1889, p. 4, col. 1 ; 26^e année, n^o 1, jeudi 2 janvier 1902, p. 2-4. — Grégoir, *Les artistes-musiciens belges au XVIII^e et XIX^e siècle*, Anvers, 1885, p. 85-86, 445-446. — *Journal de*

la Société d'Instruction Populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes, Morlanwelz, années 1883 à 1970. — *La musique en Belgique du moyen âge à nos jours*, Bruxelles, 1950, p. 428. — *Les Nouvelles*, journal libéral louvérois, jeudi 4 août 1921. — Commandant Michaux, *Les fêtes du cinquantenaire de la Société Royale Les Loupards chimaciens*, s.l.n.d., dactylographié. — *Vade-mecum des Sociétés Populaires Belges de Musique*, Bruxelles, 1956, p. 242, 246.

CARPENTIER (Fritz - Marie - Joseph), zoologiste, entomologiste, conservateur puis chargé de cours à l'Université de Liège, né à Overijse (Brabant) le 17 mars 1890, décédé à Liège le 17 septembre 1978.

Il était le fils aîné du peintre Evariste Carpentier qui fut directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Liège.

Après ses études secondaires au Collège Saint-Servais de Liège, Fritz Carpentier s'inscrivit en 1910 en première candidature en sciences naturelles et médicales de l'Université où il eut le privilège de suivre les leçons du plus éminent zoologiste belge de l'époque, Edouard Van Beneden. Par suite de la fermeture de l'Université pendant la guerre 1914-1918 il élaborait seul une thèse d'entomologie, avec mise au point d'une technique de dissection d'une extrême précision, et ne put la défendre qu'en mai 1919 : il obtint le grade de docteur en sciences naturelles, groupe des sciences zoologiques.

En novembre 1919, il devint assistant du professeur de zoologie, Désiré Damas, successeur d'Edouard Van Beneden. De 1922 à 1955 il fut conservateur des collections de zoologie de l'Institut Edouard Van Beneden. Sous l'impulsion du professeur Marcel Dubuisson, successeur de Désiré Damas et futur recteur de l'Université, l'Institut fut complètement modernisé et Fritz Carpentier eut la possibilité de réorganiser les collections selon un plan qu'il avait conçu depuis longtemps. Après des années de labeur

acharné et malgré de nombreux obstacles, il parvint à les présenter de façon aussi attrayante que didactique pour les étudiants mais aussi pour le nombreux public qui visite ce musée. La pièce la plus spectaculaire dont il dirigea le montage est un squelette de Balénoptère, acquis jadis en pièces séparées et jugé impossible à monter avec les moyens dont on disposait : Fritz Carpentier releva le défi et, aidé d'une petite équipe de collaborateurs dévoués, réalisa un squelette remarquable représentant l'animal en train de plonger.

Le premier janvier 1948, à la suite de l'admission à l'éméritat du professeur Désiré Damas, les cours de morphologie et de systématique furent séparés selon la classification : les Vertébrés furent attribués à Hubert Damas et les Invertébrés, à Fritz Carpentier qui fut nommé chargé de cours. Il créa de toutes pièces un enseignement totalement nouveau de la morphologie et de la systématique des Invertébrés destiné aux étudiants de licence et de doctorat en zoologie, enseignement dans lequel il exposait de manière critique des idées personnelles mûrement réfléchies. Ce cours eut une grande influence sur les étudiants dont certains sont actuellement professeurs d'université.

En 1958 la Faculté de Médecine estima que l'état de santé alors déficient de Fritz Carpentier l'obligeait à renoncer à sa charge professorale (deux ans avant son éméritat) : on le disait atteint d'un cancer du poumon. Après sa complète guérison, Fritz Carpentier reprit bénévolement la direction des opérations de mise en valeur des collections zoologiques : lors de l'inauguration du nouveau Musée en 1962, le recteur Marcel Dubuisson déclara que si Liège possédait un aussi beau musée de zoologie, c'était à Fritz Carpentier qu'on le devait.

Dès 1919, et pendant une cinquantaine d'années passées dans l'Institut Van Beneden, Fritz Carpentier pour-

suivit, tout en assumant ses fonctions de conservateur puis de chargé de cours, des recherches approfondies sur la morphologie des Insectes. Dans ce domaine, grâce à la finesse de ses observations, à la rigueur de ses raisonnements et à la manière à la fois large et prudente dont il traitait des sujets judicieusement choisis, Fritz Carpentier devint une autorité internationale en entomologie. Il entretenit une abondante correspondance avec tous les spécialistes du monde entier et reçut d'eux une multitude de tirés-à-part et du matériel d'étude parfois d'une extrême rareté. D'un naturel modeste, il n'a jamais recherché les honneurs; toutefois, l'intérêt suscité par ses travaux lui valut les distinctions scientifiques suivantes: Prix Agathon de Potter (1949), Prix Lamarck de l'Académie royale de Belgique (1959) et Prix Crèvecoeur de la Société royale belge d'Entomologie (1962). Il représenta soit l'Université de Liège, soit la Belgique, à différents Congrès internationaux d'Entomologie: V^e à Paris (1932), VI^e à Madrid (1935), VII^e à Berlin (1938), VIII^e à Stockholm (1948), IX^e à Amsterdam (1951) et il fut l'un des membres organisateurs de la 5^e Conférence anti-acridienne (Bruxelles, 1938).

Dès le début de ses recherches, il s'orienta vers la morphologie des Insectes et plus précisément vers l'étude de la structure du thorax (squelette, muscles, appendices) de ceux-ci. Il était convaincu que chez ces seuls Invertébrés capables de voler la compréhension des diverses composantes de leur centre locomoteur devait permettre de retracer l'évolution générale de cette classe animale, de loin la plus importante par le nombre et la diversité des espèces, et conduirait, peut-être, à en retrouver l'origine. Les premiers travaux de Fritz Carpentier portèrent sur le thorax des Orthoptères — Insectes de type généralisé — et lui firent découvrir une curieuse disposition anatomique pour laquelle il créa le terme de crypto-

pleurie. Cette spécialisation, il la repéra dans le prothorax de la Courtillière et du Grillon (*Sur l'endosquelette prothoracique de « Gryllotalpa vulgaris »*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. VII, 1921, p. 125-135) puis dans les trois segments thoraciques de *Tachycine*, une saute-relle aptère originaire d'Asie (*Ptérothorax et prothorax, étude des segments thoraciques d'un Orthoptère: Tachycines asynamorus Adel.*, dans *Annales de la Société entomologique de Belgique*, t. 61, 1921, p. 337-345). Dans ces formes les flancs (ou pleures) ne sont pas visibles de l'extérieur parce qu'ils sont recouverts par une expansion latérale du notum. Par la suite (*Musculature et squelette chitineux*, dans *Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Sciences, Collection in-8^o*, 2^e série, t. VII, 1924) l'étude détaillée des sclérites et des muscles du Grillon conduisit Fritz Carpentier à conclure, contrairement à ce qui était admis à la suite des longues recherches de Voss, que les ailes d'un insecte sont d'origine paranotale et non intranotale: le célèbre entomologiste allemand H. Weber († 1956) a aussitôt approuvé les conclusions de Fritz Carpentier et lui a écrit qu'il accordait une grande importance à ses travaux.

Parmi d'autres publications consacrées aux Orthoptères deux ont pour objet la classification de haut niveau. L'une consiste en une mise au point de la systématique du groupe des *Acrydium* (ou Tétrigides) de Belgique, dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. XVIII, 1942, fasc. 44 et 57; t. XIX, 1943, fasc. 49). Elle ne fut réalisée qu'après une minutieuse étude des viscères et des caractères de la morphologie externe dont certains sont très variables (par exemple carène pronotale, longueur des ailes).

L'autre publication concerne le thorax et ses appendices chez les vrais et faux Gryllotalpides (*Mémoi-*

res in-4° du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, 2° série, fasc. 4, 1936). Fritz Carpentier y démontra qu'il fallait séparer des Courtilières ou Gryllotalpides *sensu stricto* un groupe qui y était jusqu'alors inclus : les Tridactyles, qui se révélèrent faire partie des Acridiens ou Criquets. A la suite de cet important travail si fouillé les spécialistes ont dû modifier la classification de l'ordre des Orthoptères, ce que Snodgrass avait prédit à l'auteur en lui écrivant (1937) à propos de cette publication : « *it not only settles the question of true and false Gryllotalpidae but adds much to general orthopterology* ». Pour que cette étude fut complète, Fritz Carpentier avait cherché avec obstination à obtenir un exemplaire de *Cylindrorhynchus* : ce rarissime orthoptère de Patagonie, aptère et à mœurs souterraines, avait été classé jusqu'alors dans les Gryllotalpides à cause de ses pattes antérieures fouisseuses. Lorsqu'il put en disséquer un exemplaire, Fritz Carpentier démontra que tous les autres caractères de cet insecte le rapprochaient des Tridactyles et que ses pattes antérieures différaient dans leur « architecture » de celles des Gryllotalpides : dans cette dernière famille on avait donc groupé des insectes d'après une ressemblance extérieure liée à un même mode de vie ; il ne s'agissait en fait que d'un cas de convergence, d'autant plus remarquable qu'elle s'est développée à partir de dispositifs originellement très divers.

Quand trois ans plus tard parut l'étude consacrée au tube digestif des Tridactyles (dans *Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique*, t. 77, 1937, p. 283-291), Snodgrass déclara que la thèse de Fritz Carpentier levait les derniers doutes et devenait irréfutable.

A propos de convergence il est intéressant de signaler que dans une démonstration destinée aux étudiants et au grand public, Fritz Carpentier a mis en évidence l'étonnante ressem-

blance entre la patte fouisseuse de l'Insecte *Gryllotalpa* et celle du Mammifère Taupe (*Talpa*).

Depuis le début du siècle les spécialistes de la morphologie des Coléoptères s'efforçaient de comprendre la structure assez déroutante du prothorax des deux grands groupes principaux de cet ordre le plus important de la classe des Insectes. En repérant soigneusement les insertions musculaires, Fritz Carpentier parvint à apporter une solution claire à ce problème : la propleure des Adéphages est externe et celle des Polyphages est une cryptopleure analogue à celle découverte par l'auteur au prothorax des Orthoptères. Cette publication (dans *Annales de la Société scientifique de Bruxelles, Série B, Sciences physiques et naturelles*, t. 49, 1929, p. 355-376) peut être considérée comme fondamentale : les spécialistes actuels en acceptent les résultats.

Une découverte à mettre à part concerne le Strepsiptère *Eoxenos laboulbenei* (dans *Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique*, t. 79, 1939, p. 451-468). Tous les Strepsiptères ont un de leurs stades larvaires endoparasites d'autres Insectes, principalement des Hémiptères et des Hyménoptères. L'hôte du très primitif *Eoxenos* était inconnu ; on connaissait le stade larvaire libre et durant trois années deux Américains avaient cherché le stade larvaire endoparasite. Il a fallu un heureux hasard allié à une persévérance peu commune pour que Fritz Carpentier trouvât que ce deuxième stade larvaire parasite un Lépisme, donc un Insecte lui-même très primitif. Grâce à cette découverte, il devenait possible d'étudier tous les stades de développement d'*Eoxenos*, ce que réalisa aussitôt l'entomologiste italien Silvestri dans toute une série de recherches que la publication de Fritz Carpentier avait donc amorcée : Silvestri possédait en effet toute une collection de Lépismes parasités mais il ne les avait pas disséqués.

La classe des Insectes comporte deux sous-classes : les Ptérygotes dont les adultes sont ailés, à l'exception de quelques formes secondairement aptères, et les Aptérygotes qui n'ont vraisemblablement jamais eu d'ailes et qui montrent des caractères archaïques. Dans l'esprit de Fritz Carpentier, l'investigation rigoureuse et précise des éléments du thorax des Aptérygotes, jusqu'alors mal connu, devait permettre, d'une part, de comprendre comment s'est constitué le thorax alifère des Ptérygotes et, d'autre part, d'apporter peut-être une contribution susceptible de jeter une lumière sur l'origine même de la classe des Insectes. C'est pourquoi, à partir de 1946, Fritz Carpentier entama toute une série de recherches dans ce domaine et me demanda de m'associer à celles-ci, comptant sur l'expérience que j'avais acquise, avec ses conseils, de la fine dissection des muscles pour établir leurs relations avec le squelette. Ses résultats, puis les nôtres, devenus classiques, ont été acceptés par les morphologistes, tel le célèbre entomologiste américain Snodgrass († 1962), et figurent dans plusieurs grands traités. Le point de départ (*Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique*, t. 82, 1946, p. 165-181) consiste à identifier les sclérites pleuraux surmontant la base du membre thoracique d'un Machilide, Aptérygote archaïque, à caractères crustacéens, classé alors dans les Thysanoures (actuellement : dans les Microcoryphia). Ces sclérites, au nombre de deux, font partie de deux arcs pleuraux superposés : la catapleure, en dessous, et l'anapleure, au-dessus. Fritz Carpentier les a retrouvés dans les autres ordres d'Aptérygotes et a pu en suivre la trace dans les Ptérygotes inférieurs, par exemple les Blattes. Par après, je les ai moi-même retrouvés dans les Ptérygotes supérieurs. Le célèbre entomologiste français Denis († 1969) avait l'intention d'utiliser cette découverte dans ses

travaux en cours qu'il n'a malheureusement pu achever.

Dans le thorax des Ptérygotes on trouve des formations endosquelettiques solides (furca, spina, processus pleural) qui proviennent d'invaginations de la cuticule externe et servent de points d'attache à des muscles particuliers. Dans le thorax du Machilide, puis d'autres Aptérygotes, Fritz Carpentier a découvert des formations endosquelettiques tendineuses, d'origine sous-épithéliale. Leurs points d'ancrage à l'exosquelette correspondent aux mêmes lieux morphologiques que les endosquelettes des Ptérygotes et les muscles y insérés sont homologues aux muscles de ces derniers. Elargissant ses recherches aux Crustacés Malacostracés, recherches auxquelles il a voulu m'associer (*Smithsonian Miscellaneous Collection*, vol. 137, 1959, p. 99-115), Fritz Carpentier a retrouvé les arcs pleuraux des Insectes et découvert que les endosquelettes des Crustacés étudiés sont en grande partie homologues à ceux des Insectes. Par la suite, un parallélisme avec ces derniers a pu être constaté par moi : dans les Crustacés supérieurs les endosquelettes sont solides, résultant d'une invagination de l'exosquelette, tandis que chez les Crustacés Malacostracés archaïques, ils sont tendineux comme chez les Aptérygotes.

À côté des idées théoriques importantes développées dans toutes les publications signalées jusqu'ici, celles-ci contiennent de nombreux dessins, à la fois rigoureux et expressifs, tracés d'une plume ferme et précise par Fritz Carpentier dont les qualités de dessinateur sont ainsi mises en évidence. Ces figures ont été souvent admirées et même reproduites à l'étranger.

Il est bien compréhensible qu'après avoir étudié la morphologie des Insectes les plus archaïques de notre époque, Fritz Carpentier se soit intéressé, dans les dernières années, à certains Insectes fossiles : avec la

collaboration de son épouse, Madame Carpentier-Lejeune, paléontologue, il commença des recherches sur les Méganeurides ou « Libellules géantes » du Houiller de Commeny. La mort ne lui a pas permis de publier plus de deux notes sur ce sujet, mais elles annonçaient déjà des résultats très intéressants.

A côté des travaux de grande portée théorique dont il a été question jusqu'ici, Fritz Carpentier a publié des notes de haute vulgarisation dans lesquelles il s'efforçait d'inclure des idées originales. L'une d'elles concernait la métamorphose des Insectes qu'il considérait comme le résultat d'une hétérochronie dans le développement. Il pensait que la métamorphose se distingue du polymorphisme du fait qu'elle se réalise en une individualité unique. Elle résulte dès lors d'une poussée « en un autre temps » d'un lot d'ébauches qui, en principe, étaient synchrones les unes avec les autres. Cette question, il l'a creusée et reprise de manière aussi approfondie que critique dans ses cours de licence et de doctorat.

Fritz Carpentier a été membre des sociétés scientifiques suivantes : Cercle des Entomologistes Liégeois, Société royale belge d'Entomologie (depuis 1919), Société entomologique de France, Société royale de Zoologie de Belgique, Royal entomological Society of London et Entomological Society of America qui lui accorda, lors de sa démission, le titre de membre émérite. Il fut aussi collaborateur scientifique de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

A tous ceux qui l'ont connu, Fritz Carpentier laisse le souvenir d'un homme généreux, d'une disponibilité sans faille, le souvenir aussi d'un savant probe et sincère, d'une érudition étonnante, d'une remarquable pénétration de pensée alliée à une rare modestie.

Jules Barlet.

Je remercie vivement Madame Carpentier-Lejeune qui a bien voulu mettre à ma disposition des documents permettant de mieux cerner la personnalité de son mari et de connaître les circonstances ayant été à l'origine de certaines recherches. La liste pratiquement complète des publications de F. Carpentier se trouve dans : J. Barlet, « Un pionnier belge de la Morphologie des Insectes, le Professeur Fritz Carpentier (1890-1978) », dans *Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, 52, 5, 23 juin 1980. N'y figurent pas une bonne centaine d'articles de critique bibliographique relatifs à des travaux envisageant tous les aspects de l'entomologie.

CATERS (Pierre, baron de), pilote automobile et aviateur, né à Anvers le 25 décembre 1875, décédé à Paris le 21 mars 1944.

Malgré des humanités gréco-latines Pierre de Caters est très vite attiré par les sciences exactes. Bien bâti, il se livre, en amateur, à la boxe, au football, à l'escrime et au tennis. Mais la bicyclette restera son sport favori.

En 1895, de Caters se rend à l'Université de Liège où il suit les cours de l'École Montefiore. Intéressé au plus haut point par la mécanique et ses applications à la locomotion, il achète, en 1899, une petite De Dion dont il analyse tous les secrets.

Sa fortune le lui permettant, le pilote belge acquiert ensuite à Stuttgart une Daimler et une voiture Vincke sortie des ateliers malinois. Ces véhicules sont transformés aussitôt pour en accroître la vitesse. A Deauville, sur la voiture de Jenatzy, le coureur anversois parcourt le kilomètre lancé à 90 km de moyenne.

Toujours avec Jenatzy comme mécanicien, il gagne la Première Semaine d'Ostende après s'être classé troisième dans la course Nice-Aix-Salon-Nice à une moyenne de 54 km/h.

Capitaine de l'équipe Mercedes, il prend part à sa première course Gordon-Bennett, en Irlande.

Le 15 mai 1904, de Caters établit un

nouveau record du monde sur quatre roues, à la vitesse de 156,521 km/h. Il pilote alors une Mercedes 90 CV. La même année, il se classe troisième à la course Gordon-Bennett qui se déroule en Allemagne.

Le 15 octobre 1905, le pilote belge renoue avec la victoire en gagnant la course de côte de Caillon sur Mercedes 120 CV.

Toujours soucieux des progrès techniques, Pierre de Caters décide alors de créer « Un challenge annuel destiné à récompenser le constructeur dont le moteur présentera la plus grande simplicité, dont tous les organes seront les plus accessibles. »

L'activité du sportif anversois ne se limite pas seulement à l'automobile, les sports nautiques l'intéressent également. A la semaine de Monaco, du 4 au 15 avril 1906, il conquiert trois records du monde sur canot à moteur de 8 m. En 1906, de Caters participe à des épreuves tant automobiles qu'aquatiques; sur route, il prend part à la Targa Florio (Sicile), au Grand Prix de l'Automobile de France (Sarthe), à la Semaine d'Ostende ainsi qu'à la Coupe de Liedekerke.

Il gagne sur son « Sea Sick » la Semaine Autonautique d'Ostende qui se déroule du 20 au 24 août 1907.

Les 25, 26, 27 juillet 1907, il remporte le Circuit des Ardennes en battant, au volant de sa Mercedes, Jenatzy, Lee Guinness, de Laminne, Harrison et Haxer.

Mais le 15 septembre 1908, *La Conquête de l'Air* annonce que le baron de Caters vient de commander chez Voisin un aéroplane qu'il compte équiper d'un moteur belge. Dans *Le Matin* du 15 septembre, nous trouvons la relation d'une interview du pilote anversois dans laquelle il déclare qu'il va tenter de voler. Il annonce avoir été à Paris et avoir opté pour un triplan. Il en a fourni lui-même les dimensions et les caractéristiques : construit en bois de frêne l'aéroplane

sera muni d'un moteur de 50 CV de moins de 180 kg.

« C'est dans une immense plaine ouverte où des hangars émergent de la terre sablonneuse que M. de Caters s'est installé. Tout au fond de la plaine, on aperçoit un hangar où l'aviateur aidé de quelques amis, qui ne dédaignent pas de mettre la main à la pâte, est occupé à la construction de l'aéroplane. »

Fin novembre 1908, le baron de Caters procède aux premiers essais de son aéroplane nouvellement acquis.

Et le 2 décembre, *L'Etoile Belge* pouvait écrire que le pionnier de l'aviation belge avait réussi un très beau vol au moyen de son nouvel appareil. L'avion s'est soulevé à une hauteur de 4 à 5 m où il s'est maintenu durant une à deux secondes. L'homme volant anversois a fait aussi, par bonds successifs, le tour de son terrain qu'il a fait aménager sur sa terre de Brecht.

Devant ce succès, le baron de Caters décide de se faire inscrire au Prix du 1^{er} km institué par l'Aéro-Club de Belgique et destiné à récompenser l'aviateur belge qui, le premier, accomplira en vol une distance de 1.000 m. Le 20 décembre, le baron de Caters effectue plusieurs tours de piste en roulant. Il réussit à s'envoler durant 80 m mais un brouillard épais vient mettre fin à son expérience.

Du 16 au 25 janvier 1909, dans le cadre du Salon de l'Automobile qui se tient au Cinquantenaire, un triplan Voisin-de Caters est exposé dans la section consacrée à l'aviation. Aussitôt l'exposition terminée, le baron de Caters renvoie son avion à Anvers pour le transformer en biplan. Lors d'une réunion mondaine qui se déroule dans sa propriété, le 22 février, il effectue en compagnie d'une jeune fille un vol de 200 m à une hauteur de 10 m. Le 23, il atteint à nouveau la même hauteur. En même temps le sportif anversois met au point un biplan de son invention de 210 kg plus léger que son Voisin.

Au mois de mars, le baron de Caters avise le ministre de la Guerre qu'il compte aménager à Sint-Job-in 't Goor un champ d'environ deux kilomètres carrés qui permettra de voler dans de meilleures conditions. Tous les officiers désirant connaître le fonctionnement des aéroplanes pourront se rendre à la plaine du mécène anversois où de nombreux hangars seront construits à cet effet.

Au mois d'avril, désirant se perfectionner dans l'art de la navigation aérienne, le célèbre aviateur belge se rend à Mourmelon en France. Le 20 avril, il y effectue deux vols d'une longueur respective de 700 et de 1.200 m à une hauteur variant entre 5 et 10 m. Le 22 avril, il aurait effectué un vol de 5 km.

Le 21 juin 1909, le baron de Caters obtient un brevet d'invention pour un aéroplane de sa construction, amélioration technique des appareils qu'il a possédés précédemment.

Soucieux de perfectionner ses appareils, de Caters se rend à nouveau à Paris pour y acheter un moteur d'aéroplane de 130 kg, développant 65 CV à 1.400 tours.

Le pionnier de l'aviation belge engloutit une fortune dans l'achat de divers moteurs. Ainsi acquiert-il pour 8.500 F, un moteur E.N.V., du type F, à livrer pour son compte aux Frères Voisin.

Le 27 septembre, il achète un moteur Vivinus pour le prix de 6.375 F. Mais le 24 octobre 1909, le baron de Caters gagne enfin le prix du 1^{er} kilomètre parcouru, en Belgique, par un aviateur belge.

Le 8 décembre, de Caters obtient le brevet de la Fédération aéronautique internationale. Il est officiellement le premier pilote à le détenir.

A partir de 1911, sans doute sous la pression de son entourage et plus particulièrement de son épouse, on ne parle plus beaucoup du baron de Caters, lui qui avait dominé l'aviation belge en 1909 et en 1910. En 1911, au X^e Salon de l'Automobile,

de l'Aéronautique, des Cycles et des Sports, la Société Aviator expose le biplan, modèle de Caters. L'Aviator, du nom de la firme qui exploite en Belgique et en Hollande les brevets de la Société allemande Aviatik, diffère principalement du Farman dans les incidences des plans. L'appareil complet est plus léger, sans nuire cependant à sa résistance. En fait, l'aéroplane construit par de Caters, devant les yeux des officiers, est un Aviator du type militaire où la surface portante est plus grande et où le fuselage est plus long, ce qui assure la stabilité du biplan et en facilite la commande. Outre le pilote, l'Aviator peut transporter deux passagers. C'est le même avion muni d'un moteur Argus, qui sera offert au Roi des Belges par le baron de Caters. Le souverain le remit entre les mains des autorités militaires.

De Caters n'hésite pas avec plus ou moins de bonheur à se lancer dans la ronde infernale des meetings aériens.

A Francfort-sur-le-Main le 15 août 1909, de Caters remporte le Prix d'Encouragement. Après un vol de 5 m 17 s, il gagne le Prix Gans.

Parmi les participants à la Semaine de Berlin, du 26 septembre au 1^{er} octobre 1909, nous relevons les noms d'Henry Farman, Orville Wright, Sanchez Besa, Hubert Latham, Henri Rougier, Louis Blériot et de Caters sur Voisin à moteur 8 cylindres en V. Le concours est richement doté : Prix de Vitesse, de Distance, de Lancement, des Débutants, d'Altitude, de Charge et le Prix Michelin. Bien qu'il connaisse quelques incidents, le baron de Caters se classe derrière Latham et Farman en personne pour la vitesse et quatrième pour la distance. En outre, le pilote belge, qui avait subi un bris d'hélice au second jour de la compétition, reçoit un Prix de Consolation de 2.000 marks.

Un des grands moments de la carrière sportive du baron de Caters est certainement le match qu'il livre contre Louis Blériot à la Semaine

d'Aviation de Francfort. Celle-ci se déroule entre le 3 et le 10 octobre 1909. Les prix sont énormes : 40.000 marks offerts par la Ville de Francfort, un Prix Gans-Fabrice de 10.000 marks, le Prix Goldschmidt de Rothschild de 8.000 marks, un Prix Krupp de 15.000 marks auxquels s'ajoute un Prix de Vitesse pure, de Lenteur, des 10 km, le Prix quotidien du Tour de Piste et de Distance.

Les 7^e et 8^e jours de la Semaine, Blériot et de Caters se livrent un duel sans merci. Blériot obtient le 1^{er} Prix quotidien de Vitesse en effectuant un tour en 1m 17s tandis que de Caters met 1m 18s. En outre, Blériot remporte le Prix quotidien de la Distance. Le 8^e jour, Blériot est couronné du 1^{er} Prix de Vitesse tandis que le Prix quotidien de Distance est attribué ex aequo à Blériot et de Caters, le second de 10.000 marks va à Blériot. Blériot remporte le Prix Krupp de Hauteur d'une valeur de 10.000 marks, le second prix de 5.000 marks va à de Caters. Blériot gagne le 1^{er} Prix de Vitesse sur 5 km, le deuxième d'un montant de 1.000 marks étant octroyé à de Caters. Enfin, de Caters est second du Prix de Distance.

La première grande rencontre internationale d'aviation organisée en Belgique se déroule avec l'aide de l'Aéro-Club, de l'Armée et du baron de Caters à Anvers du 26 octobre au 2 novembre 1909. Parmi les invités, sont présents Rougier, l'Allemand Schlüter, les Anversois Wilford et Jan Olieslagers (un des futurs as de l'aviation), Bulot, Tips, Leblanc, Gobron, Poulain, Monjardin.

Au début du meeting, le baron de Caters fait une chute spectaculaire, mais sans dommage corporel.

La Semaine se clôturait sur un succès sans précédent de Rougier mais elle révélait aussi deux noms qui s'illustreront dans le domaine de l'aviation belge : Olieslagers et Tips. C'est lors de ces épreuves, que de Caters s'adresse à la firme Bollekens. A la suite de son accident, le pilote

anversois demande à l'usine anversoise de remplacer toute sa cellule, une partie du fuselage, l'empennage arrière ainsi que le stabilisateur avant.

Devant se rendre en Pologne, de Caters fait appel aux Bollekens afin qu'ils démontent l'appareil, le rangent dans des caisses et l'envoient au pays de Chopin. Le montage de l'avion prend environ trois heures. De Caters se rend ensuite, via Budapest, à Constantinople. Le 5 décembre 1909, le baron de Caters vole devant des dizaines de milliers de Turcs.

Le 12 décembre 1909, l'aviateur belge arrive au Caire où trois jours de vol sont prévus. L'avion avec lequel il volera est un Voisin muni d'un moteur anglais E.N.V. développant à 1140 tours, 64 CV. et à 1400 tours, 80 CV.

Les vols se dérouleront à l'Abbasieh, entre l'hôpital et l'Ecole Militaire, les 18, 19 et 20 décembre de 15 à 18 heures. Le 9 mai 1910, il arrive à Berlin, pour assister à l'Internationale Flugwoche de Berlin-Johannistal, du 10 au 16 mai 1910. De Caters y remporte le 1^{er} Prix de Vol plané, d'Atterrissage et de Durée.

Organisé par l'Aéro-Club de Belgique, un concours d'aviation doté de 130.000 francs de prix est organisé à la plaine de Stockel du 23 juillet au 4 août 1910. Y prennent part, outre le baron de Caters, les plus célèbres aviateurs belges tels que Christiaens, Olieslagers, de Laminne, Nicolas Kinet, de Ridder, Tijck, Croquet, Van den Born, Lanser, le comte d'Hespel et la première aviatrice belge : Hélène Du Trieu.

Le 30 juillet, Olieslagers atteint l'altitude de 1.525 m et bat ainsi le record du monde de hauteur appartenant jusqu'alors au Français Latham. Le 1^{er} août, le même pilote monte à nouveau à 1.520 m. Le 3 août, Olieslagers, la vedette du meeting, accomplit un raid de 2h45m. Le même jour, l'aviateur Kinet fait une chute de 100 m et est tué sur le coup. De Caters, quant à lui, n'ap-

paraît dans aucun classement. Fin octobre 1910, au meeting d'Etterbeek, le pilote anversoïis n'accomplit pas de grands exploits.

En décembre 1910, nous rencontrons de Caters accompagné par Jules Tijck dans les Indes. Le 28 décembre, de Caters vole au Tollygunge de Calcutta. Le 2 février 1911, il se produit à Bangalore.

Dans cette ville, de Caters effectuera de belles envolées en présence de 30.000 personnes.

C'est à Secunderabad, dans l'Etat d'Hyderabad, que le pilote anversoïis terminera sa carrière internationale d'aviateur. Il y volera trois jours du 16 au 18 février 1911.

Le baron de Caters est fait, par le Roi, chevalier de l'Ordre de Léopold, trois ans après avoir reçu le titre de chevalier de la Légion d'Honneur. Aux premières heures de la grande tourmente, Pierre de Caters qui vit à Paris, reprend du service.

En 1915, le Centre Farman d'Etampes est militarisé et l'École militaire belge crée à son tour une école d'aviation militaire, commandée par le lieutenant Pierre de Caters.

Mais ce dernier ne volait plus ; aussi se contentait-il de surveiller les évolutions des candidats pilotes. Et fin 1915, le capitaine Renard succède à de Caters au Centre d'Etampes.

Le baron de Caters se retire à Paris et on ne le verra plus à aucune manifestation sportive.

Il faudra attendre le mois de mars 1937, lorsque est créée la section des Vieilles Tiges de l'Aéro-Club Royal de Belgique, pour le voir réapparaître à des cérémonies officielles. Jan Olieslagers, l'as de guerre, y prononça un éloge durant lequel Pierre de Caters ne put s'empêcher de verser une larme : « Mes chers camarades, ce » qui me fait particulièrement plaisir, » c'est la présence, au milieu de nous, » du plus ancien pilote belge, de celui » qui nous a montré le chemin de » l'air en risquant sa vie et sa fortune,

» en sacrifiant son temps pour y arriver. Acclamons le baron de Caters ! »

Hervé Gérard.

Archives privées de la famille de Caters.

H. Gérard, *Les débuts de l'aviation militaire en Belgique, 1910-août 1914 et Pierre de Caters, premier aviateur belge*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain en 1977. — G. de Beaufort, « Le baron Pierre de Caters (1875-1944) », dans *Bulletin de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique*, n° 98, avril 1969, p. 83-91 ; n° 100, octobre 1969, p. 260-264.

CHEVALIER (Jean-Baptiste), astronome, météorologiste, directeur de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Belgique, né à Lisbonne le 12 mars 1722, décédé à Prague le 28 août 1801.

L'abbé Jean-Baptiste Chevalier naquit à Lisbonne de parents français immigrés. Il devint membre de la Congrégation de l'Oratoire et commença des observations astronomiques au Real Hospicio das Necessidades, où était installée cette congrégation. Les observations qu'il y fit jusqu'en 1753 (éclipses du soleil, de la lune et des satellites de Jupiter, occultation des étoiles par la lune) furent publiées dans les *Philosophical transactions* de la Société royale de Londres et dans les *Mémoires des savants étrangers* de l'Académie des Sciences de Paris, dont il devint membre correspondant, respectivement en 1753 et 1754. Il observa aussi le retour de la comète de Halley en 1759 et la comète dont il est question ci-dessous.

Comme beaucoup d'astronomes de l'époque, Chevalier s'occupait aussi de météorologie. Ceci permet de situer approximativement l'époque où il s'installa à Bruxelles : le 7 janvier 1760, il observait une comète à Lisbonne et début janvier 1763, il se livrait à des observations météorologiques à Bruxelles dans le jardin du

palais de son protecteur, le duc Louis-Engelbert d'Arenberg (1750-1820), situé rue aux Laines. Tout porte à croire qu'il était aussi l'hôte du duc à cette époque. L'intérêt du duc d'Arenberg pour l'astronomie se manifesta aussi lors de l'ouverture au public de la Bibliothèque Royale en 1772, puisqu'il offrit à cette occasion l'un des deux globes de Coronelli qui ornèrent les salles de la Bibliothèque Royale, avant d'être transférés au Musée du Cinquantenaire. L'abbé Chevalier fut élu membre de la Société littéraire de Bruxelles lors de la première réunion, le 5 mai 1769, sur base des ses « notions relatives à l'astronomie ».

I. L'astronome

La nécessité de la création d'un observatoire d'astronomie et de météorologie se faisait cruellement ressentir dans les Pays-Bas autrichiens : ni Bruxelles, la capitale, ni Louvain, l'unique centre universitaire, ne possédaient un tel établissement. Aussi, n'est-il pas étonnant que, dans le *Mémoire sur l'état actuel de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, daté de novembre 1774, les académiciens attirèrent l'attention du prince de Starhemberg, leur protecteur, sur la nécessité de créer, entre autres, « un Observatoire sans lequel » il n'est pas possible de faire des » observations astronomiques ou météorologiques, observations qui seraient fort utiles pour ces provinces » et qui sont absolument nécessaires, » si l'on veut entretenir une correspondance fructueuse avec les autres » Académies qui savent mettre toutes » ces choses à profit, au grand avantage de leur pays et de la navigation ».

Lors de la séance de l'Académie du 30 janvier 1775, Chevalier « insinua » à l'assemblée qu'il ne lui était pas possible de faire des observations astronomiques, faute d'Observatoire » et d'instruments ; sur quoi, il fut dit

» que [...] on ne devait espérer grand » fruit de l'Académie qui était privée » des choses les plus nécessaires... ». Il revient sur le sujet lors des séances des 7 février 1775 et 18 janvier 1776. En vain, il fut bien question, en 1786, d'installer un observatoire dans la tour du collège de Savoie à Louvain, mais ce projet fut abandonné et il faudra attendre jusqu'en 1826 pour que Guillaume I^{er} autorise la création de l'Observatoire de Bruxelles.

Nous n'avons retrouvé trace que de six observations astronomiques que Chevalier fit ou projeta de faire à Bruxelles : et cela en l'espace de plus de trente ans.

1. — Eclipses de lune du 30 septembre 1773

Chevalier présenta les résultats de son observation lors de la séance de l'Académie du 6 octobre 1773, mais refusa leur publication ; il s'en explique dans une lettre adressée au président, l'abbé Needham, datée du 18 février 1775.

« L'observation ayant été faite sans » les instruments convenables et seulement dans l'intention de ne pas » perdre l'habitude d'observer,... je ne » puis pas répondre de l'exactitude » du temps... Et à cette occasion » je vous assure que je vois avec la plus » grande peine, que non seulement » nous n'avons pas un Observatoire, » comme toutes les autres Académies » des sciences, mais que l'acquisition » des instruments les plus nécessaires » (un quart de cercle et une pendule) » que je m'étais flatté de pouvoir » obtenir, soit si retardée, et que par là » je reste dans l'impossibilité de pouvoir employer pour l'avantage de » l'Académie et du public, quelques » faibles connaissances que j'avais » acquises... ».

C'est probablement en vue d'appuyer ses interventions des 30 janvier 1775 et 7 février 1775 que Chevalier retira son manuscrit.

2. — *Comète de Messier*

Découverte le 12 octobre 1773, elle fut observée à Bruxelles par Chevalier et Englefield le 22 octobre.

3. — *Eclipse de soleil du 24 juin 1778*

Les résultats de l'observation furent présentés, à l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, lors de la séance du 1^{er} octobre 1778 et publiés dans le tome III de ses *Mémoires*.

Cette fois-ci, Chevalier semble avoir été satisfait de ses instruments : « ...je me suis servi d'un quart de » cercle de dix-huit pouces de rayon » fait à Londres; pour observer le » commencement, autres phases de » l'éclipse, d'une bonne lunette achro- » matique de 6 pieds de foyer faites » [sic] à Londres par le célèbre Dol- » lond; cette lunette grossit 80 fois » les objets. ».

Ils furent installés dans les jardins de l'hôtel d'Arenberg; on ignore tout de leur provenance, il est peu probable qu'ils aient été propriété de Chevalier, sinon, pourquoi n'aurait-il pas observé plus souvent? Peut-être lui furent-ils prêtés par l'astronome anglais Pigott qui venait d'effectuer dans nos provinces de nombreux relevements astronomiques et géodésiques et avait proposé à l'Académie de les lui céder pour 1200 livres.

Le ciel ayant été serein toute la journée, Chevalier put facilement observer toutes les phases du phénomène. Il compara ses observations à celles du baron de Poederlé, qui observa également à Bruxelles, en un endroit inconnu, et à celles que l'astronome français Messier releva à l'Observatoire de la Marine à Paris : elles concordent.

4. — *Observations de la comète de Méchain*

L'abbé observa cette comète les 10 et 13 novembre 1781. Nous y reviendrons plus loin.

5. — *Passage de Mercure devant le soleil le 12 novembre 1782*

Chevalier, qui avait déjà observé une telle conjonction à Lisbonne en 1753, en fut empêché cette fois par suite de conditions atmosphériques défavorables.

6. — *Eclipse du soleil du 3 avril 1791*

Les observations furent présentées lors de la séance du 18 avril et le manuscrit déposé aux archives de l'Académie d'où il a disparu.

Le bilan des observations astronomiques que Chevalier fit en Belgique est bien maigre; en tout quatre observations valables : celles des comètes de Messier (1773) et de Méchain (1781), celles des éclipses de Soleil de 1778 et 1791.

Ce manque d'enthousiasme de la part d'un homme passionné d'astronomie et qui devait son titre d'académicien à ses qualités d'astronome est, sans conteste, dû au fait que « ... si » Bruxelles eût possédé un Observa- » toire fourni d'instruments perfec- » tionnés, ... l'abbé Chevalier, au lieu » d'aller s'enfouir dans la Bibliothèque » royale eut accepté les fonctions d'ob- » servateur; ... ».

Les écrits astronomiques de Chevalier ne furent guère plus abondants que ses observations.

Lors des séances des 25 novembre 1779 et 19 mai 1780, il présenta des *Remarques sur quelques observations astronomiques*; le *Journal des séances* est muet quant à la teneur de ces remarques et le manuscrit n'a jamais été retrouvé.

Messier avait été élu comme associé étranger lors de la séance du 25 mai 1775 suite à un rapport favorable de Chevalier. En correspondant consciencieux, il avertit l'Académie de la découverte par Méchain, le 9 octobre 1781, d'une nouvelle comète; Chevalier eut l'occasion de l'observer deux fois et en fit part lors de la séance du 20 novembre dans un mémoire intitulé *Notice et réflexions sur l'appa-*

rition de deux comètes qu'on observe présentement; il y fait état des résultats de différentes observations et des diverses théories existant à l'époque quant à l'origine des comètes. La seconde comète, dont il était question dans cette notice et qui avait été également signalée par Messier, ne fut pas observée par Chevalier. Une certaine polémique s'étant élevée quant à la nature de cette « comète sans queue », certains y voyant une planète inconnue, Chevalier se garda de prendre parti et se contenta de présenter les thèses en présence. Ce corps céleste fut aperçu la première fois à Bath, le 13 mars 1781, par Herschel; des astronomes anglais, français, italiens, allemands l'observèrent et calculèrent son orbite; devant les résultats contradictoires, on conclut à l'impossibilité d'une comète. Bode exprima l'hypothèse d'une planète inconnue qui, antérieurement, avait dû être considérée comme étoile fixe. Si son idée était bonne, certaines étoiles fixes devaient avoir disparu de l'emplacement qu'on leur assignait. Il consulta les catalogues et calcula les emplacements que la planète aurait dû occuper antérieurement; ses calculs confirmèrent son hypothèse, il s'agissait bien d'une planète. Elle reçut le nom d'Uranus.

Le passage de Mercure devant le Soleil le 12 novembre 1782, que Chevalier ne put observer à cause du mauvais temps, fut l'occasion pour lui de présenter et de publier une *Notice* (*Mémoires*, t. IV, p. XLVI-XLVIII) dans laquelle il expose la nature du phénomène et les résultats d'observateurs étrangers.

Lors de la séance du 21 mars 1783, Chevalier présenta un *Mémoire sur l'éclipse totale de Lune, observée à Bruxelles le 18 mars 1783* (*Mémoires*, t. IV, p. 323-328) et le 20 novembre 1783 une *Observation de l'éclipse totale de la Lune, du 10 septembre 1783 faite à Bruxelles* (*Mémoires*, t. V, p. 13-15).

Son dernier article d'astronomie connu fut présenté le 5 février 1787, il s'agit des *Résultats d'observations astronomiques faites à la Chine, comparées avec d'autres faites en Europe* (un résumé figure dans le t. V des *Mémoires* p. LVIII). Les observations chinoises, au nombre de vingt-trois, furent faites à Pékin en 1773. En comparant une éclipse du premier satellite de Jupiter, observée conjointement à Pékin et Perinaldo le 2 octobre et deux émersions du deuxième satellite observées à Pékin et à Montpellier les 2 et 13 octobre, il calcula la différence de méridiens entre Paris et Pékin et estima que cette différence figurant dans les *Connaissances des Temps* devrait être corrigée et ramenée de 7 h 36 m 30 s à 7 h 35 m 50 s.

Au cours d'un voyage en Angleterre, fin 1768, Bernouilli traversa nos provinces. Dans une lettre adressée de Londres à un ami, il écrivait « ... mais on peut d'autant plus s'étonner que personne [à Bruxelles] n'y sente les attraits de l'astronomie. » Le prince Charles [de Lorraine]... » [devrait] un jour encourager l'astronomie et chercher à la faire fleurir dans les Pays-Bas autrichiens... ». Trente-cinq ans plus tard, de Lalande notait dans le tome IV de l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, publiée en 1802, « Dans les Pays-Bas autrichiens, actuellement français, l'astronomie ne paraît pas avoir été cultivée... »; de Lalande ne visait pas Chevalier puisque dans son *Histoire abrégée de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802*, il disait qu'« il avait fait des observations utiles à Lisbonne, en 1759, et à Bruxelles ».

Ainsi, malgré ses talents d'observateur et malgré son grand désir de les appliquer, le premier « astronome officiel » de Belgique, faute de soutien, ne put les exercer et, fait aussi grave, ne put former de jeunes assistants ni vulgariser l'astronomie, deux conditions essentielles pour éveiller l'intérêt pour n'importe quelle science.

II. Le météorologiste

Chevalier fut le premier à observer le climat de Bruxelles au moyen d'instruments météorologiques. Il observa régulièrement de 1763 à 1773 la pression atmosphérique et la température de l'air. Si nous ignorons le type de baromètre utilisé, nous savons qu'il se servit d'«...un bon thermomètre » anglais de Fahrenheit au vif-argent » exposé au nord et à l'ombre en » plein air, et dans le quartier haut » de la ville ». La localisation du point d'observation est assez vague, mais il est quasi certain que c'était dans les dépendances de l'hôtel d'Arenberg. Un résumé de ces onze années d'observations (maxima et minima de la température et de la pression atmosphérique, avec indications des vents correspondants), figure dans le tome I des *Mémoires*, p. 554-557.

On ne sait si Chevalier observa en 1774; en tout cas, s'il le fit, ses observations ne furent pas publiées.

Dans le tome II des *Mémoires*, *in fine* et sans indication de page, nous trouvons un résumé des observations de Chevalier pour 1775 et 1776. Cette fois, on y donne les températures minimales pour les cinq mois les plus froids, les maximales pour les quatre mois les plus chauds et les deux pour les trois mois restants. A la suite des observations, il décrit une couronne lunaire et un parasélène observés le 18 décembre 1776 à 20 heures.

En 1780, l'électeur palatin Charles-Théodore fonde la Societas meteorologica palatina dans le but d'effectuer sur l'ensemble du globe, aux mêmes heures et au moyen d'instruments identiques fournis par la Société, des observations météorologiques. L'Académie fut invitée à faire des observations à Bruxelles. La lettre de demande fut confiée aux abbés Needham, Mann et Chevalier. Sur avis favorable des trois rapporteurs, l'Académie accepta de participer aux activités de la Société de Mannheim et, à cet effet, elle reçut dans le courant de l'été 1781,

quatre instruments (un baromètre avec son thermomètre, un thermomètre, un hygromètre et un déclina-toire).

Lors de la séance du 5 novembre, Chevalier exposa les moyens par lesquels l'Académie pourrait s'acquitter « avec honneur » de l'engagement qui avait été pris vis-à-vis de Mannheim. Les instruments lui furent confiés et il observa, en 1782 et 1783, la pression atmosphérique, la température de l'air et la direction du vent à 7 heures, 14 heures et 19 heures. Nous ignorons au moyen de quel instrument ou par quelle méthode Chevalier déterminait la direction du vent.

Pour 1782, il donnait également l'état du ciel. Les observations furent publiées, en résumé, dans les *Mémoires* (tomes IV et V) et au complet dans les *Ephemerides Societatis meteorologicae palatinae*.

Contrairement à ce qui se passait pour les autres observations figurant dans les *Ephemerides*, celles de Bruxelles n'étaient pas précédées du nom de l'auteur; cet anonymat et le fait que Chevalier n'observa que deux ans pour le compte de Mannheim, avant de céder les instruments à Mann, semblent prouver que son zèle avait été mis en doute. Cette hypothèse semble confirmée par une lettre que J.H. Van Swinden, professeur à l'Atheneum Illustre (Amsterdam), adressait à Mann le 15 octobre 1784 et dans laquelle il écrivait : « je regrette beaucoup qu'on ne vous ait » pas chargé des instruments de la » Société de Mannheim : nous aurions » eu alors des observations exactes et » détaillées ». Confirmation aussi, le fait que Mann, qui en 1785 publie un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles*, se base, pour rédiger son chapitre sur le climat de la capitale, sur les observations de Poederlé qui étaient postérieures et s'étendaient sur une période plus courte que celle de Chevalier. Alors que Poederlé lui-même, dans un article sur les hivers de 1763

à 1783 publié dans l'*Esprit des Journaux* de février 1784, utilise les observations de Chevalier de 1763 à 1774.

Dans le protocole de la séance du 16 décembre on lit que « ... M. Mann » venait de se charger à la place de » M. Chevalier, qui jusqu'ici avait fait » une partie de ces observations, tan- » dis que, faute d'un emplacement » convenable, le reste avait été omis ». En février 1783, le bureau de l'Académie avait déjà attiré l'attention de Chevalier sur cette lacune, puisque dans la lettre qui accompagnait les observations envoyées à Mannheim on lit que « ... le défaut d'emplacement et autres circonstances n'eussent pas permis de les compléter et » de les pousser au point que désirait » l'Académie palatine ». Si on compare les termes de la lettre de l'Académie à ceux de la lettre de Van Swinden, on peut conclure que ce n'était pas seulement l'emplacement qui était en cause mais aussi le zèle ou les capacités de Chevalier.

La littérature météorologique de Chevalier est aussi pauvre que sa littérature astronomique.

Lors de la séance du 7 février 1776, il présente des *Observations sur le froid du présent hiver*. Avant de les publier il les retire pour les compléter ; elles ne furent jamais retrouvées contrairement à ses *Observations et remarques sur la température de l'hiver de la présente année* (séance du 21 février 1782) qui figurent dans le tome IV des *Mémoires*, p. 271-275.

On trouve dans le tome III des *Mémoires*, p. XXV-XXVIII, une analyse de ses *Réflexions sur les aurores boréales observées en 1778* et, dans le tome IV (p. 277-282), des *Observations d'un halo, ou couronne autour de la lune*.

III. Chevalier et l'Académie

Fonctions officielles

Le 26 novembre 1787, l'abbé Chevalier fut nommé trésorier général de l'Académie, en remplacement du comte

Thomas de Fraula, décédé le mois précédent. En sa séance du 18 mai 1791, l'abbé Chevalier fut nommé directeur de l'Académie. Il fut réélu à ces fonctions le 21 mai 1794, quelques jours avant que l'Académie ne suspende ses travaux.

Le rapporteur

Chevalier, à plusieurs reprises, fut chargé de faire rapport sur des mémoires déposés par des personnes désireuses, soit d'être admises à l'Académie, soit de voir leurs travaux publiés dans les *Mémoires* en vue d'une candidature ultérieure.

Paradoxalement, c'est dans les disciplines pour lesquelles il avait été élu, astronomie et météorologie, que Chevalier fut le moins souvent sollicité.

Citons, en ce qui concerne ces deux branches :

— en astronomie

1. Respectivement, en 1775 et 1776, il déposa des rapports favorables quant à l'élection en tant que membres étrangers, des astronomes français Messier et de Lalande, qui furent élus.

2. Le *Mémoire sur deux méthodes de trouver par le moyen des étoiles une mesure universelle* de l'abbé Delhaye, présenté lors de la séance du 18 mai 1791, fut rejeté par Chevalier et ne fut pas publié.

— en météorologie

1. A propos du *Mémoire sur les marées aériennes : c'est-à-dire sur l'effet produit dans l'atmosphère terrestre par l'action du soleil et de la lune*, de l'abbé Mann, Chevalier écrit : « L'auteur a très heureusement appliqué les lois de la gravitation universelle aux divers effets causés dans l'atmosphère par l'action combinée du soleil et de la lune sur la terre ». Le mémoire parut dans le tome IV des *Mémoires* (p. 89-120).

2. Le refus par Chevalier, contrairement à l'avis de ses collègues les abbés Needham et de Witry, du *Mémoire* de M.R. de Limbourg *Sur le moyen de construire des tables météorologiques plus faciles, plus exactes et plus complètes*, mémoire qui ne fut pas publié. Les motifs de Chevalier se résument en un mot : plagiat.

3. Le mémoire de Van Swinden : *Résultats des observations météorologiques faites en l'année 1778 à Franeker en Frise* fut fort bien accueilli. Le rapport de Chevalier commence par cette phrase : « Ce mémoire, très bien fait et détaillé, contient non seulement un grand nombre d'observations météorologiques de toute espèce; mais il fait la comparaison de toutes ces observations, et tire des résultats sur un plan nouveau et qui mérite d'être suivi par tous les savants qui voudront tirer tout le parti possible de leurs observations ».

Van Swinden fut élu membre étranger lors de la séance du 23 mars 1779 et sa dissertation publiée dans les *Mémoires*, tome III, p. 401-500.

4. Lors des séances des 18 mai et 20 décembre 1781, l'abbé Needham fit lecture de ses *Recherches sur les moyens les plus efficaces d'empêcher le dérangement produit souvent sous la direction naturelle des aiguilles aimantées, par l'électricité de l'atmosphère*. En conclusion de son rapport, Chevalier écrit : « Ce mémoire me paraît digne d'être publié ».

5. Le tome IV des *Mémoires* (Sciences, p. 49-60) contient une *Dissertation sur les déluges dont il est fait mention chez les anciens; suivie de quelques considérations physiques et mathématiques sur ces catastrophes*, présenté par Mann le 17 novembre 1784. Ce travail, somme toute assez banal, reçut le *satisfecit* des deux commissaires : Chevalier et de Launay.

6. L'abbé Mann, lors de la séance du 10 mars 1791, présente un *Mémoire*

sur la formation des grêlons et glaçons dans les grands orages dans lequel il rejette toutes les théories existant à l'époque et attribue l'origine des grêlons à l'électricité atmosphérique.

Malgré cela, Chevalier conseille sa publication dans le tome VI des *Mémoires*, tome qui ne parut jamais suite aux circonstances politiques.

Les questions du concours

La Société Littéraire d'abord, l'Académie ensuite organisaient annuellement deux concours : un d'histoire et un de physique.

Dans le cadre des questions de physique, Chevalier proposa deux sujets ayant trait à la météorologie.

Pour le concours de 1774 : « Quelles ont été les causes physiques des fréquents débordements des rivières l'Escaut, la Lys, les Deux-Nèthes et le Démer, et s'il y a moyen d'y remédier et comment? ».

Et pour celui de 1791 : « La quantité de pluie qui tombe dans le cours d'une année dans tel canton ou telle province n'étant pas un moyen assuré et fidèle pour connaître l'humidité ou la sécheresse du climat de cette province ou canton, on demande quel sera le moyen le plus assuré pour obtenir avec certitude cette connaissance ».

Les deux questions furent refusées par l'Académie.

On ignore si l'affirmation par laquelle débute la seconde question était personnelle à Chevalier ou reflétait l'opinion générale; il est dommage qu'elle n'ait pas été retenue, elle présentait beaucoup d'intérêt et les réponses éventuelles auraient pu nous renseigner sur les opinions existant à l'époque sur un sujet aussi important.

Homme de savoir bienveillant et modeste, l'abbé Chevalier semble avoir eut les défauts de ses qualités : il manquait apparemment de pugnacité et l'art de se mettre en valeur lui était totalement étranger.

Reçu comme astronome, ses interventions en vue de l'érection d'un observatoire et l'acquisition des instruments nécessaires ont été peu nombreuses et fort limitées dans le temps. Sa nomination à la Bibliothèque Royale a-t-elle suffi à le détourner de l'astronomie? Ou serait-ce la crainte de se mettre à dos les autorités supérieures par des démarches intempestives qui l'a arrêté?

Quant à ses observations météorologiques, il ne semble pas que ce soient ses qualités d'observateur qui furent mises en cause. J. Vincent compare les données thermométriques de Chevalier à celles de Poederlé pour les années 1775, 1776, 1782 et 1783 et constate que, compte tenu du fait que les instruments n'avaient pas été comparés entre eux et que les sites étaient différents, les observations concordent assez bien. On reprochait à Chevalier plutôt de ne pas avoir observé assez d'éléments météorologiques et, de fait, lorsqu'on compare les observations publiées par Chevalier dans les *Mémoires* et les *Ephemerides* à celles de ses collègues, les siennes semblent bien faibles.

IV. Le Bibliothécaire

Le 26 juin 1772, un décret impérial de Marie-Thérèse ouvrait l'ancienne Bibliothèque de Bourgogne au public. Georges Gérard, qui fut l'âme de cette création, renonçait néanmoins à ses fonctions à la Bibliothèque.

Il fut remplacé par l'abbé Chevalier, qui prêta serment le 2 octobre 1772. Pour la somme annuelle de six cents florins, il avait à prendre soin des « précieux restes de l'ancienne bibliothèque ». D'après Mailly, l'abbé aurait préalablement été aidé dans la mise en ordre de la bibliothèque par Gérard. Celle-ci ne devait pas seulement être « publique », mais servir avant tout aux membres de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles dont Marie-Thérèse signait patente de fondation le 16 décembre de la même année.

BIOGR. NAT. — t. XLIII.

L'abbé Chevalier devait veiller notamment à faire rentrer deux exemplaires de tous les ouvrages imprimés dans notre pays (l'édit de 1595 avait encore été renouvelé en 1755), il devait aussi établir une liste des ouvrages « inutiles » pour les mettre en vente avec l'autorisation du ministre plénipotentiaire. Le produit de la vente devait servir à l'achat d'autres livres. Il faut noter que, pour tous ces achats, le bibliothécaire dépendait étroitement du ministre.

Il avait également reçu l'ordre d'établir deux catalogues, l'un alphabétique et l'autre systématique. Ils n'ont pas été retrouvés à ce jour, mais peut-être ont-ils été emmenés par les commissaires français au moment de la spoliation de la bibliothèque en 1795. Les traces de l'activité de l'abbé comme bibliothécaire sont rares. Son effort le plus important est sans doute la communication qu'il fit à l'Académie le 5 avril 1781 sur un des manuscrits princiers de la Bibliothèque de Bourgogne, le missel du roi Matthias Corvin, exécuté à Florence entre 1485 et 1487 (l'actuel Bruxelles, B.R. ms 9.008) (*Notice d'un manuscrit rare et précieux conservé à la Bibliothèque royale de Bourgogne à Bruxelles, intitulé « Missale Romanum », dans Mémoires de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, t. 4, Bruxelles, 1783, p. 491-502*).

L'abbé Chevalier eut à exercer ses fonctions pendant une époque fertile en rebondissements, invasions de troupes étrangères, révolution, spoliations, mais il semble qu'à chaque fois, les événements se soient déroulés en dehors de lui. Lorsque des problèmes se présentent, c'est Gérard qui les prend en charge. Lors de la suppression de l'ordre des Jésuites en 1773, Gérard est chargé de faire l'inventaire des livres et des manuscrits des couvents de l'ordre et de réserver pour la Bibliothèque Royale les manuscrits et les imprimés qu'elle ne possédait pas. C'est Gérard encore, qui obtint

en 1781 le don de trente-quatre manuscrits de la mortuaire de Charles de Lorraine pour la Bibliothèque.

Les locaux de la domus Isabellae, siège de la Bibliothèque, s'avérant de plus en plus exigus, il ne fut même pas question d'y transporter les manuscrits des Jésuites, qui furent déposés à l'ancienne église des Jésuites.

En août 1788, Chevalier dresse une liste des livres à acheter pour la Bibliothèque provenant des couvents supprimés.

En 1790, il intervint auprès des Etats de Brabant pour défendre la Bibliothèque dans le conflit qui opposait celle-ci à J.F. Van de Velde, bibliothécaire de l'Université de Louvain. En cause, soit les livres qui provenaient des anciens couvents des Jésuites, soit les ouvrages qui avaient été transférés de Louvain à Bruxelles au moment du transfert des Facultés ordonné par Joseph II.

En 1792, l'abbé Chevalier établit une liste de doubles, remise à la Commission rogatoire des Etudes. En février de la même année, une consulte autorise l'abbé Mann et l'abbé Chevalier à acheter à la vente des livres de la Caisse de Religion pour le compte de la Bibliothèque des livres qui seront payés ensuite par les fonds jésuitiques. La liste des achats avec prix est contresignée par l'abbé Chevalier. En novembre de la même année, les troupes françaises envahissent une première fois la Belgique et la Bibliothèque est fermée. En tant que fonctionnaire, l'abbé doit prêter serment de fidélité à la France. Le 3 décembre, il peut reprendre ses fonctions.

Lors de la seconde invasion française, en 1794, la Bibliothèque est à nouveau fermée. L'abbé Chevalier quitte le pays et ne sera donc pas témoin de la spoliation de la Bibliothèque par les Commissaires adjoints à l'armée, à partir de septembre 1794. En 1795, on trouve trace de l'abbé à Francfort, où il lui est payé une pension; il se peut qu'il ait séjourné

ensuite à Vienne, mais son décès à Vienne semble sujet à caution. Avec Jérôme de Lalande, nous pensons que l'abbé est mort à Prague le 28 août 1801. Une lettre écrite sous dictée sans doute et datée de Prague le 28 août 1800 adressée par Chevalier, à son ancien protecteur, le duc d'Arenberg, nous apprend qu'il ne quitte plus la chambre « même pour aller à l'église ». L'abbé a ajouté quelques mots d'une écriture tremblante pour manifester son profond attachement au duc et à la famille d'Arenberg.

Armand De Ridder et Claudine Lemaire.

Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles : ms 21.583.88, f. 297-301, « Instructions pour l'abbé Chevalier ». — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : S.F.G. 2136; Gouvernement Général, n° 1833 et 1864; C.A.P.B. 1018. — Archives de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts à Bruxelles : Correspondance, liasse de 1792. — Archives d'Arenberg, à Enghien : Correspondance L. F. 254.

P. Namur, *Histoire des bibliothèques publiques de Bruxelles*, Bruxelles, 1840, cité par F. Remy, « L'abbé Chevalier, dernier bibliothécaire de la Bibliothèque royale d'ancien régime (1772-1794) », dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XXXVI, 1965, p. 196-209. — F. Remy, « Chevalier, Jean-Baptiste », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 3, Brussel, 1968, col. 143-147. — Cl. Lemaire, *Esquisse d'une Histoire de la Bibliothèque royale, Liber-Memorialis*, Bruxelles, Bibliothèque Royale, 1969, p. 32 ss. — E. Mailly, *D'une histoire des sciences et des lettres en Belgique pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Bruxelles, F. Hayez, 1877, p. 14 (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Collection in-8°*, t. XXVII). — E. Mailly, « De l'astronomie dans l'Académie royale de Belgique. Rapport séculaire (1772-1872) », dans *Académie royale de Belgique. Centième anniversaire de fondation (1772-1872)*, t. II, Bruxelles, F. Hayez, 1872, p. 1, 6, 10, 56. — J. Vincent, *Aperçu de l'Histoire de la météorologie en Belgique*, t. 2, Bruxelles, Hayez, 1902, p. 112, 117. — *L'Académie impériale et*

royale des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles, 1772-1794. Sa fondation. Ses travaux. Exposition documentaire présentée à la Bibliothèque Royale Albert I^{er} à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1973, p. 20, 34. — E. Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. II, Bruxelles, 1853, p. 3 (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Collection in-8°, t. XXXV). — Cl. Lemaire, « Notes sur l'activité des Agences d'extraction adjointes aux armées de la République dans le Brabant entre 1792 et 1795 », dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. LII, 1981, p. 34-50. — *L'Université de Louvain, 1425-1975*, Louvain, 1976, p. 81-82. — J. de Lalande, *Bibliographie astronomique avec l'histoire de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802*, Paris, 1803, p. 862.

CLAIRBERT (Clara), née IMPENS (Clara-Pierre), pseudonyme occasionnel : CLARY ANNIE, chanteuse, artiste lyrique, née à Saint-Gilles (Bruxelles) le 21 février 1899, décédée à Bruxelles le 16 août 1970.

Clara Clairbert était la fille d'un modeste fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur à Bruxelles qui, au moment du départ du Gouvernement belge à la suite de la guerre de 1914-1918, suivit son ministre dans exil emmenant sa femme et sa fille, qui venait d'avoir quinze ans. Au Havre, siège du Gouvernement belge en exil, la jeune Clara perfectionna ses études et devint sténo-dactylographe au cabinet du ministre. Mais elle participa en même temps aux concerts donnés par une chorale formée de Belges émigrés, chorale dirigée par Philippe Mousset, musicien distingué et excellent critique musical. Celui-ci découvrit que la jeune fille avait une belle voix et conseilla à son père de lui faire faire des études de chant. Le père de Clara Clairbert se récria d'abord, puis céda et c'est ainsi que la jeune Clara se retrouva à Paris, élève de Madame

Monel, admirable chanteuse, peu connue, mais excellent professeur. C'est elle qui façonna la jeune fille qui avait une voix naturelle de soprano léger et elle put bientôt se produire en soliste dans l'un ou l'autre concert. Elle fut remarquée aussi par un certain Dupuis, dirigeant une formation belge dénommée le Théâtre aux Armées, qui après 1918 devint la Musique et Chorale des Invalides de Guerre et organisa dans diverses villes belges y compris Bruxelles des représentations de gala de *La fille du régiment* de Donizetti. C'était une bonne troupe d'amateurs dont la vedette, lançant avec brio le fameux *Salut à la France*, était une jeune femme qui, d'après les affiches, se nommait Clary Annie. En fait c'était la jeune Clara Clairbert.

Sa renommée parvint aux oreilles de Corneil de Thoran, directeur de La Monnaie ; celui-ci l'invita à une audition. Elle fut concluante et la jeune chanteuse débuta sur notre première scène lyrique, au cours de la saison 1924-1925 dans le rôle de la poupée Olympia des *Contes d'Hoffmann*.

Ce fut un triomphe pour la jeune chanteuse, dont la voix de soprano léger, d'un timbre clair, lumineux et aéré faisait merveille dans les vocalises qui émaillent le fameux air de la poupée mécanique. Dès lors, le sort de Clara Clairbert était scellé et elle prit rapidement la première place parmi les soprano-colorature belges, car d'autres rôles l'attendaient dans les opéras du répertoire : *Manon*, *Mireille*, *Lakmé*, *Les Pêcheurs de Perles*, *Hamlet*, *Le Pardon de Ploërmel*, etc. Elle montra rapidement, en excellente musicienne qu'elle était, des dispositions particulières pour Mozart et elle brilla dans *L'Enlèvement au Sérail*, dans *Così fan Tutte* ou encore dans le rôle redoutable de la Reine de la Nuit de *La Flûte Enchantée*. Mais un maître rôle l'attendait, celui de Violetta, dans *La Traviata* de Verdi, dont elle devint pendant de longues années l'interprète attitrée au Théâtre

de La Monnaie. Il est vrai que dans le grand air du premier acte *Folie, Folie*, elle donnait, par le lié et le soutenu de son chant, comme par le perlé des vocalises, une véritable leçon d'art vocal, faisant l'admiration de tous les connaisseurs.

Parmi les autres rôles qui la marquèrent il convient de citer ceux de Gilda (*Rigoletto*), de Lucie (*Lucie de Lammermoor*), d'Adina (*Elixir, d'Amour*), de Philine (*Mignon*), d'Elvire (*Don Juan*), de la Reine de Chémaka (*Le Coq d'Or*), d'Esclarmonde (rôle titulaire de l'œuvre de Massenet) etc. Elle chanta à La Monnaie deux cent vingt-cinq fois *La Traviata*.

Sa renommée gagna la France : on la vit à Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulon, Toulouse ; elle fit également des tournées de concerts en Roumanie, au Danemark, en Suisse et dans diverses villes des États-Unis.

À l'exception de trois saisons, aux environs de 1930, elle est restée pendant toute sa carrière fidèle au Théâtre de La Monnaie et au public bruxellois, dont elle était l'idole. Elle fut la partenaire fêtée des grands ténors de réputation internationale qui vinrent donner des représentations à La Monnaie, se payant le luxe de leur donner, dans les duos, la réplique en italien. Sa voix naturelle cristalline, d'une grande flexibilité à la vocalisation impeccable au service d'une musicalité de grande classe, elle la conserva jusqu'à la fin de ses jours qui furent assombris par des besoins d'argent, car comme beaucoup d'artistes, elle avait été quelque peu cigale ...

Elle aspirait à devenir professeur de chant au Conservatoire royal de Bruxelles mais le ministre de l'Instruction Publique ne lui accorda pas sa nomination et désigna une autre cantatrice n'ayant aucune expérience du théâtre lyrique. Elle aurait pourtant été à sa place au Conservatoire et y aurait été un excellent professeur, car ses théories sur la pédagogie vocale étaient excellentes et elle avait d'autre

part le don de les communiquer aux élèves qu'elle s'était faites en privé.

Clara Clairbert quitta définitivement la scène en 1953, se produisant encore, pendant quelques années, dans l'un ou l'autre concert.

Nestor Eemans.

Souvenirs personnels.

J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, [1971], p. 310.

CLAISSONE (Nicaise), ou **CLAISZONE**, officier de recette spécialisé dans la direction des travaux d'endiguement, conseiller extraordinaire et commissaire au Conseil de Flandre, commis ordinaire des finances de Charles Quint, né en Flandre à la fin du x^ve siècle et décédé le 4 mars 1555 (n. st.).

Bourgeois d'origine flamande, les Claissons occupent de nombreux postes dans l'administration judiciaire et financière du comté, durant la première moitié du xvi^e siècle. Parmi les représentants les plus notoires de la famille, on retiendra Charles Claisson, seigneur de Wallebeke, conseiller ordinaire du Conseil de Flandre, receveur général des aides de Flandre (1523-1539), et Jean Claisson, receveur général de West-Flandre (1549-1567).

Né dans le dernier quart du x^ve siècle, Nicaise Claisson tenait résidence à Gand. Comme ses armoiries sont identiques à celles d'Omer Claisson, procureur général de Flandre (dès 1486), bailli de la Chambre légale de Flandre (de 1486 à 1495) et conseiller ordinaire du Conseil de cette principauté, on peut en déduire qu'il était, selon toute vraisemblance, le fils de ce dernier.

Il s'affirme principalement comme un technicien très averti des problèmes d'entretien et de réfection des digues protégeant le littoral flamand.

Le 31 octobre 1509, il est chargé d'administrer les fonds récoltés pour la réparation des digues du pays des

« Quatre Métiers » (territoire longeant l'Escaut occidental et comprenant les « métiers » ou districts de Hulst, Axel, Assenede et Boekhoute). Sa maîtrise en la matière entraîne sa nomination, le 14 septembre 1510, comme receveur des fonds affectés à l'entretien des digues préservant les polders du domaine princier situés dans cette même région. Le 19 septembre suivant, il prête serment en présence des commissaires aux digues. Il rend son dernier compte en cet office le 12 mai 1533.

Sous les effets conjugués de la marée et de la tempête, les digues établies le long des côtes des Pays-Bas se rompent à deux reprises (les 5 novembre 1530 et 2 novembre 1532), entraînant de catastrophiques inondations. Le 18 avril 1533, Antoine de Croy, commissaire aux digues de Flandre, confie à Nicaise Claissonne la surintendance des travaux de réparation effectués aux digues. Dès 1533, il détient encore le poste de conseiller « extraordinaire » et de commissaire au Conseil de Flandre.

En 1542 se fait sentir la nécessité d'adjoindre au trésorier général Jean Ruffault, dont l'activité est réduite « par son ancien âge [71 ans] et » « débilitation », quelqu'un qui puisse « porter le travail... et raddresser plusieurs affaires qui, par faute de » « bonne sollicitude, tombent en longueur et ne sont si tost expédiées. »

Marie de Hongrie, après mûre réflexion et consultation des gens des finances, propose à son frère, le 2 avril 1542 (n. st.), deux candidats « industrieux, qualifiés et souffisans » : Gilles de la Chaine, garde des chartes de Hainaut et Nicaise Claissonne. Dans sa lettre, la gouvernante marque sa préférence pour ce dernier en ces termes : « et combien que ledit m^e Nicaise peult estre moins exercité en » « stil et fait des comptes que ledit » « de la Chaine, sy n'en est-il toutefois » « ignorant ; avec ce, qu'il s'entend » « autant que personnaige par de ça » « en matières de dicquages, adiectz de »

» mer et aultres semblables affaires, » « en l'adresse et bonne conduycte » « desquelz (comme Votre Majesté en » « a veu l'expérience) ne gist le moindre » « bien de vostre demaine, de sorte que » « les advis et jugement de ceulx aus- » « quelz j'en ay touché s'arrestent le » « plus sur icelluy m^e Nicaise ».

Sur base de cet avis circonstancié, Charles Quint désigne, le 10 octobre 1542, Nicaise Claissonne aux fonctions de commis ordinaire des finances. Le 9 novembre suivant, le nouveau promu prête serment aux mains de la gouvernante. Cette nomination devait porter le nombre de commis de deux (Hugues de Grammez et Vincent Corneliszoon) à trois.

Nicaise Claissonne met alors sa compétence technique au service du gouvernement central : en 1554, il est envoyé au quartier de Terneuzen (dans le « métier » d'Assenede) afin d'inspecter les dommages occasionnés aux digues et aux terres du domaine princier par les inondations de février 1554. Il est chargé en outre de prendre toutes les mesures propres à empêcher le retour d'une telle catastrophe.

La mort l'ayant emporté le 4 mars 1555 (n. st.), il sera remplacé comme commis des finances par l'homme d'affaires anversois Gilbert Van Schoonbeke.

Son épouse était une certaine Marie Barrat.

Daniel Coenen.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience et Chambre des Comptes. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B.

E. d'Hane-Steenhuysse et J. Huyttens, *La noblesse de Flandre du X^e au XVII^e siècle d'après des documents authentiques*, t. I^{er}, Bruxelles, 1863, p. 164. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Brussel, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, nr 60).

COCQUYT (Prosper-Pierre), chef pilote de la Sabena, né à Astene (Flandre orientale) le 9 juin 1900, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 22 septembre 1954.

Prosper Cocquyt passa la plus grande partie de son enfance et de son adolescence à Landegem où son père était meunier. Il fréquenta l'école primaire communale, mais la guerre de 1914-1918 l'empêcha de continuer ses études. Il se contenta de suivre des cours du soir d'électricité et de mécanique à Gand, Cocquyt accomplit son service militaire en 1921 dans l'arme du génie, avant de passer les examens d'entrée à l'École de Pilotage de l'Aviation militaire. Il entra le 1^{er} juin 1922, à l'École de Pilotage civile de Gosselies où son moniteur, sur appareil Centaur, fut un autre grand nom de l'aviation belge, Albert Van Cotthem.

Cocquyt effectua son premier vol solo le 20 juillet 1922 et il obtint son brevet élémentaire le 1^{er} septembre de la même année. Il fut ensuite muté à l'École de Pilotage militaire d'Assche (Limbourg) où il obtint son brevet de pilote d'avion militaire le 16 février 1923. Il fut muté en qualité de sergent-aviateur à la 3^e escadrille du III^e groupe, à Evere, le 16 mai 1923. La Sabena ayant été créée en 1923, Cocquyt obtint rapidement son passage, le 1^{er} juin 1924 très exactement, à la nouvelle ligne nationale belge où il entama sa longue carrière de pilote de ligne en assurant des liaisons vers Amsterdam et Bâle. Il assura également les premiers vols postaux entre la Belgique et la Grande-Bretagne. Alors que l'établissement d'une ligne régulière entre la Belgique et le Congo belge était à l'ordre du jour à la fin des années 1920, Cocquyt effectua une mission d'études entre Bruxelles et Kinshasa, du 23 décembre 1931 au 4 janvier 1932, en compagnie de Tony Orta, directeur de Sabena-Afrique, à bord d'un Fokker F VII, monoplan à aile haute dont la Sabena était équipée à l'époque. Toutes les

difficultés aplanies, ce fut Prosper Cocquyt qui effectua la première liaison régulière, Bruxelles-Kinshasa le 23 février 1935, à bord d'un Fokker baptisé « Edmond Thieffry », avec un équipage composé de Jean Schoonbroodt, second pilote et Ferdinand Maupertuis, radio de bord. Prosper Cocquyt réussit à effectuer cette première liaison régulière en six jours à l'aller et cinq jours au retour.

C'est en 1935, qu'il devint le premier pilote belge à avoir parcouru plus d'un million de kilomètres en avion. En octobre 1936, la Sabena fut équipée d'avions plus puissants et plus rapides, les trimoteurs Savoia-Marchetti S 73, à bord desquels Cocquyt effectua de nombreuses liaisons internationales. En mai 1940, les appareils de la Sabena devant être évacués, Prosper Cocquyt convoya un Savoia-Marchetti S 73 jusqu'à Alger, avant de revenir en Belgique. Cocquyt réintégra les rangs de la Sabena en 1945 avec son titre de chef-pilote et continua à effectuer de nombreuses liaisons internationales sur le réseau européen. En 1951, il publia une thèse fort intéressante sur *Les illusions sensorielles chez les pilotes*, résultats de ses observations au cours de vingt-cinq années de vol sur lignes régulières. Cocquyt vola pour le compte de la Sabena jusqu'en 1954, année de son décès.

Victor Houart.

Renseignements fournis par M^{me} Vve Prosper Cocquyt à Victor Houart en septembre 1982.

P. De Boeck et E. Vandensanden, *Les liaisons aériennes entre la Belgique et le Congo belge*, Bruxelles, Comité national de Propagande aéronautique, 1945.

COLLEYE (Raymond-Alfred-Julien DE WEERDT, dit Raymond), pseudonymes : Henri NAVARRE, SAINT SEVERIN, WALLY, journaliste, homme de lettres, poète et militant wallon, né à Bruxelles le 18 janvier 1890, décédé à Forest le 9 avril 1963. Fils

non légitimé d'Alfred-Laurent-Joseph Colleye (Liège 1851-Laeken 1911), expert-comptable, et de Julienne-Aloyse De Weerd (Gand 1866-Uccle 1937) qui le reconnut suivant acte reçu par l'officier d'état civil de Saint-Gilles, le 25 février 1903.

A l'époque où Raymond Colleye terminait ses études à l'Athénée de Saint-Gilles, se déroulait à Liège (1905) le premier grand Congrès wallon tandis qu'à Bruxelles les frères Hector et Achille Chainaye prenaient en main la direction du mouvement en fondant la Ligue wallonne du Brabant et en imprimant à leur journal *La Réforme*, alors sur son déclin, un caractère plus wallonisant. Très lié aux Chainaye, Alfred Colleye, propagandiste wallon dans la capitale depuis environ 1890, devient président de cette Ligue (1905-1910), organisateur et président du Congrès wallon tenu à Bruxelles en 1906 et trésorier-comptable de *La Réforme* peu avant sa liquidation. Membre, avec le jeune Raoul Engel, du Comité de rédaction de *L'Action wallonne* (Bruxelles, 1907-1908), il participe à la mise sur pied, dans la capitale, de la liste wallonne des Chainaye, qui subit un échec aux élections législatives de 1910. C'est dans le cadre de ce militantisme d'intellectuels propageant l'idée d'une identité ethnique et culturelle wallonne, s'opposant au bilinguisme administratif et aux projets de rapprochement hollando-belge, que se développa très tôt l'activité de journaliste et d'animateur du jeune Raymond. Agé de seize ans, il collabore à *La Réforme*, fonde et dirige de petites revues littéraires : *La Revue funambulesque* (1906-1907), *La Revue Jeune* (1908). Mais les préoccupations politiques wallonnes passeront rapidement à l'avant-plan dans ses écrits. Avant de devenir secrétaire de la Ligue wallonne du Brabant (1908) et d'un Comité de Défense wallonne (1909), il était entré en relations, dès 1906, avec le comte Albert du Bois qui défendait alors dans ses livres doctri-

naux un idéal wallon nationaliste et irrédentiste totalement orienté vers la France. Mettant définitivement au service de cet idéal sa plume et son enthousiasme, Colleye restera jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale le secrétaire et le collaborateur, aussi dévoué qu'obligé, d'Albert du Bois. Par la suite, il ne cessera jamais de le considérer comme son maître et comme le véritable fondateur du mouvement.

Arborant sur sa couverture tricolore un coq gaulois, *La Revue Française*, politique, littéraire, artistique (Paris-Bruxelles-Liège, 1908-1910), dont Colleye était le rédacteur en chef et le véritable fondateur, fut la première manifestation marquante de son engagement politique. Il rallie à cette revue volontiers provocante, plusieurs hommes de lettres et politiciens tels que Hector Chainaye, Célestin Demblon, Maurice des Ombiaux, Emile Jennissen ainsi que l'écrivain français Philéas Lebesgue, régionaliste et « pangalliste ». Albert du Bois y défend sa thèse irrédentiste tandis que Colleye et Jennissen œuvrent pour la constitution d'un parti wallon, le fédéralisme, l'union latine, l'union douanière avec la France, le service personnel, la trêve aux luttes religieuses, et dénoncent la germanophilie ainsi que la politique économique favorable à la Flandre du gouvernement central. Colleye collabore aussi au journal *Le Réveil wallon* (1907-1908) de Hector Chainaye et Jennissen, qui défend le même programme, et il s'occupe du lancement de *La Belgique Française* (1908, 1911-1912), petite revue littéraire affichant un idéal panlatin, mais qui sous la direction de Prosper-Henri Devos renonça rapidement aux débats politiques. Parallèlement, Colleye entame, dès 1906, sa carrière d'orateur et d'animateur en donnant dans des cercles wallons des conférences où il réagit contre les tendances « âme-belgicistes » en littérature et en organisant des meetings dans différentes villes de Wallonie, meetings qui abou-

tissent à la fondation de Jeunes Gardes Wallonnes à Bruxelles, Liège, Mons, Charleroi, Verviers, Tournai, Wavre et Nivelles. En 1907, il les groupe en une Fédération des Jeunes Gardes Wallonnes de Belgique dont il assume la présidence. Les Jeunes Gardes Wallonnes, en léthargie dès avant 1914, seront néanmoins reconstituées dans l'entre-deux-guerres, notamment par l'entourage de l'abbé Mahieu.

L'échec de la liste wallonne à Bruxelles aux élections de 1910, l'insuccès des périodiques wallonisants en butte à l'hostilité ou à la méfiance des partis politiques et à l'indifférence du public, incitent Colleye à collaborer à des journaux d'information d'opinion libérale comme *La Meuse*, *L'Echo d'Ostende* et surtout *L'Avenir du Tournaisis* (à partir de 1907). Il participe à la rédaction du boulevardier *Cri de Bruxelles* (1909-1912), dirige lui-même de petits hebdomadaires satiriques, *La Vie Bruxelloise* (1911-1912), *La Lanterne de Bruxelles* (1913-1914) et fournit des articles à *La Lutte Wallonne* de son ami Hector Chainaye. Secrétaire de la Ligue antipangermaniste belge créée en 1912 par le docteur Clément-Philippe, Colleye oriente un autre petit hebdomadaire dirigé par lui, *L'Intransigeant Financier* (1910-1913), dans un sens antiallemand. Il y attaque la Deutsche Bank et les établissements soumis à l'influence allemande. Activité qui lui vaudra, déjà, le titre bien exagéré de « folliculaire financier à la dévotion des grandes banques ».

Profitant, à la veille de la guerre, de l'exaspération de l'électorat wallon des partis de gauche devant l'immuabilité du parti catholique au pouvoir, bénéficiant aussi de l'ascension des idées de « séparation administrative » après la publication de la *Lettre au Roi* de Jules Destrée et la création de l'Assemblée wallonne, Colleye fait paraître une brochure (*Il n'y a pas de littérature belge*, Bruxelles, 1913) où il développe la thèse qu'il n'y a » pas de lettres belges. Il y a la contri-

» bution de l'Etat-tampon nommé » Belgique à la littérature française ». L'année suivante, au moment où, devant la guerre inévitable, la presse liégeoise laisse apparaître ses divisions à propos de son attitude envers la France, Colleye dévoile sa pensée annexioniste dans son pamphlet *Wallonie!* publié sous forme de journal, le 20 juillet 1914. Il y déclare ne voir de « solution que dans la séparation » administrative d'abord, dans l'annexion à la France ensuite ». Dans l'immédiat, ce brûlot déclenche les critiques virulentes de la presse catholique. Ultérieurement, il alimentera, avec d'autres écrits de Colleye édités à Londres, la propagande des activistes flamingants.

En novembre 1914, Colleye quitte la Belgique occupée et, passant par La Haye, gagne l'Angleterre où il réside durant toute l'année 1915. Il donne des conférences culturelles dans plusieurs villes du pays, notamment à Oxford où sa pièce *Une nuit florentine* est jouée au New-Theatre. Il fréquente les milieux de réfugiés wallons groupés, à Londres, autour d'Achille Chainaye. A l'époque où ces milieux informaient l'ambassadeur de France, Paul Cambon, de leur opposition à d'éventuelles annexions territoriales par la Belgique, qui en augmenteraient l'élément germanique, Colleye entame une campagne de propagande contre le pangermanisme et le flamingantisme. Il préconise la constitution, après la victoire, d'un « parti unioniste franco-belge » visant, en premier lieu, à une union douanière avec la France, conformément au programme de *La République impériale* (Paris, 1905) du comte Albert du Bois. Il rencontrera d'ailleurs ce dernier à Londres, en novembre 1915. Les principaux articles de Colleye, rédigés dans ce sens, paraissent dans *Le Cri de Londres* (dirigé par un journaliste du *Figaro*) de mai à septembre 1915. L'un d'eux, *L'Avenir de la Belgique latine* (19 juin 1915), sera reproduit dans le numéro d'août de la

Nineteenth Century and after, et sa phrase « La Belgique de demain sera » latine ou ne sera pas » connaîtra un certain retentissement, notamment chez les réfugiés flamingants. Du reste, Colleye fut reçu, dans la capitale britannique, par Paul Hymans qui ne pouvait approuver son action dans l'optique de l'union sacrée. Néanmoins Colleye publiera encore des articles dans la presse anglaise ainsi qu'un livre antipangermaniste traduit en anglais : *Supermania* (Oxford, 1915) réédité sous le titre *The Spider's web* (Londres, 1915) dont une version française parut la même année à Paris (*La Belgique conquise avant la guerre*).

Il rejoint ensuite la capitale française avec l'espoir d'y réaliser son projet de « parti unioniste ». Avec la collaboration d'Emile Jennissen, il publie, le 1^{er} février 1916, un petit journal bimensuel *La Wallonie. Organe de la Belgique française*, qui proclame le caractère français du pays wallon et dénonce ceux qui « sous le couvert » de l'héroïsme de nos soldats (tentent) « la création artificielle d'un nationalisme belge (...). Les races ne meurent pas. Elles survivent à tous les événements ». Attaquée aussitôt par *Le XX^e Siècle* de Fernand Neuray, paraissant au Havre, *La Wallonie* est interdite dès son troisième numéro (fin mars) par ordre du Ministère français de la Guerre, vraisemblablement à la demande du Gouvernement belge. Colleye amplifie aussitôt l'événement dans la presse française et obtient la direction d'une « page belge » dans *Le Soir*, quotidien de Paris. Entretemps, des tractations sont menées, en avril, auprès du Gouvernement français par des représentants de l'Union wallonne de France (dont Colleye venait d'être l'un des promoteurs), tels que l'industriel verviétois Léon Lobet, Marcel Loumaye et Oscar Gilbert, membres de l'Assemblée wallonne. Ces démarches permirent la parution, sous la direction de Colleye, à partir du 1^{er} mai 1916, de *L'Opinion*

wallonne (d'abord bimensuelle puis hebdomadaire) qui devait donner, jusqu'à la fin du conflit, bien de la tablature au Gouvernement du Havre. Régulièrement censuré par un censeur belge qui officiait sous le couvert de la censure française, le journal ne fut cependant plus jamais interdit par les autorités françaises, malgré les attaques du XX^e siècle et les manœuvres des milieux annexionnistes belges gênés par l'attitude profrançaise de Colleye, spécialement en ce qui concernait le sort futur du Grand-Duché de Luxembourg. Les ressources du journal, modestes et mal assurées, provenaient des abonnements et de listes de soutien, encore qu'un biographe de Colleye ait fait allusion à ceux qui, dans l'expectative, banquiers belges et industriels, l'auraient aidé. Toujours est-il que ce périodique commença à paraître l'année où les entretiens relatifs à un rapprochement économique franco-belge aboutirent, de la part de la France, à une proposition d'union douanière complète, assortie d'un accord militaire et où, en Belgique occupée, allaient se succéder des arrêtés nettement séparatistes en faveur de la Flandre. Colleye s'est plu, il est vrai, à opposer dans son journal sa conception du fédéralisme à la séparation administrative « à l'allemande » et, en avril 1918, il condamnera les « compromissions avec l'ennemi » des quelques activistes wallons de Belgique. En dépit du caractère ambivalent de sa doctrine prônant à la fois une organisation fédérative flamando-wallonne comportant une totale autonomie culturelle des deux régions, et l'unionisme franco-belge sous le signe de la Latinité, il s'efforce, en 1918, après que la vente hors abonnement de *L'Opinion wallonne* eût été interdite sur le front belge, de jeter un pont entre les Wallons et les Flamands fédéralistes du *Frontpartij* dont l'organe *Ons Vaderland*, publié à Calais, reproduisit un article de *L'Opinion wallonne*. Colleye collaborera d'ailleurs réguliè-

rement à ce journal et à *De Schelde*, dans l'immédiat après-guerre. Les relations nouées dans ces circonstances, notamment avec Henri Borginon, lui permettront, par la suite, de se présenter aux militants flamands comme un allié objectif dans la lutte contre l'ennemi commun : l'Etat belge unitaire. D'autre part, peu avant l'Armistice et encore en 1919, quand les sentiments francophiles, spécialement à Liège, atteignent leur point culminant, Colleye donne des articles unionistes à la presse parisienne (*La Petite République*, *Le Soir*, *L'Œuvre*) et multiplie dans la capitale française les initiatives politico-culturelles wallonnes et franco-wallonnes. Ainsi en est-il du Comité franco-wallon, fondé en 1917, qui organisait des dîners périodiques où se rencontraient des journalistes, des hommes politiques, des industriels et des intellectuels parmi lesquels l'avocat parisien Alphonse Jouet (1867-1934), annexionniste français et propagandiste d'un rattachement du Grand-Duché de Luxembourg à la France. Les activités de ce Comité, adversaire résolu de Pierre Nothomb, se prolongeront jusqu'en 1922, c'est-à-dire durant la période des négociations relatives aux accords franco-belges et à l'affaire du Luxembourg. Ses activités reprendront vigueur en 1931, sous la présidence d'honneur du comte Albert du Bois, mais seront dépassées par celles du Comité France-Wallonie créé, en 1937, par l'abbé Jules Mahieu, dans un but similaire.

Outre les brochures de propagande (*Ce que veulent les Wallons. La question wallonne et la France*, Paris, 1918 ; *La Wallonie en péril*, Charleroi, 1919 ; *Les peuples belges et le principe des nationalités*, Bruxelles-Paris, 1922 ; *La révision de la Constitution belge sur les bases du fédéralisme*, 1927 ; *Mouvement fédéraliste wallon. Un parti ! Un programme ! Des chefs !*, Bruxelles, 1928 ; *Les nationalités en Belgique et révélations sur l'Entente franco-belge*, Paris, 1933), Colleye réunit en volume

ses principaux articles : *La Wallonie et la France*, Paris, 1922, 288 pages. Son livre politique majeur (*Le Nationalisme français de la Belgique*, Paris, [1917], 119 pages ; 2^e édition, Paris, 1922 ; 3^e édition, Bruxelles, 1937, avec une préface inédite d'E. Jennissen) parut d'abord en feuillets, abondamment censurés, dans *L'Opinion wallonne*, en 1916-1917. La diffusion du volume fut interdite par le Gouvernement belge, mais plusieurs journaux français en firent l'éloge à partir de janvier 1918. En réalité, cet ouvrage signé par Colleye et inspiré par les théories du juriste italien Pasquale-Stanislaw Mancini (1817-1888), doctinaire du Risorgimento, devait beaucoup, tant pour le fond que pour la forme, au comte Albert du Bois qui avait été le premier à appliquer les principes fondamentaux de l'irréductibilisme italien aux provinces wallonnes.

Néanmoins, l'audience de Colleye dans le mouvement wallon déclinait, en raison même de son radicalisme, au cours des années qui suivirent l'armistice de 1918. Des militants chevronnés tels qu'Albert Mockel et Albert du Bois qui avaient cautionné son entreprise journalistique durant la guerre, se trouvèrent provisoirement dans la même situation. Les amis libéraux wallonisants de Colleye (François Bovesse, Emile Jennissen, Marcel Loumaye) lui conserveront leur amitié à titre personnel mais s'orienteront vers la politique de parti. Enfin, l'appui de Jules Destrée devenu gouvernemental et même, durant un moment, annexionniste belge, lui fera toujours défaut. Réduit au rôle de franc-tireur, Colleye fera vite figure d'agitateur, particulièrement dans le milieu bruxellois qui était le sien. Prétendant vainement à un rôle de leader, il ne s'intégrera à aucun des mouvements wallons qui se constitueront dans l'entre-deux-guerres, exceptions faites de sa collaboration (1923-1928) à *La Barricade*, organe de l'Action wallonne de Liège, et de son rapprochement temporaire avec le Front démocratique

cratique wallon de l'abbé Mahieu (mars-août 1937). Tombé dans des conditions d'existence souvent difficiles, on le verra multiplier les petites agences et entreprises de presse, d'édition et de librairie fondées par lui en sociétés coopératives fragiles voire hasardeuses, ce qui lui vaudra même, en 1930, pour l'une d'entre elles (*La Pensée française*) des démêlés avec la Justice, pour infraction à la loi sur les sociétés. *L'Opinion wallonne* cesse de paraître en 1922, puis renaît épisodiquement entre 1928 et 1932. Colleye fonde et dirige alors un petit journal financier *Paris-Bruxelles* (1925-1932) « organe des accords franco-belges » qui ne répugnait point aux révélations, habilement dosées, sur des hommes d'affaires. Il devient aussi collaborateur puis correspondant parisien (1921-1932) du quotidien bruxellois *Midi*, fondé par Paul Gérardy.

En 1935, Colleye ressuscite à Bruxelles *La Réforme* des frères Chainaye. Cet hebdomadaire régulièrement irrégulier, ombre de ce qui fut un grand journal, lui permettra, malgré quelques errements initiaux pro-italiens et antibritanniques dictés par son idéal d'un « front latin », de mener jusqu'au 10 mai 1940 une campagne cohérente en faveur du fédéralisme et des idées antineutralistes, tout en dénonçant le fascisme, le rexisme, l'antisémitisme ainsi que la volonté devenue hégémonique de leaders flamands autrefois fédéralistes.

Mais, durant l'entre-deux-guerres, ce furent davantage deux sortes de manifestations qui attirèrent sur Colleye l'attention du public. D'une part, il fut le fondateur, en 1928, avec Maurice Esser et Henri Ohn, de l'Avant-garde wallonne de Bruxelles, organisatrice de conférences et surtout des rassemblements wallons annuels au monument de *l'Aigle blessé* à Plancenoit, rassemblements dont les effectifs croîtront régulièrement jusqu'en 1938. Ces démonstrations contribueront à répandre dans le public, par leurs *Marseillaise* et par la pré-

sence d'orateurs non seulement belges (tels qu'Auguste Buisseret, Jules De-strée, Emile Jennissen, l'abbé Jules Mahieu, Georges Truffaut, François Van Belle) mais aussi français, l'image d'un mouvement wallon séparatiste et francolâtre. D'autre part, poursuivant le dialogue avec les nationalistes flamands, amorcé en 1918, Colleye s'était signalé en 1921-1923, à l'époque des débats sur l'Université de Gand, par des meetings fédéralistes tenus à Louvain devant les étudiants flamands et l'équipe de *Ons Leven* où figurait Gerard Romsee, à Bruxelles en compagnie d'Henri Borginon, et à Anvers avec Herman Vos. Fait significatif, l'hebdomadaire satirique flammingant *Pallieter* (4 février 1923) lui dédia un article élogieux et un portrait de couverture. En 1927, Colleye se vit d'ailleurs traité de « propagandiste flamingant » par *La Défense wallonne*, organe de l'Assemblée wallonne devenue l'aile conservatrice du mouvement. Le texte du discours de Colleye prononcé à Louvain, le 26 avril 1923, fut reproduit en annexe de l'ouvrage de P. Dejardin (voir bibliographie). Celui de la conférence qu'il donna plus tard, en 1939, aux universités populaires Herman Vanden Reeck d'Anvers et d'Ostende, fut diffusé en brochure (*Paroles d'un Wallon au Peuple Flamand*, Bruxelles, 1939; édition néerlandaise : *Waaalse standpunten*, Anvers, 1939). Cette longue conférence où il affirmait son irréductible antineutralisme profrançais à la veille du conflit, n'était toutefois pas exempte de démagogie (« Vous êtes » pris d'une frénésie nationale que « nous admirons »). Il y déclarait avoir été, en 1919, témoin à décharge au procès d'August Borms défendu à l'époque par Edmond van Dieren et il reprochait à ce dernier son évolution vers un unitarisme belge sous hégémonie flamande. Il proposait enfin pour Bruxelles un statut de « ville » libre dans le futur agglomérat Flan-dre-Bruxelles-Wallonie ». Dans *Volk en Staat* (23 janvier 1939), organe du

V.N.V., Reimond Tollenaere fit largement écho à cette conférence mais repoussa tout statut particulier pour Bruxelles, partie intégrante de la Flandre et estima impossible une politique extérieure commune à la Flandre, et à la Wallonie destinées, selon lui, à former des états distincts.

Jugeant le mouvement wallon « périmé » après l'échec du Parti wallon indépendant de l'abbé Mahieu aux élections d'avril 1939, Colleye fonde, en juin, un fantomatique Parti français de Belgique avec Juste Wasterlain qui avait été, trois mois auparavant, le promoteur d'un Parti nationaliste wallon, concurrent dérisoire de celui de Mahieu. D'autre part, la publication d'un manifeste wallon contre la neutralité, dans *La Réforme* du 19 septembre 1939, valut au journal une saisie par le Parquet. De cette évolution découlera l'attitude de Colleye durant les premiers mois de l'occupation.

L'opportunité de susciter des rivaux au rexisme paraît avoir poussé Gerard Romsee, secrétaire général à l'Intérieur en avril 1941, à encourager la création de mouvements wallons de collaboration. Dès le début de 1941, un trio composé de Raymond Colleye, président, Lucien Marchal et Emile Cambier, fondaient un Comité national wallon pour lequel ils avaient obtenu de la *Militärverwaltung* d'être toléré, à la condition expresse de renoncer à toute propagande annexionniste française. Un *Appel aux Wallons* (Bruxelles, mars 1941) rédigé par Marchal au nom de ce « Comité » et imprimé sur les presses de la petite imprimerie de Colleye, préconisait la création d'organismes culturels et économiques représentatifs de l'identité ethnique et des intérêts wallons, ainsi que la mise en place d'un régime fédéraliste en accord avec les Flamands. Un tract sous forme de lettre fut adressé à de nombreuses villes et communes wallonnes, dans le même but. Au même moment, *Volk en Staat* (30 mars 1941) publia une longue

interview de Colleye qui affirmait la nécessité de sauvegarder la personnalité purement française de la Wallonie « dans l'ordre nouveau » et déniait au rexisme le droit de se poser en interlocuteur wallon devant la Flandre. L'hostilité certaine de Colleye aux idées rexistes d'une « Grande Bourgogne » sous-tendait cette attaque. Ce dernier fut aussitôt dénoncé avec violence par la presse rexiste (notamment par José Streel dans *Le Pays Réel* et Paul Colin dans *Le Nouveau Journal*) ainsi que par l'organisateur d'un petit mouvement liégeois de collaboration (avril-juin 1941), comme démocrate et francolâtre impénitent qui tentait d'abuser le pouvoir occupant sous le prétexte de défendre l'identité wallonne. Un rapport du *Militärverwaltungschef* Eggert Reeder, du 10 décembre 1941, rédigé après une perquisition au domicile de Colleye, établira que celui-ci avait diffusé ses tracts sans la permission de l'autorité militaire allemande et qu'il avait projeté d'entrer en rapport avec un député belge réfugié à Londres mais aussi avec le Gouvernement de Vichy en vue d'un éventuel rattachement de la Wallonie à la France, sans doute dans l'hypothèse d'une paix de compromis. Arrêté par les Allemands, Colleye subit une détention de six mois à la prison de Saint-Gilles puis à Merxplas, et sera relâché à l'intervention de l'avocat et sénateur nationaliste flamand Edmond van Dieren. Libéré, avec défense faite de toute activité publique, Colleye se rapprocha de la Résistance sans y jouer un rôle marquant.

Dès le 6 octobre 1944, il fait reparaître sa *Réforme* et mène campagne pour la reconnaissance des droits des ex-prisonniers politiques et des résistants. Au lendemain du vote sentimental « rattachiste » du Congrès wallon de Liège (1945) auquel il ne prit d'ailleurs aucune part active, Colleye écrit, pratiquant l'amalgame : « Les Wallons s'enorgueillissent d'avoir été les citoyens les plus loyalement

» attachés à la Belgique. Il n'y eut » chez eux ni V.N.V., ni Vlag, ni acti- » vistes honteux. Ils ont vomis le » rexisme » (*La Réforme*, 27 octobre 1945). En 1946, il ouvrira les colonnes de son journal aux protagonistes de l'Union démocratique belge, de tendance fédéraliste. Après l'échec de ce parti aux élections, il adhérera quelque temps à une autre petite formation issue de la Résistance, le Parti d'Unité wallonne de Victor Van Michel, qui avait à son programme l'autonomie de la Wallonie. Fidèle à sa double doctrine fédéraliste-irréductibiliste, Colleye continuera à faire paraître sa *Réforme* irrégulièrement hebdomadaire (1944-1948, 1953-1959) et à promouvoir les rassemblements annuels à l'*Aigle blessé*, dont il écrit l'histoire (*Pourquoi les Wallons vont à Waterloo*, Liège, [1947]). Durant ses dernières années, il occupe les fonctions de délégué général de la section belge et de secrétaire de la Fédération internationale d'Action latine ayant son siège à Rome.

En 1959, il célèbre ses cinquante ans de journalisme. A l'occasion de cette cérémonie, le poète liégeois Georges Linze câblera : « Colleye est un héros. » Plutôt que la vérité, cette amicale pensée reflétait, comme un mirage, la figure idéalisée d'un réfractaire, pufiste mais ambitieux, animé et meurtri tout au long de son existence par une passion nationaliste qu'il espéra toujours prophétique. Il reste que, dans l'histoire du mouvement wallon, le bilan de son action est marqué par deux faits originaux. Au cours de la première guerre mondiale, Colleye assura, grâce à son journal, l'extériorisation d'un mouvement wallon hors de la Belgique occupée, bien que cette extériorisation demeurât limitée, face à la presse flamingante paraissant à Amsterdam, La Haye, Londres et Calais. En second lieu, les contacts noués au cours de cette guerre permirent à Colleye, partisan précoce, du côté wallon, de la totale autonomie culturelle de la Flandre, d'entamer,

en solitaire, un dialogue direct avec l'aile fédéraliste du mouvement flamand. Entrepris dans les conditions que l'on sait, ce dialogue n'aboutit qu'à un marché de dupes.

Homme de lettres, Colleye composa plusieurs pièces de théâtre dont l'une, écrite en collaboration avec Maurice Boué de Villiers, fut publiée et jouée : *Lorenzo de Médicis. Drame en cinq actes*, Verviers, [1910], réédité sous le titre *Une nuit florentine*, Bruxelles, [1914], avec une préface du comte Albert du Bois. On lui doit aussi un recueil de nouvelles (*Les trois voluptés*, Paris, s.d.), un roman (*La Femme et le péché (Makéda)*, Paris-Bruxelles, 1930), des essais sur l'amour (*La Femme, l'amour et le mariage*, Bruxelles, 1943 [publié sous le pseudonyme de Henri Navarre]; *L'Amour tel qu'on le dit*, Paris-Bruxelles, 1958) et deux reportages sur la prostitution : *Chez les vendeuses d'illusions*, Paris-Bruxelles, 1930 (en collaboration avec Lucien Aulit); *Femmes d'amour*, Bruxelles, 1939 [publié sous le pseudonyme de Henri Navarre]. Il a signé deux plaquettes de critique d'art (*Le peintre Henry Ghysen*, Bruxelles, s.d.; *Le peintre Georges Wilmaers*, Bruxelles, 1944) et des préfaces à des recueils de poèmes.

La meilleure part de son œuvre littéraire réside dans ses poèmes, de facture simple et directe, où il chante les soirs voluptueux et troubles des grandes villes, le corps de la femme et le frisson du désir, la fièvre de la vie moderne. Cet épicurien y exprime aussi ses souffrances intimes et sa tendresse pour les siens auxquels il révèle sa « destinée cruelle » d'« ennemi des lois ». Citons : *Les jeux de la chair et du cœur*, Anvers, [1921], 2^e édition, Paris, 1924; *Nerveusement*, Paris-Bruxelles, 1926; *Les arabesques passionnées*, Bruxelles, 1928; *Avril*, Paris, 1931; *Le Tapis de sable*, Bruxelles, 1941 (recueil des meilleurs poèmes des plaquettes précédentes, augmenté de poèmes inédits dédiés à ses proches); *Largo*, Bruxelles, 1948; *Hymne à la*

Wallonie, Bruxelles, 1955 (double folio en placard); *Mer de Ténèbres*, Spa, 1956; *Le Triangle d'Or*, Bruxelles, 1962. Plusieurs titres d'essais et de romans annoncés, n'ont jamais paru.

Philippe Muret.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Paul Hymans, n° 80. — Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre Mondiale, à Bruxelles : Archives des mouvements de collaboration, nos 1-3. — Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, à Liège : dossiers R. Colleye. — Papiers personnels du comte Albert du Bois. — Souvenirs de M^{me} Marguerite De Weerd-Pochet et de M. Marcel Colleye.

J. Destrée, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Paris, 1923. — P. Dejardin, *Raymond Colleye et le mouvement wallon pendant la guerre au front et à l'étranger*, Bruxelles, 1924. — L. Romain, *Raymond Colleye animateur*, Paris, 1933. — *Marches de France. Numéro consacré à Raymond Colleye* (Hofstade-lez-Alost), 1948. — L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 26. — P. Herdies, « Raymond Colleye », dans *Nos Lettres* (Bruxelles), janvier-mai 1963, p. 10-11. — « In Memoriam Raymond Colleye », numéro spécial de *La Réforme* (Bruxelles), octobre 1963. — A.-J. Vermeersch, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, 2 vol., Louvain-Paris, 1965-1968. — J. Willequet, « Gaston Barbançon, promoteur d'une Grande Belgique en 1914-1918 », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XLVIII, 1970, p. 289-376. — M. Leroy, *La presse belge en Belgique libre et à l'étranger en 1918*, Louvain-Paris, 1971. — R. De Schryver, *Uit het archief van Frans van Cauwelaeri. 1. Gedenkschriften over Vlaamse Beweging en Belgische Politiek, 1895-1918*, Anvers, 1971. — J.-L. De Paepo, « La Réforme », organe de la démocratie libérale (1884-1907), Louvain-Paris, 1972. — R. De Schryver, « Raymond Colleye », dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. I^{er}, Tielt, 1973, p. 313-314. — L. Vos, « Ideologie en Idealisme. De Vlaamse studentenbeweging te Leuven in de periode tussen de twee wereldoorlogen », dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. VI, 1975, p. 263-328. — *Les relations*

franco-belges de 1830 à 1934. Actes du Colloque de Metz, Metz, 1975. — A. W. Willamsen, *De Vlaamse Beweging van 1914 tot 1940*, Hasselt, 1975. — G. Provoost, *Vlaanderen en het militair-politiek beleid in België tussen de twee wereldoorlogen. Het Frans-Belgisch militair akkoord van 1920*, t. I^{er}, Louvain, 1976. — *Een eeuw Vlaamse studentenbeweging te Leuven*, Louvain, 1976. — H. Hasquin, (et collab.), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire-Economie-Société*, t. 2, Bruxelles, 1976. — *L'Histoire du mouvement wallon. Journée d'étude de Charleroi*, Charleroi, 1978. — R. Van Alboom, « Aspecten van de Waalse Beweging te Brussel (1877-1914) », dans *Taal en Sociale Integratie* (Bruxelles), n° 6, 1982, p. 3-106. — L. Schepens, *Aux origines de la question communautaire. Albert I^{er} et le Gouvernement Broqueville*, [Paris-Gembloux, 1983].

COPPIETERS (Honoré-Joseph), XXVI^e évêque de Gand, né à Overmere (Flandre Orientale) le 30 mars 1874, décédé à Gand le 20 décembre 1947.

Fils d'un modeste agriculteur, Coppieters fait ses études moyennes au Collège épiscopal d'Eeklo. En 1893, après une année de philosophie au Petit Séminaire de Saint-Nicolas, il entre au Séminaire de Gand pour y faire ses trois années de théologie. Il continue ses études à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain (1896-1899) et obtient le grade de maître et de docteur en théologie avec une dissertation sur l'histoire du texte des Actes des Apôtres.

En 1899-1900, il fit son entrée au Collège du Pape comme sous-régent du président Sencie. De 1900 à 1920 il est professeur d'Écriture sainte à la *Schola Minor*, de 1903 à 1920 professeur d'hébreu à la Faculté de Théologie, et de 1913 à 1920 directeur du Musée biblique. Les circonstances de guerre, la fermeture de l'Université de Louvain l'amènèrent à devenir, à titre intérimaire, professeur d'Écriture sainte au Grand Séminaire de Gand (1917-1918).

En 1920, Coppieters renonce définitivement à une carrière scientifique. Il semblait pourtant prédestiné à succéder à son maître le chanoine Ladeuze lorsque celui-ci fut appelé, en 1909, à devenir recteur de l'université et que, d'un seul coup, les cours d'Écriture sainte à la faculté et la présidence du Collège du Saint-Esprit réclamaient un nouveau titulaire.

À la place d'une promotion, ce fut une mise à l'écart. En 1908, en collaboration avec le chanoine A. Camerlynck, Coppieters avait publié une synopse latine des trois premiers Évangiles, précédée d'une étude détaillée sur les rapports mutuels de ces documents. Cette préface ne tarda pas à provoquer certains remous dans les milieux d'exégètes traditionalistes. Le Père Fonck s.j., professeur à l'Université Grégorienne, attaquait les conclusions de l'introduction à la Synopse.

Ni la profonde modification de la préface de la nouvelle édition de 1910, ni le geste de Mgr Seghers invitant son prêtre à occuper temporairement à son Grand Séminaire la chaire d'exégèse, ne suffirent à couper définitivement les ailes aux bruits méchants. Grâce surtout à son amitié avec le vicaire général De Bock, Coppieters peut quitter définitivement Louvain pour assumer en 1920 la charge de curé-doyen à Lokeren (1920-1924) et à Alost (1924-1927). Ces deux postes lui furent confiés comme une étape à franchir dans la route vers l'épiscopat. Le 15 mai 1927 Coppieters fut sacré coadjuteur avec droit de succession de Mgr Seghers qui mourut deux jours plus tard.

Coppieters restait, bien que mitré, un intellectuel.

Il s'intéressait vivement à son séminaire, ainsi qu'à l'histoire de son diocèse. Mais c'est surtout dans sa façon de gouverner ses prêtres que perçèrent ses origines universitaires. Il voulait obtenir un maximum de collaboration spontanée moyennant un minimum de consignes et de

règles disciplinaires. En plus Coppieters organisa un congrès eucharistique et liturgique, il encouragea les semaines missiologiques, il patronna les journées catéchétiques et sacerdotales. Il s'attacha à multiplier les paroisses, à (re-) construire des églises et fit renaître l'hebdomadaire ecclésiastique de son diocèse, *De Godsdienstige Week* en 1928.

Il organisa un synode diocésain, en 1939.

Sur le plan national et politique, Coppieters faisait figure de catholique flamand modéré. En 1931, il convia Mgr Ladeuze à s'attaquer résolument au problème du dédoublement linguistique de l'université. Il soutint dans cette affaire le Consultatief Comité érigé dans le sein des Vlaamse Leergangen.

D'autre part, il a toujours combattu, même lors de sa période louvainiste, quand il était aumônier du cercle étudiantin flamand *Amicitia*, les tendances au nationalisme flamand. Ainsi, en 1917, il refuse toute collaboration à l'Université de Gand, rendue néerlandophone par l'occupant allemand. Pendant l'entre-deux-guerres il soutient fermement le *Jeugdverbond voor Katholieke Actie* qui devait couper court à l'*Algemeen Katholiek Vlaams Studentenverbond*, aux tendances nationalistes-flamandes.

Ce qui n'exclua point, qu'à la fin de sa vie, ce vieil évêque qui se plaisait à dire, en pensant à Louvain, que « moins on est critique, mieux le succès est assuré », plaidait pour la clémence dans la répression.

Publications de Honoré Coppieters : *De historia textus Actorum Apostolorum dissertatio*, Louvain, 1902, 226 p. (*Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri in Sacra Theologia et in Jure Canonico*, series I, vol. 53). — *Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam Synopsis, juxta Vulgatam editionem* (en collaboration avec le cha-

noine A. Camerlynck), Bruges, 1^{re} édition, 1908, XXXIV-197 p.; 2^e édition, Bruges, 1910, LXXIV-197 p. Dans les éditions postérieures, le nom de Mgr Coppieters fut supprimé sur requête explicite de celui-ci. — *Statuta quae in Synodo dioecessana diei XXIV octobris 1939 edidit Exc. ac Rev. Dominus H.J. Coppieters, ep. Gandavensis*, Gand, 1940.

Jan Art.

J. Coppens, « Son Excellence Mgr Coppieters, Evêque de Gand. Zijne Excellentie Mgr Coppieters, Bisschop van Gent », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1944-1948*, Troisième partie, Notices nécrologiques, Louvain, 1949, p. 1-50. — J. Coppens, « Mgr H.J. Coppieters », dans *Folia Lovaniensia* (Louvain), 1950.

CORNELISZOOM (Vincent), ou CORNELISSONE, CORNELISSEN, maître de la Chambre des comptes à La Haye, commis ordinaire des finances et trésorier général des Pays-Bas sous Charles Quint, né en Hollande en 1469 et décédé à Bruxelles le 14 juin 1550.

Vincent Corneliszoom appartenait à une famille de bourgeois hollandais qui, dès le XVII^e siècle, se prétendra par snobisme social issue des barons de Cuyk et des seigneurs de Mierop (il s'agit peut-être de Niedorp, près d'Alkmaar). Cette fausse généalogie permettra à la famille de se laver de sa macule roturière en s'affublant des nobles patronymes de van Mierop ou de van Cuyk van Mierop. Vincent était sans doute apparenté à plusieurs officiers hollandais du même nom, tous spécialisés dans l'administration des finances. De ce groupe, on retiendra principalement Adrien Corneliszoom, receveur des aides de Hollande méridionale de 1497 à 1505 et receveur des domaines de cette même région de 1501 à 1505.

Nommé, le 16 décembre 1505, au poste d'auditeur et de cleric ordinaire à la Chambre des comptes de La Haye, Vincent Corneliszoom se voit confier

en même temps la comptabilité relative aux nécessités ordinaires de cette institution. Le 25 janvier 1509 (n.st.), Maximilien I^{er} et Charles d'Autriche lui confèrent l'office de maître ordinaire de cette même Chambre des comptes. Le nouveau promu prête serment le 31 janvier entre les mains de Jean Sauvage, chef et président du Conseil privé des Pays-Bas.

En décembre 1511, la démission de Corneille Boulin libère le poste de premier maître des comptes à La Haye. Cet office est confié à Vincent Corneliszoom.

Devenu majeur en 1515, Charles d'Autriche le confirme en date du 24 mars au poste de premier maître des comptes.

Le goût de Vincent Corneliszoom pour les problèmes de calcul et de comptabilité — goût qui se traduit notamment par l'habitude de signer son prénom au moyen des chiffres XX^o — fait de lui un expert financier reconnu et écouté : en 1520, le souverain le choisit pour faire partie d'une commission d'enquête chargée de redresser de graves négligences dont la Chambre des comptes de Bruxelles s'était rendue coupable.

Par après, il participe comme député impérial aux pourparlers qui aboutiront à l'annexion de la principauté épiscopale d'Utrecht par le transfert du pouvoir temporel de l'évêque entre les mains de Charles Quint (en octobre 1528).

L'année 1531 représente une étape importante dans son ascension professionnelle. A cette date, Charles Quint réorganise les conseils gouvernementaux des Pays-Bas en vue de leur assurer une plus grande efficacité. Il promulgue en ce sens trois ordonnances (le 1^{er} octobre 1531), dont une relative aux finances. Celle-ci modifie notablement le cadre du personnel du « collège des finances » (dénomination ancienne pour le Conseil des finances) en instaurant deux postes de « commis sur le fait des » domaines et finances ». Cette créa-

tion d'offices s'explique par les plaintes répétées d'Antoine de Lalaing, chef des finances, et de Jean Ruffault, trésorier général, selon lesquelles « la charge des dites finances leur » estoit trop grande et pesante... et » ne leur fut ne seroit bonnement » possible y continuer ». Les deux hauts fonctionnaires ayant placé Charles Quint devant l'alternative « de du » tout les descharger et y ordonner » et commectre autres en leurs lieux, » ou de avec eulx y ordonner et com- » mectre certains autres bons person- » naiges », l'Empereur instaura deux postes de commis ordinaires des finances qu'il conféra respectivement à Hugues de Grammez et à Vincent Corneliszoon.

Ayant reçu leurs lettres de nomination en date du 8 novembre 1531, les deux impétrants prêtent serment en présence du chef du Conseil privé Jean Carondelet, le 23 novembre.

Vincent Corneliszoon obtient de conserver la disposition du poste de maître ordinaire des comptes qu'il lui faut quitter ; ce ne sera que le 29 août 1541 qu'il finira par démissionner de la Chambre de La Haye, prétextant l'impossibilité d'abandonner ses trop absorbantes fonctions de commis des finances. C'est Gérard Renoy, auditeur en la Chambre de La Haye, qui se voit confier la maîtrise des comptes ainsi libérée.

Une ultime et brillante promotion attend encore notre commis des finances. Lorsque le trésorier général des Pays-Bas, Jean Ruffault, âgé de septante-cinq ans et perclus d'infirmités, obtient du souverain l'autorisation de se démettre en date du 27 février 1546 (n.st.), c'est Vincent Corneliszoon (âgé, il est vrai, de septante-sept ans) qui lui succède le même jour. Il exercera ces hautes fonctions jusqu'à son décès survenu à Bruxelles à l'âge de quatre-vingt-un ans. Laurent Longin, qui avait déjà pris sa succession comme commis des finances, accède alors à la trésorerie générale.

BIOGR. NAT. — t. XLIII.

Pendant qu'il était encore maître des comptes à La Haye, Vincent Corneliszoon avait bénévolement aidé Nicaise Hacquenaye, garde des registres et des chartes de Hollande, de Zélande et de Frise, à classer et à inventorier les archives de ces principautés. A la mort de Hacquenaye, le 12 juin 1518, un certain Jacques de Coene fut pressenti pour remplacer l'archiviste défunt. Une tractation eut lieu entre de Coene et Corneliszoon : elle aboutit, le 30 août 1518, à la résignation du premier en faveur du second. Le même jour, Vincent Corneliszoon obtint sa nomination de garde des chartes de Hollande. Le 2 septembre, le stadhouder Henri III de Nassau et le Conseil de Hollande reçurent son serment. Corneliszoon devait remplir cet office jusqu'à sa mort. Le 25 novembre 1550, le juriste frison Viglius de Zwichem, chef et président du Conseil privé, se vit conférer cet emploi.

Henne et Wauters précisent (comme les généalogistes du XVII^e siècle d'ailleurs) que le tombeau de Corneliszoon se trouvait en l'église des Augustins à Bruxelles. Cet édifice ne remontant qu'au XVII^e siècle, nous n'avons pas su localiser le lieu initialement choisi pour recevoir la dépouille mortelle du trésorier général.

Comblé sur le plan professionnel, Vincent Corneliszoon le fut aussi quant aux biens de ce monde.

La tradition rapporte qu'il possédait deux somptueux hôtels (les maisons de Cabauw et de Mierlo) sur le Voorhout de La Haye. Il avait acheté à Bruxelles la « maison de Palais », bel hôtel seigneurial sis rue d'Angleterre (par la suite rue Terarken), à proximité du palais ducal de Brabant. C'est dans cet hôtel qu'il décéda. Trois ans après, sa veuve Marie Ruysch (et non Marie Jacobs, comme l'indiquent erronément Henne et Wauters) vendit cet immeuble.

Corneliszoon se constitua aussi un beau domaine. A la seigneurie de Cabauw qu'il avait reçue de son

épouse, il adjoignit les terres de Kethel et de Spalande (par contrat passé en 1522 avec l'abbé de Saint-Adalbert d'Egmont, il obtint la collation au poste de desservant de l'église Saint-Jacques de Kethel), les seigneuries de Dordsmonde, de 's Graven Ambacht, de Linden et de Ruyven. Il acquit aussi les vestiges du château de Spieringshoek, où subsistait encore une grosse exploitation agricole.

De son union avec Marie Ruysch devaient naître, selon Van Leeuwen, neuf enfants.

Daniel Coenen.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B. — Algemeen Rijksarchief, à La Haye : Grafelijkheidsrekenkamer (Rekeningen van Holland - Registers).

J. Lameere, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, 1506-1700, t. III, Bruxelles, 1902, p. 244 (*Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique*). — J. Lameere et H. Simont, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, 1506-1700, t. V, Bruxelles, 1910, p. 55 (*Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique*). — S. Van Leeuwen, *Batavia illustrata*, t. II, La Haye, 1685, p. 1016-1018. — L.-P. Gachard, *Inventaire des archives des Chambres des Comptes*, t. I, Bruxelles, 1837, p. 19. — A.-J. Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XII, Haarlem, 1869, p. 858. — A.-J. Van der Aa, *Aardrijkskundig woordenboek der Nederlanden*, 13 vol. Gorinchem, 1839-1851, passim. — A. Henne, et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, (édition M. Martens), Bruxelles, 1969, t. 3, p. 300 et t. 4, p. 178. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60).

COUVREUR (Auguste-Pierre-Louis), journaliste, homme politique, né à Gand le 24 octobre 1827, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 23 avril 1894.

Auguste Couvreur était petit-fils et fils d'industriels. La filature familiale était située dans les dépendances du Château des Comtes. La révolution de 1830 ruina son père.

Il passa les premières années de son enfance dans sa ville natale. En 1835, son père alla prendre à Harlem la direction d'une fabrique de coton. Deux ans plus tard, Auguste Couvreur entra à l'école industrielle (Realschule) d'Elberfeld. Il quitta cet établissement en 1844 pour suivre les cours de philosophie de l'Université de Gand. Candidat en philosophie en 1846, il se rendit l'année suivante à Paris, où il termina ses études au Collège de France et à la Sorbonne.

Pour motif de santé, il accepta la fonction de secrétaire auprès du préfet de l'Hérault, ami de sa famille. Il occupa ce poste jusqu'en 1849. Cette époque troublée l'incita à revenir en Belgique. Il entra dans le journalisme en collaborant d'abord à divers journaux. Il fut engagé en 1854 par *L'Indépendance Belge*, où il fut chargé de la chronique de politique étrangère, tâche qu'il assumait jusqu'à la fin de son existence. Bien connu en Angleterre, il devint correspondant du *Times*. Sa spécialisation dans le journalisme le conduisit à assister à toutes les conférences et à tous les congrès internationaux de diplomatique. Il possédait une grande connaissance des langues étrangères et aimait à voyager hors de son pays. Il s'était voué, depuis sa jeunesse, à l'étude des sciences économiques et sociales. Il considérait que la voie de la liberté, dans laquelle était entrée la Belgique, devait se traduire dans le commerce et l'industrie et produire par là-même la prospérité de la nation.

En 1854, il fonda avec Corr-Vander Maeren, l'Association pour la Réforme douanière. Il en demeura le secrétaire jusqu'en 1860. En 1856, il organisa un congrès consacré à la révision du système protectionniste encore pratiqué par de nombreux états euro-

péens. Les débats furent placés sous la présidence de Charles de Brouckère. Ils furent dominés par la théorie libérale du libre échange et de l'offre et de la demande. Ils eurent un grand retentissement à l'étranger. Auguste Couvreur fut un des fondateurs de l'Association internationale pour le Progrès des Sciences sociales. En sa qualité de secrétaire général de cette association, il organisa plusieurs congrès en Belgique (notamment à Bruxelles et à Gand). L'idée qui l'animait était l'amélioration des conditions de travail et de vie des classes laborieuses de la société. Cette amélioration ne devait pas être seulement matérielle, elle impliquait de nombreux autres aspects : intellectuels et moraux. Les travaux de cet organisme furent consacrés, en partie, aux problèmes scolaires et à l'amélioration du sort des femmes appartenant au monde ouvrier. Auguste Couvreur y participa activement avec des hommes tels que Ghislain Funck, Pierre Tempels (voir les notices consacrées à ces deux personnalités) et Charles Buls. Ils aboutirent, en ce qui concerne la vie d'Auguste Couvreur, à des réalisations vers 1864 et à la consécration de sa carrière publique.

Il s'était affilié en outre à la franc-maçonnerie. Membre de la loge Les Amis Philanthropes, il s'associa aux discussions auxquelles s'intéressait cette association.

Le problème de l'enseignement primaire avait reçu, en 1842, une première solution par le vote de sa première loi organique. Cette loi stipulait qu'une école primaire devait être créée dans chaque commune, soit par les pouvoirs publics, soit par le clergé. Cette législation constituait effectivement un progrès sur la situation antérieure. A cette époque, un enfant sur neuf, pour l'ensemble du pays, fréquentait l'école du 1^{er} degré d'une manière d'ailleurs fort irrégulière, et à des âges fort différents. Le travail des enfants du peuple constituait une ressource pour les

familles laborieuses. Celles-ci, par ailleurs, étaient soumises à de fortes pressions du clergé et du patronat, de manière à les obliger à envoyer leurs enfants dans les écoles confessionnelles, plutôt que dans les établissements fondés par les pouvoirs publics.

En 1864, Pierre Tempels publia un ouvrage intitulé : *L'instruction du peuple*, où il préconisait l'obligation de l'enseignement primaire. Cet ouvrage émouvant fut à l'origine, la même année, de la création de la Ligue de l'Enseignement.

Une des observations de Pierre Tempels signalait que l'intelligence des enfants du peuple était inférieure de plusieurs années à celle des enfants des familles riches. Cette observation, tout empirique, fut confirmée ultérieurement par les recherches des psychologues quand ils constituèrent les échelles d'intelligence, grâce à la méthode des tests (Binet et Simon). La cause apparaissait clairement : elle résidait dans la culture dont les uns bénéficiaient, alors que les autres en étaient dépourvus.

Aux Amis Philanthropes, Auguste Couvreur étudia, avec plusieurs personnalités, le problème ainsi posé. Un vaste rapport qui synthétisait ces travaux concluait à la nécessité de l'enseignement primaire obligatoire, gratuit et neutre. Le programme de cet enseignement ne devait pas impliquer uniquement l'apprentissage des branches fondamentales (l'écriture, le calcul et la connaissance de la langue maternelle académique), mais comporter aussi la transmission de la culture.

Ces idées eurent une grande répercussion. Cette même année 1864 éclata une crise politique, due à l'usure du pouvoir que détenait le parti libéral. Frère-Orban ne disposait à la Chambre des Représentants que d'une majorité de deux voix. Le parti catholique ne cessait de critiquer le pouvoir exercé par le Gouvernement. Aussi Frère-Orban

offrit-il la démission de son Gouvernement au roi Léopold I^{er}. Celui-ci la refusa une première fois, mais dut cependant se résigner à promulguer la dissolution des Chambres. La consultation électorale fut toutefois favorable au parti libéral. Cet événement eut une influence considérable sur la vie d'Auguste Couvreur. La dissolution eut comme effet que trois députés libéraux de l'arrondissement de Bruxelles se retirèrent.

Couvreur fut soumis, à ce moment, à de fortes pressions. Il avait rendu des services à la petite bourgeoisie et aux couches laborieuses de la population. On l'invita à se présenter aux élections. Il accepta finalement et fut élu à une forte majorité. Il demeura député pendant vingt-cinq ans et accéda même à la vice-présidence de la Chambre.

En 1878, il devint président de la Ligue de l'Enseignement. Il demeura à ce poste jusqu'en 1880. Il y fut remplacé par Charles Buls. Sa démission était due au fait que la Chambre des Représentants l'avait désigné en qualité de directeur de la Commission d'Enquête parlementaire relative à la loi de 1842. Il désirait qu'on ne puisse l'accuser de partialité dans l'examen des entorses à ladite loi.

Auguste Couvreur s'était aussi intéressé à l'enseignement pour jeunes filles. On sait qu'en 1864, Ghislain Funck, alors échevin de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, avait obtenu du Conseil Communal de la Ville de Bruxelles l'ouverture de la première institution laïque d'enseignement secondaire pour jeunes filles. Elle s'intitulait Cours d'Education et était située rue du Marais, à Bruxelles. La direction en avait été confiée à Isabelle Gatti de Gamond, la grande pédagogue belge. Ghislain Funck avait adhéré aux idées fouriéristes. Il se rendait compte qu'un effort devait être tenté pour les adolescentes du peuple. Une Association pour l'Enseignement professionnel pour Jeunes Filles fut créée. Son objec-

tif consistait à éviter aux jeunes filles de la petite bourgeoisie et du peuple la promiscuité et l'exploitation des ateliers et des usines en leur apprenant un métier avant leur engagement dans le travail rémunéré. Couvreur devint le secrétaire général de cet organisme, et, plus tard, son président. Grâce au mécénat de la haute bourgeoisie, l'Ecole Bischoffsheim fut ouverte en 1866. Un peu plus tard fut fondée l'Ecole Funck; tout en comportant des apprentissages semblables, elle différait cependant par certaines de ses sections.

Dans son ouvrage rappelé plus haut, *L'Instruction du peuple*, Pierre Tempels avait préconisé l'enseignement obligatoire pour les garçons. Pour les filles, il proposait simplement des écoles-lavoirs.

Auguste Couvreur désirait aller plus loin. L'Association pour l'Enseignement professionnel pour Jeunes Filles y réussit ultérieurement avec l'ouverture d'une école professionnelle d'un type plus ménager. Elle fut fondée en 1888. Ce n'est qu'après le décès d'Auguste Couvreur que son nom fut donné à l'établissement qu'il avait réussi à faire créer.

L'Ecole Couvreur rendit peu à peu un double service. D'une part, elle enseigna les arts ménagers dans une conception d'études secondaires d'une durée portée progressivement à six années après l'école primaire. D'autre part, elle forma des institutrices spécialisées qui, lorsque la Ville de Bruxelles institua les quatrièmes degrés, enseignèrent les travaux ménagers aux jeunes filles de douze à quatorze ans.

Elle se compléta ultérieurement par une section de couture.

Il importe de noter qu'au début de leur création ces écoles ne recevaient que de faibles subsides de la Ville de Bruxelles et de la Province de Brabant. Une grande partie de leurs charges financières relevait de la bienfaisance de leurs fondateurs. Il n'est pas douteux qu'Auguste Cou-

vreur ait refusé, en 1888, que son nom figurât au fronton de l'établissement. C'était dans l'ordre de son caractère.

Toute la vie d'Auguste Couvreur fut orientée vers la collaboration internationale. Secrétaire général du Congrès international des Réformes douanières, de l'Association internationale pour le Progrès des Sciences sociales, du Congrès d'Economie sociale, il tenta, en collaboration avec de nombreux hommes politiques européens, de constituer une « organisation officieuse, véritable entente » politique interparlementaire dont le « but est de mettre au point des » projets de lois et de les faire voter « en même temps, dans les différentes » assemblées législatives européennes » (N. Lubelski); Couvreur prône une action concertée pour promouvoir, au niveau européen, le maintien de la paix, la réduction des armements et l'arbitrage.

Dès 1868-1869, Auguste Couvreur se préoccupe de la limitation des armements. En 1871, il participe à une campagne entreprise par des parlementaires de différents pays en faveur de l'arbitrage; le 11 décembre 1874, il dépose à la Chambre des Représentants, avec J. Thonissen, une proposition de loi relative à l'arbitrage.

En 1889, il fonde, avec Hodgson Pratt et Emile de Laveleye, la section belge de la Fédération internationale de l'Arbitrage et de la Paix.

Fervent partisan du fédéralisme au niveau européen, il souhaite dès 1866, une « organisation plus rationnelle, plus pacifique, celle des Etats-Unis d'Europe » (N. Lubelski) et restera un partisan convaincu de la fédération des Etats européens jusqu'à la fin de sa vie.

Auguste Couvreur était membre du Gobden Club de Londres. Il fut, à ce titre, invité par la Philanthropic Society, à la conférence internationale que cette association organisa à Edimbourg en 1884, à prononcer le

discours inaugural. Il choisit comme thème l'histoire de l'enseignement populaire en Belgique. Dès sa jeunesse, Auguste Couvreur avait été séduit par les idées libérales, cette expression étant prise dans son sens le plus large. Il était profondément progressiste. C'est la raison pour laquelle il prit une part si active à la création de la Société des Sciences sociales et morales. Mieux, il concevait ces sciences comme devant être actives et se traduire par des institutions favorables à la population laborieuse et à ses enfants. Ainsi, en 1856, il organisa avec la baronne de Crombrugge, des séances culturelles et récréatives pour le peuple, à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles). Cette conception conféra à la vie et à l'action d'Auguste Couvreur une grande unité.

L'attrait pour le progrès social amena Couvreur à se faire membre de nombreuses sociétés. Ses interventions étaient remarquées, grâce à sa vaste culture et à la sagesse de ses jugements. Aussi devint-il dans plusieurs cas, le secrétaire et ultérieurement le président de diverses associations. Il n'acceptait ces postes que lorsqu'il s'en sentait digne. Il était membre, par exemple, de la Société d'Archéologie de Bruxelles. On l'y estimait pour sa ponctualité, pour l'intérêt qu'il manifestait pour ses travaux.

Goblet d'Alviella rapporte à ce propos que cette association se déplaça à Gand pour y examiner les fouilles ordonnées par le Gouvernement en vue de la restauration du Château des Comtes. Couvreur en fit les honneurs aux membres de ce groupement, sautant de pierre en pierre, à l'âge de soixante-cinq ans. « Je connais bien cet endroit, disait-il, » puisque j'y suis né ».

Pendant les dernières années de sa vie, il contribua à fonder la Société nationale de Géographie, ainsi que celle des Sciences coloniales.

Couvreur ne laisse pas d'œuvre écrite. Ses contemporains estimaient cependant à leur juste valeur les articles qu'il écrivit pour *L'Indépendance Belge*. Réunis, ils auraient constitué une mine de renseignements sur l'évolution de la politique étrangère de notre pays.

Sylvain De Coster.

Iconographie : portrait gravé dans *Le Globe illustré*, vol. III, n° 31, 29 avril 1888, p. 1.

Archives de la Ligue de l'Enseignement, à Bruxelles. — Archives de la Ville de Bruxelles.

Brochures du 25^e, 50^e et 75^e anniversaire de la Fondation de l'École Couvreur, Ville de Bruxelles. — *Bulletin communal de la ville de Bruxelles*, diverses dates. — R. Desmed, « A propos du mémoire de la Loge Les Amis Philanthropes sur l'enseignement primaire obligatoire et laïque (1859-1860) », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LIII, 1975, p. 357-401. — R. Desmed, « Examen du problème de l'émancipation de la femme par la Loge « Les Amis philanthropes » vers 1860, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1977, p. 386-413. — « Couvreur », dans E. Sève, *Galerie de l'Association internationale pour le progrès des Sciences sociales*, Bruxelles, 1864-1865, p. 69-71, pl. XII. — Goblet d'Alviella, « Auguste Couvreur », dans *Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. 6, 1895, p. 110-112. — Th. Juste, *Essai sur l'Instruction publique en Belgique*, Bruxelles, 1844. — J. Lory, « L'enseignement libre vu par les libéraux de l'enquête scolaire parlementaire de 1880-1884 », dans *Eglise et Enseignement. Actes du Colloque du X^e anniversaire de l'Institut d'Histoire du Christianisme de l'Université libre de Bruxelles*, 22-23 avril 1976, édités par J. Préaux, Bruxelles, 1977, p. 223-239. — L. Lebon, *Histoire de l'enseignement populaire*, Bruxelles, 1843.

CRABBÉ (Armand-Charles), chanteur, artiste lyrique, né à Bruxelles le 23 avril 1884, décédé à Uccle (Bruxelles) le 24 juillet 1947.

Bruxellois, le jeune Armand Crabbé fit ses études de chant au conservatoire de sa ville natale et y obtint

ses prix lui permettant d'aborder la carrière d'artiste lyrique, en tant que baryton d'opéra-comique ou de caractère.

A peine âgé de vingt ans, il a la chance d'être engagé au Théâtre de La Monnaie par ces prodigieux directeurs que furent Kufferath et Guidé, d'obtenir le rôle du moine musicien lors de la création à Bruxelles le 25 novembre 1904 de ce délicieux opéra qu'est *Le Jongleur de Notre-Dame* et d'être remarqué par le compositeur Massenet, présent dans la salle. Ce fut Massenet lui-même qui le présenta ensuite au Covent Garden pour le même rôle, l'imposant en quelque sorte, tant l'interprétation du jeune baryton lui avait plu.

Comme d'autres élèves de Désiré Demest, il fut un artiste heureux. Bon musicien, c'est cependant au théâtre de la Monnaie, de son propre aveu, qu'il doit son acquis et selon ses dires, rien de tel, pour un jeune chanteur, que de se trouver d'emblée parmi une troupe aguerrie et, à l'exemple des anciens, d'apprendre à se mouvoir sur le plateau.

Engagé à La Monnaie pour la saison 1904-1905, Crabbé y reste quatre saisons. Mais, comme dit ci-dessus, il est en même temps engagé au Covent Garden de Londres en 1906 pour la création du même *Jongleur*, qui lui avait porté bonheur à Bruxelles. Bien entendu, son répertoire s'est rapidement élargi par l'adjonction de quelques grands rôles de baryton d'opéra-comique. Il avait une voix souple, lui permettant d'aborder les emplois les plus divers, avec un aigu presque ténorisant. Ayant quitté La Monnaie, on ne l'y reverra que bien plus tard, en fin de carrière, mais Londres et le Covent Garden lui ont servi de tremplin pour une grande carrière internationale et dès 1914, il se trouve à New York. Pendant la guerre de 1914-1918, on le voit dans les diverses villes des Amériques ayant un grand théâtre d'opéra et à la fin de la guerre il se

trouve premier baryton à l'Opéra de Rome, où il aura comme camarade un jeune ténor italien débutant à ses côtés, dans le rôle du comte du *Barbier de Séville*. Ce jeune ténor n'était autre que l'illustre Giacomo Lauri-Volpi alors à l'aube d'une carrière fabuleuse. Comme l'a écrit le grand ténor dans ses mémoires, le débutant, qu'il était, aurait pu être écrasé par l'éblouissant Figaro de Crabbé. Mais, celui-ci étant bon camarade, aida le « nouveau » et il en est résulté une amitié qui a persisté jusqu'à la disparition de Crabbé. Le répertoire de notre baryton était devenu très vaste et on le voit dans les œuvres les plus diverses, notamment celles de Puccini, de Massenet, de Richard Strauss, de Rossini, de Respighi, de Wagner, d'Henri Février, de Xavier Leroux, de Debussy, de Henri Rabaud, etc. Sa voix lui permet d'être un bon interprète à la fois de Pelléas, de Debussy et du joyeux Marouf, si bien que Henri Rabaud le recommande partout pour ce maître rôle. Pendant des années, Crabbé fait la plupart des saisons au Théâtre Colon de Buenos Aires, où il crée Marouf, qu'il avait déjà joué à la demande de Rabaud une vingtaine de fois à l'Opéra-Comique. A la Scala de Milan il est le Beckmesser des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, demandé par Arturo Toscanini, pour la représentation de gala du trentième anniversaire de la prise de possession de la baguette de premier chef d'orchestre par l'illustre maestro. Ce fut un triomphe pour le chanteur belge et Toscanini lui demanda, après la série de représentations, de concert avec le compositeur Giordano, de créer le rôle titulaire du nouvel opéra *Il Re* (Le roi), qui lui valut de nouveaux succès.

On voit encore Crabbé aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine, au Chili, au Mexique et puis, vers le milieu des années 30 c'est le retour en Belgique, vieilli, plein d'expériences diverses; on le voit d'abord à

l'Opéra flamand d'Anvers, dans les rôles de Beckmesser, de Figaro, du *Barbier*, de Marouf et dans le *Jongleur de Notre-Dame*, mais cette fois dans le rôle du bon moine-cuisinier Boniface. On l'entendra en 1937 à La Monnaie dans Beckmesser et il fut certainement le meilleur de sa génération hors d'Allemagne dans ce maître rôle, si difficile d'interprétation, si on veut éviter le type « vieille ganache » et se souvenir qu'il s'agit du *Stadtschreiber*, en quelque sorte le secrétaire de la ville. Depuis Armand Crabbé paraîtra encore quelques fois sur le plateau dans des rôles de composition, mais l'enseignement occupera la fin de sa vie, puisqu'il accepta le poste de professeur de chant au Conservatoire royal de Bruxelles entrant en fonction le 1^{er} octobre 1937. Il formera quelques jeunes éléments de très grande classe, dont les barytons Gilbert Dubuc et Julien Haas, la soprano Marie-Louise Hendrickx et quelques autres. Seule la mort mit fin à son enseignement.

Nestor Bemans.

Souvenirs personnels. — Mémoires d'Armand Crabbé.

J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1866-1970*, Nivelles, [1971], p. 259. — R. Verbruggen, *Vlaamse Opera-Antwerpen. Gedenkklanken, 1893-1963*, Anvers, 1965.

CRACO (Arthur-Marie-Léon-Joseph-Victor), sculpteur, céramiste et graveur, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 31 mai 1869, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 20 mars 1955.

Craco suivit les cours de sculpture de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain où il fut élève de Constantin Meunier, dont il n'adopta jamais le réalisme, puis fréquenta l'Académie de Bruxelles.

Jeune sculpteur, il participa aux Salons de la Libre Esthétique, à Bruxelles, en 1894, 1895 et 1897. Au cours de l'année 1897, il participa également à l'exposition de Tervue-

ren, dans le salon d'honneur du pavillon du Congo, où il exposa des statues chrysaléphantines dont le buste d'une femme casquée de bronze intitulée *Orchidée* et une autre intitulée *Méduse*.

Les œuvres de Craco sont à l'époque bien dans la ligne des artistes belges contemporains, lorsque les symbolistes, suivis par les partisans de l'Art Nouveau, repriront l'image de la femme mystérieuse, idéalisée, mélancolique. Les statuette de Craco ne sont que ligne fluide, coulante où l'ornement floral en fait l'emporte sur la sculpture. Les recherches de Craco sur la matière fluide l'amèneront, quelques années plus tard, à s'intéresser à la céramique.

On sait qu'il séjourna à Paris au tournant du siècle, probablement en même temps que le peintre Louis Cambier (1874-1949) et son épouse Juliette, peintre de fleurs et portraitiste, qui furent les meilleurs amis de Craco.

Les activités parisiennes de Craco sont assez mystérieuses, mais on le retrouve ensuite à Orchies, quelques kilomètres au sud de la frontière belge où un Belge, Emile Lherminé, originaire de Rebaix, avait fondé une faïencerie d'art en 1879, en faisant appel à de nombreux compatriotes, faïenciers et peintres, venus de Mons, Rebaix, Wasmuel, Nimy, Thulin et Tournai. C'est là que le sculpteur Arthur Craco apprit l'art de la céramique.

Pendant la guerre de 1914-1918, il se retira en quelque sorte d'abord à Stockem-Fouches, ensuite à Marlin-sart, un hameau de Villers-sur-Semois. C'est immédiatement après l'armistice que Craco entama son œuvre principale.

Rentré à Bruxelles, mais ne trouvant sur place ni la matière première, ni les fours nécessaires à la cuisson de ses œuvres, il se rendit pratiquement tous les jours à Andenne où il bénéficia de l'hospitalité des usines Losson d'abord, ensuite des usines

Daenen, dans la rue Frère-Orban. Ces deux usines fabriquaient du grès utilitaire, mais Arthur Craco y fit du grès artistique, redonnant une nouvelle vie à cette technique. On peut dire que Craco révolutionna l'art de la céramique en Belgique dans l'entre-deux-guerres. C'est à Andenne qu'il exécuta ses étranges masques en grès émaillé, dont le premier fut sans doute celui de Juliette Cambier, en 1921.

Il affectionnait surtout les animaux, coqs et poules, faisans, perroquets, chiens, chats. Il exécuta également toute une série de têtes de femmes et de vieillards, mais aussi des vases, dont certains atteignent la hauteur de 1,70 m, toujours en grès émaillé. C'est à Andenne qu'il exécuta ses monumentales fontaines en grès, dont la *Fontaine des chiens et chats* (Square des 4 coins), la *Fontaine des Faisans* (Place du Chapitre) et celle des *Chimères*, qui orne la propriété Noël, à Andennelle. Craco, qui participa à très peu d'expositions, accepta cependant d'envoyer à l'Exposition Universelle de Bruxelles, en 1935, son fameux *Groupe de la Nativité* qui comprend dix-sept personnages en 1/2 grandeur, sortes d'énormes santons actuellement dans la collection Godard, à Andenne. Pendant toute sa carrière Craco n'arrêta jamais de graver, la plupart du temps à l'eau-forte. Son œuvre gravée est difficile à cerner car disparate, bien qu'on y retrouve toujours une certaine dose de symbolisme. Parmi ses sujets gravés, on trouve des *Braconniers*, *Porteuses de fagots*, *La Corgnole*, personnage sorti de *Un mâle* de Camille Lemonnier, mais aussi des coqs, des poules, des combats de coqs, d'autres animaux, notamment des chiens, mais aussi des *Vierges à l'Enfant*, des mendiants et un magnifique *Saint-Martin*, gravé pour l'Amicale du Secours d'Hiver de Watermael-Boitsfort, commune où il résidait (au n° 10 du Pré aux Agneaux). Pendant toute l'entre-deux-guerres, son œuvre ne

fut pas appréciée à sa juste valeur en Belgique et il n'eut qu'un seul mécène, le comte Adrien van der Burch, qui lui acheta de nombreuses gravures et pièces en céramique qui se trouvent aujourd'hui réunies dans le château d'Ecaussinnes-Lalaing. Arthur Craco est mort fort désabusé, mais son œuvre est aujourd'hui reconnue et ses grès artistiques sont recherchés. On lui a rendu hommage lors de l'exposition Europalia 80 et la ville d'Andenne, où il a bien œuvré, a organisé, en septembre 1982, une rétrospective Arthur Craco.

Victor Houart.

Renseignements fournis par le Musée communal de la Céramique, à Andenne, par M^{me} Edith Draux, d'Orchies, par les

hôtels de ville de Watermael-Boitsfort, d'Etterbeek, de Saint-Josse-ten-Noode et de Villers-sur-Semois.

La Libre Esthétique. Catalogue de la première Exposition à Bruxelles du 17 février au 15 mars 1894, Bruxelles, s.d., p. 12-13. — *La Libre Esthétique. Catalogue de la deuxième Exposition à Bruxelles du 23 février au 1^{er} avril 1895*, Bruxelles, s.d., p. 16. — *La Libre Esthétique. Catalogue de la quatrième Exposition à Bruxelles du 25 février au 1^{er} avril 1897*, Bruxelles, s.d., p. 19. — *Catalogue de l'Exposition de Tervueren, 1897. — Art nouveau Belgique, Exposition organisée au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, 19.12.1980-15.2.1981*, Bruxelles, 1980, sculptures : 527-530 ; céramique, 598-605. — B., « Craco, Arthur », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. 8, Leipzig, 1913, p. 43-44.

D

DAMOISEAUX (Maurice - Louis - François), avocat, homme d'œuvres, gouverneur du Hainaut, né à Mons le 13 décembre 1866, décédé à Mons le 16 janvier 1938.

Maurice est le premier garçon d'une famille de huit enfants dont le père, François-Joseph, professeur de latin à l'Athénée royal de Mons depuis 1856, devient préfet des études en 1873 ; il restera attaché à ce poste jusqu'en 1887.

Maurice poursuit ses études secondaires dans l'établissement de son père. Il obtient, le 11 août 1883, son diplôme de fin d'humanités anciennes avec le « plus grand fruit ». A cette époque, alors que la Belgique est en pleine « guerre scolaire », François-Joseph Damoiseaux, chef d'un établissement d'enseignement officiel, mais catholique convaincu, inscrit son fils à l'Université catholique de Louvain. Un tel événement ne passe pas inaperçu dans la ville. *La Tribune de Mons*, par exemple, journal libéral, dénonce cette prise de position : « En » envoyant son fils aîné à Louvain, » M. Damoiseaux montre ses préférences pour les ennemis de l'enseignement officiel ; il ne manque plus » qu'une chose, c'est qu'il mette ses » autres fils au collège des Jésuites. » Il en a tout aussi le droit : la logique » lui prescrit d'agir de la sorte, car » l'enseignement de l'Etat, de la base » au sommet, c'est l'enseignement du

» diable. Mais la logique lui prescrit, » de plus, de sortir de cet enfer. S'il » ne le fait pas de bonne grâce, nous » sommes convaincus que M. Van » Humbéek ne tardera pas à lui » faire comprendre la nécessité de » donner sa démission ».

Malgré ces menaces, Maurice Damoiseaux entreprend des études de droit à Louvain, études pendant lesquelles il observe l'évolution sociale qui caractérise cette fin du XIX^e siècle. Les Congrès de Malines et de Liège, la fondation du Parti Ouvrier Belge, les troubles de 1886, la publication des résultats des travaux de la Commission d'Enquête sur le Travail ne le laissent pas indifférent. L'étudiant est aussi très impressionné par le baron du Sart de Bouland, futur gouverneur du Hainaut, qui expose alors à Louvain les avantages de la mutualité pour les ouvriers.

Proclamé docteur en droit en juillet 1888, il aborde la vie du barreau sous le bâtonnat de De Bert le 15 octobre de la même année et est admis au stage chez l'avocat Englebienne.

Préoccupé par la question sociale, il accueille très favorablement la promulgation, le 15 mai 1891, de l'encyclique sur la condition des ouvriers de Léon XIII, le « grand » Léon XIII, écrira-t-il, de l'autorité » duquel nous aimons à nous couvrir ». Dès 1891, il contribue à la fondation

du Cercle d'Etudes sociales de Mons et y présente, avec Aimé Rousseaux, un travail sur la question des habitations ouvrières et la loi du 9 août 1889; le 2 juin 1893, l'Epargne Ouvrière est créée et Maurice Damoiseaux assure les charges de secrétaire-trésorier de la nouvelle société d'habitations ouvrières; il les conserve jusqu'au 13 avril 1894, époque à laquelle le jeune avocat est nommé commissaire d'arrondissement de Soignies.

Le 18 novembre 1893, lors de la séance solennelle de la rentrée du Barreau, il avait prononcé un discours très remarqué et qui devait modifier le cours normal de sa carrière; il conclut son propos, *La Morale sociale*, en empruntant quelques lignes à Anatole Leroy-Beaulieu: « (...) il est » vrai de dire qu'il n'y a que le » *sentiment religieux qui puisse soutenir* » *la société; qui, non content d'en-* » *seigner la fraternité sache l'inspirer* » (...) ; il n'y a que lui, en un mot, » *qui puisse nous rendre la paix so-* » *ciale* » c'est-à-dire, termine l'ora- » teur, « faire rendre à chacun ce qui » lui est dû, rétablir, dans la société, » le règne de la Morale et du Droit ».

Ce discours « de combat » attire l'attention des responsables politiques catholiques sur son auteur et lui vaut sa nomination à Soignies.

Maurice Damoiseaux abandonne donc le barreau pour ce poste et consacre désormais beaucoup de son temps à l'examen des questions administratives de la tutelle des communes rurales. Les problèmes ouvriers retiennent également son attention; en juillet 1899, il conclut à la nécessité de créer des syndicats antisocialistes: « Les ouvriers qui sont réfractaires » aux excitations socialistes et qui » ne demandent qu'à secouer le joug » du parti socialiste sont nombreux, » écrit-il; peut-être sont-ils la ma- » jorité. Mais abandonnés à eux-mêmes, » que peuvent-ils faire, sinon courber » l'échine devant les plus violents et » les plus audacieux? Ils ne pourront » résister sérieusement que du jour

» où au syndicat socialiste on oppo- » sera une organisation antisocialiste » accueillie par les chefs d'industrie » avec une sympathie réelle ». Maurice Damoiseaux reste attentif à l'évolution sociale belge mais également étrangère. Commentant la grève générale des houilleurs autrichiens de janvier-avril 1900, qui débouche sur le vote de la loi des huit heures, le commissaire d'arrondissement lance un avertissement: « (...) que l'on ne » s'endorme pas sous le fallacieux » prétexte que l'Autriche est loin de » nous! Le collectivisme est un parti » cosmopolite (...). L'exemple des » houilleurs autrichiens sera pour leurs » compagnons des autres pays une » leçon et un encouragement ».

En juin 1900, il est appelé à Mons auprès du baron du Sart de Bouland, gouverneur, pour exercer les fonctions de commissaire d'arrondissement, alors que les difficultés d'ordre économique se multipliaient. Lors de la grève générale d'avril 1902 en faveur du suffrage universel, il revient précipitamment de Bohême, où il était en voyage, afin de seconder le gouverneur et l'aider à faire face aux événements. Il analyse la grève cette même année et publie ses conclusions dans la *Revue sociale catholique*. Il affirme que les socialistes ont ancré dans l'esprit des mineurs « simples et ignorants » l'idée que la réforme politique en faveur du suffrage universel apporterait *de facto* une grande amélioration de leur sort matériel; il dresse ensuite un réquisitoire contre ceux qui, devant Dieu et devant les hommes, avaient le devoir d'enseigner l'ouvrier et qui l'ont oublié en commettant cette autre faute grave de considérer le travailleur comme une machine envers qui l'on n'a plus d'obligation lorsqu'on a payé le salaire convenu: « (...) Nous n'avons qu'à nous en » prendre à nous-mêmes et à ceux » dont nous avons assumé la succes- » sion avec les charges qui la gre- » vaient, si l'ouvrier, abandonné, dé- » laissé par nous et les nôtres, est

» allé à ceux qui lui annonçaient le
 » nouvel évangile du paradis sur la
 » terre. (...) le socialisme a incontes-
 » tablement fait des efforts pour amé-
 » liorer le sort de l'ouvrier et y a
 » réussi en grande partie ». Maurice
 Damoiseaux préconise enfin comme
 remède à cette situation la mise en
 pratique des enseignements de l'Evan-
 gile : « Si nous aimons sincèrement
 » notre prochain, nous devons nous
 » pencher vers l'ouvrier ignorant,
 » aveuglé par les préjugés, lui prou-
 » ver notre affection par nos actes,
 » travailler à l'amélioration de sa
 » situation matérielle et aussi à son
 » élévation intellectuelle et morale ».

Avec d'autres catholiques montois
 partageant ses convictions, Maurice
 Damoiseaux s'emploiera à la réalisa-
 tion du programme ainsi esquissé.
 Le 15 novembre 1904, il fonde avec
 Victor Delporte, Alfred Bonaert,
 Edouard et Léopold Servais, la so-
 ciété anonyme L'Economie, à Qua-
 regnon, une coopérative promise à
 un grand développement. Il sera en-
 core appelé à présider les fédérations
 mutuellistes de l'arrondissement et
 c'est sous son impulsion que, rapporte
 son ami Alphonse Servais, sont nom-
 mées des infirmières-visiteuses à do-
 micile et que des « homes » et des
 préventoriiums sont mis à la disposi-
 tion des malades.

Le baron du Sart de Bouland ayant
 remis sa démission afin de mieux se
 consacrer à ses œuvres et à ses tra-
 vaux, Maurice Damoiseaux se voit
 confier le poste de gouverneur du
 Hainaut par arrêté royal du 15 dé-
 cembre 1908.

A cette époque, Maurice Damoi-
 seaux jouit d'un grand prestige dans
 le pays et ce même auprès des socia-
 listes. Il sert, à plusieurs reprises,
 d'arbitre entre les ouvriers borains
 et les patrons charbonniers. Malgré
 l'importance de la tâche administra-
 tive à laquelle il est quotidiennement
 confronté, l'amélioration du sort des
 plus démunis reste une de ses pré-
 occupations. Les discours qu'il pro-

nonce à l'occasion de l'ouverture des
 sessions du conseil provincial l'attestent : il s'intéresse tour à tour à
 l'évolution de la législation sociale,
 à l'enseignement technique, aux œu-
 vres de l'enfance, aux sociétés d'ha-
 bitations à bon marché, à l'organisa-
 tion de l'assistance publique, à la
 prévoyance et à l'hygiène sociale.
 Spécialiste en droit, il traite brillam-
 ment de questions de législation et
 d'administration.

En août 1914, lors de l'avance des
 troupes allemandes, il organise les
 réquisitions, centralise les renseigne-
 ments et garde le contact avec le
 gouvernement afin de transmettre les
 informations qu'il peut recueillir sur
 les mouvements de l'ennemi. A cause
 de ces activités, le gouverneur, con-
 seillé par le ministre Charles de Bro-
 queville, se cache lors de l'arrivée
 des troupes allemandes à Mons. Il
 reste dans la clandestinité cent deux
 jours ; pendant cette période, il se
 consacre à la rédaction d'un ouvrage
 publié en 1926, *La Belgique contem-
 poraine*. Lorsque l'ordonnance du
 gouverneur général des pays occupés
 annonce que les hauts fonctionnaires
 ne seraient pas inquiétés, il quitte
 sa retraite et travaille à l'organisa-
 tion du ravitaillement ainsi qu'à
 l'œuvre de l'Assistance Discrète, puis
 à celle de La Malette du Prisonnier.
 Pendant toute la durée de la guerre,
 il consulte de nombreux journaux
 allemands et hollandais, grâce aux-
 quels il suit de très près le déroule-
 ment des événements. A la fin du
 conflit, il reprend immédiatement en
 main l'administration de la province.

La vie politique renaît et le Parti
 Ouvrier Belge remporte des succès
 électoraux sans précédents ; les socia-
 listes exigent alors une plus grande
 part des responsabilités politiques ;
 ils réclament notamment le rempla-
 cement de Maurice Damoiseaux à la
 tête de la province par François
 André, président du conseil provin-
 cial. Malgré toutes les pressions qui
 sont exercées sur lui et toutes les

promesses de compensation qu'on lui fit en 1919 et en 1920, il refuse de donner sa démission afin de rester le défenseur de l'ordre dans la province. A Renkin, qui lui expose les difficultés politiques devant lesquelles se trouve le gouvernement, il répond : « Je n'ai pas besoin de réfléchir ... Il n'y a qu'un moyen de se débarrasser de moi actuellement, c'est la révocation ».

Dès 1921, le gouverneur reprend la plume afin de défendre les idées qu'il avait soutenues vingt-cinq ans plus tôt : « Rétablir le règne du Christ dans notre peuple, l'assister, l'encourager dans ses défaillances morales, dans ses misères physiques, telle est la tâche qui s'impose aujourd'hui plus que jamais à l'activité des catholiques belges ». Les articles, les conférences se suivent, dans lesquelles Maurice Damoiseaux précise davantage sa pensée politique. En mai 1924, une conférence donnée à la Société belge d'Economie sociale allait soulever les passions et déchaîner les commentaires. Examinant la question de *L'Avenir du parlementarisme en Belgique*, il met en question le suffrage universel égalitaire : « Le S.U. pur et simple est donc injuste, parce qu'il est en opposition avec les lois essentielles qui régissent l'humanité (...) il lèse la justice distributive, dont l'objet propre est la répartition des biens communs, des fonctions et des charges suivant une égalité de proportion ; en effet, il n'attribue pas à chacun des membres du corps social un droit électoral proportionné à sa capacité, à son expérience, à sa compétence, à ses intérêts ».

Le 26 novembre 1926, une attaque d'hémiplégie le terrasse pour plusieurs semaines ; il parvient néanmoins à surmonter le mal et à reprendre toutes ses activités.

Comme il l'avait déjà fait en septembre 1924, lors de la grève des mineurs du Borinage, Maurice Damoiseaux réagit énergiquement en 1932

et en 1936 contre les manifestations des grévistes ; il prend des arrêtés stricts afin d'interdire des troubles trop graves dans le Hainaut. Cette attitude et les mesures préventives qu'il décide lui sont très vivement reprochées par les socialistes.

Après la grève de 1936, une nouvelle campagne en faveur de la nomination d'un gouverneur socialiste reprend ; cette fois, elle aboutit, mais indirectement. Un projet de loi fixant une limite d'âge pour la mise à la retraite des gouverneurs et des commissaires d'arrondissement est signé par le roi le 16 février 1937. Maurice Damoiseaux, trop âgé pour rester à la tête de la province, est remplacé, le 1^{er} juin 1937, par un socialiste, Henri Van Mol.

Homme d'œuvres, M. Damoiseaux fut membre du Conseil Général de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, fondateur et président du Conseil d'Administration des sociétés l'Epargne Ouvrière et l'Epargne Populaire pour l'Achat et la Construction d'Habitations ouvrières ; fondateur et président de la Fédération Mutualiste de Mons et du Borinage, président d'honneur de l'Alliance nationale des Fédérations mutualistes chrétiennes de Belgique, président du Comité provincial de la Croix-Rouge de Belgique. C'est sur sa demande qu'est constitué, à partir des fonds récoltés lors de la souscription organisée à l'occasion de son jubilé administratif en 1934, un « Fonds Damoiseaux » destiné à secourir les œuvres pour l'aide aux tuberculeux et aux orphelins des victimes du travail.

Maurice Damoiseaux fut un écrivain très fécond. Il a collaboré au journal *Le Progrès*, de Mons, à *L'Avenir social*, de Bruxelles, et à plusieurs revues, dont la *Revue sociale catholique*, dans laquelle on relève bon nombre de ses articles : *Un économiste catholique belge* [Charles Périn] (1^{er} avril 1898, p. 181-186) ; *La Grève des Carriers d'Ecaussinnes* (1^{er} juillet

1899, p. 257-272); *La Grève générale des houilleurs autrichiens* (1^{er} mai 1900, p. 209-217); *L'Épilogue d'une grève* (1901-1902, p. 33-39); *A propos de la grève générale d'avril 1902* (1901-1902, p. 347-356); *La philosophie socialiste du droit* (1903-1904, p. 33-39); *De la déchéance des concessions des mines. Etude de législation comparée* (1902-1903, p. 135-144); *La troisième application de la représentation proportionnelle* (1903-1904, p. 367-377); *Les abus de la bienfaisance publique en matière scolaire* (1903-1904, p. 129); *La grève des bassins houillers belges* (1904-1905, p. 161-175); *L'avenir du parti catholique en Belgique* (1905-1906, p. 97-114); *L'expansion mondiale et les méthodes d'enseignement* (1906-1907, p. 10-22); *L'instruction obligatoire. Etude de philosophie morale et sociale* (1906-1907, p. 264-279); *Les congrès catholiques en Belgique* (1907-1908, p. 241-244); *Le Parlement belge et la défense nationale* (1919-1920, p. 78-93); *La création du système défensif de la Belgique* (1845 à 1859) (1919-1920, p. 101-123). *La Revue catholique de droit*, fondée en 1898, publie également plusieurs de ses travaux : *Les hospices intercommunaux* (1898-1899, p. 105-111); *De la sanction des règlements fiscaux des communes* (1898-1899, p. 208-215); *Conditions essentielles de la reconnaissance légale des Unions professionnelles* (1899-1900, p. 33-46); *La capacité juridique des Unions professionnelles* (1899-1900, p. 107-114); *Contre l'Alcoolisme. La fermeture des cabarets* (15 août 1900, p. 187-189); *Du contrôle de la comptabilité des établissements publics communaux* (15 décembre 1900, p. 297-304); *Nécrologie : M. Aimé Rousseau* (15 mars 1901, p. 35-36); *La représentation proportionnelle et l'élection des conseils provinciaux et des députations permanentes* (15 octobre 1901, p. 229-244); *La réforme du tirage au sort* (15 mars 1902, p. 1-8); *Compétence des conseils communaux en matière de bienfaisance publique* (15 décembre 1902, p. 301-304; 15 janvier 1903, p. 335-339); *De l'institution des concessions des mines. Etude de législation comparée* (15 mai 1903, p. 69-83; 15 juin 1903, p. 113-127); *De la commission administrative des hospices civils et des bureaux de bienfaisance* (15 janvier 1904, p. 317-322; 15 février 1904, p. 349-354); *Gouverneurs et conseils provinciaux* (août-septembre 1904, p. 184-194); *A propos du fonds communal* (décembre 1904, p. 282-292); *Le calcul de la majorité dans les conseils communaux* (avril-mai 1905, p. 63-65); *La loi française sur la séparation des églises et de l'Etat* (février 1906, p. 295-306; mars 1906, p. 1-8); *Nouvelles modifications au fonds communal et au fonds spécial des communes* (avril-mai 1906, p. 37-46); *La réorganisation de la police rurale* (octobre 1906, p. 173-188); *Adolphe Englebienne* (décembre 1906, p. 245-247); *Des sociétés intercommunales de distribution d'eau* (novembre 1907, p. 230-243); *Droit des gens : la guerre et les Neutres* (février 1907, p. 338-342); *Sur la question du statut des fonctionnaires* (1911, p. 22-30); *Des limites du pouvoir communal en matière de régies* (février-mars 1911, p. 49-55); *Des juridictions administratives. Annexe 1912* (1912, IV, p. III-VIII). *La Revue sociale catholique* fusionne avec la *Revue catholique de droit* en 1920 pour donner naissance à la *Revue catholique sociale et juridique*, dans laquelle Maurice Damoiseaux écrit : *Compétence des Fabriques d'église en matière de dons et legs* (1920-1921, p. 24-46). *La Revue catholique des idées et des faits*, fondée en 1921, lui ouvre aussi ses colonnes : *Démocratie : le mot et la chose* (4 novembre 1921, p. 3-5); *Une leçon à tirer des élections de novembre 1921* (9 décembre 1921, p. 8-10); *La morale catholique et la société* (13 janvier 1922, p. 12-13; 20 janvier 1922, p. 10-11); *L'avenir du parlementarisme en Belgique* (9 mai 1924, p. 6-9; 16 mai 1924, p. 10-14). On trouve quelques articles de M. Damoiseaux dans la

Revue Générale : Les origines de la Révolution belge de 1830 (avril 1905, p. 551-561; mai 1905, p. 682-694); *Les origines de la société politique belge* (suite de l'article précédent : juin 1906, p. 897-913); *M. Woeste et la Défense nationale* (15 mai 1923, p. 523-540); *La Réforme de l'Etat* (15 avril 1938, p. 472-483; il s'agit d'un article publié après le décès de son auteur). La plupart des discours d'ouverture du conseil provincial prononcés par M. Damoiseaux ont été publiés : *Du gouvernement local en Belgique* (1908); *Vingt-cinq années de Législation sociale* (1909); *Les associations intercommunales* (1910); *Les tribunaux administratifs* (1911); *A propos de la séparation administrative, Les juridictions administratives* (1912); *Les débuts de l'enseignement technique en Belgique* (1913); *L'enseignement technique et les pouvoirs publics dans le Hainaut (1836-1865)* (1914); *De l'institution d'un conseil d'Etat* (1919); *Les œuvres de l'enfance. Les habitations à bon marché* (1920); *De la responsabilité civile des pouvoirs publics et des tribunaux administratifs* (1922); *L'Association des communes dans un but d'utilité publique* (1923); *Le budget provincial* (1924); *A propos de la réorganisation de l'assistance publique* (1925); *L'assistance publique et la prévoyance sociale* (1926); *A propos d'une législation sur l'enseignement technique* (1928); *L'hygiène sociale devant le Conseil provincial du Hainaut* (1929); *A propos du centenaire* (1930); *La comptabilité provinciale* (1931); *La femme à l'usine* (1932); *L'hygiène sociale et la médecine préventive* (1933); *La réforme de l'Etat* (1934); *Le centenaire de la loi provinciale* (1936). Le Discours prononcé par M. Damoiseaux lors des funérailles du Baron Raoul du Sart de Bouland, à Moustier, le 13 juillet 1915 fut également publié sous forme de brochure. Il écrivit *Une nouvelle législation sur la bienfaisance publique* pour les Dossiers de l'Action catholique (juin 1925, 12 p.); il rédigea avec Edouard Ser-

vais une *Monographie de la Société « L'Épargne Ouvrière » pour la Construction et l'Achat d'Habitations Ouvrières*, à Mons, dans le *Bulletin mensuel des Œuvres sociales du diocèse de Tournai* (mai 1905, p. 131-137); il est encore l'auteur de *La formation de la Société politique belge dans Le Mouvement sociologique international. Organe de la Société belge de sociologie* (décembre 1907, p. 93-123). Maurice Damoiseaux reste cependant surtout connu pour ses ouvrages, dont la plupart ont fait l'objet de rééditions répétées : *La Belgique contemporaine. Essai d'histoire politique*, Louvain, Société d'études morales, sociales et juridiques, 1926, VII-312 p.; *Des juridictions administratives*, Louvain, « Nova et Vetera », 1912, 8 p. (*Association des anciens étudiants de la Faculté de droit de l'UCL, rapport n° 6*); *Le gouvernement de la Belgique; tableau des institutions politiques, judiciaires et administratives de la Belgique contemporaine*, Louvain, Société d'études morales, sociales et juridiques, 1927, 224 p.; *Guide pratique de l'administration des bureaux de bienfaisance et hospices civils*, Manage, 1904, 182 p.; *Guide pratique de l'administration des fabriques d'église*, Manage, 1920, 408 p.; *Les institutions nationales de Belgique. Eléments de droit constitutionnel et de droit administratif*, Mons-Tournai, [1902], 194 p.; *Loi du 21 mars 1902 sur la milice et la rémunération. Commentaire pratique*, Tournai, 1902, 119 p.; *Les prêts des caisses Raiffeisen et leurs garanties. Etude juridique*, Bruxelles, 1903, 46 p. (*Publication du Cercle d'études sociales de Binche*); *Traité pratique de l'administration des fabriques d'église*, Louvain, Société d'études morales, sociales et juridiques, 1930, 2 vol., 310-304 p.

Alain Jouré.

Iconographie : conservé chez M^{lle} Damoiseaux, le portrait de Maurice Damoiseaux, peint par Louis Buisseret, à l'occasion de son jubilé administratif, en 1934.

Archives privées, papiers Maurice Damoiseaux. — Témoignages oraux de M^{lle} Damoiseaux, fille du gouverneur, et de M. Blot, directeur, qui a fait toute sa carrière auprès de Maurice Damoiseaux.

La Belgique active. Province de Hainaut. Biographie des Personnalités, Bruxelles, 1934, p. 41. — « Damoiseau » (sic), dans *Pourquoi Pas ?*, vendredi 28 décembre 1928, p. 2043 et 2045. — A. Delattre, *Souvenirs*, Cuesmes, 1957, p. 88 et 89. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique*, t. I^{er}, Bruxelles, 1935, p. 184. — *L'Économie*, dimanche 2 juillet 1911, 4 p. — O. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française. 1800-1946*, t. II, Liège, 1946, p. 1040. — A. Jouret, « L'Affaire des gouverneurs de province. Le cas de Maurice Damoiseaux, gouverneur du Hainaut », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. LX, 1982, p. 870-888. — A. Jouret, *La grève des mineurs borains de 1912. Approche historique*, mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 1978, 216 p. — A. Servais, *Maurice Damoiseaux*, Bruxelles, 1939, 22 p. — A. Servais, « Au service du Droit et des Hommes : Maurice Damoiseaux », dans *La Revue catholique des idées et des faits*, t. XVIII, 6 janvier 1939, p. 1-6.

DANDOY (Albert-André), artiste peintre, né à Namur le 3 avril 1895 et y décédé le 9 septembre 1977.

Il était le fils d'Auguste Dandoy, professeur de peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Namur. Très vite il décida d'embrasser la même profession que celle de son père, qu'il perdit très jeune. Après avoir suivi les cours à cette même académie, il dut, pour raisons financières, exécuter surtout des travaux de décoration et il ne peignit qu'à ses moments perdus. À trente-trois ans, il est nommé professeur de dessin à l'Académie de Namur. Grâce à des appointements modestes, mais fixes, il peut se débarrasser progressivement des travaux de décoration. En 1927, il organise à Namur sa première exposition personnelle. Celles qui suivront auront toujours un peu plus de succès et bientôt l'on verra de nombreux bour-

geois de Namur acheter des Dandoy comme placement. C'est au cours de sa retraite de professeur (1955-1977) que cet artiste peignit le plus et qu'il réalisa peut-être ses meilleures œuvres : celles qu'il appelait des *Synthèses* (sortes de rêves éveillés dans lesquels il décomposait mentalement les vieux quartiers de Namur pour les recomposer ensuite selon son cœur, en nous offrant une anthologie personnelle de sa cité).

Sans doute, toutes ces toiles ne sont pas peintes avec un égal bonheur. Peut-être eut-il parfois le tort de trop se fier à sa facilité, qui était grande, et de reprendre plusieurs fois le même sujet. On disait alors de lui qu'« il peignait par cœur. »

Peintre des vieux quartiers de Namur, il isole rarement les maisons de ses habitants. Les rues sont presque toujours animées par des gens du cru. Ainsi telle porte d'un taudis de la rue des Brasseurs sert-elle essentiellement d'encadrement à deux commères, dont on croit discerner l'accent du terroir. Ici le trottoir est arpenté par un homme à la pipe ou par un grand-père donnant la main à sa petite-fille. Là-bas, une rue est occupée par un vieux avançant clopin-clopant ou par des enfants faisant une ronde, tandis que d'autres jouent à la balle, poussent un cerceau ou achètent une crème glacée à une marchande ambulante. Ailleurs passe la charrette du remouleur, du ramasseur de ferrailles, du joueur d'orgues de Barbarie, du marchand de « loques » ou de charbon. Presque toujours un chien se mêle à ces gens du peuple que le peintre affectionne visiblement.

D'autres que lui (on songe à Beyer, à Stanfield et surtout à Lauters) ont peut-être peint avec un art plus consommé certaines vues de Namur et nous ont laissé une œuvre où les scories sont moins nombreuses. Mais personne n'a, comme Albert Dandoy, peint, en même temps, le corps et l'âme du vieux Namur. C'est pourquoi il est le tout premier, pensons-nous,

à pouvoir porter, non pas le titre de « peintre de sa ville », que beaucoup d'autres peuvent justement revendiquer, mais le titre de « premier peintre de sa cité ».

André Dulière.

Renseignements biographiques fournis par Monsieur Pierre Dandoy, fils du peintre. — Etat civil de la Ville de Namur, Actes de naissances, année 1855, acte n° 207 daté du 4 avril (acte rétabli par autorité de justice, hôtel de ville de Namur).

Bulletin communal de Namur, 1918, p. 398; 1921, p. 29; 1930, p. 309-311; 1955, p. 281. — *Albert Dandoy*, catalogue de l'exposition rétrospective de la Maison de la Culture de Namur, 1967. — *Les Cahiers Wallons*, juin 1970, n° consacré à Albert Dandoy, portrait photographique p. 97. — *Vers l'Avenir*, 4 avril et 25 mai 1970; 10 et 13 septembre 1977.

DARIS (Joseph), prénoms déclarés à l'état civil : *Arnold-Joseph-Mathieu*, ecclésiastique, historien, né à Looz (Borgloon, province de Limbourg) le 18 septembre 1821, y décédé le 11 septembre 1905.

Après avoir fréquenté l'école primaire de son bourg natal et y avoir appris les rudiments de latin, il poursuit ses humanités au collège communal de Tongres. Se destinant à la carrière ecclésiastique, il suit les cours de rhétorique et de philosophie au Petit Séminaire de Rolduc avant d'être admis en octobre 1841 au Grand Séminaire de Liège en vue d'y achever sa formation par les études théologiques. Ses supérieurs le jugent bon élève et très appliqué, quoique trop tranquille et silencieux.

Ordonné prêtre à Liège le 21 décembre 1844, il est désigné comme précepteur des enfants du comte d'Arschot-Schoonhoven. Le château de Voort, où il séjourne pendant six ans, conservait de riches archives familiales qui sont, peut-être, à l'origine de son goût pour l'histoire.

BIOGR. NAT. — t. XLIII.

Une très brève expérience dans le ministère paroissial comme vicaire à Hasselt en 1851 devait orienter définitivement sa carrière dans la voie de l'enseignement. De 1851 à 1854, il enseigne diverses matières au Petit Séminaire de Saint-Trond. En octobre 1854, il est désigné comme professeur de droit canon et d'histoire ecclésiastique au Grand Séminaire de Liège. Il allait remplir cette charge jusqu'en 1897, date à laquelle il sera remplacé par Georges Monchamp (*Biographie Nationale*, t. 35, Bruxelles, 1969, col. 597-602). Chanoine titulaire de la cathédrale de Liège et conseiller épiscopal depuis 1880, il se retire dans sa ville natale en 1905.

Le fruit de son enseignement se retrouve dans les notes manuscrites et dans les volumes intitulés *Praelectiones canonicae*. Le tout représente un total de 2.500 pages. Ce travail constitue une synthèse de droit ecclésiastique, de qualité quoique de seconde main.

Des questions pratiques concernant l'administration des fabriques d'églises ou des questions d'actualité, telles que les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Belgique, firent l'objet de très nombreuses publications, notamment dans le *Mémorial belge*. Consulté par l'autorité diocésaine, Daris rédige à cette intention divers mémoires sur des questions controversées.

C'est dans le domaine de l'histoire diocésaine qu'il se révèle un travailleur particulièrement fécond. Son œuvre historique est estimée à quelques 12.000 pages. Dès 1858, il est membre de la Société scientifique et littéraire du Limbourg. Il publie peu après dans le *Bulletin* de cette association sa première étude consacrée à sa ville natale. Il collabore également aux *Analectes* publiées à Louvain. Membre correspondant de l'Institut archéologique liégeois, il est aussi un des membres fondateurs de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège en 1880. Sa collaboration à ces sociétés savantes se concrétise par de

nombreux articles qu'il reproduit dans la suite avec des compléments et des corrections dans les dix-sept volumes de *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, qui voient le jour à partir de 1867. Il avait publié de même, en 1864, une volumineuse *Histoire de la ville de Looz*, de plus de 560 pages, suivie l'année suivante par un recueil de documents. Ce travail illustre bien la méthode de Daris. Il s'agit pour lui de présenter une riche documentation puisée dans les archives.

La rédaction d'une histoire du diocèse de Liège lui prend une douzaine d'années. Quatre volumes, couvrant le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, sont publiés de 1868 à 1873. Il y donne le meilleur de lui-même. Véritable novateur, il fournit ainsi la première synthèse sur ce sujet. Il a consulté dans ce but une masse énorme de documents. Son information est donc d'une ampleur remarquable. Toutefois, ses sources sont presque toujours liégeoises et souvent d'origine ecclésiastique. Cela explique, en partie, le point de vue adopté dans la présentation des événements et des personnages.

D'autres volumes, consacrés à l'histoire du diocèse et de la principauté de Liège des origines au XVII^e siècle, se suivent de 1877 à 1891. L'auteur ne cherche pas à faire œuvre littéraire. Il vise avant tout la qualité du fond et ne veut livrer aux lecteurs que des assertions appuyées sur des documents. En cela, il se démarque nettement des auteurs romantiques qui ne distinguaient pas toujours la fable du récit historique chez les anciens chroniqueurs. On lui a reproché, à juste titre, des références trop sommaires et une présentation trop rapide de certains faits. Mais sa probité d'historien ne peut être contestée. Des erreurs de lecture ou de perspective sont possibles. Par contre, jamais les sources ne sont travesties. Bien plus, le narrateur cherche à s'effacer derrière l'événement.

L'histoire contemporaine ne fut pas négligée par Daris. Déjà son histoire du diocèse au XVIII^e siècle se prolongeait jusqu'en 1852. Il publie en 1892 un petit volume couvrant l'épiscopat de Mgr de Montpellier (1852-1879). A sa mort, il laisse en manuscrit un travail identique pour l'épiscopat de Mgr Doutreloux (1879-1901) et pour les premières années de celui de Mgr Rutten (1902-1905). Ces travaux reflètent les questions qui ont passionné l'opinion à l'époque. Fort éloignés des préoccupations des historiens actuels, ils n'en constituent pas moins une source de première valeur.

Travailleur fécond, Daris possède une bibliographie de cent quatre-vingt-dix publications. Les archives diocésaines conservent de lui quatre-vingt-onze cahiers de notes et de travaux inédits.

Les œuvres de Daris ne sont pas des livres de lecture mais elles demeurent des ouvrages de consultation d'autant plus indispensables que certaines sources, utilisées par l'auteur, ne sont plus actuellement à la disposition des historiens.

Daris laisse, outre le témoignage d'une vie laborieuse, le souvenir d'un homme de foi et d'un prêtre pieux, docile à l'égard de l'Eglise, édifiant par sa présence régulière aux offices de la cathédrale et par son souci du devoir quotidien. Il faut sans doute imputer à son influence le goût pour l'histoire que l'on constate dans le clergé liégeois à la fin du XIX^e siècle.

André Debion.

Iconographie : les traits de Joseph Daris nous sont connus notamment grâce au portrait, réalisé par le peintre Tassin, qui lui a été offert le 4 septembre 1894 à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Cette toile, qui le représente en grandeur nature, est encore actuellement conservée au Séminaire de Liège.

Archives de l'Evêché de Liège, Fonds Daris.

G. Monchamp, « Le chanoine Daris »,

dans *Leodium*, t. IV, 1905, p. 129-152. — R. Forgeur, « Table des *Notices sur les églises du diocèse de Liège* du chanoine Daris », dans *Leodium*, t. XLIII, 1958, p. 21-30. — M. Bussels, « *Kaunnik Daris, de historicus, 1821-1905* », dans *De tijdspiegel*, 12, 1957, p. 14-18. — E. Koninckx, *Necrologium. Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967)*, t. I^{er}, Liège, 1974, p. 68.

DELADRIÈRE (Gédéon-Félicien), ingénieur, régisseur de la Société anonyme du Charbonnage d'Hornu et Wasmes, président de l'Association houillère du Couchant de Mons, né à Neuville le 19 août 1836, décédé à Wasmes le 25 juin 1915.

Issu d'une famille de cultivateurs, Gédéon Deladrière s'inscrit à l'École des Mines de Mons après avoir achevé ses études secondaires. Il obtient son diplôme d'ingénieur en 1855. Cette même année, il entre comme stagiaire au charbonnage de la Grande-Veine du Bois de Saint-Ghislain, à Dour. Il quitte ce charbonnage en 1857 alors qu'il était marqueur, c'est-à-dire chargé de calculer le salaire des ouvriers en fonction de leurs prestations.

Il devient conducteur des travaux, puis directeur des travaux aux Charbonnages réunis de Bonne-Espérance et Bonne-Veine, à Wasmes. Dès 1865, il est nommé ingénieur-directeur du Charbonnage des 24 Actions, à Quaregnon. En 1872, il est affecté au poste d'ingénieur en chef du Charbonnage des Produits, à Flénu, avant d'être appelé, en 1888, à la Société anonyme des Charbonnages d'Hornu et Wasmes, à Wasmes, où il travaille en qualité de régisseur jusqu'à sa mort.

Après avoir été le secrétaire du Comité des directeurs des travaux, il fut nommé président lors de l'assemblée du 12 mars 1880, en remplacement du directeur gérant du Levant de Flénu. Il fit immédiatement preuve de beaucoup d'énergie et restructura le comité afin de le rendre plus efficace. Il préside ce groupe jusqu'en 1888. En 1886, lors de la grande

enquête sur la situation du travail industriel, les directeurs de charbonnages et les ingénieurs furent entendus à Mons au mois d'août. Gédéon Deladrière se montra particulièrement actif et prit, à plusieurs reprises, la parole afin d'apporter toutes les précisions qu'il estimait utiles.

Membre de l'Association Houillère du Couchant de Mons, il refuse la charge de vice-président qui lui était offerte lors de la séance du 20 septembre 1895. Lors de la séance du 19 novembre 1897, Gédéon Deladrière est de nouveau appelé à occuper les fonctions de vice-président de l'association ; cette fois, il accepte. Cinq ans plus tard, il remplace le président, Emile Hardy, décédé le 13 août 1902 ; il est définitivement attaché à ce poste au cours de la séance du 8 janvier 1904.

Il devient le vice-président d'honneur de l'Association des Ingénieurs de l'École des Mines de Mons, en 1905. Il avait alors acquis un grand prestige dans le monde de l'industrie belge. C'est ainsi qu'il est appelé à devenir le premier président de la Fédération des Associations charbonnières de Belgique, dont il était le principal initiateur, l'un des cinq vice-présidents du Comité central du Travail industriel et, à la fin de sa vie, le vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mons. C'est notamment sous son impulsion que l'Association houillère du Couchant de Mons englobe tous les charbonnages du bassin.

Lors de la guerre 1914-1918, l'Association houillère du Couchant de Mons fonde la Société coopérative de Secours et d'Alimentation, à Mons, destinée à assurer l'arrivage régulier de blé dans la région. Gédéon Deladrière en est nommé l'administrateur en novembre 1914.

À la veille de sa mort, il s'efforce de ne livrer à l'administration allemande que les quantités de charbon qui ne lèseraient pas la clientèle habituelle des charbonnages. Dès le

début du mois de juin 1915, il est contraint de délaisser ses activités pour cause d'indispositions et il cède le 25 au matin.

Alain Jouret.

Archives de l'Association houillère du Couchant de Mons : Registre des procès-verbaux des séances des assemblées du 5 janvier 1897 au 30 décembre 1915. — Archives de l'Etat, à Mons : Registre des naissances de la commune de Neuville, 1836.

Association des Ingénieurs de l'École des Mines de Mons. Mémorial 1839-1909, Liège, 1910, p. IX, 21 et 22 (avec un portrait). — *Bulletin de l'Association houillère du Couchant de Mons*, Mons, 1895, 1897, 1902, 1904, 1914 et 1915. — *Bulletin du Comité central du Travail industriel*, Bruxelles, février 1912, p. 65. — *Commission du travail. Procès-verbaux des séances d'enquête sur le travail industriel*, II, Bruxelles, 1887, Section régionale E. — P. Mottequin, *Réunion du Comité des directeurs des travaux des Charbonnages du Couchant de Mons patronnés par la Société Générale (1848-1876)*, Louvain-Paris, 1973, p. 510 (*Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine, Cahier n° 72*). — *Répertoire biographique de la Belgique depuis 1830. Liste provisoire à l'usage des collaborateurs (Lettre D) en vue de la publication du supplément [de la Biographie Nationale]*, Bruxelles, 1962, p. 34.

DELMER (Alexandre), pseudonyme occasionnel : Jacques BONIFACE, journaliste catholique, né à Ath le 13 juillet 1835, décédé à Liège le 7 avril 1915.

Alexandre Delmer était le troisième fils de Louis Delmer, mort prématurément en 1847, et d'Adélaïde Deghostelle. Après des humanités à l'Athénée de Bruxelles, il fit à l'Université de Liège de 1852 à 1855 des études de philosophie et lettres. Il ne se fit pas de relation dans le milieu étudiant mais se créa parmi les séminaristes de Liège des amis à qui il resta fidèle toute sa vie. Ces influences, venant s'ajouter à celle d'une mère profondément chrétienne, l'orien-

tèrent de façon décisive dans la ligne d'un catholicisme convaincu qui n'allait pas tarder à devenir militant.

Après avoir tâtonné pendant quelques années — d'abord comme précepteur dans le Hainaut puis comme fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur — il se lança dans le journalisme. Le jésuite Terwecoren, auquel il avait soumis un projet d'article sur les *Annales de la Propagation de la foi*, le mit en rapport avec l'avocat Pierre Borre, qui s'intéressait au journal catholique *L'Universel*. Après qu'il y eut publié quelques articles, Alexandre Delmer fut nommé rédacteur le 2 février 1860. Il devait déclarer vingt ans plus tard qu'il avait considéré cette décision comme « un acte religieux [...] quelque chose comme le vœu de ces preux chevaliers [...] qui recevaient à genoux leur épée » consacrée par la main des prêtres » et juraient de ne s'en servir que » pour s'opposer à l'injustice, défendre les opprimés et combattre les » infidèles ».

Fondé en 1859 par un ancien collaborateur de Veillot, Jules Gondon, *L'Universel* prit son orientation définitive sous la direction de Prosper de Haulleville, qui reprit le journal en mai 1860 et groupa autour de lui quelques jeunes rédacteurs qui partageaient son enthousiasme libéral et souhaitaient « allier la religion et la » liberté » tout en soutenant vigoureusement le pouvoir temporel du pape. L'empreinte de Haulleville fut déterminante sur la pensée et la carrière d'Alexandre Delmer, qui écrira dans ses *Confessions d'un vieux journaliste* : « Son prédécesseur, pour » m'encourager, m'avait dit : *Vous » êtes né journaliste. J'ai la conscience » de ne l'être devenu qu'à l'école du » second directeur de L'Universel* ». Quant à ses idées, s'il évolua par la suite vers un ultramontanisme modéré, il ne cessera de défendre la plupart des points du programme de *L'Universel* : fidélité totale aux grands principes de la constitution de 1831,

démocratisation du droit de suffrage, reconnaissance des droits de la langue flamande, hostilité à l'interventionisme de l'État, en particulier en matière d'enseignement, décentralisation administrative avec comme base la commune.

L'*Universel* dut cesser de paraître dès le 15 septembre 1861, mais, deux mois plus tard, Alexandre Delmer devenait le rédacteur en chef d'un hebdomadaire édité par H. Goemaere, *Le Courrier de Bruxelles*. Quelques mois plus tard, dans une brochure *La presse catholique* (Bruxelles, 1862) publiée sous le pseudonyme de Jacques Boniface, il plaidait pour une action plus résolue des catholiques dans ce domaine, où ils s'étaient jusqu'alors montrés nettement inférieurs à leurs adversaires du parti libéral. Il y indiquait les conditions d'efficacité d'une presse catholique : principes chrétiens de droiture et de vérité ; indépendance vis-à-vis du gouvernement et des partis, mais aussi vis-à-vis de l'autorité religieuse dans les questions politiques, et souci d'un programme politique clair et net.

Sa collaboration à un hebdomadaire n'assurait pas à Delmer, qui n'avait aucune fortune personnelle, des moyens d'existence suffisants. En mars 1862, il devint secrétaire du marquis de Flers, un Français, qui, après le coup d'État du 2 décembre, s'était réfugié à Bruxelles, d'où il écrivait des chroniques pour divers journaux étrangers en vue de défendre la cause orléaniste. Au contact de ce dernier, Alexandre Delmer acquit une plus grande aisance dans la rédaction des correspondances de presse. En outre, grâce à son influence, il fut introduit à la *Gazette de France* et à l'*Union de l'Ouest*, dont il devint l'un des collaborateurs occasionnels après la mort du marquis en 1866.

Dans l'entretemps, Alexandre Delmer avait pris une part active à une expérience décisive : le Congrès catholique de Malines de 1863. Ducpétiaux, qui en était la cheville ouvrière,

s'adjoignit comme collaborateur plusieurs rescapés de *L'Universel*, dont Delmer, qui fut notamment l'un des secrétaires de la section consacrée à la presse. Ce congrès lui donna l'occasion d'élargir le cercle de ses amitiés et d'entrer en relation avec plusieurs journalistes et militants catholiques étrangers, en particulier l'Espagnol Juan Mañe y Flaquer (du *Diario de Barcelona*) et les Italiens Casoni et Cazzani.

Au lendemain du congrès, Ducpétiaux et le comité directeur de la presse conservatrice, dont l'ancien ministre Adolphe Dechamps, convaincus de la nécessité de disposer à Bruxelles d'un quotidien de tendance catholique et libérale, rachetèrent à Paul Nève le *Journal de Bruxelles*, qui était au bord de la faillite. Alexandre Delmer, nommé rédacteur avec des conditions matérielles assez avantageuses et la garantie d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'ancien rédacteur en chef Èrèbe, se vit confier le *Bulletin politique* consacré à la politique étrangère, la révision des correspondances adressées de l'étranger au journal et la facture générale de celui-ci ; en outre, Èrèbe lui abandonnait volontiers les questions qui touchaient à la religion ou à l'organisation du parti catholique. Delmer, qui avait salué avec enthousiasme le discours de Montalembert à Malines, adhéra pleinement à cette époque au programme du *Journal de Bruxelles* réorganisé : « Catholique dans la » sphère religieuse, constitutionnel, national et dynastique dans la sphère » politique [...], qui a écrit sur son » drapeau l'alliance de la religion et » de la liberté [...], qui croit que l'une » des conditions du retour au christia- » nisme est la liberté religieuse et » politique franchement acceptée ».

Le *Journal de Bruxelles*, faute de moyens matériels, ne devint pas le journal de grande classe qu'avaient rêvé ses promoteurs. En outre, après le décès de Ducpétiaux en 1868, d'Anethan exerça au journal une

influence de plus en plus déterminante et, lorsqu'il devint en juin 1870 le chef du cabinet catholique, il prétendit imposer au *Journal de Bruxelles* sa politique gouvernementale. Èrèbe, qui avait pris depuis 1867 le titre de rédacteur en chef, accepta sans hésiter de travailler dans ce sens mais il n'en alla pas de même pour Delmer. Il estimait que le journal devait conserver son indépendance par rapport au parti et respecter, au-delà d'une obéissance servile, les impératifs supérieurs de la conscience. Or, la nécessité pour les catholiques, à présent qu'ils étaient passés de l'opposition au gouvernement, de faire des concessions à l'esprit du temps, heurtait en plusieurs domaines ses convictions profondes. Les premières divergences de vue se produisirent à propos de la guerre franco-allemande en 1870, les sympathies de Delmer allant à la France tandis que d'Anethan, soucieux de la neutralité du pays, insistait pour que le journal ménage la Prusse. La position du gouvernement devant l'évolution de la question romaine aggrava la tension entre Delmer d'une part, d'Anethan et Èrèbe d'autre part. Delmer, responsable des articles de politique étrangère, critiquait vivement l'Autriche d'avoir ordonné à son ambassadeur près le roi d'Italie de suivre celui-ci à Rome. Or, le gouvernement belge estimait qu'il lui fallait imiter cette politique réaliste. Èrèbe publia dans le journal, le 25 juin 1871, une lettre d'un diplomate belge tendant à justifier celle-ci.

Constatant que des décisions en matière de politique étrangère étaient à présent prises sans le consulter et que, de plus, des coupures étaient faites dans ses articles par Èrèbe en vue d'apaiser les plaintes de d'Anethan, Delmer se sentait dans une situation d'autant plus inconfortable que le nonce lui reprochait l'attitude trop molle adoptée par le *Journal de Bruxelles* dans la défense du pouvoir temporel du pape. Il décida donc de

donner sa démission le 3 juillet 1871. Il la justifia officiellement « par une » divergence d'opinion au sujet de la » question romaine », mais en réalité c'était l'aboutissement d'une lente évolution qui, parallèlement à une partie importante de l'opinion catholique, évoluait vers l'ultramontanisme sous l'influence des objurgations réitérées de Pie IX, estimant que les catholiques libéraux avaient trop tendance à mettre leur drapeau en poche pour se conformer à la mentalité du temps. Intimement convaincu qu'un catholique devait accepter avec soumission les directives venant de la hiérarchie et spécialement de Rome, Delmer avait été très ébranlé par la publication de l'encyclique *Quanta Cura* et du *Syllabus*, et l'anticléricalisme croissant des libéraux l'avait amené à remettre en question certaines de ses « illusions libérales » (comme il écrira en 1872). Cette évolution fut encouragée par le nonce Cattani et son auditeur V. Vannutelli, qui s'employaient depuis des mois à attirer son attention sur les défauts du *Journal de Bruxelles* et sur la nécessité de disposer dans la capitale d'un quotidien qui se ferait le promoteur ardent du véritable esprit catholique tel qu'on le concevait à Rome et qui n'hésiterait pas à engager les parlementaires catholiques à prendre une attitude plus ferme lorsque les principes étaient en jeu. Or, Goemaere revenait souvent sur l'idée de transformer son *Courrier de Bruxelles* hebdomadaire en un quotidien et Delmer, qui s'y sentait beaucoup plus à l'aise et pouvait y défendre sa politique en toute liberté, fut tenté par le projet.

Ayant rompu les ponts avec le *Journal de Bruxelles*, il entreprit, avec l'aide de son frère Frédéric, de réunir les fonds nécessaires à la constitution d'une « Société en commandite » dite Delmer et C^{ie} pour la publication d'un journal catholique à Bruxelles ». Il obtint l'appui des évêques

de Bruges et de Liège, mais les autres évêques, craignant la désunion des forces catholiques, se montrèrent plus réservés et, dans un premier temps, on ne réussit à trouver que la moitié de la somme nécessaire pour donner au nouveau quotidien une assise financière acceptable. Il fallut dès lors faire appel au groupe du *Bien Public* (Ch. de Hemptine, les Desclée, Ch. Périn et quelques autres), qui souhaitait disposer dans la capitale d'un grand journal catholique, mais dont l'appui ne fut acquis que moyennant certaines conditions : un Comité de surveillance serait chargé de veiller à ce que le journal se maintienne dans les principes catholiques, et le comte de Villermont serait le délégué du Comité auprès de la rédaction avec droit de veto. La courtoisie et la relative modération du comte de Villermont facilitèrent la collaboration de Delmer avec le délégué, même si leurs esprits n'étaient pas toujours à l'unisson sur toutes les questions politiques.

Dans le prospectus annonçant la parution du *Courrier de Bruxelles* quotidien, Delmer affirmait son adhésion inconditionnée à la doctrine du *Syllabus* et sa volonté de travailler à la constitution d'une société chrétienne basée sur les « vrais principes » et maintenant l'influence de l'Église dans l'enseignement, les œuvres de charité et les autres manifestations de la vie sociale. L'évolution de Delmer vers le point de vue catholique intransigeant se concrétisa notamment par son engagement, dès 1872, dans l'Association St-Michel, qui avait pour objectif de défendre les positions ultramontaines dans la presse et de faire entrer au Parlement uniquement des catholiques non suspects de pactiser avec l'idéologie libérale. Cette attitude nouvelle allait du reste de pair avec une évolution au plan strictement politique : très impressionné par les événements de la Commune, Delmer avait imprimé au *Courrier de Bruxelles* une couleur

monarchiste et légitimiste, prenant nettement parti pour le comte de Chambord en France et pour la cause carliste en Espagne, parce qu'il en attendait la restauration des principes chrétiens et la proclamation des droits de Dieu sur la société. Sur un point toutefois, il continua toujours à se démarquer des ultramontains intransigeants du *Bien Public* : il demeura fermement attaché à la constitution belge, malgré son caractère fort libéral, la considérant « comme un pacte et non comme » la formule du droit social ». Veillant soigneusement à ce que *Le Courrier* ne remette pas en cause les positions constitutionnelles et supprimant dans les articles qui lui étaient soumis ce qu'il nommait « les lardons contre la » Constitution », il n'allait pas tarder à se trouver sur ce point en désaccord avec les membres du Comité de surveillance et notamment avec Charles Périn, qui en était devenu le président dès octobre 1873.

La tendance à prendre la modération en politique pour un manque de zèle religieux entraîna *Le Courrier* dans des polémiques de plus en plus vives contre la Droite parlementaire et en particulier contre son principal organe de presse, le *Journal de Bruxelles*, dont Prosper de Haulleville avait pris la direction. La controverse fut particulièrement vive après la défaite des catholiques aux élections de 1873, chacun des deux courants accusant l'autre d'en être le responsable. Elle rebondit deux ans plus tard à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance, *Le Courrier* menant campagne aux côtés du *Bien Public* pour que les catholiques s'abstiennent de participer à la célébration d'institutions non conformes à l'idéal catholique et qui avaient rendu possible le vote de lois hostiles à l'Église. Alexandre Delmer, qui n'avait ni la combativité d'un Haulleville ni l'autoritarisme intolérant d'un Périn, fut toujours attentif à modérer le ton des articles de ses

collaborateurs, n'hésitant pas à en supprimer parfois des passages qu'il estimait trop virulents. Il se laissa toutefois entraîner par le mouvement malgré ses intentions pacifiques. C'est ainsi qu'il prit une part notable dans l'organisation en 1878 du jubilé du *Bien Public* et dans la création consécutive d'une Fédération des Journaux catholiques, qui aboutit en fait, tant les positions étaient alors tranchées, à exclure ceux qu'on accusait de ne pas défendre avec assez de zèle les « vrais principes religieux et sociaux », tels le *Journal de Bruxelles* ou *La Patrie*.

La position ultramontaine modérée adoptée par Alexandre Delmer — il écrira plus tard qu'il était « plus » soucieux de l'orthodoxie qu'on ne l'était au *Journal de Bruxelles*, moins prévenu que les patrons du *Courrier* contre les transactions légitimes « presque nécessaires » — ne tarda pas à lui créer des difficultés d'un côté comme de l'autre : tandis que sa modération et ses antécédents le rendaient suspect à Périn et aux Desclée, son passage dans le camp du *Bien Public* le mit dans une position délicate vis-à-vis de la plupart de ses amis et même avec son frère Frédéric. Ce dernier, bien qu'aussi attaché qu'Alexandre aux principes catholiques, n'avait cependant pas suivi la même évolution vers l'ultramontanisme. Aussi les bailleurs de fonds s'efforcèrent-ils très vite de limiter les pouvoirs que lui donnait sa situation de gérant, puis de l'éliminer. Après avoir résisté pied à pied, il finit par se retirer complètement du journal en janvier 1877. En décembre 1880, il publia dans le *Journal de Bruxelles* une lettre rappelant les intentions premières qui avaient présidé à la fondation du *Courrier de Bruxelles*, qu'il opposait aux orientations imposées ultérieurement par le groupe Desclée. Alexandre Delmer estima devoir par honnêteté se désolidariser de cette affirmation, mais il dut forcer la main de Haulleville

pour que celui-ci acceptât de publier son droit de réponse.

Jusqu'à son mariage, en 1874, Alexandre Delmer avait vécu chez son frère Frédéric, dont le foyer familial était largement ouvert aux amis comme aux parents. Il avait participé très tôt à la vie religieuse, intellectuelle et politique de la capitale. Membre depuis novembre 1856 de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, il s'était inscrit également au Cercle académique dirigé par les jésuites et, quand celui-ci fusionna avec la Société d'Emulation, il en suivit assidûment les réunions hebdomadaires, où l'on discutait de questions littéraires, politiques ou d'actualité. Au lendemain du Congrès de Malines de 1863, il avait été introduit dans les comités directeurs des associations qui prolongèrent son influence : l'Union catholique, la Commission exécutive du Congrès, la Fédération des Cercles catholiques. Dès avril 1863, il était entré à l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles, qui était uniquement orientée vers l'action politique, dans un sens plus démocratique que la Société d'Emulation, mais qui, sous la présidence nonchalante d'Alphonse Nothomb, avait tendance à végéter. Bientôt, il occupa une place dans le comité directeur et, avec son frère Frédéric, il ne cessa de dénoncer l'inertie et l'immobilisme des catholiques bruxellois, cherchant à recruter de nouveaux membres et faisant campagne dans le *Courrier* hebdomadaire et dans le *Journal de Bruxelles* pour un regroupement de toutes les classes de la société en vue d'une action commune pour la défense de la cause catholique, ce qui impliquait notamment l'extension du droit de suffrage. Lors des élections communales d'octobre 1869, il soutint par la parole et par la plume la candidature du cordonnier indépendant Bochart, qui lui paraissait la seule manière de mobiliser une opposition valable contre la prédominance des

libéraux doctrinaires à l'Hôtel de ville de Bruxelles. Bochart avait en outre à ses yeux le mérite de défendre le suffrage universel, le seul moyen, estimait-il depuis l'époque de *L'Universel*, de ne pas laisser la vie politique aux mains d'une minorité bourgeoise non représentative de l'ensemble de la nation et de donner la parole au pays réel catholique. Lorsqu'en décembre 1869 fut fondée une Association pour la Réforme électorale, Alexandre Delmer en devint le secrétaire et visita les cercles catholiques à travers tout le pays pour les sensibiliser à la question. Lors des élections législatives de juin et d'août 1870, qui ramenèrent les catholiques au pouvoir, Alexandre Delmer paya largement de sa personne, rédigeant des affiches, aidant à l'expédition de feuillets de propagande, etc. Ce fut dans sa carrière le moment le plus intense de son engagement politique. Bien qu'il soit resté par la suite membre des comités des associations et cercles, il dut limiter sa participation directe et concentrer son action dans les campagnes de presse, d'abord par suite de son mariage puis à cause des charges administratives de plus en plus lourdes qu'il dut assumer au *Courrier de Bruxelles*.

En octobre 1874, Delmer avait épousé la fille d'un petit industriel de Saint-Léger, dans le Luxembourg, Fannelle Lavaux, que lui avait fait connaître son ami Eugène Moressée, d'Arlon. Ce mariage élargit le cercle de ses relations déjà nombreuses à Bruxelles et lui donna un nouveau pôle d'intérêt, le Sud du Luxembourg. La famille Lavaux était très dévouée à la cause catholique et tous les beaux-frères d'Alexandre Delmer étaient engagés dans la politique. Il noua des liens spécialement étroits avec Godefroid Kurth, avec lequel il devait collaborer pendant quarante ans.

Au *Courrier de Bruxelles*, son frère Frédéric en se retirant avait veillé à défendre les droits d'Alexandre et obtenu la promesse que celui-ci ferait

partie du conseil d'administration de la nouvelle société anonyme. Cette charge supplémentaire, s'ajoutant à celle de rédacteur en chef, lui occasionna un surcroît de travail, d'autant plus que, sous l'impulsion de Desclée, le *Courrier* se gonfla peu à peu d'une série de petits journaux, *Le Courrier belge*, *La Dépêche*, *Le Tirailleur*. Il lui fallait à la fois recevoir de nombreuses visites, participer à des séances de discussion, surveiller l'atelier, revoir la copie de ses collaborateurs, dépouiller la correspondance, veiller à l'équilibre financier, toujours assez délicat (d'autant plus que le nouveau gérant se rendit coupable de malversations), sans oublier de suivre les progrès techniques, car le rédacteur en chef se montrait toujours très soucieux de la présentation générale de son journal (il fut notamment un des premiers en Belgique à y introduire des illustrations).

Obligé de limiter ses engagements dans la vie quotidienne des associations politiques, Alexandre Delmer n'en continua pas moins à défendre énergiquement la cause catholique dans son journal. Il y combattit notamment avec vigueur la « loi de malheur » de 1879, et, lorsque le gouvernement libéral organisa l'« enquête scolaire », destinée à mettre le clergé et les défenseurs de l'école catholique en mauvaise posture, il ne se borna pas à envoyer des rédacteurs suivre de près les débats et dénoncer la manière dont ils étaient menés ; il utilisa ses vacances de 1880 à suivre l'enquête dans la région de Virton et en ramena une brochure, dans laquelle il relatait les abus qu'il avait pu constater (*L'enquête scolaire. Cinq jours à Virton*, Bruxelles, 1880). Au cours des années suivantes, il collabora étroitement avec l'abbé Keesen, sénateur du Limbourg, pour mettre sur pied un programme de renouveau des forces catholiques. Aidé par son beau-frère Godefroid Kurth, il mit tout en œuvre pour faire triompher cette idée, et, de

juillet à septembre 1883, il mena dans *Le Courrier* une campagne intensive, à laquelle bon nombre de journaux catholiques emboîtèrent le pas et qui aboutit à la fondation en février 1884 de l'Union pour le Redressement des Griets. La Fédération des Cercles ayant pris ses distances par rapport à ce mouvement, qu'elle jugeait d'orientation trop démocratique, Alexandre Delmer, qui avait été le « programmiste » le plus convaincu au sein du bureau, donna sa démission.

Au *Courrier de Bruxelles*, le départ en 1882 du comte de Villermont, avec lequel il s'était toujours bien entendu, rendit la situation de Delmer de plus en plus précaire. Face aux Desclée, il lui manquait la liberté d'action nécessaire pour diriger réellement le journal et, en particulier, il se rendait compte que l'hostilité de la nouvelle direction à l'extension du droit de suffrage l'empêcherait de défendre ses convictions sur ce point, qu'il jugeait essentiel. Dès 1884, il envisageait son départ, assurant son avenir en acceptant des correspondances dans des journaux belges et étrangers. Il demeura toutefois encore cinq ans, mais lorsqu'en 1889 la direction prétendit imposer au *Courrier* des transformations radicales, non seulement dans sa présentation extérieure mais dans son orientation générale, reléguant la politique belge à l'arrière-plan pour se centrer sur des résumés d'articles de journaux et de revues étrangères, Delmer, qui jugeait ces réformes utopiques et dangereuses, protesta et, Desclée ayant exigé qu'il cédât, il donna sa démission le 1^{er} décembre.

Grâce à l'appui de personnalités politiques catholiques et à l'intervention de Godefroid Kurth, il fut nommé dès février 1890 bibliothécaire à l'Université de Liège. Une nouvelle carrière, qui allait se prolonger pendant vingt-cinq ans, s'ouvrait pour lui et il s'y habitua très vite, car il avait toujours aimé les livres. Il s'adonna

à ses tâches administratives avec le soin méticuleux qu'il apportait à tout ce qu'il faisait. Sa nomination comme membre des jurys des concours des athénées et collèges et des examens de fin d'études dans plusieurs écoles de Liège lui permit d'utiliser au mieux sa compétence et son goût pour les auteurs anciens et la littérature française. Il n'abandonna d'ailleurs pas tout à fait le journalisme, car il continua pendant de longues années à envoyer des correspondances sur les affaires belges à divers journaux étrangers, le *Tijd* d'Amsterdam, le *Diario de Barcelona*, *L'Eclair* de Montpellier. Pour les alimenter, il venait chaque semaine à Bruxelles, où il retrouvait au Parlement ou dans les ministères ses anciennes relations, tandis que son ami Victor Henri lui envoyait régulièrement des notes sur ce qui se passait. Bien que ne faisant plus partie d'aucune association politique, il continuait à suivre de près les débats de l'heure. En particulier, il fut parmi les principaux soutiens d'Alphonse Nothomb dans le combat que celui-ci mena en 1892 et 1893 pour le suffrage universel et, au côté de Godefroid Kurth, il suivit de près les efforts de l'abbé Pottier en faveur de la démocratie chrétienne à Liège. Sans doute, il gardait dans ce domaine une conception plutôt paternaliste, insistant surtout sur l'éducation religieuse et morale des masses laborieuses, mais après les émeutes ouvrières de 1886, il proposa, lors d'une réunion de la Commission exécutive du congrès catholique, d'envoyer une pétition à la Chambre pour réclamer une enquête sur les conditions de vie de la classe ouvrière. Par la suite, il interviendra encore en faveur d'une plus juste rémunération des travailleurs, de logements populaires plus salubres, d'une indemnisation des accidents du travail. C'est également son sens social qui l'amena à se rallier en matière militaire au « service personnel », considérant comme une « odieuse injustice » de faire « peser

» exclusivement l'impôt du sang sur les plus pauvres ».

Disposant enfin de loisirs, Alexandre Delmer, qui avait tout au long de sa carrière de journaliste noté au jour le jour ses faits et gestes et ses rencontres et qui avait conservé une bonne partie de sa correspondance, entreprit de rédiger ses souvenirs. Ce fut le grand souci de ses dernières années, et il y mit le même soin qu'il avait toujours apporté à la rédaction de ses articles, polissant son style et s'efforçant de rendre son récit aussi vivant et alerte que possible. Le travail était déjà bien avancé lorsqu'il mourut. Il en avait détaché les deux premiers chapitres qu'il publia sous forme d'articles dans la *Revue générale* : *La préparation d'un congrès* (septembre 1909, p. 317 ; il s'agit du congrès catholique de 1863) et *Les confessions d'un vieux journaliste écrites pour l'instruction des jeunes* (octobre 1914, p. 555-575). L'ensemble de son journal, dont l'édition est en préparation, comporte une masse de notations précises et concrètes sur la vie politique et la vie de la presse en Belgique durant un quart de siècle en même temps qu'il constitue un intéressant témoignage sur l'évolution qui a mené de nombreux catholiques belges du libéralisme catholique du milieu du siècle à l'ultramontanisme pour aboutir finalement à la démocratie chrétienne.

Presque octogénaire et souffrant d'une maladie de cœur, Alexandre Delmer fut très affecté par la guerre, d'autant plus que la bibliothèque de l'Université ayant été réquisitionnée par les Allemands, il se trouva dans l'impossibilité de continuer à s'y rendre.

Roger Aubert.

Parmi les papiers conservés dans la famille Delmer et qui contiennent notamment de nombreuses correspondances familiales (1874-1915) et une importante correspondance politique (1860-1913), on fera une place à part au *Journal* (1860-1915), qui constitue une source biographi-

que irremplaçable (je remercie tout particulièrement M^{lle} M.-Th. Delmer, qui m'a fourni de très nombreux renseignements utilisés dans cette notice).

Outre les pages de J. Brassine, *Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège aux professeurs décédés pendant les années 1914 à 1918* (séance solennelle du 28 juillet 1919), p. 89-93, le numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles* de décembre 1899, et l'ouvrage d'H. Henry, *Journalisme et politique. Recueil de notes et souvenirs*, Namur, 1929, on utilisera avec profit quelques travaux récents : P. Verhaegen, *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers, s.d. [1936] ; Baron de Haulleville, *Un gentilhomme de lettres, Prosper de Haulleville*, Louvain, s.d. ; K. van Isacker, *Werkelijk en wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde. 1863-1884*, Anvers-Bruxelles-Gand-Louvain, 1955 ; A. Simon, *L'hypothèse libérale en Belgique, Documents inédits, 1839-1907*, Wetteren, 1956 ; M. Blanpain, *Le « Journal de Bruxelles ». Histoire interne de 1863 à 1871*, Louvain-Paris, 1965.

DELMER (Frédéric), homme d'affaires, né à Ath le 15 avril 1831, décédé à Watermael (Bruxelles) le 20 septembre 1901.

A la différence de ses frères Alexandre et Oscar qui tous deux se consacrèrent exclusivement au journalisme, Frédéric Delmer s'occupa de la gestion d'affaires. Cela ne l'empêcha pas de s'intéresser activement à la presse et de collaborer à la vie politique de l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles.

Orphelin de père à l'âge de seize ans, il devint le soutien de sa mère et de ses frères plus jeunes, dont la situation pécuniaire était près de la misère. Il dut interrompre, pour se mettre au travail, les études secondaires qu'il avait commencées à l'Athénée de Bruxelles. Les réalités de la vie le forcèrent à se former par lui-même. Une volonté énergique, un jugement solide, un esprit méthodique l'y aidèrent. Les responsabilités qu'il avait assumées pour faire vivre sa famille lui donnèrent une autorité

qui s'affirma tout au long de sa vie, non seulement auprès des siens, mais également autour de lui. Il débuta dans la vie professionnelle comme employé aux Charbonnages du Nord du Bois de Boussu, puis aux Chemins de Fer du Haut et Bas Flénu à Jemappes, d'abord en qualité de dessinateur, ensuite comme conducteur des travaux. Vers le milieu de 1849, il revint à Bruxelles où une place lui avait été offerte dans la maison « Beauvain aîné », négociant en vins, cristaux et porcelaines. Il y resta environ trois mois. Le 1^{er} novembre 1849, il entra dans les bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer de Namur à Liège et de Mons à Manage avec leurs Extensions, qui avait son siège à Bruxelles. Il y était secrétaire de direction, lorsqu'en 1857, les chemins de fer de cette compagnie ayant été remis l'un à la Compagnie française du Nord et l'autre à l'Etat belge, il entra à l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, tout en cumulant le secrétariat de la Compagnie de Namur à Liège et de Mons à Manage. En 1861, il est à l'Administration générale des Télégraphes avec le grade de premier commis. Il quitte l'administration le 20 janvier 1867, pour se consacrer à des affaires privées et en premier lieu à la Compagnie des Chemins de Fer de Namur à Liège et de Mons à Manage, dont il allait devenir l'administrateur-directeur en septembre 1872, situation qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il créa la Société des Petites Voitures, sorte d'entreprise de « taxis urbains » qu'il dirigea peu de temps, et fonda en décembre 1866 la Caisse de Cautionnements, organisme financier de prêts aux fonctionnaires dont la liquidation fut décidée le 6 mars 1877 et la dissolution, le 21 juillet 1881.

En 1871, son frère Alexandre avait donné sa démission de rédacteur au *Journal de Bruxelles* et désirait faire du *Courrier de Bruxelles*, alors hebdomadaire, un journal quotidien de

tendance ultramontaine modérée. Frédéric fit sien ce projet. Les deux frères constituèrent le 31 juillet 1871, la Société en commandite Delmer et C^{ie} pour l'édition d'un journal catholique à Bruxelles. Frédéric en était l'administrateur-gérant et devait assumer toute la gestion administrative et financière du nouveau journal. Durant l'été et l'automne 1871, les frères Delmer firent de nombreuses démarches afin de recueillir les fonds nécessaires à l'entreprise. Ils avaient reçu un certain appui du côté de l'épiscopat et récoltèrent la somme de 100.000 F, la moitié de ce qui eût été nécessaire pour faire vivre le journal par lui-même. Les Desclée de Tournai et le groupe gantois du *Bien Public* se proposèrent comme bailleurs de fonds. Les conditions de leur participation étaient en fait une mainmise sur le projet. Les frères Delmer n'étaient plus maîtres du *Courrier*, ni en ce qui concernait sa ligne politique, ni son administration. Devant ces exigences, Frédéric aurait abandonné, si ce n'avait été l'insistance d'Alexandre. Le *Courrier de Bruxelles* quotidien parut pour la première fois, le 1^{er} janvier 1872. Pour Frédéric, la gestion fut une source de conflits et de difficultés avec les administrateurs, qui essayèrent, dès le début, de l'évincer. Constitués en association des Croisés de Saint-Pierre, ils imposèrent en janvier et février 1872, une modification des statuts de la Société en commandite, qui limitait les pouvoirs du gérant, instituait un comité de surveillance et déléguait le comte de Villermont auprès de la rédaction. En 1875, la Société anonyme de Saint-Pierre pour la Publication de Journaux catholiques reprit la société en commandite et se substitua à elle. Dans la nouvelle société, Frédéric Delmer restait administrateur délégué pour les questions matérielles. Il accepta difficilement le rôle de commis qu'on voulait lui faire jouer et défendit pied à pied ses prérogatives.

Aux ukases et à la raideur de ses interlocuteurs, il répondait par des manifestations de mauvaise humeur. D'un caractère scrupuleux qui renforçait son autoritarisme, porté au paradoxe et à la controverse, il se défendait par des discussions interminables. L'entente n'avait jamais été facile ; lorsqu'elle s'avéra impossible, il se retira complètement du *Courrier de Bruxelles*, en janvier 1877.

Très tôt, Frédéric Delmer se lança dans la politique. En 1863, il est inscrit à l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles et y milita plus de trente ans. Après avoir été élu membre du comité directeur (14 janvier 1867), il est nommé à la vice-présidence le 15 avril 1867 avec le général Greindl. A cette époque, l'association languissait et les catholiques de la capitale s'abstenaient le plus souvent de prendre part aux élections. Frédéric Delmer déploya pendant tout son mandat une grande activité pour animer l'association. C'est lui qui dirigeait les réunions pendant les absences très fréquentes du président, Alphonse Nothomb. Avec son frère Alexandre, il est dans le camp des partisans de la lutte, sans avoir toujours gain de cause. Il stimule le zèle des membres, organise, pour attirer du monde, des parties de jeux, des soupers et des conférences. Il sera de ceux qui voulurent créer un Cercle central et fondèrent le Cercle catholique en 1874. Les élections communales d'octobre 1869 mirent en avant le cordonnier Bochart, qui se présentait à Bruxelles comme candidat indépendant. Encore une fois, l'Association conservatrice s'était abstenue de présenter une liste. Elle soutint Bochart et, grâce à elle, celui-ci fut élu. Frédéric Delmer fut un de ses chauds partisans et prit la parole avec son frère Alexandre, Guillaume Lebrocquy et Hector de Condé aux meetings que Bochart organisait dans les divers quartiers de Bruxelles. Fin 1869, la révision du système électoral était à l'ordre du jour. Des catholiques,

dont Woeste et Alphonse Nothomb, formèrent un comité pour travailler à l'extension du suffrage. Frédéric Delmer en fit partie et en suivit assidûment les réunions. Lors des élections législatives du 11 juin 1872, il est candidat sur la liste de l'Association conservatrice et fait campagne bien que n'étant pas en ordre utile.

Il parlait facilement en public et donna de nombreuses conférences et meetings tant à Bruxelles que dans le Hainaut et le Sud du Luxembourg. Il y traita de la question scolaire, prépara les élections de 1882 et de 1884, et par la suite, se mit au service de la cause ouvrière : il collabora avec l'abbé Renard à la Société ouvrière de Bruxelles, alla parler aux houilleurs de l'épargne et de la nécessité des mutualités, mena la contradiction contre l'Internationale ou encore réconcilia, en 1889, les ouvriers des carrières de Quenast avec leur patron. Le suffrage universel lui semblait la revendication politique la plus pressante pour donner une solution à la question ouvrière. Il sera un partisan convaincu et particulièrement actif d'Alphonse Nothomb, lorsque celui-ci fera campagne pour l'extension du suffrage. Il est un des promoteurs qui, en novembre 1892, créèrent la Ligue nationale du Suffrage universel, en vue de défendre le principe de l'égalité politique de tous les citoyens belges et celui de la représentation proportionnelle. Avec son président, Alphonse Nothomb et les membres de la Ligue, tels que Braun, Renkin, Lelong et d'autres, il organisera de nombreux meetings et fut parmi ceux qui ne craignirent pas, pour défendre la cause, de travailler avec les socialistes. Dans une lettre adressée au *Peuple*, le 5 juin 1892, il fait état de ses sentiments démocratiques tout en affirmant son attachement aux principes chrétiens.

Pour défendre ses idées, il écrivit dans les journaux catholiques et publia quelques brochures de propagande politique.

Marié le 14 janvier 1861 à Clarisse Charlier, il eut dix enfants. Un de ses fils, Louis (Saint-Josse-ten-Noode, 15 août 1865 — Louvain, 29 mars 1907), a été secrétaire du Comité anti-esclavagiste de Bruxelles fondé en 1888 sous l'impulsion de Mgr Lavigerie.

Marie-Thérèse Delmer.

Etat civil des communes d'Ath (naissance, 1831) et de Watermael (décès, 1901, n° 67). — Papiers Alexandre Delmer à Bruxelles : journal, correspondance et papiers de famille. — Papiers de Villermont à Boussu-en-Fagnes : dossiers « Delmer » et « Courrier de Bruxelles ».

A. Simon, *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits 1839-1907*, Wetteren, 1956, p. 272-334. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I^{er}, Enghien, 1902-1905, p. 176. — Y. Leblieq, « Les élections communales du 26 octobre 1869 et du 24 mai 1870 à Bruxelles : crise dans le libéralisme et espoir de renouveau pour l'Association constitutionnelle conservatrice », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 55, 1978, p. 53-119. — Y. Leblieq, « Les premières interventions de l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles dans les luttes électorales de la capitale (1863-1868) », dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, IX, 1978, n° 1-2, p. 215-256. — Y. Leblieq, « Un courant politique indépendant à Bruxelles au XIX^e siècle. L'action d'Eugène Bochart (1860-1869) », dans *Cahiers bruxellois*, t. 21, 1976 [1978], p. 147-179. — Notices nécrologiques du *Journal de Bruxelles* du 26 septembre 1901, du *Bien public* du 23 septembre 1901.

DELMER (Louis), officier de marine, né à Ath le 30 août 1829, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 9 février 1871.

Fils aîné de Louis Delmer et d'Adélaïde Deghistelle, il fit des études secondaires à Bruxelles, puis à l'École de Navigation d'Ostende, où il conquist successivement les diplômes de second lieutenant au long cours (1848), de premier lieutenant (1851), puis de capitaine au long cours (1854). Dès

1846, date de son entrée à l'École de Navigation, il s'inscrit sur différents navires, va successivement à Rio de Janeiro, dans les Indes néerlandaises, fait trois voyages de circumnavigation qui le mènent à Valparaiso, San Francisco, Manille, le golfe de Bengale, Sydney. Comme capitaine au long cours, il fit plusieurs fois le voyage de New York, puis s'embarqua en qualité de capitaine à bord d'un trois-mâts américain. Sur ce même navire, il passe au service du Gouvernement ottoman et a comme base Basorah. Par la suite, il prend le commandement d'un steamer ottoman faisant le service sur le Chad-el-Arab et le Tigre. En 1860, il rentre en Belgique, se marie le 6 juin avec Mathilde-Elmire Courtin (Malines, 21 février 1840 - Namur, 4 juin 1909), fille et sœur d'officiers, dont il eut trois enfants; seule une fille lui survécut. Après son mariage, il prit le commandement du navire belge « Vasco de Gama » et partit le 4 décembre 1861 pour le golfe de Bengale et Rangoon; il revint en Belgique le 1^{er} mai 1863, après avoir dû abandonner au Cap de Bonne-Espérance son navire qui prenait l'eau. Le 13 février 1864, il fut nommé au service des malles-postes de l'Etat à Ostende, comme second. Le 30 novembre 1866, un arrêté royal le désigne comme sous-inspecteur du pilotage belge à Flessingue. C'est là qu'en 1869, la maladie vint interrompre sa carrière.

Marie-Thérèse Delmer.

Etat civil de la commune d'Etterbeek (décès, 1871, n° 15). — Papiers d'Alexandre Delmer à Bruxelles : journal et papiers de famille.

Notice nécrologique du *Journal de Bruxelles* du 11 février 1871.

DELMER (Oscar), prénoms déclarés à l'état civil : *Louis-Désiré-Oscar*, pseudonyme occasionnel : Oscar DE SAINT-JOSSE, journaliste, né à Saint-

Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 1^{er} janvier 1845, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 16 septembre 1885.

D'une dizaine d'années plus jeune que son frère Alexandre, Oscar Delmer le suivit dans le journalisme et fut initié en partie par lui à ce métier. Comme lui, il travailla dans la presse catholique, mais fit une carrière indépendante de celle de son frère. Il avait fait ses études secondaires au Collège de Herve, puis suivit une année de philosophie à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles. Il devint alors secrétaire du Marquis de Flers, orléaniste, qui, ancien conseiller à la Cour des Comptes à Paris, exilé à Bruxelles par Napoléon III pour ses opinions politiques, envoyait aux journaux étrangers des correspondances très appréciées surtout dans le monde diplomatique. Près de lui, il s'initia à l'art de la rédaction. En 1863, âgé à peine de dix-neuf ans, il entre au *Journal de Bruxelles* avec son frère Alexandre, qui venait d'y être nommé rédacteur. Au début, il aidait ses aînés et était spécialement chargé de la rédaction des faits divers et du dépouillement des journaux. Eugène Èrèbe, qui allait devenir en 1867 le principal rédacteur du journal, s'attacha à lui et le forma à son métier de journaliste. On retrouve dans Oscar Delmer les qualités de promptitude et de décision qui avaient fait d'Èrèbe un des meilleurs journalistes de Bruxelles. Sauf trois mois, en 1873, où il fut attaché au *Courrier de la Meuse*, journal de tendance catholique libérale qui venait d'être fondé à Liège, il consacra toute sa vie au *Journal de Bruxelles*, dont il défendit toujours la ligne politique dominante.

En 1871, lorsque ses frères Frédéric et Alexandre fondèrent le *Courrier de Bruxelles* quotidien, il refusa de les rejoindre, par fidélité à l'orientation du *Journal de Bruxelles*, qu'il préférait à celle du *Bien Public* qu'allait suivre le nouveau journal. Il ne tarda pas à prendre au *Journal de Bruxelles* une place de plus en plus

importante. En 1878, sous la direction de Prosper de Haulleville, il eut la responsabilité de la politique intérieure et devint la cheville ouvrière du journal, une sorte de « secrétaire de rédaction ». Il s'était spécialisé dans la chronique parlementaire et avait acquis une connaissance approfondie de l'histoire parlementaire et une maîtrise remarquable dans les comptes rendus. En janvier 1879, il fut nommé rédacteur adjoint du *Compte rendu analytique de la Chambre* et en devint le directeur en 1884, à la mort de Louis Hymans.

Ses articles font la preuve de ses talents de clarté, de tact, de son sens de l'humour, de son art de résumer une discussion. Ses comptes rendus des séances de la Chambre étaient appréciés de tous et lui valurent peu de critiques, malgré la difficulté de la tâche.

En 1871, il avait écrit une brochure antimilitariste sous le pseudonyme d'Oscar de Saint-Josse : *La Belgique bivac! Réponse à M. le Lieutenant général Baron Chazal au sujet du système prussien*. Par la suite, il collabora à la *Revue générale* et envoyait régulièrement des correspondances au *Handelsblad van Antwerpen* et au *Moniteur universel* de Paris.

Il alliait à un naturel modeste et à un caractère réservé teinté d'une certaine froideur, de grandes qualités de cœur et de délicatesse, qu'apprécièrent ses collègues autant que ses adversaires politiques.

Grand travailleur, il s'usa à une tâche épuisante qu'il continua malgré une maladie grave qui l'atteignit dès 1881 et l'emporta le 16 septembre 1885, âgé à peine de quarante ans.

Il s'était marié jeune, le 28 septembre 1867 avec Joséphine Larivière de Huy et eut quatre enfants. Un de ses fils, Antoine (Ixelles, 25 juin 1873 - Huy, 8 octobre 1903), a été rédacteur à *L'Ami de l'Ordre* et président de la Fédération des Jeunes Gardes catholiques de Belgique.

Marie-Thérèse Delmer.

Etat civil des communes de Saint-Josse-ten-Noode (naissance, 1845, n° 3) et d'Ixelles (décès, 1885). — Papiers d'Alexandre Delmer à Bruxelles : journal et papiers de famille.

Articles nécrologiques du *Journal de Bruxelles*, 20 et 21 septembre 1886 et du *Bien Public*, 17 septembre 1885. — Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*, décembre 1899. — J. Vander Vorst-Zee-gers, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, 1964 (*Centre inter-universitaire d'Histoire contemporaine*, cahiers 36).

DEMANET (Victor-Joseph-Ghislain), sculpteur-médailleur, né à Givet (France, Ardennes) le 3 février 1895, décédé à Ixelles le 7 février 1964 mais inhumé à Namur le 11 février 1964.

Ses parents, Pierre Demanet et Mathilde Deville étaient en fait namurois. Ils exploitaient un commerce d'antiquités à la rue de l'Ange à Namur. Pierre Demanet avait conçu le projet de faire continuer ses affaires par son fils et l'avait initié dans ce sens. Initiations non inutiles d'ailleurs : Victor Demanet y prit le goût d'examen et trouva des enseignements précieux dans cette fréquentation attentive du passé.

De 1916 à 1919, il suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Namur où il obtint, sans jamais avoir suivi un cours de dessin, le premier prix pour des ébauches de modelage. Son maître, si on peut le désigner ainsi, car Victor Demanet est en fait un autodidacte, était Désiré Hubin, communément appelé le « père Hubin ». Ces années d'étude seront accompagnées de diplômes, de médailles que reçoivent les meilleurs élèves, voire d'un prix spécial : des livres sur l'architecture et l'orfèvrerie.

Mais il se fait hésitant, il s'emplit de doutes. Il ne croit pas à son talent et abandonne la sculpture. Vint alors la période du service militaire. En garnison à Bruxelles, Demanet passa tous ses loisirs au musée de la Ré-

gence. Il y découvrit les chefs-d'œuvre de Constantin Meunier, et ce fut pour lui une révélation.

En 1921, il va à Paris pour le commerce d'antiquités auquel il se destine. Il fréquente, à ce moment-là, les salons officiels et se familiarise peu à peu avec les milieux artistiques. Il eut la chance de coudoyer les maîtres illustres de la sculpture française. Il étudie la statuaire et c'est là qu'il connut les merveilles du Musée du Luxembourg. Les Rude et les Carpeaux et l'admirable collection des Rodin installée dans l'Hôtel Biron exercèrent sur son jeune talent une influence décisive. Il y puisa ses grandes leçons.

Ensuite, il devint élève, mais élève irrégulier à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Après quatre années d'incertitude, encouragé par des amis, il revient cependant à la sculpture. Les expositions de province lui réserveront un bon accueil. En 1922, il se fit remarquer à la triennale de Namur avec un projet de monument à Félicien Rops conçu en collaboration avec son professeur Hubin. Il y exposa également un *Bûcheron au repos* travaillé à la Rodin. C'est alors que la princesse Napoléon, cliente du magasin d'antiquités, remarqua le *Bonaparte au pont d'Arcole* de Demanet. Elle l'engage à l'envoyer à Paris, au salon des Artistes français. Ce fut un succès pour ce débutant car sur les 2000 œuvres présentées, 550 furent retenues. Cette réussite devait décider de la carrière de son auteur. Non seulement cette œuvre fut primée, mais acquise par le Gouvernement provincial de Namur.

En 1924, il présenta au même salon des Artistes français quatre pièces : *Anniversaire* figurant une fillette, les yeux clos, qui serre contre elle un casque de soldat percé d'un trou d'obus, *Après le dernier effort*, un vieux bûcheron harrassé, *Mon professeur*, le buste de Désiré Hubin, *Type Kabyle*, une tête d'indigène algérien s'esclaffant d'un rire conta-

gieux, tête qui lui valut, en 1925 à l'exposition coloniale de Strasbourg, un diplôme hors concours du Gouvernement français.

En 1924, il donnait encore pour l'exposition des jeux olympiques une fort belle *Invocation d'athlète*, et, en 1925 aux Artistes français, son premier grand morceau *A la Rescousse* (les hâleurs de la Meuse). Cette œuvre remporta une mention honorable.

C'est en 1926 qu'il épousa une institutrice, Jeanne Morue qui avait alors vingt-quatre ans. Il s'installa à Bruxelles, ville qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort.

A partir de ce moment, il travailla âprement et inlassablement. Les débuts difficiles seront vite oubliés car les commandes ne feront que croître.

En 1927, il expose, aux Artistes français, un masque d'aveugle : *Ils ont des yeux pour ne plus voir*, qui sera acquis par le musée de Châlons-sur-Marne. C'est une pièce de tout premier ordre, poignante d'émotion. Toujours à Paris, et au même salon, Demanet expose un groupe de grande dimension réalisé dans le même esprit que ses hâleurs et désigné sous le mot symbolique de *Vouloir*.

Nous pourrions résumer l'œuvre de Victor Demanet en trois thèmes principaux :

a) Sculpture d'inspiration libre et dédiée au labeur ouvrier :

Dans ce genre, il s'affirme un disciple immédiat de Meunier et de Rodin ; chez l'un, il a trouvé l'amour du peuple, chez l'autre, l'amour de l'humanité.

Cette période s'achève en 1946, époque où l'artiste organise une exposition rétrospective de son œuvre « Au travail » dans les galeries de la Compagnie des Bronzes à Bruxelles.

Quelques œuvres : *Jeune pêcheur au filet*, 1919 ; *Extase maternelle*, 1923 ; *Pochades*, 1925 ; *Cain*, 1925 ; *La Métallurgie*, 1935 (médaille d'or à l'Exposition internationale de Liège) ;

Ulysse tendant son arc, 1933 ; *Le Semeur*, 1942 ; *Synthèse du travail*, 1945.

b) Sculpture privée :

Multiplés sont les bustes ou simples médaillons à caractère privé réalisés par Victor Demanet. Sa rapide renommée lui permit de décrocher de nombreuses commandes de ce type. Mais dans ce genre de commandes, la libre inspiration de l'artiste était souvent réduite à néant car il devait s'astreindre aux volontés du commanditaire.

Quelques œuvres : *Désiré Hubin*, 1924 ; *J.B. Scoriel*, 1924 ; *Jean Delville*, 1931 ; *Mme Y. de Ligne*, 1932 ; *J. Capart*, 1934 ; *Félix Guillon*, 1957.

c) Sculpture officielle :

Le troisième volet de l'activité sculpturale de Victor Demanet est constitué par une sculpture officielle honorant nos rois (principalement le roi Albert), nos reines, nos princes, nos soldats, nos résistants, ...

Victor Demanet a assurément créé dans ce domaine un véritable musée en plein air. Sa galerie d'exposition, c'est la place publique.

Quelques œuvres : *Statue de Léopold II* (Namur), 1928 (En 1933, le Gouvernement italien décerne le *Diploma di merito* à Victor Demanet à la suite de sa participation à l'exposition coloniale de Rome où il avait présenté une réduction de la statue) ; *Statue du roi Albert* (Mézières-Charleville), 1935 (la reproduction en plâtre fut médaillée par le jury du Salon des Artistes français, prix : 50.000 francs) ; *Monument de la reine Astrid* (Charleroi), 1936 ; *Monument du roi Albert* (Givet), 1937 ; *Statue du roi Albert* (Vichy), 1938 ; *Monument officiel du roi Albert* (Léopoldville), 1939 ; *Statues de Godefroid de Bouillon et de Saint Arnould* (Bouillon), 1939 ; *Bas-relief Le monde civilisé et libre vaincra*, 1940 ; *Monument aux martyrs de l'offensive von Rundstedt* (Bande), 1947 ; *Buste de Léopold II* (Saint-Jean Cap Ferrat), 1951 ; *Statue*

équestre du roi Albert (Namur), 1954; *Reconstitution du plafond d'église à Dochamps*, 1955; *Monument Victor Hugo* (Plancenoit), 1956; *Mémorial du général Patton* (Arlon), 1957; *Buste du roi Albert* (Welkenraedt), 1960.

A côté de son activité sculpturale proprement dite, Victor Demanet s'est consacré à l'art de la médaille. Il est l'auteur de plus de cent dix médailles dans lesquelles les trois thèmes indiqués ci-dessus se retrouvent. En 1931, il est lauréat du Concours annuel de l'Académie royale de Belgique pour sa réponse à la question : « On demande un médaillon » insigne (deux faces) pour les membres de l'Académie ».

Victor Demanet participa à de nombreuses expositions internationales. Toujours sur la brèche, on le voit souvent aux Salons de Paris, à ceux de Berlin, Bruxelles, Los Angeles, Luxembourg, Venise, ...; aux expositions d'Alger, Budapest, Liège, Naples, Nice, Paris, Stockholm, Strasbourg, Vienne, ...

Ses œuvres furent acquises par l'Etat, par LL.MM. les Rois et Reines de Belgique et de Suède, par des musées belges et étrangers, et par des collectionneurs privés.

Les plus hautes distinctions honorifiques (et autres prix) belges et français ont récompensé Victor Demanet. De plus, il fut conseiller de différentes commissions ministérielles ayant trait aux arts et a fait partie du jury attribuant le prix Godecharle.

Jacques Toussaint.

Archives de l'artiste, à Namur. — Renseignements fournis par Madame Demanet. — Archives de l'Académie des Beaux-Arts de Namur.

V. Boin, « Victor Demanet. Sculpteur wallon », dans *L'Englebert magazine*, janvier-février 1955. — R. Boxus, « Une heure chez le sculpteur Victor Demanet », dans *Le face à main* (édition spéciale), 4^e année, dimanche 28 octobre 1928, p. 10. — A. de Jaer, « Victor Demanet.

Sculpteur au travail », dans *Joc*, n° 21, 21 mai 1932. — J. R. Delahaut, « Victor Demanet », dans *Terres latines*, n° 7, août-septembre 1933, p. 193-200. — J. Depaye, « La statue de Léopold II par Victor Demanet », dans *Le Face à main* (édition spéciale), 4^e année, dimanche 28 octobre 1928, p. 12. — M. Devigne, « Victor Demanet », dans *Le Guetteur wallon*, 1925-1926, p. 248-250. — Doumai, « La vie artistique à Namur », dans *Le Guetteur wallon*, 1928-1929, p. 29. — G. Harry et J. Lany, « Un beau sculpteur wallon. Victor Demanet », dans *L'Art belge*, octobre 1927, p. 9-13. — H. Nadel [H. Vendel], « Victor Demanet », dans *La Grive*, Mézières, n° 11, avril 1931, p. 15-17. — L. Nottet, « Victor Demanet. La contribution de son œuvre dans la sculpture moderne (Auguste Rodin, Constantin Meunier, Victor Demanet) », dans *Le Journal des arts*, Paris, n° 55, 11 août 1928 et dans *Le face à main* (édition spéciale), 4^e année, dimanche 28 octobre 1928, p. 10. — J. Tellier, *Artistes namurois*, Namur, éd. Vers l'Avenir, s.d., p. 18. — J.-L. Tellier, « Le sculpteur Victor Demanet vient de mourir », dans *Vers l'Avenir*, 9 février 1964. — J.-P. Vaillant, « Un sculpteur, Victor Demanet », dans *La Grive*, Mézières, n° 124, octobre-décembre 1964. — J. Vandevelde, « La sculpture dans les jardins privés », dans *Le Cahier des arts*, n° 2, 15 septembre 1966, p. 14-17. — « Victor Demanet a déposé son ébauchoir. Les pages du souvenir », dans *Chroniques mensuelles. Cercle Royal Gaulois Artistique et Littéraire*, Bruxelles, février 1964, p. XII, XIII, XIV. — J. Toussaint, *Les médailles du sculpteur-médailleur Victor Demanet (1895-1964)*, mémoire de licence dactylographié, présenté à l'Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université catholique de Louvain, 1981. Un condensé de ce travail paraîtra prochainement dans la *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*. — J. Toussaint, « Les médailles du sculpteur-médailleur Victor Demanet (1895-1964) », dans *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, XIV, 1981, p. 338-339.

DEMANY (Fernand - Sylvain - Edouard-Joseph), journaliste, écrivain, résistant, homme politique, né à Liège le 26 juin 1904, décédé à Uccle (Bruxelles) le 19 juin 1977.

Fils de Joseph Demany et d'Emma Coopman, il a vécu son enfance et sa jeunesse à Anvers avant de se fixer à Bruxelles.

Quand son père mourut, à trente-trois ans, Fernand Demany n'avait que deux ans et sa sœur quatre. Son oncle et parrain, le docteur Fernand Coopman, jouissait à Anvers d'une assez grande notoriété, — c'est le Bertrand de *La chasse aux canards*. La jeune veuve, très démunie, se rapprocha de son frère dans l'espoir d'être aidée. Elle le fut peu et dut ouvrir une petite boutique d'optique pour élever ses deux enfants. Ce fut très dur. Elle parvint cependant à envoyer son fils au Collège Notre-Dame où il était « défendu de rêver », écrit Fernand Demany ; il y reçut une solide formation classique. Mais il ne put fréquenter l'université et il manqua même un trimestre à sa rhétorique. La raison ? « Il me souvient, dit-il, de ce » matin de printemps où, ayant brusquement quitté les bons pères jésuites après une explication aussi brève » qu'orageuse, je me suis trouvé seul » et un peu étourdi sur le pavé de la » ville d'Anvers »...

Le journaliste et l'écrivain

Il avait seize ans et demi. Comme il possédait une bonne plume, il résolut d'embrasser la carrière du journalisme. Après un court temps à *L'Echo du Soir*, il entra au *Matin*, de la famille De Cauwer, qu'illustrèrent des hommes de talent tels Charles Bernard, Jacques Wappers, M^{me} Bernays et surtout les frères Landoy apparentés à la bourguignonne Colette. En ce temps-là, l'unilinguisme n'avait pas encore éliminé d'Anvers la presse française ; cela ne tarderait plus. Aussi Demany se décida-t-il à passer au *Soir*, dès 1931, un an avant le vote des lois linguistiques.

Il ne tarda pas à s'y distinguer et à affirmer son indéniable talent d'écrivain. Grand reporter, comme on dit, il courut le monde, mais ne rechigna

jamais à accomplir des tâches plus ingrates, moins glorieuses. Il fut « un journaliste tout terrain ». Brochant sur le tout, un caractère fier, voire intransigeant et susceptible, une sensibilité frémissante, une démarche de mousquetaire avec panache. En même temps qu'au *Soir*, ce grand laborieux collaborait au *Soir Illustré*, au *Pourquoi Pas?*, à *L'Opinion*, à *L'Action wallonne* de Georges Thone et d'Auguste Buisseret.

Jusqu'à l'invasion de la Belgique le 10 mai 1940, Fernand Demany fut une figure de proue du grand journal bruxellois. La guerre terminée, il rentra à sa rédaction libérée d'où les collaborateurs des nazis s'étaient enfuis. Il en sortit bientôt pour devenir ministre de Hubert Pierlot, puis député du parti communiste belge. Son épuisant labeur dans la résistance, où il avait eu à se colleter avec de dures et cruelles réalités, pouvait donner à penser qu'il ne se contenterait plus du train-train, plutôt monotone de sa profession. Il ne rédigerait plus les comptes rendus des meetings, il ferait les meetings ; il paraissait fait pour cela ; il ressentirait les ivresses du jeu politique, les déceptions, les amertumes, et il finirait dans une pauvreté laborieuse.

On nous permettra de développer ces différents points de manière à brosser un sommaire panorama des activités de toute une existence.

Dans l'entre-deux-guerres, les auteurs français rivalisaient, à Anvers, avec les flamands. Ce n'était pas seulement des journalistes, c'était des écrivains et des artistes. Roger Avermaete et ses amis de la revue et du groupe *Lumière*, Paul Neuhuys, poète et animateur de *Ça Ira*, Maurice Gauchez et sa *Renaissance d'Occident*, les fidèles du juge-philosophe Malgaud, époux du poète fantaisiste Raina, d'autres encore, donnaient à Anvers un sympathique visage français. Des écrivains de premier rang s'affirmaient autour de Marie Gevers, Suzanne Lilar, Roger Avermaete, Hubert Col-

leye, Léon Debatty, qui venait de Bruxelles pour enseigner des rhétoriciens, Fernand Desonay, de passage à l'Institut supérieur de Commerce avant de devenir professeur à l'Université de Liège et académicien, Willy Koninckx qui devait finir dans la peau d'un député libéral, et d'autres qui fréquentaient des cercles français comme l'Union dramatique et La Royale Wallonie. Les enfants de la bourgeoisie française allaient au Collège Albert 1^{er}, au Lycée d'Anvers, au Collège Notre-Dame, tandis que l'Institut supérieur de Commerce et l'Institut Saint-Ignace accueillaient de nombreux étudiants étrangers, venant surtout des Balkans.

Tout ce monde d'intellectuels faisaient rayonner la culture française dans une grande ville flamande dont le poids international était considérable. Fernand Demany s'y distinguait à la fois comme journaliste, poète et acteur. Car il était membre des Œuvriers de la Renaissance d'Occident, cette troupe qu'avait mise sur pied l'infatigable Maurice Gauchez et qui joua notamment — ce fut un événement! — *Le Cloître* d'Émile Verhaeren.

C'est La Renaissance d'Occident qui publia les premières œuvres de Fernand Demany : *Visages d'Anvers* (Bruxelles, 1928), une plaquette aujourd'hui introuvable, *Nuances* (Bruxelles, 1924), *Chansons pour vivre* (Bruxelles, 1924), *Seuil du Paradis* (Bruxelles, 1925), des recueils de vers très frais, très jeunes, un peu à la manière de Maurice Carême. Demany s'essaya aussi au roman avec *Le Bonheur défiguré* (Bruxelles, La Renaissance d'Occident, 1929), *Le Mousquetaire sans panache* (Anvers, Éditions Marne, 1931), *Poison* (Bruxelles, Éditions de Belgique, 1934). Il n'y persévéra point. C'est comme journaliste, qui savait être polémiste, qu'il devait s'affirmer et conquérir une première place parmi ses confrères.

Le résistant

Fernand Demany fut vite conscient de la « montée des périls » quand il vit à l'œuvre, dans la guerre civile d'Espagne, les totalitaires européens que les démocraties craignaient d'affronter. Il combattit la politique de neutralité et s'éleva contre les abandons successifs qui devaient nous conduire à Munich et bientôt à la conflagration générale. Rentré en Belgique, après l'exode de mai 1940, il refusa de reprendre sa place à la rédaction du *Soir* et, dès septembre, se lança dans la résistance à l'occupant. Son choix avait été vite fait; il se rangerait parmi ceux-là qui, écrira-t-il, « pathétiques et solitaires au milieu de la criminelle indifférence d'une Europe malade de peur, avaient opposé, à l'hallucinante chevauchée du fascisme, la fragile barrière de leurs volontés et de leurs poings ».

Le voilà lancé dans la guerre des clandestins. « Nous nous souvenons, » écrit-il, de la secrète allégresse qui s'empara de nous, un soir de février 1941, quand nous sortîmes, sur un duplicateur du modèle Plano, le premier numéro de *La Résistance*... Ce furent nos premiers pas dans la vie clandestine, point de départ d'une aventure qui marquera peut-être toute notre vie... Il fallait se battre. Un impératif catégorique nous interdisait de rester inertes et passifs devant l'énorme tragédie qui se jouait sous nos yeux ».

Fernand Demany était déjà enfoncé dans le combat clandestin lorsque se produisit l'événement capital qui devait modifier le cours de la guerre : le 22 juin 1941, l'offensive hitlérienne en Russie.

Au début de 1941, Demany était déjà en rapport avec *La Voix des Belges*, dirigée par Camille Joset, un prisonnier politique et ex-condamné à mort de l'autre guerre. Il y publiait des échos, des articles, des portraits

de traîtres qui paraissaient sous le titre *La faune des cloaques*. Quand ses camarades de *La Voix des Belges* furent arrêtés par la Gestapo, notamment Camille Joset et le bourgmestre Louis Schmidt, il eut la chance d'échapper aux griffes nazies parce qu'il était absent de son bureau. Mais il avait dû plonger dans cette illégalité qu'il ne pourra quitter que lorsque sera venue la libération du territoire. Nous aiderons à le déménager du quatrième étage d'une maison sise près de l'église du Bon Secours, au cœur même de Bruxelles, où habitait l'abbé De Myttenaere, frère de l'imprimeur de *Front*, organe du Front de l'Indépendance.

Pendant toute l'occupation, Fernand Demany sera la cheville-ouvière de cet important mouvement de résistance qu'il fondera officiellement le 15 mars 1941 avec l'abbé Boland, le docteur Albert Marteaux, Norbert Hougardy, Marcel Grégoire, René De Cooman. A ce propos le professeur Henri Bernard devait écrire fort justement : « L'action clandestine s'étendra, au cours des années 1941 et 1942 et atteindra une ampleur qu'elle n'avait jamais connue en 1914-1918 puisqu'elle embrassera six principales formes d'activité : la recherche du renseignement, les chaînes d'évasion, la guerre psychologique, l'aide aux juifs et aux réfractaires, le sabotage, la préparation des formations secrètes armées qui engageront le combat au moment fixé par le haut-commandement allié en harmonie avec les opérations des forces régulières. »

« Hors du pays l'occupant ! Tous unis pour la libération de la patrie », telle était la devise du Front de l'Indépendance dont l'organe principal était *Front*, un clandestin que Fernand Demany rédigeait presque complètement à lui seul et qu'Henri Elias (Bondroit dans la Résistance) distribuait intrépidement. Ce journal sortit rapidement 50.000, voire 52.000 numéros, sur six pages, chaque mois.

C'était « le préféré de mes enfants », dira Demany, secrétaire général du F.I.

C'est lui qui publiera le « faux *Soir* » du 9 novembre 1943. On sait quel « coup » produisit cette farce énorme dont l'idée revient à Marc Aubrion (Yvon dans la clandestinité) et qui fut organisée, avec un remarquable brio, par René Noël, responsable du F.I. brabançon. Les textes furent rédigés par le baron Adrien van den Branden de Reeth, Pierre Ansiaux et Fernand Demany. L'imprimeur, Ferdinand Wellens, devait être arrêté par la Gestapo, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs, et il laisserait sa vie dans un camp de concentration.

L'effet de cette publication à la *Ulenspiegel* débordera de nos frontières, secouera d'un rire énorme tous les peuples asservis par Hitler. « Bien joué, déclara un officier allemand » influent. Mais le Monsieur qui a fait « cela sera fusillé avec des balles d'argent ».

Le Ministre

Après la libération de Bruxelles, Fernand Demany reprit sa place, le 4 septembre 1944, dans la rédaction du *Soir*. Il n'y resterait pas longtemps, car Hubert Pierlot, chargé par le Prince-régent de former le nouveau gouvernement, le prit dans son équipe en qualité de représentant de la Résistance.

Demany ne rentrerait plus au *Soir*. Ayant tâté de la politique, il s'y donna à fond, comme il avait fait dans la Résistance. Son humeur toujours turbulente devint explosive et le précipita dans d'âpres luttes au cours desquelles rares sont ceux qui ne s'y écorchent pas. Il sentirait, dans son existence quotidienne, la vérité cruelle de la remarque de Péguy sur la mystique qui tourne à la politique.

Durant ces mois difficiles, Fernand Demany put passer pour « un agité et un exalté ». On le comprend aisément.

ment, du reste. Il s'était fait une haute idée de la Résistance et n'était pas loin de penser qu'elle devait être le ferment, avec un peu d'épice communiste, de l'insurrection nationale, consacrant une profonde rénovation des mœurs et des institutions de la Belgique. Cette rénovation, voire cette insurrection, un des slogans du F.I., avait probablement été envisagée sérieusement par d'aucuns, aussi bien à droite qu'à gauche. Si elle fut tentée, elle échoua, « le souffle jeune », dont parlait Demany, n'ayant pas déferlé...

Ministre sans portefeuille, chargé des questions de la Résistance, Fernand ne restera pas deux mois au gouvernement. Dès la mi-novembre 1944, le climat politique s'était alourdi. Des manifestations violentes avaient eu lieu rue de la Loi. Les communistes n'avaient pas admis la manière dont on voulait procéder au désarmement de la Résistance et leurs ministres — Marteaux et Dispy — avaient démissionné, entraînant avec eux Demany non encore inscrit cependant à leur parti.

Le député communiste

Maintenant qu'il a été acculé à la démission par des prises de position en flèche et des excès de langage, que va devenir le secrétaire général du F.I.? Il est sans ressources. Il ne parvient pas à rentrer au *Soir* : il est encore trop frémissant de ses récents combats pour reprendre la plume dans une feuille où l'objectivité est de règle ; il était devenu un journaliste d'opinion, un journaliste politique qui se complait dans ses « campagnes », en l'occurrence pour l'épuration, pour la répression de l'incivisme. Non encore engagé officiellement dans le parti communiste, mais depuis longtemps dans une voie parallèle, il lui restait à creuser davantage son sillon et à se faire élire représentant du peuple, ce qui ne tardera plus beaucoup, juste le temps qu'il y ait des élections législatives, les premières depuis la fin de la guerre.

Fernand Demany sait l'importance de la presse. N'ayant pu conquérir la tribune du *Soir*, ne pouvant encore que lorgner la tribune du Parlement, il décidera de créer un journal : ce sera *L'Eclair* qui paraîtra le 2 octobre avec en manchette : Fernand Demany, directeur général ; Pierre Seigneur, directeur-rédacteur en chef ; Jules Bosmant, directeur artistique. *L'Eclair* se proposait de servir la démocratie et de militer pour un monde nouveau. Les faits seront commentés et l'actualité jugée. « Le temps n'est plus » de certaine neutralité qui s'affuble du » manteau couleur de muraille d'on » ne sait quelle impossible objectivité ».

Après avoir été parmi les chevau-légers du parti communiste, Demany s'y ralliera par une lettre que *Le Drapeau rouge* publiera le 13 janvier 1946. Le 17 février, il sera député communiste de Charleroi. C'était un jeune parlementaire de quarante-deux ans, distingué, courtois, plein d'allant. Il sera secrétaire du bureau de la Chambre et interviendra avec brio et souvent avec véhémence dans les débats portant sur la collaboration économique et la Résistance.

La carrière de Fernand Demany en tant que parlementaire ne se prolongera guère plus que celle de son journal *L'Eclair*. Le 4 mai 1950, il adressait sa lettre de démission du parti communiste. *Le Peuple* écrivit à ce propos : « Demany, pendant la » guerre, a été à la tête du Front de » l'Indépendance. Cela, aucun patriote, » aucun démocrate n'est près de » l'oublier. Demany vient de rompre » avec le parti communiste pour re- » prendre son franc-parler d'homme » libre. Un peu tard peut-être ; cela » mérite quand-même un coup de » chapeau ».

Fernand Demany se trouvait dans la charrette des « intellectuels » qui, après la libération, fascinés par les exploits soviétiques, avaient voulu militer dans les rangs communistes et s'y étaient brûlés, la « base » et la

« ligne stalinienne » ne les supportant pas...

Retour au journalisme

Après sa rupture avec le parti communiste, Fernand Demany se retrouve à peu près sur le pavé. Il lui reste quelques petites collaborations, sous un nom d'emprunt, dans l'un ou l'autre journal. Il réussira, non sans peine et grâce à l'appui de Paul-Henri Spaak et de Victor Larock, à entrer au parti socialiste et au *Peuple*. Ce sera son premier mai 1952. Il collaborera très activement et très brillamment, comme à son habitude, au *Peuple* et à *L'Indépendance* de Charleroi. Il sera parmi les journalistes qui accompagneront le Roi au Congo et ses articles feront la matière du volume *Le Bal noir et blanc. Regards sur le Congo* qui paraîtra aux Editions Labor en 1955 et qui lui procurera pas mal d'ennuis.

Car Demany va découvrir le Congo ! Cinq ans avant la proclamation de l'indépendance, lui qui met pour la première fois le pied en Afrique, il dressera un âpre réquisitoire contre le colonialisme. Ses pages drues et souvent excessives sont mal accueillies, même dans la presse congolaise qui parle d'« incongruités ». Sa conclusion est nette : « Allons au devant des aspirations des noirs. Il en est temps encore. Il faut que demain l'émancipation du Noir devienne, pour notre pays, le problème le plus urgent à résoudre. D'autant plus que l'opinion internationale nous observe ».

Fernand Demany ne croyait sans doute pas être si bon prophète. Dès 1959, ce qu'il avait prévu se réalisait. Il retourna au Congo en plein effervescence. Il aura l'occasion d'écrire sur le vif la *Chronique d'un soulèvement*, pour son journal, et un nouveau livre, *S.O.S. Congo (Chronique d'un soulèvement)*, pour les Editions Labor.

Au cours de deux voyages accomplis un peu à l'improviste, Fernand Demany réussit à brosser un tableau saisissant du Congo dans les années déci-

sives de son existence. L'effet de ses articles fut si évident que Max Buset, président du parti socialiste, convoque un congrès pour « définir l'attitude » socialiste à l'égard des réalités humaines et sociales du problème congolais » et il va jusqu'à écrire : « Militants, mettez-vous donc sans tarder dans l'ambiance. Vous ne pouvez mieux faire, pour le moment, que de relire Demany, croyez-moi ».

La prose de Fernand Demany n'avait pas seulement touché les socialistes ; elle avait ému beaucoup d'autres Belges et d'abord les coloniaux. Il avait été souvent trop loin, ainsi qu'il fallait s'y attendre étant donné son tempérament de polémiste et il s'était livré à des attaques personnelles, notamment contre Mgr de Hemptinne, vicaire apostolique du Katanga, qui lui intenta un procès et le gagna.

Les dernières années

En juin 1960, Fernand Demany dut subir une très grave opération qui le tint assez longtemps hors du circuit journalistique. Pour comble, il semble que, vers ce temps-là, il n'ait plus été dans les bonnes grâces de certains dirigeants du *Peuple* qui n'appréciaient apparemment pas très fort son humeur volontiers caustique et l'alacrité périlleuse de sa plume. Toujours est-il que, le 21 décembre 1962, il fut licencié.

Il était de nouveau sur le pavé.

Par bonheur, *La Wallonie* de Liège le dépanna à partir du 1^{er} janvier 1963 et *Vlan* à partir du 26 juin. Pendant quatorze années, il y commentera l'actualité en poète, avec un succès considérable qui lui valurent beaucoup de suffrages et notamment des lettres amicales de personnalités aussi réputées que Maurice Carême et le professeur Paul Brien. Maurice Carême lui écrivait le 28 mai 1971, tout en ne le connaissant pas personnellement, ces lignes aussi justes qu'élogieuses : « Savez-vous que vous faites — et avec quel talent! — la besogne que de-

» vraient faire à l'heure actuelle les
 » poètes? Vous ne cessez de donner
 » des leçons de confiance en la vie —
 » et sinon ce serait malgré tout d'un
 » intérêt limité —, avec un style bien
 » à vous, un style chaud, attachant et
 » qui va directement au cœur ».

Et voici le professeur Brien : « Que
 » je vous félicite d'être ce que vous
 » êtes, prodigue avec élégance de
 » richesses spirituelles, précieuses à
 » tous ceux qui, tout en y étant sen-
 » sibles, ne peuvent les créer pour
 » eux-mêmes. Que vos chroniques heb-
 » domadaires nous restent ce miroir
 » lumineux et charmant de nos vies
 » si pauvrement quotidiennes que
 » vous nous aidez à accepter et si
 » possible à corriger ».

Les dernières années de Fernand Demany vécues dans un modeste appartement de la rue de l'Escadron à Etterbeek furent mélancoliques, mais toujours studieuses, laborieuses. Malade, marchant difficilement, les déceptions ne lui manquèrent point, bien que de vieux amis tinsent à lui rendre visite très régulièrement. A partir de 1960, il ne fréquenta plus les groupements de résistance dont il déplorait la division et les querelles. Son état de santé ne cessant de s'aggraver, il fut transféré à l'Institut national des Invalides. Il mourut le dimanche 19 juin 1977, à quatre heures trente, à la clinique Sainte-Elisabeth. Il aurait eu soixante-treize ans le 26 juin.

Quelques jours auparavant, il avait encore dicté — il ne savait plus écrire ni à la main ni à la machine — un article amical sur Maurice Gauchez et une ravissante chronique sur les lilas du printemps. Il est parti à la fin du printemps quand les lilas étaient fanés.

En hommage à Fernand Demany, le conseil communal d'Etterbeek a décidé d'appeler Pont Demany le pont qui relie la place du Quatre-août au carrefour formé par la rue de

l'Escadron, l'avenue de l'Armée et la rue Père de Deken.

Désiré Denuit.

Souvenirs personnels. — Archives du journal *Le Soir*, à Bruxelles.

Les œuvres de Fernand Demany : *Mourir debout. Souvenirs du maquis*, Bruxelles, Editions Germinal, [1945]; *Si c'était à refaire*, Bruxelles, « Est-Ouest », [1951]; *Le Bat noir et blanc. Regards sur le Congo*, Bruxelles, Editions Labor, [1955]; *S.O.S. Congo (Chronique d'un soulèvement)*, Bruxelles, Editions Labor, [1959]; *La Chasse aux canards. Souvenirs de journalisme*, Bruxelles, Editions Labor, [1962]. — D. Denuit, *Fernand Demany, mousquetaire de la Résistance*, Bruxelles, 1982.

DEMARQUE (Hector-Pierre-Josse-Emile), pseudonymes : CLARENCE, ANDRÉ, haut fonctionnaire, résistant, né à Bruxelles le 2 juillet 1903, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 8 mars 1975.

Ingénieur civil des mines de l'Université de Bruxelles, ingénieur électricien de l'Institut Montefiore, Demarque aurait pu faire une grande et lucrative carrière dans le secteur privé, mais sa véritable vocation était le service de l'Etat. Il gravit tous les échelons de la Régie des Téléphones et des Télégraphes pour y terminer sa carrière en qualité de directeur général, puis de chef de cabinet du ministre. Il atteint la limite d'âge en 1968. Il fut aussi longtemps conseiller communal à Ixelles.

Lieutenant de réserve d'artillerie avant la guerre, reconnu par tous pour ses exceptionnelles qualités scientifiques et techniques, il avait été chargé en 1938 d'assurer les services de liaison de l'armée belge par l'équipement au fort de Breendonk du centre de communication secret du grand quartier général. Mission de confiance qu'il reprendra beaucoup plus tard sur le plan plus vaste des communications avec l'O.T.A.N.

Cette mission de 1938 marqua son destin. Par elle, il devint, durant la

campagne de mai 1940, l'adjoint de Walthère Dewé, alors T.T. chef de l'Armée. Dewé, le glorieux chef du réseau Dame blanche en 1916-1918, a sur-le-champ apprécié les qualités de Demarque. L'un et l'autre, le 28 mai, à contre-courant de l'ambiance générale, sont décidés de poursuivre le combat, ne doutant pas un instant de la victoire lointaine. D'où la naissance du service clandestin Clarence dès juin 1940.

Deux mois plus tard, alors que la bataille aérienne d'Angleterre fait rage, Hector Demarque, avec son ami et principal adjoint l'ingénieur Horace Verhoeven, monte déjà deux antennes d'émission, l'une à Bruxelles, l'autre à Liège.

Nous savons par la notice biographique de Walthère Dewé, l'importance du réseau Clarence dont le ténor des services secrets britanniques, Sir Claude Dansey, dira, après la guerre, qu'il fut, par la somme et la qualité des renseignements fournis, le plus efficace d'entre tous les services clandestins du continent.

Le réseau, puissamment structuré, strictement cloisonné, horizontalement et verticalement, recouvrant toute la Belgique et les régions voisines, compta 1547 agents. Demarque avait comme noms de guerre Clarence et André; Dewé portait des noms multiples dont Cleveland. Premier collaborateur de son chef, responsable de toutes les liaisons-radio qu'il dirigeait avec maîtrise, Demarque prenait la périlleuse succession de Dewé, après que celui-ci fut tombé sous les coups de l'ennemi le 14 janvier 1944, et poursuivit le combat jusqu'à la libération.

Toujours sur la brèche, ne ménageant jamais ses efforts, assumant de gros risques personnels, mais toujours calculés, avare du sang des autres — 47 morts pour Clarence, soit 3 % de l'effectif, alors que l'ensemble des services de renseignement atteint 10 % de disparus —, Demarque fut le seul chef de réseau qui œuvra durant toute l'occupation, et même jusqu'à la

fin de la bataille d'Ardenne en janvier 1945. Ses prodigieux états de service lui valurent d'être revêtu du grade rarissime de lieutenant-colonel dans le cadre des agents de renseignement et d'action (A.R.A.) qu'il cumula avec celui de lieutenant-colonel de réserve d'artillerie. Il est le seul résistant du pays occupé qui, n'ayant jamais mis les pieds en Grande-Bretagne durant la guerre, reçut la *Distinguished Service Order* (D.S.O.). En 1972, il fut l'invité d'honneur de l'*Imperial War Museum* de Londres et l'hommage reconnaissant de ses amis britanniques fut une des dernières satisfactions de la vie de ce grand anglophile.

Le technicien qu'il était avait de rares qualités d'humaniste et de fin lettré. Il consacra sa retraite à dépouiller bénévolement et à mettre en ordre ces trésors que sont les archives de Gaasbeek. Modeste, timide même, jamais ne parlait-il de lui et de son passé. Célibataire, il vivait replié sur lui-même, tout en montrant le plus grand attachement à ses quelques vrais amis. Ulcéré par les injustices et la malhonnêteté, profondément désintéressé, idéaliste jusqu'à la mort, âme d'élite s'il en fût, il contemplait avec tristesse la violence, l'égoïsme, l'absence d'idéal de notre temps et l'après-guerre décevante. Il ne sombrait cependant pas dans un pessimisme négatif. Il avait foi dans l'avenir.

A son enterrement, qu'il avait voulu très simple, et où nous n'étions que quelques amis, l'un d'entre eux terminait son discours par ces mots : « La » vie que tu as tissée, dans ce siècle » d'espoir et de désespérance, est un » fil d'or qui nous inspire, qui nous » conduit, qui nous tient et qui nous » soutient dans nos faiblesses et nos » égarements. »

Henri Bernard.

Archives du Ministère des Communications, à Bruxelles. — Archives de l'École royale militaire, à Bruxelles. — Papiers

de MM. Horace Verhoeven, Paul Boulanger et Léopold Ballière.

H. Bernard, *Walhère Dewé. Un géant de la Résistance*, Bruxelles, 1972.

***DESANDROUIN** (Gédéon, vicomte), gentilhomme verrier et maître de houillères, né aux Islettes près du Neufour, en Argonne, en Lorraine, entre 1656 et 1662, décédé à Lodelinsart le 2 juillet 1735.

Fondateur d'une lignée qui a joué un rôle de tout premier plan dans l'expansion industrielle de la région de Charleroi et du Nord de la France au XVIII^e siècle, Gédéon Desandrouin est lui-même héritier d'une famille vouée de longue date, en Lorraine, à l'industrie du verre. Son premier ancêtre connu est un certain Warin Desandrouin, écuyer, gentilhomme verrier établi au Binois près du Neufour, décédé en juin 1540 et dont le mausolée, érigé dans l'église du Neufour, était déjà orné des armes *de sable à trois furets d'or* qui demeureront celles des Desandrouin. La famille s'est perpétuée durant plusieurs générations au Neufour, village encore connu au XIX^e siècle pour ses verreries à bouteilles ; ses membres sont qualifiés d'écuyer, vivent « noblement », participent aux délégations de la noblesse dans les assemblées publiques, tout en pratiquant leur industrie. Le 18 janvier 1655, le notaire Simon, de Clermont, préside aux conventions matrimoniales entre Nicolas Desandrouin, fils de Jean et de Claude de Bras, avec Marie de Thomassin, fille de Gaspard et de Barbe de la Vigne ; Gédéon Desandrouin est issu de cette union, mais des lacunes dans les registres paroissiaux des Islettes au Neufour entre 1651 et 1662 empêchent de connaître avec précision la date de sa naissance.

On a prétendu que ce sont les hasards de la vie militaire qui ont amené Gédéon Desandrouin dans le pays de Charleroi lors des guerres de Louis XIV et lui ont fait rencontrer

sa future femme, Marie de Condé, fille de Jean de Condé, maître de verreries à Lodelinsart, et de Marie de Colnet, issue elle-même d'une ancienne lignée de verriers. Aucun document ne vient confirmer ce fait, alors que les archives lorraines font état d'une famille de Condé, vivant en Argonne au début du XVII^e siècle et alliée à des ascendants maternels de Gédéon Desandrouin. On peut dès lors tout aussi bien penser à des liens familiaux lointains qui auraient amené celui-ci à se fixer dans le pays de Charleroi.

Le 8 juillet 1680 le notaire Gilbert, de Gosselies, préside au contrat de mariage de Gédéon Desandrouin et de Marie de Condé qui précise les apports de chaque futur conjoint : Gédéon dispose d'un capital de 2.000 livres tournois, Marie d'une rente de 40 pattacons hérités de son oncle, Jean de Colnet et d'une somme de 1.000 livres tournois donnée par son père ; le contrat lui assigne en outre un douaire de 600 livres à constituer par son mari.

Gédéon Desandrouin semble vouloir assurer son indépendance vis-à-vis de sa belle-famille et fonde ses propres entreprises. Dès le 16 août 1680 il obtient de Charles II un octroi lui permettant d'établir « toutes espèces d'usines » dans les environs de Charleroi, en vertu duquel il érige des établissements métallurgiques, une fenderie débitant des fers en barres et des cannes pour les verreries, un maka et une platinerie. Mais à la mort de Jean de Condé il reprend la verrerie dont un décret du Conseil des Finances du 5 mai 1688 lui ratifie l'exploitation ; il lui joint une seconde verrerie, aux confins du faubourg de Charleroi et de Lodelinsart, jouxtant la demeure qu'il s'y est fait construire et où il résidera jusqu'à la fin de sa vie. Cet homme d'affaires avisé s'intéresse aux mines de houille de sa région dont l'exploitation est encore traditionnelle et liée à la possession du sol et à l'exercice des droits sei-

gneuriaux ; il s'intègre dans les compagnies exploitant les veines du Petit Roland, de la Masse et du Droit Jet, et du Fayat à Lodelinsart. Mais c'est l'industrie du verre qui demeure son principal centre d'intérêt et il en multiplie les implantations bien au-delà du pays de Charleroi. Le 18 mars 1717 il obtient du Roi de France l'autorisation de construire une verrerie à Fresnes-sur-Escaut près de Valenciennes et peu après d'en ériger une autre à Hardinghen dans le Boulonnais, tandis qu'en 1727 il installe une fabrique de bouteilles à Amblève, dans le duché de Limbourg, pour servir à la distribution des eaux minérales de Chevron.

Gédéon Desandrouin témoigne aussi d'un souci constant de développer sa fortune foncière et d'affermir sa position sociale par l'acquisition de biens féodaux. Il achète des bois à Gilly et à Jumet en 1692, le domaine du Longbois à Gilly en 1701, la seigneurie d'Heppignies près de Fleurus en 1707 ; il hérite en 1709, du chef de sa femme, du fief de la Barre à Wangenies et détient en 1714 l'avouerie de Lodelinsart. Il tient aussi à officialiser sa qualité nobiliaire ; en avril 1703, sur la foi de titres dûment authentifiés, le Conseil de Namur lui reconnaît la qualité de gentilhomme ; en juillet 1708 il est admis à l'Etat noble du comté de Namur et le 14 novembre il est gratifié du titre de vicomte attaché à sa terre d'Heppignies.

S'il incarne déjà cette noblesse d'industrie promise à un bel avenir dans nos régions au cours du XVIII^e siècle, Gédéon Desandrouin témoigne aussi de la morgue et de l'autorité violente si répandues dans la classe seigneuriale de son temps et n'hésite pas à aller jusqu'au meurtre pour faire respecter sa primauté. Le 22 août 1717, au cours de la procession, le bailli de Lodelinsart, François Lalieu s'avance immédiatement après le Saint-Sacrement et écarte la fille de Desandrouin qui avait voulu le devancer ; Gédéon et ses fils, accompagnés de leurs domesti-

ques, viennent alors attaquer le bailli devant sa maison et le transpercent de deux coups d'épée. Un procès s'en est suivi devant le Souverain Bailliage de Namur, dont ressortissent les Desandrouin vu leur qualité de nobles ; le principal inculpé, François-Joseph Desandrouin est condamné à cinq ans de bannissement tandis que Gédéon écope d'une amende de 50 écus. Cette affaire a fait grand bruit, a été souvent relatée, s'est colportée à Namur quelque soixante-dix ans plus tard pour salir le grand mayeur de la ville, Pierre-Benoît Desandrouin, petit-fils de Gédéon. On raconte que les Desandrouin ont pris sous leur protection la famille de la victime ; c'est là une tradition qu'il n'est pas possible de vérifier. Par contre, il est piquant de constater que les hasards de la vie vont faire d'un neveu de François Lalieu, Jacques-Joseph Stassart, enfant de Charleroi, qui a fait une brillante carrière dans la magistrature, le président du Conseil de Namur de 1765 à 1789, celui qui partage avec Pierre-Benoît Desandrouin la haute administration du pays de Namur à la fin du régime autrichien.

De son mariage avec Marie de Condé, Gédéon Desandrouin a retenu une nombreuse famille, dix enfants dont beaucoup sont morts en bas âge. Trois fils, déjà du vivant de leur père, prennent leurs responsabilités dans les affaires familiales. L'aîné, Jean-Jacques, dirige la verrerie de Fresnes, et s'emploie activement à des prospections minières dans la région ; François-Joseph reçoit en pleine propriété, en 1728, la verrerie d'Hardinghen et à sa mort, en 1731, celle-ci est attribuée à son frère Pierre. Cette situation est avalisée par le testament conjonctif passé par Gédéon Desandrouin et Marie de Condé le 16 juin 1732, où ceux-ci décident du partage de leurs biens et qui fait le point de la fortune qu'ils ont constituée.

Gédéon Desandrouin est mort dans sa demeure de Lodelinsart le 2 juillet 1735 après avoir posé les jalons d'une

œuvre à laquelle ses descendants vont se vouer à leur tour et transformer le noyau initial en un véritable empire industriel.

Cécile Douxchamps-Lefèvre.

Archives de l'Etat, à Namur : Etats de Namur, n° 987/3 : Preuves de noblesse de la famille Desandrouin; Conseil de Namur : Registre aux approbations de testament, 1705-1755, fol. 317-319 et Informations judiciaires, dossier du 1^{er} décembre 1788. — Archives de l'Etat, à Mons : Minutes du notaire Brialmont, 11 avril 1723, 12 septembre 1730.

H. Haasquin, *Une mutation : le « Pays de Charleroi », aux XVII^e et XVIII^e siècles. Aux origines de la Révolution industrielle en Belgique*, Bruxelles, 1971, p. 77-81 (*Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Etudes d'Histoire politique, économique et sociale*). — Ph. Moureaux, *La statistique industrielle dans les Pays-Bas autrichiens à l'époque de Marie-Thérèse*, Bruxelles, 1974, p. 716-718 et 723 (*Commission royale d'Histoire, collection in-4°*). — C. Douxchamps-Lefèvre, *L'Exploitation houillère dans la région de Charleroi au début du XVIII^e siècle. Charbon et sciences humaines*, Paris, 1966, p. 109 (*Actes du Colloque organisé par la Faculté des Lettres de l'Université de Lille en mai 1963 sous la direction de Louis Trenard. Industrie et Artisanat*). — C. Douxchamps-Lefèvre, *Les procureurs généraux du Conseil de Namur sous le régime autrichien. Leur action en matière politique* Louvain-Paris, 1961, p. 78 (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie*). — R. Chambon, *Histoire de la verrerie en Belgique du II^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1956, p. 125. — G. Dansaert, « Faire son chemin. Histoire de la famille Desandrouin », dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XLI, 1936, p. 16-38.

DESANDROUIN (Jean-Jacques, vicomte), gentilhomme verrier, maître de forges et de houillères, fondateur de la Compagnie d'Anzin, né à Lodelinsart le 25 mai 1681, y décédé le 16 novembre 1761.

Fils aîné de Gédéon Desandrouin, doté comme son père d'une opiniâtreté

et d'une audace peu communes, Jean-Jacques, vicomte Desandrouin, est un des principaux artisans du développement industriel du pays de Charleroi au XVIII^e siècle et le promoteur de la découverte et de la mise en œuvre du bassin houiller du Nord de la France. Il a partagé sa vie entre ces deux pôles, sans jamais en sacrifier l'un à l'autre.

Ses années de jeunesse coïncident avec la guerre de Succession d'Espagne au cours de laquelle l'ancien comté de Namur, dont relèvent ses propriétés familiales, est demeuré aux mains de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, allié à Louis XIV et au roi d'Espagne Philippe V. Cette circonstance explique son engagement dans l'armée française où il va continuer à servir après la conclusion de la paix; dans un acte conclu à Charleroi le 5 mars 1734 il est mentionné comme capitaine d'un régiment de dragons au service du Roi Très Chrétien, et c'est revêtu de cet uniforme qu'il s'est fait représenter dans un portrait dont l'original figure aujourd'hui encore dans les collections d'un de ses descendants, le comte de Liedekerke Beaufort à Noisy près de Dinant.

La vie militaire est loin de l'avoir totalement absorbé car il est associé très tôt aux entreprises paternelles, suivant de près la gestion des établissements verriers d'Hardinghen et de Fresnes. Ceux-ci se heurtent à des difficultés d'approvisionnement en charbon de terre, le combustible devant venir du Borinage; or l'orientation est-ouest du banc de houille incline à inscrire son prolongement sous la région de Valenciennes. Ces deux éléments, joints à leur connaissance des pratiques extractives en honneur dans les houillères du pays de Charleroi, amènent Jean-Jacques Desandrouin et son frère Pierre à entamer des forages aux environs de leur verrerie de Fresnes, en association avec des notables de Valenciennes et de Vieux-Condé, sous la direction de Jacques Mathieu, maître houilleur de

Lodelinsart et avec des ouvriers houilleurs venus du pays de Charleroi. En 1720 l'équipe découvre à Fresnes, à une profondeur de 300 pieds, un filon de houille maigre d'une épaisseur de quatre pieds; ils y décèlent ensuite d'autres veines, toujours du même charbon maigre. Malgré la médiocre qualité du charbon découvert, Jean-Jacques Desandrouin n'hésite pas à le faire exploiter suivant les procédés les plus modernes et installe sur sa houillère de Fresnes, en 1731, une pompe à vapeur, la première de France, tandis que les prospections se poursuivent dans les environs et amèneront, en 1734, la découverte à Anzin d'une veine de charbon gras. Le succès de Jean-Jacques Desandrouin lui suscite des imitateurs, qui se muent en rivaux; en outre l'industriel se heurte à des problèmes juridiques liés au système des concessions que les seigneurs haut justiciers prétendent se réserver, selon le droit minier de l'ancien Hainaut. Il en est résulté une longue suite de procès avec le prince de Croy, seigneur de Condé, et le marquis de Cernay, seigneur d'Anzin, qui vont aboutir, en 1754, à la fusion de toutes les entreprises en une seule société, la Compagnie d'Anzin, où les deux seigneurs entrent comme capitalistes et où Desandrouin garde la plus importante participation individuelle. Cette compagnie d'Anzin va connaître un prodigieux essor durant la seconde partie du XVIII^e siècle et sera considérée, à la Révolution, comme la première de France.

Jean-Jacques Desandrouin se consacre tout autant à ses entreprises des Pays-Bas. Il reprend les intérêts de son père dans les houillères de Charleroi, de Gilly et de Lodelinsart et leur confère une importante expansion, recourant aux nouvelles méthodes d'exhaure basées sur l'usage des pompes à vapeur; en 1735 il dote sa houillère du Fayat, à Lodelinsart, d'une « machine à feu » construite sur le modèle de celle qui fonctionnait de-

puis peu près de Namur pour l'épuisement des eaux des mines de plomb de Vedrin. Il conserve les verreries paternelles, en intensifie l'activité, en fonde de nouvelles dans la région de Chimay. Son secteur de prédilection semble être celui de la métallurgie; il reprend les établissements fondés par son père au faubourg de Charleroi en 1680 et leur en adjoint d'autres, en pays de Liège, dans ce « paradis de la forgerie » qu'est l'Entre-Sambre-et-Meuse liégeoise, ce qui lui permet d'échapper aux entraves de la politique protectionniste qui caractérise le dirigisme économique de son époque. En 1737 il met la main sur les forges de Saint-Roch et du Prince à Couvin, loue en 1752 la forge de Lompret et les forges de Bardomprez à Forges près de Chimay, achète en 1758 une forge à Walcourt. Il complète son éventail industriel par des moulins à Charleroi et à Lodelinsart, dont l'un sera transformé en moulin à écorces, et entre en possession d'une foulerie pour l'exploitation de laquelle son fils obtiendra un monopole en 1762. Il a constitué dès lors un véritable empire industriel, doté d'une autarcie complète, dont les profits cumulés lui ménageront une immense fortune évaluée à sa mort, suivant la tradition familiale, à la somme énorme de onze millions de livres.

Jean-Jacques Desandrouin est tout aussi préoccupé d'accroître sa position sociale. Il recueille le titre de vicomte affecté à la seigneurie d'Heppignies et les biens féodaux de son père, la seigneurie du Longbois à Gilly, la haute vouerie de Lodelinsart. Il va y ajouter la terre de Bucquoy dans le Pas-de-Calais achetée en 1753 au comte Charles-Joseph des Fours et celle de Villers-sur-Lesse, dans la principauté de Liège, au quartier du Condroz, acquise en 1758 du comte Jean-Charles de Merode. Depuis 1749 il est doté de l'office de coustre de Namur et trésorier de la collégiale de Walcourt, qui implique la teneur de la seigneurie de Lodelinsart. Il y joint

des fonctions administratives ; depuis 1740 il est bailli mayeur de Charleroi, ce qui lui donne la haute main sur la gestion de la ville. Il figure aussi parmi les représentants de la noblesse aux Etats de Namur.

Jean-Jacques Desandrouin s'est marié deux fois. En 1732 il épouse Charlotte de Houelle de la Pommeraie dont il a eu un fils, Pierre-Jacques-Gédéon, et qui meurt prématurément. Il contracte une seconde union en épousant à Fresnes le 21 août 1736 Jourdain-Madeleine-Julie le Tiran de Villers, d'une famille d'officiers de l'armée française, dont le grand-père exerce alors les fonctions de commandant militaire de la ville de Condé, et qui lui donnera trois filles et quatre fils.

Jean-Jacques Desandrouin est mort à Lodelinsart, le 16 novembre 1761, après une vie d'une rare intensité, qui cristallise tout le contexte économique de son époque. Il en incarne le développement technique, faisant appel à cette nouvelle forme d'énergie fournie par la vapeur qui va révolutionner les pratiques traditionnelles. Il témoigne de l'introduction du capitalisme dans les entreprises industrielles, sous la forme de sociétés bien structurées dont les membres assument leurs responsabilités au prorata de leur participation financière et où les droits féodaux s'effacent devant la puissance de l'argent. Il a été un des promoteurs du boom industriel qui caractérise l'évolution d'une région touchant le nord de la France, l'Entre-Sambre-et-Meuse liégeoise et le pays de Charleroi qui devient le fer de lance du développement de l'industrie lourde en Europe occidentale, au carrefour des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et du royaume de France. Ses fils vont bénéficier de son œuvre et se placer au faite de la vie politique, économique, culturelle, sociale et mondaine des dernières décennies du XVIII^e siècle.

Cécile Douxchamps-Lefèvre.

Archives du Château de Vèves, à Celles-lez-Dinant : Fonds Neny-Desandrouin.

H. Hasquin, *Une mutation : le « Pays de Charleroi » aux XVII^e et XVIII^e siècles. Aux origines de la Révolution industrielle en Belgique*, Bruxelles, 1971, p. 81-89 (*Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Etudes d'histoire politique, économique et sociale*). — Ph. Mouraux, *La statistique industrielle dans les Pays-Bas autrichiens à l'époque de Marie-Thérèse*, Bruxelles, 1974, p. 716-718 (*Commission royale d'histoire, série in-4^o*). — M. Gillet, « Charbonnages belges et charbonnages du Nord de la France aux XVIII^e et XIX^e siècles », dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1988, p. 364-367. — C. de Liedekerke Beaufort, *Le comte Hilarion. Souvenirs et biographie du premier comte de Liedekerke Beaufort. Histoire de sa famille*, Paris, 1968, p. 72-78. — C. Douxchamps-Lefèvre, « Note sur l'exploitation houillère dans la région de Charleroi au XVIII^e siècle », dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. LII, 1966, p. 144-145. — L. Trenard, *Le charbon avant l'ère industrielle. Charbon et Sciences humaines*, Paris, 1966, p. 61-64 (*Actes du Colloque organisé par la Faculté des Lettres de l'Université de Lille en mai 1963 sous la direction de Louis Trenard. Industrie et Artisanat*). — G. Dansaert, « Faire son chemin, Histoire de la famille Desandrouin », dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XLI, 1936, p. 42-62.

DESANDROUIN (Pierre-Benoît, vicomte), grand mayeur de Namur puis trésorier général des Pays-Bas autrichiens, né à Lodelinsart le 8 avril 1743, décédé à Venise le 9 août 1811.

Fils cadet de Jean-Jacques Desandrouin et de Madeleine-Julie le Tiran de Villers, Pierre-Benoît Desandrouin va rompre avec la tradition familiale liée à l'industrie et se joindre au monde politique où il exercera des fonctions de très grande importance, témoignant du népotisme qui caractérise le milieu de la haute magistrature des Pays-Bas à la fin du régime autrichien. C'est en effet son mariage, le 21 septembre 1764, avec Charlotte de Neny, fille de Patrice-François de Neny, président du Conseil privé, qui est à la base de sa carrière.

Le décès de son père, Jean-Jacques Desandrouin, survenu quelque trois ans auparavant, l'a mis à la tête d'une importante fortune, dont son contrat de mariage évalue le revenu à 10.000 livres de France par an ; il détient la terre et le château de Villers-sur-Lesse, où il va résider toute sa vie et à laquelle est affecté le titre de vicomte que Marie-Thérèse lui reconnaît en même temps qu'à son frère Stanislas le 20 mai 1769.

Sa carrière publique débute en novembre 1768 et d'emblée par un poste dirigeant, celui de grand mayeur de la ville de Namur, au terme d'une procédure normale de nomination mais acquise d'avance, vu la situation familiale du candidat, et que Marie-Thérèse présente elle-même comme une marque de satisfaction à l'égard du chef-président de Neny. Premier magistrat de la ville, le grand mayeur dirige l'administration de la cité et exerce la justice dans le ressort de la Haute Cour. Mais si Pierre-Benoît Desandrouin manque totalement de formation et d'expérience dans l'un et l'autre domaines, il fait preuve de facultés d'adaptation, d'esprit d'initiative, de sens de l'organisation, de dévouement à la chose publique qui vont en faire un des meilleurs éléments de la haute magistrature des Pays-Bas à la fin du régime autrichien.

Il commence par un examen attentif des archives de la ville de Namur, nouvellement classées par le greffier du Magistrat, et se met ainsi au courant des affaires et de ses rétroactes. Il tient ses distances vis-à-vis des édiles locaux mais prend des avis en haut lieu, auprès du conseiller commis aux causes fiscales du Conseil privé, Lambert-Joseph Plubeau, qui supervise la gestion des administrations urbaines et surtout auprès de son beau-père, Patrice-François de Neny, qui joue un rôle de mentor auprès de son gendre tout en incarnant la mainmise du pouvoir central sur les institutions locales. Il organise son service, établit deux lieutenants chargés des affaires

courantes de son office, l'un en matière administrative, l'autre en matière judiciaire.

Le règlement impérial du 10 mai 1771 pour la ville de Namur crée un poste de pensionnaire, sorte d'officier fiscal, ce qui allège les fonctions mayorales et ce qui permet à Pierre-Benoît Desandrouin de conserver sa résidence à Villers-sur-Lesse, en pays de Liège, à bonne distance de Namur, et de demeurer disponible pour d'autres tâches officielles.

C'est ainsi qu'il prend en charge l'épineuse question des biens communaux du Namurois, en souffrance depuis 1761, en préconisant un partage pur et simple de ceux-ci par tirage au sort entre les chefs de famille de chaque communauté villageoise. L'édit de Marie-Thérèse du 4 septembre 1773 impose les mesures suggérées par Pierre-Benoît Desandrouin, désigne celui-ci comme commissaire pour en diriger les opérations en collaboration avec une Jointe composée de deux conseillers du Conseil de Namur. Cette action va se poursuivre durant des années ; la mesure sera rapportée par les Etats souverains de Namur le 8 mars 1790 mais elle aura marqué les structures économiques et sociales du Namurois à la veille de la Révolution.

L'activité soutenue déployée par Pierre-Benoît Desandrouin dans le partage des « communes » ne le détourne nullement de ses fonctions de grand mayeur mais réduit celles-ci aux affaires de première importance, telles la liquidation des Jésuites en 1773 ou l'évacuation des troupes de la Barrière en avril 1782. Ses prestations s'intensifient lorsque les réformes de plus en plus radicales de Joseph II viennent susciter des remous dans la population namuroise. Depuis 1784, Pierre-Benoît Desandrouin vient résider en ville et le 30 septembre 1786 il achète à Henri-Claude de Namur d'Elzée un hôtel, rue des Nobles, le long des remparts. Désigné comme intendant du cercle de Namur créé

par Joseph II dans le système qui aurait dû être mis en place le 1^{er} janvier 1787, il s'impose comme un partisan farouche de la politique impériale, au même titre que le président du Conseil de Namur, Jacques-Joseph Stassart, ou le substitut du procureur général, Pierre-Charles Huart, ce qui lui a valu des menaces sur sa personne, l'obligation de fuir lors de la Révolution brabançonne, le pillage de son hôtel namurois par la populace déchaînée. Resté dans l'ombre de novembre 1789 à novembre 1790, période où les Etats de Namur exercent le pouvoir, il reprend ses fonctions mayorales lors de la première restauration autrichienne en attendant d'être désigné, le 8 juillet 1791, au poste de trésorier général des Pays-Bas, charge qui le place au premier plan du gouvernement central.

Il participe dès lors de près à la réorganisation du Gouvernement imposée par la restauration des institutions traditionnelles promise par l'empereur Léopold II. Il y a fait preuve d'une grande activité, témoigne du souci constant de faire face au déficit des finances publiques. La victoire de Dumouriez à Jemappes, le 6 novembre 1792, ouvre les Pays-Bas aux armées françaises ; Pierre-Benoît Desandrouin se réfugie alors à Ruremonde avec le Gouvernement. Il en revient le 23 mars 1793, après Neerwinden, et reprend ses fonctions. Ses rapports fourmillent alors de critiques contre la politique de paix à tout prix pratiquée par l'empereur François II à l'égard des Etats de Brabant. Il est à la veille de jouer un rôle de portée internationale ; le 12 mars 1794 il est chargé d'une mission diplomatique, celle d'aller à Londres négocier la garantie de l'Angleterre à un emprunt que l'Autriche veut lancer dans le public pour garantir les dépenses de la guerre contre la France. Pierre-Benoît Desandrouin quitte Bruxelles le 25 mars 1794, trois mois avant la bataille de Fleurus qui va mettre un terme au régime autrichien. Il va

demeurer plusieurs mois à Londres, y tient un journal où il consigne ses visites, ses démarches, ses commentaires sur la société anglaise et qui révèle le climat qui règne dans la capitale anglaise au moment où la Révolution revêt en France son caractère le plus sanglant. Ses tractations avec les milieux politiques et les banquiers londoniens sont toutefois vouées à l'échec, le Parlement anglais n'entendant garantir l'emprunt que moyennant la récupération des Pays-Bas par l'Autriche ; aussi le repli autrichien de septembre 1794 rend l'accord impossible et Pierre-Benoît Desandrouin est rappelé à Vienne le 16 mars 1795.

Il se retire alors de la vie publique, tandis que l'homme privé s'adapte aux temps nouveaux. Il se réinstalle à Villers-sur-Lesse, fait de fréquents séjours à Paris et surtout à Vienne où il retrouve l'atmosphère de l'ancien régime. Il voyage beaucoup et se rend en Italie, au printemps de 1811. Il tombe malade à Venise et y meurt le 9 août 1811.

De son mariage avec Charlotte de Neny, Pierre-Benoît Desandrouin n'a eu qu'une fille, Julie, née à Bruxelles le 9 novembre 1769. Celle-ci épouse à Villers-sur-Lesse le 24 juin 1788 son voisin de campagne Hilarion, comte de Liedekerke Beaufort, ancien page au service de Monsieur frère du Roi Louis XVI, officier au régiment français du Royal Comtois, auteur de mémoires récemment édités où il décrit avec verve la vie quotidienne de la haute société à l'extrême fin de l'ancien régime et dans les remous de la Révolution.

Julie Desandrouin a fait passer les souvenirs de Patrice-François de Neny et de Pierre-Benoît Desandrouin dans l'apanage de la famille de Liedekerke Beaufort qui les met aujourd'hui au service de la recherche historique au château de Vèves, à Celles-les-Dinant.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Conseil privé autrichien, n° 242. — Archives de l'Etat, à Namur : Conseil de Namur, n° 301 — Ville de Namur, n° 45 — Etats de Namur, n° 234. — Archives du château de Véves, à Celles-lez-Dinant : Fonds Neny-Desandrouin : Recueil de lettres de Patrice-François de Neny à Pierre-Benoît Desandrouin, 1769-1783. Notes secrètes de Pierre-Benoît Desandrouin, 1794-1795.

C. Douxchamps-Lefèvre, « Un individu dans le pouvoir : Pierre-Benoît Desandrouin, grand mayeur de Namur, trésorier général des Pays-Bas autrichiens (1743-1811) », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LXI, 1981, p. 73-90. — C. de Liedekerke Beaufort, *Le comte Hilarion. Souvenirs et biographie du premier comte de Liedekerke Beaufort. Histoire de sa famille*, Paris, 1963, p. 89-90. — F. Ladrier, « Le règlement du 10 mai 1771 et l'office de pensionnaire de la ville de Namur », dans *Album Balon*, Namur, 1968, p. 421-425. — P. Recht, *Les biens communaux du Namurois et leur partage à la fin du 18^e siècle*, Bruxelles, 1950, p. 135-203. — H. Carton de Wiart, *Neny et la vie belge au 18^e siècle*, Bruxelles, 1943 (Collection nationale, 4^e série, 42). — J. Lefèvre, *Documents sur le personnel supérieur des Conseils collatéraux du Gouvernement des Pays-Bas pendant le 18^e siècle*, Bruxelles, 1941, p. 36-38, 409-429 (Commission royale d'histoire, collection in-8°). — G. Dansaert, « Faire son chemin. Histoire de la famille Desandrouin », dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XLI, 1936, p. 84-89. — P. Bonenfant, *La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1925, p. 23 (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, Mémoires couronnés, collection in-8°). — *Livre noir du comté de Namur, ou correspondance du comté de Namur ou correspondance du ci-devant Gouvernement autrichien de Bruxelles avec ses agents subalternes dans le comté de Namur*, Bruxelles, 1790.

DESANDROUIN (Stanislas, vicomte puis marquis), prénoms déclarés à l'état civil : Jean-Marie-Stanislas, industriel, né à Lodelinsart le 7 mai 1738, décédé à Fresnes-sur-Escaut le 3 août 1821.

BIOCR. NAT. — t. XLIII.

Fils aîné du second mariage de Jean-Jacques Desandrouin, Jean-Marie-Stanislas, surtout connu sous ce dernier prénom, a pleinement hérité de l'esprit d'entreprise de son père, dont il va encore développer l'empire industriel. C'est à la fois un magnat de l'industrie et un grand seigneur qui va franchir sans dommages et plutôt avec profit la crête qui sépare l'ancien régime de l'époque contemporaine.

Les premières années de sa jeunesse se passent à Vienne où il gravite dans la plus haute société, sans se détourner des affaires familiales. A la mort de son père, le 16 novembre 1761, Stanislas Desandrouin devient à vingt-trois ans le maître véritable de la Compagnie d'Anzin, créée le 19 novembre 1757 pour l'exploitation des charbonnages du Nord. Mais il n'en demeure pas moins lié aux Pays-Bas, dirige avec autorité et dynamisme les établissements industriels du pays de Charleroi qui lui sont échus, en fonde d'autres, établit deux nouvelles verreries à bouteille dans les environs de Charleroi, développe ses entreprises métallurgiques à Couvin et à Walcourt, souscrit des parts importantes sinon majoritaires dans les exploitations charbonnières de Charleroi, de Lodelinsart, de Gilly. Il en surveille la gestion et se livre à des prospections dans des terrains vierges, dans le Hainaut et le Brabant wallon, afin de découvrir de nouveaux gisements. Et surtout, il se montre ouvert au progrès, suit de près les expériences de cokéfaction qui se pratiquent en Angleterre, en France, en Allemagne, dans le pays de Liège durant les dernières décennies du XVIII^e siècle pour rendre le charbon propre à la fonte du minerai de fer et mettre ainsi un terme à la plaie du déboisement systématique, expériences qui aboutiront à la mise au point d'une technique de préparation de « charbon épuré » à Anzin et à Montignies-sur-Sambre dès 1782. Son intérêt s'étend à toutes les innovations dont les dernières décennies du XVIII^e siècle

sont particulièrement fécondes ; ainsi il recevra chez lui, à Fresnes, les aéronautes François Blanchard et Thomas Jeffries partis de Douvres en ballon et qui ont atterri à Guines le 25 mai 1785.

Stanislas Desandrouin demeure fidèle aux traditions familiales liées à l'exercice du pouvoir local et aux prérogatives seigneuriales et nobiliaires. Depuis 1765, il est bailli de Charleroi, ce qui lui confère la haute main sur l'administration de la ville et lui vaut d'y recevoir Joseph II le 6 juin 1781, lors du voyage de l'Empereur dans les Pays-Bas. Il fait partie de l'état noble de Namur et a recueilli les seigneuries du Longbois à Gilly et celle d'Heppignies à laquelle est affecté le titre de vicomte qui lui est décerné, comme à son frère Pierre-Benoît, le 20 mai 1769. En 1771, il est fait chambellan actuel de l'Impératrice, charge qui lui ouvre les grandes et petites entrées de la cour de Charles de Lorraine, et le 26 septembre 1789 il est créé marquis avec réversibilité de ce titre, faute de hoir, sur son frère Pierre-Benoît.

Stanislas Desandrouin a occupé d'emblée une place en vue dans la haute société cosmopolite de la fin du XVIII^e siècle. Son éducation à Vienne a élargi le cercle de ses relations, en a fait notamment l'ami de Philippe de Cobenzl, neveu de Louis de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, qu'il invite à Lodelinsart et initie au mécanisme des « machines à feu ». Il est très répandu dans les milieux mondains de Bruxelles et il épouse le 31 mai 1762, Marie-Christine Walckiers, fille de Paul-Antoine, seigneur de Budenghien-lez-Hal et de Gammerages, et d'Agnès-Dorothee de Wolf, nièce d'Adrien Walckiers, le gendre de la célèbre banquière Madame Nettine. Il est compagnon de plaisir autant que cosociétaire dans des compagnies industrielles d'hommes tels que le prince Emmanuel de Croÿ et surtout le prince Charles-Joseph de Ligne, menant comme eux

joyeuse vie. Il participe à la coterie du prince de Ligne, dans sa « folie » de Baudour, s'y comporte en hôte aimable et spirituel, avec la réputation d'être « seul plus instruit que l'Encyclopédie ». Il a laissé son nom dans la chronique galante tenue avec humour par Charles de Lorraine, et a partagé avec le prince de Ligne les faveurs d'une célèbre beauté bruxelloise, Angélique d'Hanetaire, fille du directeur du Théâtre de Bruxelles, dont il eut deux filles qui recevront une éducation princière.

Stanislas Desandrouin traverse sans encombre la tourmente révolutionnaire, virevoltant entre les partis au pouvoir. En 1790 il fait don au Magistrat de Charleroi d'un canon pour l'armée patriotique, mais conserve assez de crédit auprès du Gouvernement impérial pour pouvoir recevoir, le 15 novembre 1791, le droit de garnir ses armoiries d'une couronne à cinq fleurons. Il reste à Bruxelles pendant la première occupation française, en compagnie de sa nièce Julie, comtesse de Liedekerke Beaufort, qu'il prie de ne pas accompagner le Gouvernement dans son exil afin de ne pas être lui-même compromis. Il demeure aux Pays-Bas durant les années difficiles de la terreur qui coïncident avec la seconde restauration autrichienne et trouve dans les hostilités de nouveaux débouchés pour ses affaires.

Aux premiers temps du régime français, il arrondit sa fortune par l'achat de biens nationaux. Il refait surface dans la vie publique en France sous l'Empire, à titre de membre du Collège électoral du département du Nord et dans le royaume des Pays-Bas après 1815, où il fait partie de l'Ordre Equestre et de la première chambre des Etats Généraux.

Il a profité des lois nouvelles pour divorcer et épouser en secondes noces Louise Chalgrin, fille de Jean-François Chalgrin, célèbre architecte français, auteur de l'Arc de Triomphe de l'Etoile érigé en 1809.

Stanislas Desandrouin est mort au

château de Fresnes-sur-Escaut le 3 août 1821, ne laissant que des filles et son nom s'éteint avec lui. Sa destinée évoque à la fois la joie de vivre et le tourbillon des plaisirs où s'est étourdie la haute société durant les dernières années de l'ancien régime, la culture et le scepticisme teinté d'ironie de l'intelligentsia du moment, l'opportunisme politique conditionné par les remous révolutionnaires et les bouleversements de régime et, *at last but not least*, l'ouverture au progrès, l'audace, l'esprit d'entreprise qui animent le monde des affaires à l'aube de la révolution industrielle.

Cécile Douxchamps-Lefèvre.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Carnets secrets de Charles de Lorraine. — Archives de l'Etat, à Namur : Etats de Namur, n° 234. — Archives du château de Véves, à Celles-lez-Dinant : Fonds Neny-Desandrouin.

H. Haesquin, *Une mutation, le « Pays de Charleroi » aux XVII^e et XVIII^e siècles. Aux origines de la révolution industrielle en Belgique*, Bruxelles, 1971, p. 89-95 (*Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Etudes d'histoire politique, économique et sociale*). — Ph. Moureaux, *La statistique industrielle dans les Pays-Bas autrichiens à l'époque de Marie-Thérèse*, Bruxelles, 1974, p. 716-718 (*Commission royale d'histoire, série in-4°*). — M. Gillet, « Charbonnages belges et charbonnages du Nord de la France aux XVIII^e et XIX^e siècles », dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, p. 367-374. — C. Douxchamps-Lefèvre, « Les premiers essais de fabrication du coke dans les charbonnages du Nord de la France et de la Région de Charleroi à la fin du XVIII^e siècle », dans *Revue du Nord*, n° 196, janvier-mars 1968, p. 30-31. — C. de Liedekerke Beaufort, *Le comte Hilarion. Souvenirs et biographie du premier comte de Liedekerke Beaufort. Histoire de sa famille*, Paris, 1968, p. 173-174. — H. Carton de Wiart, *Neny et la vie belge au 18^e siècle*, Bruxelles, 1943, p. 45 (*Collection nationale, 4^e série, 42*). — G. Dansaert, « Faire son chemin. Histoire de la famille Desandrouin », dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et*

archéologique de Charleroi, t. XLII, 1937, p. 63-78.

DEVREESE (Godefroid — et non Godefroid comme à l'état-civil de Courtrai - *Constantin*), sculpteur et médailleur, né à Courtrai le 19 août 1861, décédé à Bruxelles le 31 août 1941.

Fils de Constant Devreese, sculpteur et professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Courtrai, auteur, entre autres des statues des comtes de Flandre qui décorent la façade de l'Hôtel de ville de Courtrai, et de Virginie Vande Wiele, le jeune Godefroid suivit d'abord les cours de l'Académie des Beaux-Arts de sa ville natale et s'exerça dans l'atelier de son père. Vers sa vingtième année, on le retrouve à Bruxelles où il est venu perfectionner ses connaissances à l'Académie royale des Beaux-Arts. Il y eut comme maîtres d'abord le vieux sculpteur Eugène Simonis, l'ancien professeur qui avait formé son père, puis Charles Van der Stappen dont on connaît l'influence si puissante non seulement sur les artistes de l'Ecole belge de sculpture à cette époque, mais aussi sur beaucoup de sculpteurs étrangers.

Grâce à ses dons naturels et à sa persévérance au travail, il obtint, en 1885, le deuxième prix de Rome pour la sculpture (sujet : *La Mort de César*). Ses concurrents furent Pickery de Bruges, classé premier, et Charles Samuel qui obtint la troisième place. Par la suite, il ne se représenta plus à ce concours. Il continua de travailler et, en 1889, il obtint à l'unanimité le premier prix de sculpture d'après nature au Concours triennal de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Puis, la même année, la médaille d'or lui fut décernée à l'Exposition des Beaux-Arts de Cologne. C'est de cette époque que date la célèbre *Dentelière*, charmante dans son naturel réaliste et néanmoins poétisée. Cette œuvre ne fut ni exé-

cutée en marbre, ni coulée en bronze, mais elle fut réduite en plusieurs formats qui furent coulés en bronze pour servir à la décoration d'intérieurs.

Dès ce moment, l'artiste était lancé et pouvait concevoir tous les espoirs pour l'avenir. Le 26 avril 1894, il épousa à Schaerbeek Marie-Caroline Pauwels, veuve de Jules De Smeth, qui avait trois enfants encore jeunes, Aline, Fernand et Louis, que Devreese traita comme ses enfants.

Dès 1860, la ville de Termonde avait décidé d'élever un monument au poète flamand *Prudent Van Duysse*. Un concours fut ouvert en 1891. Le projet couronné fut celui de Godefroid Devreese, avec collaboration, pour le socle, de l'architecte Victor Horta. L'inauguration eut lieu le 27 août 1893.

En 1891, il sculpta une statue d'*Apollon* qui prit place plus tard au palais royal de Laeken.

Le succès remporté au Salon de Paris de 1895 par ses œuvres, le *Buste de mon Père* et *Un Lutteur*, lui valut sa nomination de membre de la Société nationale des Beaux-Arts de France (séance du 11 mai 1895).

Le Musée d'Histoire naturelle de Nantes s'adressa à lui pour exécuter le buste du célèbre minéralogiste et égyptologue *Frédéric Caillaud*. Son succès en matière de sculpture se maintenait. En 1897, les *Six chimères* du monument Anspach, place de Brouckère à Bruxelles étaient inaugurées.

C'est vers cette époque que Devreese s'initia petit à petit à la technique de la médaille en modelant pour des maisons de frappe des œuvres mineures. Il exécuta alors sa puissante médaille de *Charles Buls* dont le succès lui valut d'être sacré graveur en médailles. Il se consacra pendant près d'un demi-siècle à la gravure en médailles et fut le portraitiste de la plupart de ses contemporains marquants. Lui-même cependant se considérait essentiellement comme un

sculpteur et il mena de pair les deux activités.

En 1900, ce fut le *Mémorial Alphonse Wauters* à l'Hôtel de ville de Bruxelles. La même année, le Comité national aux fêtes du sixième centenaire de la bataille de Groenninghe choisit le projet de Devreese en premier parmi ceux présentés par onze concurrents, et, l'année suivante, la Commission royale d'Histoire approuva ce choix. Ce *Monument de la bataille des Eperons d'Or* (1302), un des plus beaux dont puisse s'enorgueillir la Belgique, fut inauguré, à Courtrai, le 5 août 1906. Spectaculaire, d'une hauteur de quatorze mètres, il retrace les événements les plus importants de la bataille : de chaque côté du piédestal, le départ et le retour de la chevalerie française ; au milieu, la déroute figurée par un chevalier désarçonné, inspiré par la *Mort de Robert d'Artois* que le père de Godefroid Devreese avait ébauchée une quarantaine d'années auparavant ; le tout dominé par un groupe plein d'envolée formé de la Flandre, personnalisée par une femme brandissant de la main gauche une sorte de faux et ayant la main droite posée dans la crinière du lion de Flandre qui est debout à son côté. Cette œuvre impressionnante a popularisé le nom de Godefroid Devreese sculpteur.

Entretiens, l'année 1901 avait vu la Maison des Bateliers (Le Cornet) de la Grand-Place de Bruxelles s'enrichir de *Deux chevaux marins* encadrant un *Triton* exécutés par notre sculpteur.

Pendant la première décennie du siècle, Godefroid Devreese produisit, entre autres, les sculptures telles que : *Deux sphynx* couchés en pierre qui se trouvent toujours au pied de la rampe d'accès à la façade du château royal de Laeken (1904-1908) ; le buste de *François Crépin*, ancien directeur du Jardin botanique, qui fut inauguré à Rochefort en 1904 ; la même année, à Saint-Gilles, une figure de femme intitulée *Eau* qui orne l'aile droite

de la façade avant de la Maison communale; le *Monument aux Bienfaiteurs* (1907) à Schaerbeek est une fontaine monumentale ornée du groupe de la Charité; de 1908 à 1910, il réalisa l'ornementation de deux fontaines au square de la Montagne de la Cour.

En 1911, fut inauguré à Court-Saint-Étienne le *Monument Emile Henricot* comportant le médaillon et un motif représentant un ancien ouvrier enseignant un plan à un jeune ouvrier (modèles pris dans l'usine). Il sculpta divers bustes de membres de la famille Warocqué et, pour l'Institut Warocqué à Mons, un buste de *Raoul Warocqué* (1911), dont une copie fut inaugurée en 1935 au Musée de Mariemont, pour le parc duquel il réalisa un grand vase en marbre orné d'une folle bacchanale dont une réplique en bronze fut placée au milieu de l'avenue Louis Bertrand à Schaerbeek.

Une statuette en ivoire, *Désespoir*, datant de 1912, se trouve au Musée royal de l'Afrique Centrale à Tervueren.

Godefroid Devreese participa à l'ornementation du Jardin botanique de Bruxelles (contrats de 1894 et de 1910). Il réalisa la décoration de nombreux monuments funéraires. Deux plaques-médailles à la mémoire des architectes *Jules et Maurice Van Ysendijck* ont été encastrées dans le mur de la salle du Conseil de l'Hôtel communal de Schaerbeek (1919). Le buste en marbre blanc de *Louis Morichar* (ancien échevin) fut inauguré en 1920 à la Maison communale de Saint-Gilles. Une statue en bronze doré représentant la *Justice* (1922) se trouve au Musée de Tervueren, de même que deux bas-reliefs en bronze exaltant l'œuvre de Léopold II au Congo.

Les Musées royaux des Beaux-Arts ne possèdent qu'une sculpture de Devreese : *Buste de Pêcheur* (1925) en bois.

Dans le sillage de la guerre 1914-

1918 ont été réalisés : *Le Monument commémoratif de la guerre* à Renaix, inauguré en 1923; pour la ville de Spa, le *Monument de l'Armistice* (inauguré en 1925), don offert à la ville par le major anglais U.E. Radcliffe; à la clinique de la Croix Rouge, à Bruxelles, un buste du général-major Docteur *Antoine Depage* (exécuté en 1926, inauguré en 1928). Citons encore le buste d'*Arthur Diderich*, bourgmestre de Saint-Gilles, à l'hôtel communal (1937), celui de *Charles Graux* au Palais de Justice de Bruxelles, le mémorial *A. Goossens-Bara* à l'Hôpital Saint-Pierre (1947) et enfin un petit groupe de marbre, *Le Baiser*, une œuvre très belle qui appartient à une collection privée.

Après avoir passé en revue la partie la plus intéressante de l'œuvre de Godefroid Devreese sculpteur, il convient à présent d'évoquer son talent de médailleur.

Nous disions précédemment que Godefroid Devreese s'est surtout et avant tout fait connaître comme médailleur et que sa première œuvre marquante fut la médaille de *Charles Buls* exécutée en 1899. Or, de par l'évolution de la technique, l'expression de « graveur en médailles » avait totalement changé de sens. Les médailleurs avaient renoncé à graver leurs coins au burin et au marteau pour modeler leurs sujets à grandes dimensions et en confiaient dorénavant la gravure au tour à réduire. Mais l'expression subsistait, et Devreese qui n'avait jamais tenu en main un burin fut considéré comme graveur en médailles. Cela alla si loin que l'Académie royale de Belgique l'élut membre de la Section de gravure où il siégea plusieurs années avant d'être rétabli dans la Section de sculpture.

Godefroid Devreese avait été séduit par le charme des médailles qu'avaient produit en France des artistes comme Roty et Chaplain. En Belgique, l'utilisation du tour à réduire avait été appliquée avec succès dès 1888 par

Paul Du Bois dans sa médaille des *Frères Solvay*, puis par Fernand Du Bois en 1890. Si l'effigie de Charles Buls n'est pas encore bien fondue dans le champ, si les saillies sont dures, elle est d'une beauté et d'une ressemblance telles que son succès fut considérable.

Peu à peu, l'artiste parvint à maîtriser les difficultés dans la représentation des reliefs. Les commandes affluèrent et le menèrent à réaliser aux alentours de quatre cents médailles et plaquettes qui furent autant de portraits admirables que de compositions variées et toujours très heureuses, depuis la *Polonaise*, le général boer *Louis Botha* (1899), le *Comte de Nédonchel* (1901) ou *Eugène-Justin Soil* (1901) jusqu'au compositeur *Fernand Brumagne* (1940) ou *Martin Rumpf*, directeur du Progrès industriel (1941).

Lors de la fondation, en 1900, de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art, on lui confia la gravure de l'insigne de la société pour laquelle il réalisa en 1903 sa plaquette *l'Origine du dessin*.

À la suite d'un concours où il remporta le premier prix parmi quinze concurrents, il fut chargé de graver la médaille du 75^e anniversaire de *l'Indépendance de la Belgique*. La même année, il devait produire dans des circonstances similaires la médaille pour *l'Exposition internationale des Beaux-Arts à Liège*.

L'influence française l'avait amené à diminuer à l'extrême la saillie de ses effigies et des motifs décoratifs de ses revers; il s'en dégage peu à peu pour redevenir lui-même, accentuant les reliefs, prenant possession d'un art personnel qui s'affirma dès 1908 (médaille du professeur *Victor Mirland* de l'École des Mines de Mons).

L'apogée du talent de Devreese médailleur est sans doute atteinte dans la médaille de *l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles de 1910*. Dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie, il restera égal à lui-même.

Son art est réaliste, solide, sans pour autant manquer de finesse et de charme. Ses portraits sont criants de vérité; il savait choisir dans une physionomie les traits caractéristiques et les rendre en marquant la psychologie de l'individu. Ses médailles et plaquettes atteignent toujours un fini très poussé et néanmoins elles sont pleines de caractère.

« Pour réaliser ses œuvres, Gode-
» froid Devreese procédait de la ma-
» nière suivante : il commençait par
» faire à la plume ou au crayon une
» série de croquis à peu près à la
» dimension de la médaille qu'il vou-
» lait obtenir; il y indiquait par un
» dessin sommaire les motifs qu'il
» avait l'intention d'exécuter. Lors-
» qu'il était satisfait de son invention
» et de la mise en page de celle-ci,
» il procédait alors à l'exécution du
» modèle en grand. À cet effet, sur
» un champ de terre glaise fixé sur
» une plaque de marbre, il modelait
» les portraits et les compositions à
» la dimension de quarante à cinquante
» centimètres, quelque fois plus en-
» core. Son habileté à manier l'argile
» était merveilleuse. Jamais il ne
» descendait en-dessous du champ
» qu'il avait déterminé. Il modelait
» lui-même directement en relief les
» lettres et les petits motifs décoratifs
» avec une dextérité qui tenait du
» prodige. Parfois après avoir moulé
» sa terre et repris son œuvre dans
» le creux, il réstampait une nouvelle
» terre pour perfectionner encore son
» travail, et il terminait celui-ci en
» reprenant soigneusement le plâtre
» définitif. Il réalisa à diverses repri-
» ses le tour de force qui consiste à
» représenter trois et même quatre
» effigies conjuguées que le tour à
» réduire devait graver à la grandeur
» voulue » (Cf. V. Tourneur, *Introduc-
tion* au catalogue de *l'Exposition
Godefroid Devreese*, Bibliothèque
Royale, Bruxelles, décembre 1941,
p. 20).

La haute valeur de Godefroid Devreese était reconnue à l'étranger :

en 1911, il fut désigné par la Société américaine de Numismatique pour exécuter la médaille commémorative de l'*Exposition des médailles modernes* à laquelle prirent part les meilleurs artistes du monde entier.

Godefroid Devreese aura été pendant quarante ans le médailleur le plus représentatif de la Belgique, unissant son talent de portraitiste et ses facultés d'invention pour créer des médailles, des plaquettes, des médaillons, des jetons, des monnaies (notamment à l'effigie du *Roi Albert*), des sceaux (dont celui de l'*Université libre de Bruxelles* et celui de la *Ville de Bruxelles*).

Titulaire de nombreuses décorations belges et étrangères très flatteuses, Godefroid Devreese fut élu membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique en 1933 et membre titulaire en 1937 dans la section de gravure de laquelle il fut muté pour la section de sculpture en 1939.

La liste des œuvres de Godefroid Devreese occupe 23 pages du tome CIX (1943) de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*.

Victor Tourneur.
René et Marie Van Compernelle-Tourneur.

A. de Witte, « Godefroid Devreese médailleur. Biographie et Catalogue de son œuvre », dans *Gazette Numismatique Française*, 7^e année, 1903, p. 337-363, pl. IX-X. — A. de Witte, « Godefroid Devreese médailleur. Biographie et Catalogue de son œuvre », dans *Gazette Numismatique Française*, 15^e année, 1911-1912, p. 121-180, pl. III-VIII. — Fr. Alvin, « Devreese Godefroid, belgischer Bildhauer und Medailleur », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, Bd 9, Leipzig, 1913, p. 193. — V. Tourneur, « Préface » et « Introduction : Godefroid Devreese, 1861-1941 », dans *Bibliothèque royale de Belgique. Exposition Godefroid Devreese, décembre 1941. Catalogue de gravures en Médailles*, Bruxelles, 1941, p. 6, 8-22. — L. Solvay, « Notice sur Godefroid Devreese », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CIX,

1943, p. 1-35, avec catalogue des œuvres p. 13-35.

DILLENS (Julien-Henri), sculpteur, né à Anvers le 8 juin 1849, décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 24 décembre 1904; fils de Henri-Joseph Dillens et de Marie-Catherine De Rudder; époux de Clémence-Joséphine-Françoise Dries.

Anversois de naissance, Bruxellois d'adoption, le sculpteur Julien Dillens appartient, en fait, à une famille d'origine gantoise.

Modeste perruquier, son grand-père paternel nourrissait déjà des ambitions d'art. Pour ses deux fils, Henri et Adolphe, il rêvait d'un horizon plus large que celui de sa propre vie.

L'aîné, Henri (1812-1872), s'adonna à la peinture de genre et d'histoire. C'est toutefois grâce à son fils Julien que son nom fut sauvé de l'oubli. L'autre Dillens, Adolphe (1821-1877), se spécialisa dans les scènes du temps des Gueux avant de s'attacher à la représentation de paysages de Zélande. Connu pour ses kermesses, ses patineuses et ses patineurs, il illustra un ouvrage de Camille Lemonnier : *La Belgique*.

Ayant épousé Marie-Catherine De Rudder (qui mourut à Schaerbeek, en 1868, âgée de cinquante et un ans et laissant derrière elle huit enfants), Henri-Joseph Dillens quitta Gand pour Anvers, où le futur auteur du *Mémorial T'Serclaes* naquit, rue Sainte-Anne.

Quatre frères de Julien s'adonnèrent, eux aussi, aux arts plastiques : Albert fut peintre-graveur; Fritz, architecte; Georges, sculpteur, et Gustave, sculpteur-ornemaniste. Leur sœur, Marie, épousa le littérateur flamand Theo Coopman.

Julien Dillens avait quatre ans lorsque sa famille vint s'installer à Schaerbeek. Plus tard, pour avoir vu l'enfant dessiner une locomotive, on crut dans son entourage qu'il avait l'étoffe d'un futur ingénieur. Il n'en

fut rien. Lors de son inscription à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, le tout jeune garçon déclara exercer la profession de mécanicien.

De 1861 à 1864, l'adolescent suit le cours de Dessin appliqué à l'industrie, puis, jusqu'en 1867, la classe de Fleurs et fruits.

Cette année-là, après avoir visité une exposition d'œuvres du Liégeois Léopold Harzé (1831-1893), Julien Dillens se sent attiré par la sculpture. Ainsi, ce Flamand eut-il besoin de l'impulsion d'un Wallon pour découvrir, au fond de lui-même, le message qu'il exprimera, plus tard, avec tant de grâce et de goût, partout en Belgique.

Appliqué, tenace, totalement pris par son art, Julien Dillens poursuit ses études à l'Académie de Bruxelles : il y sera élève pendant quinze ans !

Pour gagner sa vie, il travaille comme décorateur. Il ne confond pas métier et expression d'art, étant convaincu que, plutôt que de suivre la mode ou d'imiter l'Antique, il est préférable de se tourner vers la Nature.

Unissant les traditions de sa race à l'enseignement d'Eugène Simonis (Liégeois fixé dans la capitale), Julien Dillens se laissera envoûter par les plus belles œuvres des maîtres florentins de la Renaissance. Il convient, dès lors, de le considérer comme le plus italianisant des sculpteurs belges de la fin du XIX^e siècle.

La conquête du savoir-faire permettant à l'artiste de s'exprimer, il la poursuit comme tailleur de pierre et comme praticien sur les chantiers ouverts en vue de la construction de la Bourse de Commerce de Bruxelles. C'est là qu'il fait la connaissance d'Auguste Rodin (1840-1917), réfugié à Bruxelles au lendemain de la Commune de Paris. Une véritable amitié se noue entre les deux sculpteurs.

Julien Dillens bénéficie de même de la sympathie du sculpteur Thomas Vinçotte (1850-1925). Par ce contact

et par l'analyse des œuvres examinées de concert, au musée, le dimanche, Dillens se rend compte que, malgré ses qualités de pratique et de dessin, l'art qu'on lui enseigne est, en fait, un art fatigué, endormi sous le poids des formules, et qu'il s'impose de le tirer de sa léthargie.

Vers cette époque, sans concertation aucune, la plupart des jeunes sculpteurs font barrage au classicisme académique. Trois orientations se font jour : l'une, dominée par les principes du réalisme pur appliqués à la vie dite moderne ; une autre, attirée par les œuvres de la Renaissance flamande ; la troisième, enfin, adopte les règles en vigueur dans la Renaissance italienne. Avec Thomas Vinçotte, Paul De Vigne, Charles Van der Stappen et quelques autres, Julien Dillens est à ranger au nombre des italianisants. Il en est, sans conteste, le plus personnel.

Bien que sculpteur (il avait exposé à Anvers, en 1870, et au Salon de Bruxelles, en 1872), c'est au concours de peinture institué, en 1874, par la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, que l'artiste obtient une récompense, avec un carton afférent à un projet de frise pour un monument public. Le thème imposé était : *Donner à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif.*

L'année suivante, Dillens récidive. Avec un bas-relief, cette fois, pour lequel ladite Académie royale de Belgique lui octroie une prime de 500 francs. Le sujet, à traiter de façon décorative, se rapportait à *L'Horticulture.*

Grâce à ces récompenses, Julien Dillens réalise sa première figure importante : *L'Enigme.* Portrait, sans doute, que l'on dira synthétique. Un véritable symbole, ce nu de femme, accroupie, appuyée sur une main, la coiffure échevelée.

L'Enigme marque un tournant dans la carrière de son auteur. On crie au scandale, on trouve l'œuvre subversive, en oubliant que, dès 1874, le

même modèle posa pour Julien Dillens en vue de l'exécution de certains groupes en fer de fonte surmontant les Halles Centrales de Bruxelles. Mais là, un autre sculpteur avait signé!

L'audace dont le jeune artiste fait montre dans *L'Enigme* lui vaut l'estime de ses collègues. Ils fondent le Cercle des élèves et anciens élèves des Académies des Beaux-Arts, qui donnera naissance à L'Essor, groupement artistique que Julien Dillens présida seize années durant.

Au premier Salon de L'Essor, il expose un modèle pour le fronton de l'Institut des Deux Alice, à Uccle, ainsi qu'un projet pour la décoration de la façade de l'église de Bourseigne-Neuve. Hélas! cela ne change rien à l'impécuniosité de l'artiste, qui ne sortira de l'ornière qu'en 1877, lorsque, classé premier au concours, il remporte le Prix de Rome.

L'œuvre primée représente un *Chef gaulois prisonnier de guerre des Romains*. Sculpture forte et nerveuse, où déjà se manifeste le caractère du maître qui sut donner tant d'allure à ses figures, leur insufflant la distinction et la noblesse que respirait sa propre personne.

Quoique morceau de concours, le *Chef gaulois* vaut à son auteur l'estime et l'admiration générales. Les sculpteurs de l'époque tiennent Julien Dillens pour le plus original parmi les jeunes talents : celui à qui sourit l'avenir le plus prometteur. Pourtant, les caractéristiques mêmes de l'œuvre couronnée s'estomperont à la suite du séjour du jeune lauréat en Italie. On peut soutenir que Dillens ne subit pas le coup de foudre en arrivant et en demeurant dans la cité de Dante : il y trouva, en quelque sorte, sa véritable patrie spirituelle et artistique.

Le 29 décembre 1877, présidé par le sculpteur Fraikin, le jury établit un projet d'itinéraire pour le voyage d'études du lauréat du Prix de Rome. En mars 1878, Julien Dillens se met en route. Pour quatre ans. Il respectera les vœux du jury et veillera à

observer les avis de la Commission de tutelle.

Son voyage le conduit, tour à tour, d'Anvers à Londres, Paris, Dijon, Lyon, Arles, Nîmes, Marseille, Gênes, Naples, Rome et à Florence. Au retour, le boursier visitera Bologne, Milan, Turin, Venise, Trieste, Vienne, Munich, Dresde, Leipzig, Berlin, Düsseldorf et Cologne avant de regagner sa ville natale.

Florence, la ville des fleurs, marqua le plus profondément l'artiste-boursier. Il y rencontra d'autres Belges, notamment le peintre Léon Frédéric dont, en 1879, il réalisa un médaillon. Vingt ans plus tard, pour le mariage de Léon Frédéric, Dillens fera don aux nouveaux époux d'un *Génie ailé*. Il s'agit d'une réduction de la sculpture qui, surmontant l'effigie de son auteur (par Jules Lagae), constitue le *Mémorial Julien Dillens*, érigé au square de Meeûs, à Bruxelles.

Pour cette œuvre, comme pour *L'Eau du Bocq* (une autre de ses réalisations destinées à un square de la banlieue bruxelloise), l'auteur s'est souvenu de la leçon de Jean de Bologne, une de ses grandes découvertes durant son long séjour en Italie. Julien Dillens s'éprend de même de l'œuvre de Donatello, dont le naturalisme pourrait, lui, avoir été influencé par l'Ecole flamande de Dijon. Ainsi, le statuaire-lauréat retrouve-t-il, à Florence, une terre fertile où s'enraciner, avec ce que lui ont légué ses ancêtres.

En 1880, réglementairement tenu d'envoyer en Belgique, aux frais du Gouvernement, un de ses ouvrages, le lauréat du Prix de Rome expédia, depuis Florence, un groupe symbolisant *La Justice entre la Clémence et le Droit*. Julien Dillens s'attendait à récolter un certain succès avec sa composition, qui aurait fait belle figure dans la grande exposition organisée à Bruxelles, à l'occasion du cinquantième de l'Indépendance nationale.

Librement choisi, cette fois, le sujet

l'avait inspiré. Dans *La Justice entre la Clémence et le Droit*, Dillens délaissa la construction en pyramide du *Jugement de Salomon* peint par Nicolas Poussin pour tenter ce que, plus tard, Rodin oserait dans ses *Bourgeois de Calais* : bâtir un groupe horizontalement, la hauteur des têtes occupant plus ou moins une même ligne.

Louée dans la presse lors de son exposition à Anvers, l'œuvre de Dillens suscite des critiques lorsqu'il est question de la montrer à Bruxelles. Une cabale s'organise autour de *La Justice*. L'artiste en conçoit un véritable désespoir, un réel découragement. A la fin de sa carrière, il avoua : « Je n'ai pas réalisé ce que je m'étais » promis ; je n'ai pas eu l'énergie d'aller jusqu'au bout ; je me suis laissé » arrêter par les accidents du chemin. » Ma première grande œuvre mal reçue, un manque d'attention, de générosité, ont fait tomber tous mes » projets ».

La Justice connut cependant un succès tardif : une médaille d'honneur à l'Exposition universelle d'Amsterdam, en 1883 ; une distinction au Salon d'Anvers, en 1885, et la médaille d'or, au Salon de Paris, en 1889.

Le groupe en plâtre voyagea, de local en local. Il ne fut jamais réalisé en matériaux durables. Finalement, on l'oublia dans un coin obscur, au Palais de Justice de Bruxelles.

Pendant son séjour en Italie, Julien Dillens a beaucoup travaillé. Parmi les œuvres rapportées de là-bas, mentionnons *Etrurie* (Rome, 1881) et la *Tête de vieillard florentin* (Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles).

Rentré en Belgique, à la fin de 1881, il va reprendre une existence laborieuse, d'atelier en atelier. Il s'entend dire par un directeur des Beaux-Arts : « Faites de petites choses, pas encombrantes, soyez pratique, ne visez pas à ce grand art » dont on ne sait que faire ». Mais la vocation a, elle aussi, ses droits. Aussi Dillens crée-t-il, tour à tour, en marbre et bronze, *Hermès*, qu'il

expose à L'Essor, en 1882-1883, et, pour l'Institut des Deux Alice, un deuxième fronton, magnifiant cette fois *Les soins aux malades et l'hospitalité aux vieillards* ainsi que *L'Éducation mutuelle*. Plus audacieux que le premier, datant de 1876, ce fronton frappe les observateurs de l'époque par l'antithèse opposant une construction sculpturale traditionnelle, d'une part, au sujet nettement progressiste pour l'heure, d'autre part, puisqu'il évoque les besoins sociaux des petites gens.

En la circonstance, l'artiste est amené à remplacer des symboles usés jusqu'à la corde par des éléments relevant, eux, de l'actualité (mantes et jupes à volants pour les femmes, sarraus et sabots pour les vieillards, tabliers pour les enfants). Ces deux frontons sont un apport indéniable à la sculpture décorative belge à la fin du XIX^e siècle.

En 1882, survient la mort d'Eugène Simonis, qui fut le maître de Julien Dillens. Pour remplacer le défunt comme professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, sept sculpteurs se mettent sur les rangs. La chaire est attribuée à Charles Van der Stappen, qui la conservera durant vingt-sept ans. La façon pour le moins inattendue, dont le poste en question fut conféré, ne facilita guère les rapports entre le prénommé (futur directeur) et Julien Dillens lorsque, le 1^{er} octobre 1898, ce dernier succéda à Joseph Jacquet comme titulaire de la classe de Sculpture antique, Van der Stappen se réservant, lui, le cours de Nature.

Au temps du bourgmestre Charles Buls, revient à la Ville de Bruxelles le mérite de passer à Dillens ses plus importantes commandes. L'artiste collabore notamment à la restauration des façades des immeubles de la Grand-Place. Pour la Maison du Renard, il exécute quatre figures symbolisant les parties du monde connues avant le bombardement du forum bruxellois en 1695. Ces sculptures

s'inspirent de dessins de Marc De Vos le Vieux. L'enseigne surmontant l'entrée du cabaret In den Vos est également de la main de Julien Dillens. On y retrouve son esprit, sa fantaisie, alliés à la malice proverbiale de Reinaert de Vos.

En juin 1886, devant le Palais de Justice de Gand, fut inauguré un monument érigé en hommage à l'avocat H. Metdepenningen. Julien Dillens sut éviter la banalité inhérente à la représentation de la redingote et du pantalon de bourgeois des années 1850. Pour ce faire, il jeta par-dessus le costume une toge plus esthétique. La science du drapé et le talent de l'auteur du monument firent le reste.

La même année 1886, Julien Dillens réalise, pour la Maison du Roi, Grand-Place, à Bruxelles, un écusson ainsi que huit statues de lansquenets. Pour ainsi dire linéaires, elles sont avant tout élégance, grâce, sveltesse, à la Dillens.

Pour l'Hôtel de Ville de Bruxelles, il sculpte, d'une façon assez réaliste tout en ne sacrifiant rien de leur expression, deux figures : Michelle de France et Herkenbald (*alias* Archambaud de Bourbon).

A ce moment, la renommée de Dillens a franchi nos frontières. Il se voit confier la décoration de l'escalier de l'Hôtel de Ville de Reims tandis qu'une institution charitable d'Épernay lui commande deux statues : celle de saint Victor et celle de saint Louis. Ce sera, hélas ! sans lendemain.

Pour les jardins du Petit Sablon, à Bruxelles, on le charge de l'exécution de la statue du peintre Bernard Van Orley (suivant les dessins de Xavier Mellery) et, pour le Jardin Botanique de l'État, Dillens sculpte *Le Laurier*, d'après un projet de Constantin Meunier. Il y a loin de ce travail pour ainsi dire de praticien à la *Figure tombale* (Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles), que le sculpteur réalisa en y donnant libre cours à ce qui l'avait tant marqué

durant ses années florentines. Cette manière de tendresse se retrouve dans les médaillons qui ornent l'entrée de l'École professionnelle de menuiserie-Fondation Godefroid, à Bruxelles.

Une même sensibilité anime la figure surmontant le mausolée de la famille Moselli, au cimetière de Laeken.

Il serait faux de croire que Julien Dillens se complut dans la tristesse. Une de ses œuvres maîtresses demeure cependant *Le Silence de la Tombe*, pièce exécutée en 1897 pour l'entrée du cimetière de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, à Uccle. Avec des moyens modernes, Dillens a créé là une véritable allégorie antique. Figure de bronze, largement drapée, représentant une femme portant deux doigts à la bouche, elle se découpe sur le ciel brabançon, là même où l'auteur du *Silence de la Tombe* dort de son dernier sommeil.

Faire de Julien Dillens un méconnu serait légende. Hélas ! en dépit de son talent — qui, de l'avis unanime, était grand — il ne bénéficia le plus souvent que du fractionnement des commandes.

Vers 1891, pour le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles de l'époque (le bâtiment Balat des actuels Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, rue de la Régence), Julien Dillens exécute deux figures de bronze, d'après des dessins de Xavier Mellery : *L'Art allemand* et *L'Art flamand*. Pour la rue du Musée (également d'après des dessins de Mellery), il sculpte, en pierre cette fois, *L'Art industriel* et *L'Art monumental*, qui n'ajoutent rien à sa gloire.

En 1894, il restaure six anciens bas-reliefs de la grande salle à manger du Château royal de Laeken et exécute vingt nouveaux bas-reliefs pour ladite résidence.

Cette même année, il conçoit une œuvre marquante : *Persée*. Prévu pour être placé en bordure des étangs d'Ixelles, ce groupe, où l'on voit Persée chevauchant Pégase ainsi que

la figure d'Andromède captive, ne fut jamais exécuté. Toutefois, du projet (Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles) se dégage un tel torrent de rythmes, rappelant la chevauchée des Walkyries, que l'on peut considérer le *Persée* de Julien Dillens comme une des œuvres les plus dynamiques de la statuaire belge du XIX^e siècle.

De 1895, il faut retenir *La Physiologie* (un bas-relief aux allures de médaille), en l'honneur du Docteur Paul Héger, mais surtout le *Génie ailé* (nous en avons fait mention), dont il existe plusieurs versions.

Bruxelles possède d'autres œuvres de Julien Dillens, telles la petite *Porteuse d'eau* (à la Barrière de Saint-Gilles) et la *Fontaine Anspach*, longtemps ornement majeur de la place de Brouckère avant d'être réédifiée à l'ancien Marché aux Poissons. Pour glorifier le bourgmestre Jules Anspach, qui dirigea la Cité lors de l'épidémie de choléra, et qui devint le promoteur du vote de la Senne, la Ville de Bruxelles s'adresse à l'architecte Janlet ainsi qu'au statuaire Paul De Vigne. Lorsque ce dernier fut frappé d'un mal incurable, appel fut lancé à Julien Dillens. A celui-ci, dont l'apport rétablit en quelque sorte l'unité de l'ensemble auquel plusieurs autres mains apportèrent leur concours, on doit les deux grandes figures allégoriques, aménagées de part et d'autre de l'obélisque central. Elles symbolisent, l'une, *La Ville de Bruxelles reconnaissante*, l'autre, *La Magistrature communale*.

En 1900, à l'Exposition Universelle de Paris, il remporte, pour la seconde fois, une médaille d'honneur et se voit conférer, par le Gouvernement français, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Si on ne peut le comparer, par exemple, à Thomas Vinçotte qui détenait le génie de scruter l'âme de ses modèles, Julien Dillens a cependant réalisé des médailles, des médaillons et des bustes, dont certains de réelle valeur. Au sens profond du

terme, il ne fut pas un portraitiste : il lui manqua l'amour, l'obsession de la ressemblance. Pour lui, la Beauté devait l'emporter sur le caractère.

Sans doute faut-il voir dans son désir de faire beau, gracieux, chantant, une lointaine mais durable influence des sculpteurs florentins.

Dans sa dualité de réel et d'idéal, le culte de la forme apparaît comme une dominante dans l'art du maître. Par ailleurs, Dillens possédait un sens aigu de la monumentalité et de la décoration, la sculpture demeurant tributaire de l'architecture, dont elle fait partie intégrante : site, intérieur ou bâtiment.

La dernière œuvre achevée du maître couronne dignement, dans son esprit même, l'ensemble de ses réalisations. Il s'agit du *Mémorial T'Serclaes*, manière de grand bijou dont l'écrin est, en quelque sorte, le cadre prestigieux de la Grand-Place de Bruxelles.

En fait, le problème de l'environnement s'est posé puisque cette manière de grande médaille se trouve noyée dans une constante pénombre, adossée qu'elle est au mur de la maison dite In de Ster (L'Etoile), dont une des particularités réside dans l'absence de rez-de-chaussée bâti. Posée sur des colonnes, l'histoire demeure d'angle ne comporte, à dire vrai, que des pièces à l'étage.

Dans ce mémorial, hommage à un échevin de Bruxelles, mort en martyr pour la Cité vers 1388, le sculpteur a donné libre cours à son imagination comme à son talent. A la figure principale, horizontale, représentant le héros mort et mutilé, s'oppose la figure de chevalier, toute en mouvement, qui orne le dessus de la fort belle composition. A propos de cette œuvre, on a pu dire de Julien Dillens qu'il fut, en nos provinces belgiques, « le dernier imagier ».

Le 8 janvier 1903, l'Académie royale de Belgique le nomma membre correspondant de sa Classe des Beaux-Arts. L'intéressé avait alors en chan-

tier deux grandes figures destinées au nouvel Hôtel communal de Saint-Gilles, *Le Travail* et *Le Droit*, qui seront achevées par un de ses anciens élèves, Joseph Witterwulge.

Membre de la section artistique de la Commission gouvernementale chargée d'élaborer le programme et de diriger l'organisation des fêtes et des cérémonies du 75^e anniversaire de l'Indépendance nationale, le sculpteur conçut le projet du groupe décoratif qui se trouve au-dessus de la travée centrale de l'Arcade du Cinquante-naire, à Bruxelles. Il n'eut, hélas ! pas le loisir de pousser son esquisse bien loin. En effet, Julien Dillens mourut dans son atelier de la rue Saint-Bernard, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, le samedi 24 décembre 1904.

Georges-Marie Matthijs.

J. Potvin, *Julien Dillens, statuaire*, Bruxelles, 1913. — A. Goffin, *Julien Dillens*, Turnhout, 1919. — H. Coopman, *Juliaan Dillens*, Gent, s.d. — Edm. Marchal, « Notice sur Julien Dillens, statuaire », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 78^e année, 1912, p. 177-205. — G. M. Matthijs, *Julien Dillens, sculpteur (1849-1904)*, Bruxelles, 1956 (*Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts, Mémoire in-8^o, t. VIII, fasc. 3*). — M. Devigne, *La Sculpture belge, 1830-1930*, Bruxelles, [1931]. — S. Pierron, *Portraits d'artistes*, Bruxelles, 1905, p. 75-79. — S. Pierron, *La Sculpture en Belgique, 1830-1930*, Paris-Bruxelles-Courtrai, 1932. — G. Vanzype, *L'Art belge du XIX^e siècle à l'exposition jubilaire du Cercle artistique et littéraire à Bruxelles en 1922*, Bruxelles, 1923. — *Julien Dillens, statuaire 1849-1904. Exposition. Cercle artistique et littéraire. Waux-Hall, Bruxelles 10-25 avril 1906*, préface de H. Coopman, Bruxelles, 1906. — P. Fierens, « L'architecture et la sculpture au XIX^e siècle », dans *L'Art en Belgique du moyen âge à nos jours*, publié sous la direction de P. Fierens, Bruxelles, 1939, p. 425-428. — M. Devigne, *Catalogue de la sculpture du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1922, p. 29-33. — P. Meirschaut, *Les sculptures de plein air à Bruxelles*, Bruxelles, 1900.

DOIGNON (Charles-Denis-Joseph), avocat, parlementaire catholique et homme d'Eglise, né à Tournai le 2 avril 1790, mort à Tournai le 10 juin 1864.

Sous le régime hollandais, il collabore au *Courrier de l'Escaut*, quotidien d'opposition gouvernementale. Il en est le rédacteur en chef au moment de la révolution de 1830. Pour assumer ce poste, il abandonne son cabinet d'avocat qui était l'un des plus prospères de Tournai. En octobre 1829, il figure au premier rang des rédacteurs de la pétition tournaisienne pour le redressement des griefs. Membre de l'Association patriotique de Tournai, il est repris sur les listes de proscription et menacé d'arrestation lorsque, vers le 10 septembre 1830, le gouvernement hollandais édicte des mesures à l'encontre des patriotes belges. Le fait d'avoir pris une part importante à la révolution à Tournai lui valut la croix de fer. Le 22 octobre 1830, il est nommé commissaire d'arrondissement à Tournai. Il sera destitué le 23 mai 1833, pour avoir refusé de coopérer, en faveur des libéraux Le Hon et Goblet aux élections législatives tournaisiennes et pour avoir profité de ses fonctions pour se faire élire lui-même représentant. Il siégera à la Chambre sur les bancs catholiques, mandaté par Tournai, du 23 mai 1833 au 7 juillet 1842. Au niveau local, il est un catholique militant actif, membre du comité électoral à Tournai. Pour les élections communales de 1836, il propose de diviser les électeurs en trois catégories : les catholiques convaincus, les anticléricaux fervents et les indécis. Il est membre de l'association L'Espoir, créée en 1838, dans le but de réunir les catholiques en un parti. Il est également secrétaire de l'administration des hospices civils de Tournai. De 1842 à 1847, il est commissaire général des monnaies à Bruxelles. A cette dernière date, il entre dans les ordres et devient, en

1862, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai.

Marie-Anne Paridaens.

Iconographie : Portrait, lithographie d'après Ch. Baugnet, 1830, dans *Portraits des membres de la Chambre des Représentants*, au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale à Bruxelles.

Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Annales parlementaires, 1833. — *Le Belge*, 25 mai 1833. — A. Scheler, *Statistique personnelle des ministères et des corps législatifs constitués en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1857. — *Courrier de l'Escaut*, 12 juin 1864. — A. d'Hoffschmidt, *1830-1880 : la représentation nationale en Belgique*, Arlon, 1880. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. 1^{er}, Enghien, 1901, p. 203. — E. Witte, *Politieke machtsstrijd in en om de voornaamste belgische steden, 1830-1848*, 2 vol., Bruxelles, 1973 (*Pro Civitate. Historische uitgaven, reeks in-8°, 37*). — R. Boijen, *Inventaris van het archieffonds « België in de periode 1830-1839 »*, Brussel, 1979 (*Koninklijke Legermuseum, Centrum voor Militaire Geschiedenis, Inventarissen*, 3).

DONS (Herman-Charles-Marie), pseudonyme : Paul SAINTE BRIGITTE, homme de lettres et journaliste, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 28 janvier 1873, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 30 avril 1953.

Son père avait terminé sa carrière comme directeur général aux Chemins de Fer ; son grand-père paternel avait été écuyer du comte de Flandre.

Ses études secondaires terminées à l'Athénée de Bruxelles, rue du Chêne, il va consacrer au journalisme une remarquable carrière de soixante années, comme rédacteur, collaborateur ou correspondant d'un nombre si extraordinaire d'organes de presse, bruxellois, provinciaux et étrangers, qu'il est impossible de déterminer la période, la succession et la simultanéité de ses activités.

Dès ses dix-huit ans, à *La Liberté*, premier journal libéral progressiste créé en 1864, au *Petit Bleu*, à *La*

Nation, à *La Réforme* (sous le pseudonyme de Paul Sainte Brigitte), à *L'Etoile Belge*, au *Matin d'Anvers*, à *La Province de Namur*, à *L'Avenir du Tournaisis*, aux premiers journaux sportifs de l'époque, à *La Tribune de Genève*, au *Petit Havre*, à *L'Européen*.

Sa promotion la plus importante fut son entrée, en 1912, à l'important quotidien libéral, *L'Indépendance Belge*, dont il devint le rédacteur en chef en 1921.

Mais son intérêt passionné pour le journalisme se manifesta dans d'autres domaines que la vie quotidienne de la presse. Il fut élu président de l'Association nationale des Journalistes pour la période de 1921 à 1923, responsabilité qui lui inspira la création en 1922 de l'Institut pour Journalistes dont il conserva la direction pendant trente années et dont l'utilité a été démontrée, puisqu'il fonctionne encore.

Herman Dons fut également président de la Fédération internationale des Journalistes, le fondateur de l'Union de la Presse internationale et de l'Association des Journalistes libéraux. A ce dernier titre, il fut l'auteur d'une étude sur *La Presse libérale de 1830 à 1930* (dans *Flandre Libérée*, 7 mai 1930, p. 7-8). Il créa aussi l'Union de la Presse théâtrale et musicale belge.

Précédemment, il avait publié deux œuvres littéraires : en 1906, *La Vérité Triomphante* et, avant 1914, des poèmes *Chansons tristes*.

Enfin, il fut le créateur des revues d'art et d'architecture *Le Home*, *Clarté* (1930-1940) et *L'Horizon* après 1944.

L'affaire de l'officier français Dreyfus, israélite condamné pour espionnage en 1894, fut pour Herman Dons l'événement le plus important de sa vie. Les réactions indignées, que cette sentence déclencha en France pendant des années, incitèrent Emile Zola à publier, en 1898, son œuvre *J'accuse* ; elle provoqua une émotion internationale, dont Herman Dons se fit,

en Belgique, l'interprète dans le journal *La Réforme*, en un article qui fut reproduit, comme celui de septante autres personnalités, dans un *Livre d'Hommage des Lettres Françaises à Emile Zola* (Paris, Société libre d'Éditions de Gens de Lettres — Bruxelles, Georges Balat, 1898).

Voici un extrait de cet article, signé Paul Sainte Brigitte, qui permet de se rendre compte du style percutant de son auteur : « Ils savent (les » responsables de la condamnation de » Dreyfus qui fut grâcié en 1899 et » réhabilité en 1906) et ceci est l'axe » du débat dans lequel ils sont cernés, » ils savent que la justice militaire a » violé le droit humain, en arrachant, » dans le cachot noir d'un ignoble et » répugnant huis-clos, la condamna- » tion d'un homme contre qui les » préventions s'échappaient, une à une, » en fumée. »

Un hommage fut rendu à Herman Dons, au cours d'une cérémonie à la Sorbonne de Paris consacrée à *Zola 1938*, par Louis Piérard, son compatriote, bien que celui-ci ne partageât pas son opinion politique : « C'est en » Belgique, que fut publié un hommage » international à Emile Zola, dont les » textes, signés de noms illustres » d'écrivains, de savants, d'artistes » et d'hommes politiques de France » et du Monde entier, furent recueillis » par un jeune journaliste Herman » Dons, aujourd'hui titulaire de hauts » postes dans les associations interna- » tionales de presse ». (Anvers, Éditions Ça Ira, janvier 1938).

Paul Sainte Brigitte ne s'était pas borné à l'expression de son opinion sur l'« affaire ». Secrétaire de rédaction de *La Réforme* il y publia de nombreux articles « pro-Dreyfus » et assura, également, le compte rendu quotidien des audiences judiciaires des procès contre Dreyfus, et contre Zola après la publication de *J'accuse*.

Malgré ses astreignantes activités professionnelles, Herman Dons s'intéressa, avec sa présence et son dévouement habituels, à l'enfance malheu-

reuse. Dès 1916, il présida la Commission du Home, ouvert rue du Châtelain, pour les enfants des Belges déportés en Allemagne. En 1922, il succéda au docteur Decroly, en qualité de président de l'œuvre le Foyer des Orphelins, fonction qu'il conserva pendant trente années, démissionnant en 1952 pour raison de santé. Le discours d'adieu fut prononcé par le président de la Ligue de l'Enseignement, Nicolas Smelten, qui rendit hommage à la durée et à l'efficacité de sa collaboration. En témoignage d'une fidèle gratitude, en 1948, le Foyer donna le nom de son ancien président à un prix de 1.000 francs, destiné à favoriser celui de ses pupilles ayant entrepris des études supérieures, universitaires, techniques ou artistiques.

Lors de son décès, à l'âge de quatre-vingts ans, un hommage très élogieux fut rendu à sa mémoire dans vingt-quatre journaux, dont quatorze de province et *Le Parisien Libéré*. En voici deux exemples : *La Nouvelle Gazette de Bruxelles* : « Cet homme » réfléchi, consciencieux et soigné » (soigné au moral tout autant qu'au » physique) avait le sens précis et » immédiat des opportunités, l'art ad- » mirable de s'assurer des collabora- » teurs qui le comprissent jusqu'à le » respecter et l'aimer, sans le jalouser » jamais, parce que jamais il ne se » mettait en avant, ayant au contraire » un exemplaire souci de répartir les » tâches au mieux des possibilités, les » honneurs éventuels selon les lois » discrètes d'un parfait équilibre. »

La Libre Belgique : « Le défunt laisse » le souvenir d'un homme affable, » serviable, attaché profondément à » la liberté de la presse, qu'il voulait » indépendante et digne. Bien qu'il » fût fort éloigné de nos idées et qu'il » polémiquât jadis beaucoup avec » nous, nous saluons la plume de » ce probe journaliste. » De très nombreuses personnalités, en particulier des milieux du journalisme et de

l'enseignement, assistèrent à ses funérailles.

Lucien Cooremans.

Iconographie : buste par Eugène De Bremaecker ; plaquette par Henri Versluys.

Annuaire officiel de la Presse belge, Bruxelles, 1933. — L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, Section bruxelloise de l'Association Générale de la Presse belge, 1960, p. 46-47.

DUFranNE (Hector-Robert), artiste lyrique, né à Mons le 25 octobre 1870, décédé à Paris le 30 mai 1951.

Hector Dufranne fit ses premières armes dans l'une des grandes chorales d'hommes très florissantes au Borinage et à Bruxelles où sa belle et jeune voix de baryton le fit distinguer par l'un des plus fameux directeurs d'orphéon que fut Joseph Duysburgh, qui, jusqu'à un âge très avancé, n'hésita pas à faire la navette entre les villes de province, voire le nord de la France, où il était le maître incontesté des sociétés chorales. C'est donc sous son impulsion que le jeune Hector se fit inscrire dans les classes de chant et d'art dramatique du Conservatoire royal de Bruxelles. Élève de Désiré Demest, il y fit de rapides progrès et obtint en 1896 un premier prix de chant avec grande distinction.

Sa belle et large voix retint l'attention des directeurs de La Monnaie d'alors, Oscar Stoumon et Edouard Calabresi, qui engagèrent aussitôt le jeune chanteur. Il y fut d'emblée un remarquable Alberich de *L'Or du Rhin* et on le vit aussi, lors de la création en français de *Princesse d'Auberge* de Jan Blockx, dans le rôle de Marcus ; de même il fut Thomas, dans *Uylenspiegel* du même compositeur.

La Monnaie menait à cette époque en quelque sorte à l'Opéra-Comique et à l'Opéra de Paris ; très rapidement il fut engagé à l'Opéra-Comique où en 1900 il créa le rôle du père de *Louise* de Gustave Charpentier. Il y fut aussi

le créateur du rôle de Scarpia dans *La Tosca* lorsque l'Opéra-Comique donna la première adaptation française au drame lyrique de Puccini, sa partenaire, dans le rôle de l'héroïne, étant sa compatriote Claire Friché. Il fut aussi le premier Golaud de *Pelléas et Mélisande* de Debussy.

L'Opéra-Comique devint vraiment son port d'attache ; le chanteur, doublé d'un excellent comédien y interprétait tous les rôles de grand baryton, dont Carnac du *Roi d'Ys* d'Edouard Lalo, Nilakhanta de *Lakmé* de Léo Delibes ; le grand prêtre dans *Alceste* de Gluck et créa enfin le rôle titulaire du *Chemineau* dans l'œuvre de Xavier Leroux.

On le vit quelques fois au Covent Garden de Londres, de même que dans les grands opéras de la Côte d'Azur, Nice et Monte-Carlo. En 1910 sa réputation traversa l'Atlantique et il accepta un engagement de deux ans au Manhattan Opera de New York, alors une sorte de rival du Metropolitan et à Chicago. Mais il revint en Europe en 1912 et reprit sa place à l'Opéra-Comique, continuant à y interpréter les principaux rôles de son répertoire.

Sa carrière se prolongea pendant de nombreuses années encore après la première guerre mondiale et on retient qu'il interpréta encore le rôle de Golaud, à Vichy, en 1939. Les dernières années de sa vie, il les passa à Paris, menant une existence assez retirée, donnant quelques leçons de chant.

Nestor Semans.

Archives du Conservatoire royal de Bruxelles. — Documentation personnelle.

J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, [1971], p. 126.

DUNGEN (Frans van den), prénoms déclarés à l'état civil : *François-Henri-Antoine*, ingénieur civil, physicien et mathématicien, professeur à

l'Université libre de Bruxelles, recteur de cette institution de 1938 à 1944, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 4 juin 1898, décédé à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 22 mai 1965.

Frans van den Dungen épousa en 1925 Germaine Bairy (1903-1977) de Huy. Deux enfants, Claire (1928) et Jean (1932), naquirent de cette union. La localité hollandaise den Dungen fut vraisemblablement le berceau de sa famille. Son père, directeur de l'école communale de la place de Bethléem à Saint-Gilles, fut président de la Fédération nationale des Instituteurs belges.

Après ses études primaires, le jeune van den Dungen fréquenta la section des humanités gréco-latines à l'athénée de cette commune. Toutefois, il se heurte dès sa sortie de rhétorique à l'impossibilité d'entreprendre des études supérieures, toutes les Universités du pays ayant été fermées pendant l'occupation allemande de la première guerre mondiale.

Cette paralysie de l'enseignement menaçait de devenir dramatique, lorsqu'une initiative salutaire qui devait s'avérer plus tard de grande conséquence pour le jeune van den Dungen, permit d'y mettre un terme.

L'Athénée communal de Saint-Gilles avait accueilli quelques professeurs de l'Université de Bruxelles en chômage forcé, tantôt en leur procurant un mandat intérimaire, tantôt en prolongeant un mandat antérieur. Parmi ces derniers figurait le physicien mathématicien Théophile De Donder, savant renommé et animateur d'une exceptionnelle envergure (*Biographie Nationale*, tome 37, Bruxelles, 1971-1972, col. 240).

Un climat d'une intense activité intellectuelle devait bientôt en résulter, entraînant notamment à sa suite, l'organisation de tout un enseignement post-scolaire de caractère universitaire mais clandestin, à l'intention des rhétoriciens sortants. C'est dans ces circonstances que van den Dungen fit la connaissance de De Donder.

BIOGR. NAT. — t. XLIII.

On peut mesurer l'importance de l'événement par ces quelques réflexions que le recteur honoraire de l'Université libre de Bruxelles a consignées en 1958 dans un article de la *Revue de l'Université* où il évoque cette époque troublée de son adolescence à l'occasion d'un hommage à son ancien maître :

« C'est à l'Athénée de Saint-Gilles que j'ai connu De Donder; bien qu'il n'y ait pas été mon professeur (j'étais en section gréco-latine), il a marqué quelque intérêt au fils d'instituteur que j'étais et qui préparait l'examen d'entrée en Polytechnique tout en lisant l'*Enéide*, et en annonçant je ne sais quelle tragédie d'Euripide. Je ne puis cacher combien j'étais heureux d'entrer en contact avec ce maître dont mes camarades de section latine ne cessaient de parler: il agrémentait ses leçons de considérations vivantes sur l'histoire des sciences et sur la musique; certains jours il leur lisait avec commentaires variés et choisis les *Dernières Pensées* de Henri Poincaré, dont pour ma part j'avais fait par ailleurs l'achat et où j'essayais de comprendre ce qu'est la quatrième dimension de l'espace. Il faut avouer qu'il régnait en ces années à l'Athénée de Saint-Gilles une atmosphère toute particulière, à la fois studieuse et libre, qui a marqué tant de mes contemporains et dont nous nous souvenons tous avec émotion ».

C'est en 1922 qu'il obtint son diplôme d'ingénieur civil des mines de l'Université de Bruxelles et déjà à cette époque il avait éveillé l'attention du corps professoral par une activité exceptionnelle et notamment par sa participation avec Georges Van Lerbeghe — tué en 1940 pendant la campagne des dix-huit jours — à la rédaction des *Leçons de thermodynamique et de chimie-physique*, dispensées par leur maître Théophile De Donder, publiées en 1920 chez Gauthier-Villars à Paris, ainsi qu'à celle

12

d'une note de cours de ce dernier sur la *Propagation de la chaleur dans un Corps solide athermane* où sont discutées, pour différents cas, les conditions d'unicité des solutions.

Soucieux d'approfondir davantage ses connaissances scientifiques, spécialement en analyse mathématique et en mécanique, van den Dungen séjourne ensuite pendant une année complète à Paris, où il suit les enseignements d'analyse de Borel, Goursat et Picard à la Sorbonne, conjointement à ceux de Langevin au Collège de France. Dès lors, nanti de cette double formation de technicien et d'homme de science il aborde directement l'étude d'un sujet de mécanique, bien approprié à la nouvelle compétence ainsi conquise et qui concerne les phénomènes vibratoires qui prenaient dans l'évolution de la technique, une importance de plus en plus grande. Jusqu'alors on ne trouvait dans la littérature qu'une juxtaposition assez disparate de cas particuliers et de recettes de calcul presque toutes empiriques. Les travaux de van den Dungen sur les vibrations, publiés dès 1923 et 1924, mettent fin à ces modes d'exposés. Ils lui valent le titre de lauréat du Concours Universitaire.

Dans ces études comme dans celles qui suivirent sur le même sujet, il a traité les problèmes de vibrations à partir des propriétés des équations différentielles et des équations intégrales. Après avoir déduit chaque fois de cette étude préalable les propriétés générales des solutions, il s'est efforcé de montrer comment celles-ci doivent être utilisées dans les circonstances variées où l'ingénieur les rencontre. Il a établi aussi des méthodes de résolution approchées dont l'approximation est connue à chaque étape et dont la convergence est assurée. Enfin, il s'est toujours efforcé de dégager la signification théorique des formulations empiriques antérieures. Par exemple, dans son *Cours de Technique des Vibrations, Types élastiques rectilignes*, paru en 1926 et qui comprend deux parties,

il justifie pour la première fois la formule empirique de Dunkerley, qui permet le calcul de la plus petite pulsation propre d'un arbre chargé de masses localisées. Il établit ensuite les formules générales nécessaires pour la détermination des autres pulsations propres.

La sûreté, la commodité et l'élégance des méthodes proposées par van den Dungen, ont eu pour conséquence que depuis la fin des années 20, aucun traité sur la théorie des vibrations ne se conçoit plus sans référence explicite à l'un ou l'autre de ses travaux. Il en fut ainsi notamment des importantes publications allemandes *Elastokinetik* de F. Pfeiffer en 1928 et *Die Methoden zur angenähert Lösung von eigenwert Problemen in der Elastokinetik* de K. Hohenemser en 1932 (Fasc. 4, Collection *Ergebnisse der Math. u. ihrer Grenzgebiete*). Une synthèse complète du sujet, intitulée : *Les problèmes généraux de la technique des vibrations* a été publiée par van den Dungen en 1928, dans le *Mémorial des Sciences Physiques* (Paris, Gauthier-Villars) à l'invitation des directeurs H. Villat et J. Villey.

Encore très jeune professeur à cette époque — il n'avait pas trente ans — et déjà très chargé, van den Dungen sut accepter avec le sourire les petites servitudes supplémentaires du métier, et accomplir à l'occasion les quelques missions marginales qui répugnaient aux plus anciens. Mais il sut aussi faire comprendre son propre point de vue avec un humour sérieux et discret. « Messieurs, dit-il un jour devant un » auditoire très réceptif de futurs » ingénieurs, envers qui la Faculté » avait eu la singulière idée d'imposer » la corvée des rapports de stage, » comme sujet de perfectionnement » du style, j'espère être nommé bientôt » professeur honoraire du cours de » *Rédaction industrielle* ! »

Quelques mois plus tard, cet enseignement était supprimé.

Nommé assistant du professeur E. W. Bogaert à l'Ecole polytechnique

de l'Université de Bruxelles, il lui succède pour l'enseignement de la mécanique rationnelle aux futurs ingénieurs et devient professeur ordinaire dès 1927. Un tel témoignage de confiance en ses capacités provient sans doute en premier lieu du succès recueilli par ses premiers travaux, mais aussi dans une mesure non négligeable de sa forte personnalité. Sa sérénité, son pouvoir de domination de soi devant un événement contraire, dont il donnera plus tard en 1941 une preuve éclatante, son respect d'autrui assorti d'une réserve naturelle et d'un goût particulier pour les entretiens brefs, comme aussi l'élégance de sa plume et la portée de son verbe, témoins éloquents de sa première formation littéraire, sont autant de traits dont on peut soupçonner l'influence favorable sur l'essor de cette jeune carrière universitaire.

En 1927, van den Dungen publie avec Bogaert, le premier tome d'un *Cours de mécanique rationnelle* consacré à la cinématique et volontairement conçu en vue d'une meilleure adaptation aux exigences incessamment croissantes de la technique contemporaine par une maîtrise plus complète des lois de la dynamique. Au surplus, un travail de même orientation consacré à la *Cinétique des appareils de mesure*, lui vaudra, en 1930, l'attribution du prix international Jules Boulvin de mécanique appliquée, décerné par l'Association des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand. Dans cette étude, il établit une classification rationnelle de ces appareils; il en définit en détail les conditions de fonctionnement et assigne des valeurs numériques à leurs qualités intrinsèques. Il examine en particulier le fonctionnement des appareils balistiques et dégage certaines erreurs introduites par les théories pragmatiques antérieures.

Un des points les plus originaux concerne l'étude de la réaction des appareils de mesure sur le phénomène étudié. Cette interaction, généralement

négligeable dans les problèmes de statique, peut troubler profondément un processus variable au cours du temps. Van den Dungen a établi les relations qui permettent de déterminer cette réaction dans tous les cas et de juger *a priori* si elle est négligeable ou non.

Au cours de la même année, la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Bruxelles institue le grade complémentaire d'ingénieur radio-électricien. Van den Dungen qui vient d'être élevé à l'ordinariat est immédiatement reconnu comme le titulaire tout désigné pour assumer la charge du cours *Acoustique technique et Electroacoustique*, essentiel pour cette nouvelle orientation. Dans cette charge supplémentaire, il organisa sans tarder et malgré des moyens matériels réduits, un laboratoire d'étude et une série de travaux pratiques pour les étudiants de la spécialité. Le succès de cette entreprise fut immédiat.

Au cours de lectures préparatoires à la mise au point de cet enseignement d'acoustique, van den Dungen eut l'attention attirée sur les essais expérimentaux relatifs à l'acoustique des salles, entrepris depuis 1895 par Wallace Clément Sabine, alors professeur de mathématique et de philosophie naturelle à l'Université de Harvard.

Ce sujet, déjà préoccupant pour les musiciens et les architectes depuis la construction des grandes salles au XIX^e siècle, posait des problèmes d'acoustique encore mal dominés. D'où l'initiative de Sabine et les nombreux travaux de chercheurs qui suivirent en vue d'aboutir à une théorie fiable du phénomène de réverbération du son. Malheureusement, la base fondamentale représentée par les équations de la mécanique des fluides, dont l'usage est actuellement consacré dans toute l'acoustique, était pratiquement absente de ces premières investigations. Seuls quelques cas particuliers faisaient exception, mais alors les

prémises étaient fausses, comme par exemple l'assimilation de l'énergie sonore à un fluide emporté par les ondes acoustiques avec un comportement semblable à celui de corpuscules entrant en collision avec des parois imparfaitement élastiques. Un tel modèle est en effet inacceptable, car il repose sur l'hypothèse controuvée d'un coefficient d'absorption indépendant de l'angle d'incidence.

Pour remédier à cette situation, van den Dungen élaborait la première théorie physique — dite modale — de la réverbération. Ses recherches furent l'objet de cinq communications à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique entre 1932 et 1934. Elles constituent aussi cinq des huit chapitres de son livre *Acoustique des Salles* publié en 1934. Dans cet ouvrage il montre pour la première fois que le temps de réverbération du son — qui correspond par définition à un amortissement local de 60 décibels — ne dépend pas uniquement des propriétés absorbantes des parois, mais encore de la loi de distribution de l'énergie dans la salle. Il devait en résulter que les « coefficients d'absorption de Sabine » obtenus expérimentalement à partir des mesures du temps de réverbération, ne peuvent être assimilés strictement à des constantes caractéristiques d'un matériau déterminé. Les travaux expérimentaux qui se sont succédé par la suite ont permis après un demi siècle de consacrer d'une façon pratiquement définitive les conclusions de van den Dungen.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage précité, il devait encore élargir le domaine d'application de sa théorie en l'émançant de l'hypothèse restrictive d'une réaction locale des parois aux variations de la pression acoustique. A cette fin, il établit les bases de la théorie plus complexe d'une *nouvelle classe de conditions aux limites adjointes aux équations aux dérivées partielles du type elliptique*. Par la même occasion, il souligne que dans

de nombreux problèmes, on peut être amené à considérer des conditions aux limites comportant des dérivées d'un ordre égal ou supérieur à l'ordre le plus élevé de celles qui figurent dans l'équation différentielle. En résumé écrit-il : « le présent travail ... a pour but de montrer qu'à côté des conditions aux limites ponctuelles et classiques, existent des conditions fonctionnelles aux limites ».

Trois autres chapitres sont ensuite consacrés à l'étude de la similitude acoustique des salles et à ses conséquences. Il y établit des formules pratiques avantageusement comparables aux formules empiriques encore en usage à l'époque et reliant notamment au volume d'une salle, son temps de réverbération optimum et le nombre d'auditeurs qu'elle peut contenir normalement.

Une activité d'une telle ampleur et d'un tel niveau ne pouvait manquer de retenir l'attention. Aussi, à la suite du prix Boulvin, d'autres distinctions suivirent avec le prix Auguste Sacré et le prix Wetrems, décernés par l'Académie royale de Belgique. Peu après, en 1936, van den Dungen devint lui-même membre correspondant de la Classe des Sciences auprès de cette compagnie et ensuite membre titulaire en 1940. Parallèlement, son ascension dans la hiérarchie universitaire ne fut pas moins accélérée. Il accède en effet, dès 1933, à la présidence de la Faculté des Sciences appliquées, et cinq années plus tard, peu avant les événements de Munich, au rectorat de son Université. Il en recueille auprès de ses collègues un prestige considérable qu'il possédait d'ailleurs déjà auprès de ses étudiants, stupéfaits devant son étonnante capacité d'assurer tous ses enseignements sans la moindre note, même lors des exposés les plus ardues.

Cette période, chargée d'obligations officielles multiples, aurait pu justifier un ralentissement dans l'activité scientifique du savant. Mais rien de semblable ne s'est produit puisqu'au

seuil de la seconde guerre mondiale la liste de ses publications atteint la soixantaine et se termine par la publication, sous forme d'autographies, de la seconde partie de son cours de mécanique rationnelle. Cette liste comporte aussi quelques remarquables exposés relatifs à la philosophie des sciences, comme la notice de 1933 sur *Les origines et l'avenir du libre examen à l'Université de Bruxelles* et celle de 1935 sur *Lois et Postulats*, parues l'une et l'autre dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*. Le discours rectoral de la séance de rentrée en 1938, basé sur *Les vertus éducatives des sciences*, restera par son originalité et pour la profondeur de la pensée un modèle du genre au sein de l'anthologie des discours académiques.

C'est un objectif très tentant mais toujours périlleux que la recherche des sources de la créativité intellectuelle, ou seulement de ses principaux supports. Est-elle davantage soutenue par la méditation solitaire ou plutôt par la discussion collective? S'il nous fallait trancher dans le cas de van den Dungen, nous choisirions cependant sans grande hésitation le premier terme de cette alternative, car c'est ce que conseillerait l'observation de son comportement coutumier. C'est ainsi par exemple, qu'à l'opposé de son ancien maître Théophile De Donder, il n'a jamais recherché la collaboration d'un grand nombre de disciples, ni participé, fût-ce pour la diriger, à la création d'une école.

Sous ce rapport, il a toujours témoigné d'une réserve visiblement inspirée par le souci de laisser à chacun, y compris lui-même, sa propre liberté d'imagination et le maximum d'indépendance scientifique.

Cette attitude n'excluait cependant pas des échanges de vues toujours enrichissants avec ses assistants. Il possédait une mémoire des noms et des personnes que l'on peut qualifier d'exceptionnelle.

Ayant succédé en 1937 à Adolphe Mineur dans la chaire de mécanique

analytique de la Faculté des Sciences, il assume à cette occasion la direction de nombreuses thèses de doctorat et de mémoires de licence. Il met au point en même temps un grand nombre de communications scientifiques relatives à plusieurs questions théoriques restées mal éclaircies et poursuivies finalement jusqu'à leur mise en application dans des cas d'intérêt pratique. Il en a été notamment ainsi pour ses contributions à la théorie des équations intégrales et à leur emploi dans des problèmes de technique des vibrations et d'acoustique.

Mentionnons également son rapport à l'Académie sur le système des poids et mesures légal en Belgique, où plusieurs suggestions ont été suivies dans la suite par le Service national officiel.

Dans une note à l'Académie des Sciences de Paris, il montre comment diverses méthodes de mise en équation de problèmes de mécanique peuvent être ramenées à un seul et même énoncé dénommé principe de la *moindre sollicitation*. En d'autres termes, la vraie force produisant une déformation donnée est la plus petite de toutes celles que l'on calculerait à partir de déformations arbitrairement choisies compatibles avec la déformation donnée.

Revenant au domaine de l'acoustique, van den Dungen reprend le problème de la détermination théorique de la vitesse du son dans les gaz pour des conditions plus réalistes que celle du modèle adiabatique habituel. Compte tenu de la faible valeur, à la fois du coefficient de conductivité thermique, et des fréquences du spectre de l'acoustique, il retrouve les résultats classiques comme valeurs asymptotiques. Toutefois, des écarts sont à prévoir dans le spectre des ultrasons, ce que des travaux américains devaient confirmer par la suite.

En 1938, van den Dungen publie dans la *Collection des Mémoires in-4° de l'Académie*, une étude détaillée sur l'application du principe de Rayleigh au calcul des systèmes acoustiques.

Il montre à cette occasion que les formules classiques conduisant aux valeurs limites des pulsations propres, à la correction de longueur des tuyaux et des résonateurs, doivent être reconsidérées dès qu'on s'écarte du modèle simplifié sur lequel elles reposent. Il donne les méthodes générales permettant l'étude de ces problèmes et traite de nombreux exemples. Il paraît opportun de signaler ici que ce mémoire a été dédié par son auteur en témoignage de gratitude au second signataire de la présente biographie qui fut son premier assistant (cf. liste des publications, n° 53).

Au début du conflit mondial en 1940, van den Dungen est mobilisé comme lieutenant du génie, participe ensuite à la brève campagne des dix-huit jours, est libéré peu de temps après et reprend sa fonction professorale et rectorale à l'Université. Il parvient à assurer la reprise des cours sans avoir à subir, au moins provisoirement, des mesures vexatoires exagérées de la part des représentants de l'autorité militaire qui dans cette première phase ne s'était encore attribué qu'un droit de veto sur les décisions du Conseil. Une année académique entière pourra ainsi être sauvée, mais la pression de l'occupant ne tarda pas à devenir insupportable, principalement en ce qui concerne son exigence d'introduire dans le corps professoral des créatures dévouées à la cause allemande des nazis. C'est alors que, confronté directement à une situation dramatique et dépossédé progressivement de tous ses moyens d'action, le recteur van den Dungen donna la mesure de ce que pouvait encore permettre une diplomatie habile mise au service d'un flegme inébranlable.

Approuvé par le Conseil d'Administration de l'Université, et soutenu par la belle autorité morale de son président Frerichs, il fit proclamer la suspension des cours dans toutes les facultés, le 25 novembre 1941 à 10 heures, soit une heure à peine après avoir informé personnellement l'auto-

rité militaire, ce qui lui permettait de respecter dans la forme une exigence antérieure et d'invoquer l'urgence. Il savait que l'occupant ne pourrait pas être dupe, mais il consacrait un fait accompli. En sorte qu'à l'arrivée précipitée du commissaire allemand, les locaux étaient vides et les étudiants dispersés. Par cette anticipation sur l'événement, van den Dungen venait de poser l'acte irréversible préservant une fois pour toutes les instances régulières de l'université contre une participation forcée à des nominations qui lui répugnaient.

Quelles que furent ensuite les représailles, assignations à résidence, déportations à la citadelle de Huy, tentatives de corruption et de division du corps professoral, l'échec de la propagande allemande était consommé. Toutes les parties intéressées en prirent vite conscience et l'Université resta fermée jusqu'à la libération du territoire. Dans l'intervalle van den Dungen était retourné à l'enseignement clandestin, comme un quart de siècle auparavant lorsqu'il était étudiant.

L'histoire détaillée de cette époque héroïque est rapportée dans deux publications parues en 1944, *l'Université de Bruxelles et la Guerre*, par Henri Liebrecht aux Editions de la Renaissance du Livre à Bruxelles et *l'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande 1940-1944*, par Marcel Vauthier, chez Cock à Bruxelles.

L'après-guerre devait développer une prise de conscience quasi universelle du monde politique sur l'importance de la recherche scientifique comme contribution à la prospérité de l'Etat. La réputation de van den Dungen, encore auréolée par son rectorat récent, lui valut sa désignation dès 1945, au grade nouvellement créé de haut commissaire à la Recherche scientifique, fonction éminente mais malheureusement trop brève, dont la suppression après deux années pour des raisons restées obscures, politiques ou financières, n'a laissé que

des regrets dans les milieux universitaires.

A cette époque, le palmarès des hautes distinctions scientifiques attribuées dans notre pays aux contributions les plus importantes du domaine des sciences exactes mathématiques et physiques, témoignait régulièrement des succès respectifs de deux personnalités, alors quadragénaires, le chanoine Georges Lemaitre, réputé pour ses travaux sur les systèmes de galaxies ainsi que sur les théories cosmogoniques, et le libre penseur Frans van den Dungen. Ils s'étaient suivis à l'Académie, puis comme lauréats du Prix Francqui. Ils se suivent encore lors de l'attribution du Prix décennal des Mathématiques appliquées. On peut deviner le degré de perplexité que des mérites aussi voisins durent provoquer au sein des différents jurys chargés de les départager, à cette conclusion du jury du prix décennal consignée dans le *Moniteur* du 31 août 1950 et qui, après avoir classé les deux candidats hors pair, a voulu ajouter le commentaire suivant : ... « le Jury déclare à l'unanimité que les travaux de M. Lemaitre » et ceux de M. van den Dungen appor- » tent dans des domaines différents des » contributions originales de grande » valeur qui désigneraient chacun de » leurs auteurs pour le prix, s'il n'y » avait compétition ». Considérés finalement sous l'aspect de leur répercussion directe, les travaux de Lemaitre furent couronnés pour la période 1933-1942 et ceux de van den Dungen pour celle de 1943-1952.

Dès cette époque, les missions de confiance et les distinctions scientifiques se succédèrent à une cadence accélérée. Citons à partir de 1946, ses désignations successives comme membre du Conseil scientifique de l'Institut royal météorologique, comme président de la Fédération des Sociétés scientifiques de Belgique, comme membre du Conseil d'Administration de la Fondation Universitaire, du Fonds national de la Re-

cherche scientifique, de l'Université d'Elisabethville en 1955, et de la Commission scientifique du Centre national d'Etudes et de Recherches aéronautiques, ses charges de président de la Commission scientifique de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires, du 9^e Congrès international de Mécanique appliquée, de secrétaire du Bureau de l'Union internationale de Mécanique et de directeur des Instituts internationaux de Physique et de Chimie fondés par Ernest Solvay. Il est invité à la Cour pour participer à l'éducation scientifique des princes royaux. A l'Université, il cumule successivement la direction de l'Institut de Physique appliquée et de l'Institut des Télécommunications et d'Acoustique. En 1955, il devient membre permanent de son Conseil d'Administration et la liste est encore incomplète, ... on ne sait plus ! En 1956, il entre à l'Institut de France, comme membre correspondant de l'Académie des Sciences dans la Section de Mécanique. Quelques mois auparavant, il avait été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Poitiers sur proposition de l'Ecole nationale supérieure de Mécanique et d'Aérodynamique. Il est dès lors étonnant qu'en dépit de toutes ces charges, l'activité scientifique de van den Dungen se soit encore amplifiée, tant par le nombre de ses publications qui dépasse bientôt la centaine que par la variété des sujets. Outre la poursuite de ses travaux sur l'acoustique et la théorie des vibrations, l'intégration numérique des équations aux dérivées partielles, les applications du calcul des variations en dynamique des fluides, la théorie des petits mouvements et la mécanique des fils, il porte son attention vers des questions de géographie mathématique et de navigation.

En collaboration, spécialement avec l'astronome Jacques Cox, son successeur au rectorat, il participe à la mise au point des méthodes de radio-

repérage. Il présente une théorie du vol optimum sous l'action d'un vent latéral constant en grandeur et en direction. Il contribue aussi en 1951 au Palais de Justice de Bruxelles, aux manifestations du centenaire de l'expérience du pendule de Foucault sur les preuves mécaniques de la rotation de la terre. Dans cette intention, il imagine avec Cox un dispositif simple et ingénieux basé sur la manifestation de la force de Coriolis entraînant la collision de deux billes de billard qui se croisent, lorsque celle qui se trouve à l'Ouest est en mouvement vertical ascendant, et l'absence de collision dans le cas contraire.

Dans le domaine des applications à la technique, il apporte de nouvelles contributions à l'étude dynamique des ponts, en collaboration avec MM. van Eepoel et Balekdjan, pour servir au calcul du premier tablier d'essai en béton précontraint, réalisé en Belgique au cours des travaux de la Jonction Nord-Midi. Au sujet d'une erreur classique concernant l'effet d'une charge mobile, l'auteur démontre que, pour de grandes vitesses, la surcharge dynamique maximum peut être atteinte lorsque la charge mobile (un train) a déjà quitté la poutre (un pont).

Dans le domaine de l'astronomie et de la physique du globe, on note des études sur la formation des systèmes planétaires, l'analyse du déplacement du pôle à la surface de la terre, et l'influence des fluctuations observées dans la rotation terrestre sur l'unité fondamentale de temps.

En analyse mathématique, dans un travail intitulé *Les machines à calculer et la pensée humaine*, l'auteur présente une méthode de récurrence basée sur la résolution numérique du problème de Cauchy dans le cas des ondes, et dont l'application s'étend au cas de plusieurs variables spatiales. On y étudie aussi les propriétés des variants intégraux comme pro-

cedé direct de résolution des problèmes d'ondes.

Enfin, l'éloge du savant ne saurait être complet sans l'évocation de cet autre aspect de sa personnalité manifesté par un souci d'équité tel que le révèle notamment la conclusion de son discours présidentiel de 1951 à la séance publique annuelle de l'Académie : « Ce sera toujours l'honneur d'une Compagnie comme la nôtre de n'exiger de ses membres comme de ceux dont elle accueille les études, aucune autre condition que la valeur intrinsèque de leur travail scientifique ».

On y retrouve à la fois son idéal de justice sociale et une fidélité envers la vérité scientifique, aussi entière que la voulut naguère la proclamation d'Ernest Renan : « *Trafne-moi où tu veux, je suis prêt* ».

Dès lors, la disparition brutale du professeur Frans van den Dungen, en cette fin de mai 1965, fut elle aussi celle d'un guide moral, qui laissa tout son entourage sous l'impression qu'une époque s'achevait avec lui.

Liste des publications de Frans van den Dungen :

1. *Calcul des pôles simples d'une fonction méromorphe*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 176, 1923, p. 1864-1865.

2. *Quelques applications techniques des équations intégrales*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 177, 1923, p. 243-245, 387-389.

3. *Nouvelles applications techniques des équations intégrales*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 177, 1923, p. 574-576.

4. *Sur les équations intégrales à plusieurs paramètres et leurs applications techniques*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie*

mie des Sciences (Paris), t. 177, 1923, p. 677-679.

5. *Application des équations intégrales à une proposition de Lord Rayleigh*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 178, 1924, p. 608-611.

6. *Les vitesses angulaires critiques*, dans *Bulletin mensuel de la Société belge des Electriciens*, t. XXXVII, décembre 1923, p. 353-361.

7. *Détermination a priori des vibrations des aubes de turbines*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 178, 1924, p. 917-919.

8. *Détermination a priori des vibrations propres de torsion*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 178, 1924, p. 1685-1687.

9. *Université libre de Bruxelles. Cours de technique des vibrations. Fascicule I. Tiges élastiques rectilignes*, [Bruxelles], Editions de la Revue de l'Ecole polytechnique, 1926, 109 p.

10. *La détermination des vitesses angulaires critiques*, dans *Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique de Bruxelles, A.I.Br. Bulletin technique*, 21^e année, n^o 1, 1925, p. 1-15.

11. *Université libre de Bruxelles. Cours de technique des vibrations. Fascicule II. Tiges élastiques rectilignes (suite et fin)*, [Bruxelles], Editions de la Revue de l'Ecole polytechnique, 1926, 199 p.

12. *La quantification déduite de la gravifique einsteinienne*, en collaboration avec Théophile De Donder, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, (Paris), t. 183, 1926, p. 22-24.

13. *Sur la quantification des systèmes relativistiques*, en collaboration avec Th. De Donder, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la*

Classe des Sciences, 5^e série, t. XII, 1926, p. 490-497.

14. *Les équations intégrales à plusieurs paramètres et la technique des vibrations*, dans *Comptes rendus du 2^e Congrès international de mécanique appliquée*, Zürich, 12-17 septembre 1926, 1927, p. 113-118.

15. *Sur le calcul a priori des vibrations de flexion et autres vibrations*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 184, 1927, p. 1413-1415.

16. *Ueber die Biegungsschwingungen einer Welle*, dans *Zeitschrift für Angewandte Mathematik und Mechanik*, t. 8, 1928, p. 225.

17. *Mécanique rationnelle*, t. I (*Vecteurs-géométrie des masses-cinématique-mécanismes*), en collaboration avec Ed. W. Bogaert, [Bruxelles-Paris, 1928], 331 p.

18. *Sur le calcul approché des nombres fondamentaux*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 187, 1928, p. 1023-1025.

19. *Les problèmes généraux de la technique des vibrations*, dans *Mémorial des Sciences physiques*, fascicule IV, [Paris], 1928, 60 p.

20. *A propos de la théorie vibratoire du flambage des pièces chargées debout*, dans *Revue universelle des Mines*, 73^e année, 8^e série, t. III, n^o 7, 1930, p. 185-186.

21. *La cinétique des appareils mécaniques de mesure*, dans *Congrès international de Mécanique générale*, Liège, 31 août - 5 septembre 1930, vol. III (*Hydraulique. Instruments de mesure. Divers procès-verbaux des séances du Congrès*), Liège, [1930], p. 119-123.

22. *Les coefficients d'influence harmonique*, dans *Comptes rendus du 3^e Congrès international de Mécanique appliquée*, Stockholm, 24-29 août 1930, vol. III (*Problèmes de stabilité et des*

oscillations), [Stockholm], 1931, p. 150-153.

23. *L'équation de Fredholm et les oscillations amorties*, dans *Comptes rendus du Congrès national des Sciences*, [Bruxelles], 1930.

24. *La Vie de la Science (Leçon d'introduction aux études supérieures faite le 15 octobre 1930)*, dans *Association des Ingénieurs sortis de l'École polytechnique de Bruxelles*, A. I. Br. *Bulletin technique*, 27^e année, n^o 2, 1931, p. 63-71.

25. *La cinétique des appareils mécaniques de mesure*, dans *Annales de l'Association des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand*, 5^e série, t. XXI, 1931, p. 49-96, 151-183.

26. *Recherches mathématiques sur l'acoustique des salles*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XVII, 1932, p. 437-461.

27. *Sur une nouvelle classe de conditions aux limites adjointes aux équations aux dérivées partielles du type elliptique*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XVII, 1932, p. 791-809.

28. *Le libre examen (Emission du 26 juillet 1933 à l'I.N.R.)*, dans *La Pensée*, 28^e année, n^o 31, 30 juillet 1933, p. 1.

29. *Les origines et l'avenir du Libre Examen à l'Université libre de Bruxelles*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 38^e année, 1932-1933, p. 405-426.

30. *Tradition et Progrès*, [Bruxelles], Imprimerie A. Defrenne, s.d. [1933], 44 p.

31. *La vitesse du son dans les gaz*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XIX, 1933, p. 1180-1187.

32. *La similitude acoustique des salles*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XIX, 1933, p. 1299-1310.

33. *Sur l'emploi de modèles réduits dans l'étude de l'acoustique des salles*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XX, 1934, p. 74-81.

34. *Un cas de détermination a priori du temps de réverbération d'une salle*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XX, 1934, p. 62-73.

35. *Acoustique des salles*, [Paris], 1934, 118 p. (*Institut belge de Recherches radioscopiques*, vol. II).

36. *La défense du titre d'ingénieur. Vers un programme d'action. Fédération des associations belges d'ingénieurs (F.A.B.I.)*, [Liège], 1934.

37. *Lois et Postulats*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 40^e année, 1934-1935, p. 214-230.

38. *La formation des cadres de l'industrie soviétique*, dans J.-B. Haesaert, F.H. van den Dungen, P. Brien, A.-P. Dustin, A. Ley, V. Bohet, introduction de R. Dupierreux, *Construction d'un Etat. Russie* [Bruxelles], 1935, p. 25-36 (*Equilibres. Cahiers Périodiques*, 2^e série, n^o 6).

39. *Sur la réduction des masses*, dans *2^e Congrès national des Sciences sous le haut patronage de S.M. le Roi, organisé par la Fédération belge des sociétés scientifiques, Bruxelles, 19-23 juin 1935. Comptes rendus*, vol. II, [Bruxelles], 1935, p. 1301-1306.

40. *Sur un nouveau principe de mécanique*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 202, 1936, p. 282-284.

41. *Sur les propriétés des oscillations propres*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 202, 1936, p. 625-627.

42. *Sur les petits mouvements d'un système soumis à des forces gyroscopiques*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 202, 1936, p. 625-627.

piques, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 202, 1936, p. 1014-1015.

43. *A propos d'un théorème de statique de M. Giovanni Lampariello*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXII, 1936, p. 791-805.

44. *Application des fonctions de Bessel au calcul d'angles solides*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXII, 1936, p. 912-917.

45. *Remarques sur les vocabulaires d'acoustique*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXII, 1936, p. 1226-1244.

46. *Rapport sur les systèmes légaux de poids et mesures en Belgique*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXIII, 1937, p. 343-355.

47. *Rapport sur le Prix Wetrems*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXII, 1936, p. 904-906.

48. *Remarques sur un mémoire de M. Lahaye*, dans *Ciel et Terre*, LVIII^e année, 1937, p. 353-355.

49. *Les quatre courants de la vie universitaire*, dans *Les Cahiers du Libre Examen*, 1^{re} année, n^o 1, mars 1937, p. 5-18.

50. [Lettre au Président du comité de rédaction de *Ciel et Terre*], dans *Ciel et Terre*, LIV^e année, 1938, p. 31-32.

51. *Rapport sur un mémoire de M. Debacker*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXIV, 1938, p. 115-116.

52. *Application du principe de Rayleigh au calcul des systèmes acoustiques*, Bruxelles, 1938 (*Académie royale de Belgique. Classe des Scien-*

ces. Mémoires. Collection in-4^o, deuxième série, t. XII, fasc. 1).

53. *Longueurs équivalentes et corrections de longueur des systèmes acoustiques*, dans *Revue d'acoustique*, vol. VII, janvier-mars 1938, p. 1-19.

54. *Adolphe Sax*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXIV, 1938, p. 857-879.

55. *Les vertus éducatives des Sciences*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 44^e année, 1938-1939, p. 22-44.

56. *Une nouvelle définition des partiels*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 209, 1939, p. 199-201.

57. *Sur la mesure de la déviation par rapport à la verticale dans la chute des graves*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Ciel et Terre*, LVII^e année, 1941, p. 1-16.

58. *Sur les équations aux dérivées partielles du second ordre, associées aux mouvements de la mécanique classique*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXVII, 1941, p. 279-287.

59. *Cours de Mécanique rationnelle (2^e partie)*, Autographie, Bruxelles, Revue de l'École polytechnique, 1941.

60. *L'étude dynamique des ponts*, Autographie, Bruxelles, Seco, 1942.

61. *Quatre conférences sur le coefficient de surcharge dynamique*, Bruxelles, Institut belge de la Soudure, 1943.

62. *Document provisoire sur l'étude dynamique des ponts*, en collaboration avec MM. Van Eepoel et Balekdjan, Autographie, Bruxelles, Seco, 1943, n^o 1.

63.64.65.66. *Idem*, n^{os} 2, 3, 4, 5, Autographie, Bruxelles, Seco, 1944-1945.

67. *Etudes sur la sollicitation dynamique des ponts*, Dactylographie, Bruxelles, Bureau des Ponts, 1944.

68. *Sur la notion de masse*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXI, 1945, p. 666-668.

69. *Les équations canoniques du résonateur linéaire*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXI, 1945, p. 659-665.

70. *La formule fondamentale du Calcul des variations écrites en variables canoniques*, en collaboration avec Th. De Donder, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXIV, 1948, p. 9-16.

71. *Sur la notion de sensibilité utilisée en topographie et son extension à la sphère*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXIV, 1948, p. 152-166.

72. *Rapport de Mr. F.-H. van den Dungen sur la mission d'information scientifique qu'il a accomplie en Grande-Bretagne. Les progrès de la Physique mathématique dans les îles britanniques de 1939 à 1945*, dans *Fonds national de la Recherche scientifique (Rapports dactylographiés 17-28)*, juillet 1945, 16 p.

73. *Généralisation et application de la notion de sensibilité de la topographie*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXIV, 1948, p. 356-372.

74. *Sur la classification des canevas des cartes géographiques*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXIV, 1948, p. 673-676.

75. *Sur l'application du calcul des variations en mécanique des fluides*, dans *Colloques du Conseil national de*

la Recherche scientifique, XIV, 1948, p. 88.

76. *Notice sur la vie et les travaux de Edouard Bogaert*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1946-1947*, [Bruxelles], 1948, p. 102-105.

77. *Science et Morale (Conférences faites à l'I.N.R. au mois de septembre 1947)*, dans *Prométhée. Education et morale laïques*, les Editions du Temple, 1948, p. 9-32 (*Petite collection de la Société humaine*).

78. *L'algèbre des grandeurs mesurables*, dans *Bulletin technique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université libre de Bruxelles, A.I.Br.*, nouvelle série, t. II, n^o 6, 1948, p. 153-160.

79. *A propos du prochain centenaire de l'expérience de Foucault*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXIV, 1948, p. 805-808.

80. *Sur les principes variationnels des milieux continus*, en collaboration avec Th. De Donder, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXV, 1949, p. 841-846.

81. *Analyse des travaux des fondateurs de la théorie du vol optimum*, [Bruxelles], 1949, 11 p. (*Centre belge de Navigation*, n^o 2).

82. *Sur les fluctuations de période annuelle de la rotation de la Terre*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXV, 1949, p. 642-655.

83. *Sur le mouvement relatif des corps solides*, en collaboration avec Th. De Donder, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (Paris)*, t. 228, 1949, p. 221-223.

84. *Sur les fluctuations saisonnières de la rotation du globe terrestre*, en

collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVI, 1950, p. 388-402.

85. *La définition de l'unité fondamentale de temps*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVI, 1950, p. 704-706.

86. *Sur quelques astronomes qui n'ont pas postulé implicitement l'uniformité de la rotation de la Terre*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVI, 1950, p. 809-810.

87. *Note sur la nécessité de renforcer l'action de l'Académie dans l'encouragement et l'organisation de la recherche scientifique*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVI, 1950, p. 959.

88. *Sur l'influence de la mise en évidence de fluctuations de la rotation de la terre sur quelques vues inspirées de l'astronomie grecque*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *III^e Congrès national des Sciences organisé par la Fédération belge des Sociétés scientifiques, Bruxelles, 30 mai-3 juin 1950*, vol. I (*Historique du Congrès et Histoire des Sciences. Section I. Histoire des Sciences. Sous-section b. Histoire des sciences physiques et mathématiques*), s.l.n.d.

89. *Une erreur classique dans l'étude de l'effet d'une charge mobile*, dans *Colloque international de Mécanique (Rome)*, extrait de *La Ricerca Scientifica* n° 12, décembre 1950.

90. *Sur le mouvement permanent relatif d'un fluide parfait*, en collaboration avec Edmond Lahaye, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVI, 1950, p. 992-998.

91. *Sur les fluctuations saisonnières de la rotation du globe terrestre et la compensation des échanges de quantités de mouvement entre l'atmosphère et le globe*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVII, 1951, p. 427-435.

92. *Primum Graius homo*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVII, 1951, p. 1162-1172.

93. *Note on the Hamel-Synge theorem*, dans *Quarterly of Applied Mathematics*, vol. 9, n° 2, juillet 1951, p. 203-204.

94. *Recherche d'effets de sélection attribuables aux fluctuations de la rotation du globe terrestre*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVII, 1951, p. 121-125.

95. *L'intégration numérique de l'équation des ondes*, dans *Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique, XXXVII, Les machines à calculer et la pensée humaine, Paris, 8-13 janvier 1951, (Deuxième section-Problèmes de mathématiques et de sciences appliquées relevant des grosses machines (Paris), 1953, p. 215-238 (C.N.R.S.))*.

96. *Sur la période annuelle de la fréquence des séismes*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVII, 1951, p. 1037-1043.

97. *Influence de la rotation de la Terre sur la position de la bulle du sextant d'aviation*, en collaboration avec J.-F. Cox (Bruxelles), 1952, 25 p. (*Centre belge de Navigation*, n° 10).

98. *Fluctuations de la rotation de la Terre et séismicité*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique.*

Bulletin de la Classe des Sciences, 5^e série, t. XXXVIII, 1952, p. 607-611.

99. *Sur la redistribution des masses d'air au-dessus des océans*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVIII, 1952, p. 102-105.

100. *Sur un variant intégral associé à l'équation des ondes*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (Paris)*, t. 235, 1952, p. 532-533.

101. *Formules pour l'intégration numérique de l'équation des ondes*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVIII, 1952, p. 669-684.

102. *Principe de Rayleigh et regula falsi de Newton*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XXXVIII, 1952, p. 695-704.

103. *Variants intégraux associés aux équations hyperboliques linéaires*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (Paris)*, t. 235, 1952, p. 1106-1107.

104. *Sur l'intégration numérique des équations différentielles hyperboliques linéaires*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences (Paris)*, t. 236, 1953, p. 42-43.

105. *Notice sur la vie et les travaux de Richard de Misès*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1952-1953*, [Bruxelles], 1954, p. 200-201.

106. *Sur les fluctuations saisonnières de la rotation de la Terre*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XL, 1954, p. 692-695.

107. *Le principe de Rayleigh dans*

le cas des oscillations amorties, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XL, 1954, p. 1038-1045.

108. *Quadrécenaire de la mort de Copernic (1543)*, dans *Ciel et Terre*, LXX^e année, 1954, p. 313-315.

109. *Comparaison des déplacements sur la sphère céleste et sur la sphère terrestre de l'axe instantané de rotation de la Terre*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XL, 1954, p. 768-778.

110. *Sur le contrôle des intégrations numériques*, dans *Studies in Mathematics and Mechanics presented to Richard von Mises by Friends, Colleagues, and Pupils*, New York, 1954, p. 103-110.

111. *Pertes de masse éprouvées par le Soleil, variations concomitantes du moyen mouvement de la Terre et échelle des temps*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLI, 1955, p. 426-429.

112. *Sur l'intégration numérique des équations aux dérivées partielles*, dans *Mémoires sur la mécanique des fluides offerts à M. Dimitri P. Riabouchinsky par ses amis, ses collègues et ses anciens élèves à l'occasion de son jubilé scientifique*, Paris, 1954, p. 61-70 (*Publications scientifiques et techniques du Ministère de l'Air*, hors série).

113. *Estimation de l'effet, sur le moyen mouvement de la Terre, des pertes de masse éprouvées par le Soleil*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLI, 1955, p. 12-21.

114. *Sur les équations de Poisson, utilisées pour le calcul de la précession et de la nutation*, en collaboration avec J.-F. Cox, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des*

Sciences, 5^e série, t. XLII, 1956, p. 245-251.

115. *Etude des oscillations à déferlement par les méthodes de l'analyse topologique. Vérification dans le cas d'un multivibrateur*, en collaboration avec P. Hontoy et P. Janssens, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 243, 1956, p. 627-630.

116. *Méthodes de l'analyse topologique*, dans *Revue H.F. (électronique-électricité-courants faibles-télécommunications)*, vol. III, n^o 6, 1956, p. 191.

117. *Sur les fluctuations de la Terre*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Scientiae* (Institut National de Météorologie), novembre 1957.

118. *Théophile De Donder*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, nouvelle série, t. X, 1957-1958, p. 293-302.

119. *Sur les irrégularités de la rotation de la Terre*, en collaboration avec J.-F. Cox et J. Van Mieghem, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLV, 1959, p. 69-71.

120. *Les coefficients cinématiques d'élasticité*, dans *Annali di Matematica pura ed applicata*, série quarta, t. L (CXXII della raccolta), 1960, p. 291-293.

121. *Les fluctuations de période annuelle de la rotation de la Terre*, dans *Bulletin de la Fédération des Sociétés scientifiques*, n^o 4, 1960, p. 247-250.

122. *La courbe de sécurité des trajectoires hyperboliques coulombiennes*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLVII, 1961, p. 287-298.

123. *L'ellipse de sécurité des missiles*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLVII, 1961, p. 203-220.

124. *Sur le coup de rein des engins de levage*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLVIII, 1962, p. 815-818.

125. *Hommage à Joseph Pérès (1890-1962)*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLVIII, 1962, p. 371-372.

126. *Sur le calcul des intégrales de normalisation*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences* (Paris), t. 259, 1964, p. 3146-3150.

Paul Glansdorff et Jean Bosquet.

Cette notice est basée pour sa plus grande part sur deux travaux antérieurs: « Aperçu sur l'œuvre et la personnalité de M. F. van den Dungen » par Jean Bosquet, publié en 1946 au *Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, à Bruxelles, et « Frans van den Dungen (1893-1965) », par Paul Glansdorff et Robert Debever, publié dans *Florilège des Sciences en Belgique II*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, 1980.

La mise au point de la liste complète des publications a été assurée par le professeur Paul Janssens, de l'Université de Bruxelles.

E

ELFTRUDE, ou **ELSTRUDE** (mais cette dernière forme est incorrecte), comtesse de Flandre au X^e siècle.

Elfrude (*Aelftrythe*) était la fille du roi d'Angleterre Alfred le Grand. Elle épousa le comte de Flandre, Baudouin II, du vivant du roi, son père, c'est-à-dire entre 893 et 900; elle lui donna deux fils, Arnoul et Adolf, ou Adalophe, et deux filles, Elswith et Ermentrude. Elle survécut à son mari décédé le 10 septembre 918. Lorsque l'entourage du comte Baudouin voulut faire inhumer celui-ci auprès de son père, à l'abbaye de Saint-Bertin, Elfrude s'y opposa : elle désirait reposer aux côtés de son mari. Or les moines de Saint-Bertin ne laissaient aucune femme, même morte, pénétrer dans leur clôture. On s'inclina devant le vœu de la comtesse. C'est le motif pour lequel Baudouin II et ses premiers successeurs reposent à Gand sur le Mont Blandin.

Elfrude mourut un 7 juin; les *Annales Blandinienses* inscrivent sa mort en 929, mais cette date n'a qu'une valeur incertaine.

A. van Lokeren a édité une charte d'Elfrude — la seule conservée, si tant il y en eut — par laquelle la comtesse faisait don à Saint-Pierre, le 11 septembre 918, des domaines anglais de Lewisham, Greenwich et Wolwich. Mais J. Dhondt a montré que la charte était un faux forgé à partir d'une notice, également fabri-

quée, du *Liber traditionum S. Petri Blandiniensis* de l'abbé Wichard ou Giscard de Saint-Pierre (1034/5-1058). Ce serait le roi Edgard, frère de la comtesse, et non cette dernière, qui serait l'auteur de la donation.

Il est incontestable que cette importante donation a suscité une série de faux dont l'étendue n'a pas encore été exactement déterminée. La charte d'Elfrude en est une. Mais la donation de la comtesse est-elle fictive? Les conclusions de J. Dhondt ont été contestées par A.C.F. Koch.

Nicolas-N. Huyghebaert.

The Chronicle of Aethelweard, édition A. Campbell, Edimbourg, 1962, p. 2 (*Nelson's medieval texts*). — Witgor, « Genealogia Arnulfi comitis Flandriae », dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum*, t. IX, Hanovre, 1851, p. 303. — Folcuin, « Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium », in *Monumenta Germaniae Historica. Scriptorum*, t. XIII, Hanovre, 1881, p. 627. — « Annales Blandinienses », dans *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, publiées d'après les manuscrits avec une introduction et des notes, Bruxelles, 1937 (*Commission royale d'Histoire. Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique*). — La Charte d'Elfrude a été publiée par A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand depuis sa fondation jusqu'à sa suppression*, t. I^{er}, Gand, 1868, p. 20-21, n^o 14. — Meilleure édition : Ch. Van den Haute, « Note sur quelques chartes de l'abbaye

de Saint-Pierre à Gand », dans *Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*, t. LXXI, 1902, p. 411-413. — Sur cette pièce : J. Dhondt, « La Donation d'Elftrude à Saint-Pierre de Gand », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CV, 1940, p. 117-164. — A.C.F. Koch, « De dateringen in het *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis* van omstreeks 1035 », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXXIII, 1958, p. 162-163.

ELST (Léon-Georges-Joseph-Marie-Philomène, baron van der), haut fonctionnaire, diplomate, né à Bruxelles le 6 janvier 1856, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 23 mai 1933.

Ses parents François van der Elst et Barbe t'Kint de Roodenbeke avaient cinq enfants : deux fils, Georges (1848-1919, auteur de la branche aînée des barons van der Elst) et Léon, ainsi que trois filles, Marie, Athinaïs (entrée en religion chez les Dames du Sacré-Cœur) et Thérèse. Léon van der Elst épousa le 3 mai 1892 à Rijsenburg (Pays-Bas) Marie-Anne van Vessem (1866-1960), fille du jonkheer Henri-Alexandre-Léopold (intendant du palais royal d'Amsterdam) et de Françoise-Louise d'Arripe. Quatre enfants sont issus de cette union : Henri (né le 19 avril 1893, ingénieur civil), Emmanuel (1894-1972, docteur en droit et homme de lettres), Joseph (Jo, 1896-1971, ambassadeur honoraire) et Marie, dite Massabielle (1899-1961).

Léon van der Elst obtint concession de noblesse (titre de chevalier) le 10 décembre 1894, et concession du titre de baron le 5 août 1910 ; le 15 novembre 1919, ce titre fut étendu à tous ses descendants. La devise des van der Elst est *Credo*.

Pierre et Dominique van der Elst ainsi que François van der Elst (décédé le 11 janvier 1860 à l'âge de quarante ans) avaient dirigé la Société des Produits Chimiques, établie à Saint-Gilles ; l'entreprise prit de l'extension et devint la Société ano-

nyme des Produits chimiques de Droogenbosch-lez-Ruysbroeck ; elle fut finalement rachetée par l'Union Chimique Belge.

Léon van der Elst étudia à la Faculté Saint-Louis à Bruxelles avant d'obtenir le diplôme de docteur en droit à l'Université de Louvain (1876-1878). Il s'établit comme avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles, après avoir effectué un stage chez maître Maurice Despret mais quitta le barreau après quelques années pour entrer dans un cabinet ministériel. Ce fut le début d'une brillante carrière.

Le jeune avocat fut notamment remarqué par le chevalier A. de Moreau, ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, qui l'attache à son cabinet le 30 octobre 1884. L'année suivante, il est chargé du secrétariat du cabinet. Du 19 février 1889 au 24 mai 1895, il dirige le cabinet du ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. Lorsque J. de Burlet échange le portefeuille de l'Intérieur contre celui des Affaires étrangères (25 mai 1895), van der Elst le suit, toujours en sa qualité de chef de cabinet, exerce cette fonction pendant dix ans et collabore étroitement avec le baron Paul de Favereau (ministre des Affaires étrangères de 1896 à 1907). Parallèlement à cette carrière dans les cabinets ministériels, il grimpe les échelons de la hiérarchie administrative de l'Etat ; il est nommé successivement chef de bureau (1886), chef de division (18 février 1889), directeur (30 décembre 1892) et directeur général (5 avril 1897). Le 20 mai 1905 il accède au grade de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, en remplacement du baron A. Lambermont.

Ses activités furent des plus diversifiées. Il prépare le voyage en Belgique du vice-roi de Chine, Li-Hung-Chang ; ce dernier visita entre autres les usines Cockerill à Seraing (11-13 juillet 1896) et lui offrit son portrait dédicacé à cette occasion. Il

s'occupe d'un problème qui surgit à propos du Saint-Siège, de la création de la Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye (1896) et est consulté à propos d'une offre de médiation dans le conflit qui oppose la Grande-Bretagne au Transvaal (1902). Il devient secrétaire du conseil des ministres. Le 23 décembre 1908, il s'entretient avec l'administrateur colonial français Emile Gentil concernant une médiation (éventuelle) de la France dans le différend anglo-belge relatif au Congo. Le 2 mai 1907, Favereau avait cédé le portefeuille des Affaires étrangères à Jules Davignon, homme politique plus représentatif qu'efficace : dès lors van der Elst dirige de fait la politique extérieure belge. Il participe en sa qualité de délégué belge aux négociations anglo-germano-belges relatives à la délimitation de la frontière orientale du Congo belge ; un accord intervient le 11 août 1910 ; l'île de Kwidjwi, située au centre du lac Kivu demeure territoire congolais ; Guillaume II, empereur d'Allemagne, qui avait remarqué ses talents de négociateur, s'entretient en aparté avec van der Elst lors de sa visite à Bruxelles en 1910. A la suite de négociations secrètes entre sociétés allemandes et françaises, le Gouvernement de la République fait sonder officieusement le Gouvernement belge par le biais de van der Elst au sujet d'une cession à bail à la France d'une zone située au Congo belge sur la rive gauche du fleuve Oubanghi (22 novembre 1911). Léon van der Elst conseille le roi Albert dans l'affaire de la saisie, en juin 1912 dans le port de Zeebrugge, d'armes à bord du navire hollandais « Vos », armes destinées à un groupe de royalistes portugais qui voulaient renverser le Gouvernement de la République et prendre le pouvoir à Lisbonne ; le Gouvernement portugais, informé de leurs projets, avait pris des mesures ; l'affaire était d'autant plus délicate que des membres de la famille de Bragança (apparentés à la duchesse

en Bavière, Marie-Josepha, mère de la reine Elisabeth) avaient trempé dans le complot (1912-1913).

A maintes reprises, van der Elst rencontre des diplomates britanniques et les informe sur le problème de la reprise du Congo par la Belgique. Il suit de près le projet de construction d'un chenal navigable entre Kinshasa et l'embouchure du fleuve Congo, initiative due à une société à capitaux allemands, français et britanniques ; la question était importante et pouvait avoir des conséquences fâcheuses, il fallait par conséquent éviter qu'une artère de communications aussi importante ne tombe entre les mains de puissances étrangères (1912-1913). Le secrétaire général manifeste le même intérêt à l'égard d'un projet français qui visait la construction d'un chemin de fer reliant la côte atlantique à Brazzaville (Congo français) et s'informe à ce sujet auprès de Merlin, gouverneur général ff. de l'Afrique Equatoriale Française (vers 1914). Le 1^{er} août 1914, à la veille de la première guerre mondiale, il collabore à la rédaction de la lettre personnelle du roi Albert à l'empereur Guillaume II, et ensuite à la rédaction de la réponse du Gouvernement belge à l'ultimatum allemand du 2 août.

Après l'invasion du pays par les troupes allemandes, van der Elst suit le Gouvernement d'abord à Anvers, ensuite au Havre. Là, il a rapidement de lourdes responsabilités à assumer face à la carence du ministre Jules Davignon, atteint d'une congestion pendant le siège d'Anvers et dont la santé déclinait. Jules Van den Heuvel, juriste réputé et ancien ministre non parlementaire exerçait une sorte de tutelle sur le ministre et collaborait chaque jour avec van der Elst. Sur les instances du roi, Davignon se retira, non sans réticences (1915) et se fixa à Nice où il décéda le 12 mars 1916. Il fut remplacé par un diplomate, le baron E. Beyens, que van der Elst connaissait depuis

1897. Beyens avait exercé de 1910 à 1912 les hautes fonctions de ministre de la Maison du Roi. Mais son indépendance, certaines de ses réactions et surtout, semble-t-il, la conception qu'il avait des devoirs du chef de l'Etat (opposée à celle d'Albert) avaient créé rapidement un différend entre le souverain et son conseiller (différend dont van der Elst fut d'ailleurs informé). Le roi s'en était « débarrassé » en quelque sorte, en lui proposant en 1912 le poste important de Berlin, où le baron J. Greindl, très âgé et considéré comme trop germanophile, ne suffisait plus à la tâche. Après l'ultimatum allemand du 2 août 1914, Beyens avait tenu à Berlin un langage fier et courageux, et était en disponibilité depuis son retour de la capitale allemande. Le roi réussit à imposer au Gouvernement son ancien collaborateur pour remplacer *ad interim* Davignon (30 juillet 1915) et le nomma ministre d'Etat et membre du Conseil des ministres. Beyens deviendra ministre des Affaires étrangères le 18 janvier 1916, au moment crucial où le Gouvernement belge se vit obligé de faire entendre sa voix sur le plan diplomatique et de préciser la position particulière du pays à l'égard de tous les belligérants. Beyens, fils d'un diplomate, n'était pas un homme politique. Catholique, il n'avait pas d'attaches avec le parti. Intelligent et distingué, il savait se montrer froid et distant (Ch. de Broqueville le qualifiait d'« antipathique »). Il se méfiait des politiciens et ceux-ci lui rendaient bien la monnaie de sa pièce. Il occupait donc une position un peu particulière dans le Gouvernement du Havre et ne se laissait pas « mener ». Il préconisait, en accord avec le roi d'ailleurs, une politique modérée dans le domaine de la neutralité et également à l'égard des projets d'extension territoriale que nourrissaient certains de ses collègues. Il n'est donc pas étonnant que sa politique n'obtint pas l'adhésion

des membres du Gouvernement. Au contraire, elle fut désapprouvée par certains ministres. Et qui plus est, le baron Ch. de Broqueville, chef du cabinet et ministre de la Guerre, brigua le portefeuille des Affaires étrangères.

Au Havre, centre d'innombrables intrigues, Beyens se trouva isolé et démissionna en juillet 1917; lors du remaniement ministériel du 4 août 1917, il céda son portefeuille à Broqueville et disparut dès lors de la scène politique. Le départ de Beyens eut une répercussion directe sur la carrière de van der Elst. Au début, le ministre avait adopté à l'égard du secrétaire général une attitude défiante, mais il finit par apprécier les talents et le dévouement de son collaborateur. Sans être complètement d'accord avec lui, van der Elst a soutenu la politique de Beyens. Dans les milieux politiques du Havre on le considérait, à tort ou à raison, comme l'inspirateur de celle-ci. Quant à Ch. de Broqueville, il voulait réorganiser le département des Affaires étrangères, qu'il considérait comme « enlisé dans l'ornière des traditions », y introduire des hommes nouveaux et mener une politique « plus dynamique ». Pour lui, Pierre Orts, diplomate attaché au ministère des Colonies, devait remplacer van der Elst. Orts assumera de 1917 à 1919 les fonctions de secrétaire général *ad interim* et deviendra ainsi le collaborateur d'abord de Broqueville, ensuite, après la démission de celui-ci, en décembre 1917, de Paul Hymans. Ch. de Broqueville, habile manœuvrier et orateur talentueux, laissait sous-entendre à van der Elst que son éloignement n'était que provisoire et Orts, de son côté, affirmait ne vouloir exercer la fonction de secrétaire général qu'*ad interim*. Mais après la guerre, H. Costermans accédera à cette fonction. Léon van der Elst est bel et bien écarté de la politique, victime de diverses intrigues. On lui propose un poste diplomatique « im-

portant », par un choix des plus flatteurs, de préférence à un diplomate. Il souhaite être accrédité près le Saint-Siège, mais devant le peu d'empressément que manifeste J. Van den Heuvel à quitter ce poste, il doit se contenter de la légation de Madrid. Après avoir servi pendant trente-trois ans et avoir été, pendant environ un quart de siècle, un des piliers du ministère des Affaires étrangères, il se trouve devant un choix pénible. Il avait alors soixante et un ans.

Il est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1^e classe le 1^{er} septembre 1917. Alphonse XIII, roi d'Espagne, accueille favorablement sa désignation. Si la carrière administrative de van der Elst fut longue et fructueuse, son rôle dans la diplomatie passa inaperçu et consista à mieux faire comprendre la situation particulière de la Belgique par les milieux politiques de l'Espagne, pays neutre où les empires centraux jouissaient de nombreuses sympathies. Il s'intéresse aussi à la question de la Palestine, devenue d'actualité après la déclaration Balfour. Transplanté dans le cadre traditionnel, « archaïque » de la haute aristocratie espagnole, il a de nombreuses obligations mondaines, ce qui pose rapidement un problème financier au diplomate belge. En réalité, il ne s'adapte pas à sa nouvelle situation. Il se sent isolé, devient mélancolique et découragé; des ennuis de santé viennent aggraver cet état. Lorsqu'en automne 1918, la guerre prend une tournure définitive en faveur des Alliés, il ne cache pas son désir de rentrer à Bruxelles. Quels espoirs nourrit-il? Retrouver ses fonctions au ministère des Affaires étrangères? Etre nommé à une fonction à la Cour? H. Costermans y fait allusion dans une lettre du 17 octobre 1918. Ou simplement être auprès de ses trois fils qui, en août 1914, s'étaient engagés comme volontaires dans l'armée et qui, à la fin de la guerre, devaient

choisir une profession? Il est difficile de le préciser mais il est probable que tous ces éléments ont joué. Il sollicite sa mise en disponibilité, l'obtient le 18 septembre 1919 et quitte Madrid le 3 octobre; le 30 novembre le baron de Borchgrave le remplace. En 1921, van der Elst s'occupe encore d'une intervention éventuelle du Gouvernement belge en faveur du Saint-Siège. Par arrêté royal du 20 décembre 1922, démission de ses fonctions est accordée. Une longue carrière avait pris fin.

Durant son séjour à Madrid, van der Elst avait fait l'objet d'attaques de certains milieux politiques. Il s'agit des documents « Barnardiston », appelés ainsi d'après le nom d'un ancien attaché militaire britannique, dont la mention revient fréquemment dans ces papiers. Les Allemands les avaient découverts en 1914 au Ministère de la Guerre et au Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles. En les faisant imprimer et paraître en 1915, ils voulaient démontrer que, vers 1912 déjà, la Belgique n'observait plus une stricte neutralité. Cette publication causa un certain mécontentement chez les Alliés et en 1915 déjà le nom de van der Elst avait été cité au Havre, mais l'affaire n'eut pas de conséquences pour le secrétaire général. Elle réapparut dans la presse durant la première moitié de 1919. En mars de cette année, le diplomate demande qu'une commission d'enquête soit créée, mais Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, juge inopportun de provoquer de nouvelles polémiques. En 1922, deux publicistes catholiques, Fernand Neuray et Pierre Nothomb, qui n'avaient pas pardonné à van der Elst sa réticence à l'égard de la politique d'expansion territoriale à outrance qu'ils avaient préconisée depuis 1915, ainsi que le *Pourquoi Pas ?*, reprennent les accusations. Léon van der Elst fait paraître dans ce dernier hebdomadaire une lettre de protestation. Il semble que l'ancien secré-

taire général se soit défendu avec peu d'énergie dans cette affaire. Il est vrai que celle-ci n'avait plus en 1922 la même importance qu'en 1915. Et puis l'on peut se demander si les accusations étaient bien fondées. On peut admettre qu'en août 1914, le secrétaire général avait certainement d'autres préoccupations que de s'occuper de l'évacuation de toutes les archives confidentielles, tâche qui incombait en premier lieu à A. De Ridder, directeur des archives du département. Il faut en outre préciser que l'évacuation devait se faire sous la responsabilité des chefs de service des différents ministères selon les directives de la Commission de Mobilisation civile, érigée en 1906 et présidée par L. Arendt, ancien fonctionnaire des Affaires étrangères; van der Elst n'avait jamais participé aux travaux de cette commission.

Il convient de mettre en évidence un autre aspect de son activité : son influence auprès du Roi. Il ne faut pas oublier qu'il était devenu chef du cabinet du ministre des Affaires étrangères à un moment où le Gouvernement rencontrait de sérieuses difficultés avec Léopold II au sujet du Congo. Le roi-souverain et son entreprise africaine faisaient l'objet de critiques, parfois violentes, de la part de certains journaux belges, de la presse étrangère et de certains milieux politiques britanniques. Après le départ du baron Lambermont, admis à la retraite, van der Elst est parmi ceux qui connaissent le mieux le problème du Congo et de la reprise de ce territoire par la Belgique. Il suit également avec le plus grand intérêt les entreprises de Léopold II en Chine, initiatives qui ne correspondaient pas toujours aux vues du ministre des Affaires étrangères. La politique d'expansion outre-mer du Roi n'avait pas de secrets pour le secrétaire général. Il devient le conseiller de Léopold II, probablement à partir de 1901. Quoiqu'il ne remplit jamais auprès du souverain le

rôle qu'avait joué Lambermont, il ne faut pas sous-estimer son influence. Le Roi le met au courant de l'entretien qu'il a eu le 28 janvier 1904 à Berlin avec le Kaiser, qui laissait entrevoir qu'une guerre avec la France était inévitable et que la Belgique avait intérêt à se ranger aux côtés de l'Allemagne. En mars-avril 1907, il est chargé par le conseil des ministres de se rendre auprès de Léopold II, qui faisait de longs séjours à l'étranger, loin de Bruxelles, dans le midi de la France ou à bord de son yacht, bien décidé à ne pas céder au Gouvernement sur certains points de la reprise du Congo. Le fait que van der Elst fut choisi pour cette mission délicate, est significatif. C'est probablement sur les instances de celui-ci que le chef de cabinet Fr. Schollaert s'adjoignit provisoirement un jeune diplomate en poste à Bucarest, le baron Beyens, afin de se faire aider dans les négociations sur la reprise du Congo. Il est quasiment certain que Léopold II proposa van der Elst comme conseiller du prince Albert, héritier présomptif du trône. Celui-ci avait été initié par Lambermont aux questions de politique étrangère et coloniale. A partir de 1906, le prince s'entretient à plusieurs reprises avec van der Elst, se rend dans son bureau, rue de la Loi, ou le reçoit dans sa résidence, rue de la Science et a rapidement une confiance absolue en lui. A la veille de son départ pour le Congo, via Le Cap et la Rhodésie (à Southampton le 20 avril 1909), le prince Albert demande au secrétaire général de veiller en quelque sorte sur la princesse Elisabeth pendant son absence et de lui fournir tous les renseignements voulus. Lorsque le prince revient en Europe, vers la mi-août, il convoque van der Elst en lui envoyant un télégramme chiffré : celui-ci monte, seul avec Jules Ingenbleek (le futur secrétaire du Roi et de la Reine) à bord du s/s « Bruxelles-ville », à La Pallice, avant-port de La Rochelle, afin de recueillir les

premières impressions d'Albert et de recevoir ses instructions. Durant le trajet entre le port français et Anvers, les deux conseillers préparent le discours que le prince prononcera à l'hôtel de ville de la métropole. En décembre 1909, Albert succède au roi Léopold II, congédie la Cour du défunt souverain et nomme de nouveaux dignitaires, et parmi eux, Beyens, qui devient ministre de la Maison du Roi. Ce choix a-t-il été suggéré par van der Elst? En 1912 et 1913, le roi s'entretient à plusieurs reprises avec lui et a quelquefois recours à lui pour faire comprendre son point de vue au chef du cabinet Ch. de Broqueville ou pour sonder les milieux politiques catholiques. En 1912, il l'informe de ce qu'il a appris, de différentes sources confidentielles, sur les projets de guerre de l'Allemagne et lui soumet ses projets de discours. Pendant la première guerre mondiale, il le convoque à La Panne. En mars ou avril 1915, il le charge de rédiger un compte rendu officiel des conseils des ministres et de la Couronne du 2 août 1914, mais le secrétaire général ne peut mener cette entreprise à bonne fin, principalement pour des motifs d'ordre politique.

Léon van der Elst suggère probablement le choix du comte Frédéric van den Steen de Jehay comme chef *ad interim* du Cabinet du Roi. Celui-ci exerça cette fonction du 16 septembre 1916 jusqu'à sa mort, à Vinkem, le 7 octobre 1918 et entretenait avec van der Elst une correspondance suivie; celle-ci était lue par le roi Albert qui était ainsi informé de ce qui se passait au Havre. Le souverain fait encore appel à ses services, en 1926, après la mort du cardinal Mercier, archevêque de Malines et lui demande de plaider auprès du Saint-Père pour obtenir la nomination de Mgr Paulin Ladeuze; van der Elst se rend le lendemain à Rome, mais arrive trop tard; le pape venait de nommer Mgr Ernest Van Roey; à cette occasion, il fut reçu en audience par le souverain

pontife. De 1909 à 1930, Albert adressa à van der Elst une quarantaine de lettres, télégrammes ou cartes de visite, dont une vingtaine offrent un intérêt pour les chercheurs.

Il reste un troisième aspect de sa personnalité à souligner: son intérêt pour l'histoire de la dynastie belge. N'avait-il pas été un témoin privilégié et de premier rang pour en parler valablement? N'ayant plus d'activité professionnelle, il publie quatre articles. Le premier, *La Préméditation de l'Allemagne* (*Revue de Paris*, 1^{er} avril 1923), fut rédigé dans l'ambiance de la victoire des Alliés et garde toujours une valeur documentaire. *La Reine Elisabeth. Souvenirs de guerre* parut dans la *Revue Belge* (1^{er} novembre 1924). Deux études sur Léopold II méritent une attention particulière: *Souvenirs sur Léopold II* (*Revue Générale*, mars 1923) et *Léopold II et la Chine* (*Revue Générale*, 15 avril et 15 mai 1924). Elles sont les premières à «réhabiliter» en quelque sorte, treize ans après sa mort, le souverain qui avait été fort critiqué et dont la figure était passée à l'arrière-plan pendant la guerre 1914-1918, qui fit connaître au monde entier le Roi-Chevalier. Ces deux publications ont, sans aucun doute, suscité un nouvel intérêt pour Léopold II, que d'autres écrivains étudieront plus tard d'une façon plus complète et plus approfondie. Léon van der Elst avait une bonne plume. Esprit primesautier, il était à même de formuler rapidement sur les hommes et les choses des appréciations justes. La promptitude de la conception et l'élégance de son langage faisaient de lui un habile négociateur. Ce haut fonctionnaire était toujours particulièrement bien informé et était d'une discrétion à toute épreuve.

Il entretenait une correspondance avec de nombreuses personnalités belges et étrangères. Citons parmi celles-ci: le baron Beyens, le baron R. du Sart de Bouland, gouverneur de pro-

vince, le baron P. de Favereau, Jules Ingenbleek, le comte Frédéric (Fritz) van den Steen de Jehay, son grand ami et Jules Van den Heuvel. Il était très lié avec le cardinal Mercier, qui le reçut encore quelques jours avant sa mort et avec le nonce apostolique Aristide Rinaldini. Il connaissait bien Iwan Gilkin, Godefroid Kurth et Georges Rodenbach. Profondément croyant, il assista au premier Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem en 1882 et continua depuis à soutenir cette œuvre; le 11 juin de la même année, il fut reçu en audience par Léon XIII. Il était un ami de la Bonne Presse et un des cerveaux du parti catholique d'avant-guerre.

Emile Vandewoude.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Archives de la famille van der Elst; Papiers du baron Léon van der Elst. — Archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles : dossier personnel Léon van der Elst.

Baron Beyens, *Un diplomate belge au service de son pays. Le baron Beyens, ministre des Affaires étrangères. 1915-1917*, Bruxelles, 1981. — L. Schepens, *Koning Albert, Charles de Broqueville en de Vlaamse Beweging tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Tiel, 1982. — M.-R. Thielemans, « Le Roi Albert, la paix et la conduite de guerre

novembre 1915-février 1916 », dans *Actes du Colloque d'Histoire militaire belge (1830-1980)*, Bruxelles, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, 1981, p. 229-280. — M.-R. Thielemans et E. Vandewoude, « Les conseils des ministres et de la Couronne du 2 août 1914. Recherche méthodologique sur la valeur des témoignages », dans *Acta Historica Bruxellensia*, IV. *Histoire et Méthode*, Bruxelles, 1981, p. 417-444. — M.-R. Thielemans et E. Vandewoude, *Le Roi Albert au travers de ses lettres inédites, 1882-1916*, Bruxelles, 1982 (cet ouvrage publie plusieurs lettres du Roi à Léon van der Elst). — Baron Etienne van der Elst, *Petite histoire des van der Elst*, s.l.n.é., 1987. — E. Vandewoude, « Jules Ingenbleek secretaris van de Koning », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, LV-2, 1977, p. 484-508.

Au sujet de la famille, voir : *La Noblesse Belge. Annuaire*, 1933, II^e partie, publiée par le Chevalier M. de Schaetzen ... avec la collaboration du Baron de Troostembergh, Bruxelles-Paris, 1934, p. 103-105. — *Etat présent de la Noblesse. Annuaire*, 1974, I^e partie, publiée par O. Coomans de Brachène avec la collaboration de L. Robin et de Madame Marc de Kerchove d'Ézaerde, Bruxelles, 1974, p. 26-30.

Au sujet de l'affaire « Barnardiston », voir : *L'Eventail*, 18 mars 1919. — *Le Journal Diplomatique et Financier*, 10 mai 1919 (repris par *Le Soir* et *La Gazette*). — *Le Flambeau*, 31 janvier 1922. — *Le XX^e Siècle*, 28 octobre 1922. — *Pourquoi Pas?*, 22 décembre 1922 et 12 janvier 1923.

F

FICHEFET (Georges - François - Paul), peintre, né à Bruges, le 5 janvier 1864, décédé à Uccle le 7 mai 1954.

Deuxième des huit enfants d'un fonctionnaire des Chemins de Fer belges, Jules-Henry Fichet, et d'une Brugoise, Herminie-Louise Anthone, il passa les vacances de sa prime adolescence dans la vallée de l'Orneau, au moulin et « stordoir » qu'exploitaient, à Spy, ses grands-parents paternels.

C'est là, proche de la célèbre grotte, qu'il fut témoin, dès 1879, des fouilles qu'opérait le docteur Rucquoy et qu'il assista à la prise d'esquisses et de peintures du site que réalisait un groupe d'élèves de l'Académie de Peinture de Namur, sous la conduite de leur directeur, Jacques-Louis Bonet. Ce dernier était férù de reproduction directe de paysages, tout en demeurant bon peintre d'histoire.

Dessins et couleurs tentèrent le jeune Fichet qui s'inscrivit à ladite académie. Il y excella rapidement dans les exercices de peinture. Bonet, décelant les aptitudes à l'art pictural de son élève, l'envoya à l'Académie royale des Beaux-Arts, à Bruxelles, où enseignait Portaels.

Fichet réussissant facilement les motifs de composition et les tracés de portraits, Portaels l'incita à préparer l'épreuve du concours de Rome. Il en devint le lauréat en 1889. Le jeune peintre se fit connaître, voyagea,

exposa, participa à des mouvements artistiques. Ce ne fut pas un peintre d'atelier ou si peu.

Il porta son chevalet dans toute la Belgique, mais la Bretagne eut parfois ses préférences. Avant tout, Fichet demeura un paysagiste : c'était l'empreinte de son premier maître. On lui doit des tableaux où figurent moulins, fermes, chapelles, cloîtres, rochers.

Le *Journal des Beaux-Arts* dira déjà de lui, en 1887, qu'il est « non seulement un peintre, mais un artiste », que « ses fonds de ciel laissent entrevoir une trame vibrante et des colorations prismatiques ». Fichet restera sensible aux effets de lumière « qui se jouent comme dans un arc-en-ciel ».

Sa maîtrise du jeu des couleurs le conduira vers de délicats pastels. La sûreté de son dessin le portera vers des figures humaines, non en de simples contours de tête, mais en saisissant l'allure et le geste typiques d'un personnage. On lui doit *Jeune Fille à la raquette*, *Jeune Fille à la fenêtre*, *Jeune Anglaise*, acquises par la ville de Namur ou le Musée d'Ixelles.

Des expositions le firent apprécier à Paris, Bruxelles, Namur et ailleurs. Cercle Artistique et Salon triennal réunissaient chaque fois vingt à trente de ses œuvres qui se dispersaient un peu partout. En 1915, Pierre Bautier nota parmi les meilleures œuvres de Fichet : *Vieux Jardin*, *Le Cloître*

Rouge, Les Baigneuses, Le Moulin d'Ohain. Il rappela son succès à la XX^e Exposition « Pour l'Art », en 1912 et 1913 et reprit la qualification donnée par Camille Lemonnier à l'adresse de Fichetef : « paysagiste, » peintre de figures et de portraits ».

A l'académie, le romantisme régnait toujours. Fichetef s'en détachait visiblement et une lutte de tendances s'amorçait. Il y participa comme cofondateur des cercles « L'Essor » et « Pour l'Art ». Le premier défendait le réalisme dans l'art, l'unité d'expression et le mouvement de la lumière ; le second, la thèse que l'art doit être utile au progrès. Ces idées audacieuses eurent quelques échos favorables, mais elles furent jugées encore insuffisantes par les plus novateurs des artistes.

Fichetef se fixa définitivement à Uccle en 1923.

Demeuré longtemps en possession de ses moyens, Fichetef peignit beaucoup. Ce sont les collections particulières qui s'enrichirent de ses œuvres. Quelques-unes de nos églises — dont celle de Gembloux — s'ornent de ses tableaux à motifs religieux où s'imprime un retour, voulu ou non, à la sagesse académique.

Si l'artiste limita son aventure créatrice à présenter des modèles empruntés à la nature et aux hommes, il le fit sous le don d'une particulière sensibilité dans l'expression picturale. C'est, semble-t-il, ce qui le caractérise le mieux.

Jean Fichetef.

J. Fichetef, *Généalogie de la famille Fichetef*, manuscrit, 1974, p. 14. —

A. Rucquoy, « Notes sur les fouilles faites en août 1879 dans la caverne de la Bèche-aux-Roches, près de Spy », dans *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. V, 1886-1887, p. 318-328. — *Journal des Beaux-Arts*, 13 novembre 1887, p. 34. — G. Bluet, « Chroniques namuroises, compte rendu de l'Exposition du Cercle Le Progrès », dans *Caprice-Revue*, n° 37, 1888. — C. Lemonnier, *L'Ecole belge de Peinture, de 1830 à 1905*, Bruxelles, 1906, p. 224. — Catalogues de l'Exposition « Pour l'Art », XX^e et XXI^e, 1912 et 1913.

— P. Bautier, « Fichetef, Georges », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. XI, Leipzig, 1915, p. 529. — *Dictionnaire des Peintres*, Bruxelles, Larcier, s.d., p. 229. — *La Province de Namur, 1830-1930*, t. I, Namur, 1930, p. 296-297. — G. Vanzype, « La Peinture », dans *La Patrie belge 1830-1930*, Bruxelles, 1930, p. 268-269.

FONSON (Frantz ou Jean-François), prénoms déclarés à l'état civil : Jean-François-Éléonore, journaliste, auteur dramatique, directeur de théâtres, né à Bruxelles le 22 janvier 1870, mort à Paris le 16 décembre 1924.

Né à Bruxelles de parents natifs de Bruxelles, Jean-François Fonson avait ses racines dans le terroir de son héros Beulemans. Mais il passa sa jeunesse dans un milieu où il était possible d'observer les Beulemans, les Meulemeester et les Mostinckx sans être leurs familiers. Son père, Auguste Fonson, établi rue des Fabriques, s'occupait d'équipements militaires et, conjointement, exerçait le noble métier de fondeur de médailles, une activité qui le mettait en relation avec le monde des arts et des lettres. George Garnir, dans les *Souvenirs d'un journaliste*, raconte que le « père Fonson » — comme l'appelaient affectueusement ses nombreux amis — tenait table ouverte : « artistes et » hommes de lettres, écrit-il, s'y » asseyaient sans s'être annoncés ». C'est sans doute au contact des commensaux de son père que Jean-François entendit les premiers appels de sa vocation littéraire. Alors que ses deux frères, Jules et Paul, se préparaient à continuer l'entreprise familiale, le journalisme lui parut la meilleure voie d'accès à la littérature. Après un passage à l'Université auquel Garnir a fait une très brève allusion, il débuta comme reporter à *La Réforme*, collabora ensuite au *Messager de Bruxelles*, à *L'Indépendance belge* et au *Petit Bleu*. Comme d'autres jeunes journalistes, attirés eux aussi

par la carrière des lettres — Jean d'Ardenne, Gustave Vanzype, Francis Nautet, Fernand Wicheler, Fritz Lutens —, il goûtait l'évasion au grand air qu'offrait le reportage des manœuvres militaires d'automne. Garnir l'a portraituré au cours de ces escapades agrestes : « déchainé, avan- » tageux, tapageur et lyrique, qui (...) » se coiffait d'un béret et s'habillait » d'un complet de rapin en velours » côtelé, jumelles en bandoulière, cein- » ture de cuir fauve et crayon à » l'oreille et, la narine fumante, pré- » sentait sa poitrine au canon ».

Dès cette époque, il signalait Frantz Fonson, sans se douter qu'il se repentirait plus tard de cette innocente et euphonique manifestation de germanophilie.

Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, Luc Malpertuis, revuiste prolifique, rénovateur du genre, directeur du Théâtre de l'Alcazar depuis 1890, séduisait la capitale par son élégance vestimentaire, sa distinction nuancée de timidité et sa finesse d'esprit. Né en 1865 à Bruxelles, où son père, négociant parisien, était venu s'établir, il était Belge par option depuis 1886. Il avait une sœur, Jeanne, Bruxelloise de naissance elle aussi, que Fonson épousa le 11 mai 1896. Quatre enfants naquirent de cette union : en 1896, Paul (mort à l'âge de huit ans) ; en 1898, Suzanne ; en 1901, Jacqueline ; en 1902, Lucien, qui dirigera le Théâtre royal des Galeries Saint-Hubert à la mort de son père.

Journalistes et gens de théâtre évoluent dans des sphères contiguës. Que Fonson ait glissé de l'une vers l'autre et rejoint son beau-frère Malpertuis, n'a rien de surprenant. Nous savons quand il opéra le glissement. En 1897, l'année de l'Exposition internationale de Bruxelles, un certain Friedman estima le moment favorable pour créer un café-concert rue Auguste Orts, sur une partie de l'emplacement du Théâtre de la Bourse,

incendié le 7 janvier 1890 ; il dénomma l'établissement Olympia-Bourse et en confia le secrétariat à Fonson. L'entreprise réussit au-delà de toute espérance. En 1899, encouragés par le succès, Friedman et ses collaborateurs décidèrent d'intercaler des revues entre les spectacles de café-concert et de transformer la salle en conséquence : les tables et les chaises des consommateurs ayant été repoussées vers le fond surélevé, des rangées de fauteuils occupèrent le devant et quelques baignoires s'alignèrent sur les côtés. La première de ces revues, *Eh ! Allez donc à l'Olympia !*, de Jonghbeys et Malpertuis, créée en octobre 1899, fut jouée deux cents fois.

Au début de la saison 1901-1902, Fonson prit la direction de l'établissement pour compte de la société anonyme qui s'était constituée et, sous l'appellation de Théâtre de l'Olympia, en fit un théâtre régulier, l'un des meilleurs de Bruxelles. Il supprima les tables et, *ipso facto*, l'obligation de consommer ; de l'ancienne disposition, il ne conserva que le promenoir à l'arrière et la galerie, devenue balcon. En 1906, il ajouta des loges de fond, portant ainsi le nombre des places assises à 804.

Les succès récents de la direction Friedman incitèrent Fonson à faire la part belle à la revue. Au cours des six saisons qui se succédèrent entre 1901 et 1907, il monta dix revues, dues pour la plupart à Malpertuis, œuvrant seul ou en collaboration, et interprétées par des artistes que le genre avait mis en vedette (Mary Hett, Esther Deltenre, Alfred Jacque, Murio, Merin). Au début de sa gestion, le jeune directeur continuait à présenter des étoiles du café-concert dans leur tour de chant. Mais il avait l'ambition de donner à son théâtre une image de marque qui le distinguât de l'Olympia-Bourse. Il élargit donc le répertoire, accueillant l'opérette, puis — et avec bonheur — la comédie gaie, pour laquelle il recruta de jeunes comédiens pleins de

talent, tels que Jane Delmar et André Brulé.

Depuis 1893, le Théâtre royal des Galeries Saint-Hubert était le fief de la famille Maugé, qui avait obtenu de jolis succès avec l'opérette et avait triomphé dans le genre de la revue. Après un essai d'exploitation de ce théâtre en 1906, Fonson en reprit le bail à la date du 1^{er} mai 1907, tout en conservant l'Olympia. Comme il l'avait fait rue Auguste Orts, il inaugura sa direction par une restauration de la salle : au plafond, un lustre de 350 lampes, des sculptures Louis XVI et des panneaux décoratifs ; aux murs, des tentures de soie ; au sol, un moelleux revêtement de tapis ; au premier étage, un foyer ; à l'entrée, un fumoir d'entr'acte ; et sur la scène, un nouveau jeu d'orgues. Ici également, le nombre des places s'accrut : en coupant le proscenium, on put ajouter une soixantaine de fauteuils. Attentif au moindre détail, on avait pris soin de donner aux ouvreuses un uniforme qui s'harmonisait avec la tonalité générale de la décoration, le rouge violacé rehaussé d'or.

Bonbonnière faite pour le plaisir des yeux, le Théâtre royal des Galeries Saint-Hubert rouvrit ses portes le 27 septembre 1907 avec *Miquette et sa mère* de Flers et Caillavet. Choix révélateur du genre que Fonson allait privilégier aux Galeries et, par voie de conséquence, à l'Olympia, puisqu'il était de bonne gestion de rapprocher les deux répertoires afin d'employer indifféremment sur les deux scènes la plupart des acteurs engagés.

Le nouveau directeur eût aimé maintenir aux Galeries la tradition de la revue. Mais l'expérience qu'il fit, en novembre 1907, avec *Ohé ! les Pantins !*, trois actes de Malpertuis, Gorse et Nanteuil, musique de Frémaux, le découragea ; il avait monté ce spectacle avec un tel luxe qu'il frôla le désastre irréparable. Si le genre, par la suite, le tenta encore, il le confina à l'Olympia, dont le plateau exigü interdisait les mises

en scène fastueuses. D'ailleurs, en ces années-là, la revue à grand spectacle s'était transportée au Théâtre de la Scala, où l'audacieux Brouette, en 1906, avait succédé au sage De-gunst.

Du répertoire des deux salles qu'il gérait, Fonson n'exclut pas le théâtre lyrique : de 1907 à 1911, il présenta à l'Olympia quatre opérettes et un opéra-bouffe, aux Galeries quatre opérettes, parmi lesquelles *La Veuve joyeuse*, révélation retentissante, événement mémorable de la saison 1909-1910. Mais quel que fût l'éclat qu'il donnait à ces spectacles, il avait une prédilection pour la comédie, plus particulièrement pour la comédie de boulevard. Devenu un spécialiste du genre, visant sans défaillance la perfection, entouré d'acteurs de premier plan, il ne tarda pas à faire une redoutable concurrence au Théâtre du Parc de Victor Reding et même à rivaliser avec les meilleures scènes parisiennes.

Dans son jeu, Fonson avait deux atouts : la qualité des mises en scène qu'il réglait ou supervisait et le haut niveau des acteurs qu'il répartissait, selon les besoins, entre l'Olympia et les Galeries. Assez habile pour retenir auprès de lui la vedette et capable de détecter le débutant prometteur, il avait constitué une troupe incomparable, enviée par les autres théâtres de Bruxelles. Le survol d'une saison, celle de 1908-1909, donnée en guise d'exemple, révèle que cette troupe parvenait à réunir un nombre extraordinaire de têtes d'affiche : M^{mes} Lantelme, Félyne, Jane Delmar, Augustine Leriche, Marguerite Deval ; MM. Huguenet (de la Comédie-Française), Firmin Gémier, Félix Galipaux, Abel Tarride, Gildès, Noblet, Ambreville, Jacque, Defreyne. Au fil des années, l'effectif s'enrichit de brillantes recrues : Jules Berry, jeune acteur parisien, destiné à la grande carrière que l'on sait ; Harry Baur ; en octobre 1911, venus en représentation, Sacha Guitry et Charlotte Lysès ...

Heureuse initiative : aux Galeries, les matinées classiques deux fois par mois, le mardi, avec le concours fréquent de sociétaires de la Comédie-Française. Epinglons quelques-uns de ces spectacles, pris au hasard d'un survol de l'année 1908 : en janvier, *Briannicus* avec Albert Lambert père et fils ; en mars, *Le menteur* de Corneille avec Emile Dehelly ; en avril, *Bérénice* avec Julia Bartet, « la Divine ».

Depuis sa prise de pouvoir à l'Olympia, Fonson avait fort contribué au rayonnement des auteurs dramatiques et des comédiens français. La France lui témoigna sa gratitude : le 24 octobre 1908, il était fait chevalier de la Légion d'honneur.

Pour conduire au succès une entreprise théâtrale, il ne suffit pas d'être avisé ; il faut aussi avoir un tempérament de meneur, payer d'exemple, housculer les gens, utiliser la carotte et le bâton. A en juger par le témoignage humoristique de son vieil ami Fernand Wicheler, Fonson fut, jusqu'à l'excès, l'homme de la situation, il fut « cet homme qui traverse les » Galeries du Roi et de la Reine » comme un bolide, qui jette en passant une rosserie à un ami, qui dit » une gaillarde vérité au détracteur » hypocrite qui l'aborde ; ce directeur » qui entre en coup de vent dans son » théâtre et fait trembler les buralistes, les contrôleurs, qui fait frémir les machinistes, frissonner les » musiciens, cet homme qui secoue » les grandes vedettes et comble de » compliments et de gratifications les » petits emplois, cet homme qui s'effiloche la barbe et s'arrache les » cheveux aux répétitions, qui se » carre dans son fauteuil, menaçant, » qui franchit à pied toutes les banquettes, bondit sur la scène, y répand la terreur ... » (*Pourquoi Pas?* du 30 mars 1911).

Fonson et Wicheler s'étaient liés d'amitié au temps de leur jeunesse, quelque part en Campine où le reportage des grandes manœuvres autom-

nales les avait amenés. Journalistes séduits par le théâtre, parcourant le même itinéraire, ils ne se perdirent jamais de vue.

Né à Bruxelles en 1874, attaché au journal *Le Soir*, où il se distinguait comme reporter et signait Bruscamille des chroniques de fantaisie, Fernand Wicheler découvrit sa fibre théâtrale en fréquentant la Compagnie artistique du Diable-au-Corps (rue aux Choux), cabaret chatnoiresque à la mode bruxelloise, dont les spectacles de chansonniers et les pièces d'ombres connurent un franc succès entre 1895 et 1897. Aux alentours de 1900, conquis par le genre — comparable au café-théâtre d'aujourd'hui —, il en devint, à son tour, l'un des pourvoyeurs. Mais sa collaboration, sous forme de chansons, de pièces d'ombres, de revues et de revuettes, il l'apportait à un Diable-au-Corps éloigné de ses origines, évoluant vers le professionnalisme et devenu en 1904, à la suite de diverses scissions, le Théâtre national de l'Ancienne Compagnie du Diable-au-Corps. De décembre 1906 à mai 1907, il prit la direction de cette compagnie, installée alors rue du Fossé-aux-Loups et condamnée à disparaître bientôt. En 1901, il avait composé, sous le titre *Nouvelle Direction*, l'à-propos en un acte par lequel, en septembre, devait débiter le premier spectacle de Fonson à l'Olympia.

Que Wicheler et Fonson aient songé à écrire ensemble une œuvre dramatique et que cette œuvre ait été *Le Mariage de Mlle Beulemans*, voilà qui apparaît comme la conséquence naturelle, sinon inéluctable, de leur connivence professionnelle et de leur long commerce avec un milieu théâtral où les emprunts au parler bruxellois étaient de pratique courante pour faire rire le public. Wicheler venait du Diable-au-Corps, qui avait remporté ses succès les plus vifs avec des pièces de mœurs locales. Dans sa troupe, Fonson comptait quelques comédiens qui avaient triomphé dans

les scènes bruxelloises des revues. Il y avait M^{me} Vara, Merin, Mylo. Il y avait surtout Nicolas Ambreville et Alfred Jacque : Ambreville, vedette de l'Alcazar de Malpertuis, puis des Galeries, où, sous la direction Maugé, il avait joué toutes les revues et toutes les opérettes ; Jacque, qui, faute d'ambition, s'était attardé dans les fonctions de régisseur et d'administrateur de théâtre et dont l'énorme talent allait recevoir une consécration tardive grâce au personnage de Beulemans. Connaissant par leur expérience des revues l'effet comique que produit sur la scène le français parlé à Bruxelles, côtoyant des artistes passés maîtres dans l'art de restituer avec la mimique appropriée l'intonation bruxelloise, Fonson et Wicheler n'avaient pas à chercher loin la source d'inspiration. Leur mérite est d'avoir eu l'idée, avant les autres, d'élever les personnages rudimentaires des revues bruxelloises à la dignité de protagonistes d'une action dramatique. Les romans régionalistes de Léopold Courouble (*La Famille Kaekebroeck*, *Pauline Platbrood*, etc.), publiés au début du siècle, les ont-ils confortés dans leur projet ? Vraisemblablement, mais il nous semble téméraire d'affirmer, comme l'a fait George Garnir, que *Le Mariage de Mlle Beulemans* en dérive par voie directe. Plus contestable encore la supposition de Claude Pichois, selon qui l'Anversois van Putzenbom du vaudeville de Georges Feydeau, *Occupe-toi d'Amélie* (1908), pourrait être le prototype de Beulemans.

Le Mariage de Mlle Beulemans fut représenté pour la première fois le 18 mars 1910, sur la scène de l'Olympia, avec Jacque, Ambreville, Merin, Jules Berry, M^{mes} Lucienne Roger et Vara respectivement dans les rôles de Beulemans, Meulemeester père, Séraphin Meulemeester, Albert Delpierre, Suzanne Beulemans et Beulemans mère. Alors que les auteurs n'espéraient pas que la pièce resterait

à l'affiche plus d'un mois, le public lui fit un accueil triomphal, la salle ne désemplit pas. Aussitôt après la première, Henri Charriaut écrivait dans le journal parisien *Comoedia* : « *Le Mariage de Mlle Beulemans* est » un gros succès de rire ; mais ce » n'est pas que cela, c'est surtout un » succès d'observation. Le ridicule des » types, si fortement gravés, s'efface » devant leur vérité, et il serait curieux de voir représenter à Paris » une pièce aussi foncièrement locale, » d'une saveur particulière, comme » un vin de terroir ».

Le souhait du critique se réalisa. Dès le 7 juin 1910, la pièce était reprise par Léon Poirier au Théâtre de la Renaissance, avec la distribution de la création. Paris se montra aussi chaleureux que Bruxelles. La presse, unanimement élogieuse, mit en lumière les qualités majeures de l'œuvre : le comique irrésistible des situations et des reparties, l'habile déroulement de l'intrigue, la profondeur humaine sous-jacente à la drôlerie. Les critiques adjuraient les Belges de ne pas se formaliser de l'hilarité que provoquait, à Paris, le déconcertant et savoureux parler bruxellois. A ce propos, Paul Souday observait dans *L'Eclair* : « Puisque » nos voisins et amis se sont divertis » franchement de ces plaisanteries, » d'ailleurs inoffensives, nous pouvons » en rire aussi sans avoir à craindre » de les vexer. Par le temps de flammantisme qui court, tout Belge » qui parle français, même avec un » fort accent, nous est cher et précieux ». Les interprètes furent jugés remarquables ; Jacque fut porté aux nues. Adolphe Brisson, le critique du *Temps*, traduisait le sentiment du public parisien à l'égard de cet artiste : « Entendre M. Jacque parler belge » est un délice. Ce comédien a gagné » la faveur des Parisiens ; ils ne jurent » plus que par lui ; ils admirent sa » rondeur, sa cordialité, l'accord de » sa diction et de son jeu, sa mimique

» expressive, sa compréhension, la vie » profonde qu'il imprime au personnage de Beulemans ».

La prodigieuse aventure commençait. *Le Mariage de M^{lle} Beulemans* fit le tour des théâtres de Paris et, traduit dans une dizaine de langues, le tour du monde. En novembre 1922, son entrée au répertoire de l'Odéon, le second théâtre français subventionné, couronna sa carrière parisienne. A Londres, il fut joué d'abord en français, au Globe Theatre, en 1912, puis en anglais, au Vaudeville Theatre, sous le titre *Little Miss Llewelyn*. Les adaptateurs avaient eu l'idée ingénieuse de transporter l'intrigue dans le pays de Galles, à Carmarthen, et de faire de l'homologue d'Albert Delpierre un Londonien au langage châtié. Sous toutes les latitudes, les remanieurs durent imaginer un cadre, une situation dramatique, des personnages, des plaisanteries, des allusions correspondant, pour leur pays et dans leur idiome, aux données de l'archétype.

Il est impossible, ici, de suivre la pièce dans sa pérégrination planétaire et de répertorier toutes les métamorphoses qu'elle subit pour gagner la faveur des publics étrangers, sans perdre pour autant sa saveur originale, son habile dosage du rire et de l'émotion. Bornons-nous à signaler que, pendant la première guerre mondiale, quatre tournées françaises promènèrent Beulemans et sa fille à travers l'Amérique du Sud. La plus prestigieuse d'entre elles, conduite par Lucien Guitry, donna le spectacle à Rio de Janeiro et à Buenos Aires en juillet 1917, avec une étonnante distribution des rôles : Beulemans, Guitry ; Suzanneke, Germaine Duclos ; M^{me} Beulemans, Gabrielle Dorziat ; Séraphin, Victor Francen ; Albert, André Brulé. Ces grands acteurs se trouvaient mauvais dans leur incarnation des personnages bruxellois, on devine un peu pourquoi. Ils supplèrent Fonson, de passage en ces contrées, de ne pas aller les voir sur

scène. Comme l'auteur leur demandait : « Mais pourquoi jouez-vous ma pièce ? », ils eurent ce cri du cœur : « Parce que c'est pour nous le plus grand succès auprès du public ! »

La fabuleuse réussite du *Mariage* suscita pas mal d'imitations, dont la plus adroite semble avoir été *Le Divorce de M^{lle} Beulemans*, de Tricot et Wappers. Mais force est de constater que les imitateurs les plus zélés furent Fonson et Wicheler eux-mêmes, opérant d'abord ensemble, puis isolément. Dès le 18 octobre 1912, ils présentaient aux Galeries *Beulemans marie sa fille*, l'opérette qu'ils avaient conçue sur base de la comédie. Soit dit par parenthèse, Arthur Van Oost, l'auteur de la partition, avait apporté naguère sa contribution au premier livret d'opérette qu'ils avaient écrit en commun, *Les Moulins qui chantent*, spectacle créé avec succès le 25 mars 1911, également aux Galeries. A l'instar d'autres créateurs d'un type populaire, les deux complices continuèrent à exploiter leur filon, ils prêtèrent de nouvelles aventures à Beulemans et à son entourage. Il en est résulté *Beulemans à Marseille*, dont la première représentation eut lieu à Paris, au Théâtre des Arts, le 26 octobre 1918, et, Wicheler faisant cavalier seul, *Meulemeester s'apprivoise* (Théâtre de l'Olympia, décembre 1917), *Beulemans réfléchit* (Théâtre de l'Olympia, décembre 1925). Livré à lui-même, Fonson imagina de transporter dans un roman le truculent marchand de bières, et ce fut, publié à Paris en 1918, *Le Sergent Beulemans*, dont les meilleures pages offrent une attachante description de Bruxelles à la veille de la première guerre mondiale. Une seule idée n'effleura jamais les deux amis lorsqu'ils interrompirent leur collaboration : faire mourir leur héros, source de succès et de profit !

Dans d'autres œuvres, qui ne constituaient pas une suite du *Mariage*, ils intégrèrent une donnée fondamentale de cette pièce, à savoir le face-

à-face, aux effets comiques assurés, du Bruxellois parlant le français de Beulemans et du Parisien s'exprimant comme les Delpierre père et fils. *Le Feu de la Saint-Jean*, comédie représentée pour la première fois à Bruxelles, aux Galeries, le 1^{er} décembre 1911, reprise à Paris, au Théâtre de la Renaissance, le 20 mai 1912, et *La Demoiselle de magasin*, l'excellente pièce créée à Paris, au Théâtre du Gymnase, le 13 février 1913, développent une intrigue dont l'évident dessein est de juxtaposer, pour la joie du spectateur, les deux manières de parler la langue de Voltaire. L'exploitation scénique de ce contraste contribua encore au succès de *Fintje a de la voix*, la plaisante comédie que Fonson écrivit seul et qui, en 1920, triompha successivement aux Galeries et à Paris, au Gymnase, avec Ambreville dans le rôle du charcutier Van Baele, succédané de Beulemans, et Lucienne Roger dans celui de Fintje, réplique de Suzanneke.

Dirigeant ses théâtres en homme d'affaires, auteur fêté, Fonson, à l'époque du *Mariage*, vivait dans l'aisance. Il passait ses moments de loisir en famille dans l'une ou l'autre de ses résidences secondaires, la villa Carmen à Beaulieu-sur-mer et le chalet Tiranty à Talloire, où il se rendait au volant d'une puissante torpédo. Joué constamment à Paris, il y faisait des séjours prolongés, tout en gardant la haute main sur ses théâtres bruxellois.

En 1913, la Comédie-Française se trouvant privée de ses locaux parisiens que l'on réparait, Fonson l'accueillit officiellement aux Galeries, du 12 septembre au 1^{er} octobre. Trois semaines pendant lesquelles le public bruxellois fut convié à d'admirables représentations : *Polyeucte*, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, *Les affaires sont les affaires*.

À l'Olympia, qu'il continuait à gérer sans défaillance, il clôtura la saison 1913-1914 avec *Le Gendre de M. Van Mol*, une pièce de mœurs

bruxelloises que George Garnir avait écrite sous l'influence conjugée des *Kaekbroeck* de Léopold Courouble et du *Mariage de M^{lle} Beulemans*. Il avait adopté cette œuvre en une circonstance très particulière. Depuis le temps déjà lointain où il débutait dans le journalisme, il était lié à Garnir par une amitié tumultueuse, jalonnée de brouilles et de replâtrages. En 1913, au paroxysme d'une querelle plus vive que leurs coutumières altercations, les deux hommes décidèrent de se battre en duel. Fonson fit une légère égratignure à Garnir; après quoi, en signe de réconciliation, il lui demanda s'il avait dans ses cartons une comédie susceptible d'être jouée à l'Olympia. *Le Duc de Baccara* ne lui convint pas, mais il retint la pièce bruxelloise. *Le Gendre de M. Van Mol*, créé le 31 mars 1914 dans une mise en scène de Wicheler, n'eut qu'une dizaine de représentations, une direction d'été devant disposer de la salle à partir de la mi-avril. Le spectacle, vu le succès, devait être repris en septembre.

Hélas, en septembre 1914, un seul théâtre était ouvert à Bruxelles, celui des opérations militaires, et Fonson, accusé de colporter des journaux clandestins et de fournir des vêtements civils à des prisonniers français évadés, était amené *manu militari* au Ministère de la Guerre. Il fut relâché au bout de vingt-quatre heures grâce à un officier allemand qui connaissait *Le Mariage de M^{lle} Beulemans* et qui persuada son compatriote chargé de l'instruction que l'auteur de cette pièce ne pouvait être marchand de journaux et de vieux habits!

En novembre, Fonson parvenait à gagner l'Angleterre. Sa brève détention lui inspira *La Kommandantur*. Cette pièce, qui témoignait de l'attitude patriotique de la Belgique occupée, obtint un vif succès au Criterion Theatre de Londres, où elle fut jouée en français pendant deux mois à partir du 25 janvier 1915. Reprise à Paris, au Théâtre du Gymnase, dès

le 28 avril, elle reçut un accueil plutôt froid. Dans son feuilleton du *Temps*, Adolphe Brisson attribua ce demi-échec à la gêne du public français, confronté par le sujet de la pièce avec une situation qui résultait des batailles perdues au début des hostilités et dont il eût aimé ne pas se charger la conscience afin de préserver son tonus moral. Répliquant à Brisson (*Le Temps*, 24 mai 1915), Fonson démontra en termes éloquentes que *La Kommandantur* était tout le contraire d'une œuvre défaitiste.

Animé de la robuste conviction que la victoire finale reviendrait aux Alliés par la force des choses et en toute justice, trop âgé pour y contribuer sur les champs de bataille, il se donna pour mission d'éclairer l'opinion des pays neutres. Au cours de l'été 1916, il fit en Amérique du Sud une tournée de conférences dont l'impact fut considérable. Exprimée avec éloquence, sa ferveur de patriote et de franco-phile servit à merveille la cause de la Belgique et de la France.

Le pseudonyme Frantz lui était devenu insupportable. Dès le début de la guerre, il lui avait substitué les prénoms de son acte de naissance. Jean-François succéda à Frantz, mais l'homme demeurait le même, débordant d'activité, surmené et heureux de l'être.

Le théâtre le requiert plus que jamais et de diverses façons, comme acteur, comme auteur et comme directeur de compagnie. Il monte sur les planches pour reprendre les rôles laissés vacants par la mort de Jacque. Le 24 novembre 1916, la Comédie-Française lui fait l'insigne honneur de créer *Les Nouveaux Pauvres*, avec Maurice de Féraudy dans le rôle du vieux garçon égoïste et un peu ladre qui engage comme gouvernante une réfugiée belge, sans se douter qu'elle appartient à la haute société de son pays et que la guerre la contraint à servir pour subsister. Le 15 mars 1918, le Théâtre des Champs-Élysées révèle une œuvre d'une tout autre

inspiration : *Le Rêve d'une nuit de Noël*, conte féerique en trois actes et huit tableaux, musique de Léon Jongen. Cependant, l'auteur à succès, l'acteur applaudi garde la nostalgie de la gestion théâtrale : la direction de l'ancien Théâtre des Batignolles, rebaptisé Théâtre des Arts par Jacques Rouché en 1910 (aujourd'hui Théâtre Hébertot), s'offre à lui, il s'en empare. *Beulemans à Marseille* y sera créé le 26 octobre 1918.

Il s'est installé avec les siens à proximité du Théâtre des Arts, au 121 du boulevard Malesherbes. Le malheur viendra l'y frapper : le 16 novembre 1918, Jeanne, son épouse, la discrète compagne de sa carrière éblouissante, meurt, victime comme tant d'autres de la terrible épidémie de grippe espagnole.

La guerre est finie. Fonson revient à Bruxelles. Abandonnant la direction de l'Olympia à Pami Wicheler, il conserve les Galeries, dont le bail a été cédé à Angèle Van Loo pour la durée des hostilités, c'est-à-dire jusqu'au retour du directeur. La réouverture a lieu le 12 décembre 1918 avec *L'Élévation* de Henry Bernstein, Féraudy et Marcelle Géniat tenant les rôles principaux. Figurent bientôt à l'affiche les pièces dont Paris a eu la primeur et que Bruxelles ne connaît pas encore : *La Kommandantur* (première représentation le 13 février 1919), *Beulemans à Marseille* (première représentation le 10 avril).

Bruxelles ne se trouve plus au centre des activités de Fonson. La preuve en est qu'il n'entretient plus aux Galeries une troupe permanente et qu'il confie à ce théâtre la création d'une seule de ses pièces nouvelles, *Fintje a de la voix*. Paris verra avant Bruxelles *Le Cousin de Valparaiso* (créé au Théâtre des Arts le 26 novembre 1921) et *Mademoiselle mon fils* (créé au Théâtre de la Potinière le 13 avril 1923).

Remarié le 31 juillet 1920 à Jeanne Jayne, dite Jane Delmar, la comédienne talentueuse mêlée depuis long-

temps à sa carrière de directeur et d'auteur, il s'est établi à Paris, au 41 de la rue Laugier, dans le XVII^e arrondissement. Il fait toutefois de fréquents séjours à Bruxelles, où le ramènent ses intérêts et ses nombreuses amitiés. Sa présence sous les verrières des Galeries Saint-Hubert ne passe jamais inaperçue : dès qu'il est là, on en est avisé par les éclats de sa voix, les manifestations de sa vitalité débordante, les effusions de sa cordialité!

C'est avec stupeur qu'on apprit sa mort, survenue à Paris le 16 décembre 1924. Il avait cinquante-quatre ans. Seuls ses intimes savaient que le mal dont il était atteint depuis un an le condamnait. Selon ses volontés, il fut enterré civilement au cimetière du Père Lachaise et le Théâtre des Galeries ne fit pas relâche par respect du gagne-pain du personnel. Son fils Lucien, qui avait eu l'occasion de vivre à ses côtés l'aventure théâtrale, lui succéda aux Galeries avec une autorité étonnante pour un jeune homme de vingt-deux ans.

Une partie seulement de l'œuvre de Fonson a été imprimée : cinq pièces qu'il composa avec Fernand Wicheler et qu'il signa Frantz Fonson, à l'exception de la dernière, publiée après la conversion de son prénom (*Le Mariage de M^{lle} Beulemans, Les Moulins qui chantent, Le Feu de la Saint-Jean, Beulemans marie sa fille, La Demoiselle de magasin*); trois pièces qu'il écrivit seul et signa Jean-François Fonson (*La Kommandantur, Les Nouveaux Pauvres, Fintje a de la voix*), et le roman *Le Sergent Beulemans*. A signaler que *Fintje a de la voix* parut non en volume, mais en feuilleton dans *Les Annales*, 20 juin, 27 juin, 4 juillet, 11 juillet 1920. Sont restées inédites cinq pièces qui connurent les feux de la rampe : deux de Fonson et Wicheler (*Son Excellence Monsieur le Ministre, Beulemans à Marseille*), trois de Fonson seul (*Le Rêve d'une nuit de Noël, Le Cousin de Valparaiso, Mademoiselle*

mon fils). En outre, les descendants de Fonson conservent le manuscrit de quatre pièces en trois actes qui ne furent pas représentées : *Camille, Je suis mort, La bonne est belge, Le Rachat*.

De cet ensemble imposant — singulièrement volumineux quand on se rappelle que Fonson fit ses débuts d'auteur dramatique à l'âge de quarante ans —, une œuvre émerge, au charme inaltérable, d'une fraîcheur miraculeuse. Alors que rien ne se fane plus vite qu'une pièce de théâtre, *Le Mariage de M^{lle} Beulemans* continue à produire ses effets de rire et d'émotion avec une efficacité qui ne faiblit pas ; le spectacle, aujourd'hui, passe la rampe comme en 1910. C'est la grâce des chefs-d'œuvre que de traverser le temps sans subir de ravages, et *Le Mariage* en est un, n'en déplaise aux délicats qui s'offusquent du parti scénique que les auteurs ont tiré du parler de certains Bruxellois.

Une pièce aussi réussie fut souvent imitée, nous l'avons constaté. On ignore parfois que Marcel Pagnol emprunta au *Mariage* l'idée générale de sa célèbre trilogie, *Marius, Fanny, César* (1929-1936). Il n'en faisait pas mystère. En 1960, il disait à Lucien Fonson (l'enregistrement de sa déclaration est déposé au Théâtre royal des Galeries) :

« Vers 1925, parce que je me sentais exilé à Paris, je m'aperçus que j'aimais Marseille et je voulus exprimer cette amitié en écrivant une pièce marseillaise.

» Des amis et des aînés m'en dissuadèrent ; ils me dirent qu'un ouvrage local, qui mettrait en scène des personnages affublés d'un accent aussi particulier, ne serait certainement pas compris hors des Bouches-du-Rhône, et qu'à Marseille même, il serait considéré comme un travail d'amateur. Ces raisons me parurent fortes et je renonçais à mon projet ; mais en 1926, je vis jouer *Le Mariage de M^{lle} Beulemans* ; ce chef-

» d'œuvre avait déjà seize ans et son succès avait fait le tour du monde.

» Ce soir-là, j'ai compris qu'une œuvre locale, mais profondément sincère et authentique pouvait parfois prendre place dans le patrimoine littéraire d'un pays et plaire dans le monde entier.

» J'ai donc essayé de faire pour Marseille ce que Fonson et Wicheler avaient fait pour Bruxelles, et c'est ainsi qu'un brasseur belge est devenu le père de César et que la charmante Mademoiselle Beulemans, à l'âge de dix-sept ans, a mis au monde Marius.

» Il y a aussi un autre personnage qui doit la vie à la comédie bruxelloise : c'est M. Brun qui est assez paradoxalement le fils naturel du parisien Albert Delpierre. J'avais en effet remarqué que son accent faisait un plaisant contraste avec celui de la famille Beulemans et qu'il mettait en valeur la couleur bruxelloise de la pièce. C'est pourquoi dans le bar marseillais de César, j'ai mis en scène un Lyonnais. »

Trois cinéastes tirèrent un film du *Mariage* : Julien Duvivier en 1929, Jean Choux en 1931, André Cerf en 1950. Ce dernier eut l'excellente idée d'aérer le spectacle en multipliant les scènes tournées à l'extérieur, dans les rues anciennes de Bruxelles, dans les jardins de Bruges, sur la digue d'Ostende. Lucien Fonson mit à sa disposition plusieurs comédiens de sa troupe : Hubert Daix (Beulemans), Francine Vendel (Suzanne), Lise Bernarde (M^{me} Beulemans), Maurice Gillain (Meulemeester). Trois remarquables acteurs français complétaient la distribution : Saturnin Fabre (Delpierre père), Christian Alers (Albert) et Pierre Larquey dans le rôle d'un curé offert en prime par le scénario. Cette habile adaptation cinématographique fut projetée à la RTBF le samedi 22 juillet 1978.

Paul Delseemme.

Iconographie : Buste par Eugène de Bremaecker (au Théâtre royal des Galeries). — Portraits par le peintre Jean Gouweloos (1911) et par le peintre F. Bellanger (1924), chez Madame Françoise Letang-Fonson (petite-fille de l'écrivain), à Paris. — Photographie dans *L'Illustration théâtrale*, 9 juillet 1910 (numéro contenant *Le Mariage de Mlle Beulemans*). — Portrait-charge par G.M.S. dans *Pourquoi Pas ?*, 30 mars 1911.

Archives familiales de M. Jacques Fonson, petit-fils de l'écrivain.

Bibliographie des écrivains français de Belgique, t. 2, Bruxelles, Palais des Académies, 1966, p. 111. — « Frantz Fonson et Fernand Wicheler », dans *Pourquoi Pas ?*, 30 mars 1911, p. 793-795. — « Mort de Frantz Fonson », dans *Le Soir*, 18 décembre 1924. — *Pourquoi Pas ?*, 26 décembre 1924, p. 1237, et 2 janvier 1925, p. 1267-1268. — L. Renieu, *Histoire des théâtres de Bruxelles*, Paris, Duchartre et Van Buggenhoudt, 1928, t. 1, p. 698-616 ; t. 2, p. 909-918. — G. Garnir, *Le Duc de Baccara*, Paris, Librairie théâtrale - Bruxelles, Labor, 1932, p. XXVI-XXIX. — C. Piohois, *L'Image de la Belgique dans les lettres françaises de 1830 à 1870*, Paris, Nizet, 1957, p. 11-12. — G. Garnir, *Souvenirs d'un journaliste*, Bruxelles, [Presses de l'A.S.A.R.], 1959, p. 30 et p. 58.

FONTAINAS (André-Napoléon), conseiller, échevin et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants, né à Bruxelles le 23 décembre 1807, mort dans cette ville le 19 juillet 1863 ; André Fontainas était le fils de Jean-Baptiste, alors concierge de l'Amigo, et de Barbe Teyssens.

Le 1^{er} août 1837, il épouse Cathérine-Josèphe Mainy, née à Bruxelles le 19 février 1816. D'origine auvergnate, le père d'André s'était installé à Bruxelles en 1796 ; ses fonctions s'exercèrent dans le cadre des prisons (maison de Vilvorde en 1801, puis dépôts de l'Amigo, de la porte de Laeken et enfin, comme directeur des Petits-Carmes).

André fit ses études au Collège royal ; ses goûts l'orientèrent vers le

droit et il termina ses études à l'Université de Louvain le 15 juillet 1830. Il prit son inscription au Barreau de Bruxelles et y devint stagiaire le 31 juillet 1830.

Très jeune avocat, il se fit remarquer par la conscience avec laquelle il défendait ses clients, ce qui lui valut d'être membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de 1840 à sa mort et d'être nommé bâtonnier en 1854. N'avait-il pas en effet, dès 1834, aux Assises du Hainaut, lors du procès des septante-sept inculpés à la suite des troubles antiorangistes, largement exposé ses vues en défendant Abts, accusé d'être l'auteur de l'Appel au Peuple. « Il faut sonder les faits, il faut les étudier séparément si vous voulez les traduire correctement » s'écria-t-il au cours de sa plaidoirie, dominée par deux lignes de force : l'intérêt de Fontainas pour l'individu, « il faut étudier son caractère, sa moralité et conclure de la moralité de l'homme à la moralité de ses actions » et celui qu'il éprouve pour le peuple « ces masses qui avec moins d'instruction ont plus de probité politique que ce que l'on est venu d'appeler la haute société » (*Le Moniteur belge*, avril 1834).

Fort de cette double aspiration héritée des Droits de l'homme, non content de défendre les opprimés, Fontainas se lance dans la vie politique active. Membre de l'Association libérale, il se présente aux élections communales de Bruxelles et y obtient un succès personnel en octobre 1841 ; il est élu conseiller et prend place dans la section juridique aux côtés de Orts et de Gendebien. Certaines questions sociales requièrent plus spécialement son attention : celle des taudis (soulagée par la construction de la Galerie Saint-Hubert), celle de la prostitution et celle des secours aux indigents. Nommé échevin du Contentieux et des Finances le 23 janvier 1846, Fontainas poursuit sa politique amorcée en 1841 et décide de donner à Bruxelles les allures d'une

grande ville : approvisionnement de Bruxelles en eau (*Bulletin Communal*, 1846), protection de la classe ouvrière logée dans de sombres taudis (*Bulletin Communal*, 1846), embellissement de la ville : Grand-Place, Galerie Saint-Hubert (*Bulletin Communal*, 1846), discussion de la création d'un marché couvert de la Madeleine (*Bulletin Communal*, 1847), ouverture de la rue Héraldique (*Bulletin Communal*, 1848). Chargé des finances, Fontainas ne néglige pas de s'intéresser à l'équilibre budgétaire de la ville qu'il veut clarifier ; les revenus de l'octroi allant essentiellement à l'Administration des Hospices l'inquiètent ; il obtient que le budget des hospices soit dorénavant approuvé par le Conseil communal (*Bulletin Communal*, 1846).

La nomination de Charles de Brouckère en qualité de bourgmestre de Bruxelles en août 1848 modifie les attributions de Fontainas, dès lors chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Ces deux départements administratifs allaient subir maints remaniements sous l'impulsion du nouvel échevin confronté, d'ailleurs, à une ville émergeant de sa chrysalide médiévale, Fontainas donne de nombreuses preuves de son intérêt pour toutes les formes d'art : création d'une école de gravure à l'Académie des Beaux-Arts (1848) ; reconstruction du théâtre de la Monnaie, confiée à l'architecte Poelaert (1855-1856) ; érection d'un monument aux comtes d'Egmont et de Hornes (1859-1860). Les artistes eux-mêmes bénéficient de ses faveurs : le comité de la Société des Gens de Lettres belges (1851) ; les Jeunes Artistes débutants (1854) ; les Artistes non protégés (1857). Des subsides sont accordés pour la publication des œuvres de Marnix de Sainte Aldegonde (1857), d'autres au Théâtre Flamand (1858), enfin, la musique n'est pas oubliée (1859). L'Instruction publique est renouvelée : création de plusieurs écoles primaires ; cession de l'Athénée de la

rue du Chêne à l'Etat (1856). La mort du bourgmestre, survenue en avril 1860, amène Fontainas, alors premier échevin, à la direction de la police, avant que le roi Léopold I^{er} ne le nomme bourgmestre en fin d'année. Fontainas ne remplira cette fonction que pendant trente mois. A sa mort, survenue le 19 juillet 1863, l'échevin Anspach regrettait le départ d'un homme « dont le nom est devenu » synonyme de probité, d'honneur, de « dévouement », songeant aux tâches accomplies par le disparu : mêlé à la création du Bois de la Cambre, à la transformation du quartier des Minimes, à l'érection du nouveau Palais de Justice et à celle d'une Bourse de Commerce! Ainsi avait-il fait siennes les paroles prononcées par le jeune duc de Brabant devant le Sénat en 1861, marquant sa volonté de transformer Bruxelles. Fontainas réussit à donner à sa charge une dimension internationale particulièrement spectaculaire en septembre 1862, à l'occasion de deux présidences : le 16, il préside le banquet organisé pour la sortie de presse des *Misérables*; Victor Hugo lui manifesta son enthousiasme : « Jamais plus franche » nature ne s'est peinte sur un visage plus cordial; son serrement de main » dit toute son âme; sa parole est » de la sympathie », « il est aimé dans » le moindre village comme dans la » capitale ». Et le 23 septembre, il assure la haute direction du Congrès de l'Association internationale pour le Progrès des Sciences sociales et loue l'Association qui, dit-il, « a pour » but le progrès et pour moyen la » liberté » et dont l'aspiration « vers » le beau, le bon et le vrai ... sera » quoi qu'il arrive la gloire de notre » siècle », de « tous les hommes libres » sur une terre libre ».

Fontainas n'avait pas manqué à sa parole. Il donna maints gages de cette abnégation et de cette probité qu'on lui reconnaissait : en visitant les pauvres lors de l'épidémie de choléra de 1849, qui fit sept cent qua-

rante-six morts dans la population bruxelloise; en renonçant très vite à son mandat parlementaire (nommé à la fin de 1849 et démissionnant le 15 mai 1850), s'estimant, vu ses charges, ne pouvoir assister aux séances; en renonçant aussi à sa clientèle d'avocat pour se consacrer entièrement à son rôle de bourgmestre. L'histoire a cependant retenu surtout son œuvre dans le domaine de l'enseignement. C'est en songeant à elle que le Conseil communal décida le 28 juillet 1863 d'élever à la mémoire du disparu un ensemble d'habitations agréables, réservées aux instituteurs pensionnés. La « Cité Fontainas » fut inaugurée le 26 septembre 1867.

Mina Martens.

Etat civil de Bruxelles : naissance, mariage, décès.

O. Bronne, « André Fontainas, cinquième bourgmestre de Bruxelles », dans *Synthèses*, 16^e année, n° 178, mars 1961, p. 41-63. — *Bulletin communal de la ville de Bruxelles*, 1846-1863. — *Le Moniteur belge*, journal officiel, 1834. — [Article nécrologique A.-N. Fontainas], dans *Collection de Précis historiques*, XII^e année, 1863, p. 536. — « A.-N. Fontainas », dans E. Sève, *Galerie de l'Association internationale pour le progrès des Sciences sociales*, Bruxelles, 1864-1865, p. 35-45, notice biographique et portrait, pl. vi. — Fr. Van Kalken, *Commotions populaires en Belgique (1834-1902)*, Bruxelles, 1936. — Y. Leblicq, « Projets de construction d'une bourse à Bruxelles au début des années 1860 », dans *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, 31^e année, n° 121, juillet 1977, p. 175-188. — Y. Leblicq, « L'évolution de la physionomie de Bruxelles au XIX^e siècle », dans *Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain, 1730-1914*, Bruxelles, Crédit communal, 1979, p. 11-91.

FRECHKOP (Serge), zoologiste, directeur de laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, conseiller scientifique de la Société royale de Zoologie d'Anvers,

né à Moscou (Russie) le 10 août 1894 (ou 28 juillet 1894 selon l'ancien calendrier russe), décédé à Ixelles le 1^{er} décembre 1967. Naturalisé belge le 29 février 1932.

Serge Frechkop était le fils aîné d'Isaac Frechkop et d'Eudoxie Kalmikoff et le petit-fils d'Abram Frechkop, planteur de tabac en Crimée.

Son père Isaac Frechkop était né à Simpheropol (Crimée) le 1^{er} février 1867 et il y fit ses études moyennes. Diplômé médecin de l'Université impériale de Moscou, il fut affecté à la clinique thérapeutique pendant cinq ans en tant qu'assistant de la chaire des maladies internes de la Faculté de Médecine.

A côté d'une clientèle privée, il exerça dans des instituts de l'Etat, dont plusieurs étaient placés sous le haut patronage de l'impératrice Marie; ce qui lui valut quatre décorations et le grade de conseiller d'Etat effectif. Pendant cinq ans, il fut directeur médical en chef de la plage de Goursouf en Crimée, puis fondateur de l'Institut de Physiothérapie de Moscou qui possédait une clinique privée. Au cours de la guerre de 1914, Isaac est médecin en chef d'un hôpital de la Croix-Rouge russe. Après la révolution, il pratiqua encore la médecine dans les hôpitaux de la ville de Moscou.

Nous savons, grâce à un document signé par A. Wauters, chef de Cabinet du ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale, qui l'a connu en Russie, qu'il avait adhéré, dans sa jeunesse, au parti social démocrate, puis à celui des Cadets c'est-à-dire des démocrates constitutionnels. Sa femme et lui-même étaient des orthodoxes convaincus.

Tel était le milieu familial où Serge passa sa jeunesse. Habitant Moscou avec ses parents, il fit ses études secondaires dans un gymnase (athénée) de la ville, puis entra en 1913 à l'Université impériale de Moscou, faculté des sciences physico-mathé-

matiques. Il passait ses vacances soit en Crimée, d'où était originaire son père, soit au Caucase où était née sa mère, ou encore, comme en 1913, sur les bords de la Baltique, ou enfin dans la campagne moscovite.

Parti au printemps 1914 en Normandie avec sa mère, son frère cadet et ses sœurs, il fut surpris par la déclaration de guerre à Ver-sur-Mer. Il rentra en octobre 1914 en Russie, par l'Angleterre, la Norvège, la Suède et la Finlande. En 1916, n'ayant plus de sursis comme universitaire, il fut appelé sous les armes à la 1^{re} brigade d'artillerie de réserve où il resta jusqu'au coup d'état bolcheviste en novembre 1917.

Frechkop dut alors entrer comme secrétaire adjoint à la Direction législative et financière militaire à Moscou. En 1918, il fut nommé professeur de physique et d'histoire naturelle dans une école de Moscou. Atteint de la grippe espagnole, aggravée d'une double pneumonie et d'une maladie nerveuse, il dut être hospitalisé puis mis en convalescence dans une colonie scolaire dépendante de l'école où il était professeur. Ce n'est qu'en automne 1921 qu'il put reprendre ses études universitaires et présenter en 1924 une thèse d'anatomie comparée, élaborée sous la direction du professeur A.N. Severtzoff, membre de l'Académie des Sciences et rédacteur de la *Revue zoologique russe*, thèse qu'il traduira en français et qui sera publiée dans un périodique belge : *Sur la structure et le développement de l'organe copulateur des raies dans ses rapports avec la structure de la nageoire ventrale* (*Archives de Biologie*, t. XXXV, 1925, p. 207-268, 33 figures).

Préférant l'exil à la place d'assistant à la chaire de zoologie d'une université provinciale, il profita d'une invitation au Congrès international d'Aviculture, tenu à Barcelone en 1924, pour s'expatrier afin de pouvoir faire des recherches dans des conditions meilleures que celles offer-

tes par son pays. La zoologie était réellement sa vocation. Son oncle, Simon Frechkop et son frère, l'artiste peintre Léonide Frechkop, résidaient en Belgique; c'est dans ce pays qu'il demanda à séjourner; ce qui lui fut accordé pour une durée de six mois. Il y arrive en juin 1924 et s'installe à Bruxelles.

Toujours pour satisfaire sa vocation, il s'inscrit en 2^e année comme étudiant à l'Institut agronomique de Gembloux, où il élit domicile. Il ne devait y rester que quelques mois car, remarqué par les professeurs Louis Dollo, Albert Brachet et Auguste Lameere, il put s'adonner à ses recherches dans le laboratoire de zoologie de l'Université de Bruxelles que dirigeait Lameere. C'est ainsi qu'il put publier ses premiers résultats dans les *Annales de la Société royale zoologique de Belgique*.

Ayant un travail non rémunéré et ne recevant plus d'aide pécuniaire de ses parents restés en Russie, Serge Frechkop s'engagea à la Société Anonyme, Soie Artificielle et Textiles Belgique, 63 rue des Goujons à Anderlecht comme surveillant de l'équipe du soir tout en travaillant à l'Université le matin. Nous retiendrons qu'avec son frère Léonide, il fit toutes les démarches administratives nécessaires pour que ses parents puissent les rejoindre en Belgique, démarches rendues difficiles par l'absence d'ambassade d'Union Soviétique, le régime n'ayant été reconnu officiellement qu'en 1930. Le père de Frechkop obtint un « passeport Nansen » accordé par le Ministère des Affaires étrangères (n° 149, 16 juillet 1925), soit un an après l'établissement de Serge en Belgique.

A bout de ressources, il dut pour entretenir sa femme et son fils qu'il avait fait venir aussi en Belgique abandonner ses recherches et s'engager à la journée entière à la société de bonneterie Perfecta en qualité de chef d'atelier. Le 1^{er} février 1930, grâce à l'intervention du zoologiste

Lucien Giltay, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle et ami du directeur Victor Van Straelen, il devint collaborateur scientifique de cette institution où il fera carrière. L'arrêté de sa nomination date du 31 décembre 1929.

Ayant acquis la nationalité belge en 1932, il pouvait entrer dans les cadres du musée. Sans passer par le grade d'aide-naturaliste, il est nommé conservateur adjoint le 30 novembre 1937. Finalement directeur de laboratoire en 1950, et chef de la Section des Vertébrés récents, après le décès de son prédécesseur Verheyen, il est mis en disponibilité pour limite d'âge le 1^{er} septembre 1959.

Ses nombreux changements de domicile reflètent les difficultés matérielles sans nombre qu'il rencontra et l'on admire son opiniâtreté dans le domaine de la recherche qu'elles ne parviennent pas à atténuer.

Il reçut des mains du roi Léopold III une médaille, à l'effigie de Sa Majesté, dédiée au « viro doctissimo Sergio Frechkop » pour son étude des mammifères rapportés en 1932 de l'Extrême Orient (Indes néerlandaises) par le prince Léopold de Belgique (*Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. X, n° 14, avril 1934, 37 p., 1 pl.).

Il obtient le prix Lamarck (4^e période 1934-1938) décerné par l'Académie royale de Belgique et destiné à couronner des « travaux morphologiques portant sur un groupe zoologique quelconque, l'espèce humaine » comprise. Ce prix fondé par Paul Pelseneer sera attribué à l'auteur dont l'ensemble des travaux aura apporté « le plus de faits et d'éclaircissements nouveaux relativement à l'évolution du règne animal ou à la phylogénie zoologique ».

Il est piquant de lire dans le travail magistral de Frechkop : *Mammifères* publié en 1958 dans la *Faune de Belgique* par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (p. 9) : « Du point de vue phylogénétique,

» c'est-à-dire de la descendance des
 » formes les unes des autres, l'ordre
 » adopté dans le présent ouvrage pa-
 » raitra très artificiel. Il semble, ce-
 » pendant, qu'il n'est pas plus arbi-
 » traire qu'un arrangement fondé sur
 » l'idée de la descendance, qui, elle
 » ne peut être démontrée mais seule-
 » ment supposée. »

Et de se reprendre : « Il n'en résulte
 » pas que les hypothèses phylogéné-
 » tiques sont entièrement bannies de
 » l'exposé qui suit : bien au contraire,
 » là où les affinités génétiques paraî-
 » sent suffisamment évidentes, l'at-
 » tention du lecteur s'y trouvera atti-
 » rée, car pour l'auteur l'interdépen-
 » dance génétique de tous les êtres
 » vivants est la chose dont il doute
 » le moins, et il n'a cherché qu'à
 » éviter de faire passer l'incertain
 » pour du scientifiquement acquis ».

Nous citerons encore pour fixer les
 idées : « Il est plus indiqué de com-
 » parer un mammifère quadrupède à
 » un enfant qui marche à quatre
 » pattes plutôt qu'à un lézard, comme
 » on le fait à tort depuis qu'on a
 » admis sans trop de preuves, que les
 » mammifères proviendraient de rep-
 » tiles » (*loc. cit.*, p. 7).

Toute sa vie a été consacrée à
 l'étude des mammifères et plus spé-
 cialement des Primates, des Chéiroptères,
 des Edentés et des Ongulés.
 Si la dentition fut son sujet de prédi-
 lection, il s'occupe d'anatomie com-
 parée, d'embryologie et de systéma-
 tique. Il entreprit à l'initiative de
 Victor Van Straelen le bagage des
 Chéiroptères, pendant une douzaine
 d'années.

Chargé de mission aux Parcs na-
 tionaux du Congo belge, il rapporta
 du Parc national Albert et du Parc
 de la Kagera nombre de mammifères
 qu'il étudia au même titre que ceux
 rapportés par des missions effectuées
 par d'autres zoologistes.

Enfin sensibilisé par la nature tro-
 picale il publia un premier fascicule :
*Mammifères et Oiseaux protégés au
 Congo belge* en 1936 suivi en 1941

d'un ouvrage de 469 pages et 175 fi-
 gures : *Animaux protégés au Congo
 belge et dans le territoire sous mandat
 du Ruanda-Urundi*, ainsi que les espè-
 ces dont la protection est assurée en
 Afrique (y compris Madagascar).

En 1950, il se voit attribuer la
 Grande Médaille d'Argent par la
 Société nationale d'Acclimatation de
 France.

C'est à Frechkop, que le professeur
 Pierre-Paul Grassé fit appel pour la
 rédaction des chapitres consacrés aux
 Solénodontes et aux Suiformes, sous-
 ordres de mammifères, ainsi qu'à
 l'ordre des Pinnipèdes destinés à son
Traité de zoologie, devenu classique.

Serge Frechkop, qui comme sa
 famille, professait la foi orthodoxe
 était resté profondément russe. Adapté
 à la Belgique, il avait la nostalgie
 de la vie passée. Il dut cependant
 accepter les revers de fortune.

En 1933, succédant à G. de Witte,
 il est nommé conservateur *part time*
 du Musée d'Histoire naturelle de la
 Société royale de Zoologie d'Anvers
 mais pour peu de temps, car il dut
 se rendre en mission pour le compte
 des Parcs nationaux du Congo.

En 1946, la société lui confie un
 mandat de conseiller scientifique. Il
 publia régulièrement dans la revue
Zoo et dans la publication scientifique
 de la société.

C'est à la demande de celle-ci qu'il
 créa un Centre d'Etudes de Génétique
 au Domaine de Planckendael, aux
 environs de Malines. Lui-même s'en-
 thousiasma pour des expériences d'hy-
 bridation entre les Chevaux de Prze-
 walskii, des Poneys basques et des
 Fjord-poneys de Norvège. Ce sont
 ces préoccupations qui donneront lieu
 à la publication : *Chromosome com-
 plement : a fertile Hybrid between
 Equus Przewalskii and Equus caballus*,
 publiée en collaboration avec L. Kou-
 lischer en 1965.

François Stockmans.

Iconographie : la photo reproduite, lors
 du décès de Frechkop dans la revue *Zoo*

(citées ci-dessous), le montre près de son sujet d'étude préféré, le cheval hybride.

Archives du Ministère de la Justice, Police des étrangers : dossier Isaac Frechkop, dossier Serge Frechkop et actes de naturalisation. — Archives de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles. — Renseignements aimablement communiqués par M^{me} Marie-Madeleine Frechkop, sœur de S. Frechkop.

P. Delimier, « In memoriam dr. Serge Frechkop », dans *Lutra*, t. 10, 1968, p. 1-6, portrait, pl. 1 et liste des publications. — W. Van den Bergh, « In memoriam. Serge Frechkop », dans *Zoo*, 33^e année, 1968, p. 90-97, portrait. — M. Poll et H. Herlant-Meevis, « Esquisse de l'histoire de la zoologie et de la biologie animale en Belgique depuis 1920 », dans *Florilège des Sciences en Belgique*, II, Bruxelles, 1980, p. 260-261. — « Nécrologie — Serge Frechkop 1894-1967 », dans *Mammalia*, t. 32, 1968, p. 132-133.

FRÉTEUR (Alfred-Firmin), organiste, chef de musique et compositeur, né à Houdeng-Goegnies le 8 avril 1872, décédé à Haine-Saint-Paul le 14 avril 1933.

Des trois fils de Clément Fréteur, Alfred laisse le plus de traces. Il étudie la musique religieuse à l'Institut Lemmens, de Malines, sous la férule d'Edgard Tinel. Par la suite, il entre au Conservatoire de Mons, alors dirigé par Van den Eeden, où il enlève les premiers prix de contrepoint, fugue et harmonie, la médaille du Gouvernement avec la plus grande distinction et les félicitations du jury.

Directeur de 1903 à 1933 de la Philharmonie Royale Sainte-Barbe du charbonnage de Strépy-Bracquegnies, de la Fanfare ouvrière de Senefte, organiste des paroisses de Houdeng-Goegnies et Houdeng-Aimeries, il a encore conduit la Fanfare de Fontaine-l'Évêque, celles des Industries Réunies de Havré, du Rœulx et le Royal Orphéon de Soignies, un ensemble formé d'un orchestre symphonique et de chœurs mixtes.

Fondateur à Houdeng-Goegnies du

Cercle Symphonique du Centre disparu en 1914, il poursuit la tâche de Max Hautier en faveur de la diffusion artistique et musicale : il y fait exécuter les œuvres de Beethoven, Liszt, Mozart, Wagner et les auteurs russes dont la pénétration fut si difficile en Belgique.

Professeur de musique à l'Institut Saint-Joseph de La Louvière, directeur de l'Académie de Musique de Houdeng-Aimeries, il compose plusieurs pièces pour orgue : *Fugue en si b majeur*; *Andante religioso et chœur de voix humaines*; *Andante Cantabile*; *Cantilène et chœurs de voix humaines*. Ses œuvres orchestrales — *Symphonie commémorative* pour orchestre à cordes; *Petite Suite d'orchestre* en trois parties; *Scherzo pour orchestre*; *Grande Marche Orientale* — sont plus connues : elles ont été enregistrées en juin 1934 à la Société parisienne des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique. On lui doit aussi des productions plus banales : marches de procession inspirées de chants liturgiques (*Glorificemus et Adoremus*; *Hymne au Saint Sacrement*); des marches ordinaires : *En Route pour Dinant*; *Marche des Volontaires*; *Marche des Alliés*; *Marche Funèbre*, sa dernière composition qui fut exécutée lors de ses funérailles. Il a aussi écrit la musique d'une pièce wallonne jouée de temps à autre dans le Centre : *Et Marichau du Pont du Sart*, sur un livret de Nestor Stekke dont la fille Marguerite fut un peintre régional connu du groupe d'Anna Boch-Paul Leduc et dont la ville de La Louvière acquit en 1957 sa *Fille aux poupées* pour l'inauguration du musée communal.

Paul Gilson appréciait sa précision. Il lui confia de nombreuses transcriptions et corrections d'épreuves.

Roger Darquenne.

Souvenirs et documents d'Albert Fréteur (1906-1932), notamment correspondance avec Paul Gilson.

Gazette du Centre, 19 avril 1933. — *La Libre Belgique*, 19 avril 1933. — P. Le-grain, *Le Dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981, p. 216. — *Le Pays Wallon*, 20 avril 1933. — *Les Nouvelles*, journal louviérois, 3 avril 1908, 26 mai 1909, 14 et 17 août 1921, 23 août 1924, 26 juin 1925, 19 avril 1933. — E. Pourmon, *Le Hainaut. La Musique*, Vilvorde, 1951, p. 48, 50. — R. Vannes, *Dictionnaire des musiciens (compositeurs)*, Bruxelles, 1956, p. 158-159.

FRÉTEUR (Clément), organiste, né à Tertre le 22 novembre 1847, décédé à Carnières le 15 février 1932.

Avec les Beaumez, de Morlanwelz, Van Remoortel, de Binche, la famille Fréteur est un des piliers du mouvement musical dans la région du Centre. Sans désespérer, depuis cent vingt-cinq ans, elle s'y consacre à la gloire d'Euterge.

Aîné de quinze enfants, le jeune Clément est protégé par l'abbé Riglaire, d'Eudefghien. Ce dernier l'envoie prendre des leçons d'orgue et d'harmonie chez François Hanse, organiste réputé de Frasnes-lez-Buisenal, dont le fils le chanoine Adelin Hanse (1850-1927) tiendra longtemps les orgues au Petit Séminaire de Bonne-Espérance et sera un compositeur de musique religieuse. Il parfait ses connaissances chez Mercier, pour lors organiste de Saint-Martin, à Ath, avant d'être promu à la cathédrale de Tournai.

Titulaire en 1862 de la cure de Houdeng-Goegnies, l'abbé Riglaire emmène avec lui son pupille qui, à quinze ans, se trouve au clavier de l'harmonium puis, des orgues de cette paroisse. Il assumera cette fonction pendant septante ans et sera le doyen des organistes belges.

De son mariage avec Mélanie Ferbus, une parente d'Auguste Ferbus, président entre les deux guerres du Royal Orphéon de Soignies, Clément Fréteur a trois fils et une fille Léonie qui jusqu'à son mariage enseignera la musique aux Sœurs Franciscaines de Soignies.

Les trois jeunes hommes Arthur, Alfred et Jules étudient la musique à l'Institut Lemmens, de Malines. L'aîné, Arthur (Houdeng-Goegnies, 30 décembre 1868 - Lessines, 11 mars 1911), est organiste à l'église Saint-Pierre, de Lessines, directeur du Cercle Symphonique Concordia et professeur de musique au Collège d'Enghien. Son fils Clément, premier prix d'harmonie avec grande distinction au Conservatoire de Bruxelles, sera aussi organiste à Lessines.

Le cadet, Jules (Houdeng-Goegnies, 12 mai 1879 - Haine-Saint-Paul, 18 mars 1948), s'installe à Morlanwelz : il est à la fois organiste paroissial, directeur de l'École communale de musique, sous-chef de la fanfare L'Union et chef de la chorale La Concorde. A sa mort, son fils Richard, élève particulier de Paul Gilson pour la fugue, le contrepoint et l'harmonie, lui succède aux orgues de l'église Saint-Martin et compose quelques pièces pour cet instrument, dont une *Pièce symphonique*.

Roger Darquenne.

Souvenirs d'Albert Fréteur (1906-1932).

Gazette du Centre, 16, 18 et 22 février 1932. — *Journal de la Société d'Instruction Populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes*, Morlanwelz, 7 décembre 1902. — *La Libre Belgique*, 17 et 19 février 1932. — *La Revue Musicale Belge*, 5 mars 1932. — *Les Nouvelles*, journal louviérois, 17 février 1932. — *Les Oeuvres sociales de Morlanwelz. Leur création. Leur développement*, Charleroi, s.d. [1905], p. 23-24. — E. Pourmon, *Le Hainaut. La Musique*, Vilvorde, 1951, p. 48. — Tondeur, « Le chanoine Adelin Hanse », dans *Trait d'Union* (Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance, à Braine-le-Comte), n° 11, 1957, 3, p. 6-8; n° 12, 1957, 4, p. 4-8.

FRICHÉ (Claire), prénoms déclarés à l'état civil : Clara-Alexandrine, cantatrice, artiste lyrique, née à Bruxelles le 2 mars 1879, décédée à Senlis (France) le 12 novembre 1968.

Née dans une famille de la moyenne

bourgeoisie, Claire Friché commença fort jeune des études musicales, comme il se devait dans ces familles tenant à leur respectabilité. Elle fut donc une jeune pianiste ne manquant pas de talent, tout en poursuivant des études d'ordre général. Mais la jeune fille découvrit qu'elle avait une voix et avec l'approbation de ses parents elle se présenta au Conservatoire royal de Bruxelles, alors dirigé par Auguste Gevaert. Elle fut acceptée et l'on remarqua rapidement la qualité de la voix de la jeune élève qui fit des progrès rapides. S'intéressant aux élèves dont le talent semblait évident, Gevaert suivit les progrès de la jeune chanteuse, qui fréquenta aussi tous les cours annexes, donc celui d'art dramatique, d'art lyrique et de mimique théâtrale. Elle obtint les plus brillantes distinctions et haut la main ses premiers prix de chant et de chant d'opéra. Dès avant la fin de ses études, Gevaert avait demandé la participation de son élève aux concerts du conservatoire et le succès y fut immédiat. On apprécia cette voix jeune, chaleureuse de soprano demi-caractère, comme on disait, alors que maintenant c'est le terme de soprano lyrique qui prévaut. Toute jeune encore, après ses premiers prix, elle fut engagée en 1900 par les nouveaux directeurs de La Monnaie, Kufferath et Guidé qui avaient le flair de dénicher des artistes de qualité.

La jeune recrue répondit à leur attente et lorsqu'il fut question de créer, après Paris, *Louise* de Gustave Charpentier, c'est à la jeune soprano que le rôle fut confié. Ce fut un succès éclatant et dès lors la carrière de Claire Friché était faite. Déjà sa réputation était parvenue à Paris, La Monnaie étant à cette époque en quelque sorte l'antichambre de l'Opéra-Comique et de l'Opéra de Paris et lorsqu'il fut question de monter à l'Opéra-Comique une adaptation française de *La Tosca*, c'est à Claire Friché que le directeur du

théâtre fit appel. La voilà donc, du coup, consacrée grande vedette, car cette création française de *La Tosca* fut un énorme succès. Claire Friché y eut comme partenaire un autre chanteur belge, Hector Dufranne, qui fit un Scarpia impressionnant.

La voix de Claire Friché, aux feux de la rampe, s'était admirablement amplifiée et devint franchement celle d'un soprano dramatique. Elle était longue, flexible, si l'on en juge par les critiques de l'époque et ce qui ne gête rien, l'actrice — belle jeune femme — valait la chanteuse, bref elle était une artiste lyrique complète. Monnaie et Opéra-Comique se partagèrent désormais la jeune artiste, qui ne put jamais se décider à abandonner complètement Bruxelles et son opéra.

Sa carrière fut donc brillante et les créations, qui lui permirent de se faire valoir, nombreuses, de même que les rôles wagnériens ne lui étaient pas interdits ; car elle fut une belle Fricka, l'Elsa du *Lohengrin*, la Senta du *Vaisseau Fantôme*, la Gutrune du *Crépuscule des Dieux*, etc., se gardant cependant des Brunehilde et des Isolde.

Mais elle trouva des rôles de choix chez Richard Strauss et elle fut une *Salomé* remarquable, cependant que lors de la création en français d'*Elektra* au Théâtre de La Monnaie, elle fut une impressionnante héroïne du rôle titulaire. A Bruxelles elle fut encore la créatrice du rôle principal féminin de *L'Etranger* de Vincent d'Indy et elle fut aussi la créatrice de Minnie, lors de la première à Bruxelles de l'adaptation française de *La Fille du Far West* de Puccini. Parmi les autres grands rôles de son répertoire, on doit citer ceux de *La Fiancée de la Mer* de Jan Blockx, de Bacchis dans *Aphrodite* de Camille Erlanger, de Santuzza dans *Cavalleria Rusticana*, comme celui d'Eléanore du *Fidelio* de Beethoven, de Desdémone d'*Othello*, de Séliska de *L'Africaine*. Après La Monnaie et l'Opéra-

Comique, elle fit aussi des saisons à Monte-Carlo, de même qu'au Covent Garden, mais ne passa jamais l'Atlantique. Autre grande création, mais à l'Opéra-Comique, le rôle de Toinette, dans *Le Chemineau* de Xavier Leroux, son « chemineau » étant Hector Dufranne, comme il avait été son Scarpia. Sa *Carmen* était tout à fait remarquable, dit-on, et lui valut de brillants succès. Ce fut donc une carrière toute faite de beaux rôles et l'artiste fit les grands soirs de La Monnaie, comme de l'Opéra-Comique; la guerre de 1914-1918 mit un frein

à cette carrière, le mariage aussi et après 1920 elle disparut complètement du firmament lyrique menant une vie calme et retirée. « Sans profession », dit la déclaration de décès, comme le signale la photocopie de son acte de décès.

Nestor Bemans.

Documentation personnelle.

L. Renieu, *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, Paris, 1928. — J. Salès, *Théâtre royal de La Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, [1971], p. 179.

G

GARDE (Marcellin LA), inscrit à l'état civil LAGARDE (*François-Auguste-Marcellin*), pseudonyme occasionnel : Marc ELGÉ, historiographe, professeur et homme de lettres, né à Sougné (province de Liège) le 2 décembre 1818, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 28 octobre 1889.

Marcellin-François-Auguste Lagarde, qui orthographiait aussi et le plus souvent son nom La Garde, naquit à Sougné, actuellement commune d'Aywaille, de Jean-François Lagarde, alors âgé de cinquante-sept ans, et de Marie-Elisabeth Keuts, de dix-neuf ans sa cadette. La famille, d'origine française, était nouvelle au pays de l'Amblève : c'est sous le régime français que Jean-François Lagarde, né à Liège, se rendit acquéreur du couvent des capucins de Sougné. Elle s'intéressera cependant vite à la contrée et à ses curiosités : on sait que c'est le père de Marcellin qui aménagea pour le public l'accès à la grotte de Remouchamps. C'est dans ce milieu à la fois retiré et ouvert que Marcellin coula son enfance et son adolescence : mis en pension chez le curé de Dieupart, à quelques kilomètres de Remouchamps, c'est de ce dernier qu'il reçut l'essentiel de sa formation.

A dix-neuf ans, le jeune Lagarde commence à Liège des études de droit. Y fut-il assidu? La tradition conte volontiers que non, et, de fait,

aucun document officiel n'a conservé sa trace dans l'Alma Mater, et il semble bien qu'aucun diplôme ne vint sanctionner ce passage. Mais c'est à Liège que Lagarde fait ses premières expériences de vie, en jeune romantique (premier amour, mort de l'aimée, perte de la foi et retour à celle-ci), et qu'il s'insère dans la vie sociale. Il collabore ainsi au journal *L'Espoir*, où il rencontre Théodore Weustenraad. Il fait aussi connaissance d'Etienne Hénau, le Musset liégeois, d'Auguste Cavé, de Louis Labarre, et surtout du peintre Antoine Wiertz, qui gravera un portrait pour le premier volume du jeune écrivain. Celui-ci désire encore faire entendre sa voix idéaliste sur la scène politique : il publie en 1841 une naïve plaquette traitant *De la réconciliation des Catholiques et des Libéraux*. Mais c'est davantage son goût pour ce que l'on nomme les « belles lettres » qui s'affirme alors.

En 1840, il publie à Liège le petit opuscule *Sur un balcon*, puis, l'année suivante, *Une marguerite des Ardenes*, tiré à part de *La Revue belge*.

Cette bluette montre en Lagarde un fidèle imitateur des poncifs du romantisme belge d'alors : thème conventionnel (amour champêtre, séduction de la paysanne par l'aristocrate, meurtre passionnel du délaissé, vie de hors-la-loi, misère, retrouvailles au moment de l'agonie), style livres-

que et uniforme, écriture néo-classique gourmée. Mais le débutant se croit surtout poète. En 1842 paraissent ses *Craie de sable*, recueil de textes écrits à partir de 1837. Ces vers, encombrés d'une quarantaine d'épigraphes et d'une vingtaine de dédicaces, sont lamartiniens de ton, et conventionnels de thème : soit de l'amour pur, émoi du bal, fascination de la mort, douleur devant l'innocence abusée, larmes et sanglots. L'épilogue proclame cependant une *Nouvelle mission du poète* : se faire le médiateur entre le peuple et son dominateur « qui s'ennivre de ses sueurs ». Velléité sociale passagère : l'année suivante, Lagarde publie encore des *Harpes chrétiennes* louant « le prêtre et la sœur de charité » et où il justifie laborieusement la teinte mélancolique du précédent recueil. D'après Gustave Charlier, il s'agit, pour la Belgique, d'un des plus tardifs plaidoyers pour le pessimisme romantique.

En août 1843, Marcellin La Garde quitte Liège pour la capitale. Il vient en effet d'être nommé historiographe au Ministère de l'Intérieur et chargé de travaux historiques pour le Gouvernement. Ce sont ces travaux qui l'amèneront à publier, en 1846 et 1847, ses premiers ouvrages historiques : une *Histoire du Duché de Limbourg* et une *Histoire et Géographie combinées du Royaume de Belgique*, qu'il signe du pseudonyme transparent de Marc Elgé. Tout ceci ne le détourne cependant pas des lettres puisqu'il signe en 1846, outre une courte épître à André Van Hasselt intitulée *Les Bords de la Meuse*, un recueil portant le titre de *Réalités et Chimères*. Recueil plus régulier de forme : aux mètres brefs et variés le poète préfère maintenant l'alexandrin. La pensée se fait également plus discursive : à l'élegie larmoyante fait plus souvent place le discours humanitaire et philosophique. Le vers, par lequel tout jeune écrivain croyait

alors devoir commencer, sera bientôt délaissé pour d'autres genres.

Le séjour bruxellois sera également déterminant pour la vie privée de Marcellin Lagarde : le 9 novembre 1844, il épouse à Ixelles Euphrosine-Ida-Béatrix Boon, fille de François Boon, professeur à l'Athénée de Bruxelles. Il avait dû rencontrer sa fiancée dans les cercles culturels qu'il fréquentait dans le Bruxelles officiel d'alors : peintres académiques, sculpteurs, officiers, etc. Lagarde officialisait ainsi une union d'où naquirent bientôt deux filles : Hélène, en mai 1845, et Marcelline, en juillet de l'année suivante.

En mars 1847, les Lagarde, accompagnés de François Boon (le père Lagarde est mort en 1845), quittent la capitale pour Arlon, où le jeune intellectuel vient d'être nommé professeur d'histoire et de géographie. C'est là que naîtront trois autres enfants : Léontine, en octobre 1847, Georges, premier fils, en avril 1849, et Jeanne, en juillet 1851.

Les nouvelles tâches de Lagarde sont pour lui l'occasion et de poursuivre ses recherches historiques et de commencer une œuvre de vulgarisateur : c'est en effet à Arlon qu'il fait imprimer son petit *Aperçu des anciennes institutions belges* en même temps qu'il met la dernière main à son *Histoire du Duché de Luxembourg*. Bâtie suivant le même plan que sa précédente *Histoire*, avec laquelle elle a plus d'un point en commun, cette étude ambitieuse embrasse toute notre ère, depuis la conquête romaine jusqu'en 1839, date à laquelle Luxembourg belge et Grand Duché se séparent définitivement. A cette époque, même l'histoire est romantique : explorant le temps règne par règne, exploitant les actes authentiques, les chartes, les archives, Marcellin Lagarde n'hésite point — et ceci est déterminant pour la suite de l'œuvre — à reproduire et exploiter les légendes populaires qu'il a pu recueillir

et à se livrer à des spéculations étymologiques hasardeuses. Son goût pour les problèmes historiques aussi bien généraux que locaux l'amènera encore à composer une brève *Biographie luxembourgeoise* et des *Notions sur les institutions constitutionnelles et administratives de la Belgique*.

Mais si l'on peut affirmer que le bref séjour arlonais de Lagarde fut capital pour sa carrière littéraire, c'est parce que ce fut en ce lieu qu'il put passer de l'histoire régionale au roman historique ou didactique, genre qui sera pour lui l'antichambre menant à la légende régionale, où le conteur va exceller : dans *Les derniers jours de Clairefontaine*, il narre le pillage et l'incendie d'une abbaye cistercienne située à une lieue au Sud-Est d'Arlon par des révolutionnaires français profitant de ce que les religieuses offraient un bal aux officiers autrichiens de la garnison voisine. Le livre connut un vif succès, puisqu'il fut réédité et même traduit en allemand. Pourtant La Garde y suit scrupuleusement les modèles offerts par le roman historique belge pratiqué par les Jules de Saint-Genois, Jean-Baptiste Coomans et Félix Bogaert : son sujet réunissait à ses yeux « le triple » avantage d'être une vérité historique rigoureuse, de présenter un caractère essentiellement original et dramatique, et de pouvoir surtout se rattacher à une pensée d'expiation éminemment morale et religieuse » (*Avertissement*, p. v-vi). Propos bien scottien : un paysage ne présente d'intérêt que dans la perspective de son exploitation littéraire, elle-même suspendue à des impératifs didactiques et moraux. Son *Clairefontaine* fut suivi par *Le dernier Sire de Seymerich*, nouvelle plutôt que roman : Lagarde, de souffle court, était plus à l'aise dans les limites de ce premier genre.

À la fin de 1851, La Garde quitte Arlon avec toute sa famille pour Saint-Josse-ten-Noode. Mais la capitale n'est, cette fois encore, qu'une

étape : en novembre, Marcellin prend ses fonctions de professeur de rhétorique française au jeune Athénée d'Hasselt. C'est donc en pays flamand qu'il va résider, jusqu'à sa mise à la retraite en septembre 1879. On ne peut cependant parler d'exil : La Garde continuait, comme il l'avait déjà fait pendant sa période luxembourgeoise, à donner des conférences qui le menaient à Anvers, Bruxelles et Liège. A Hasselt, en 1854, lui naîtra un dernier fils, Edmond-Marcellin.

Transplanté en une terre dont il ne put jamais maîtriser la langue, Lagarde tente une fois de plus de s'adapter à son nouveau milieu : on le voit ainsi composer, en 1854, une très officielle ode pour *Le Jubilé de Hasselt*. Mais l'éloignement a cette fois un autre effet : il fait revivre en lui l'amour du pays natal, où il aimait à retourner durant ses congés. C'est durant ces séjours qu'il se plut à fixer les contes que son imagination engendrait. Au cours de ses pérégrinations, La Garde se promène sans autre but que la fantaisie, et interroge le ruisseau, la chapelle, la croix ou le chemin. Non qu'il veuille sacrifier à la littérature touristique, qui connaît à ce moment une certaine efflorescence ; son but est d'abord de rassembler les traditions de telles contrées, et de laisser la rêverie broder sur elles.

C'est en 1858 en effet qu'il publie chez Schnée son recueil de contes *Val de l'Amblève. Histoires et scènes ardennaises*, en deux volumes de 243 et 225 pages. Le livre connut un rapide succès, puisque une seconde édition, augmentée de cinq récits nouveaux, voit le jour chez Parent en 1863. La popularité de ces légendes ne s'est jamais démentie et, à l'heure qu'il est, l'ouvrage est réédité pour la neuvième fois au moins. La vogue des contes régionalistes incite La Garde à compléter son premier recueil d'un second, publié par Parent en 1865 : *Histoire et scènes du Val*

de la Salm. Ici encore, la notoriété vient récompenser l'auteur : réédition partielle à Paris l'année suivante, et diffusion séparée de certains contes. C'est ainsi que le premier texte du recueil, *Jonas le Corbeau*, fut traduit en vers wallons par Th. Colette, ouvrier-cloutier, en 1865 ; cette version est à plusieurs égards plus savoureuse que l'originale. En 1869 paraîtra encore la plaquette *Houpral-le-Nuton*, de la même veine.

La plupart des textes ainsi réunis provenaient de *L'Emancipation*, à laquelle Lagarde fournissait sa collaboration. Mais en 1870, le conteur fonde son propre hebdomadaire. Enrichie par de nombreuses gravures, *L'illustration européenne* offrait à ses lecteurs des biographies, des contes, des romans à suivre, des récits de voyage, des chroniques et de brèves causeries sur différents sujets d'actualité scientifique ou artistique.

La plupart des articles étant anonymes ou publiés sous pseudonymes, il est difficile d'évaluer, dans cette production abondante et souvent hâtivement rédigée, la part exacte de ce qui revient à La Garde et à son épouse, en qui il trouva une collaboratrice dévouée. Mais au moins retrouve-t-on, ça et là, signés ou non, les contes qui seront réunis sous les titres de *Les légendes de la Basse-Meuse* (Beauraing, 1929) ou *Le Val de l'Ourthe. Histoires et légendes ardennaises* (Aywaille-Remouchamps, 1938). Il faut insister sur le vif succès rencontré par cet hebdomadaire, lancé au moment où la situation internationale raréfiait les contacts avec Paris. La moindre preuve n'en est pas le procès intenté pour concurrence déloyale à *L'illustration* de Paris, qui s'était donné la même présentation et la même allure générale.

Ni la fortune du conteur ni ses tâches de directeur n'écartèrent tout à fait La Garde des voies qui l'avaient amené à ce genre mineur. En 1861, il donne *Les maîtres communiers ; tableaux dramatiques de la naissance et*

des progrès de la bourgeoisie, recueil de récits historiques. Il publie également dans son hebdomadaire plusieurs romans à épisodes dans lesquels il s'efforce de concilier l'évocation du terroir avec le genre sombre et mélodramatique. Les titres parlent d'eux-mêmes : *L'enfant du carrefour maudit*, *L'héroïne du mal*, *La tache au front*, *Née pour souffrir...*

En 1879, La Garde prend sa retraite et quitte aussitôt Hasselt pour Saint-Josse-ten-Noode, où il peut se consacrer entièrement à *L'illustration européenne*. Sa famille vivait assez repliée sur elle-même puisque ses deux fils, devenus avocats, et ses trois filles restées célibataires, vivaient sous le même toit. Marcelline, qui devait reprendre une des traditions de son père en dirigeant le périodique *Le musée du jeune âge*, se maria en 1886 avec un de ses cousins. En 1888, la famille entière déménagea à Saint-Gilles. C'est là que Marcellin La Garde mourut, en 1889.

Ce sont ses contes qui valurent à La Garde une réputation de narrateur qui n'est pas ternie aujourd'hui. Réputation usurpée cependant si l'on veut faire de lui un folkloriste scientifique, soucieux de récolter sous leur forme la plus pure les traditions de l'Ardenne liégeoise. Le lecteur peut être sur ce point abusé par les quelques références livresques dont l'ancien historien se plaît à alourdir ses pages ou par le caractère systématique que prend parfois l'exploration de telle ou telle région, ou encore par le fait que le récit est souvent placé sur les lèvres d'un autochtone que La Garde aurait rencontré au cours des ses pérégrinations. Mais on sait qu'il s'agit là d'une technique littéraire éprouvée et qui, d'Alphonse Daudet à Antonio Machado, a trouvé d'illustres cautions. En fait, les récits qui peuvent avoir un fond traditionnel sont la minorité chez Marcellin La Garde. D'autres sont fruit du pillage de chroniqueurs antérieurs (Remacle de Trooz, par exemple)

dont il est fait une lecture enjolivante et peu critique. D'autres enfin, qui sont sans doute la majorité, viennent tout droit de l'imagination du conteur et ne doivent qu'à la maîtrise de celui-ci dans la recréation de l'ambiance rurale ardennaise sous l'Ancien Régime de passer pour la tradition même. *Habent sua fata libelli* : la quasi-totalité des contes de La Garde ont maintenant repassé dans la tradition orale et font désormais partie du folklore vivant de la région d'entre Fagnes et Meuse, au point que plus d'un historien régional de ce siècle s'est laissé prendre aux pièges disposés il y a bien longtemps par le narrateur (mais l'histoire des lettres est pleine de ces va-et-vient de la tradition populaire à la savante et vice versa). Sur une tradition bien précise, celle de « la cloche des égarés », mythe courant dans les régions de landes désolées, nous avons pu montrer comment le travail effectué par La Garde sur ses sources savantes avait pu déterminer toute une série de poncifs dans l'histoire et la littérature régionales ayant pris les Hautes Fagnes pour prétexte.

D'un point de vue directement littéraire, La Garde pratique le style néo-classique un peu compassé qui est l'écriture belge du moment, et est redevable au romantisme d'un pan important de sa sensibilité : clichés dans la peinture de certains types (la jeune fille pure, le neveu dé-

bauché...), caractères tourmentés et burinés par le malheur, inspiration germanique. Ça et là, quelques notes en bas de page ajoutent au ton didactique de l'ensemble, voire à son ton moralisateur, et quelques vers grandiloquents peuvent rappeler au lecteur les débuts littéraires du professeur de rhétorique. L'œuvre vaut cependant parfois par un certain ton direct, ne laissant pas à l'imagination le temps de se relâcher, une ingéniosité réelle dans l'explication des mœurs et coutumes, une diversité de thèmes attrayante, ainsi que par une certaine vivacité de l'invention, s'exerçant surtout dans le domaine du suspense.

Jean-Marie Klinkenberg.

G. Charlier, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*, 2 t., Bruxelles, Palais des Académies, 1948, 1959. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1958. — F. Dandriofosse, « En marge de Marcellin La Garde. L'épisode de François Monthouët et le séisme de 1692 », dans *La Vie Wallonne*, t. XXII, 1948, p. 106-112. — E. De Seyn, *Dictionnaire des écrivains belges. Bio-bibliographie*, t. II, Bruges, Excelsior, 1931, p. 1123-1124. — J.-M. Klinkenberg, « Naissance et développement d'une légende. Le cas de la Baraque Michel », dans *La Vie Wallonne*, t. II, 1975, p. 129-161. — G. Laport, « Un romancier du folklore en Wallonie. Marcellin La Garde », dans *La Vie Wallonne*, t. VII, 1926-1927, p. 130-142 et 147-154.



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME QUINZIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1983-1984

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME QUINZIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

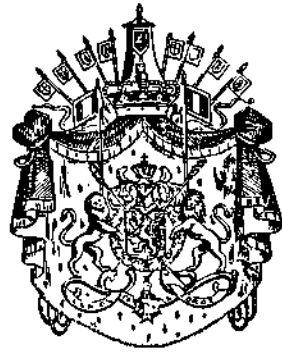
1983-1984

LISTE DES MEMBRES
de la Commission académique chargée de la publication
de la Biographie Nationale
au 31 décembre 1984

- MM. Robert Debever**, délégué de la Classe des Sciences, *président*.
Albert Bruylants, délégué de la Classe des Sciences, *vice-président*.
Omer Jodogne, délégué de la Classe des Lettres, *vice-président*.
Victor-Gaston Martiny, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *vice-président*.
Francois Stockmans, délégué de la Classe des Sciences, *secrétaire-trésorier*.
Jean Pasteels, délégué de la Classe des Sciences.
Florent Bureau, délégué de la Classe des Sciences.
Jean Stengers, délégué de la Classe des Lettres.
Maurice-A. Arnould, délégué de la Classe des Lettres.
André Molitor, délégué de la Classe des Lettres.
Philippe Godding, délégué de la Classe des Lettres.
Philippe Roberts-Jones, délégué de la Classe des Beaux-Arts.
†**René Bernier**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.
Pierre Colman, délégué de la Classe des Beaux-Arts.
Jean Balty, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Secrétariat : **Mmes Christiane Raindorf et Cécile Warmoes**, attachées scientifiques.

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**



Cette page blanche remplace une illustration

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XV (FASCICULE 2)

HAERENS — WULLOT



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1984

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

HAERENS — WUILLOT

TOME XV (FASCICULE 2)



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1984

Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.

H

HAERENS (*Louise-Jeanne-Lucie*), née **ROBELUS**, dessinatrice, sculpteur animalier, née à Gand le 18 mars 1884, décédée à Knokke le 15 juillet 1961.

Louise Robelus avait comme parents deux instituteurs de la ville de Gand, Pierre-Clément Robelus et Louisa Vandervennet. Sa mère était la fille aînée de Felix Vandervennet et de Marie Fredericq et appartenait de ce fait à cette dernière famille illustrée par des intellectuels brillants. Lors de son mariage le 16 août 1877, la fiancée avait eu pour témoin son oncle le docteur Cesar Fredericq, père de Paul Fredericq, historien à l'Université de Gand et de Léon Fredericq, physiologiste éminent, professeur à l'Université de Liège et grand défenseur des Hautes Fagnes. Cesar Fredericq était le demi-frère des sœurs Loveling, sa mère s'étant remariée, après le décès de son mari Jacques Fredericq, avec Herman-Antoine Loveling.

Monsieur Pierre Hustin détient des lettres que la poétesse flamande Rosalie Loveling a adressées en 1866 et en 1867 à « Mademoiselle Louisa Vandervennet chez Mademoiselle Hofman, rue Courte du Jour, à Gand ». Elles sont rédigées chacune partiellement en deux langues, l'allemand et l'anglais, et signées soit « Ihre Tante Rosalie », soit « Your aunt Rosalie », à l'exception d'une seule écrite uni-

quement en allemand. La langue française n'a été utilisée que pour les adresses.

Louise Robelus épousa, en 1911, Robert Haerens, fils du professeur Ernest Haerens, chargé du cours de Résistance des matériaux à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Gand. Il était ingénieur sorti de Gand et électricien diplômé de l'Institut Montefiore. Il commença sa carrière aux Tramways de Gand. Entré dans le groupe Empain dont le siège est à Bruxelles, il séjourna pour les tramways dépendant de ce groupe financier important à Moscou, à Madrid, à Héliopolis et pour le gaz et l'électricité à Constantinople.

La mère de Louise Robelus avait encouragé sa fille dans l'art du dessin où elle se consacra exclusivement à la représentation de chats. Ses carnets de croquis sont perdus.

A seize ans, on lui découvre déjà des dons d'observation remarquables. Son coup de crayon les saisit en mouvement, mais ce sont des chats à la fourrure abondante qu'elle représente si l'on peut en juger par les reproductions des deux seuls dessins que nous connaissons. Ils sont signés Louisa Robelus (*cf* P.A.G.R., *Les Sculpteurs S.M. La Reine Elisabeth, Madame Haerens, Alfred Courtens*, planche xv).

En 1914, elle exposa des dessins au Salon triennal organisé au Palais du Cinquantenaire à Bruxelles. Des

panneaux, dont nous ignorons la nature, présentés l'année précédente à l'Exposition Universelle et Internationale de Gand, Palais des Travaux féminins, catalogue n° 239, lui avaient-ils ouvert le chemin ?

C'est à l'occasion de cette exposition qu'elle fait la connaissance du sculpteur animalier Albert Hager, dont elle admire l'œuvre. En traitement pour son asthme chez le docteur et poète Georges Marlow et lui ayant parlé de ses goûts artistiques, celui-ci lui avait conseillé de s'adresser à A. Hager. Elle profita de cette occasion et ce dernier s'offrit à lui enseigner les rudiments techniques indispensables à son art. Louise Haerens produisit des œuvres grandeur nature en cire perdue, en bronze, en marbre turquin, en marbre jaune de Sienna, en marbre rose Saint-Georges, en marbre blanc de Carrare.

Henri Liebrecht a dit : « Madame » Robert Haerens a mis de longues » années à étudier le chat, à le dessiner, à le modeler. Elle en connaît » l'anatomie autant que la physionomie, les habitudes autant que les » attitudes. Elle le voit plastiquement, » chacun de ses bronzes fixant une » minute, souvent fugitive, ou une » expression combien passagère de ces » bêtes méfiantes et volontaires ».

Qu'on en juge par les noms donnés à ses œuvres : *Tendresse, Attentif au jeu, Toilette, Convoitise, Invitation au jeu et Méfiance, La Proie inaccessible, Nichée, Jeu, Maternité, En observation, La Peur, Le Chat jouant.*

En novembre 1936, elle exposa à la Petite Galerie, 2, avenue Louise, aux côtés du peintre Herman Courtens, fils de Franz Courtens. Henri Liebrecht lui trouve « un art très sûr et très personnel ». En décembre de la même année, le succès l'a engagée à montrer encore quelques œuvres dans un salon d'ensemble à Courtrai, ce qui conduit Henri Liebrecht à lui consacrer un article illustré plus étoffé : « Dans la sculpture animalière, » celle du chat est une des plus diffi-

» ciles à réussir, pour plusieurs raisons, dont l'une est que l'artiste » éprouve beaucoup de peine à faire » sentir la musculature de la bête » sous le pelage ».

En novembre 1939, c'est en même temps que le peintre Alfred Bastien qu'elle est présente à la Petite Galerie.

Peu avant, en juin, elle avait participé au Salon quadriennal de Belgique Peintures et Sculptures qui s'était tenu au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Frans Gerver, dans le journal édité à Paris, *Comoedia*, ne ménage pas son admiration lors de l'exposition du Salon du Printemps. Il conclut un long article agrémenté de la reproduction d'une sculpture et d'une série de dessins faisant partie des archives de *Comoedia* : « Sachons gré » à Madame Robert Haerens de l'avoir » [le chat] évoqué avec tant de talent » et surtout avec cette grâce et cette » vérité dénuées de fadeur et de sensiblerie ».

La fille de Robert et Louise Haerens, Simone Haerens, a épousé Paul Hustin, l'un des fils du docteur Albert Hustin, professeur à l'Université libre de Bruxelles, originaire d'Ethie en pays gaumais, dont les travaux sur la transfusion du sang sont universellement connus. C'est tout un monde universitaire de très haut niveau, des gens de lettres, des artistes que l'on rencontre dans la biographie de Louise Robelus.

Les Haerens s'installèrent en 1923 dans la commune d'Uccle (372, avenue Brugmann); ils venaient de Forest (208, avenue Albert). A partir du 9 avril 1931, ils habitèrent, 382 avenue Brugmann, dans un hôtel de maître de style art déco qu'ils avaient fait construire en 1928 par l'architecte Antoine Courtens, qui l'a orné de tapis sur mesure signés par lui. Veuve depuis le 13 juillet 1952, elle partagea sa vie entre Uccle et sa seconde demeure à Knokke.

Elle légua son atelier à la commune

d'Uccle qui possède une dizaine de bronzes, quatre ou cinq marbres et des plâtres actuellement dispersés dans divers services communaux eux-mêmes installés dans des immeubles éloignés les uns des autres. Ils sont signés L. Haerens. Bien que toutes ses sculptures aient été produites après son mariage, elle aurait parfois utilisé son nom de jeune fille.

Le nom même de Louise Haerens est actuellement quasi-inconnu dans les milieux culturels de la commune. La critique artistique, représentée notamment par Henri Liebrecht, Richard Dupierreux, Gustave Vanzype, Lucien Solvay, Frans Gerver, Mathilde Le Boulengé, et tant d'autres, lui consacra en son temps des articles des plus élogieux.

L'immeuble même qu'elle occupa avec son mari pendant tant d'années est lui aussi menacé de destruction, emportant le dernier souvenir de celle qui fut en sculpture l'égal de ce que fut en peinture Henriette Ronner.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Pierre Hustin, petit-fils de Louise Robelus; Monsieur A. Janssens, conservateur du Rietgaverstede, Heemkundig Museum met archief- en dokumentatiecentrum van het land van Nevele; Mademoiselle Isabelle Marlow; Baron Raymond de Meester de Betzenbroeck, sculpteur animalier; Madame Francine Martin; Madame Verbraeken-Nagels, licenciée en Histoire de l'art et Archéologie attachée au Museum voor Schone Kunsten, Gand; Madame A. Brauman, licenciée en Histoire de l'art et Archéologie.

Archives familiales de Monsieur Pierre Hustin et diverses coupures de presse dont M. Le Boulengé, « Au Palais des Beaux-Arts. Le Salon quadriennal Peintures et Sculptures », (1939), 2 illustrations : *Le Chat jouant* et *Toilette* et Fr. Gerver, « Madame Robert Haerens, Sculpteur animalier » dans *Comoedia*, s.d., 2 illustrations : une sculpture et une série de croquis. — Archives de la Ville de Gand, Service de l'Etat civil. — Archives communales d'Uccle, Service de la popu-

lation et Service des Beaux-Arts et de la Culture. — Archives du Museum voor Schone Kunsten, à Gand.

A. van Elslander, « Loveling, Rosalie, letterkundige », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 3, 1968, col. 514-522. — E. C. Coppens, « Fredericq, Paul, historicus en hoogleraar », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, 1974, col. 296-305. — H. Ljebrecht, « Beaux-Arts : Les Expositions », dans *Le Soir illustré*, 9^e année, n° 456, 14 novembre 1936, p. 14, 1 illustration : *La Proie inaccessible*. — H. Ljebrecht, « Beaux-Arts », dans *Le Soir illustré*, 9^e année, n° 460, 12 décembre 1936, p. 9, 2 illustrations : *La Peur* et *Maternité* (bronzes). — H. de Mont-hant, « Au Palais des Beaux-Arts. Salon quadriennal de Belgique Peintures et Sculptures », dans *l'Informateur*, 22^e année, n° 167, 6 juin 1939, p. 5, 1 illustration : *Toilette*. — H. Liebrecht, « A la Petite Galerie. Alfred Bastien, M^{me} R. Haerens », dans *Le Soir illustré*, 12^e année, n° 615, 2 décembre 1939, p. 12, 1 illustration : *En observation*. — R. Dupierreux, « Les expositions d'art », dans *Le Soir*, 53^e année, n° 342, 8 décembre 1939, p. 2. — Mahaut, « A la Petite Galerie », dans *Le Messager de Bruxelles*, 54^e année, n° 331, 30 novembre 1939, p. 2. — P.A.G.R., *Les Sculpteurs S.M. la Reine Elisabeth, Madame Robert Haerens, Alfred Courtens*, Bruxelles, Editions Pro Tempore, 1939, s.p., pl. VII-XVI (*Anthologie des artistes belges contemporains*, t. IX); un exemplaire sur papier Japon, imprimé pour Madame Haerens est conservé dans les Archives de la commune d'Uccle.

HANOTEAU (Elie), lieutenant-général, né à Sombreffe le 15 décembre 1851, décédé à Bruxelles le 16 août 1938.

Issu d'une grande famille de propriétaires campagnards, Hanoteau choisit le métier des armes. Sorti deuxième de l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie en 1874, il fit toute sa carrière à l'artillerie et devint inspecteur général de son arme, lieutenant général le 25 décembre 1913.

Grand artilleur, il contribua à l'amélioration de l'artillerie et à ses méthodes, mais il ne put obtenir à temps, faute de crédits suffisants, l'acqui-

tion de pièces lourdes et même moyennes. Ce qui manquera gravement, durant les premiers mois de la guerre, ainsi qu'il l'avait prédit.

Nommé aide de camp du roi, il assista aux deux séances gouvernementales mémorables dans la nuit du 2 au 3 août 1914. Jusqu'au début du printemps 1915 c'est toujours lui qui accompagnait le souverain lorsque celui-ci visitait les cantonnements et les tranchées. Il s'acquit une grande popularité au sein de la troupe par son calme, son optimisme, sa bonhomie.

Au cours de la bataille de l'Yser en octobre 1914, Hanoteau se heurta plus d'une fois au général Foch et aux membres de la délégation militaire française auprès de l'armée belge. Comme il le dira lui-même après la guerre, le sous-chef d'état major, le colonel Wielemans, très diplomate, et le conseiller militaire du roi, le commandant Galet, soucieux de rester dans l'ombre, priaient toujours Hanoteau de dire aux Français les choses désagréables : que l'armée belge était à bout, que ses munitions d'artillerie étaient épuisées, que les renforts alliés promis n'arrivaient pas ... Ce que le général faisait, avec sa franchise un peu bourrue de terrien wallon.

Les Français marquèrent le coup après la bataille des Flandres. Alors qu'un train de Légions d'Honneur arriva pour les membres de la Maison militaire du Roi, du Ministère de la Guerre et de l'Etat-major général, seul Hanoteau ne fut pas dans le lot. Et pendant les mois qui suivirent, il fut l'objet d'intrigues sournoises de l'attaché militaire français auprès des Belges, le colonel Génie, celui que la reine Elisabeth, dans son Carnet, qualifie de « faux chien ».

Le 9 avril 1915, Hanoteau était mis à la retraite peu de mois il est vrai avant sa limite d'âge. De telles concessions aux alliés sont fréquentes, dans toutes les armées, en guerre de coalition. Mais au mois d'octobre 1918,

le roi Albert rappela le général auprès de lui, afin qu'il puisse, à la suite du souverain, participer aux défilés et cérémonies de la libération du pays.

Trois fils d'Elie Hanoteau étaient volontaires de guerre. Deux d'entre eux tombèrent au champ d'honneur.

Henri Bernard.

Iconographie : tête sculptée par Alfred Courtens.

Archives de l'Ecole royale militaire, à Bruxelles.

Reine Marie-José, *Albert et Elisabeth de Belgique, mes parents*, Paris, 1971. — H. Bernard, *L'an 14 et la campagne des illusions*, Bruxelles, 1982.

HEGER (Constantin-Georges), pédagogue, préfet de l'Athénée royal de Bruxelles et professeur au Pensionnat Heger, né à Bruxelles le 10 juillet 1809, y décédé le 6 mai 1896.

Fils d'un orfèvre, Joseph-Antoine Heger, et de son épouse Marie-Thérèse Maré, Constantin fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Bruxelles, sis à cette époque rue de Namur, études qu'il termina en 1826 comme en témoigne un certificat rédigé en latin et signé par le préfet. Il se rend alors à Paris où il devint secrétaire d'un avocat. Mais il sera à Bruxelles au cours des journées de septembre 1830, faisant le coup de feu contre les Hollandais à la Montagne du Parc. Des lettres datées de 1863 et signées par J. Chapès et par un capitaine d'infanterie au nom illisible attestent la bravoure dont il fit preuve.

Sa nomination, dès le 22 octobre 1830, par le Gouvernement Provisoire de la Belgique (Comité de l'Intérieur) comme professeur de langue et de calcul pour la classe élémentaire à l'Athénée de Bruxelles, récompensa indubitablement sa vaillante conduite. Le 31 octobre 1836, il est nommé professeur à l'Ecole vétérinaire et d'Agriculture de l'Etat pour le cours de rhétorique française, la logique et les

mathématiques tandis qu'il continue une carrière normale à l'athénée; en 1839, il y enseigna les mathématiques et, depuis 1851 jusqu'à sa nomination de préfet en 1853-1855, la rhétorique française.

A partir de 1838, l'athénée fut transféré sur l'emplacement de l'ancien Hospice Terarken, rue des Douze Apôtres.

Constantin Heger eut, très jeune, des idées audacieuses concernant l'éducation et l'instruction. Dans un discours qu'il prononça en 1834 lors de la cérémonie de la distribution des prix à l'athénée, soit à l'âge de vingt-cinq ans, il attire l'attention sur le nombre trop restreint d'enfants qui ont la possibilité de fréquenter l'école, et affirme que l'intérêt national impose à l'Etat l'obligation d'étendre l'instruction et de subsidier les chercheurs dont les travaux profitent à la vie industrielle du pays. Il examine aussi comment le principe de la libre concurrence est applicable à l'instruction.

Nous connaissons trois discours de Constantin Heger, deux prononcés en tant que professeur de la classe élémentaire, le troisième comme préfet en 1855. Loin de s'en tenir aux poncifs habituels à ce genre de circonstances, il aborde le fond des sujets traités avec une grande élévation de pensée : *L'Education et l'Instruction* (1834), *La Distribution des prix* (1843), *La Dignité de l'autorité paternelle et celle des professeurs* (1855).

Nous avons parlé, plus haut, du discours de 1834, où il soulignait les devoirs du Gouvernement. Il analyse, en premier lieu, l'éducation qui, pour lui, et il le répète dans chacune de ses allocutions, doit être religieuse. Cette éducation s'adresse spécialement au cœur, « elle s'empare de l'homme dès le berceau et grave profondément dans sa jeune âme les notions du devoir » et encore « l'Education seule fait comprendre à l'homme que l'intérêt privé doit se taire devant l'intérêt public. » « La

loi ne s'occupe de ce qu'on ne peut pas faire, et nullement de ce qui doit être fait; par le châtement, la loi fait craindre le mal, elle est impuissante à prescrire le bien. »

C'est encore le côté moral que Constantin Heger considère dans l'attribution des prix en tant qu'elle peut provoquer l'émulation. « Il est bon que l'homme cherche à s'élever pourvu qu'il ne veuille pas la puissance à tout prix, pourvu qu'il fasse loyalement ce qui est nécessaire pour y arriver. »

« Mais pour que l'émulation ne le puisse pousser en dehors de cette voie, il faut nécessairement qu'elle soit tempérée par une loi de douceur et de justice : il faut qu'elle soit réfrénée et gouvernée par la Religion » (p. 20). Dès 1834, il a défendu le pluralisme et la libre concurrence dans l'enseignement. Mais il se rend compte du danger, comme la course actuelle à l'électeur, la course aux élèves par les flatteries adressées aux parents, par la distribution de diplômes acquis avec trop de facilités. Membre de l'enseignement officiel, il souligne toutes les garanties qu'offre ce dernier : « les prix distribués sont le résultat des compositions dont la correction et l'appréciation sont fixées par des règlements. Les examens sont présidés et dirigés par des délégués de l'Etat et de la commune. Les classes sont fréquemment visitées par des inspecteurs étrangers à l'établissement. A la fin des cours, les membres les plus expérimentés du corps universitaire sont envoyés par l'Etat pour interroger eux-mêmes les élèves et voir si ce que promettait le programme a été fait. »

Et pour rester fidèle à lui-même dans son troisième discours alors qu'il était préfet, il introduit son laïus par une citation de Quintilien : « Il n'y a d'éducation bien faite que celle qui fortifie le respect et l'affection des jeunes gens pour ceux qui les ont élevés. » A cette époque lointaine,

en 1855, on déplorait déjà le relâchement du sentiment de respect à l'égard de l'autorité tant dans la famille qu'à l'école ! Heger n'hésite pas à déclarer que l'instituteur et le professeur ne peuvent rien s'ils ne sont pas aidés dans leur tâche éducative par le père de famille dont l'autorité est indiscutable. « Elle n'est pas seulement de *droit naturel*, elle est de *droit divin*. » Ainsi proclame-t-il sa foi religieuse dans toutes circonstances.

Son intérêt pour la pédagogie et les réformes qu'il voudrait y voir apporter l'amène à fréquenter les Gatti de Gamond. C'est chez eux qu'il rencontra sa seconde femme Zoé Parent, qu'il épousa en 1836 ; sa première épouse, Marie-Joséphine Noyer, sœur de notre attaché de Légation à Rome, et la fille qu'il en avait eue lui ayant été ravies le 26 septembre 1833, victimes d'une épidémie de choléra.

Dame Anne-Marie Parent, religieuse à Charleville, avait rejoint son frère, qui habitait rue du Bois Sauvage à Bruxelles, lors de la Révolution française. Elle y avait établi un cercle familial d'éducation de jeunes filles pour ses nièces et leurs amies. Zoé Parent, qui en faisait partie, poursuivit l'œuvre commencée par sa tante, en devint la directrice et installa l'école rue Isabelle vers 1830. Après le mariage de Zoé Parent avec Constantin Heger, l'école prit le nom de Pensionnat Heger. Constantin Heger y enseigna le français, tout en conservant ses leçons pour garçons à l'Athénée de Bruxelles tout proche.

Vers 1840, les cours étaient assurés par quatorze professeurs. L'effectif des élèves devait être d'une vingtaine d'internes et d'une quarantaine d'externes. C'est en 1842 et 1843 que les filles du pasteur Patrick Brontë, Charlotte et Emily, fréquentèrent le pensionnat pour se perfectionner en français afin de fonder une école en Angleterre. Ce fait fut commémoré en 1980 par la Brontë Society qui apposa une plaque sur le mur du

Palais des Beaux-Arts, à l'emplacement du pensionnat disparu dans un quartier complètement transformé. Le jardin du pensionnat avait été celui du Grand Serment des Arbalétriers.

Prirent part à cette manifestation, M. Lemmon, président de la Brontë Society venu d'Angleterre ; les membres de la famille Paul Heger : Paul et René Pechère ainsi que les descendants de Fernand Heger-Gilbert, de Lucien Beckers et Simone Heger ; l'ambassadeur d'Angleterre ; des représentants du British Council et diverses personnalités belges.

En 1847, Charlotte Brontë publie, sous le pseudonyme de Currer Bell, *Jane Eyre*, suivi en 1849 de *Shirley*. En 1853, dans *Villette*, elle situe à Bruxelles, son roman inspiré par un sentiment très profond de tendresse, mais réprimé, pour son professeur de français. Ce roman, œuvre littéraire avec toutes les fantaisies et inventions que suppose l'inspiration, était destiné au lecteur anglais. Avec tout le rigorisme, l'auteur n'avait pas donné l'autorisation de le traduire en français. Une traduction « pirate » parut cependant, à Bruxelles, sous le titre *La maîtresse d'anglais ou le pensionnat de Bruxelles* par Currer Bell (3 volumes, Kiessling, Schnée et Cie, 1855).

En dépit des pseudonymes, des contre-vérités, des impossibilités matérielles, on s'est efforcé d'y voir un documentaire, ce qui froissa la famille Heger. Cette manière d'interpréter l'œuvre pouvait se justifier par les très belles et réelles scènes de la vie bruxelloise : concert au parc, soirée au Théâtre de la Monnaie, cérémonie de la distribution des prix à l'Athénée de Bruxelles, la vie au pensionnat et, dans une certaine mesure, le caractère du professeur de littérature française, le célibataire Paul Emanuel. Le docteur Paul Heger parlant de son père Constantin ne dit-il pas : « Il avait » parfois des accents de colère, mais » si vite passés et suivis de ces effusions de bonté qui montraient toute

» la générosité de son cœur »? Et Charles Tardieu, journaliste à *L'Indépendance belge*: « Sans compromettre » la gravité nécessaire à l'homme » d'école, sans rien perdre de son » autorité, il égayait la grammaire, » il faisait vivre la syntaxe. Il avait » le mouvement, le mot et le trait » avec un grain de fantaisie. »

The Professor, a tale, publié en 1857, est en réalité le premier roman de Charlotte Brontë : conséquence d'un besoin impérieux de décharger son cœur d'une passion trop longtemps contenue. Les éditeurs anglais, tout imprégnés de l'esprit « victorien » en avaient refusé l'impression en 1846. Ils n'imaginaient même pas que Currer Bell pût être une femme. Ce n'est qu'après les succès littéraires de Charlotte Brontë qu'ils retirèrent de leurs tiroirs ce texte, qui est d'ailleurs inférieure en qualité à *Villette*. La romancière était alors décédée depuis deux ans, à l'âge de trente-neuf ans.

D'une honnêteté totale lorsque des mesures prises par les autorités supérieures au sujet de l'enseignement lui parurent néfastes, Constantin donna sa démission de préfet. Il voulait donner de l'initiative aux professeurs, laisser le titulaire maître de sa classe pourvu qu'il restât dans les limites du programme. Le bourgmestre Henri de Brouckère insista pour qu'il ne quittât pas l'athénée. Pendant de nombreuses années, Constantin Heger poursuivit ainsi sa carrière dans la classe élémentaire, qui échappait à la nouvelle réglementation. Croyant et profondément chrétien, il l'était sans étroitesse, ni intolérance, ayant le respect des convictions sincères et des recherches de bonne foi (Ch. Tardieu).

Quant au pensionnat Heger, Zoé et Constantin s'en occupèrent jusqu'en 1879. Leur fille Claire y resta avec probablement Victorine, tandis que Marie allait fonder un pensionnat Heger, avenue Louise, avec une demoiselle Parent qui, à l'encontre

de ce que son nom pourrait faire supposer, n'avait aucun lien de parenté avec la créatrice de l'École d'éducation de jeunes filles, ni avec sa nièce Zoé.

Constantin Heger perdit sa femme âgée de quatre-vingt-cinq ans, le 9 janvier 1890, des suites d'une double pneumonie grippale. Lui-même fut, peu après, atteint de congestion cérébrale, devint aphasique et mourut six ans après son épouse. Ils laissent tous deux, à leurs enfants, le souvenir de parents parfaits ayant développé par une saine éducation morale l'esprit de famille si précieux.

François Stockmans.

Iconographie : Deux tableaux sont en possession de la famille. L'un, dû au talent d'Ange François, fait ressortir toute l'harmonie qui régnait dans cette famille heureuse : Zoé assise tenant le jeune Paul sur les genoux, entourée de Constantin, de ses filles, Claire, Marie, Victorine, Louise et de son fils Prosper debout.

Un autre tableau peint par Joseph Gérard représente Constantin vers 1860. Ce portrait, dont on ne connaît pas la date exacte, est celui d'un homme qui semble avoir atteint la cinquantaine.

Renseignements aimablement communiqués par M. P. Pechère. — P. Heger *Souvenirs de famille*, 23 février 1913 (manuscrit inédit). — Archives familiales conservées par M. P. Pechère. — P. Pechère, *Discours prononcé à l'occasion de la mise en place de la plaque de la Brontë Society le 26 juin 1980* (manuscrit).

R. O. J. Van Nuffel, « Gatti de Gamond (Zoé-Charlotte) née de Gamond », dans *Biographie nationale*, t. XXXVIII, Bruxelles, 1973, col. 241-250. — J. T[ordeur], « Souvenir : le séjour bruxellois des sœurs Brontë évoqué sur un mur du palais des Beaux-Arts », dans *Le Soir*, 29-30 juin 1980. — Ch. Tardieu, « Noces d'or de M. et M^{me} Constantin Heger », dans *L'Indépendance belge*, 3 septembre 1886. — « 1850-1975 », dans *Les Amis de l'Athénée royal Jules Bordet*, n° 43, 1976, p. 99 (liste des chefs d'établissement). — « Athénée royal mixte Jules Bordet. Bicentenaire du Collège Thérésien de Bruxelles », dans *Les Amis de l'Athénée royal Jules Bordet*, n° 44, 1977. — G. Des Marez, *L'origine et le développement de la ville de Bruxelles*.

Le quartier Isabelle et Terarken, Paris-Bruxelles, 1927, p. 206, 209-210. — Curren Bell, *Villette*, 3 vol., London, Smith, Elder and Co, 1853. — Curren Bell, *The Professor, a tale*, 2 vol., London, Smith, Elder and Co, 1857. — Ch. Brontë, *Villette*, Traduction française par Albine Loisy et Brian Telford, Paris, Ed. Gallimard, 1979. — *Discours prononcé par M. le Professeur Heger, à la distribution des prix de l'Athénée royal de Bruxelles, le 16 août 1834*, 20 pages. — *Discours de M. C. Heger, professeur de la classe élémentaire de l'Athénée royal de Bruxelles (prononcé à la distribution des prix faite aux élèves de l'Athénée royal de Bruxelles, le 15 août 1843)*, 20 pages. — « Discours prononcé par M. Heger, préfet des études à l'Athénée royal de Bruxelles, lors de la distribution des prix aux lauréats du concours de l'enseignement en 1854-1855 », dans *Annales des Universités de Belgique ou Recueil*, 12^e, 13^e et 14^e année, 1853, 1854 et 1855, Bruxelles, 1856, p. 393-403. — « Discours prononcé par M. Heger, préfet des études, à la distribution solennelle des prix aux lauréats des concours de l'enseignement universitaire, de l'enseignement moyen et de l'enseignement vétérinaire », dans *XXXV^e anniversaire de l'Indépendance nationale*, 8 pages (le même discours que le précédent publié avec d'autres caractères dans un autre ouvrage). — W. Gérin, *Charlotte Brontë*, Oxford, The Clarendon Press, 1967.

HEUSY (Paul), pseudonyme de GUINOTTE (Guillaume - Joseph - Alfred), avocat, journaliste et homme de lettres, né à Verviers le 10 décembre 1834, décédé à Limeil-Brévannes (Seine-et-Oise, France) le 22 novembre 1915.

Fils de Henri-Guillaume-Joseph Guinotte, qui exerçait la profession de négociant à Verviers, et de Marie-Anne Renand, Alfred Guinotte conquiert le diplôme de docteur en droit avec grande distinction à l'Université de Liège en octobre 1856. Inscrit au barreau de Liège, il ne tarda pas à consacrer ses loisirs d'avocat à la littérature, au journalisme et au combat social. Dès cette époque, il manifestait le trait essentiel de sa personnalité : porté à la rêverie et à

la contemplation, il résistait à ce penchant pour assumer les actions que lui dictait sa conscience de citoyen épris de justice et de fraternité.

Collaborateur de la *Revue trimestrielle*, fondée en 1854 avec le soutien du Grand Orient de Belgique, il y inséra, sous son vrai nom, deux nouvelles : *Franz Brenner* en 1858 et *Louise* en 1859. Dans la revue liégeoise *La Belgique contemporaine*, qu'il dirigea en 1861-1862, il publia des chroniques politiques et une saynète, *Le mariage m'épouvante*. Il militait en faveur de la libre pensée. *Le Libre Examen*, édité à Bruxelles par Henri Bergé et Eugène Van Bommel, signale, dans son numéro du 1^{er} octobre 1865, que l'avocat Alfred Guinotte, président de la Libre Pensée, a donné à Liège, le 21 septembre, une conférence intitulée *Deux héroïnes de la libre pensée, Madame Roland et Madame Camille Desmoulins*, à laquelle assistait un public aussi nombreux que distingué.

Il ne dissociait pas l'engagement philosophique et l'action sociale. Lors des élections législatives de 1870, il fut, avec Victor Arnould, Eugène Hins, Paul Janson, Eugène Robert et Pierre Spingard, l'un des principaux protagonistes d'un Parlement du Travail dont les représentants auraient été désignés par un scrutin libre, organisé en marge du scrutin censitaire. Le 27 août de la même année, il plaidait devant le tribunal correctionnel de Verviers la cause des ouvriers arrêtés à la suite des manifestations populaires qu'avait déclenchées, au mois de juin, le rappel des classes de milice de 1863 et 1865 et que l'autorité avait réprimées sauvagement.

En 1874, il rencontra celle qui allait devenir son épouse. C'était à Morlanwelz, chez l'ingénieur Julien Weiler, un familier de son frère Lucien Guinotte, directeur des Charbonnages réunis de Mariemont et Bascoup.

Petite-fille du général Louis-Joseph Barthold le Hardy, quatrième vicomte de Beaulieu et figure marquante de

la Révolution belge, fille de Camille (le troisième fils du général), Laurence (dite Laure) le Hardy de Beaulieu était en vacances à Morlanwelz, auprès de sa cousine germaine Aline, fille aînée de l'économiste Charles le Hardy de Beaulieu (le quatrième fils du général), mariée à Julien Weiler. Elle venait des Etats-Unis, où son grand-père, le général vicomte, déçu par les gouvernants du jeune Etat belge, s'était expatrié en 1849 et où Camille, son père, devenu citoyen américain, s'était fixé sans esprit de retour. Américaine de cœur et d'esprit, tenant de son aïeul le goût de l'aventure et du risque, elle contrastait avec Alfred, très fidèle à l'Ancien continent et de caractère pondéré. Mais il arrive que les contraires s'attirent. Le mariage d'Alfred et de Laure fut célébré à Ixelles le 17 mars 1875.

En ce temps-là, Alfred Guinotte était attaché, comme avocat-conseil, à une firme industrielle de Bédarioux, dans l'Hérault. C'est là que John, son premier enfant, naquit le 28 décembre 1875. C'est là, au dire de sa fille Marguerite, qu'il se choisit un nom de plume — ce joli pseudonyme de Heusy, emprunté à la toponymie de la région verviétoise. En 1876, résolu à faire œuvre littéraire autrement qu'en amateur, il quitta Bédarioux et la pittoresque vallée de l'Orb pour s'établir à Paris et s'engager dans le journalisme, en attendant mieux. La presse parisienne lui assura un gagnepain ; mais, comme tant d'autres candidats à la notoriété littéraire, il se heurta à l'indifférence, à la suspicion des éditeurs. « Il est malaisé à un » inconnu de publier quelque chose » à Paris », dit-il dans la lettre-préface d'*Un coin de la vie de misère*. Par bonheur, Léon Cladel apparut sur la route épineuse où il se désespérait. Alerté par Félicien Rops, il accueillit dans *Le Réveil* — dont il dirigeait le supplément littéraire — *Jean Benoît* (numéro du 23 décembre 1877) et *La Fille de Jérôme Hattu* (numéros des 20 et 27 janvier 1878). Passé à

La Marseillaise, qui avait pris la relève du *Réveil* et dont l'inspiration venait également de Henri Rochefort, il y fit publier, le 7 avril 1878, *La Vieille Marchande de plaisirs*. Le surlendemain, ces trois nouvelles et une quatrième « étude de pauvre », *Antoine Mathieu*, paraissaient en volume à Paris, à la Librairie générale, sous le titre *Un coin de la vie de misère*.

Un ouvrier mineur du pays de Liège (*Antoine Mathieu*), un berger solitaire de l'Hérault (*Jean Benoît*), une prostituée parisienne (*La Fille de Jérôme Hattu*), une pauvre du parc Monceau (*La Marchande de plaisirs*) : par le choix des sujets, par le vérisme sobre et poignant de la narration, les quatre récits, dédiés respectivement à Gustave Flaubert, Alphonse Daudet, Edmond de Goncourt et Emile Zola, se rattachaient, de toute évidence, à la conception naturaliste et constituaient, dans la littérature belge de langue française, la première œuvre de cette inspiration-là. L'événement ne passa pas inaperçu. Dans *L'Artiste* du 11 mai 1878, Camille Lemonnier reconnut avec sympathie la bannière sous laquelle s'était rangé l'auteur d'*Un coin de la vie de misère* : « Voici » du renfort pour nous autres, écrivains vains de la dernière heure. M. P. Heusy s'ajoute à l'école puissante qui est en train de renouveler le roman moderne ».

Aurolé du prestige de l'écrivain édité, Paul Heusy reçoit l'hospitalité des revues. *La Rue* (nouvelle série), animée par Jacques Vingtras, c'est-à-dire Jules Vallès, publie *La Femme aux épiluchures* le 7 décembre 1879 et *Graine de rouleuse* le 14 décembre. *Le Broyeur de salsepareille* est inséré dans la *Revue littéraire et artistique* du 1^{er} avril 1881. *La Vigne de Ris-sagou* paraît dans *La Vie artistique* (15 juin, juillet et septembre 1882).

En 1878, Heusy réside à Sèvres, dans le voisinage de Léon Cladel, son bienfaiteur. Le 15 juin, naissance de Paul, son second fils. Le 19 octobre, il signale à Camille Lemonnier qu'il

travaille « à un roman d'une certaine longueur », « une étude d'enfant adultérin ». « Je veux qu'elle soit vraie, précise-t-il; pas du tout mélodramatique et cependant intéressante. Triple problème qui me cause parfois bien des ennuis et m'inspire bien des doutes ». Quatre ans plus tard, à Neuilly-sur-Seine, où il a transporté ses pénates et où un troisième enfant, Mary Margaret (dite Marguerite), voit le jour, il met la dernière main à son roman. Le 21 juin 1882, il prie Lemonnier de recommander l'ouvrage à l'éditeur bruxellois Henry Kistemaeckers. Hélas! les démarches auprès des éditeurs échouent, à Bruxelles comme à Paris. Le roman resta à l'état de manuscrit, et l'auteur n'y fit plus allusion. On désespérait d'en retrouver le texte lorsque, en 1955, Marguerite Guinotte le découvrit dans un coin de son logis, à Minneapolis, et le confia à la Bibliothèque Royale pour qu'il fût joint aux autres inédits de son père. En écrivant l'*Histoire du peintre Eugène-Marie*, Paul Heusy a voulu — comme il dit dans l'avant-propos — « faire une œuvre où les événements suivraient pas à pas la vie ordinaire, telle que nous la voyons; où rien ne serait sacrifié à l'effet, ni au drame; où, du commencement à la fin, l'on sentirait l'odeur amère de la réalité »; et, tout compte fait, il y est parvenu, mais aux dépens de l'expression, dont la sécheresse confine parfois à la platitude.

Le 28 novembre 1882, Heusy inaugura sa longue collaboration au *Radical*, quotidien fondé en 1881 par Victor Simond et Henry Maret, qui en firent le moniteur du radicalisme et, sans grand mystère, un organe profane du Grand Orient de France. Dans les colonnes de ce journal bien accordé à ses convictions, il déposa, au fil des années, plus de deux cent cinquante contes, inspirés en majeure partie par la misère des parias, des gagnepetit, des pauvres diables dont il s'était institué le chroniqueur. A la

date du 16 octobre 1883, quand il quitta provisoirement la rédaction du *Radical*, il avait déjà donné à ce journal trente-neuf récits, signe indéniable d'un talent épanoui et en pleine activité. La chance lui sourit, fugitivement. En mars 1883, l'éditeur parisien H. Oriol fournit d'*Un coin de la vie de misère* une version enrichie de deux nouvelles (*Anselme l'aveugle*, *La Femme aux épluchures*), et la critique applaudit. Encouragé par ce succès, il rassemble, pour une impression en volume, la plupart des nouvelles et des contes qu'il a publiés au cours des deux dernières années, dans *Le Radical* et ailleurs. Destiné à faire pendant à *Un coin de la vie de misère*, c'est *Gens des rues*. Comme l'*Histoire du peintre Eugène-Marie*, ce recueil ne trouva pas d'éditeur.

En 1883, Heusy n'était sans doute pas en mesure de négocier patiemment avec les maisons d'édition. Au cours de l'été, il partit avec les siens pour les Etats-Unis, à l'instigation de son beau-père, Camille le Hardy de Beau lieu, qui lui prédisait un avenir prospère s'il se consacrait à la culture de l'oranger en Floride. Mais l'entreprise fut un fiasco. La plantation engloutit les quelques biens du ménage, et Laure, sous le climat chaud et humide de la Floride, se mit à souffrir de fièvres. En décembre 1886, les Guinotte rentraient en Europe. Après quelques semaines passées à Bruxelles, chez le Dr Henri Schoenfeld, ils prirent leurs quartiers dans la région parisienne, à Argenteuil. Trois ans plus tard, ils s'établissaient à Saint-Cloud.

Dès le mois d'août 1886, Heusy, préparant son retour, envoyait au *Radical* une suite d'études sur les mœurs américaines, sous le titre de *Lettres floridiennes*, point de vue d'un homme de l'Ancien continent examinant le pour et le contre d'une civilisation à laquelle, en dernière analyse, tout bien pesé, il se déclarait allergique.

En janvier 1887, il reprit sa place de rédacteur permanent au *Radical*; il la conserva jusqu'en 1908, c'est-à-

dire jusqu'à son second départ pour l'Amérique. Au cours de ces vingt années, il donna au journal, compte non tenu des réimpressions, deux cent trente-sept récits, placés suivant les époques sous les rubriques *Hommes et Choses*, *Contes du dimanche*, *Contes hebdomadaires* ou *Contes et Nouvelles*, sans jamais s'écarter de sa conception rigide du réalisme, sans jamais sacrifier à l'effet littéraire la « chose vue » qu'il avait consignée dans le carnet où il notait « les faits de la vie humble et de la vie haute » (*Le Radical*, 12 décembre 1892). Il collaborait aussi à la chronique judiciaire du quotidien, mêlant l'humour à l'observation familière avec une maîtrise unanimement reconnue. En novembre 1888, il assista au procès de Camille Lemonnier, traîné en justice pour avoir publié *L'Enfant du Crapaud* dans le *Gil Blas*. Il suivit pas mal d'autres affaires, toujours armé de la solide conviction que le rôle du chroniqueur judiciaire est d'apprendre à l'opinion « combien la justice des juges diffère souvent de la justice vraie » (*Le Radical*, 3 mars 1887). Pratiquant aussi la critique d'art, il considérait d'un œil impartial toutes les tendances, à l'exception de l'académisme, objet de ses propos acerbes. Parfois, il révélait son obédience naturaliste dans les louanges qu'il décernait aux « peintres de la vie présente » : « Ils sont plusieurs, au Salon, qui, dédaignant le passé, le symbole et le rêve, s'arrêtent délibérément aux spectacles que présente l'existence ordinaire, et ce ne sont pas les plus médiocres, je vous l'affirme » (*Le Radical*, 14 mai 1888).

Journaliste apprécié, écrivain poursuivant dans l'ombre son œuvre littéraire, Heusy avait réalisé l'équilibre de l'ambition et de la sagesse lorsque le malheur vint le frapper brutalement. Le 3 février 1894, à Saint-Cloud, Paul, son second fils, en nettoyant une carabine, reçut la charge dans la tête. Il mourut une heure plus tard ; il avait quinze ans.

Le 2 janvier 1908, Heusy publie pour la dernière fois un conte dans *Le Radical*. Le 15 mai, il signe encore une chronique judiciaire ; ensuite son nom disparaît des colonnes du journal auquel il a collaboré pendant un quart de siècle. Laure, toujours sensible à l'attrait des États-Unis, le pays de sa jeunesse, a amené son mari à accepter une nouvelle expatriation. En juin 1908, les Guinotte achèvent leur installation à Saint Paul, dans le Minnesota. Pour Heusy, c'est la retraite, une retraite cruelle, loin des amis parisiens, loin des salles de rédaction, loin du petit cabinet de la presse, au Palais. Taciturne, il vit au milieu de ses livres, dans la fumée de son tabac. Sa piètre connaissance de l'anglais l'isole. Il ne sort de sa tour d'ivoire que pour donner une causerie à l'Alliance française de Saint Paul. Les Américains l'indisposent. Il se décharge un peu de sa mauvaise humeur dans des articles aigres-doux qu'il envoie aux journaux de Paris, notamment à *La Petite République*.

En juillet 1913, il ne résiste plus à sa nostalgie. Laissant Laure et Marguerite sur la terre d'exil où elles se complaisent, il s'embarque sur le « Rochambeau ». Il retrouve avec délectation Paris, les confrères, les petits restaurants. Logé dans un hôtel du IX^e arrondissement, il a le propos de regagner l'Amérique au terme de l'hiver. Mais il s'attarde : en août 1914, il est toujours à Paris. Plus lucide que la grande majorité de ses contemporains, il ne se fait pas d'illusion sur la durée des hostilités : « Quand la guerre finira-t-elle ? On ne sait. Mais elle sera longue », écrit-il à Laure, le 28 août.

A quatre-vingts ans, il reprit du service dans les salles de rédaction, en remplacement des confrères envoyés au front. A Paris, il avait une nièce, Berthe, fille de son frère Lucien, mariée à Auguste Vinçotte. Mais, très secret, il ne parlait jamais de ces parents à ses amis journalistes, qui, de bonne foi, le croyaient complète-

ment abandonné. Lorsque le mal incurable dont il souffrait — le cancer de la bouche, le cancer des fumeurs — le terrassa, ses confrères prirent sur eux de le faire hospitaliser. Le 1^{er} novembre 1915, Victor Beau, président de l'Association de la Presse judiciaire, le conduisit à l'hospice de Brévannes, en Seine-et-Oise. C'est là qu'il s'éteignit le 22 novembre, tout près de ce Paris bien-aimé, où, s'arrachant à l'affection des siens, il était revenu pour répondre à un appel irrésistible.

La place de Paul Heusy dans l'histoire de la littérature française de Belgique n'est pas négligeable. Auteur d'*Un coin de la vie de misère* (1878), il est le premier écrivain belge à avoir publié une œuvre de caractère naturaliste. Son roman inédit, *Histoire du peintre Eugène-Marie*, et les nombreux contes qu'il inséra dans *Le Radical* et dont il a réuni les plus significatifs dans *Gens des rues* — recueil demeuré hélas! sans éditeur — attestent qu'il ne s'écarta jamais du naturalisme rigide, féru de réalités saisies sur le vif et hostile à tout effet décoratif.

En 1886, la *Bibliothèque populaire*, collection patronnée par le Parti ouvrier belge, accueillit trois des quatre contes de la première édition d'*Un coin de la vie de misère*.

En 1942, comme suite à la demande très motivée de Maurice Wilmotte, l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique publia dans sa *Collection de réimpressions* l'édition définitive (1883) d'*Un coin de la vie de misère*.

Depuis 1955, grâce à l'heureuse

initiative de Marguerite Guinotte, la totalité des écrits littéraires de Paul Heusy (les inédits et les contes parus dans la presse quotidienne ou périodique) sont déposés à la Bibliothèque Royale.

Paul Delsemme.

Iconographie : photographie de Paul Heusy (cliché R. Duheïn) à l'âge de quarante ans, reproduite dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, André De Rache, 1976, en hors-texte, entre les pages 112 et 113.

Bibliothèque Royale, à Bruxelles : Cabinet des Manuscrits (III 325 et III 350). — Archives familiales de M. Marcel Bergé.

Bibliographie des écrivains français de Belgique, t. 3, Bruxelles, Palais des Académies, 1968, p. 84-85. — G. Vanwelkenhuyzen, *L'influence du naturalisme français en Belgique de 1875 à 1900*, Bruxelles, Palais des Académies, 1930, p. 24, p. 65-68, p. 204. — G. Vanwelkenhuyzen, « En marge du naturalisme. Un écrivain belge à Paris : Paul Heusy », dans *La Revue nationale*, 17^e année, [1945], n^o 147, p. 297-303. — G. Charlier, *Le roman réaliste en Belgique. Extraits et notices*, Bruxelles, Office de Publicité, 1944, p. 93-96. — P. Delsemme, « Pour une meilleure connaissance de Paul Heusy », dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique, études dédiées à la mémoire de Gustave Vanwelkenhuyzen* et publiées par Paul Delsemme, Roland Mortier et Jacques Detemmerman, Bruxelles, André De Rache, 1976, p. 49-73. — P. Heusy, *Un coin de la vie de misère*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1942 (*Collection de réimpressions de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*); introduction de Gustave Vanzype, p. 3-6.

J

JUNGBLUTH (*Harry-Alfred*), général et chef d'état-major de l'armée, né à Mons le 27 avril 1847, décédé à Bruxelles le 27 mars 1930.

Fils de Mathieu-Joseph Jungbluth, artiste peintre, de nationalité allemande; et de Sara-Isabelle Parker. Il opta à vingt et un ans pour la nationalité belge, et remplit le 25 juillet 1868 devant le bourgmestre d'Ixelles la déclaration prescrite à cette fin par le code civil. Celle-ci fut enregistrée le 7 août de la même année.

Harry Jungbluth entra à l'Ecole militaire (section des armes spéciales) le 4 novembre 1865. Sous-lieutenant, puis lieutenant d'artillerie (31 mars 1870), il fut admis à l'Ecole de guerre en 1871. Nous le retrouvons plus tard capitaine d'état-major (1875), aide de camp du général-major Courtin (1882), attaché à l'état-major de la première circonscription militaire (1886), adjoint à l'état-major de la seconde circonscription (1887).

Le 30 janvier 1888, il remplaça le capitaine Terlinden comme officier d'ordonnance du comte de Flandre et fut chargé à ce titre de l'éducation du prince Albert, devenu héritier du trône à la mort de son frère aîné, le prince Baudouin (23 janvier 1891). Albert, entré très jeune à l'Ecole militaire, y avait été mal préparé par des études insuffisantes. Son précepteur, en la circonstance, s'avéra d'un grand secours. Pédagogue plein de

doigté et de perspicacité, peu soucieux de faire simplement répéter à son élève les idées des autres, ou encore de lui imposer les siennes, il l'incita à en concevoir qui lui fussent personnelles. « Causez, disait-il, avec les » hommes les plus qualifiés, les plus » compétents. Ne formez pas votre » opinion définitive avant d'avoir con- » fronté leurs témoignages. Mais après » avoir écouté, décidez par vous- » même ». Le prince, encouragé de la sorte et très réfléchi de nature, répondit à son attente. Il lut beaucoup, la plume à la main, surtout des œuvres sociales, et parmi elles les moins orthodoxes.

A la Cour Jungbluth naviguait entre les écueils, se butant tantôt au catholicisme piétiste de la comtesse de Flandre, tantôt au despotisme du roi Léopold. Pour faire contrepoids à ses convictions libérales et protestantes, un autre officier, le comte François de Hemricourt de Grunne, catholique celui-là et traditionaliste, avait été nommé en décembre 1892 officier d'ordonnance. Les deux mentors, selon le mot de Carlo Bronne, ne pouvaient coexister; le premier, après une longue rivalité, resta maître du terrain.

L'éducation d'Albert terminée, le fil ne se rompit pas. Le prince et son aide de camp entreprirent ensemble de nombreux voyages; soit en Belgique, qu'ils visitèrent à fond, soit

à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (mars à juillet 1898). Le mariage d'Albert ne modifia en rien ce climat de confiance. Dans l'entourage apparent cependant de nouvelles figures, dont celles d'Emile Waxweiler et de Jules Ingenbleek (lequel devint finalement secrétaire adjoint du prince); mais toutes, comme par hasard, partageaient les opinions de Jungbluth. Plus guère de traces en revanche de Mgr Lefebvre, ou des pères jésuites Castelain et Vermeersch, les anciens professeurs de philosophie, d'apologétique et de théologie. Jungbluth ne cachait pas aux libéraux de sa connaissance que le prince n'était « d'aucune façon un clérical »; que c'était au contraire « un vrai Joseph II qui examinait et étudiait personnellement les affaires pour le bien du peuple ».

Dans le petit groupe d'intellectuels qui entourait l'héritier du trône, deux projets s'esquissaient. L'un concernait l'intégration définitive dans le régime du parti socialiste, et la participation de ses chefs au gouvernement — une opération qui exigeait la fin de l'hégémonie du parti catholique. L'autre avait trait à la réorganisation de l'armée. Pour que Jungbluth put, le moment venu, atteindre ce dernier objectif, on lui confia le commandement de la position fortifiée de Namur (26 juin 1908). L'année suivante, Albert montait sur le trône et le faisait nommer adjudant général, chef de sa maison militaire (29 décembre 1909).

Jungbluth avait été éloigné, pendant vingt ans, d'un contact régulier avec la troupe. La vie de cour ne lui avait guère laissé non plus le temps d'approfondir les problèmes de défense. Conscient de ce handicap et convaincu de l'urgence des réformes, il fit entièrement fond sur les idées de celui qu'il considérait, à tort ou à raison, comme la plus belle intelligence de l'armée, le colonel baron de Ryckel, ancien professeur à l'Ecole de guerre, esprit non conformiste,

brillant théoricien, mais aussi caractère entier et difficile. Des contacts furent pris (décembre 1909), des promesses furent échangées (avril 1910).

Parmi les idées de Ryckel deux doivent être soulignées : 1° la transformation du corps d'état-major en état-major de l'armée, lequel dépendrait en dernière analyse du Roi, commandant en chef; 2° la concentration de l'armée sur la frontière même (un sondage diplomatique révélant à l'avance lequel de nos voisins serait l'agresseur). Cette théorie s'opposait à une autre qui reconnaissait au ministre la haute direction de l'état-major; et qui préconisait, en cas de menace, la concentration de l'armée au centre du pays.

L'opiniâtreté que mit Jungbluth à imposer les idées de Ryckel, estimées par lui fort supérieures, provoquera un conflit acharné, très long, plein de rebondissements, qui débute par un succès : la création de l'état-major de l'armée. Jungbluth en fut le premier titulaire, avec Ryckel sous ses ordres.

La crise d'Agadir, qui culmina en septembre 1911, révéla aux yeux de tous notre impréparation. Le nouveau chef d'état-major, inquiet de la tournure des événements, avait fait revenir précipitamment le Roi du Tyrol, où il passait ses vacances. La classe de 1905 qui devait être libérée fut maintenue sous les drapeaux et les ministres envisagèrent même le rappel de trois classes. Des heurts se produisirent à ce moment entre Jungbluth et Hellebaut, le ministre de la guerre. Leurs conceptions du rôle et des pouvoirs de l'état-major différaient complètement. Une campagne de presse que le ministre crut inspirée par les subordonnés de Jungbluth aggrava le différend.

Après que la France et l'Allemagne eurent réglé pacifiquement leur querelle, les problèmes militaires perdirent leur caractère d'extrême urgence. On se trouvait d'autre part, à quelques mois d'élections générales. Bro-

queville, le chef du cabinet, d'abord enclin à soutenir l'état-major, fit momentanément marche arrière. Plutôt que de pousser le ministre de la guerre dans ses derniers retranchements et de provoquer une crise dommageable pour le parti catholique, il chercha patiemment, mais en vain, une formule transactionnelle. Hellebaut démissionna le 23 février 1912.

Le chef du cabinet exerça par intérim la direction du ministère. Toujours soucieux d'un compromis il décida d'augmenter les prérogatives de l'état-major, tout en préservant l'autorité et la responsabilité gouvernementales (5 mars 1912) — une solution qui n'eût pas l'heur de plaire à Jungbluth. Impatient, Broqueville réagit fermement et lui dénia le droit de se considérer comme le porteparole du Souverain (29 mars 1912). Après quoi il remit, à la veille de la campagne électorale, le département de la guerre aux mains du général Michel (3 avril 1912). Jungbluth laissa passer l'orage. Les libéraux — dont il était — alliés aux socialistes, se croyaient assurés du succès lors de la consultation populaire imminente. Dans l'entourage du Roi on rêvait déjà d'un ministère où figureraient Hymans, Franck et Masson.

Précisément à ce moment se place un événement qui, plus tard, fera l'objet de nombreux commentaires. Au cours d'un entretien avec Jungbluth, le 23 avril 1912, le lieutenant-colonel Bridges, attaché militaire britannique, lui apprit que son gouvernement avait été prêt, lors de la crise d'Agadir, à faire débarquer des troupes en Belgique sans même attendre un appel à l'aide. Jungbluth objecta que le consentement du gouvernement de Bruxelles était indispensable. Son interlocuteur répondit que l'impréparation de l'armée belge rendait la mesure précitée inévitable. Lors d'une seconde rencontre, fin juin, Jungbluth réaffirma de la façon la plus nette que la Belgique était seule juge des secours dont elle pouvait

avoir besoin, et qu'elle se défendrait contre quiconque violerait sa neutralité.

Le renforcement de l'armée avait donc une priorité absolue. Encore fallait-il que le gouvernement et le parlement y consentissent. Les élections qui eurent lieu le 2 juin furent, contrairement à l'attente de Jungbluth, un triomphe pour les catholiques. Coup d'autant plus rude pour lui qu'il coïncidait avec la fin de sa carrière à l'état-major. Agé de soixante-cinq ans, il lui fallait quitter le service actif, tout en restant chef de la maison militaire du Roi. Ce dernier, comme signe de « sa profonde » et affectueuse estime », ainsi que de « sa reconnaissance pour les services » rendus », doubla à cette occasion l'indemnité que le général recevait de la liste civile.

Il s'avéra bientôt, qu'en dépit de la victoire catholique, les projets de réforme militaire n'étaient pas compromis. Broqueville, qui conservait le pouvoir, en était sur de nombreux points partisan. Jungbluth, d'autre part, comptait sur l'appui du capitaine Galet, ancien professeur à l'École de guerre, qui allait, en décembre, devenir officier d'ordonnance du Souverain. Enfin, il avait toutes les raisons de croire que lui succéderait le général Dufour, autre disciple de Ryckel, qu'il avait fait désigner comme sous-chef de l'état-major, deux ans auparavant. Sa nomination avait été acceptée par le ministre Michel ainsi que par Broqueville. Le Roi avait déjà signé l'arrêté. Tout avait donc été prévu dans les détails, sauf la réaction de généraux plus anciens que Dufour, et aussi qualifiés que lui, lesquels protestèrent contre ce passe-droit, avec à leur tête De Ceuninck.

La crainte de murmures et de remous fit reculer Michel et Broqueville. Ils demandèrent au Roi l'annulation de la nomination de Dufour, ce à quoi consentit le Souverain après plus d'un mois de tergiversation (12 août 1912). Une fois en place,

De Ceuninck, qui soupçonnait Ryckel d'intrigues, l'écarta de l'état-major de l'armée. Trois mois plus tard, nouveau rebondissement : les projets de Michel sur la durée du service militaire ne concordant pas avec ceux de Broqueville, le premier démissionna (11 novembre 1912), le second le remplaça.

Le nouveau ministre de la guerre, pour autant que son autorité ne fut pas mise en question, se montra favorable aux conceptions de Jungbluth et de Ryckel. Malgré la résistance de son propre parti, il préparait l'introduction du service général — une réforme qui était la condition des autres. « Quand nous aurons obtenu cet important résultat, déclara Jungbluth au capitaine Génie, l'attaché militaire français, nous ferons de l'organisation » (10 octobre 1912). Broqueville se rallia ensuite au plan de mobilisation sur place (note du 27 février 1913), que De Ceuninck finit par accepter lui aussi, après l'avoir quelque peu amendé. Toujours en conformité avec les idées de Jungbluth et de Ryckel, le ministre préconisa enfin la concentration de l'armée sur la frontière menacée (même note du 27 février 1913).

De Ceuninck cette fois fit la sourde oreille. Jungbluth s'efforça de briser sa résistance en demandant la réintégration de Ryckel dans l'état-major. D'accord en principe, Broqueville tarda à s'exécuter ; ce qui explique les pressions énergiques qui s'exercèrent sur lui en novembre. Le 21 décembre 1913, Ryckel était enfin nommé sous-chef de l'état-major après avoir promis au ministre de lui remettre, dans les trois mois, un plan de concentration de l'armée sur la Meuse. De Ceuninck, toujours chef de l'état-major, fut prié de ne plus s'occuper du problème susdit, la solution de celui-ci étant confiée à son subordonné.

Après trois mois, Broqueville s'enquit de l'état d'avancement des recherches de Ryckel. Celui-ci ne put

que présenter une ébauche, très insuffisante. Comme le poste de chef d'état-major de l'armée devenait vacant par suite de la retraite du lieutenant-général De Ceuninck, le baron de Broqueville — plutôt que d'accepter Ryckel, qui l'avait déçu —, soutint la candidature du général de Selliers de Moranville, ancien chef d'état-major de la 4^e division, actuellement commandant de la gendarmerie. C'était aller à l'encontre des vœux de Jungbluth et du Roi qui, néanmoins, cédèrent.

On en était là lorsque la guerre éclata. Grâce aux mesures prises l'année précédente, la mobilisation se déroula impeccablement. La concentration de l'armée, en revanche, suscita un désaccord prévisible. Les idées de Selliers, partisan du regroupement de celle-ci au centre du pays, prévalut ; à cette réserve près que la troisième division fut envoyée à Liège et la quatrième à Namur. Ryckel, dont le plan n'était pas au point s'inclina et le Roi, bien que très contrarié, fit de même. L'armée, au lieu de se réunir sur la rive gauche de la Meuse comme ils l'avaient souhaité, le fit sur la Gette, puis se replia en bon ordre sur Anvers.

Au sein de l'état-major les conflits de personnes et de coteries persistaient. Selliers, chef d'état-major en titre, n'avait pas la confiance du Roi qui le lui signifia, tout en lui interdisant de démissionner (10 août 1914). Ryckel, sous-chef d'état-major, ne joua plus qu'un rôle secondaire. En fait c'était Albert, assisté de Galet, qui conduisait les opérations. Parmi les officiers d'état-major, une grande partie — la majorité même dit Galet —, étaient partisans de l'offensive. Ceux qui composaient le cabinet du ministre faisaient chorus, encouragés les uns et les autres par les membres de la mission militaire française. Ajoutons à ces oppositions un dualisme dangereux entre les attributions et les pouvoirs de Dufour, gouverneur de la position fortifiée d'Anvers, et

ceux de l'état-major général, lequel commandait l'armée de campagne. Jungbluth, au courant de cette situation confuse, n'intervenait pas ostensiblement ; ses amis avaient en main les leviers de commande, il leur faisait confiance. Broqueville, qui bien que responsable, n'était guère consulté, ne cessait en revanche de se plaindre et de murmurer. Le système, prédisait-il, aboutira à « la désorganisation » et à la contradiction ».

La crise atteignit son sommet fin août. « On nous accuse déjà de jouer » les Bazaine et de disloquer l'armée » de campagne pour être sûr qu'elle » ne sorte pas d'Anvers », écrivit le ministre au Roi. Une franche explication suivie d'une remise en ordre s'imposait. Selliers parle d'une réunion restreinte entre le Roi, Broqueville, Jungbluth, Hanoteau, Ingenbleek et Galet — ce qui paraît confirmé par d'autres sources. La création d'un Conseil supérieur de la guerre qui y fut décidée (arrêté royal du 6 septembre 1914), n'était qu'un rideau de fumée destiné à cacher aux yeux de l'opinion un remaniement considérable au sein de l'état-major. Ryckel et Dufour d'un côté, Selliers de l'autre, mutés à des postes honorifiques, furent en réalité limogés. La place de chef d'état-major, que le Roi aurait voulu attribuer à Jungbluth — rappelé en activité pour la circonstance — fut laissée vacante, probablement par suite de l'opposition de Broqueville à la mesure précitée. Un nouveau sous-chef fut nommé en la personne du colonel Wielemans, ex-chef du cabinet militaire du ministre de la guerre, mais aussi ex-chef d'état-major de la position fortifiée de Namur à l'époque où Jungbluth en était gouverneur. Lié avec les deux camps, de surcroît modéré et diplomate, on l'estimait capable de rétablir l'harmonie entre le ministre et le Roi. Il n'avait malheureusement pas, dira Broqueville trois mois plus tard à l'attaché militaire britannique, l'esprit d'initiative et l'autorité suscep-

tibles de le placer au premier rang. Ce fut donc le Roi, avec auprès de lui le capitaine Galet, qui conserva le commandement suprême. Ces dispositions laissent voir que sur le plan de la conduite des opérations rien n'était changé fondamentalement, et que la position du Roi se trouvait même consolidée. Sans doute Ryckel et Dufour étaient-ils sacrifiés ; mais Galet, demeuré en place, les remplaçait avantageusement. La solution qui avait prévalu apaisa momentanément le différend.

Le rôle de Jungbluth, après le siège d'Anvers, reste mystérieux. On sait, par le témoignage même de l'intéressé, que Broqueville parvint à l'éloigner du Roi, en le chargeant de représenter celui-ci auprès du gouvernement, alors réfugié au Havre. C'était le condamner à l'exil. « Jungbluth a été » atteint de défaveur » confia le chef du cabinet, en décembre 1914. Un peu plus tard, ce dernier envoya au général une lettre très sèche, qui lui annonçait son remplacement imminent dans la position d'officier en retraite (arrêté royal du 9 avril 1915). Albert et Jungbluth firent semblant de s'incliner, tout en continuant à se voir régulièrement et secrètement, à mi-chemin du Havre et de La Panne, « en quelque point isolé qu'ils avaient » fixé d'avance ».

Au Havre, Jungbluth devint un des familiers de Klobukowski, le ministre de France, lequel en faisait grand éloge. Curieuse figure, disait-il, que ce général : « A 67 ans il a con- » servé la sveltesse et la démarche » d'un homme jeune, ... il attire le » regard par l'aisance de ses manières » et son allure très personnelle qui ne » paraît se ressentir en rien de l'am- » biance cérémonieuse ; il rappelle le » général de Gallifet tel qu'on l'a » connu à la fin de sa vie et d'Arta- » gnan tel qu'on se l'imagine ». D'esprit indépendant et observateur, ajoutait-il, ne parlant qu'à bon escient, il juge très sagement la situation. Jungbluth abondait dans le sens

de son éminent ami : à l'étonnement de certains il se permettait lui aussi de critiquer le général Hanoteau, un des conseillers militaires du Roi ; et de repousser avec indignation la paix de compromis dont il savait bien cependant qu'elle représentait l'idéal d'Albert. Parmi ses intimes on remarque en outre le ministre Renkin et ses protégés, dont le général feignait de partager les idées nationalistes et annexionnistes, à l'antipode, elles aussi, de celles du Roi.

Grâce à ce double jeu, il apprenait à ce dernier les projets et les espérances des opposants à sa politique. Le ministre, de son côté, s'imaginait pouvoir, par cette même voie indirecte, modifier l'opinion du Souverain. Quoi qu'il en soit de leurs intentions véritables, Jungbluth et Renkin demeurèrent en relations suivies au moins jusqu'en mai 1918. Lors de la crise qui, à cette date, déchira le cabinet, le second s'empressa de communiquer au premier, semaine après semaine, parfois jour après jour, les détails de l'agonie politique du baron de Broqueville, leur adversaire commun.

Les luttes d'influence autour du trône n'eurent plus, après guerre, la même acuité. Jungbluth fut encore mêlé cependant à la formation du cabinet Delacroix, ainsi qu'à celle du cabinet Carton de Wiart. A l'occasion de celle-ci il ménagea à Woeste une audience du Souverain — un geste que le vieux chef de la droite interpréta comme une tentative de rapprochement entre libéraux et catholiques. Les sources historiques deviennent, à partir de ce moment, de plus en plus discrètes.

Muré dans ses secrets, Jungbluth demeura jusqu'à sa mort chef de la Maison militaire. Les contemporains nous le décrivent comme un vieillard mince, élégant, étonnamment alerte, et comme sculpté, disait Hymans, dans un bois finement découpé. « Je n'ai réussi à conserver mon rôle et à garder la confiance du Roi, confia Jungbluth, qu'en me tenant dans

» l'ombre, en évitant de me mettre en
» avant, de chercher la réclame, de
» parader, de faire étalage de mon
» influence. J'ai souvent dit aux digni-
» taires de la Cour : prenez garde, si
» vous cherchez à tirer vanité de votre
» position et à faire reluire votre im-
» portance, vous vous userez vite et
» vous serez brisé ! L'expérience a
» montré que j'avais raison ».

Henri Haag.

Iconographie : Un portrait en pied du général Jungbluth, portant l'uniforme de grande tenue, peint par Detilleux en 1911, est conservé au Musée royal de l'armée et d'histoire militaire à Bruxelles.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, papiers Broqueville : dossiers 8, 131, 289 à 315 ; papiers Orta : dossier 391, 426 ; papiers Poulet : carnets ; papiers L. van der Elst : dossier 21. — Bruxelles, Archives G. Leprince Jungbluth. — Bruxelles, Archives du Ministère des Affaires étrangères, série Neutralité, Indépendance, Défense militaire de la Belgique : dossiers 10, 11. — Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Cabinet des manuscrits : documents Leprince, III, 1352 à 1357. — Bruxelles, Musée royal de l'armée et d'histoire militaire : dossier officier n° 7849 ; Fonds matricule des officiers : Jungbluth (n° 7849), de Hemricourt de Grunne (n° 8930), Galet (n° 12132). — Ixelles, service de l'état civil. — Louvain-la-Neuve, U.C.L., Papiers Nothomb : dossier 81 A. — Mons, service de l'état civil. — Londres, Public Record Office, F.O. 123/540. — Paris (Château de Vincennes), Service historique de l'armée : Rapports des attachés militaires en Belgique, 7 N 1156 à 7 N 1160. — Paris, Archives des Affaires étrangères, Belgique : dossiers 410, 411, 412, 416.

A. Duchesne, *Les archives de la guerre et de la marine à Paris et l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1962. — E. Galet, *S.M. le Roi Albert commandant en chef devant l'invasion allemande*, Paris, 1931. — J. Hellebaut, *Mémoires du Lieutenant-général Joseph Hellebaut*, Bruxelles, 1933. — P. Hymans, *Mémoires*, Bruxelles, 1958. — Marie José, *Albert et Elisabeth de Belgique, mes parents*, Paris, 1971. — L. de Ryckel, *Mémoires du Lieutenant-général baron de Ryckel*, Bruxelles, 1920. — A. de Selliers

- de Moranville, *Contribution à l'histoire de la guerre mondiale*, Bruxelles, 1933. — M.R. Thielemans et E. Vandewoude, *Le Roi Albert au travers de ses lettres inédites*, Bruxelles, 1982. — Ch. Woeste, *Mémoires*, t. II, Bruxelles, 1933; t. III, Bruxelles, 1937. — C. Bronne, *Albert I^{er}, le Roi sans terre*, Paris, 1965. — C. Bronne, « Un voyage princier aux Etats-Unis en 1898 », dans *Le Soir*, 19, 20, 21, 22, 23, 24 avril 1966. — R. Devleeshouwer, *Les Belges et le danger de guerre*, Louvain, 1958. — H. Haag, « Le Roi, le Gouvernement et l'Etat-major de l'armée (décembre 1900-avril 1912) », dans *Scrinium Lovaniense, Mélanges historiques Et. Van Cauwenbergh*, Louvain, 1961, p. 608-629. — H. Lademacher, *Die belgische Neutralität als Problem der europäischen Politik, 1830-1914*, Bonn, 1971. — L. de Lichtervelde, *Avant l'Orage*, Bruxelles, 1938. — E. Wanty, « Le Haut Commandement belge avant 1914 », dans *Revue Générale Belge*, août 1951, n° 70, p. 586-605. — E. Wanty, « Le Haut Commandement belge en 1914 », dans *Revue Générale Belge*, 87^e année, février 1952, p. 562-580 et juin 1952, p. 230-247. — J. Willequet, « Appréciations allemandes sur la valeur de l'armée belge et les perspectives de guerre avant 1914 », dans *Revue Internationale d'histoire militaire*, n° 20, 1959, p. 630-641. — J. Willequet, *Albert I^{er} roi des Belges*, Bruxelles, 1979. — L. Wilmet, *La jeunesse du Roi Albert*, Bruxelles, s.d. — H. Van Werveke, « Koning Albert in de spiegel van Paul Fredericqs dagboek », dans *De Vlaamse Gids*, n° 6, juni 1973, p. 66-75.

K

KUPFFERSCHLAEGER (François-Henri-Joseph), juriste, professeur d'université, né à Liège le 3 février 1811, décédé dans cette ville le 19 octobre 1866.

François-Henri, fils de Pierre-Joseph Kupfferschlaeger et de Thérèse Brice, est issu d'une ancienne famille originaire du duché de Juliers qui vint s'installer à Liège à la fin du XVIII^e siècle. Il fréquenta le Collège communal, puis l'Université de sa ville natale et fut proclamé docteur en droit avec distinction le 10 juin 1831.

Inscrit à la liste des stagiaires de l'Ordre des avocats, il prêta serment à l'audience de la Cour d'appel du 4 juillet 1831, mais son passage au barreau fut de courte durée. En effet, dès le début de l'année académique 1833-1834, Antoine Ernst, professeur à l'Université de Liège — qui venait d'être élu membre de la Chambre des représentants — proposa à la Faculté de droit de désigner son élève de prédilection en qualité de suppléant pour le cours d'Institutes du droit romain. Comme François Kupfferschlaeger s'était brillamment acquitté de son mandat, sa suppléance fut renouvelée l'année suivante.

La même année, il fut en outre chargé de suppléer pour le cours d'Encyclopédie du droit le même professeur Antoine Ernst qui avait, dans

l'intervalle, accepté le portefeuille de ministre de la Justice.

A ces deux enseignements fondamentaux qu'il conserva comme titulaire jusqu'à la fin de sa vie, le jeune professeur ajouta en 1834, à la demande expresse des étudiants, un cours de Droit commercial qui, à l'époque, n'était pas obligatoire et apparaissait, pour ainsi dire, sans précédent en Belgique. Dans la suite, cet enseignement fut confié à Emmanuel-Victor Godet qui lui conféra un lustre particulier.

Promu à l'extraordinariat le 5 août 1837, Kupfferschlaeger vit sa tâche d'enseignant s'accroître encore par l'attribution du cours d'Histoire du droit romain dont Everard Dupont, investi des fonctions de recteur, avait souhaité être déchargé.

Menant de front ce triple enseignement avec compétence et un sens profond du devoir, il donna à ses leçons un relief que son biographe Alphonse Le Roy a souligné en ces termes : « Sévère envers lui-même, » il ne crut jamais avoir assez fait » pour améliorer ses cours et pour » inspirer à ses élèves le goût des » fortes études. Son cours d'Institutes » est un modèle d'ordre et de précision : on doit regretter qu'il n'ait » pas cru devoir céder aux instances » de ses amis qui, à diverses époques, » le pressèrent de le publier ».

Le 22 septembre 1848, il reçut le titre de professeur ordinaire et la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold lui fut décernée le 24 septembre 1855 en récompense des services rendus pendant vingt-trois ans à l'enseignement supérieur. Toutefois, sa carrière académique n'était pas achevée et allait, au contraire, lui imposer de nouveaux devoirs. De 1833 à 1866, il siégea au Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur et, sur la proposition du Conseil académique, un arrêté royal du 29 septembre 1864 le nomma recteur pour une période de trois ans.

Malheureusement, un décès prématuré abrégé la durée de ses fonctions. Son rectorat fut en effet gravement perturbé par les vifs remous que la tenue du Premier Congrès International des Etudiants provoqua dans la vie universitaire liégeoise, en octobre 1865.

Un an plus tôt, au moment de prendre possession de sa charge rectorale, il avait dit aux étudiants : « Je fais avec pleine confiance un appel chaleureux à votre concours dans l'accomplissement de ma tâche. C'est de vous surtout qu'il dépend d'en écarter les ronces et les épines ». Ce vibrant appel ne fut guère entendu car de grandes difficultés surgirent dès la préparation du Premier Congrès International des Etudiants. Il apparut très tôt que les objectifs de la réunion projetée s'écartaient souvent des problèmes strictement universitaires. En effet, parmi les invités, une délégation des étudiants français étaient résolus à saisir cette occasion pour manifester violemment leur hostilité à Napoléon III. Prévoyant que leur présence pourrait provoquer des incidents regrettables, le recteur, faisant preuve d'une fermeté inébranlable qui contrastait avec sa bienveillance habituelle, s'opposa à ce que les assises de ce congrès se tiennent dans la salle académique de l'université.

Les étudiants se réunirent alors au Casino Grétry. Aux dires de l'historien Henri Pirenne : « Le Congrès fut effrayant. Les étudiants parisiens y sont venus, un crêpe au chapeau ; on y a exalté la république, insulté Napoléon III, pourfendu l'Eglise et la religion ».

La santé du recteur, déjà ébranlée par le zèle qu'il ne cessa de manifester dans l'accomplissement de ses multiples tâches, ne résista pas à ces nouveaux soucis. Il décéda quelques mois plus tard. Fidèle à la modestie dont il avait fait preuve sa vie durant, il désira que ses funérailles aient lieu dans la plus stricte intimité et renonça aux honneurs académiques.

Professeur et recteur, il n'avait jamais écouté que la voix du devoir et du dévouement. C'est elle aussi qui lui fit accepter le mandat de conseiller communal de Liège auquel il ne renonça qu'en 1857, après plusieurs années d'activité. Cofondateur avec son collègue, le professeur Joseph-Gérard Macors du *Bulletin Communal, Journal des intérêts communaux de la Ville de Liège* (2 vol., in-4°), il apporta à cette revue une collaboration efficace.

Il est l'auteur d'une importante étude intitulée : *De l'espèce de majorité requise pour la formation des actes des Conseils communaux* (Liège, Verhoven, 1857, in-8°, 18 col., tiré à part de la *Revue de l'Administration et du droit administratif de la Belgique*, t. IV). Ce problème controversé fut tranché ultérieurement par la loi du 30 avril 1905 portant modification de certaines dispositions de la loi communale.

François-Henri Kupfferschlaeger était le gendre de Georges-Gaspar-Félix Crossée, président à la Cour d'appel de Liège et le frère d'Isidore Kupfferschlaeger (1819-1890), qui fut professeur de chimie à l'Université de Liège et membre de l'Académie Royale de Médecine.

Jean Constant.

Iconographie : portrait par Lambert Salme (Collection particulière).

A. Le Roy, *Liber Memorialis de l'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1889, col. 391-394. — L.-E. Halkin, « Un centenaire : Le Congrès International des Etudiants, Liège, 1865 », dans *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1965, n° 4, p. 19-46. — L.-E. Halkin, *Le Premier Congrès International des Etudiants à Liège, en 1865*, Liège, 1966,

150 pages (Reproduction de l'étude parue dans le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1965, n° 4 augmentée de XXVIII documents). — M. Florquin et L.-E. Halkin, *Chronique de l'Université de Liège*, Liège, 1967, p. 297-317. — *Université de Liège, Réouverture solennelle des cours, année 1864-1865*, p. 32-34; *année 1865-1866, Rapport du Recteur*, Liège, Desoer, 1864; 1865. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. VII, Bruxelles, 1932, p. 192.

L

LAMBILLION (*Lambert-Joseph-Louis*), entomologiste et auteur dialectal, né à Namur le 6 juin 1853, décédé à Jambes le 12 mars 1922.

Cet homme a mené, si l'on peut dire, deux carrières parallèles tout à fait indépendantes. Lors des recherches que nous avons entreprises, nous devions constater que beaucoup d'entomologistes connaissent son œuvre scientifique, mais n'ont jamais entendu parler de l'écrivain wallon, tandis que les dialectologues nous ont vanté les mérites de son livre, tout en ignorant complètement l'existence de l'entomologiste.

Féru de sciences naturelles, Joseph Lambillion publia un *Catalogue des papillons de Belgique*. Au moment de sa mort, il préparait une *Histoire naturelle et mœurs de tous les papillons de Belgique*, dont il n'avait encore publié que la première livraison, consacrée aux papillons diurnes.

Lambillion fonda, le 16 août 1896, la Société Entomologique Namuroise, qu'il dota aussitôt d'une revue mensuelle à laquelle il se consacra avec ardeur jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant un quart de siècle. Quand on lit le numéro de mars 1922 consacré principalement à son éloge funèbre et que l'on voit la liste des membres de cette société, on constate que cet homme de sciences et de cœur avait réussi un exploit peu banal en rassemblant, dans une même passion

entomologique, des gens de conditions sociales et professionnelles extrêmement variées, puisqu'on trouve, côte à côte, classés par ordre alphabétique, les noms du châtelain de Botassart et du garde forestier de Membach, ceux du professeur de géologie de Louvain et de l'instituteur de Velm-lez-Saint-Trond, mais aussi des médecins, des ingénieurs, des curés de campagne, des avocats, des professeurs de l'enseignement moyen, des étudiants, un moine de Maredsous, etc... Tous ces férus d'entomologie se réunissaient à Namur, le dernier dimanche de chaque mois.

Cette liste d'abonnés (dans laquelle les Namurois sont une minorité) est également révélatrice de la diversité géographique des affiliés, puisqu'elle mentionne des gens domiciliés dans les neuf provinces de Belgique et dans dix pays étrangers : France, Angleterre, Espagne, Suisse, Etats-Unis, Canada, Brésil, Autriche, Hollande et Italie.

Après la mort du fondateur, le périodique continua d'être édité à Namur sous son titre primitif *Revue de la Société entomologique namuroise*, et la direction en était assurée par Franz Derenne. A la fin de 1925, le successeur, constatant que cette revue, en dépit de son titre, n'avait plus un seul abonné namurois, fit transférer à Bruxelles le siège de la société et de la revue et leur donna de nouveaux

noms. C'est ainsi que, le 1^{er} janvier 1926, la Société entomologique de Namur devint l'Union des entomologistes belges. Quant à la revue, elle prit pour titre un néologisme latin rappelant le nom du fondateur : *Lambillionea*. Depuis 1926, et malgré la mort de Derenne (survenue à Bruxelles en 1941, lors d'un bombardement), *Lambillionea* n'a pas cessé de paraître ; elle est dirigée par Lucien Berger et sera bientôt centenaire.

A sa passion des insectes, Joseph Lambillion joignait celle de son terroir. Ayant passé le début de son enfance au hameau de Broctia (Mallon), il fut, après la mort prématurée de sa mère, recueilli chez sa grand-mère maternelle Marie-Catherine Hoppe, au hameau du Suary (Wépion). Dans cette vieille maison de pierre, qui existe toujours, cette vaillante femme, qui ne parlait que le wallon, contait, à la veillée, des histoires d'un autre temps à tous ses petits-enfants. Plus exactement, elle reprenait des histoires que lui avait contées sa propre grand-mère. Elle les répéta tellement souvent, à la demande des enfants jamais rassasiés, que le petit-fils finit par les connaître à peu près par cœur. Un jour, il en récita quelques-unes à Alphonse Maréchal, professeur à l'athénée de Namur et père de Lucien Maréchal, le fondateur des *Rélys Namurwès* (cercle d'écrivains de langue wallonne). Maréchal fut tellement émerveillé de cette saveur populaire qu'il invita Lambillion à retranscrire ces textes d'une tradition orale qui était d'autant plus précieuse qu'elle n'avait qu'un seul dépositaire. Maréchal se heurta toutefois à une objection de poids : Lambillion n'avait jamais écrit en patois et il ignorait tout de l'orthographe et de la graphie wallonnes. Qu'à cela ne tienne : le professeur d'athénée ferait les corrections et adaptations nécessaires.

Ainsi fut publié, en 1906, chez Victor Delvaux, l'imprimeur de *L'Ami de l'Ordre*, à Namur, ce petit livre

d'une bonne centaine de pages intitulé *Autoû d' l'aistréye, do tîmps di m' grand-mère* (Autour de l'âtre, du temps de ma grand-mère).

A travers ces récits d'une admirable simplicité, la petite histoire concrétise sans cesse la grande histoire. En écoutant cette grand-mère, nous vivons la vie quotidienne d'une famille aux XVIII^e et XIX^e siècles. Nous la suivons à travers tous les régimes successifs, à une époque où les villageois, généreux, mais analphabètes, croyaient aux histoires de revenants et se laissaient terroriser par des sorcières. Cette histoire sociale se confond avec l'histoire régionale, puisque l'auteur décrit des hameaux de la campagne namuroise dont les vieilles maisons sont toujours debout.

André Dulière.

Agendas de L.J.L. Lambillion, manuscrit appartenant à Madame Sohy-Hollanders, arrière-petite-nièce de Joseph Lambillion. — Lettres de M. Lucien Berger, directeur de la Revue *Lambillionea*.

J.L. Lambillion, *Autoû d' l'aistréye, do tîmps di m' grand-mère*, Namur, 1906. — F.D[erenne], « L.J.L. Lambillion », dans *Revue mensuelle de la société entomologique namuroise*, 22^e année, mars 1922, p. 13. — « Notice nécrologique », dans *Vers l'Avenir*, 13 mars 1922. — P. Coppe et L. Pirsoul, *Dictionnaire bio-bibliographique des littérateurs d'expression wallonne*, Gembloux, 1950, p. 229. — F. Rousseau, *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur*, 1965, p. 187-188.

LEFEBURE (René-Henri-Marie), haut fonctionnaire et chef de cabinet du Roi, né à Bruges le 25 août 1888, décédé à Woluwe-St-Pierre (Bruxelles) le 9 août 1976.

Il fit ses études (humanités modernes) à l'Athénée royal de Bruges et réussit en 1909 le concours d'entrée au Ministère des Finances. Promu commis le 1^{er} septembre de cette année, il gravit tous les échelons de la hiérarchie de son Département.

En 1933, alors qu'il était sous-directeur à l'Administration des Contributions directes, il est désigné pour faire partie de la mission qui, sous la conduite du directeur général Clavier, se rend en Iran pour y réorganiser le système fiscal. Il séjourne en Iran d'octobre 1933 à mai 1936. Rentré en Belgique, il est promu au grade de directeur.

En 1938, Louis Camu, commissaire royal à la Réforme administrative, voyant son mandat renouvelé, décide d'étoffer son équipe de collaborateurs. Il fait appel à René Lefebure qui travaille avec lui à partir du 1^{er} juin 1938. Il s'occupe principalement des questions relatives au Statut de la Fonction publique et élabore dans ce domaine un bon nombre de règlements d'application du statut des agents de l'Etat (Arrêté Royal du 2 octobre 1937).

Sa grande expérience de la vie administrative en fait un des collaborateurs les plus écoutés du commissaire royal.

Le 1^{er} août 1939, il est nommé chef du service d'Administration générale, créé et placé sous l'autorité du Premier Ministre, sur la suggestion du commissaire royal. Ce service a pour mission d'exercer un rôle de régulation et de coordination sur le statut de la fonction publique et l'organisation des ministères.

La guerre ayant éclaté en Europe en septembre 1939, René Lefebure s'occupe alors, à la tête de son Service, d'assurer le fonctionnement des Administrations de l'Etat dans les circonstances difficiles créées par la mobilisation de très nombreux fonctionnaires. Il collabore également aux mesures prises pour assurer le ravitaillement de la population et, d'une manière plus générale, la vie des services publics en cas de guerre et d'invasion ennemie.

Au mois de mai 1940, René Lefebure accompagne le Gouvernement en France. Rentré à Bruxelles à la fin de juillet, il constate que les activités de son Service ont été suspen-

dues pour la durée de la guerre, par le Collège des secrétaires généraux. Il est affecté au Commissariat général à la Restauration du Pays, dont il dirige les services administratifs. Il reste en contact avec le Gouvernement qui séjourne à Londres et lui transmet, à travers les réseaux clandestins, les informations souhaitées par ce Gouvernement sur l'état de l'administration sous l'occupation.

Il sera de ce fait reconnu comme résistant au titre d'Auxiliaire des services de renseignements et d'action.

Le 4 septembre 1944, à la libération de Bruxelles, il reconstitue les services du Premier Ministre et le service d'Administration générale dont il reprend la direction. Il joue un rôle important dans la remise en ordre des services publics éprouvés par plus de quatre années de guerre.

Le 1^{er} décembre 1945, il rejoint son département d'origine dont il est nommé secrétaire général.

Il se rend de nouveau en Iran, du 1^{er} au 31 décembre 1952 comme membre de la mission présidée par Camille Gutt, chargée à la demande des Nations Unies d'étudier la situation économique, financière et sociale de ce pays.

Il est mis à la retraite le 1^{er} octobre 1953.

A la même date, il est nommé par le Roi administrateur de la Liste civile. Il en devient intendant le 21 décembre 1954 jusqu'au 30 décembre 1955.

Le 14 juin 1955, au décès de H. Verwilghen, chef de Cabinet du Roi, il est amené à exercer ces fonctions à titre intérimaire. Il est confirmé dans cette charge le 23 septembre 1955. Il l'occupera jusqu'au 14 juin 1961.

A la demande du comte de Lau-noit, il entre alors à la Brufina en qualité de conseiller général. Il occupera ces fonctions jusqu'en 1972, au moment de la fusion entre la Brufina et la Compagnie Lambert.

Entretiens, il continue à manifester son intérêt pour la chose publique, notamment à la présidence de la Commission des Monuments et des Sites, de 1959 à 1965.

René Lefebure fut également actif au sein de la Donation royale. Nommé administrateur de cette institution par arrêté du Régent du 27 avril 1947, il en devint ensuite administrateur-délégué au 1^{er} mai 1948 (Arrêté Royal du 27 avril 1948) jusqu'au 29 novembre 1955.

Esprit ouvert, formé aux sévères

disciplines de nos administrations financières, parfait bilingue, manifestant dans le service de l'Etat et du Roi une rigoureuse objectivité et une élégance morale qui se traduisaient dans tout son comportement, René Lefebure a laissé le souvenir d'un très grand fonctionnaire.

André Molitor.

Dossiers du Palais Royal, à Bruxelles.
— Dossiers du Ministère des Finances, à Bruxelles. — Dossiers de la Commission des Monuments et des Sites, à Bruxelles.
— Informations personnelles.

M

MAHAIM (*Ernest-Aimé-Joseph*), juriste, économiste, sociologue, professeur à l'Université de Liège, homme d'Etat, né à Momignies (province de Hainaut) le 27 avril 1865, décédé à Cointe (province de Liège) le 1^{er} décembre 1938.

Issu d'une famille modeste, son père était fonctionnaire de l'administration des douanes, ce qui explique sa naissance à Momignies, commune en bordure de la frontière française. Il s'est élevé par son intelligence et un travail acharné aux fonctions de professeur ordinaire à l'Université de Liège, de directeur de l'Institut de Sociologie Solvay à l'Université libre de Bruxelles et de membre du Gouvernement belge. Sociologue, intéressé dès son jeune âge par la législation sociale, il a participé en 1900 au Congrès de Paris créant l'Association internationale pour la Protection légale des Travailleurs; il est devenu spécialiste sur le plan juridique et sur le plan de l'action, des problèmes sociaux; il a participé comme expert de la Belgique à la Conférence de Paris qui a préparé le Traité de Versailles de 1919 et a pris part à la rédaction de la partie XIII du traité; il a représenté le Gouvernement belge à toutes les conférences de l'Organisation internationale du Travail, a présidé celle de 1927 et a couronné sa carrière en devenant président du Conseil d'Administration du Bureau

international du Travail à Genève, le grand organisme à la création duquel il avait rêvé et travaillé toute sa vie. Telle est la synthèse de sa vie.

Sa vie

Après des études primaires faites à Leuze, Mahaim suivit les cours de l'Athénée royal de Liège. Il fut l'ami de Xavier Neujean, de Charles Magnette, d'Hector Chainaye et d'Albert Mockel. C'est dans la même ville qu'il fit ses études universitaires. Sa collaboration à *La Basoche*, à l'*Almanach de l'Université de Liège*, à *La Wallonie*, témoigne de ses préoccupations littéraires.

Devenu docteur en droit en 1886, docteur en sciences politiques et administratives en 1887, il fut lauréat du Concours des Bourses de Voyages de l'Etat et séjourna à Berlin, à Vienne, à Paris, à Londres et à Cambridge.

En 1891, il défendit une thèse d'économie politique (*Etudes sur l'association professionnelle*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1891, 8°, XIII-267 p.) qui lui valut le titre de docteur spécial en droit public et administratif.

A la mort de son maître, Emile de Laveleye (1892), il recueillit une partie de sa succession universitaire: le cours d'« Economie politique » à la Faculté technique de l'Université de Liège. Il fut chargé en même temps du cours nouvellement créé de « Droit

des gens » et de « Droit international privé ». D'autres enseignements lui furent confiés dans la suite : « Statistique », « Droit des gens approfondi », « Régime colonial et législation du Congo », « Statistique et politique commerciale » et « Economie politique » à la Faculté de Droit. Chargé de cours en 1892, professeur extraordinaire en 1896, professeur ordinaire en 1900, il fut admis à l'éméritat en 1935.

Sa brillante carrière scientifique l'amena à faire des cours ou des conférences à Paris, à Strasbourg, à Lille, à La Haye, à Madrid, à Toronto, à Oxford et lui valut de multiples honneurs académiques. Il fut docteur *honoris causa* des Universités de Glasgow (1901) et de Genève (1902), membre de l'Académie royale de Belgique (1908), correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France (1931), correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques de Madrid (1932), membre (1922) puis vice-président de l'Institut de Droit international (1934), membre de l'Institut international de Statistique (1910), lauréat du Prix Emile de Laveleye (6^e période, 1926-1932).

Ernest Mahaim fut aussi largement mêlé à l'action. Il exerça de nombreuses fonctions administratives. Il fut secrétaire du Comité de Patronage des Habitations ouvrières de la ville de Liège et des communes limitrophes de 1895 à 1914.

Pendant la guerre 1914-1918, il dirigea les services du secours-chômage et du secours alimentaire de la province de Liège. Il présida la Commission paritaire de la Sidérurgie dès 1920 et le Conseil supérieur du Travail dès 1926. Il fut appelé en 1921 à présider le Conseil d'Administration du Fonds national de Crise. Il fut aussi président du Conseil Général de l'Office du Placement et du Chômage. Enfin, en 1921, il entra dans le Gouvernement et fut ministre de l'Indus-

trie, du Travail et du Ravitaillement dans le cabinet Carton de Wiart.

Mahaim prit une part très active à la création et à la vie des associations nationales et internationales relatives à la protection légale des travailleurs. Ce fut en 1897 le Congrès international de Législation du Travail à Bruxelles et, en 1900, l'Association internationale pour la Protection légale des Travailleurs, dont il fut un des fondateurs à Paris cette année-là et qui prépara les premières conventions internationales du travail.

Il présida la section belge de l'Association internationale pour la lutte contre le chômage et il fut, selon le roulement de cette organisation, président tous les trois ans de l'Association belge pour le Progrès social à Bruxelles. Il fut aussi président de l'Association belge pour l'Etude scientifique des Problèmes de la Population.

Délégué technique du Gouvernement belge à la Conférence de la Paix en 1919, il siégea à la Commission de la Législation internationale du Travail et collabora à la rédaction de la partie XIII du Traité de Versailles (Travail). Depuis 1919, il ne cessa de représenter la Belgique à la Conférence et au Conseil d'Administration de l'Organisation internationale du Travail à Genève. Il présida la XIV^e session de la Conférence en 1930 et fut appelé en 1931-1932 à la présidence du Conseil d'administration.

Mahaim s'éteignit le 1^{er} décembre 1938 dans sa maison de Cointe-Liège où il avait vécu très heureux, entouré de l'affection des siens, et où il avait reçu ses compagnons de combat Arthur Fontaine et Albert Thomas. Il y avait beaucoup reçu ses disciples et particulièrement celui qui devait lui succéder dans son enseignement à l'Université de Liège, Fernand Dehousse. Cette maison se situait sur les hauteurs de Liège, au milieu d'un

parc silencieux, au bord d'un ravin boisé dévalant sur la Meuse. Le maître y avait vécu tant d'heures paisibles consacrées au travail et à la méditation.

Le faire-part de ses funérailles, selon le rite protestant, comportait un verset des Béatitudes de l'Évangile selon saint Mathieu qui symbolisait si bien le sens profond de sa vie : « Heureux ceux qui ont faim et soif » de justice car ils seront rassasiés ».

Ses publications

Ernest Mahaim a beaucoup écrit. Si l'on veut prendre connaissance de l'ensemble de ses publications, il faut consulter la liste dressée par Daniel Warnotte, collaborateur de l'Institut de Sociologie Solvay, parue dans les *Mélanges offerts à Ernest Mahaim*, en novembre 1935, à l'occasion de son éméritat (t. I^{er}, Paris, Sirey, 1935, p. xx-xxxv).

On y trouve, à côté d'ouvrages de fond et de doctrine, une série d'études, de notes, de conférences qui suivent l'actualité pendant quarante années.

On ne saurait, dans la présente note biographique, reproduire cette liste d'écrits très divers mais toujours relatifs aux traits marquants de l'activité d'Ernest Mahaim : activité universitaire comme professeur d'économie et de droit international, praticien des activités de droit international ouvrier et de protection légale des travailleurs, spécialiste des problèmes de la Société des Nations et de l'organisation de la paix.

Citons simplement ses ouvrages marquants : *Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemins de fer belges et leurs effets sociaux* (Bruxelles, Misch et Thron, 1910, in-8°, x-259 p., *Travaux de l'Institut de Sociologie Solvay, Notes et Mémoires*, fascicule II). Ce fut pour Ernest Mahaim l'occasion d'un premier contact avec l'Institut de Sociologie Solvay, qu'il allait être appelé à diriger treize ans plus tard. On y voit le sociologue

s'affirmer à côté de l'économiste, qui, chez Mahaim, se doublait toujours d'un moraliste. Fruit de recherches patientes et minutieuses, ce livre, accompagné de diagrammes, de cartes et de cartogrammes nombreux, décrit dans tous ses effets sur la fixation des populations, sur l'exode rural et la concentration urbaine, sur le marché du travail, sur la santé de l'ouvrier et la vie de famille, sur sa vie intellectuelle et morale, l'action de transport à prix réduit de la main-d'œuvre industrielle à travers notre pays, où il avait pris une ampleur inégalée ailleurs. « Au point de vue » de la méthode, dit l'auteur dans son » avant-propos, on trouvera ici une » toute modeste, mais rigoureuse observation des faits. Nous sommes » de ceux qui pensent qu'en sociologie, on a tout à gagner à garder le » contact le plus étroit avec la réalité ». La conclusion caractérise bien l'optimisme prudent et l'esprit réaliste de l'auteur : « Ainsi, ne cherchons » pas à restreindre, à prohiber, à re- » venir en arrière ; cherchons à améliorer, à rendre commode, facile, » sans contrecoup nuisible, un instrument de progrès qui s'est formé » tout seul et qui fait partie intégrante de notre économie nationale ».

Citons ensuite son magistral ouvrage sur *Le Droit international ouvrier* (Paris, Sirey, 1913, in-8°, VIII-385 p.) reproduisant l'essentiel des leçons professées à la Faculté de Droit de l'Université de Paris en 1912.

En 1925, à une époque où le traité de Versailles est en vigueur, il publie un ouvrage intitulé *L'Organisation permanente du Travail* (Paris, Hachette, 8°, 185 p.), contenant le cours qu'il venait de professer à l'Académie de Droit international de La Haye. On y trouve une analyse détaillée de la partie XIII du Traité de Versailles à la rédaction de laquelle il avait personnellement collaboré.

Son action sociale

Ernest Mahaim n'était pas seule-

ment un juriste et un économiste dont l'enseignement a honoré l'Université de Liège et l'Institut de Sociologie Solvay à Bruxelles. Ce n'était pas seulement un expert en droit social ouvrier qui a donné toute sa mesure au sein de l'Organisation internationale du Travail à Genève. C'est aussi un homme d'action qui a consacré une grande partie de son temps à des activités de caractère social et international.

Né dans le Hainaut dans une famille modeste, ayant poursuivi ses études dans la région liégeoise, ayant connu, quand il avait une vingtaine d'années, les grandes grèves de 1886, il s'était intéressé au sort de la classe ouvrière en un temps où les législations sociales n'étaient qu'à leur début. Sa très vive sensibilité, le culte qu'il vouait à la justice l'avait conduit à une étude profonde des problèmes sociaux. L'influence qu'exerça sur lui son maître Emile de Laveleye fut peut-être décisive. de Laveleye était, comme le fut par la suite Ernest Mahaim, un de ces protestants pour qui les commandements de la morale ont une valeur impérative telle qu'il n'est jamais possible d'en séparer totalement la considération des faits et des mécanismes de la vie sociale.

C'est pourquoi on le trouve, jeune universitaire, dans les Congrès où s'élabore lentement le progrès des idées en matière de protection légale des travailleurs. Dès 1888, alors qu'il n'a pas vingt-cinq ans, il publie dans la *Revue d'économie politique* (Paris) un article sur la *Question de la protection internationale des travailleurs* (p. 594-613) où il fait figure de pionnier pour la défense d'idées qui orienteront toute sa carrière. Mahaim fut, comme l'a dit Fernand Dehousse, « l'un des principaux protagonistes » de la législation internationale du « travail ».

Animé d'une grande modération d'esprit, inspirant confiance aussi bien aux représentants de la classe ouvrière qu'à ceux des employeurs, on le trouve

à la tête de nombreux organismes d'action pratique ayant pour objet le progrès social. C'est ainsi que, pendant la guerre de 1914-1918, il préside à Liège le Comité de Secours et d'Alimentation de la province de Liège. Après la guerre, il préside le Fonds national de Crise, ancêtre de notre Office national de Placement et de Chômage qu'il présida également. Il préside la Commission paritaire de la Sidérurgie et le Conseil supérieur du Travail.

Tous les gouvernements, quelle que soit leur composition, ont fait appel à lui étant donné sa grande expérience, sa connaissance des problèmes sociaux et son impartialité. Il devint même ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement dans le Gouvernement du comte Carton de Wiart en 1921 et seules les circonstances politiques l'ont empêché de remplir plus longuement cette éminente fonction.

Il s'intéressait aussi activement au problème de la paix. Il avait fondé à Liège en 1912 le Groupe pacifiste Emile de Laveleye, dont il était le président et qui a poursuivi, en liaison avec d'autres à Bruxelles et à l'étranger, une action sur l'opinion ; après la guerre, il devint président du Comité liégeois pour la Société des Nations et n'hésita pas à présider des réunions tumultueuses à l'époque où le problème de la guerre d'Éthiopie et des sanctions internationales divisait l'opinion.

Il était, dans tous les domaines, un apôtre de la conciliation et, lors d'une manifestation dont il était l'objet à l'Hôtel de Ville de Liège, il avait remercié les autorités et l'auditoire en disant : « j'ai toujours été » partisan de la conciliation et je » mourrai dans les plis du drapeau » de la conciliation ».

Jean Rey.

Archives et renseignements aimablement communiqués par M. André Mahaim.
— Archives de l'Académie royale des

Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles. — Archives de l'Université libre de Bruxelles.

Manifestation en l'honneur de M. Ernest Mahaim, professeur à l'Université de Liège, 10 mai 1932, [Liège, 1932], 123 p. — G. Dor, « M. Ernest Mahaim », dans *Revue des Sciences économiques*, 6^e année, 1932, p. 149-154. — « Ernest Mahaim, sa carrière, son œuvre », dans *Mélanges offerts à Ernest Mahaim*, t. I^{er}, *Sciences économiques et sociales*, Paris, 1935, p. xv-xix. — « Ernest Mahaim », dans *L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notices biographiques*, t. I. *Faculté de Philosophie et Lettres. Faculté de Droit*, Liège, 1936, p. 738-740. — M. Gottschalk, « Ernest Mahaim », dans *Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, 19^e année, 1939, p. 237-253. — G. Smets, « Notice sur la vie et les travaux de Ernest Mahaim », dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1938-1939*, [Bruxelles], 1940, p. 110-115. — L. Dechesne, « Notice sur Ernest Mahaim », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, CVIII, 1942, p. 129-149. — « Mahaim, Ernest », dans *Le Parlement Belge, 1894-1969*, Ledebert-Gent, p. 230. — « Le centenaire de la naissance du Professeur Ernest Mahaim. Université de Liège, 27 avril 1965 », [allocutions de Jean Rey, Paul Harsin et Fernand Dehousse], dans *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 37^e année, 1965, n^o 3, p. 10-26. — F. Dehousse, « Ernest Mahaim (1865-1938) », dans *L'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, *Notices biographiques*, Liège, 1967, p. 294-302.

MARINUS (Albert-Charles-Ernest), journaliste, folkloriste, sociologue, né à Namur le 10 août 1886, décédé à Ixelles le 1^{er} février 1979.

Albert Marinus était le petit-fils de Jacques Marinus, réformateur de l'établissement pour jeunes délinquants de Saint-Hubert; fils de Gustave Marinus, haut fonctionnaire des Chemins de fer belges, et d'Alice Henriette, dont une des sœurs — Eve Simony — était une cantatrice d'opéra de renommée internationale; petit-neveu du peintre namurois Ferdinand Marinus. Après des études à l'athénée de Tir-

lemont et à l'Institut de Sociologie Solvay, Albert Marinus mène une triple carrière de journaliste, de folkloriste et de sociologue. Collaborateur d'Henri Lafontaine — futur Prix Nobel de la Paix — à l'Union des Associations internationales, il accompagne celui-ci dans ses tournées de conférences à travers la Belgique pour prêcher la nécessité du Droit international et mettre personnellement l'opinion publique en garde contre les dangereuses conséquences économiques du premier conflit mondial qui se profile à l'horizon de 1914; il défend ces idées dans une série d'articles du *Soir* après avoir été journaliste à *La Gazette*. Il quitte volontairement *Le Soir* en 1933 mais reste en relations étroites, jusqu'à la fin de sa vie avec les milieux journalistiques étant devenu professeur d'économie politique et de sociologie à l'Institut pour Journalistes de Belgique.

Lorsqu'il prend sa retraite après quarante ans de fonctions, il a formé plusieurs générations de jeunes, demeurés fidèles à sa personne autant qu'à son enseignement. Véritable précurseur, c'est à Albert Marinus que beaucoup d'entre eux doivent d'avoir saisi, dès 1935, l'importance de la construction européenne, en dépit de l'inanité des efforts des Briand et autres Stresemann et des difficultés internationales naissantes. Un certain nombre de ses anciens étudiants joueront un rôle important au sein de l'Association des Journalistes européens.

Parallèlement à ses activités de journaliste, Albert Marinus s'intéresse au folklore; il publie notamment de nombreuses plaquettes, de lecture facile, dans lesquelles il développe sa conception sociopsychologique du folklore: les phénomènes folkloriques constituent pour lui essentiellement des faits sociaux, à appréhender comme tels, et non de simples survivances d'un passé proche ou lointain. Ses idées, originales à plus d'un titre, attirent l'attention sur sa forte per-

sonnalité, en Belgique et à l'étranger. Alors qu'il a déjà préconisé, avant même la fin du conflit de 1914-1918, la constitution des Archives de la Première guerre mondiale, Charles Gheude, membre de la Députation permanente du Conseil provincial du Brabant, lui confie la création du Service de recherches historiques et folkloriques du Brabant, dont il deviendra le directeur après y avoir débuté comme chargé de mission bénévole; il y assume également les fonctions de rédacteur en chef de la revue *Le Folklore brabançon*, qui acquiert rapidement une large audience nationale et internationale; il collabore à la création de la Commission nationale de folklore et plaide pour la reconnaissance du folklore en tant que discipline universitaire propre; il est le premier à souligner l'intérêt des musées de plein air, inventés par les Scandinaves et qu'il a visités dans tout le Nord de l'Europe lors de ses nombreux voyages d'étude. Connu et estimé dans tous les groupements folkloriques de Belgique, président d'honneur de la Société royale des Moncrabeau, il reconstitue, en 1930, avec l'abbé Desmet, curé de Notre-Dame du Sablon, l'éblouissant « Omegang » de Bruxelles de 1549, événement antidaté d'un an pour le faire coïncider avec le 550^e anniversaire du Grand Serment royal et de Saint-Georges des Arbalétriers et le centenaire de l'indépendance de la Belgique. Cette prestigieuse manifestation sera rééditée plusieurs fois avec un succès croissant; en souverain sachant juger les hommes, le roi Albert I^{er} interviendra personnellement auprès du Gouvernement pour qu'Albert Marinus soit récompensé de ses efforts. Membre de multiples groupements scientifiques étrangers, participant actif à de multiples congrès internationaux d'ethnologie, d'anthropologie et de folklore, vice-président de la Commission des Arts et des Traditions populaires de l'Unesco, il est élu membre d'honneur de la Société interna-

tionale d'ethnologie et de folklore. Il publie dans l'intervalle trois gros volumes, *Le Folklore belge*, ouvrage de référence toujours apprécié. Admirateur d'Ernest Solvay (fondateur de l'Institut de Sociologie du même nom), disciple du sociologue Emile Waxweiler (conseiller du roi Albert), Albert Marinus est notamment l'auteur d'une *Sociologie naturelle* dans laquelle il s'affirme comme continuateur de Waxweiler. Jusqu'à la veille de sa mort, il édite des *Réflexions d'un Folkloriste* dans lesquelles il développe inlassablement sa conception sociopsychologique du folklore; il édite aussi un roman, *Le Galata*, d'inspiration sociologique et philosophique. Lors d'un hommage académique rendu, à l'initiative de ses anciens étudiants, au journaliste, au folkloriste et au sociologue à l'occasion de son 80^e anniversaire et de sa sortie de charge de l'Institut pour Journalistes de Belgique, septante-trois ethnologues, folkloristes, présidents de groupements folkloriques, conservateurs de musées, sociologues, musicologues, professeurs d'université de vingt-neuf pays du monde entier lui adressent des messages de sympathie et d'admiration, souvent manuscrits. M. Joseph Roland, professeur à l'Université de Louvain, président de la section wallonne de la Commission royale belge de Folklore, déclare au cours de cette séance: « Si l'on ne peut dire que tous les folkloristes belges ont adopté sans réserve les thèses d'Albert Marinus, du moins est-il certain que rares sont ceux qui n'ont pas été influencés par elles ». M. Roger Lecotté, vice-président de la Société d'ethnographie de France, trésorier de la Société internationale d'ethnologie et de folklore, constate: « La Belgique vous doit le prestige dont elle jouit dans nos instances internationales de folklore ». L'historien Georges-Henri Dumont, représentant le ministre de la Culture française de Belgique, salue en Albert Marinus « un grand Wallon, un grand Belge,

» un grand Européen ». Dans ses remerciements, présentant les événements universitaires de Paris de mai 1968, Albert Marinus, jadis contestataire de l'enseignement traditionnel, lance un appel à la compréhension des aînés à l'égard des jeunes, dont il a toujours été très proche. Avant de s'éteindre à Ixelles, il confie son patrimoine intellectuel et scientifique à une Fondation Albert Marinus appelée à perpétuer son œuvre. Elle est établie à Woluwe-Saint-Lambert, commune où il habita longtemps et où un clos porte le nom d'Albert Marinus.

Gustave Fischer.

Documentation personnelle.

« Albert Marinus », Entretiens de Delphine Manet avec Albert Marinus, dans *l'Ethnie française* (Fondation Charles Plisnier), n° 1, janvier-février 1975, p. 3-11 ; n° 2, mars-avril 1975, p. 84-99 (portrait dessiné par Piryns).

MARINUS (Ferdinand-Joseph-Bernard), artiste peintre, né à Anvers en 1808, décédé à Namur le 6 juillet 1890.

Il apprit les rudiments de son art à l'Académie de sa ville natale, où il fréquenta l'atelier de Mathieu Van Brée. Dès sa vingtième année, il se mit à parcourir l'Europe occidentale. Deux motifs le poussaient à cette évasion : visiter les grands musées pour y copier les tableaux des maîtres admirés et découvrir ce grand musée à ciel ouvert qu'est la nature — une nature que les romantiques venaient de remettre à l'honneur et dont le jeune Marinus tenta de capter les mouvants effets, tantôt dans les plaines de Hollande, tantôt dans les Alpes françaises, italiennes, allemandes ou helvétiques.

En 1835, âgé de vingt-sept ans, cet Anversois quitte définitivement les rives de l'Escaut pour venir accoster au confluent de la Sambre et de la Meuse. Les raisons sont dues aux circonstances : le jeune bourgmestre de

Namur Jean-Baptiste Brabant vient de fonder l'Académie de peinture qui deviendra bientôt l'Académie des Beaux-Arts. La ville a lancé un appel aux candidats professeurs, et c'est ainsi que Marinus est désigné pour les cours de paysages. A peine nommé, il est proposé au poste de directeur. Il restera en fonction pendant quarante-sept ans et demi.

Plusieurs anciens élèves de Marinus allaient se faire tantôt un petit nom, tantôt un grand nom, dans le monde de la peinture. On citera, entre autres, Jan-Baptiste Kindermans et Jean Roffiaen, venus respectivement d'Anvers et d'Ypres, et, parmi les Namurois, Joseph Quinaux, Auguste Dandoy (qui allait mourir jeune, mais transmettrait ses dons à son fils Albert) et surtout Félicien Rops qui a laissé de son maître une amusante caricature : le professeur dessine sur le tableau noir un effet de perspective devant des potaches très appliqués. Un seul d'entre eux est tout à fait en dehors du coup : c'est Rops lui-même qui, en croquant son « prof », faisait des débuts très prometteurs.

Admis à la retraite en 1882, Marinus fut remplacé par le Gembloutois Louis Bonet. Entre-temps, il avait été, en 1845, aux côtés de Joseph Grandgagnage, Jules Borgnet et quelques autres, l'un des fondateurs de la Société Archéologique de Namur.

Resté dans sa ville d'adoption, il continuera de peindre jusqu'à sa mort.

La plupart de ses toiles sont conservées dans la province de Namur. Le Gouvernement provincial, à lui seul, possède seize tableaux parmi lesquels les plus connus (qui ne sont pas, pour autant, les meilleurs) sont ceux qui ornent l'ancienne chapelle de l'évêque devenue salle de délibération du Conseil provincial. Cette chapelle du XVIII^e siècle avait été, jusqu'à la Révolution française, décorée de peintures religieuses qui disparurent lors de l'arrivée des troupes de Dumouriez en 1792. Cinquante-neuf ans plus tard, Marinus suggéra

de combler les vides par des œuvres représentant différents sites de la province. Les autorités avaient d'autant plus de raisons d'accepter que l'artiste refusait d'avance toute rétribution. Il entendait simplement remercier la province qui, chaque année, allouait une somme de huit cents francs à son académie.

Les autres tableaux appartenant à la Province sont dispersés dans différents bureaux de Namur, mais aussi à Dinant, Bouvignes et Couvin. De son côté, l'hôtel de ville de Namur conserve un *Paysage de labour* et un *Retour des champs* qui illustreraient avec bonheur un roman bucolique.

De l'observation des quelque trente peintures que nous avons pu voir, une double conclusion s'impose : Marinus est un grand amoureux de la nature et il possède un métier très sûr.

Si l'on veut nuancer cette double affirmation, on précisera que l'artiste semble avoir deux façons différentes de peindre : tantôt il subit, mais de façon très modérée, l'influence romantique ; tantôt il copie très fidèlement la nature (nous serions tenté de dire : « trop fidèlement »), et l'on peut alors parler d'académisme. Les peintures de la salle du Conseil provincial et celles du château Bequet à Eméennes sont, de ce point de vue, très caractéristiques.

Paul Colin a parlé de « romantisme échevelé » de Marinus. La formule nous paraît singulièrement exagérée. S'il fallait comparer le romantisme de Marinus à celui d'écrivains de son siècle, nous dirions qu'il est beaucoup plus proche de la douceur de Van Hasselt que des débordements lyriques de Lamartine et de Hugo.

D'une façon générale, Marinus, à l'instar, d'ailleurs, de la plupart des paysagistes, est nettement meilleur dans ses petites compositions que dans les grandes. L'explication est peut-être simple : dans les petites toiles, il est obligé de se concentrer, comme un poète dans un sonnet. On songe

à la remarque d'Emile Henriot qui, regrettant des longueurs dans l'œuvre poétique de Joachim du Bellay, notait fort justement : « La brièveté du » sonnet l'empêche de se disperser ».

André Dulière.

Archives de l'Etat à Namur : *Actes du Conseil de Régence et Bulletin communal de Namur*, année 1835, p. 293 (nomination de professeur à l'Académie de peinture) et p. 443 (nomination de directeur) ; année 1882, p. 80 (démission de directeur) et p. 81 (attribution du prix Blondeau) ; année 1882, p. 93 (désignation de Bonet comme successeur de Marinus) ; année 1883, p. 17 (le Conseil accorde une pension à Marinus, après 47 ans et demi de service). — Hôtel de ville de Namur : Acte de décès de Ferdinand Marinus, année 1890, acte n° 430. — Archives de l'Etat à Namur : *La Lutte*, journal namurois, 7 juillet 1890 (notice nécrologique) ; *L'Opinion libérale*, journal namurois, 9 juillet 1890 (compte rendu des funérailles avec textes des discours prononcés par Louis Bonet et Alfred Bequet). A noter que le plus important journal namurois de l'époque, *L'Ami de l'Ordre*, ne mentionna ni la mort ni les funérailles.

J. Borgnet, « Tableaux exécutés pour la salle du Conseil provincial de Namur par M.F. Marinus », dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. IV, 1855-1856, p. 1-6. — P. Colin, *La Peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 40. — P. Fierens, « La Meuse dans la peinture belge au XIX^e siècle », dans *Etudes d'histoire et d'archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, t. II, Gembloux, 1952, p. 993 (Publication extraordinaire de la Société archéologique de Namur). — A. Marchal, « Le Paysage en Wallonie au XIX^e siècle », dans *La Wallonie, Le Pays et Les Hommes. Lettres - arts - culture*, t. II, Du XVI^e siècle au lendemain de la Première Guerre mondiale, Bruxelles, 1978, p. 533-534.

MARISSAL (Adelin-Romain-Etienne-Marie), lieutenant-colonel aviateur et résistant, né à Anvers le 26 décembre 1895, décédé à Bruxelles le 17 février 1963.

Le 3 août 1914, son père Romain Marissal (1865-1933), ancien officier

et ingénieur civil, reprit du service. Il partit à la guerre avec ses cinq fils : Jean (1887-1962), Romain (1888-1949), Fernand (1890-1914), Julien (1893-1978) et le cadet Adelin. Les trois aînés étaient jeunes officiers, les deux autres, volontaires.

Fernand fut mortellement blessé lors de la première sortie d'Anvers en septembre 1914. Julien revint de la guerre grand mutilé. Jean et Romain étaient commandants d'artillerie en 1918. Adelin, deux fois blessé, était lieutenant d'artillerie, détaché à l'aviation. Tous les frères Marissal quittèrent l'armée au cours des années vingt.

En 1927, Adelin partit en Afrique pour la Compagnie minière des Grands Lacs. Lorsque éclata la deuxième guerre mondiale, Jean, Romain et Adelin répondirent de nouveau à l'appel du pays.

Arrivé du Congo en Grande-Bretagne au début de 1942, Adelin y rejoignit son frère Jean, colonel de réserve, évadé de Belgique. Celui-ci fut nommé chef de la 2^e Direction du ministère de la Défense nationale, à Londres. Ce service s'occupait de l'action clandestine en pays occupé.

Ensemble, avec l'accord du premier ministre Hubert Pierlot et en collaboration étroite avec les services compétents britanniques, Jean et Adelin mirent sur pied un plan d'action de l'Armée de Belgique (ancienne Légion belge et future Armée secrète), pour la phase préparatoire du débarquement allié et à l'approche de la libération. Ce plan portait un nom de camouflage, le « Cheval de Troie ».

Adelin se présenta comme volontaire pour remettre le plan en pays occupé au colonel Jules Bastin chef de l'Armée de Belgique. Ce fut la célèbre mission « Stanley ». Déposé par avion Lysander en France, le 29 juillet 1943, Adelin prit contact à Bruxelles avec Bastin. Toute l'action future de l'Armée de Belgique fut établie, de même qu'un plan de sabotage « en épingle » à entamer tout

de suite. Une organisation cohérente était formée. Sous un état-major bien structuré, le pays fut divisé en cinq zones, chacune avec un chef responsable et disposant bientôt de moyens radio-électriques ; une réserve mobile se trouvait au centre du pays.

Au cours de sa mission, Adelin fut particulièrement aidé par son frère Romain, résistant de la première heure, par les opérateurs-radio Jean Flacon et Betty Motte, ainsi que par Albert Melchior, Gaston Mesmaeckers, Jean del Marmol, Jacques van der Bruggen, Laurent (Boris) Wolters, Pierre Stasse, tous grands noms de la Résistance.

Rentré en Grande-Bretagne par avion Lysander, le 21 octobre 1943, mission accomplie, Adelin eut bientôt le chagrin d'apprendre l'arrestation du colonel Bastin qui ne reviendra pas du camp de concentration de Gross-Rozen. En dépit d'autres pertes douloureuses, notamment en opérateurs-radio, la machine était bien rodée depuis la mission Stanley. La relève de Bastin, après le bref intermède du colonel Ivan Gérard, sera brillamment assurée par le lieutenant général Jules Pire qui conduira l'Armée secrète à la victoire.

Après la guerre, le lieutenant-colonel de réserve aviateur Adelin Marissal créa la Fraternelle des Agents parachutistes, — cette phalange dont le tiers des membres n'étaient pas revenus —, et la présida pendant dix-sept ans avec un éclat tout particulier.

La mort précoce de Romain, et plus tard celles survenues presque coup sur coup de Jean, commandeur du *British Empire*, et d'Adelin, *Military Cross*, frappèrent durement la Résistance.

Henri Bernard.

Archives de la Fraternelle des Agents parachutistes, à Bruxelles. — Archives de l'Armée Secrète, à Bruxelles. — Archives de l'École royale militaire, chaire d'Histoire, à Bruxelles.

H. Bernard, *Jean del Marmol. Une grande figure de l'Armée Secrète*, Bruxelles, 1972, p. 36-52.

MARMOL (Jean-Prosper-Philippe del), résistant, né le 5 août 1901 au château de Montaigle (Falaën), y décédé le 3 septembre 1971.

Fils de Fernand-Louis-Joseph del Marmol, ingénieur issu de l'Université de Louvain et de Jeanne-Marie-Emma, comtesse du Monceau de Bergendal, Jean fut reçu docteur en droit à Louvain à l'âge de vingt-deux ans. Il entama aussitôt son service militaire et devint sous-lieutenant de réserve de cavalerie. Après avoir effectué son stage d'avocat chez le regretté Théodore Smolders, qu'il retrouva plus tard à l'Armée secrète, il passa au cabinet du ministre des Communications. Nommé ensuite administrateur-délégué aux usines de construction métalliques de Braine-le-Comte, il fut le plus proche collaborateur d'Adrien van der Burch à l'Exposition de Bruxelles en 1935. Son grand talent d'organisateur, — qu'il montrera de façon éclatante dans la clandestinité — était déjà reconnu par tous; aussi fut-il nommé commissaire-adjoint pour la Belgique à l'Exposition de Paris en 1937.

Après la douloureuse campagne de mai 1940, Jean refuse de déposer les armes. Avec son ami Laurent (Boris) Wolters il adhère dès l'été de cette année au groupement clandestin Légion belge. Les deux hommes y déploient dès l'origine une activité débordante et communicative.

L'on sait qu'à Londres, certains milieux politiques belges jugeaient défavorablement cette Légion belge que les Britanniques soutenaient. Même quelques membres du gouvernement en exil n'étaient pas rassurés sur les intentions futures du Mouvement. Mais un jour de juillet 1942, Jean réunit à Falaën le colonel Jules Bastin, chef de la Légion, le baron Jacques van der Bruggen et François de Kinder. Ce que l'on appellera

« l'entrevue de la petite vallée » constitue un fait majeur dans l'histoire de la Résistance belge. François de Kinder, en effet, ancien combattant de 1914-1918, docteur en droit, beau-frère du premier ministre Pierlot, allait s'évader vers la Grande-Bretagne. Il était mieux placé que quiconque pour rassurer le gouvernement, fort de l'affirmation de Bastin que la Légion mènerait la lutte implacable contre l'ennemi, sans la moindre intention de politique intérieure; de Kinder accomplira sa mission avec succès.

Disons que celui-ci, grand Belge s'il en fut, sera déposé d'Angleterre en pays occupé, fin 1943, chargé d'une nouvelle mission d'importance capitale. Arrêté à Paris sur le chemin du retour vers l'Angleterre, de Kinder sera exécuté sans jugement, à Tavannes, près de Verdun, le 31 août 1944, quelques heures avant l'arrivée du V^e Corps des Etats-Unis.

La Légion Belge, devenue Armée de Belgique, avant de s'appeler Armée Secrète, est en 1943, un organisme remarquablement structuré, recouvrant tout le pays. Par la mission « Le cheval de Troie » d'Adelin Marissal, la grande unité clandestine est prête pour toutes les missions que le Commandement allié lui demandera.

Avec le brillant parachutiste anglais Raoul Latimer, spécialiste des télécommunications, avec Pierre Stasse, principal collaborateur de Jean, avec Betty Motte qui détient un record des émissions-réceptions, les transmissions sans fil avec l'Angleterre fonctionnent régulièrement depuis le début 1944. L'ensemble est placé sous l'autorité inlassable d'Albert Melchior et de Jean del Marmol, les deux chefs d'état-major du lieutenant général Jules Pire, devenu commandant en chef du Mouvement après l'arrestation de Bastin qui mourra dans l'enfer de Gross-Rozen.

La subsistance et l'entretien d'une aussi nombreuse force secrète coûte des sommes élevées, bien supérieures

à celles que Londres peut envoyer. Alors l'ingéniosité belge fait merveille. L'Administration centrale se montre généreuse et Jean réalise deux invraisemblables tours de force. Il obtient du secrétaire général des Finances Oscar Plisnier que soit faussée une dent de la machine de l'Office des chèques postaux; l'erreux comptable permet de remettre 90 millions de francs au Mouvement. Quant au secrétaire général de l'Agriculture Emile De Winter il accepta, à la demande de Jean, le mécanisme suivant : les foyers Léopold III, sous la haute direction de la princesse Eugène de Ligne, disposaient mensuellement d'un volume de 12.000 feuilles de timbres de ravitaillement destinées à des distributions en cas d'urgence, tel après un bombardement; la princesse de Ligne, par l'intermédiaire du baron Albert Donny, donne chaque mois 10.000 feuilles de timbres aux services de l'Armée Secrète.

Des fonctionnaires attachés aux Travaux publics, alertés par Jean, détournent d'appréciables quantités de carburant au profit du Mouvement. Le professeur Victor Van Straelen, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, enverra périodiquement au commandant du génie de l'Armée secrète de la glycérine prélevée sur la dotation du Musée. L'Institut Pasteur offre gracieusement 10.000 ampoules de sérum antitétanique au chef du service de Santé du général Pire, le général-médecin comte Henri Leman. Des fabricants de conserves, de biscuits, de pains d'épices, des sucriers résistants livrent quantité de leurs précieux produits à l'intendance de l'Armée Secrète.

Jean del Marmol est en contact permanent avec Walthère Dewé, le chef du réseau de renseignement Clarence, le mentor de la Résistance et le conseiller permanent de Londres pour les affaires du pays occupé. Certains différends existaient entre l'Armée de Belgique et l'Armée de la Libération que dirigeait Pierre

Clerdent. Dewé provoque une réunion avec Clerdent et del Marmol. La répartition des tâches entre les deux Mouvements est désormais accomplie. Jean rencontre encore Walthère Dewé le 14 janvier 1944, à 14 heures 30, soit trois heures avant que le géant tombe sous les coups de l'ennemi.

Plus d'une fois Jean échappe par miracle à la capture. Mais sa femme, la charmante Mary, sera arrêtée et s'en ira au camp de concentration de Belzig. Elle y mourra « telle une sainte », diront ses compagnes rescapées, « laissant derrière elle un merveilleux rais de lumière ».

A partir du 3 juin 1944, le poste de combat du général Pire, qu'accompagne toujours Jean del Marmol, se trouve à Champles-Rosières en Brabant wallon. L'on connaît les résultats étonnants accomplis par l'Armée secrète dans le domaine du sabotage et dans les maquis à partir de cette date jusqu'à la libération.

Après avoir combattu dans la région de Cérroux-Mousty au début septembre, à la soudure de la 2^e Armée britannique et de la 1^{re} Armée américaine, Jean s'en va participer avec nos alliés à la bataille autour d'Anvers libérée, mais non encore dégagée. A la tête d'une unité de l'Armée secrète, dont l'escadron de Pierre Tumelaire, il conquiert Wilmarsdonk le 20 septembre et a la joie de voir accourir en renfort son ami Boris Wolters qui s'était évadé vers la Grande-Bretagne, au début de 1944, pour y remplir une mission confiée par le général Pire. Wolters est revenu au pays, accompagné de cinq officiers des Forces belges de Grande-Bretagne dont l'un, Jean de Cartier de Marchienne, sera tué le 21, lors des victorieux combats pour Oorderen et Ekeren. Le 2 octobre, Jean apporte l'ordre d'occuper Merksem. L'opération est confiée à une force de 710 résistants. Entamée vers 13 heures 45 dans de pénibles conditions, la traversée en barquettes du canal Albert sous le feu, l'opération réussit parfaitement

en dépit d'une défense allemande acharnée. A 16 heures, Merksem est libérée. Dans les jours suivants, l'escadron Tumelaire effectuera de nombreuses patrouilles encore, nettoiera la région de Schoten et participera à la libération de Brasschat.

En ces heures d'apothéose, récompense de tant d'efforts accomplis depuis quatre ans, Jean ne pouvait se douter, — il ne le saura pas avant mai 1945 —, que, depuis peu de jours, l'âme radieuse de Mary connaissait la paix définitive.

Nous ne pouvons nous étendre ici sur le grand rôle que jouera Jean del Marmol dans l'après-guerre, tant sur le plan industriel et financier à la Compagnie Lambert, que sur le plan humanitaire par sa mission conciliatrice et efficace au début de 1961 dans le gâchis de Stanleyville. Mais un esprit aussi éclectique et aussi humain que celui du grand Résistant ne pouvait limiter son activité et ses aspirations aux seules tâches professionnelles. Le goût des arts, qu'il portait en lui depuis son plus jeune âge, devint, après 1945, une réalité agissante. Membre du Conseil d'administration du Palais des Beaux-Arts, il y joua un rôle éminent. Président d'une des principales sociétés de ce palais, l'Association pour la diffusion artistique et culturelle (ADAC), qui organise 1500 spectacles par an, il en fut le dirigeant très aimé et très écouté.

Sa fin de vie fut marquée par de cruelles épreuves avec la mort de deux de ses enfants. Ensuite, plusieurs alertes cardiaques l'ont touché. Il blanchit mais sa grande allure, sa sollicitude et son extrême amabilité pour chacun resta pareille. Il travaille toujours et voyage parfois. Il est en Angleterre au début de mai 1971, lorsque disparaît à cinquante-huit ans, son fidèle adjoint de l'Armée Secrète, Pierre Stasse, et il en ressent une profonde tristesse.

1971! Comme il est loin déjà le temps de Dewé et de Bastin! Com-

bien en reste-t-il parmi les membres de nos groupes minuscules de l'été 1940 qui, au milieu de l'apathie générale, si cruellement décrite par Paul Struye, entamaient la lutte, ne doutant pas un instant de la victoire et des destinées de la patrie?

Peu de jours après la mort de Pierre Stasse, Jean nous disait, très sereinement, qu'il figurait désormais en tête, sur la liste des grands départs. Il était prêt.

Quatre mois s'écoulaient encore. Le jeudi 2 septembre 1971, il est à Maredsous, le collège de son enfance, pour les funérailles du père Idesbald Ryelandt. Le lendemain, il meurt subitement, là où il était né soixante-dix ans plus tôt et là, où il souhaitait mourir, en ce château de Montaigle qu'il avait tant aimé et dont le nom restera vivant dans l'histoire de la Résistance.

Quelques jours après la mort de Jean, le directeur général des Beaux-Arts Paul Willems prononçait à l'ADAC un émouvant discours où nous lisons ces lignes : « Je pense à » lui, toujours, comme à un témoin » dont j'ai besoin, comme à quelqu'un » à qui j'aimerais ressembler ».

Paul Willems exprimait ainsi ce que tous ceux qui connurent Jean ressentaient.

Henri Bernard.

Archives de l'Armée Secrète, à Bruxelles. — Archives de l'École royale militaire, à Bruxelles.

H. Bernard, *Un géant de la Résistance. Walthère Dewé*, Bruxelles, 1971. — Ch. d'Ydewalle, « Jean del Marmol », dans *Pygmalion*, novembre 1971. — H. Bernard, *Jean del Marmol. Une grande figure de l'Armée secrète*, Bruxelles, 1972.

MARQUET (Adrien), dit MILL, ingénieur électricien, parachuté, héros de la guerre clandestine 1941-1944, né à Ougrée le 5 août 1903, décédé à Bruxelles le 26 décembre 1971.

De haute stature, d'allure décontractée, d'une autorité naturelle et

d'un courage calculé, Adrien Marquet est un personnage à part dans la guerre secrète. Il l'est à plus d'un titre. Il est, ou peu s'en faut, le seul ancien combattant de 1914-1918, auquel avant la guerre les Britanniques ont fait appel pour qu'il se prépare à une action clandestine en cas d'occupation. Replié vers Londres lors du réembarquement de Dunkerque, il reçoit des Britanniques auxquels il a rappelé sa préparation, une liste des noms de quatorze autres Belges qui ont été recrutés comme lui avant la débâcle. On l'associe à René Clippe qui portera le pseudonyme de Millstone. On les parachute près de Cerfontaine dans la nuit du 12 au 13 août 1941. Millstone se foule les deux pieds. Heureusement un fermier voisin, Léopold Revelart, les recueille. Le programme de Marquet consiste à établir une centrale clandestine de télécommunications, ce qu'il va faire à l'aide de sept opérateurs radios en installant, dans la gare de chemin de fer désaffectée de la chaussée de Louvain à Bruxelles, un réseau qui bientôt recueillera les renseignements de mille cinq cents correspondants. A partir de 1943, il installe des tables d'écoute, des dérivations des lignes du réseau privé de téléphones de la S.N.C.B., un appareil qui non seulement lui permet de relier entre eux divers de ses correspondants, mais qui actionne à distance des émetteurs de radio en réduisant sérieusement le risque. La centrale principale, on l'a dit, est à Schaerbeek. Une autre, qui fonctionnera tardivement, est à Namur. Le nombre de messages importants transmis à Londres n'a pas été établi. Mais Millstone en a pour sa part transmis six cents. Le service Mill est un des rares à avoir réussi à utiliser les appareils d'émission spéciaux permettant la liaison en phonie avec Londres. Cette étonnante toile d'araignée a fonctionné pendant plus d'un an dans des locaux régulièrement contrôlés par les polices ennemies et sans être découverte. Sur les quinze

cents membres de cette organisation unique dix-neuf sont morts au combat. Adrien Marquet s'est trouvé installé au cœur de l'Eisenbahn Betrieb Direktion, apte à communiquer à chaque instant avec tous ses agents répartis sur le réseau ferroviaire et à capter tout indice d'un mouvement de troupes, de matériel, ou de personnalités importantes circulant par voie ferrée. Pour perfectionner son système l'ingénieur qu'est Marquet a mis au point des machines de captation, d'animation et de transmission qui sont entrées intactes au lendemain de la Libération dans les expositions de la Résistance.

Aucun héros ne fut aussi modeste. Les funérailles d'Adrien Marquet ont par sa volonté échappé à toute pompe publique ou patriotique. Mais à son actif il faut ranger un exploit à fondement technique dont il semble bien qu'aucun autre ne lui est comparable en importance et en résultats.

William Ugeux.

Archives de la Fraternelle des Agents Parachutistes, à Bruxelles. — Archives de la Sûreté de l'Etat, à Bruxelles.

MICHEL (Thérèse), résistante et mère du ministre français Maurice Schumann, née à Namur le 23 février 1875, décédée à Paris le 4 juillet 1962.

Elle passa sa jeunesse à Namur, y fit ses humanités, puis alla conquérir à Liège le titre de régente scientifique, tout en suivant des cours à l'université. Le 23 mars 1903, elle épousa, dans sa ville natale, l'industriel français Julien Schumann, s'installa à Paris et obtint la nationalité française, tout en restant très attachée au pays de Namur, où elle revenait souvent. De son mariage naquirent trois enfants dont le dernier, Maurice Schumann, deviendra plus tard le porte-parole de la France combattante (1940-1945), avant d'être ministre du général de Gaulle, puis du président Pompidou (Affaires

étrangères) et membre de l'Académie française (1974).

Durant la guerre de 1914-1918, Thérèse Schumann-Michel resta à Paris et s'occupa de l'éducation de son neveu, le futur général médecin Mage (*op. cit. Biographie Nationale*, t. XXXVIII, Bruxelles, 1973, col. 519-526) qu'elle prépara au baccalauréat. Pendant la seconde guerre, elle passa clandestinement la zone non occupée (1941) et gagna le Maroc. Malgré ses soixante-six ans, elle s'occupa très activement de résistance, en compagnie de son fils aîné Robert, qui arrêté par la police de Pétain, ne dut sans doute son salut qu'au débarquement allié du 8 novembre 1942. Au péril de sa vie, Thérèse Michel entreprit, dans le port de Casablanca, la destruction d'un stock militaire que les autorités vichysoises avaient l'intention de remettre à l'ennemi.

Maurice Schumann s'est souvent plu à dire tout ce qu'il devait à sa mère, notamment dans une interview donnée au *Figaro*, le 8 mars 1974, et dans le discours qu'il prononça, en janvier 1975, lors de la remise de son épée d'académicien : dès l'abord, il évoqua son « père qui avait donné » son diapason à la vie qu'il lui avait « transmise », et sa mère, dont il vanta « la tendresse infinie et clair » voyante à laquelle il était redevable » d'une aptitude inquiète à mesurer » ses propres limites ».

Conscient du rôle joué par Thérèse Michel à la fois dans la résistance et dans l'éducation de son fils et du général Mage, le Conseil communal de Namur décida, dans sa séance du 15 septembre 1980, de donner le nom de Thérèse Schumann-Michel à une nouvelle place publique du quartier d'Herbatte.

André Dullère.

Registres de population de la ville de Namur, *Actes de naissance*, année 1875, acte n° 14 daté du 25 février; *Actes de mariage*, année 1903, acte n° 41, 23 mars. — Lettres personnelles de Maurice Schumann.

MINNE (George-Jean-Léonard, baron), sculpteur et dessinateur, né à Gand le 30 août 1866, décédé à Laethem-Saint-Martin le 18 février 1941, fils de Frédéric Minne, géomètre-architecte, et de Emma Van Kakerken.

A l'âge de treize ans, George Minne entre à l'Académie des Beaux-Arts de Gand comme élève de la section d'architecture. De 1883 à 1886, il est inscrit à la section de peinture et de sculpture et suit les cours de Théodore Canneel et de Louis Van Biesbroeck. Sous l'influence de Canneel — auteur des peintures murales de l'église Saint-Sauveur et de l'église Sainte-Anne à Gand — il s'oriente vers la peinture monumentale. Dès 1884, il peint une vaste composition représentant *La Chute des Anges rebelles*, avouant déjà son attachement à l'œuvre de Michel-Ange. Mais, plus que la peinture monumentale, c'est la sculpture qui l'attire. Très tôt il se dégage de l'enseignement académique pour pratiquer un art très personnel, sinon révolutionnaire.

Sensibilisé par la misère du peuple en cette fin du XIX^e siècle, connaissant lui-même la pauvreté — en raison du manque d'encouragement de la part de son père qui eut préféré le voir embrasser la carrière d'architecte — ses premières œuvres témoignent d'une certaine mélancolie dont il se dégagera difficilement. « Il y a » parmi ses premières sculptures, écrit » Léo Van Puyvelde, des œuvres d'où » émanent une affliction profonde et » un désespoir infini ».

Dans sa jeunesse, Minne avait été profondément impressionné par une épidémie qui fit à Gand de nombreuses victimes. Nul doute que c'est en se souvenant de scènes particulièrement tragiques qu'il eut l'idée, en 1886, de cette *Mère pleurant son Enfant mourant* (ainsi qu'il l'intitulait lui-même dans une lettre datée de 1929), puis, deux ans plus tard, *Mère pleurant ses deux Enfants*. De la même époque date le *Couple s'étreignant*, la

seule de ses œuvres exprimant une certaine sensualité, qu'il ne voulut jamais exposer ni voir reproduite et qui trahit déjà l'influence d'Auguste Rodin. Le grand sculpteur français résida à Bruxelles de 1871 à 1877 et exposa régulièrement aux XX et aux Salons Triennaux de Gand. En 1880, il y exposait notamment son *Age d'airain* (œuvre pour laquelle un soldat gantois avait servi de modèle) et son *Saint Jean-Baptiste*. Il est évident que le jeune George Minne visita ces expositions et dut être impressionné par l'œuvre de Rodin qui répondait à ses propres aspirations.

C'est aussi en 1886 que George Minne, à peine sorti de l'Académie, fait la connaissance du poète gantois Grégoire Le Roy. C'est par lui qu'il entre en relation avec Emile Verhaeren et Maurice Maeterlinck, lesquels joueront un rôle prépondérant dans la carrière de l'artiste. Dès 1890, Grégoire Le Roy consacre à son œuvre un important article dans *L'Art Moderne* et écrit notamment : « L'ex-pression matérielle, en ses lignes » simples et sa compréhension naïve, » est la seule correspondant absolu-ment au rêve de suggestion éclos » dans l'imagination de ce sculpteur- » poète... C'est l'infini et l'éternel de » la souffrance humaine que M. George » Minne nous a fait entrevoir dans » un symbole et fait sentir tout entiers » dans une impression puissante ».

Emile Verhaeren, à son tour, publie en 1891 dans *La Nation* une critique très élogieuse à propos de l'un de ses dessins, dont il n'hésite pas à dire : « C'est le plus parfait et le plus » profond et, si le mot chef-d'œuvre » n'était, par son emploi excessif, » devenu banal, nous le prononcerions, » certes, à cette heure... C'est de la » douleur instinctive, de la tristesse » en deça de tout raisonnement, de » la peine avant toute faute, en un » mot, c'est l'âme humaine élémen- » taire que toute son œuvre ».

Maurice Maeterlinck, de son côté, sympathise immédiatement avec ce

jeune artiste en qui il devine une identité de pensée et de sensibilité, sympathie qui se mue bien vite en une réelle amitié. Cette amitié se concrétisera en une étroite collaboration. L'écrivain confie successivement à George Minne — qu'il appelait « le grand imagier de la douleur » — l'illustration de ses ouvrages *Serres chaudes* (1889), *La Princesse Maleine* (1889), *Alladine et Palomides* (1894) et *Sœur Béatrice* (1900). En 1895, George Minne se proposait d'illustrer les *Douze Chansons* du poète, mais le travail fut finalement confié à son concitoyen et ami Charles Doudelet.

Dès 1887, George Minne avait déjà orné de dessins *La Chanson d'un soir* de Grégoire Le Roy, et en 1889 *Mon Cœur pleure d'Autrefois* du même auteur. En 1895, il illustre *Les Villages illusoire*s d'Emile Verhaeren.

Si quelques dessins de George Minne, parmi les premiers, trahissent une certaine influence des Préraphaélites, la plupart de ses illustrations ont été conçues dans un style personnel, mais qui n'est pas sans rappeler la xylographie du moyen âge. « George Minne » — écrit Maurice Maeterlinck en » 1923 — descend en droite ligne de » ces admirables imagiers flamands » de l'époque bourguignonne... Il ne » les imite point, il est naturellement » comme eux, ils revivent spontanément en lui ». En revoyant les illustrations que George Minne fit pour les œuvres de son concitoyen et ami, on est frappé par l'identité d'esprit et d'ambiance qui unit images et texte. Comme l'écrit Léo Van Puyvelde : « Maeterlinck devait considérer » Minne comme un collaborateur... » qui emprunterait à sa propre sensibilité un art adéquat au sien... On » peut dire que l'art de l'un compé- » nètre et élargit celui de l'autre ». Et George Minne écrira lui-même à Frans Hellens : « Parfois l'on a cru » que j'avais été influencé par Mae- » terlinck. Je travaillais déjà depuis » quelques années avant de connaître » Maeterlinck. Il est tout aussi inexact

» de croire que Maeterlinck ait été
 » influencé par moi... Ce qui est abso-
 » lument vrai, c'est que Maeterlinck
 » et moi nous étions, à peu près vers
 » le même temps, sensibles à la même
 » ambiance ».

C'est en 1889 que George Minne expose pour la première fois ses œuvres au public, notamment au Salon Triennal de Gand, dont le catalogue mentionne *Prière et Blessé*, deux « statuettes » appartenant à Grégoire Le Roy. L'année suivante, sur proposition d'Emile Verhaeren, Minne est invité à exposer aux XX aux côtés de Cézanne, Segantini, Signac, Sisley, Toulouse-Lautrec et Van Gogh. Agé de vingt-quatre ans, il est le plus jeune des exposants. Pour lui, c'est la consécration, mais le public le boude et la grande presse n'a qu'appréciations sarcastiques. Malgré les articles élogieux de Grégoire Le Roy et d'Emile Verhaeren, le père Minne tente une nouvelle fois de s'opposer à la carrière artistique de son fils. Sans doute faut-il voir dans ce fait la raison du voyage de George Minne à Paris. Le jeune artiste tente d'entrer à l'atelier d'Auguste Rodin en qui il devine un maître susceptible de le comprendre, de l'encourager et de le conseiller. Rodin le reçoit d'abord assez froidement, mais au vu des photos de ses œuvres — notamment *Mère pleurant son Enfant mourant* et *Le petit Blessé*, il lui déclare : « Vos œuvres ont un tel aspect de monumentalité que je n'ai pas de conseil à vous donner, ni moi, ni personne. » Travaillez seul, vous arriverez ». Réconforté, encouragé, Minne rentre à Gand, bien décidé à persévérer dans la carrière qu'il a choisie. Cette même année 1891 il est élu membre du groupe des XX, en même temps que Signac, et expose une série de dessins, notamment *La Mère éplorée* dont un critique de *La Revue blanche* écrira : « C'est évidemment l'œuvre la plus forte de l'exposition, il est absolument impossible de donner une idée

» de la puissance d'expression conte-
 » nue dans ce petit dessin ».

En 1892, George Minne épouse Joséphine Destanberg, fille du littérateur flamand Napoléon Destanberg, douée elle-même d'un beau talent littéraire qu'elle exprime en quelques poésies — tant en français qu'en flamand — mais restées inédites. Les jeunes mariés quittent la ville pour la campagne et s'installent à Zevegem, aux environs de Gand. Pour subvenir aux besoins du ménage, Minne s'adonne à l'agriculture. Cet épisode bucolique signifie pour lui un ralentissement dans sa production artistique. De 1890 à 1894, il ne réalisera que deux sculptures *Le grand Blessé* et *Oraison*, celle-ci étant la première d'une série d'œuvres qui marquent un tournant dans sa création et révèlent une influence de la sculpture médiévale.

Entretemps, devant la faillite de son entreprise agricole, Minne renonce aux travaux de la terre et part pour Bruxelles. Il s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts où, durant un an, il suit les cours du sculpteur Charles Van der Stappen.

1895 marque pour Minne le début d'une période d'intense production. Il crée coup sur coup quelques-unes de ses œuvres les plus significatives : *Saint Jean-Baptiste* (1895), *Le petit Agenouillé*, *L'Enfant prodigue*, *Les Saintes Femmes au Tombeau*, et *L'Homme pleurant sa Biche* (1896), puis *L'Homme à l'Outre*, *Le petit Porteur de Reliques* et *Le Maçon* (1897). Cette dernière œuvre fut conçue comme départ d'escalier pour la maison que Victor Horta se faisait construire à Bruxelles, rue Américaine, et que la veuve de l'architecte devait offrir au Musée de Gand en 1951.

C'est de 1898 que date *La Fontaine aux Agenouillés* que George Minne exposera à La Libre Esthétique en 1899. Cette même année 1898, le Parti Ouvrier lui commande un monument à la mémoire de Jan Volders.

Son projet ne fut pas accepté et le sculpteur n'en conserva que la maquette réduite qui fut reproduite et propagée sous le titre de *Solidarité*.

En 1899, attiré par le peintre Valerius De Saedeleer, Minne quitte Bruxelles pour s'installer définitivement à Laethem-Saint-Martin. La Société des Artistes et Ecrivains Français venait de lui commander un monument à ériger à la mémoire du poète Georges Rodenbach, né à Tournai et décédé en 1898. Minne conçut un premier projet intitulé *Bruges la Morte*. L'œuvre définitive, d'une allure plus monumentale, fut successivement refusée par l'Administration de Bruges et de Tournai. Ce n'est qu'en 1903 qu'elle fut acceptée par la Ville de Gand et inaugurée au Béguinage Sainte-Elisabeth, malgré les protestations d'organismes flamands.

En 1900, Minne est invité à participer à l'exposition Secession à Vienne et à Berlin. Il envoie *L'Homme à l'Outre* et *La Fontaine aux Agenouillés* qui sera acquise par le Museum Folkwang à Essen. Dès lors, il est régulièrement invité à participer aux expositions d'avant-garde de Berlin, Munich et Vienne et se voit confier l'exécution de plusieurs monuments, notamment celui de Karl-Ernst Osthaus à Hagen (Allemagne). Le voilà sorti de la misère.

De 1901 date son œuvre *L'Orateur* ainsi que l'effigie de *Jacques Franquart* qui orne l'une des niches de la façade ouest de l'hôtel de ville de Bruxelles.

Puis vient une période de ralentissement dans sa production. Minne semble à nouveau douter de lui et cherche une nouvelle orientation. Quelques dessins de cette époque (1905-1910) se caractérisent par une stylisation et une technique plus méticuleuse. En 1905, il crée une *Résurrection*, thème qu'il reprendra en 1910. Faut-il voir dans cette figure allégorique une allusion au changement de cap de l'artiste? Vers 1907, le ministre d'Etat Alexandre Braun, à l'occasion de l'ordination sacerdotale de

son fils, propose à l'abbaye bénédictine de Maredsous de lui offrir un Chemin de Croix dont il confierait l'exécution à George Minne. Seul le dessin d'une des Stations nous en conserve le souvenir, le projet ayant été trouvé trop moderne dans le cadre néo-gothique de l'abbaye et l'offre généreuse du donateur refusée.

A partir de 1905, George Minne semble se détacher de l'influence de Rodin et être attiré par le réalisme social de Constantin Meunier. Le *Torse d'Homme* (1910) et surtout *Le Débardeur* (1913) dénotent une étude très poussée de l'anatomie. Les œuvres de cette époque incitent la direction de l'Académie des Beaux-Arts de Gand à lui confier le cours de modèle vivant, cours qu'il donnera jusqu'en 1914, pour le reprendre de 1919 à 1920. Parmi ses élèves, il aura Bert Servaes — qui deviendra son praticien — Robert Heylbroeck ainsi que les peintres Evariste De Buck, Charles-René Callewaert et Alphonse De Cuyper. C'est l'époque aussi où il réalise quelques bustes, notamment celui de son ami *Grégoire Le Roy* (1912), et qu'il projette une statue de Jan Van Ruusbroec à élever à la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, projet qui ne put être réalisé.

En 1914, l'Académie des Beaux-Arts d'Amsterdam lui offre à son tour une place de professeur de sculpture, mais Minne décline l'offre qui l'obligerait à quitter Laethem.

Survient la guerre. Comme nombre d'artistes belges, Minne s'expatrie avec sa famille et, après avoir été hébergé par Jan Toorop à Sint-Anna-ter-Muyden, gagne l'Angleterre, via Calais et Douvres, en compagnie de Valerius De Saedeleer et Gustave Van de Woestyne. Trois de ses fils sont au front. De 1914 à 1919, Minne réside au Pays de Galles, à Aberystwyth puis à Llanidloes. Il ne lui est plus possible de s'adonner à la sculpture, mais il réalise plusieurs centaines de dessins inspirés par l'angoisse et ayant pour thèmes *L'Attente*, *Mère*

et *Enfant, Christ en Croix, Pieta*. Sous le choc des événements, l'artiste semble avoir retrouvé l'authenticité et la concentration de ses premières œuvres. Par leur conception monumentale, certains de ces dessins ne sont pas sans rappeler l'œuvre d'Antoine Bourdelle.

En juin 1919, Minne est de retour en Belgique. Il retrouve ses trois fils, bientôt démobilisés. Le 21 juillet, il écrit à Maurice Maeterlinck : « Me » voici rentré à Gand... Vous ne pourriez croire quel bonheur j'aurais de » vous revoir... Je serais heureux » aussi de vous montrer les travaux » que j'ai faits en Angleterre... Vous » ne serez pas étonné si je vous dis » que le retour en Belgique m'a causé » un désappointement. Je crois qu'il » faudra que je tâche de sortir de » l'ornière ici, et que je montre mes » travaux ailleurs qu'à Gand. Je crois » que ce qu'on aime ici, c'est plutôt » un soi-disant symbolisme où le cas- » que à pointe et les crânes sont les » symboles préférés... ».

En février 1920, Minne voit son vœu réalisé : la Galerie Giroux à Bruxelles organise une importante exposition de ses dessins réalisés durant la guerre. Ceux-ci produisent une forte impression. Un collectionneur lui achète en bloc 400 dessins qu'il cédera plus tard au Musée de Gand. Encouragé par ce succès, il reprend pendant un certain temps les mêmes thèmes que ceux traités au Pays de Galles, principalement *Mère et Enfant*, mais délivrés de toute angoisse et empreints de sérénité.

Ce n'est qu'en 1921 qu'il se remet à la sculpture, mais celle-ci n'atteindra plus jamais le caractère émotionnel de ses premières œuvres. Le retour de la paix, le succès et l'aisance semblent avoir éteint chez le sculpteur le feu de l'inspiration. Son art s'adoucit dans *Mère et Enfant* (1921), *Eve* (1922), *Extase maternelle* (1923) et *Baigneuses* (1928). Il reprend aussi d'anciens thèmes de sa période symboliste tels *L'Agenouillé à la Coquille*

(1923), *Adolescent à genoux* (1925), *Mère pleurant son Enfant mort* (1926) et *Le grand Porteur de Reliques* (1929), sculptures tout en rondeurs et exemptes de toute anxiété.

En 1923, George Minne est élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Section de sculpture). Il en devient membre effectif en 1932.

En 1924, il se voit confier la réalisation d'un monument à élever sur la tombe d'Emile Claus, décédé à Astene au mois de juin et pour lequel il crée une œuvre d'inspiration assez semblable à celle du monument Rodenbach. En 1926, il est invité à la Biennale de Venise et y envoie une vingtaine d'œuvres.

En 1929, la Galerie Giroux organise une vaste rétrospective de son œuvre, tant sculpté que dessiné, et le Musée royal des Beaux-Arts de Bruxelles, sous l'impulsion de son conservateur en chef Léo Van Puyvelde, inaugure une Salle George Minne qui groupe huit sculptures et vingt-huit dessins. L'année suivante, Léo Van Puyvelde consacre à l'œuvre de l'artiste une première grande monographie. En 1931, le roi Albert confère à George Minne le titre de baron.

De 1934 date le *Sacré-Cœur* de la basilique de Koekelberg, dont il domine actuellement le maître-autel. Une première maquette, d'une pureté pourtant tout ascétique, est refusée par l'autorité religieuse qui exige que toute forme corporelle soit dissimulée par des plis du vêtement. Minne refuse de mutiler son œuvre et laisse à son fils, également sculpteur, le soin de donner satisfaction aux responsables de la basilique.

Dès 1930, la Ville de Gand avait projeté d'élever un monument à la mémoire de son ancien bourgmestre Emile Braun, décédé en 1927, et ouvert un concours, lequel ne donna aucun résultat satisfaisant. En 1932, George Minne offre, à titre gracieux, le modèle d'une *Fontaine aux Agenouillés*, assez semblable à celle de

1898, mais plus grande et aux figures moins émaciées, laissant à la Ville de Gand le soin de la faire exécuter en matières durables. Après bien des pourparlers et des protestations, la *Fontaine* fut finalement acceptée et érigée, vers 1937, au pied du Beffroi. Une réplique de cette même *Fontaine* figura à l'Exposition internationale de Bruxelles de 1935 et fut placée par après, en 1938, à l'arrière du Parlement.

Au lendemain de la guerre, George Minne eut l'idée de réaliser un *Monument à la Paix*. En 1931, se crée un Comité dans le but de voir ériger le monument sur une place publique. En 1935, on songe au jardin ou au péristyle du Parlement. L'idée fut finalement abandonnée et l'œuvre, figurant une *Mère et Enfant*, fut acquise par la Ville d'Anvers qui l'inaugura en 1938, près de la Gare Centrale, dédiée à la mémoire de la reine Astrid.

En 1935, George Minne conçut également le monument qui orne la tombe de Jakob Smits à Mol.

La dernière œuvre sculptée de George Minne est son *Christ en Croix* d'un style très dépouillé, où l'on retrouve l'ascétisme des premières sculptures de l'artiste, mais tout empreint de spiritualité. Trois exemplaires en bronze furent érigés successivement au chevet de la basilique de Koekelberg à la mémoire des victimes de la guerre de 1940-1945 ; à Vorsseleer, village natal du Cardinal Van Roey ; à Maldegem, au carrefour des routes de Bruges et du littoral, par les soins de l'Association gantoise des Amis de la Croix. Son dernier dessin, un *Christ étreignant la Croix*, réalisé en 1941, est dédié « à Joséphine », son épouse qui, durant toute sa vie, pour le meilleur et pour le pire, fut toujours à ses côtés.

Le 18 février 1941, George Minne mourut à Laethem-Saint-Martin, « à » la même date, fit remarquer sa femme, que Michel-Ange qu'il chérissait entre tous ».

En 1982, le Musée des Beaux-Arts de Gand devait consacrer à George Minne, plus spécialement à son œuvre d'avant 1900, une première exposition exhaustive.

Par son œuvre très personnelle et rénovatrice, à l'encontre d'un certain réalisme et de l'académisme idéaliste du XIX^e siècle, par son apport essentiel au sein de la vie artistique internationale des années 1900, par son influence sur certains artistes tels Kokoschka et Lehmbruck, George Minne est reconnu aujourd'hui comme l'une des grandes figures artistiques de l'art belge, dont il favorisa le rayonnement tant à l'étranger que dans sa patrie.

Paul Beckhout.

Lettres d'Alexandre Braun à George Minne, appartiennent à Madame Edgar Gevaert-Minne à Sint-Martens-Latem. — Lettre de George Minne à Maurice Maeterlinck, appartient au Musée des Beaux-Arts de Gand. — Lettres de George Minne à Alexandre Braun, lettres de George Minne à Frédéric De Smet, lettres de George Minne à Georges Beckhout, lettres de la Baronne George Minne et lettre de Madame Edgar Gevaert-Minne, appartiennent à Monsieur Paul Beckhout, à Merelbeke.

G. Le Roy, « George Minne », dans *L'Art Moderne*, 28 septembre 1890, p. 307-308. — E. Verhaeren, « Minne (A propos d'un dessin) », dans *La Nation*, 5 janvier 1891. — K. Van de Woestyne, « George Minne en Jules de Praetere », dans *De Vlaamse School*, 31 octobre 1897, p. 291-297. — H. Fierens-Gevaert, « George Minne », dans *Art et Décoration*, octobre 1901, p. 108-112. — F. Hellens, « Les dessins de Georges Minne », dans *Sélection*, n° 10, 15 juillet 1921. — M. Maeterlinck, « George Minne », dans *La Nervie*, septembre-octobre 1923, p. 205-215. — L. Van Puyvelde, « Les œuvres récentes de George Minne », dans *La Revue d'Art*, janvier-février 1925, p. 9-32. — Catalogue *L'Œuvre de George Minne*, Galerie Georges Giroux, Bruxelles, octobre 1929. — L. Van Puyvelde, *George Minne*, Editions des « Cahiers de Belgique », Bruxelles, 1930. — F. De Smet, « Le monument à la paix de George Minne », dans *L'Art Belge*, janvier 1935,

p. 23-27. — A. De Ridder, *George Minne* Anvers, Edition De Sikkel, 1947 (*Monographies de l'Art Belge*). — G. Chabot, « Herinneringen aan Baron George Minne », dans *Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oost-Vlaanderen, 1958*, Gent, 1961, p. 111-138. — Catalogue *Le Groupe des XX et son Temps*, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 17 février-8 avril 1962, p. 79-83. — A. Alhadef, « George Minne Maeterlinck's Fin de Siècle Illustrator », dans *Annales de la Fondation Maurice Maeterlinck*, XII, 1966, p. 7-42. — Catalogue *George Minne en de Kunst rond 1900*, Musée des Beaux-Arts, Gand, 18 septembre-5 décembre 1982 (avec bibliographie exhaustive).

MORISSEAUX (Charles-Nicolas-François), haut fonctionnaire et homme d'affaires, né à Liège le 7 octobre 1854, décédé à Bruxelles en 1945.

Fils d'un graveur liégeois, issu d'une famille d'industriels, diplômé de l'Université de Liège, il entame une carrière administrative après quelques années d'activité passées dans le secteur privé comme ingénieur, attaché aux Charbonnages de Mariemont.

Entré avec le grade de commis-rédacteur au ministère des Affaires étrangères, en 1882, il quitte ce département dès 1884 : suivant les conseils du Baron Lambert, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, qui le recommande au Gouvernement catholique, les ministres Auguste Beernaert et Alphonse de Moreau se l'attachent comme chef de cabinet au ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, nouvellement créé (1884).

Il y devient en même temps chef de division à la direction de l'Industrie.

Il collabore à cette époque au *Journal de Bruxelles*, dans l'équipe de Prosper de Haulleville, comme rédacteur de la revue commerciale hebdomadaire de ce quotidien catholique.

Après les événements de 1886, année d'émeutes et de grèves menées

en vue de la formulation d'importantes revendications sociales, le Gouvernement institue une commission d'enquête, la Commission du Travail, dont Charles Morisseaux est un des secrétaires, auteur d'un rapport sur la question du paiement des salaires ; en 1887, il est nommé directeur de l'Industrie, démissionné à sa demande de ses fonctions de chef de cabinet.

En 1894, par l'arrêté royal du 12 novembre, l'Office du Travail est créé au sein du département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics (devenu ainsi le ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics) ; office d'information et de publicité, bureau d'études et d'élaboration des lois, comité de surveillance et d'inspection, bureau permanent chargé de mener des enquêtes méthodiques, statistiques notamment : les attributions de cet office sont multiples.

Cet organe, compétent pour toutes les questions relatives aux problèmes du travail, devient le noyau central du nouveau ministère de l'Industrie et du Travail fondé en 1895 ; la direction de l'Office est confiée à Charles Morisseaux par le ministre Léon de Bruyne lors de l'élaboration de l'arrêté royal du 12 avril 1895 qui organise l'Office ; cette direction générale devient effective au sein du ministère de l'Industrie et du Travail confié à son premier titulaire, Albert Nyssens, et destiné à résoudre « les questions » se rattachant à la situation et aux « intérêts de la classe ouvrière, étroitement liées à la prospérité de nos industries ».

Cette fonction permet à Charles Morisseaux de mettre à profit une connaissance déjà approfondie des problèmes du travail.

En effet, les attributions relatives aux questions du travail furent confiées d'abord à la Direction de l'Industrie dont il fut auparavant le directeur ; en 1892, il fut choisi comme secrétaire du Conseil supérieur du Travail, premier conseil central con-

sultatif permanent chargé de l'analyse des problèmes ouvriers.

En juin 1892, il visita le « département du Travail » à Washington.

Membre de la Commission de la Statistique du Travail du Conseil supérieur du Travail, constituée le 12 décembre 1893, il y participa à l'élaboration du projet de conclusions et rédigea deux rapports, l'un sur « le but, l'organisation et les méthodes de la statistique du travail aux » Etats-Unis », l'autre sur « l'état de » la statistique en Allemagne ».

Ingénieur, après avoir entamé sa vie professionnelle dans le secteur privé, Charles Morisseaux renoue ensuite avec le secteur industriel et commercial : il obtient un congé de l'administration et quitte la Belgique pour un long séjour en Afrique et au Portugal, en tant que directeur général de la Compagnie à Charte du Mozambique dans le cadre de laquelle le Portugal, souverain reconnu des terres concernées, a délégué, à la fin du 19^e siècle, l'exercice de sa souveraineté sur le territoire du Monomotapa, au sud du Zambèze, à un groupe de particuliers.

Le capital et les actionnaires de la Compagnie sont internationaux, belges notamment (en 1901, par exemple, figurent au Conseil d'administration le colonel Albert Thys et le major Roget).

Cette activité fournit à Charles Morisseaux l'occasion de rédiger quelques « réflexions », révélatrices du sens qu'il confère à sa mission : « ...il faut » que le Blanc, porteur de l'expérience » accumulée au cours des âges, en » même temps que d'une morale supérieure et féconde, leur (les Noirs) » tende une main secourable ».

Cet éloignement de la Belgique provoque quelques difficultés quant à la poursuite de la carrière administrative de Charles Morisseaux : directeur général de l'Office du Travail, destiné à prendre en charge le secrétariat général du ministère, une absence prolongée le met quelque peu

à l'écart, une situation à laquelle le roi Léopold II est alors mêlé.

En effet, en réponse à une correspondance du ministre Gustave Francotte échangée en 1902 avec le Palais royal et évoquant les inconvénients dus à l'absence prolongée du directeur général de l'Office du Travail, le Roi intervient pour proroger le congé accordé à Charles Morisseaux et ce, semble-t-il, à l'encontre de la volonté de celui-ci, inquiet de voir sa position dans le ministère compromise : « il » (Morisseaux) est indispensable » comme trait d'union entre les éléments français et anglais ... sur ce » point de l'échiquier colonial dont il » ne serait pas sage de se désintéresser ».

Revenu en Belgique en 1904, Charles Morisseaux est déchargé de ses fonctions dans le cadre de l'Office du Travail et appelé à la direction générale du Secrétariat général et des Affaires générales du département ; le poste de secrétaire général a été attribué pendant son absence à Jean Dubois, disciple de Albert Nyssens ; il y est dès lors chargé des questions relatives au personnel, sans influence fondamentale sur la politique menée par le ministère.

Ces faits justifient sa démission, en 1911, afin d'endosser les fonctions de directeur de la succursale bruxelloise du Crédit général liégeois, société formée en commandite par actions en 1865, transformée en société anonyme en 1885 et dont le Conseil d'administration se compose en 1910 de personnalités issues en majorité du monde catholique.

De 1908 à 1936, Charles Morisseaux siège chaque année au Conseil colonial, comité consultatif en matière de législation coloniale, en tant que membre nommé par la Chambre des Représentants.

Personnalité affirmée et au sein du monde administratif et dans le secteur privé, Charles Morisseaux est appelé à répondre, pendant la guerre 1914-1918, à une enquête menée à la

demande des ministres Henri Carton de Wiart et Paul Segers. Il y expose ses vues sur la situation de la Belgique au lendemain du conflit et sur les options politiques et économiques souhaitables, selon lui, pour l'avenir du pays.

La situation de la Belgique sur l'échiquier international devrait être définie en termes de neutralité perpétuelle imposée par les puissances : « notre neutralité est la clé de voûte » de l'équilibre européen » ; en outre, « pour assurer la paix du monde, la Belgique doit être une citadelle toujours armée ».

Quant à l'avenir interne de la nation, il serait articulé selon trois axes, notamment : une convocation immédiate des Chambres à la fin du conflit, un Gouvernement d'unité nationale, une large diffusion du bilinguisme par le biais de l'enseignement.

Les publications signées par Charles Morisseaux, par ailleurs titulaire du cours de statistique à l'Institut supérieur de Commerce à Anvers pendant plusieurs années, reflètent bien la double orientation de l'activité professionnelle et scientifique de leur auteur.

D'une part, de multiples articles et contributions diverses traitent des questions relatives aux problèmes du travail, tant sur le plan institutionnel que législatif ou statistique et ceci au-delà des frontières de la Belgique.

Citons : *Les résultats de l'assurance obligatoire contre les accidents* (loi allemande du 6 juillet 1884), Paris, 1888 ; *La loi suisse sur le travail des adultes dans la pratique*, dans *La Revue Générale*, t. LV, avril 1892, p. 626-648 ; *Les Conseils de l'Industrie et du Travail*, Bruxelles, 1890 ; *La législation du travail*, Bruxelles, 1895 ; *Des rapports de l'Office du Travail en Belgique avec les institutions de prévoyance*. Communication au Congrès du Crédit populaire agricole, Lille, avril 1897, dans *Bulletin du Crédit populaire*, mai 1897, p. 130-137 ; *L'évolution de la législation ouvrière de 1884*

à nos jours, dans *Almanach de la Générale gantoise des Etudiants catholiques*, 1909, p. 107-128.

D'autre part, les préoccupations d'ordre économique et, plus spécifiquement, la problématique de la colonisation ont, elles aussi, fait l'objet des travaux de Charles Morisseaux : *La crise économique*, Paris-Bruxelles, 1884 ; *La Compagnie à Charte du Mozambique*, dans *Revue économique internationale*, 3^e année, 1906, vol. 2, avril 1906, p. 88-138 ; *Le Congo. A quoi il doit nous servir. Ce que nous devons y faire*. Conférence à la Société belge des Ingénieurs et des Industriels, 5 avril 1911, Bruxelles, 1911 ; *La Belgique coloniale, commerciale, financière, industrielle, maritime, sociale*, Bruxelles, 1920.

Tel n'est pas le moindre paradoxe dans la vie et la carrière de cet opposant catholique à une intervention trop intense de l'Etat dans la vie de la nation, — proche en cela du libéralisme économique — : avoir œuvré à la fois au plus haut niveau au service de l'Etat et du capital privé.

Fr (n c)

Archives de la Ville de Liège : *Etat civil*, Acte de naissance de Ch. Morisseaux. — Archives du Ministère de l'Emploi et du Travail, à Bruxelles : *Dossiers personnels*, Dossier Ch. Morisseaux. — Archives du Palais royal, à Bruxelles : *Cabinet du Roi Léopold II*, Correspondance avec G. Francotte, 1902. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles : *Classement B n° 218*. Guerre 1914/1918. Enquête faite à la demande de MM. les ministres Carton de Wiart et Segers.

Conseil supérieur du Travail, *Sessions 1893, 1894, 1895*, 4^e partie, *Statistique du Travail*. — *Le Peuple*, 16 mai 1895. — *Recueil financier*, 1902-1903, p. 647-648. — *Comptes rendus analytiques des séances du Conseil colonial*, 1908-1936. — *Recueil financier*, 1910, p. 108-112. — *La Meuse*, 6 novembre 1911. — J. Vander Vorst-Zeegers, *Le Journal de Bruxelles de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, 1965, p. 58 (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine*, n° 36).

N

NEUVILLE (*Albert-Marie-Pierre-Gustave de*), poète, essayiste, critique d'art, bibliophile, collectionneur et mécène, né à Flémalle-Haute (province de Liège) le 1^{er} juin 1864, décédé à Liège le 28 décembre 1924.

Par son père Pierre-Denis (1838-1878), administrateur-gérant des charbonnages de Marihaye, il descendait d'une famille d'industriels lainiers, originaires de Neuville, dépendance d'Andrimont, qui a donné à Petit-Rechain plusieurs bourgmestres. Par sa mère, Othilie Orban (1838-1919) il était l'arrière petit-fils d'Henri-Joseph Orban, le principal concurrent de John Cockerill.

Cette double ascendance pouvait le conduire à choisir une carrière dans l'industrie. Il n'en fut rien cependant et, dans sa famille, il représente une exception qui a longtemps provoqué l'étonnement de ses proches. En effet, Albert de Neuville sentit très tôt s'éveiller en lui une vocation littéraire, comme en témoignent les romans et pièces de théâtre qu'il a composés dès l'âge de onze ans.

Après la mort précoce de son père en 1878, on le place au Collège Saint-Michel à Bruxelles, en humanités. Ce séjour lui a laissé des souvenirs pénibles qu'il a évoqués dans un récit sans complaisance, resté inédit sous le titre : *Lettres d'un collégien de Saint-Michel, ou un an chez les Jésuites*. Il y eut notamment comme com-

pagnon de classe, mais non comme ami, le futur cardinal Merry del Val, qui faillit devenir pape. Après cette décevante expérience, il termina ses humanités gréco-latines à Liège, au Collège Saint-Servais, en 1882. Ses vacances, il les passe volontiers au château de Freux-Ménil, près de Saint-Hubert, chez sa grand-mère Orban. Avec ses cousins Orban, Desoer et Jamar, il organise de grandes excursions dont il consigne le compte rendu dans un style plein d'humour.

En 1882, il entre à l'Université de Liège, à la Faculté de Droit. Il y suit l'enseignement de Godefroid Kurth et se trouve dans la classe où Henri Pirenne commence, encore étudiant, sa brillante carrière d'historien. Albert de Neuville ne terminera cependant pas ses études de droit. De Marie Tilman, une fille lui est née en 1886, et il se consacre à ses nouveaux devoirs. Son goût pour la littérature ne l'a pas abandonné. En 1891, un jury de la *Revue exotique*, présidé par Leconte de Lisle, distingue sa pièce en vers *Orage aux Cordillères*. En 1908, il publie à Paris un recueil de petits poèmes *Haïkais et Tankas. Epigrammes à la japonaise*. C'est une étude de Paul-Louis Couchoud sur la poésie fugitive orientale qui lui en a donné l'idée. A côté de quatrains inspirés par des poètes japonais, l'auteur livre des notations originales et pleines de fraîcheur. *L'Année poétique* salue avec

faveur cette « œuvre volontairement » exotique et, croyons-nous, absolument unique en son genre ». Encouragé par les conseils d'Albert Mockel, l'auteur remaniera son essai poétique, en l'enrichissant de pièces nouvelles, sous le titre *Épigrammes à la japonaise*, publié en 1921.

Entretemps, il s'était voué totalement à son œuvre de bibliophile, de collectionneur, de critique d'art et de mécène. Livres rares et précieux garnissent un peu plus chaque jour les rayons de sa bibliothèque, dont il publie le catalogue en janvier 1914. Parallèlement, il constitue une collection de gravures et de dessins, aujourd'hui dispersée, où l'on note quelques noms prestigieux. En même temps, il encourage les artistes de Liège et de Wallonie. Il est un des premiers à publier, en 1906, une étude sur le graveur François Maréchal. Loys Delteil se documente auprès de lui pour sa monumentale édition *Le Peintre-graveur illustré*. Parisien douze fois par an, il se lie d'amitié avec Georges Duhamel et Charles Vildrac. Son intérêt pour les arts plastiques le fait choisir comme secrétaire-trésorier de l'Association des Peintres-Graveurs de Belgique. C'est de cette époque que datent ses relations de travail et de mutuelle estime avec James Ensor qui, en 1923, évoquera dans une chaleureuse dédicace leur commun combat pour la cause de l'art. Dans sa vaste maison du quai de Rome, il reçoit artistes, critiques d'art, personnalités du monde des arts et des lettres, comme Charles Michel, Maurice Wilmotte, Camille Lemonnier. En 1911, Jules Destrée bénéficie de son active collaboration dans l'organisation de l'Exposition des Arts anciens du Hainaut à Charleroi.

Comme président de la Société royale des Beaux-Arts de Liège, Albert de Neuville a la charge de monter les Salons tantôt triennaux, tantôt quadriennaux qui présentent le bilan des arts plastiques en Belgique. Il

remplit sa tâche avec efficacité et modestie et occupe une place remarquable dans l'essor culturel de la Cité Ardente. Ses conférences sur la bibliophilie, sur l'art wallon, font l'objet de différentes publications. Des voyages en France, en Russie, en Hollande entretiennent et développent son appétit de connaître, son souci de comparer, sa finesse d'observation.

Observer le monde et les hommes, en tirer une leçon, c'est bien là sa préoccupation essentielle. Discret et taiseux de nature mais spirituel à bon escient, il écoute les autres parler, il enregistre leurs propos avec un scepticisme amusé. De ses méditations, il est résulté un ouvrage posthume, *Pensées d'un silencieux*, où se trouve exposée sa conception de la vie, à travers l'art et les artistes, l'esthétique, les tableaux, les femmes et l'amour, les paysages d'Ardenne, la politique. Les Romantiques l'agaçaient par l'impudeur de leurs larmes ; il leur préférerait la sagesse d'Anatole France et concluait : « la religion de la Vie m'éloigne de tout ce qui peut contribuer à m'affaiblir ou à me dégrader. Elle n'est pas opposée aux diverses autres religions ni à aucun système philosophique » et ceci : « J'aime la solitude, mais avec une fenêtre ouverte sur la foule ». Son appartenance à la bourgeoisie aisée ne le rendait pas prisonnier des conventions sociales : pour lui, « le vrai peuple, celui du travail et des croyances, sauve à tout instant le monde ».

Il se sentait à l'étroit en Belgique, aimait la Wallonie sans aimer le dialecte wallon et donnait toute son affection à la France, en espérant que son pays y serait rattaché un jour. L'admiration qu'il portait à la culture et la langue françaises lui a fait prendre le seul engagement public qu'on lui connaisse lorsque, répondant, en 1911, à l'enquête de la revue *Wallonia*, il prit résolument parti contre la néerlandisation de l'Université de Gand et le mouvement flamingant.

Les privilèges de la fortune l'ont tenu à l'abri de bien des épreuves, mais il a durement ressenti celle de la première guerre mondiale au cours de laquelle il a multiplié les initiatives philanthropiques destinées à aider les artistes dans le besoin. Tous ses efforts ont tendu vers l'équilibre du corps et de l'esprit, procuré par de longues marches dans la campagne et la fréquentation quotidienne des livres et des estampes. Il avait découvert que l'anagramme de son nom et de son prénom cachait « L'art » d'une belle vie ». Cette proposition, qui résume toute sa philosophie, a été reprise en exergue par le sculpteur Georges Petit dans la médaille qui perpétue ses traits. La Ville de Liège, reconnaissante, a fait graver sur le socle de son buste, dû au même artiste, le titre qu'il avait légitimement mérité d'« ami des arts ». Mais il n'eût accepté qu'avec réserve le jugement autorisé de Pierre Delrée : « Albert de Neuville fut un bibliophile parfait », tant était grande sa modestie et lucide la connaissance de ses limites.

Essais d'Albert de Neuville : outre les ouvrages et articles cités dans la présente notice, on mentionnera *La Femme et le Livre*, Liège, Thone, 1918, 55 p. ; *Gilles Demarteau*, Turnhout, Brepols, 1920, 27 p. (*Les Grands Belges*) ; *Auguste Donnay, illustrateur de livres. Bibliographie des livres illustrés par Auguste Donnay*, Liège, 1922, 9 p. ; *Georges Petit, sculpteur, médailleur et peintre*, Liège, G. Thone, 50 p. ; *Deux artistes liégeois peu connus* : P.J. Fontaine, relieur ; Frédéric Villet, secrétaire général des Musées du Louvre, dans *La Vie Wallonne*, t. 3, n° 2, 1923, p. 539-548.

Jacques Stiennon.

Iconographie : Buste et médaille, par Georges Petit (Liège, Musée de l'Art wallon) ; dessin rehaussé, par Armand Rassenfosse (Liège, collection particulière) ; fusain, par José Wolff (Verviers, collection particulière).

[Charles Delchevalerie], « En souvenir d'Albert de Neuville », dans *La Vie Wallonne*, 6^e année, n° 10, 15 juin 1920, p. 386-389. — Pierre Delrée, « Albert de Neuville (1864-1924) », dans *Quelques Ex-libris liégeois*, Liège, 1944, p. 20-26, bibliographie par Jacques Stiennon. — Jacques Stiennon, « Conseils d'Albert Mockel à un poète liégeois. Une lettre inédite de l'auteur de *Clartés* », dans *La Vie Wallonne*, t. 24, 1950, p. 56-60. — Jacques Stiennon, « Une amicale association d'illustrateurs liégeois : Armand Rassenfosse (1862-1934) et Albert de Neuville (1864-1924) », dans *La Vie Wallonne*, t. 54, 1980, p. 198-209.

NOULET (Emilie-Elisa-Régine), philologue romaniste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, née à Auderghem (Bruxelles) le 2 mai 1892, décédée à Coxyde le 7 août 1978.

Après des études à l'École moyenne de Schaerbeek, puis à l'École normale moyenne de l'État à Bruxelles, elle devient institutrice communale à Schaerbeek, ensuite régente scientifique et littéraire, enseigne enfin à l'École normale moyenne. Au lendemain de la première Guerre mondiale, elle s'inscrit à l'Université de Bruxelles dans la section de philologie romane récemment fondée par Gustave Charlier et Lucien-Paul Thomas, dont elle est, en 1924, la première femme diplômée. Son travail de fin d'études, qui lui vaut le titre de docteur, est consacré au poète Léon Dierckx ; publié l'année suivante, il fait de son auteur le lauréat du Concours universitaire et constitue son entrée dans la critique littéraire.

Maintenant professeur au Lycée communal d'Ixelles, Emilie Noulet est aussi, de 1930 à 1940, l'assistante de Gustave Charlier à l'université. Le 15 mars 1940, elle conquiert le titre d'agrégé de l'Enseignement supérieur avec une importante thèse sur la poésie de Mallarmé. La guerre interrompt le cours d'une carrière qui s'annonce brillante. Le 10 août 1937,

Emilie Noulet avait épousé le diplomate et poète catalan Josep Carner, contraint à l'émigration par la victoire du franquisme. A la veille des hostilités, elle le rejoint au Mexique. Pendant les années de guerre, elle enseigne la littérature française à l'Institut national de l'Enseignement secondaire de Mexico, où elle assume, à partir de 1942, la charge d'inspecteur de l'enseignement normal. Au cours de cet exil forcé, elle publie ses *Etudes littéraires* (1944), consacrées à l'hermétisme en poésie, à l'influence d'Edgar Poe sur Baudelaire, Mallarmé, Valéry et à l'exégèse de trois sonnets de Mallarmé. Elle collabore également à diverses revues d'Amérique latine : *Bélgica* de Buenos Aires, *Filosofía y Letras*, organe de l'Université de Mexico, *El Hijo prodigo*, *Cuadernos americanos*, etc., et fonde avec Josep Carner le périodique *Orbe* (1945-1946).

Rapatriée en août 1945, elle reprend ses fonctions à l'université avec le titre d'agrégé et est autorisée, en 1946, à faire un cours libre : Poésie moderne française à partir du romantisme. Dès son retour, elle est redevenue l'assistante de Gustave Charlier. Après la mort de Lucien-Paul Thomas, elle est nommée chargée de cours à temps plein en 1948, professeur extraordinaire en 1950, professeur ordinaire en 1953. Pendant quatorze ans, elle sera dans sa faculté la spécialiste de la poésie moderne, consacrant ses enseignements à Corbière, Rimbaud, Mallarmé, Valéry, dont elle est devenue une exégète de réputation mondiale. Le 22 avril 1964, au cours d'une séance solennelle, l'université rendit hommage à ce grand professeur, qui avait accédé à l'éméritat en 1962. La carrière exemplaire qui avait conduit Emilie Noulet de l'école primaire à la chaire universitaire lui valut de nombreuses distinctions : prix Discailles de l'Académie royale de Belgique (1952), prix quinquennal de la critique et de l'essai (1961), prix Henri Mondor (1972), prix Albert

Counson (1975). Elle avait été élue, le 14 novembre 1953, à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, au titre philologique, et reçue, en 1963, docteur *honoris causa* de l'Université de Paris.

Le premier livre d'Emilie Noulet, *Léon Dierckx* (1925), n'est pas représentatif de sa manière définitive. Elaborée sous la direction de l'éminent historien des lettres Gustave Charlier, cette thèse fait encore large place à la biographie et à l'étude du contexte et des influences. Déjà cependant se manifestent l'exigence d'Emilie Noulet à l'égard de la perfection formelle, de la rigueur de la pensée et de l'expression, sa prédilection pour la poésie considérée comme l'expression supérieure de l'art. Attentive à souligner les réussites, elle dénonce impitoyablement chez Dierckx toute concession à la déclamation, au « verbiage conventionnel », les défaillances du style et les jongleries du ciseleur.

La véritable carrière scientifique d'Emilie Noulet s'ouvre en 1927 avec son *Paul Valéry* qui, repris et approfondi, reparait en 1938 et ne trouvera sa version définitive qu'en 1950. Dans ses divers états, il traduit l'enrichissement et le perfectionnement d'une méthode. Poète de l'intelligence, Valéry apparaît en créateur de mythes — Léonard de Vinci, M. Teste, Euphrosyne — susceptibles de représenter la conscience que l'intelligence prend d'elle-même. Le secret de la méditation valéryenne est dans une hypertrophie de la lucidité, son propos est la transmutation de l'intelligence en instinct. L'œuvre poétique est comme une métaphore de cette réflexion abstraite, *Charmes* racontant la genèse d'un poème et *La Jeune Parque*, l'histoire du passage de l'inconscience à la conscience. Poésie philosophique sans doute, mais où le poète pense en images. Au plus grand des poètes « intelligents » du XX^e siècle s'applique une critique elle aussi « intelligente ». La méthode d'Emilie Noulet n'est pas l'interprétation, subjective

et supposant une pluralité de lectures possibles, mais, au sens fort et étymologique du terme, l'explication ou mise au jour du sens précis, unique, indiscutable, obtenue par une analyse scrupuleuse du mot et de la syntaxe. Une telle méthode repose sur la conviction d'une création parfaitement ordonnée et lucide, d'une totale adéquation de l'œuvre à son projet, et sur cette autre, non moins essentielle, que le critique peut, à force de rigueur, reconstituer la démarche de l'esprit créateur. De là cet aphorisme : « Le texte est pur, lui seul confesse ».

Liée à Valéry par une amitié personnelle, Emilie Noulet devint rapidement son exégète la plus autorisée. *Suite valéryenne* (1959) contient des études sur *Agathe* ou *Variété III*, mais aussi diverses analyses d'ouvrages consacrés à Valéry. *Album d'idées* (1971) donne les fameux « cahiers » personnels de Valéry pour la conséquence de la « nuit de Gênes » d'octobre 1892, qui constitue pour l'écrivain le point de départ d'une réflexion jamais achevée sur sa propre conscience, le mécanisme de l'intelligence et l'acquisition d'une méthode heuristique. *Un portrait de Valéry* (1977) trace la ligne générale d'une évolution : l'auteur du *Cimetière marin* y est décrit comme le poète qui tint « la passion de l'intelligence » pour la valeur humaine la plus élevée et dont l'œuvre entière s'est organisée autour de cet unique thème générateur.

Emilie Noulet se tourne ensuite vers l'un des maîtres de Valéry, prototype humain du mythique M. Teste. *L'œuvre poétique de Stéphane Mallarmé* (1940) développe dans toute son ampleur une méthode déjà éprouvée. Parce que « l'écrit existe », il s'agit de mener son histoire sans concessions à la biographie ou à l'anecdote prétendument explicative : seules comptent « une biographie mentale », l'histoire d'un esprit en quête d'un système poétique. L'ambition d'Emilie Noulet est de montrer chez Mallarmé l'existence, rendue nécessaire par une

sacralisation de la poésie et les exigences d'un art ésotérique, élitiste, d'un hermétisme de caractère formel, linguistique. Chaque poème étudié dans ses variantes révèle un profond travail du texte. Dépourvu d'imagination, Mallarmé la remplace par l'ingéniosité et le labeur tenace de l'artisan. « On pourrait dire, note » Emilie Noulet, que Mallarmé était » un écrivain qui ne savait pas quoi » écrire, et qui, la dimension et la » perfection de son œuvre une fois » atteintes, théoriquement ne sut plus » écrire ». L'étude immanente, fondée sur l'analyse grammaticale et logique, conduit, comme pour Valéry, à la découverte du sens précis, seul juste, d'une œuvre tenue pour l'accomplissement impeccable d'un projet lucide et systématiquement exécuté. Cet effort d'explication syntaxique, grammaticale et morphologique se poursuit dans *Dix poèmes de Stéphane Mallarmé* (1948), *Suite mallarméenne* (1959) et *Vingt poèmes de Stéphane Mallarmé* (1967).

Dans *Le premier visage de Rimbaud* (1953, réédition 1973), Emilie Noulet étudie huit poèmes de jeunesse pour y découvrir la genèse d'une poésie de la sensation qui liquide la vieille rhétorique et même l'écriture trop artiste de Baudelaire. Accordant ici une place considérable aux sources du sonnet des *Voyelles* et du *Bateau ivre*, elle fait voir comment Rimbaud a assimilé et modifié la tradition. Sa recherche d'une transformation du langage poétique par la rénovation du vocabulaire et l'invention rythmique fonde un individualisme de l'expression qui engendre un hermétisme nouveau, produit par le mouvement imprévisible d'une pensée rebelle à la logique codifiée. Une fois de plus, le critique dénonce l'insuffisance des explications biographiques ou psychologiques, pour mettre en évidence la continuité d'un volontarisme créateur.

Il faut mentionner encore, outre un *Jean Tardieu* (1964) réédition

1978), *Le ton poétique* (1971), série d'analyses de la poésie de Mallarmé, Verlaine, Corbière, Rimbaud, Valéry et Saint-John Perse. Emilie Noulet s'attache ici à déceler « la voix du » phénomène poétique et vital », l'élément « indéfinissable, inconnu et pourtant reconnaissable » qui identifie chaque poète par l'usage d'un certain ton qui lui est propre et qu'elle définit comme « la pensée de la poésie ».

Ces divers ouvrages ont fait d'Emilie Noulet l'un des spécialistes les plus réputés de la poésie moderne. Sa rigueur critique, sa méfiance à l'égard de l'impressionnisme, sa méthode, systématique sans dogmatisme, la situent au premier rang des tenants d'une analyse immanente. Si importants soient-ils, ces livres ne constituent pas (il s'en faut de beaucoup) la totalité de sa production scientifique. Elle a aussi traduit des poèmes de Josep Carner (1950, 1959, 1963), de José Martí (1953) et de Mariano Brull

(1954). Elle a surtout, pendant un demi siècle, poursuivi sa tâche de critique littéraire, collaborant à une cinquantaine de revues belges, françaises, latino-américaines, canadiennes ou australiennes. L'*Alphabet critique* (1964-1966, 4 vol.) rassemble plusieurs centaines d'articles parus de 1924 à 1964, somme d'analyses incisives qui forment parfois des études d'ensemble substantielles, comme dans le cas de Saint-John Perse, de Verhaeren ou de Marcel Thiry.

Raymond Trousson.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, Dossiers personnels 1 P 802 A/B.

Bibliographie des écrivains français de Belgique, t. IV, Bruxelles, 1972, p. 367-371. — *Hommage à M^{me} Carner-Noulet*, 22 avril 1964, Université libre de Bruxelles, 1964. — L. Dubrau, R. Mortier et J. Moulin, « Hommage à Emilie Noulet », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. LVI, n^{os} 3-4, 1978, p. 3-18.

OULTREMONT (Henri-François-Marie, comte d'), officier et héros, né à Bruxelles le 18 août 1866, tué dans la boucle de Tervaete (Stuivekenskerke, Diksmuide) le 22 octobre 1914.

Issu de l'Ecole Militaire, section artillerie et génie, en 1890, cet ingénieur choisit l'infanterie, ce qui était exceptionnel. Il fit presque toute sa carrière aux Grenadiers. Sorti dans les premiers de l'Ecole de guerre, major le 25 décembre 1913, le comte d'Oultremont, commandait le II^e bataillon du 1^{er} régiment de Grenadiers en 1914. Il se distinguait au cours de la défense de la position fortifiée d'Anvers, puis durant les premiers jours de la bataille de l'Yser, par sa bravoure et ses incomparables qualités d'entraîneur d'hommes.

Le 22 octobre 1914, la situation de l'armée belge est grave. Les renforts alliés ne sont pas arrivés en dépit des promesses. Les Allemands jettent un pont de fortune sur l'Yser dans la boucle de Tervaete, par surprise et peu avant l'aube. Ils créent une tête de pont qu'ils bourrent de mitrailleuses. Le commandement belge, qui ne dispose plus en réserve que de quatre bataillons dont celui du comte d'Oultremont, donne alors un ordre irréalisable : monter une contre-attaque avec cette réserve,

sans artillerie suffisante pour la préparer et l'appuyer ; opération qui devra démarrer à 200 mètres de l'ennemi puis progresser dans la plaine rase des Polders dépourvue de couverts et entrecoupée d'une infinité de fossés. Et ce, face à un ennemi posté, disposant d'une grande puissance de feu et soutenu par une abondante artillerie concentrée sur la rive nord.

Alors suivit la conversation restée célèbre, rapportée par un témoin survivant, entre d'Oultremont et son colonel, dans l'abri de ce dernier.

— « C'est un ordre insensé et qui » se soldera par de lourdes pertes, » mon colonel. »

— « Auriez-vous peur, major ? »

— « Maintenez-vous cet ordre ? »

— « Oui, il vient d'en haut. »

— « Très bien. Vous allez voir comment sait mourir un d'Oultremont. »

Et il fut ainsi. Le grand soldat, électrisant ses hommes, fut tué, en tête de son bataillon, « un fusil à la main », lit-on dans sa citation. L'échec fut sanglant, pour le bataillon d'Oultremont comme pour les autres unités d'attaque, l'ensemble labouré par les projectiles d'artillerie tandis que les mitrailleuses de la tête de pont lançaient constamment des rafales qui atteignaient d'enfilades les compagnies de grenadiers et de carabiniers.

Le major comte d'Oultremont n'en imposait pas uniquement à ses hommes par son indomptable courage, son idéal, son désintéressement, sa compétence et son exemple de chaque jour; ce grand seigneur était pour ses soldats d'une sollicitude et d'une urbanité exquise. Ainsi son souvenir est-il resté impérissable parmi

les anciens des régiments de grenadiers.

Henri Bernard.

Archives de l'Ecole royale militaire, à Bruxelles.

E. Etienne et Ch. De Grox, *Historique des Régiments de Grenadiers*, Bruxelles, 1927. — H. Bernard, *L'an 14 et la campagne des illusions*, [Bruxelles, 1988].

P

PASTURE (Alexandre), historien, curé de Saint-Amand à Ere, archiviste de l'Evêché et du Chapitre cathédral de Notre-Dame de Tournai, né à Givry (province de Hainaut) le 20 juillet 1880, décédé à Tournai le 9 mai 1964.

Fils d'agriculteur, il garda toute sa vie, de ses années d'enfance à la ferme familiale, le goût de la nature et le sens du concret. Après des humanités gréco-latines au Collège Notre-Dame de la Tombe à Kain, il fit ses études ecclésiastiques au Séminaire de Bonne-Espérance (philosophie) et au Séminaire de Tournai (théologie). Il fut ordonné prêtre dans cette ville le 17 juin 1905. Il poursuivit ses études à la Faculté de Philosophie et Lettres de Louvain où il fut l'élève du chanoine Cauchie. Il en sortit docteur en sciences morales et historiques.

Sur les conseils de son maître, Pasture avait entrepris l'étude du mouvement de relèvement religieux, issu du Concile de Trente et contemporain du règne des Archiducs, dans les deux anciennes provinces ecclésiastiques de Malines et de Cambrai. Sa dissertation, retardée par la guerre, parut en 1925 sous le titre *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633) principalement d'après les Archives de la Nonciature et de la Visite ad limina*, Louvain,

Librairie universitaire, XXXI-337 pages (*Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'Histoire et de Philologie*, 2^e série, 3^e fascicule). Alexandre Pasture y décrit avec talent le rôle respectif du gouvernement central, des clergés séculier et régulier dans l'œuvre de régénération et dresse un tableau — que l'on peut juger trop rapide aujourd'hui — de la vie religieuse dans le peuple.

Professeur d'histoire de 1910 à 1918 au Collège Saint-Augustin à Enghien et ensuite à l'Institut Saint-Joseph à La Louvière, vicaire à Morlanwelz de 1918 à 1923, Pasture fut nommé le 12 janvier 1923 curé de Saint-Amand à Ere et archiviste adjoint de l'Evêché et du Chapitre de Tournai. Il entreprit aussitôt un travail de reclassement des archives à la demande de l'archiviste, le chanoine Joseph Warichez, retenu par d'autres tâches. Ce travail l'amena à amasser les matériaux qui lui permirent de publier de nombreuses études concernant le diocèse de Tournai. La liste de ses publications a été dressée par Jacques Pycke, *Bibliographie relative à l'histoire de Tournai*, dans *Annales de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai* (t. XXIV, 1974, n° 1995-2036, n° 3214, et t. XXV, 1977, n° 4004). Il faut mentionner en particulier, à cause de son intérêt pour l'histoire de l'Eglise en Belgique et dans le nord de la France, son

étude parue en 1938 sous le titre *Les anciennes dîmes dans l'administration paroissiale* (Wetteren, X-258 pages), ouvrage qu'il dédia à la mémoire de son ami le chanoine Warichez auquel il avait succédé en 1935.

Alexandre Pasture eut le bonheur de voir le dépôt des archives du Chapitre échapper à l'incendie qui ravagea le centre de la ville de Tournai en mai 1940 à la suite du bombardement allemand, incendie qui fut fatal aux archives de l'Evêché comme aux archives de la Ville de Tournai. Il entreprit de rédiger pendant les années de guerre une histoire du diocèse de Tournai de 1564 à 1666, période pendant laquelle le diocèse fut gouverné par des évêques originaires des Pays-Bas. Ce travail est resté inachevé. Dans les dernières années de sa vie, Pasture prépara l'édition d'un manuscrit conservé aux archives du Chapitre, travail qui fut achevé après sa mort par François Jacques et qui parut en 1968 sous le titre *Une description des paroisses du diocèse de Tournai (1690-1728)* (Bruxelles, 331 pages, *Commission royale d'Histoire*).

L'archiviste Pasture mourut octogénaire des suites d'une chute survenue dans l'église dont il avait été le pasteur pendant plus de quarante ans.

Jean Dumoulin.

Les papiers personnels d'Alexandre Pasture sont conservés dans les archives du Chapitre de Tournai et dans les archives paroissiales d'Ere (ces dernières sont déposées actuellement aux Archives de l'Etat à Tournai).

PAUW (Louis DE), nom et prénoms déclarés à l'état civil : DEPAUW *Ludovicus-Franciscus*, contrôleur des ateliers au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, puis conservateur des collections zoologiques à l'Université libre de Bruxelles, né à Saint-Nicolas (Flandre Orientale) le 19 juin 1844, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 10 août 1918.

Louis De Pauw était le fils d'un aubergiste, né à Zottegem et domicilié Plaisantstraat à Saint-Nicolas, qui signe l'acte de déclaration de naissance de son fils Depauw, en un mot.

Il avait connu bien des obstacles dans sa jeunesse. En 1864, installé à Alost, il exerçait le métier de naturaliste-préparateur, montant des squelettes, préparant des peaux pour le musée du Jardin zoologique d'Anvers et d'autres villes; il entra à l'âge de vingt et un ans comme aide préparateur stagiaire au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique à Bruxelles et obtint sa nomination définitive quatre ans plus tard, en 1869. Arrivé sous la direction de Bernard Du Bus de Gisignies, il eut, en 1868, comme directeur le très dynamique Edouard Dupont qui donna à l'institution un souffle nouveau. Il seconda en outre les zoologistes éminents Pierre-Joseph Van Beneden et Louis Dollo. Son caractère enthousiaste, son intérêt pour le travail qui lui était offert, sa grande habileté technique devaient être servis par les circonstances.

De Pauw vivait à l'époque où les travaux de terrassement et l'exploitation des carrières de craie, de marne, d'argile, de sable se faisaient encore à la pelle, à la pioche et permettaient des découvertes sensationnelles, rendues impossibles par l'emploi des bulldozers actuels.

En 1860, les travaux de fortification entrepris autour d'Anvers mirent à jour d'immenses quantités d'ossements fossiles de Cétacés d'âge tertiaire. Du Bus s'appliqua pendant plusieurs années à faire figurer et décrire ces Cétodontes, mais la mort l'emporta avant la fin de son travail.

La même année, ayant appris la découverte d'ossements fossiles entre la porte d'Anvers et celle de Malines, dans les couches alluviales rencontrées par les travaux de dérivation de la Nèthe à Lierre, le médecin militaire François Scohy se rend sur les lieux. Averti, le ministre de l'In-

térieur fait faire un rapport à l'Académie royale des Sciences de Belgique ; en même temps Scohy lui adressait un manuscrit. Le professeur Laurent De Koninck de l'Université de Liège fut chargé de la récolte des ossements au profit du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique (*Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, t. IX, 1860, p. 358, t. X, 1860, p. 27).

L'abondance de fossiles recueillis sur le territoire de la Belgique amène rapidement Dupont à envisager des plans plus vastes.

De Pauw dépendra de l'aide-naturaliste Dollo, chef de la Section des Reptiles, Batraciens et Poissons tandis que les Mammifères et Oiseaux sont confiés au conservateur Dubois.

De Pauw est en ce moment contrôleur des ateliers, spécialement attaché aux collections d'ossements fossiles.

Pour sa part, Edouard Dupont s'intéresse à l'homme fossile et à la récolte des ossements et silex dans nos cavernes. Il s'entoure de divers collaborateurs dont Xavier De Reul, élève de Dumont à l'Université de Liège. Dupont chargea G. Vincent et Louis De Pauw du classement des silex récoltés.

De Pauw déterminera également les ossements trouvés en 1872 par Arnould dans la grotte de Sclaigneaux et par Soreel la même année à Cauvaux.

En 1888, il établit pour M. Braconnier et M. Lohest, qui étudient les dépôts rencontrés au « Trou de l'Abîme » à Couvin, une longue liste de seize espèces, plus deux douteuses. Il accomplit le même travail pour Paul Gérard et reconnaît le Tigre, l'Hyène et l'Ours des cavernes (*cf. Eugène Maillieux, 1903*).

De Pauw a, toute sa vie, fait partie des services techniques ; on ne trouve pas d'archives le concernant ni au Musée, ni à l'Université. On dispose d'une biographie écrite par un ami,

docteur en sciences, Emile Hublard qui la signe Bruhald, où l'on reconnaît facilement un anagramme.

Dès son arrivée au Musée, Dupont n'hésita pas sur les moyens à utiliser pour la formation technique des préparateurs. Il envoya De Pauw dans la plupart des grands musées européens, au British Museum de Londres en 1869, l'année même où celui-ci a reconstitué le mammoth de Lierre, puis ce sera Paris, Bonn, Coblenz, Mayence, Francfort, Munich, Stockholm, Bergen, Copenhague et d'autres villes encore.

L'ostéologie n'eut pas les préférences de De Pauw, comme on l'a écrit. Les circonstances ont amené ses supérieurs à l'intéresser à cette science, ce qu'il fait d'ailleurs avec enthousiasme.

Il acquiert rapidement « le coup d'œil ». Il seconde Pierre Van Beneden dans ses recherches sur les ossements d'Anvers ; celui-ci lui réserve tout un chapitre de remerciements dans son ouvrage célèbre sur la *Description des ossements fossiles des environs d'Anvers*.

La découverte des Iguanodons, en 1878, fait désigner De Pauw par Dupont comme directeur des fouilles. Le dégagement dura trois ans. Secondé par des mineurs de profession, faisant face à des difficultés de conservation, prenant des croquis sur place, rédigeant des notes d'observations, il réalisa un travail d'envergure dont Dupont vient constater régulièrement l'avancement.

Quant à la restitution, il oubliait quelque peu la part de son chef : Louis Dollo. Si l'on parcourt la série impressionnante de notes publiées par ce dernier, on se rend compte que la phrase de l'ami de De Pauw, Emile Hublard : « par un labeur opiniâtre, » il s'assimile les connaissances que » les favorisés de la fortune vont puiser dans l'enseignement universitaire » n'était pas de mise. Bien que Dollo lui aussi ait reconnu publiquement les mérites de De Pauw,

on peut supposer que l'entente ne pouvait durer et ceux qui ont connu le savant zoologiste et son caractère devinent pourquoi après vingt ans de travail assidu au Musée, De Pauw donna sa démission en 1884.

Lorsque Gilson définait le bon préparateur comme étant non seulement actif et débrouillard, mais encore et surtout, comme devant être attentif à la parole de ses chefs, infatigable et dévoué, on se demande s'il ne pensait pas à De Pauw. « Il s'intéresse à son travail et s'il a du bon sens, il est modeste et met son orgueil à exceller dans la profession qu'il aime ».

De Pauw ne se considérait-il pas comme le père des Iguanodons? Ne dit-il pas sans hésiter et en omettant les levés pris en position de gisement : « Déjà, en novembre 1878, n'ayant à notre disposition que les ossements découverts quelques mois plus tôt, c'est-à-dire les membres et les vertèbres caudales, nous fîmes, en figurant par le dessin les parties absentes, un essai de reconstitution totale » (*Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, VI^e série, t. IV, 1902, p. 91)? Cet essai demandé par la direction afin d'obtenir des subsides pour continuer les fouilles fut exécuté dans la chapelle Saint-Georges à Bruxelles. Et d'enchaîner : « Les découvertes ultérieures ne modifièrent en rien cet essai, suivant lequel un nouveau squelette fut entièrement monté quelques années plus tard. C'est ce spécimen qu'on a pu voir pendant des années dans la cour de l'ancien musée et que M. Dollo a représenté dans son savant travail sur les dinosauriens de Bernissart avec la mention : restauration et montage de L.F. De Pauw » (*Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. II, 1883, pl. v).

Plus bref E. Casier résume : « Le montage représente une somme de

» travail et d'énergie qui force l'admiration. Le premier essai en fut ébauché en 1880, et parfait en 1883 sur les données découlant d'études faites entretemps par L. Dollo » (E. Casier, p. 24). Si le travail matériel lui revient, la partie scientifique, basée sur des caractères ou des détails et des comparaisons insoupçonnables pour un profane, est due à son chef qui on s'en souviendra, était ingénieur diplômé, sensibilisé aux notions de fonctionnement, d'équilibre et de masse. La position bipède du genre Iguanodon elle-même avait été établie précédemment par un savant anglais, T. H. Huxley (1868).

Les chefs de De Pauw avaient probablement flatté son orgueil et des articles parus au *Moniteur* confirmaient les félicitations royales présentées à De Pauw lors de la visite d'inauguration du Musée. Cet orgueil, on le comprend. De Reul, décidément plus littéraire que géologue, se voit conférer en 1874 la chronique *Science de la Revue de Belgique* (Marie Gevers, p. 32). C'est ainsi qu'il a fait connaître en détail la méthode d'extraction utilisée par De Pauw et la préservation des ossements imprégnés de marcasite, qui tombaient en poussière à l'air libre (*L'Iguanodon de Bernissart*, dans *Revue de Belgique*, 15 juin 1883); la conservation des Iguanodons fut l'objet des préoccupations journalières de Dollo et de ses successeurs jusqu'aux mesures prises en 1933 par le directeur du Musée Victor Van Straelen.

A l'Université de Bruxelles, c'est, dit Goblet d'Alviella, le professeur Yseux, aidé de De Pauw, qui constitua un Musée zoologique à partir de 1885. On sait qu'un musée scientifique existait dès 1835 : le Musée de Zoologie et d'Anatomie comparée qui fut anéanti par un incendie. Vingt-cinq ans plus tard, des collections de paléontologie ont aussi été constituées. Ceci explique qu'après avoir été nommé conservateur des collections de zoologie, De Pauw prendra le

titre de conservateur général des collections de l'Université libre de Bruxelles, à la suite du prix remporté à l'Exposition de Bruxelles pour la présentation de collections, ce en quoi De Pauw excelle, conséquence de la formation intensive due à Dupont.

En 1906, Stefanescu, directeur du Musée de Bucarest et professeur à l'Université, invite De Pauw à venir monter un squelette du *Dinotherium* dont il a trouvé de nombreux ossements dans le miocène de Manzati. De Pauw, hésitant d'abord, accepte à la suite de l'intervention d'Albert Gaudry, l'illustre professeur au Muséum de Paris.

Engagé pour trois mois, il se trouve immédiatement devant un travail plus compliqué que prévu et surtout devant un directeur aux opinions différentes des siennes. Pour De Pauw, les os appartenaient au moins à six individus différents en raison de leur taille et de leurs dimensions. De plus, ayant été consolidés avec un composé de plâtre et de résine, et non un mélange de colle et de gélatine, les os se trouvaient en plus mauvais état que lors de leur récolte. Néanmoins, il fit la reconstitution d'un individu, complétant les côtes avec des moulages en bois, restaurant d'autres os avec du carton-pierre. Quand son contrat arriva à terme, il ne restait que les membres et surtout les os des pattes au sujet desquels une vraie discussion intervint. Tandis que De Pauw estimait que la patte avait un nombre de doigts égal à celui des pattes des autres Proboscidiens, le professeur G. Stefanescu ne leur en attribuait que quatre. De Pauw donna ses instructions aux préparateurs roumains, rentra à Bruxelles, et ne retourna pas à Bucarest pour achever son travail.

De Pauw a exposé dans l'ouvrage *Trois mois au Musée de Bucharest ou quelques considérations sur le Dinotherium de Manzati* (Bruxelles, Arthur Corthis, 1908, 35 p.) le travail accompli chaque jour et les raisons de son

interprétation de l'anatomie du plus grand des mammifères connus.

De Pauw a écrit plusieurs publications soit seul, soit plus souvent en collaboration. Avant tout curieux, il s'occupe surtout de récoltes préhistoriques et archéologiques. Nous comptons deux notes publiées avec A. Cels, bibliothécaire à l'Université de Bruxelles (1886), deux avec E. Van Overloop, banquier (1884, 1889), trois avec G. Willemsen, greffier à la Chambre de Commerce à Saint-Nicolas (1905, 1907), cinq avec E. Hublard, conservateur de la Bibliothèque publique de Mons et journaliste scientifique (1894, 1901, 1903) une autre avec le docteur V. Jacques, professeur à l'Université de Bruxelles (1885).

On trouvera la liste de ses travaux — citant malheureusement des titres approximatifs, sans mention d'éditeur ou de périodique, ni du nombre de pages — dans sa dernière publication *La Vallée de Maelbeek avec monographie consacrée à Etterbeek* (Bruxelles, Hayez, 1914); cet ouvrage de 374 pages est une vaste compilation de travaux de géologues, d'hydrographes, de géographes, d'archéologues et d'historiens. Rien n'est omis, ni les coutumes, ni l'administration, ni le folklore. Ce beau travail bien illustré s'est également inspiré d'archives. Un chapitre est consacré aux récoltes d'ossements, de silex et de haches préhistoriques par divers amateurs avec leur localisation.

Au cours de la séance du 31 mars 1919, le président de la Société d'Anthropologie de Bruxelles annonce son décès survenu en 1918 en ces termes :
 « Louis De Pauw, le conservateur de
 » nos collections depuis la fondation
 » de notre Société. Sans instruction,
 » il était arrivé par un travail tenace
 » et une observation toujours en éveil
 » à la maîtrise pour la reconstitution
 » de la faune fossile. Les travaux
 » d'extraction des Iguanodons de Bernissart et les tâtonnements pour
 » arriver à les dresser dans la salle
 » du Musée d'Histoire naturelle lui

» avaient donné une telle expérience
» que les savants s'adressaient à lui ». C'est là la place exacte qu'il a occupée.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par M^{me} Andrée Despy, archiviste adjoint à l'Université libre de Bruxelles. — Archives communales de Saint-Nicolas (Flandre orientale) : acte de naissance. — Archives communales d'Etterbeek : registre d'état civil. — Archives de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles : nouveau registre des collections, inventaire général n° 2319, Mammouth de Lierre.

L. De Pauw, « Notes sur la solidification et le montage des grands mammifères », dans *Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes*, t. XXIV, 1905-1906, p. 133. — Bruhald (ansgramme d'Emile Hublard), « Louis De Pauw, conservateur général des Collections de l'Université libre de Bruxelles », dans *Supplément du Journal de Mons*, 13 et 20 février 1898, p. 5-24, portrait photographique. — X. De Reul, « L'Iguanodon de Bernissart », dans *Revue de Belgique*, t. XLIV, 1883, p. 197-211. — E. Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle, 1884-1909*, Bruxelles, 1909, p. 89, 146-147. — P.-J. Van Beneden, « Description des ossements, fossiles des environs d'Anvers, quatrième partie, Cétacés, genre : *Plesiocetus* », dans *Annales du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, Série paléontologie*, t. IX, 1885, p. 1-40. — « Inauguration du Musée royal d'Histoire naturelle par le Roi », dans *Le Moniteur belge*, 45^e année, n° 210, 29 juillet 1875, p. 2131, 2132. — Fr. Scohy, « Sur des ossements découverts à Lierre, le 28 février 1860 », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, t. IX, 1860, p. 436-455, 1 pl. — [Rapports de MM. Nyst, De Koninck et Van Beneden sur ce sujet], *ibidem*, p. 405-415. — E. Dupont, « Sur la découverte d'ossements d'Iguanodon, de poissons et de végétaux dans la fosse Sainte-Barbe du charbonnage de Bernissart », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, t. XLVI, 1878, p. 387-408. — L. Dollo, « Première note sur les dinosauriens de Bernissart », dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. I, 1882, p. 161-178. — L. De Pauw,

Notes sur les fouilles du charbonnage de Bernissart. Découverte, Solidification et Montage des Iguanodons, Etterbeek-Bruxelles, Impr. Jampertz, 1902, 25 p. — L. De Pauw, « Contribution à l'étude de l'Iguanodon Bernissartensis », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, VI^e série, t. IV, 1902, p. 87-95, 6 pl. — G. Gilson, « Le Musée d'Histoire naturelle moderne ; sa mission, son organisation, ses droits », dans *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. VII, fasc. 1, 1914, p. 153, 167, 168, 169. — E. Dupont, « Le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique », dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. I, 1882, p. v. — L. Dollo, « Troisième note sur les Dinosauriens de Bernissart », dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. II, 1883, p. 85. — E. Casier, *Les Iguanodons de Bernissart*, Bruxelles, Ed. Goemaere, 1960, p. 24-25, p. 36, 55. — E. Maillieux, « Fouilles au Trou de l'Abîme, à Couvin (juillet 1902) », dans *Procès-verbaux de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie* (Bruxelles), t. XVII, 1903, p. 583-585. — Ch. Charlier, « Préface », dans X. De Reul, *Le roman d'un géologue*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1958. — M. Gevers, « Souvenirs sur Xavier De Reul », dans X. De Reul, *Le roman d'un géologue*, Bruxelles, 1958, p. 32. — E. Houzé, [Allocution au cours de la séance du 31 mars 1919], dans *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1919, p. 6.

PEETERS (Félix), philologue classique, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ixelles (Bruxelles) le 14 décembre 1902, décédé à Uccle (Bruxelles) le 11 avril 1964. Frère d'Albert Peeters, inspecteur général de l'enseignement moyen de l'Etat.

Félix Peeters a fait ses études primaires à l'école préparatoire de Saint-Gilles (1908-1914), ses études moyennes à l'École moyenne et à l'Athénée de Saint-Gilles (1914-1920), ses études universitaires à l'Université libre de Bruxelles, où il conquiert en 1922 les diplômes de candidat en philologie classique et de candidat en philologie

romane, et en 1924, avec la grande distinction, le diplôme de docteur en philologie classique.

Sa vie professionnelle commence dans l'enseignement secondaire, où il est professeur de langues anciennes d'abord au Lycée (francophone) d'Anvers (1924-1925), puis, après son service militaire, à l'Athénée de Saint-Gilles (1926-1928). Lauréat du Concours Universitaire en 1928, nommé *C.R.B. regular fellow* la même année, il séjourne aux Etats-Unis (1928-1929), suit les cours du professeur Ullman et devient *Cand. Ph. D.* de l'Université de Chicago. Il poursuit ses études à Paris (1929-1930), où il est l'élève des professeurs Samaran, Ernout, Marouzeau et Faral. De retour en Belgique, il est aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique de 1930 à 1932, puis associé de la même institution de 1932 à 1942 : durant ces mandats, son activité se partage entre ses tâches d'assistant et de suppléant du professeur Marc-Antoine Kugener à l'Université libre de Bruxelles et ses recherches en vue de la rédaction d'une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur intitulée *Les Fastes d'Ovide, Histoire du texte*, et défendue en avril 1939. Après la guerre, il entre dans le corps professoral de l'Université libre de Bruxelles (chargé de cours en 1945 ; professeur ordinaire en 1947) et se voit confier les cours suivants qu'il fait jusqu'à sa mort : « Exercices philologiques sur la langue latine » (en 2^e candidature), « Exercices philologiques sur la langue latine » (en licence), « Epigraphie latine », « Exercices didactiques et méthodologie spéciale de la philologie classique », « Critique textuelle et technique de l'édition des auteurs latins ». De sa production scientifique, on retiendra tout particulièrement : *A propos du nom des lettres de l'alphabet*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. VII, 1928, p. 571-579 ; *Etude sur l'hexamètre virgilien : accent tonique et temps fort dans les mots formant un molosse*,

dans *Mélanges Thomas*, Bruges, 1930, p. 538-545 ; *A Bibliography of Vergil*, New York, 1933 ; *La structure de l'hexamètre dans l'Art Poétique d'Horace*, dans *Etudes horatiennes*, Bruxelles, 1937, p. 161-187 ; *Le culte de Jupiter en Espagne d'après les inscriptions*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XVII, 1938, p. 157-193 et 853-886 ; *Les Fastes d'Ovide, Histoire du texte*, Bruxelles, 1939 ; *L'outillage livresque et didactique du professeur de latin*, dans *Phoibos*, t. II, 1947-1948, p. 11-22 ; *Le Codex Bruxellensis 5253b de Vitruve et la tradition manuscrite du De Architectura*, dans *Mélanges Grat*, Paris, 1949, t. II, p. 119-143 ; *Temps fort et accent de prose aux 5^e et 6^e pieds de l'hexamètre dactylique dans les Fastes d'Ovide*, dans *Atti del Convegno internazionale Ovidiano (Sulmona, maggio 1958)*, Rome, 1959, t. II, p. 85-99 ; *L'écriture latine*, en collaboration avec Joseph Bouüaert, dans *Documentation* (Ministère de l'Education nationale et de la Culture), s.d. ; *Florus, Historia Romana, texte abrégé à l'usage des 5^e et 4^e des humanités*, en collaboration avec Marthe Schoenfeld-Michel, Anvers, 1965. Les publications de Félix Peeters se caractérisent par leur intérêt pour les divers problèmes de la paléographie, de l'épigraphie, de la tradition manuscrite et de la métrique dans le domaine du latin.

Il apparaît aussi que Félix Peeters a toujours désiré ne pas se cantonner dans une science qui est facilement stérile si elle reste purement académique : il a lutté pour une certaine conception de l'enseignement et, par voie de conséquence, de la société. Il était de ces philologues classiques et professeurs d'université qui considèrent que leur premier devoir est d'aider, par les méthodes les plus actuelles, les enseignants du secondaire à faire passer dans la vie du XX^e siècle le message culturel de la Grèce et de Rome. Cette volonté a trouvé sa systématisation en novem-

bre 1956 avec la création d'un Centre de Latin, où, avec la collaboration des professeurs de l'enseignement secondaire, ont été élaborées des méthodes renouvelées d'initiation à la langue latine et à la civilisation romaine. Depuis la mort du fondateur, le Centre, désormais appelé Centre Félix Peeters, a été présidé successivement par Raoul Verdière, chercheur associé au Fonds national de la Recherche scientifique, et par Jacques Michel, professeur à l'Université libre de Bruxelles et a étendu ses activités au grec. Félix Peeters avait innové encore en contribuant à introduire l'informatique dans la pratique de l'enseignement et de la recherche en sciences humaines : il était, à sa mort, vice-président du Centre de Linguistique automatique de l'Université libre de Bruxelles.

Cette vaste action pédagogique était sous-tendue par des convictions sociales et politiques qu'on pourrait résumer en trois mots-clés : démocratisation, laïcité, socialisme, marquées à la fois par beaucoup de fermeté et beaucoup de tolérance. Il en est résulté chez Félix Peeters une philosophie globale, généreuse et concrète, qui se trouve consignée principalement dans les septante articles confiés au journal *Le Soir* tous les mois de 1949 à 1964, et rassemblés dans le recueil *Magistralia* paru en 1966 pour rendre hommage à sa mémoire.

Félix Peeters, avec son collègue Marcel Renard, avait lancé, au 3^e Congrès international d'Épigraphie grecque et latine (Rome, 1957), le projet d'un *Corpus* des inscriptions latines de la *Belgica*. Ce projet avait commencé d'entrer en exécution en 1959. Quelques mois avant sa mort, Félix Peeters faisait rapport sur les premiers travaux au congrès qui marqua à Berlin le 100^e anniversaire du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (novembre 1963). L'idée aboutira incessamment à la publication du recueil des *Inscriptions latines de Belgique* par

Marie-Thérèse Raepsaet et Albert Deman.

Albert Deman.

Iconographie : Le volume *Magistralia* contient une photo de Félix Peeters datée de 1964.

Dossier personnel et papiers personnels de Félix Peeters conservés au Service des Archives de l'Université libre de Bruxelles.

Introduction par Sylvain De Coster au volume F. Peeters, *Magistralia, Essais pédagogiques*, Wetteren, 1966, p. 7-26.

PETIT (Gabrielle-Aline-Eugénie-Marie-Ghislaine), nom de guerre : Mademoiselle LEGRAND, héroïne de la guerre 1914-1918, née à Tournai le 20 février 1893, fusillée au Tir National à Schaerbeek (Bruxelles) le 1^{er} avril 1916.

Gabrielle Petit était la fille d'Irma Ségard et de Jules Petit, ingénieur. C'est dans un état proche de la misère que la famille vint s'installer à Ath ; la mère de Gabrielle y tomba malade et mourut peu de temps après. Le père, qui travaillait alors comme représentant de commerce, prit la décision d'envoyer Gabrielle et sa sœur en pension à Mons, chez les sœurs du Sacré-Cœur, puis, en 1902, à l'orphelinat de Brugelette.

« Notre père nous avait totalement abandonnées — raconte Hélène Petit, la sœur de Gabrielle — à tel point que c'est un cousin, M. Bara de Baulffe, frère de l'ancien ministre, qui supporta les frais de notre internat. J'étais seule auprès de Gaby lors de sa première communion. De notre père, aucune nouvelle! »

De fait, Jules Petit s'est remarié, et ce n'est qu'après plusieurs mois qu'il avoue à sa nouvelle épouse l'existence de ses enfants.

Gabrielle Petit passa sept ans à Brugelette, sept années durant lesquelles elle se forgea un caractère bien à elle : entêtée, indépendante, « son espièglerie empêcha de tirer

» tout ce qu'on pouvait de sa vive
» intelligence » (A. Deloge, *Gabrielle
Petit. Sa vie, son œuvre*, p. 15).

Parce qu'on lui refusait des vacances (ce n'était pas dans les usages), Gabrielle quitta définitivement l'orphelinat en août 1908; « ce qu'elle » voulait, elle le voulait » (E. Paquet, *L'amour contre la mort*, p. 11).

Gabrielle est reprise par son père, à Malines. Mais elle ne reste pas longtemps sous son toit et s'enfuit pour vivre sa vie. « Si tu ne veux pas, » écrit-elle à son père le 16 février » 1909, m'envoyer ma malle, ni vêtements, ni rien, et bien je resterai » avec mon linge noir comme une » gaillette [...]. Puisque mes propres » parents me refusent mes objets, » j'irai aux étrangers qui ne sont » aucunement de la famille, j'ai mon » moyen d'avoir ce que j'ai besoin. » Maintenant, fais comme tu l'entends, » moi, cela m'est égal, je ne suis plus » une enfant ni une bête vu que j'ai » 16 ans. »

Sans ressources, Gabrielle s'engagea dans un magasin de fournitures de mode, puis dans une pâtisserie; plus tard, elle se plaça comme aide-demoiselle de magasin, et enfin, comme serveuse. A cette époque, il est vraisemblable que, poussée par la misère, Gabrielle Petit se prostitua.

Un seul de ses biographes, Arthur Deloge, y fait des allusions en termes voilés : « Les personnes du monde » qui n'ont pas connu les incessants » embarras d'argent dans lesquels se » débattent les jeunes filles seules, » diront que Gabrielle était sans excuse [...] Lorsqu'une fille honnête » va réclamer le salaire qui lui permet » de vivre, M. le sous-directeur lui » réplique, imperturbable : " faites » donc comme vos compagnes, made- » moiselle; elles ont de si jolies toi- » lettes ... Et Gabrielle qui respirait » cet air empesté aurait dû sortir » indemne du nuage asphyxiant! » (*op. cit.*, p. 26).

Face à la pénible existence qui est la sienne, elle se défend mal : « Ga-

» brielle m'étonna beaucoup par son » sang-froid et son intelligence dans » l'organisation d'espionnage qu'elle » dirigea. Dans la vie ordinaire, elle » ne savait se débrouiller en rien », témoigne une amie (*ibidem*, p. 32). La jeune fille tente de trouver de l'aide chez son oncle, mais celui-ci, étant donné la conduite de sa nièce, refuse de la recevoir.

C'est alors, en 1912, que Gabrielle vint s'installer dans une mansarde meublée au-dessus de l'appartement des Collet; ces gens vont en quelque sorte l'adopter, et, avec eux, elle trouve un peu de l'affection dont la vie l'avait jusque-là privée.

Puis, la rencontre avec Maurice Gobert, un jeune sous-officier, achève de la remettre sur pied; elle promet de quitter la maison où elle est serveuse et retrouve avec son fiancé la pratique religieuse qu'elle avait abandonnée.

Seule ombre au tableau, les parents de Maurice Gobert qui désapprouvent le choix de leur fils.

Survint la guerre.

Gabrielle veut se rendre utile et s'engage comme quêteuse à la Croix-Rouge de Molenbeek-Saint-Jean.

Mais dans la confusion qui accompagne le recul des armées alliées, elle perd le contact avec son fiancé. On le dit à Charleroi. Elle s'y rend; sans succès.

La jeune fille remonte alors vers Bruxelles où Maurice Gobert finit par donner signe de vie.

Les événements qui suivirent marquèrent profondément Gabrielle Petit; on en trouve une relation fantaisiste dans les ouvrages de l'entre-deux guerres.

L'héroïne se serait engagée comme infirmière, elle aurait retrouvé et soigné son fiancé blessé : « Elle le guérit » et le reconduisit à l'armée belge, à » travers la frontière hérissée de bail- » lonnettes allemandes, à travers la » Hollande peuplée d'espions, à tra- » vers une mer parsemée de mines... » (C. Van Overbergh, *L'héroïne nationale, Gabrielle Petit*, p. 7-8).

Sacrifiant cet amour idyllique à la Patrie, elle aurait laissé son fiancé partir au combat, s'engageant elle-même dans les services de renseignement (A.F. Stocq, *Gabrielle Petit*).

La réalité est bien différente.

Sans nouvelle pendant plusieurs mois et poussé à rompre par ses parents, Maurice Gobert abandonne Gabrielle; il va même jusqu'à lui attribuer les arrestations qui surviennent dans son entourage. Seul, il traverse la frontière hollandaise et, par l'Angleterre, rejoint son armée. Il ne répond pas aux lettres de Gabrielle. Quelque temps après, il se mariera.

Durement éprouvée par cette séparation dont elle ne perçoit pourtant pas la gravité, la jeune fille décide de tenter le tout pour le tout et d'aller retrouver son fiancé; à son tour, en juillet 1915, elle part aux Pays-Bas où elle s'embarque pour l'Angleterre à bord du S.S. Copenhagen.

Mais Gabrielle Petit ne réalisera pas ses projets.

Les services de renseignement alliés de l'époque cherchaient à couvrir les territoires occupés d'un vaste réseau d'agents qui auraient pu porter ainsi à leur connaissance les moindres déplacements de l'armée allemande. Dans ce but, on prit contact avec un grand nombre de réfugiés susceptibles de se prêter à un tel travail. C'est ainsi qu'un officier anglais aborda Gabrielle Petit.

On l'envoya à Londres où, en une dizaine de jours, son instruction fut assurée. Le 24 juillet 1915, elle écrivait à son fiancé : « Je voulais aller » te retrouver, cher et bon fiancé, » seulement, on m'a proposé autre » chose. Plus tard, tu sauras [...] Nous » serons séparés pour la même cause » et le 28 juillet : « Je ne viens pas à » l'ambulance, j'ai beaucoup plus utile » à faire ici ».

Le temps presse; début août, Gabrielle est déjà repartie pour la Belgique avec pour mission de recruter quelques agents et d'envoyer aux

Pays-Bas des rapports réguliers sur les activités militaires ennemies.

Qu'est-ce qui motiva la jeune fille à accepter ce travail? C'est au contact des horreurs allemandes, affirment certains, que sa vocation s'éveilla. Au cours de son voyage à Charleroi, elle aurait vu les cadavres de civils... Et pire encore! « Ce fut surtout lors » qu'elle trouva des petites mains » d'enfants dans les sacs des soldats » — comme elle l'affirma elle-même » lors de son procès — qu'elle sentit » monter en elle une haine féroce con » tre ce peuple de bandits ».

Il n'est pas nécessaire d'ajouter foi à de telles fables pour imaginer que Gabrielle Petit ait eu, comme la plupart de ses compatriotes, « la haine du Boche ».

Mais outre la volonté de nuire à l'ennemi, ce qui motiva sans doute profondément la jeune fille, c'est l'idée que par son travail, elle pourrait se grandir aux yeux de son fiancé, de sa famille et sortir de la misère où elle était plongée depuis si longtemps; sans le savoir, les gens de son entourage qui avaient refusé de l'accepter devenaient en quelque sorte ses débiteurs.

Le nom de guerre que choisit Gabrielle : « Mademoiselle Legrand » illustre ce désir de s'élever.

Gabrielle Petit fut placée sous les ordres de Van Tichelen, un Belge dirigeant aux Pays-Bas, sous couvert de la « Cereal Company », une bonne dizaine de réseaux en territoires occupés. A la fin de la guerre, on dénombre plus de 200 organismes de ce type. Mademoiselle Legrand s'installe à Bruxelles et réussit à obtenir la collaboration de cinq ou six personnes, ses cousins entre autres.

Au cours de fréquents voyages à Tournai, elle observe les mouvements des trains, se renseigne sur les troupes allemandes de passage, s'efforce d'évaluer et d'identifier les effectifs en stationnement dans la région.

Tous ces renseignements d'ordre général, Gabrielle Petit les consigne

soigneusement dans des rapports que vient chercher à Bruxelles un courrier de la « Cereal Company ».

De plus, elle s'occupe occasionnellement d'assurer le passage en Hollande de jeunes Belges en âge de combattre.

Mais cinq mois après sa création, les activités du modeste réseau de Mademoiselle Legrand sont découvertes par la police allemande, très vraisemblablement suite à la trahison d'un passeur.

On substitua au courrier habituel un Hollandais à la solde de l'occupant et, après quelques hésitations, Gabrielle lui remit des documents compromettants. Quelques heures plus tard, le 2 février 1916, elle était arrêtée.

Malgré une courte période d'activité, Gabrielle Petit qui ne manquait ni d'audace, ni de courage, réussit à envoyer en Hollande plusieurs dizaines de rapports d'observation. Pas de quoi, certes, renverser le cours de la guerre; mais ce fut le modeste travail de centaines de gens comme Gabrielle Petit qui donna aux Alliés une redoutable connaissance des positions et de l'état des troupes allemandes.

Après la guerre, il ne manqua pas d'auteurs pour déformer les faits et gestes de Gabrielle Petit ou lui attribuer des prodiges. Elle aurait opéré sur le front et, en guise de passe-temps, porté *La Libre Belgique* « dans » la boîte aux lettres et jusque dans » le bureau du gouverneur général » von Bissing » (C. Van Overbergh, *op. cit.*, p. 7).

Elle aurait travaillé avec Edith Cavell et se serait promenée déguisée en lieutenant allemand (H. Binder).

Elle aurait organisé un réseau si redoutable (« des centaines d'hommes ») que les Allemands lui attribuèrent la perte de milliers de leurs soldats (C. Van Overbergh, *op. cit.*, p. 7).

Gabrielle Petit n'était pas l'espionne

d'envergure incomparable dont ces auteurs ont rêvé.

Plusieurs témoins s'accordent à dire qu'elle manquait du mutisme nécessaire à pareille entreprise : trop souvent, elle prenait plaisir à laisser deviner un peu de ses dangereuses occupations; parfois même, elle contait à ses confidents des aventures invraisemblables que les biographes reprendront pour argent comptant. De plus, elle semait autour d'elle les sommes que lui transmettaient les services anglais.

Enfin, Gabrielle Petit ne fit pas toujours preuve d'un sang-froid exemplaire : à la Polizeistelle, on lui fit signer une décharge des objets saisis à son domicile; elle s'exclama alors, en présence de l'officier instructeur, « mon or, mon or, où est-il ? ». Quand on retourna fouiller l'appartement, ce fut pour y découvrir de nouvelles pièces à conviction (dont des rapports d'observation) qui n'avaient pas été découvertes lors de la première visite.

Pendant son jugement, Gabrielle Petit fut tour à tour haineuse, moqueuse, impertinente. Elle prit tout sur elle, s'efforçant entre autres de disculper Madame Collet, également arrêtée.

Au terme du procès, l'auditeur militaire Stöeber prononça la sentence : la peine de mort.

En sortant du tribunal (la grande salle des séances du Sénat), devant les gens qui la dévisageaient, la jeune femme criait : « Gabrielle Petit, espionne, condamnée à mort ! »

Restait le recours en grâce.

Mais Gabrielle Petit avait décidé de jouer le jeu jusqu'au bout; malgré l'insistance du juge d'instruction, Goldsmidt, elle refusa de signer son recours, « ... Dans le but de montrer » à l'ennemi que je me fiche de lui », écrit-elle.

Ce furent sa tante et sa sœur qui adressèrent la demande de grâce en sa faveur. Celle-ci fut rejetée, en dépit des vives réactions qu'avait pro-

voquée la récente exécution d'Edith Cavell.

Durant les quelques semaines qu'elle passa en cellule à Saint-Gilles, Gabrielle Petit ne faiblit pas un instant ; chantant à tue-tête, raillant les gardiens et insultant les officiers, elle fut certainement la plus indisciplinée de toutes les prisonnières. « C'est à l'ennemi que j'ai affaire, mon droit et même mon devoir est de le mépriser, de lui résister, et au besoin de lui donner du fil à retordre, quelles qu'en soient les conséquences » (lettre de G. Petit à son interprète Otto Becker).

Pourtant, la captive fut bien traitée, et sa franchise attira même la sympathie de plusieurs Allemands.

Dans l'attente du dénouement, Gabrielle brode, prie, médite ; « Je crois bien, écrit-elle encore à Otto Becker dans un de ces moments de réflexion, que je quitterai la vie sans avoir éprouvé un sentiment plus élevé que ce qui est de l'ordinaire. C'est l'extérieur qui est emballé chez moi ; quand mes nerfs tombent, je suis un zéro en tout. [...] Toutefois, cet excès de nervosité me fait paraître exaltée ; c'est ce qui fait aussi que je suis incomprise : je suis pourtant si différente de ce qu'on me suppose ».

A l'aube du 1^{er} avril 1916, Gabrielle Petit est conduite au Tir National pour y être fusillée. Elle refuse le bandeau et, vers 6 heures 45, tombe au cri de « Vive la Belgique, vive le Roi ».

La mort de cette jeune femme a fortement impressionné l'opinion belge ; sa jeunesse, sa condition modeste, sa fierté devant l'ennemi et enfin son martyre, tout contribuait à faire d'elle un symbole privilégié de notre imagerie patriotique.

Au cours de ses funérailles nationales, en mai 1919, le cardinal Mercier proclame : « Educateurs, inscrivez ce nom aux frontispices de vos écoles ».

« Jamais, écrit Cyrille Van Overbergh, plus magnifique échantillon

» de notre race ne se dressa plus in-
» trépide devant la toute puissance
» militaire allemande. A certains mo-
» ments, elle personnifie l'âme natio-
» nale » (*op. cit.*, p. 11).

« L'exemple de Gabrielle Petit est
» la semence féconde jetée à tous les
» vents de la Patrie, et qui lèvera en
» moisson d'héroïsme » (*op. cit.*, p. 6).

« Elle restera dans l'histoire de no-
» tre nation l'une des incarnations les
» plus hautes du génie patriotique, de
» l'énergie de la femme, de la résis-
» tance à l'oppression, du triomphe de
» l'esprit sur la force, de l'invincibilité
» de l'âme belge... » (*op. cit.*, p. 23).

« La France a Jeanne d'Arc, dé-
» clare Mgr Keesen au Sénat le 2 juil-
» let 1919, la Belgique a Gabrielle
» Petit. La partie est égale, ne ja-
» lousons pas nos voisins... ».

« Que soient toujours plus nombreu-
» ses les jeunes filles de Belgique [...]
» qui sachent comme elle vivre et
» mourir en Belge et en chrétienne »
(E. Paquet, *op. cit.*, p. 32).

Plusieurs dizaines d'ouvrages et d'articles furent consacrés à Gabrielle Petit, on lui érigea des monuments, on célébra sa mémoire dans de nombreuses manifestations patriotiques.

Puis, après quelques années, cet engouement s'estompa, mais Gabrielle Petit resta malgré tout le symbole de la résistance de la population belge à l'occupation allemande de 1914-1918.

Pierre Decock.

Iconographie : Statue de Gabrielle Petit, en bronze, œuvre d'Egide Rombaux, érigée place Saint-Jean à Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Archives des Services Patriotiques, P/40,177 (dossier incomplet). — Archives du Musée de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles : lettres de Gabrielle Petit, DE-(A) 2000, 1 et ss. — R.T.B.F. : 1914-1918. 28 mars 1916, émission du 28 mars 1966, 85-86^e semaine, n° 51.54/54.

H. Binder, *Spionagezentrale Brussel. Der Kampf der deutschen Armee mit der belgisch-englisch Spionage und der Mei-*

sterspionin *Gabrielle Petit*, Hambourg, 1929. — A. Deloge, *Gabrielle Petit; sa vie, son œuvre*, Bruxelles, 1922. — A. Dujardin, *Gabrielle Petit, l'héroïne nationale*, Anvers, s.d. — *Enfances, jeunesse et martyre de Gabrielle Petit*, Bruxelles, 1919. — *Gabrielle Petit, onze nationale heldin*, Grammont [1920]. — A. Hans, *Gabrielle Petit, onze nationale heldin*, Anvers, s.d. — Frère Mélage, *Gabrielle Petit. Récit en vers*, Namur, s.d. — E. Paquet, *L'amour contre la mort. Gabrielle Petit et Léon Trulin*, Marcinelle, 1920. — Preud'Homme-Malherbe, *Gabrielle Petit*, Averbode, 1940. — Th. Sevens, *Gabrielle Petit. Vaderlandsch gedicht en levensschets*, Anvers, 1920. — A.F. Stocq, *Gabrielle Petit. Drame en cinq tableaux*, Nivelles, 1919. — C. Van Overbergh, *L'héroïne nationale, Gabrielle Petit*, Bruxelles, [1919]. — C. Van Overbergh, *De nationale Heldin, Gabrielle Petit*, Bruxelles, s.d. — « Près de 50 ans plus tard, un témoin nous dit : c'est moi qui ai averti Gabrielle Petit qu'elle serait fusillée le lendemain... Son dénonciateur, je l'ai revu après la guerre », interview d'Hélène Petit, dans *La Libre Belgique*, 19-20 septembre 1964, p. 1-2.

PIRENNE (*Lucien-Henri-Joseph*), industriel et homme politique, né à Renonfosse (Theux) le 13 novembre 1837, décédé à Verviers le 21 juillet 1899.

L'existence d'Henri Pirenne confirme deux constatations que découvrent tous ceux qui étudient l'histoire de l'industrie lainière verviétoise durant la fin du XVIII^e siècle et pendant le XIX^e : l'influence chez les chefs d'entreprises d'un atavisme industriel renforcé par les alliances matrimoniales entre leurs familles et le fait que l'industriel ne limite pas son activité à sa propre usine mais l'étend à la conduite des affaires de la corporation et à la gestion de l'Etat, de la province et de la commune.

Une biographie d'Henri Pirenne postule donc l'examen de son ascendance et de celle de son épouse, avant d'aborder sa carrière industrielle et politique. Les origines de la famille Pirenne reposent sur les archives de la Cour de Justice de Grand-Rechain

et les registres paroissiaux de la commune de Clermont-sur-Berwinne (aujourd'hui rattachée à Thimister, par suite des fusions de communes en 1977), berceau de la famille.

Pirenne est une altération du prénom Pierre qui va ainsi devenir un patronyme. Pyren-Smets (ou Piren ou Pirenne) de Froidthier (où il habite à la fin du XVII^e siècle) voit ses fils abandonner le nom Smets.

Sans doute ne convient-il pas d'alourdir la biographie d'une personnalité déterminée par une généalogie détaillée; aussi, passerons-nous immédiatement à celui qui fut le fondateur de l'usine familiale, le père d'Henri Pirenne.

Jean-Henri Pirenne naît à Clermont-sur-Berwinne le 14 septembre 1808 et meurt à Verviers le 29 janvier 1861; il épouse Marie-Lucile Longtain, née à Verviers le 1^{er} avril 1803 et y décédée le 31 janvier 1977.

Comme ce fut le cas pour tant d'autres habitants de la périphérie, il est tenté par l'industrie à laquelle le machinisme donne une remarquable impulsion; à l'intérêt technique s'ajoute le profit qui n'est pas négligeable.

Il fonde donc une usine drapière à Renonfosse (Theux) dont, bien vite, il va déplorer l'exiguïté et souhaiter une extension. Une association lui paraît la meilleure formule: deux têtes égalent double financement.

Il pressent, à cet effet, Jules Duesberg-Haan (1809-1898), petit-fils d'Otto-Caspar (sic) Duesberg, né à Borken (Westphalie) en 1713 et décédé à Verviers en 1784, qui prêta le serment d'admission à la bourgeoisie le 11 octobre 1734 et s'adonna aussitôt à l'industrie drapière à Verviers.

L'association se complétait merveilleusement, Jules Duesberg étant davantage porté vers le commerce et Henri Pirenne étant fabricant.

Après quelques hésitations, les partenaires conclurent un accord, qui primitivement fixé à 1844 fut reporté au 1^{er} février 1845.

Par les apports des deux associés, on veilla à améliorer et à agrandir l'entreprise : une nouvelle machine à vapeur de construction Cockerill fonctionna dès le 14 août 1845 ; sa force de 15 chevaux nécessita la construction d'une cheminée adéquate ; deux nouveaux assortiments de filature furent adjoints aux deux qui existaient ; on loua rue Sécheval, 148, où était déjà établi Jules Duesberg, une fabrique aussitôt équipée de 44 métiers à tisser et de deux rames de fer ; on installa le gaz ; enfin, l'on aménagea une nouvelle foulerie.

Mais cet immeuble ayant été vendu par le propriétaire, les deux associés émigrèrent rue des Vieillards (aujourd'hui rue des Alliés), dans un immeuble appartenant à Jean-Henri Pirenne, dont l'agrandissement fut confié à l'architecte J.N. Cornet. La première pierre fut posée le 19 mars 1851 et une usine spacieuse et moderne entra en activité le 19 juillet 1851.

Elle reçut la visite, le 16 juillet 1856, du duc et de la duchesse de Brabant, les futurs Léopold II et Marie-Henriette, car c'était la première usine à disposer de métiers mécaniques, en aussi grande quantité.

La collection bien connue *Vues des établissements industriels de Belgique* de Jules Géruzet contient une vue de l'usine Pirenne et Duesberg qui témoigne de sa respectable dimension : trois étages plus un grenier, un tire-sac, cinq cheminées, trois ailes de 23 + 4 + 14 fenêtres, des annexes et un jardin. La fabrique, dont la spécialité était les molletons, serges, flanelles, draps et étoffes de laine, fournissait l'armée qui se rééquipait à cette époque et elle exportait dans des pays lointains, voire d'Outremer. Jules Duesberg était d'ailleurs Consul d'Argentine.

Comme ce fut fréquemment le cas dans la bourgeoisie industrielle de Verviers, une association sur le plan commercial va susciter une union matrimoniale entre les deux familles.

A vingt-quatre ans, le fils de Jean-Henri, Lucien-Henri-Joseph épouse à Verviers, le 11 février 1862, Marie-Virginie Duesberg, née à Verviers le 23 février 1839 et y décédée le 1^{er} mars 1924. Elle est la nièce de Jules Duesberg et la fille du frère de ce dernier, Otto-Caspar (sic) Duesberg-Frederici (1803-1884), l'industriel qui alla apprendre à Francfort, de 1825 à 1827, la délicate opération de la presse et du décatissage des tissus et qui l'implanta à Verviers, en 1829, avec sa mère veuve et ses sœurs. L'historien verviétois Jean-Simon Renier loue cette innovation qu'il décrit en ces termes : « plie le drap à froid sous » presse pour le rendre uni et lui » donner une espèce de caté (sic), un » petit lustre qui donne bel effet à » l'œil ».

Ce mariage donnera aux deux époux un atavisme lainier.

A ce propos, le comte Jacques Pirenne dans une conférence, à Bruxelles en 1937, sur la vie de son père Henri Pirenne, mettait en vedette l'influence de son atavisme paternel et maternel.

Côté paternel, c'est la filiation que l'on vient de décrire.

Côté maternel, la famille Duesberg, alliée aux de Marteau, de Limbourg, Coopman, etc... compte un ancêtre venu d'Italie, Jean Frederici qui s'établit comme drapier à Verviers.

A cette même conférence, le comte Pirenne évoquait avec émotion l'excellente entente de ses grand-parents pourtant si différents l'un de l'autre : lui d'opinion libérale avancée, chef du parti progressiste, elle pieuse, désintéressée, l'esprit en éveil et avide d'apprendre.

Le ménage s'installe, dans un hôtel de maître, rue des Raines, en face de la résidence et de l'usine d'Otto Duesberg et non loin du domicile des parents Pirenne. Cette belle demeure, dont la porte d'entrée est surmontée d'une plaque commémorative portant l'inscription « dans cette maison est » né l'historien Henri Pirenne - 1862- » 1935 », vient fort heureusement

d'être restaurée, avec son perron d'entrée. Lorsque la famille Pirenne la quitta pour habiter la propriété familiale rue des Vieillards, elle fut habitée par les Vivroux, dynastie d'architectes de talent à qui Verviers doit plusieurs monuments et de nombreux logis.

De ce mariage sont nés cinq fils et trois filles : Henri (1862-1935), marié en 1887 avec Jenny Van der Haegen (1862-1948); Clotilde (1864-1950), mariée avec Otto Coopman (1850-1925); Victor (1867-1902), célibataire; Maria (1868-1962) mariée en 1894 avec Emmanuel Fettweis (1861-1929); Maurice (1872-1968) marié en 1905 avec Maria Duesberg (1879-1961); Joseph (1874-1927) marié en 1910 avec Blanche Mahier (1880-1956); Joséphine (1878-1968), mariée en 1902 avec Iwan Grenade (1873-1932); Charles (1881-1949), marié en 1915 avec Marie Decroupet (1883-1962).

On y relèvera particulièrement le grand historien Henri Pirenne (cfr *Biographie nationale*, t. XXX, Bruxelles, 1958, col. 671-722) et Maurice Pirenne, qui fut conservateur du Musée communal de Verviers et qui a laissé le souvenir d'un peintre de talent.

Mais l'association Pirenne-Duesberg touchait à sa fin après vingt-neuf années d'une excellente collaboration (1844-1873); en effet, la santé de Jean-Henri Pirenne laissait à désirer; il déclina de jour en jour; depuis 1860, à la Toussaint, il ne sortait plus; il expira le 29 janvier 1861.

Il n'est guère de propos plus laudatif que l'écrit de Jules Duesberg dans ses mémoires : « La mort de mon associé, homme juste, laborieux et expérimenté, me fit beaucoup de peine; c'était mon ami; nous nous aimions et nous nous estimions tellement que jamais nous n'eûmes une discussion; chacun respectait ce que l'autre avait fait, étant persuadé que le bien de la société était le mobile de tous nos rapports ».

L'association continua entre Jules Duesberg, gérant, et la veuve Pirenne; le premier demanda à résilier le contrat d'association parce que ses deux fils s'étaient associés entre eux pour entreprendre un tissage et que leur père ne voulait pas leur faire la concurrence.

C'est ainsi qu'il y eut, après le 1^{er} octobre 1873, une firme Duesberg et C^{te}, en Coronmeuse, par association entre Albert Duesberg-Pollet (1837-1914) et Joseph Duesberg (1844-1893), fabricants de drap et étoffes de laine.

D'autre part, Henri Pirenne et son frère Victor continuèrent la fabrication rue des Vieillards, sous le nom de Pirenne frères.

Avant de reprendre l'étude de la vie d'Henri Pirenne et d'abandonner les frères Duesberg (Otto-Caspar et Jules), il est une coïncidence à souligner : tous deux furent grands-pères de recteurs d'université : Otto, grand-père de Henri Pirenne, recteur de l'Université de Gand (1919-1921) et Jules, grand-père de Jules Duesberg, recteur de l'Université de Liège (1927-1939).

A l'instar de Mulhouse, Amiens et Reims, qu'ils avaient visités, les industriels verviétois créèrent, en 1863, une Société Industrielle et Commerciale ayant pour mission de sauvegarder et de promouvoir les intérêts de l'industrie; Henri Pirenne en est un membre assidu et actif; lorsque deux de ses confrères, Florent Gouvy et Victor Deheselle (cfr *Biographie nationale*, t. XLII, Bruxelles, 1979-1980, col. 365-373; 164-169) créèrent en 1863, la fondation qui porte leur nom, Henri Pirenne fut le secrétaire-rapporteur du jury qui conféra le prix quinquennal à Célestin Martin (cfr *Biographie nationale*, t. XXXIX, Bruxelles, 1976, col. 661-668) en 1874 et en 1879 aux Etablissements Peltzer qui venaient d'implanter la filature de laine peignée à Verviers (cfr *Auguste Peltzer dans Biographie nationale*, t. XLII, Bruxelles, 1981-1982, col. 609-615).

Comme c'est le cas pour la plupart des industriels de Verviers au XIX^e siècle, Henri Pirenne joua un rôle important dans la vie politique de la cité. Agé de vingt-sept ans, il entre au Conseil communal de Verviers, le 27 juin 1864.

Il appartient au parti libéral ou plus exactement à sa fraction progressiste dont il est le chef; un hebdomadaire du dimanche intitulé *Le Progrès* et portant en exergue la devise inscrite au fronton de l'Hôtel de Ville par Pierre David (*Biographie Nationale*, t. 41, 1979-1980, col. 154-164). « Publicité sauvegarde du peuple », était le porte-parole de cette tendance depuis 1866.

Bientôt remarqué par le bourgmestre Ortmans-Hauzeur (*Biographie Nationale*, t. 42, 1981-1982, col. 598-606), il devient échevin de l'Instruction le 23 octobre 1872 et il le restera jusqu'à sa démission en 1876; ce poste était extrêmement important à une époque où tant le monde industriel que politique s'efforçait de tirer la classe ouvrière de l'analphabétisme.

Deux ans après, il fait sa rentrée au Collège en y siégeant à l'échevinat des Travaux publics, en 1878; ce poste est lui aussi important. En effet, la prospérité remarquable de l'industrie lainière entraîne une transformation de la ville, notamment par la démolition des habitations vétustes et l'ouverture non seulement de quartiers résidentiels, tel que celui des boulevards inaugurés par le roi Léopold II en 1878, mais aussi de ceux que l'on va aménager aux Hougnes et aux confins de Dison et Andrimont.

C'est dans le même ordre d'idée que sa présence en 1865 à la Commission de la Salubrité fut bénéfique.

Du 21 juin 1869 au 29 mai 1872, il représente le canton de Verviers au Conseil provincial de Liège.

A peine âgé de soixante ans, sa santé se dégrada et l'amena, par scrupule de ne plus être actif, à donner sa démission d'échevin en 1896; son

intérêt pour la chose publique le fit toutefois demeurer conseiller communal.

Il assumait également à deux reprises, en 1877-1880 et en 1893-1894, la présidence de la Société royale d'Harmonie fondée en 1829 qui, tout comme sa consœur, la Société du Cabinet littéraire fondée en 1775, était le rendez-vous de la bourgeoisie industrielle de Verviers.

Différents témoignages de ses contemporains le font apparaître comme doué d'une brillante intelligence, très cultivé et fin lettré tâtant même les épigrammes; il était fait d'énergie, à l'expression virile, à la voix timbrée, à la parole aisée, à la dialectique logique, aux ripostes promptes, à la franchise directe, à la droiture forçant l'estime de ses adversaires, à l'indépendance vis-à-vis de son propre parti, autant de qualités qui, ajoutées à sa constante bonne humeur, suscitaient la sympathie de la part de la population, du monde industriel et de ses collègues dans les milieux politiques, adversaires inclus.

Mais la mort eut raison de cette forte personnalité; il s'éteignit le 21 juillet 1899, âgé de soixante-deux ans seulement, à son domicile de la rue des Vieillards, 70 (aujourd'hui rue des Alliés).

Ses obsèques furent célébrées le 24 juillet, en l'église décanale de Saint-Remacle, au milieu d'une foule nombreuse appartenant à toutes les classes sociales.

A la levée du corps, à la mortuaire, le bourgmestre Eugène Müllendorff, au nom du Conseil communal, rappela les qualités du défunt et le vicomte Alfred Simonis, futur président du Sénat rappela qu'agé de vingt et un ans, Henri Pirenne entra au Conseil de surveillance de la Banque Modéra et C^{ie} et en devint le vice-président en 1891.

La Société de Secours mutuel des tisserands de Verviers et Hodimont est représentée tandis qu'un détachement du 12^e régiment de Ligne rend

les honneurs au défunt, chevalier de l'ordre de Léopold II depuis le 7 février 1884. A la séance du Conseil communal du 24 juillet, l'éloge de Henri Pirenne est prononcé.

La Presse renferme une importante relation des funérailles et consacre plusieurs articles nécrologiques à la carrière du défunt.

L'Union libérale rappelle ses qualités, ses mandats politiques et regrette son décès.

Le *Nouvelliste de Verviers*, organe catholique, donc un adversaire politique, retrace sa carrière politique et industrielle, en soulignant son tact et sa modération notamment dans une affaire de laïcisation partielle à l'Hôpital de Verviers.

Au quartier des Hougnés, au Sud-Est de la ville, qui se développera particulièrement au lendemain de la guerre 1914-1918, le Conseil communal, au début de ce siècle, donna le nom de son échevin à une rue qui venait d'être tracée.

Paul Léon.

Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, t. 1^{er}, 1898, *passim*. — *L'Union libérale*. — *Le Nouvelliste de Verviers*. — *Le Progrès*. — [Hanquet], *Portraits Verviétois*, Verviers, 1944 (*Archives verviétoises*). — J. Pirenne, « Galerie des grands Belges. Henri Pirenne », dans *Conférences et Théâtres*, 4^e année, n^o 8, août 1937, p. 217-238. — J.S. Renier, *Histoire de l'industrie drapière au pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours*, Liège, 1881. — Drion du Chinois, *Henri Pirenne*, Bruxelles, 1962. — J. Fohal, *Verviers et son industrie il y a quatre-vingt-cinq ans, 1843*, Verviers, 1928. — R. Duesberg de la Mornerie, *Famille Duesberg*, Dison, 1972. — J. Duesberg-Haan, *Récits des événements de ma vie (1869-1893)*, Verviers, 1949. — P. Léon, *Monographie des Fondations Gouvy et Deheselle et Victor Deheselle*, Dison, 1935. — P. Léon, *Dictionnaire des rues de Verviers*, 3 vol., Dison, 1977-1982. — E. Gilon, *Guide de Verviers*, Verviers, 1874. — G. Vandeloise, *Maurice Pirenne*, 1969. — *Dessins de Maurice Pirenne*, Verviers, 1968. — 99 reproductions d'œuvres. Mau-

rice Pirenne, texte d'André Blavier, Verviers, 1954.

PLISNIER (Oscar-Endé), secrétaire général du Ministère des Finances, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Obourg (province de Hainaut) le 22 février 1885, décédé à Knokke (province de Flandre occidentale) le 6 avril 1952.

Oscar Plisnier obtint les titres de docteur en sciences politiques et administratives, de licencié en sciences économiques à l'Université libre de Bruxelles.

Le 19 septembre 1902, il commença sa carrière comme commis agréé au Ministère des Finances, à l'Administration des Contributions directes.

De 1905 à 1914, il gravit les différents échelons de la carrière de vérificateur à la Cour des Comptes.

Il fut volontaire durant la guerre 1914-1918.

Le 1^{er} janvier 1919, Plisnier fut nommé chef de section et le 1^{er} août de la même année directeur du Service des Affaires Financières. En 1925, il devint inspecteur général. En 1931, il fut chargé de la direction du Service du Budget. En 1934, Plisnier fut nommé directeur général de l'Administration du Budget et du Contrôle des Dépenses. Le 1^{er} novembre 1937, sa nomination de secrétaire général l'amena au faite de sa carrière.

Entretemps, il était devenu commissaire du Gouvernement auprès de l'Institut de Réescote et de Garantie et de la Société nationale de Crédit à l'Industrie.

Sa compétence et son expérience en finances publiques et techniques budgétaires furent aussi hautement appréciées en dehors de l'administration. C'est ainsi qu'il devint professeur à l'Université libre de Bruxelles, chargé du cours « Finances publiques » à l'École de Commerce et à l'École des Sciences politiques et sociales, et du cours « Étude approfondie des questions de finances publiques et de

technique budgétaire » à ces mêmes écoles, et à la Faculté de Droit où ce dernier cours était un cours à option.

Tout comme les autres secrétaires généraux, Oscar Plisnier joua un rôle important durant l'occupation allemande de la Belgique, de 1940 à 1944 : la loi du 10 mai 1940 confiait les fonctions ministérielles aux secrétaires généraux au cas où le gouvernement se trouverait dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche. Ils durent remplir ce rôle dès le 16 mai 1940, lorsque le Gouvernement quitta Bruxelles. Celui-ci, lors du dernier conseil des ministres tenu dans la capitale, avait demandé à Oscar Plisnier et à quatre de ses collègues de rester en fonction à Bruxelles et avait désigné des remplaçants pour les secrétaires généraux qui accompagneraient le gouvernement en exil. Durant quatre ans, le Comité des Secrétaires généraux allait être l'interlocuteur de l'autorité occupante, sans aucune préparation, et sans que sa compétence soit définie.

Responsable des finances publiques, Plisnier fut plus particulièrement confronté avec les problèmes de financement des dépenses de l'administration. L'accomplissement de cette tâche le mit en contact, dès les premiers jours de l'occupation, avec le groupe des banquiers qui s'étaient rassemblés autour d'Alexandre Galopin, gouverneur de la Société Générale, groupe auquel le Gouvernement Pierlot avait attribué une large compétence consultative. Plisnier démontra rapidement que les secrétaires généraux ne devaient pas accepter les exigences des banquiers. Durant toute l'occupation allemande, il s'opposa sans cesse à la mainmise du groupe Galopin sur la gestion des finances publiques. Cette attitude ne l'empêcha pas, lors de l'assassinat de Galopin par un commando du mouvement De Vlag en février 1944, de lui rendre hommage pour les services exceptionnels qu'il avait rendu au peuple belge, en

insistant sur le fait que les secrétaires généraux avaient perdu un conseiller éminent.

Au sein du Comité des Secrétaires généraux, Plisnier joua un rôle important, car en vertu de l'article 6 de la loi du 21 juillet 1921, toute décision provoquant des dépenses nouvelles devait être munie de notes justificatives et être soumise à l'approbation du secrétaire général du Ministère des Finances. Il était en outre habilité à émettre un jugement sur tous les dépassements de crédit faits par ses collègues. De ce fait, il pouvait contrôler ses confrères et faire opposition chaque fois que les directives données par le Ministère des Finances n'étaient pas respectées. Sa fonction de secrétaire général de ce ministère ne lui donnait aucun pouvoir sur la Banque d'Emission, mais son rôle d'administrateur lui donnait celui de contrôler la gestion de cette institution.

Dès les premiers mois d'occupation, Plisnier défendit, comme ses collègues, Delmer et Vossen, d'ailleurs, les prérogatives attribuées aux secrétaires généraux par le Gouvernement. Fidèles à cette attitude, ils énoncèrent le 6 juillet 1940 que, le cas échéant, le choix d'un commissaire général de l'Administration devrait être nécessairement fait parmi les secrétaires généraux. Dans le même ordre d'idées, Plisnier émit l'avis que durant toute l'occupation, seules des nominations indispensables pouvaient être faites. En septembre 1940, il fit des restrictions au sujet de la collaboration même passive des bureaux de placement au recrutement des travailleurs envoyés en Allemagne, car il mettait en doute le caractère « volontaire » des contrats de travail. D'autre part, il prenait systématiquement position contre les décisions du commissaire général des prix et salaires, Beeckman, qui essayait sans cesse de se soustraire, avec l'appui de la *Militärverwaltung*, à l'autorité des secrétaires généraux.

Oscar Plisnier défendit avec achar-

nement l'autonomie qui avait été garantie aux secrétaires généraux par l'autorité allemande au début de l'occupation. C'est ainsi qu'il mit tout en œuvre pour que le Comité n'exécutât pas de façon systématique les ordres donnés par les Allemands et qu'il empêchât toute modification de la législation belge. Plisnier était aussi un partisan de la « politique de présence », afin d'éviter que la charge d'administrer la Belgique qui avait été confiée par le Gouvernement belge au Comité des Secrétaires généraux ne tombe aux mains des Allemands ou d'éléments pro-allemands, et ceci au détriment de la population belge. Cette politique du moindre mal amena Plisnier et ses collègues à faire beaucoup de concessions à l'administration allemande, entre autres, concernant le changement de personnes au sein du Comité. En 1941, lorsque Delmer fut démis par la *Militärverwaltung* de ses fonctions de président du Comité des Secrétaires généraux, Plisnier lui succéda. Sa politique portait le sceau du pragmatisme ; il essayait d'ôter aux décisions prises par le Comité tout sens politique. Pour éviter une rupture avec la *Militärverwaltung*, il conseilla en mars 1943 d'observer une attitude modérée vis-à-vis des mesures allemandes relatives au travail obligatoire. Cette même considération le poussa en juillet 1944 à ne pas contredire ouvertement la déclaration du *Reichskommissar* Grohé qui laissait sous-entendre que le Comité des Secrétaires généraux était une subdivision de l'administration mise en place par l'occupant.

En accord avec les autres secrétaires généraux, Plisnier s'opposa à la politique d'épuisement que l'autorité allemande pratiquait à l'égard de l'économie belge. Ainsi fit-il savoir à son collègue Verwilghen, le 15 novembre 1941, que le trésor belge pouvait payer la prime de fidélité qu'une ordonnance allemande avait instaurée au profit des mineurs belges. En outre, il s'opposa aussi à l'ordre allemand de

livrer de la houille belge au nord de la France. En 1941, il réussit à neutraliser une tentative allemande qui visait à supprimer les barrières douanières entre la Belgique et l'Allemagne, mesure qui abolissait tout contrôle belge sur les exportations vers l'Allemagne. Ce n'était que partie remise, car fin 1942, la *Militärverwaltung* appliqua cette mesure, malgré les protestations du Comité des Secrétaires généraux. En octobre 1941, Plisnier s'opposa à la collaboration de l'administration belge à la perception d'une taxe extraordinaire au profit de l'autorité allemande. Mais finalement, comme cela se produisit souvent, la *Militärverwaltung* fit percevoir elle-même cet impôt et contraignit l'administration belge à lui apporter sa collaboration en menaçant de prendre des mesures défavorables à l'approvisionnement de la population belge.

Dans un mémorandum daté de janvier 1941, qui fut largement diffusé sous forme de brochure et qui réhabilita tant soit peu la réputation des secrétaires généraux auprès de la population, Plisnier démontra que les taxes imposées par l'Allemagne à la Belgique dépassaient les possibilités financières de celle-ci. Il condamna cette politique d'exploitation de la Belgique par l'Allemagne prédisant que celle-ci provoquerait l'écroulement des finances publiques ; il dit encore que cette politique contrevenait à l'article 52 de la Convention de La Haye. Le Comité des Secrétaires généraux se montra particulièrement soucieux en ce qui concernait la fourniture de vivres à la population belge. Ainsi, le 12 décembre 1941, Plisnier se déclara prêt à compenser la différence de prix entre le blé allemand et le blé belge pour éviter une augmentation du prix du pain. Il estima d'autre part, en août de la même année, à un moment où le ravitaillement se trouvait gravement compromis, que les secrétaires généraux ne pouvaient prendre plus longtemps la

responsabilité de la gestion du pays si la *Militärverwaltung* ne garantissait pas la fourniture suffisante de blé.

Oscar Plisnier fit des efforts constants pour maintenir autant que possible la composition initiale du Comité. Dans cette optique, il fit en mars 1942, de vains efforts pour empêcher son collègue Verwilghen de donner sa démission lorsque la *Militärverwaltung* instaura le travail obligatoire. Dès qu'il fut président du Comité des Secrétaires généraux, Plisnier se trouva confronté avec les démissions successives des fonctionnaires du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale responsables du problème du travail obligatoire. Plisnier adopta aussi dans cette question une attitude pragmatique. De commun accord avec ses collègues, il s'opposa systématiquement à l'instauration du travail obligatoire jusqu'en novembre 1942, moment où il y vit un moyen d'empêcher la déportation des travailleurs belges en Allemagne.

Comme la majorité des membres du Comité, Plisnier s'opposa à l'influence d'éléments de l'Ordre Nouveau qui principalement depuis 1942 menaçait le caractère typiquement belge des *Vrijwillige Arbeidsdienst voor Vlaanderen* et du Service des Volontaires du Travail wallons. Ces deux services furent détachés en 1944 de l'administration belge et soumis à l'autorité allemande.

En 1942, Plisnier conduisit une mission, composée également de De Winter et de Leemans, à Berlin où les secrétaires généraux firent part de leurs revendications, s'insurgeant contre le travail obligatoire, les frais d'occupation croissant sans cesse et le clearing-credit de la Belgique; ils exprimèrent aussi leur mécontentement au sujet du traitement inégal infligé aux prisonniers de guerre wallons et flamands.

En septembre 1944, au nom du Gouvernement revenu de Londres, l'ancien ministre P. Tschoffen annonça

à Plisnier qu'il était suspendu de ses fonctions de secrétaire général avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 1944, tout en gardant son traitement. Le 1^{er} mars 1950, il obtint démission honorable de ses fonctions, put faire valoir ses droits à la pension et reçut l'autorisation de porter le titre honorifique de ses fonctions.

Une fois encore, Oscar Plisnier fit parler de lui en publiant un article dans la *Revue Générale Belge* de février 1950. Prenant position dans le débat passionné de la question royale, il infligea un démenti à l'accusation formulée par le *New York Times*, reprise par différents journaux belges, selon laquelle le roi Léopold III avait en 1940 pris une part active à la livraison de l'or belge aux allemands. Plisnier fit une mise au point en disant que le Roi avait simplement approuvé par son silence l'attitude de l'autorité financière et administrative belge qui avait traité cette question.

Mark Van den Wijngaert.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Oscar Plisnier.

J.-L. Charles et Ph. Dasnoy, *Les secrétaires généraux face à l'occupant*, [Bruxelles, 1974]. — O. Plisnier, « Le contrôle de l'exécution des budgets du Congo belge », dans *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, 19^e année, 1913-1914, p. 41-63, 97-123. — O. Plisnier, « L'évolution des théories constitutives d'un enseignement des Finances publiques », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 44^e année, 1938-1939, p. 373-403. — O. Plisnier, *Finances publiques de guerre*, s.l.n.d. — O. Plisnier, « L'or belge livré aux Allemands en 1940 », dans *Revue Générale Belge*, n^o 52, février 1950, p. 562-580. — M.-R. Thielemans, *Inventaire des Papiers de Oscar Plisnier*, Bruxelles, 1973. — M. Van den Wijngaert, *Het beleid van het Comité van de Secretarissen-generaal tijdens de Duitse bezetting 1940-1944*, Brussel, 1975 (*Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, XXXVII, 1975, nr 79). — M. Van den Wijngaert, « Les secrétaires généraux et la mise au travail obligatoire (1940-1944) », dans *Ca-*

niers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, 1970, p. 7-23.

POTTER (Agathon-Ludovicus de), philosophe, sociologue et publiciste socialiste, né à Bruxelles le 11 novembre 1827, y décédé le 30 novembre 1906.

Il était le fils aîné du révolutionnaire et historien Louis de Potter et de Sophie née Van Weydeveldt, qui eurent trois autres enfants, Eleuthère, peintre, né à Bruxelles en 1830, mort à Pise en 1854, Juste, qui décéda quelques jours après sa naissance à Paris en 1832, et une fille, Justa, mariée au général Brialmont, qui décéda en 1875.

Agathon de Potter fut éduqué par ses parents qui, en adeptes de la doctrine du philosophe Colins de Ham, ne voulurent pas l'envoyer à l'école pour éviter qu'il n'y fût contaminé, soit par le « matérialisme prétendu scientifique » qui, à leur avis, sévissait dans l'enseignement public, soit par le « préjugé anthropomorphique » qui, selon eux, dominait dans l'enseignement privé. Son père s'attacha à l'instruire lui-même dans toutes les branches qu'il maîtrisait et à lui donner des professeurs qui venaient à domicile pour les autres disciplines. Il voua un soin tout particulier à la formation philosophique telle que Colins et lui-même la concevaient. Toutefois, à l'âge de vingt ans, Agathon de Potter voulut rencontrer Colins pour lui opposer des objections à sa doctrine, ce pourquoi il se rendit à Paris en 1847. Il en revint totalement convaincu par la démonstration colinsienne de l'immatérialité et de l'éternité des âmes, de ses conséquences métaphysiques quant à la souveraineté de la Raison et donc acquis au « socialisme rationnel ».

Il ne semble pas que l'isolement qui caractérisa les vingt premières années de la vie d'Agathon de Potter lui ait été préjudiciable sur les plans intellectuel et artistique, car il réussit

brillamment ses études de médecine à l'Université libre de Bruxelles et ses études de musique au Conservatoire de Bruxelles qui lui décerna même un premier prix de composition. Toutefois, il ne pratiqua la médecine, en tant qu'interne à l'Hôpital Saint-Pierre à Bruxelles, que pendant l'épidémie de choléra de 1855. Dès cette époque, il décida de consacrer sa vie à l'explicitation et à la propagation du socialisme rationnel qui n'avait à l'époque qu'une poignée de disciples à Paris d'une part, à Mons de l'autre. Mais contrairement à la plupart d'entre eux, il semble bien n'avoir pas rejoint la franc-maçonnerie et avoir mis l'accent sur le contenu économique et social de cette doctrine davantage que sur sa dimension métaphysique et religieuse. Sa carrière débuta par les comptes rendus qu'il fit en 1858, dans la *Revue trimestrielle* de Bruxelles, des neuf volumes que Colins avait publiés l'année précédente à Paris. D'emblée, il s'affirma comme un publiciste et polémiste de talent.

Il est piquant de relever que c'est grâce surtout aux riches fermes familiales de Flandre occidentale dont il hérita de son père en 1859 qu'il put se dévouer comme il le fit à la collectivisation du sol. Bien entendu, le socialisme rationnel ne se réduit pas à ce seul commandement, mais il l'implique nécessairement et nul ne le souligna plus qu'Agathon de Potter. Certes, ce dernier n'était pas un tribun. Aristocrate né, il vécut en intellectuel pur, contempteur du « bourgeoisisme » auquel semblait vouloir s'arrêter la majeure partie de son entourage immédiat. L'ancien officier français Frédéric Borde, fondateur de *La philosophie de l'avenir - Revue du socialisme rationnel* nous en a laissé un croquis, peut-être excessif comme son auteur, mais sans doute assez ressemblant dans la lettre qu'il adressa le 19 novembre 1889 à son ami l'officier français Henri Bonnet :

« M. de Potter est un homme très instruit, c'est un polémiste de premier ordre, qui possède à fond le socialisme rationnel, de plus c'est un homme d'une bonté parfaite et d'une humeur toujours égale. Voilà quinze ans que je travaille avec lui et il n'y a jamais eu le moindre nuage entre nous. M. de Potter est un homme tout en dedans, qui parle peu mais qui écrit beaucoup, il a produit au moins la matière de vingt volumes, et puis, tous ses écrits sont des chefs-d'œuvre de clarté et de logique. Voilà pour le bon côté de la médaille. Voici pour le revers : M. de Potter manque d'initiative, c'est un esprit timide que le moindre pas en avant épouvante. Cela tient, selon moi, à ce qu'il a trop vécu de la vie de famille, sous les cotillons de sa mère ».

Ayant épousé, à l'âge de trente-six ans Léonie Bourlard, fille de Jules Bourlard, avocat en vue à Mons, membre du Cercle socialiste rationnel de cette ville, Agathon de Potter trouva en elle une compagne dévouée, qui jusqu'à sa mort en 1903, soit pendant une quarantaine d'années, communia avec lui dans la doctrine colinsienne. Le couple n'eut pas d'enfant.

L'œuvre d'Agathon de Potter comporte plusieurs ouvrages importants, surtout une *Logique* dont la première édition date de 1866, une *Economie sociale* dont la première édition date de 1874, ainsi que *Qu'est-ce que la guerre et la paix?* paru en 1862, *De la propriété intellectuelle*, paru en 1863 et *De l'instruction obligatoire comme remède aux maux sociaux*, paru en 1866. Mais la plupart des écrits d'Agathon de Potter ont été publiés dans les deux grandes revues francobelges colinsiennes ou d'inspiration colinsienne que furent *La Philosophie de l'avenir - Revue du socialisme rationnel* (1875-1914) et *La Société nouvelle* (1884-1897 et 1907-1915) dont la première série (1884-1897) fut dirigée par Jules Brouez, notaire à Mons, et

par son fils Fernand Brouez, tous deux membres du Cercle socialiste rationnel de Mons auquel appartenait aussi celui qui ressuscita la revue en 1907, Jules Noël.

De l'œuvre d'Agathon de Potter on peut dire qu'elle constitue une remarquable explicitation de la doctrine de Colins, particulièrement dans l'ordre économique. Probablement est-ce sous l'influence d'Agathon de Potter que César de Paepe, également docteur en médecine, fit siennes pour l'essentiel les idées économiques et sociales de Colins, mais non point ses idées métaphysiques et religieuses. D'une façon générale, Agathon de Potter exposa la doctrine colinsienne dans tous les domaines avec une fidélité exemplaire, mais il omit de se mettre à l'école des savants comme Colins pourtant en avait donné l'exemple. Ainsi son information scientifique apparaît-elle comme quelque peu vieillie en son temps car elle ne s'était pas enrichie des apports de savants que Colins avait négligés, comme Sadi Carnot, Meyer, Joule, Clausius, William Thomson *alias* Lord Kelvin, ni *a fortiori* de savants dont les découvertes intervinrent après le décès de Colins comme Maxwell, Gibbs et Boltzmann, pour nous en tenir à la seule thermodynamique dont la pertinence pour les économies industrielles n'apparut, il est vrai, que tardivement.

Cette faiblesse sur le plan théorique contribua peut-être à empêcher les socialistes rationnels de s'imposer dans leurs polémiques avec les marxistes dont le « matérialisme prétendu scientifique » submergea presque tout le mouvement ouvrier alors qu'il avait lui-même sous-estimé les enseignements de la thermodynamique. En revanche, elle n'empêcha pas Agathon de Potter de maintenir une réelle cohésion entre les socialistes rationnels de Belgique, de France, voire d'Espagne, et de s'affirmer comme leur chef spirituel. Même les « logographes » qui étaient regroupés au-

tour du Dr Victor Lafosse à Bruxelles, avant d'émigrer au Costa Rica et au Mexique, juste avant la première guerre mondiale, et qui reprochaient à Agathon de Potter de trop insister sur les aspects économiques du socialisme rationnel au détriment de la métaphysique, reconnaissaient sa compétence et son orthodoxie philosophiques, leurs réserves se limitant à des questions de tactique.

Il n'en est que plus étonnant qu'Agathon de Potter ait été amené à disposer de sa fortune de façon telle que la majeure partie ne fût nullement consacrée à la diffusion du socialisme rationnel, contrairement à son vœu le plus cher. En effet, il testa d'une part en faveur de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, à charge pour elle d'instituer des prix ou bourses qui existent toujours mais qui visent principalement à encourager les mathématiques ainsi que la physique, la chimie, la biologie, l'astronomie, etc. à l'exclusion explicite des sciences humaines; et il testa d'autre part et pour l'essentiel en faveur du fils de son ami Camille Guillaume, Félix Guillaume, dont il espérait qu'il veillerait notamment

à ce que la *Revue du socialisme rationnel* poursuive inlassablement la diffusion du socialisme rationnel, seule doctrine propre, selon lui, à éviter à l'humanité de s'anéantir dans la violence.

La Grande guerre soumit à rude épreuve l'École du socialisme rationnel. Des dernières volontés d'Agathon de Potter seules subsistèrent celles dont l'exécution avait été confiée à l'Académie royale de Belgique.

Ivo Rens.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Fonds Colins, dit Fonds Raffin-Tholiard. — Archives de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles : testament d'Agathon de Potter. — Archives de la Société des Etudes colinsiennes, à Solliès-Pont, Var, France.

I. Rens, *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, Neuchâtel, La Baconnière, [1968]. — I. Rens, *Anthologie socialiste colinsienne*, Neuchâtel, La Baconnière, [1970]. — I. Rens, « Colins de Ham (Jean-Guillaume) », dans *Biographie Nationale*, t. 37, Bruxelles, 1971-1972, col. 168-191. — I. Rens et W. Ossipow, *Histoire d'un autre socialisme — L'École colinsienne, 1840-1940*, Neuchâtel, La Baconnière, [1979].

R

RADIGUÈS de CHENNEVIÈRE (Thérèse-Marie de), héroïne des deux guerres, née à Liège le 27 juin 1865, décédée à Forest (Bruxelles) le 16 juin 1963.

Fille de Charles-Jean Minette, avocat et propriétaire foncier de la région liégeoise, Thérèse épousa le 21 novembre 1888 Henri de Radiguès de Chennevière, ingénieur des ponts et chaussées, veuf de sa sœur Marguerite et père d'un enfant. Henri et Thérèse en eurent sept.

Quatre de leurs fils firent la première guerre mondiale, le cinquième arrêté à la frontière néerlandaise, fut prisonnier en Allemagne. Les parents, qui habitaient le château de Conneux, situé entre Ciney et Dinant, organisèrent dès la fin août 1914, un service d'évasion pour soldats français dépassés par l'avance ennemie après la retraite d'Ardenne. Une dénonciation mit fin à cette première activité. Henri de Radiguès fut interné en Allemagne comme prisonnier politique, de mai 1916 à janvier 1918. Sa femme s'en tira avec quinze jours de cachot, mais, indomptable, reprit bientôt l'activité clandestine.

Lorsque les ingénieurs Walthère Dewé et Herman Chauvin fondèrent le célèbre réseau secret de renseignement Dame Blanche, Madame de Radiguès devint le chef du peloton 49 de Conneux; ses trois filles Marguerite, Marie-Antoinette et Agnès tra-

vallèrent à ses côtés. Ainsi toute la famille servait.

Dans cette charmante région de Belgique se trouve un essaim de châteaux dont les propriétaires étaient d'un civisme éprouvé, les de Moffarts, Eggermont, de Villermont, de l'Epine, de Bonhome, de Béthune, de Garcia de la Vega, de Villenfagne, d'Aspremont-Lynden... Madame de Radiguès (lieutenant Dubois-Lefèvre) les enrôla dans le peloton 49. Ils recrutent à leur tour d'autres personnes : prêtres, instituteurs, membres de leur personnel.

Conneux devient le centre d'un secteur ayant la surveillance des mouvements de troupe traversant le sud des provinces de Luxembourg et de Namur, ainsi que des stationnements et des champs d'exercices... Mais ce qui intéresse tout particulièrement Dewé et Chauvin, c'est la voie ferrée Trèves, Luxembourg, Longuyon, Mézières-Charleville, Hirson, Fourmies, Valenciennes, Lille, d'importance stratégique fondamentale puisqu'elle permet le déplacement des forces allemandes d'une partie du front occidental vers l'autre.

Les deux chefs de la Dame Blanche ont déjà pris pied à Hirson-Trélon où fonctionne sous leur autorité un peloton de valeureux Français; ils désirent s'implanter aussi à Charleville qui est également le quartier général du Kronprinz allemand. La traversée de la frontière franco-belge

est périlleuse. Marie-Antoinette de Radiguès, vingt ans, et Clémie de l'Épine, vingt-cinq ans, parviennent à s'introduire dans Charleville et à y former une section française qui sera annexée au peloton 49 de Conneux.

Et ainsi, comme de tout le pays occupé, recouvert et structuré par le service Dewé-Chauvin, les renseignements, centralisés à Liège, sont expédiés par les Pays-Bas vers le grand quartier général du Field-Marshal Sir Douglas Haig, commandant en chef des troupes britanniques en France.

Le 31 mars 1919, ce dernier recevait Madame de Radiguès avec les autres chefs de Dame Blanche à Ham-sur-Heure et les remerciait avec émotion pour les inestimables services rendus. Le 31 janvier 1920, en une séance solennelle à Liège, le major-général Sir James Thwaites, délégué par le roi Georges V, remettait à Madame de Radiguès la croix d'officier du British Empire (OBE).

Après la mort de son mari survenue en 1927, elle vécut à Ixelles, 41 avenue de la Couronne. Dès juin 1940, la grande dame, âgée de soixante-quinze ans, répond de nouveau « présent » à l'appel de Dewé. Elle devient un membre actif du réseau de renseignement clandestin Clarence, successeur de la « Dame blanche » et fait partie de son comité de direction. Sa maison est l'un des centres de l'état-major du réseau et sert bien souvent de refuge provisoire aux Belges recherchés par l'ennemi ou de cachette pour des dépôts d'armes et d'explosifs.

Le 14 juin 1944, Madame de Radiguès étant sortie, Walthère Dewé — le géant — se présenta chez elle pour lui annoncer que le danger se précipitait et l'engager à se mettre en sécurité. La police allemande survint. Dewé s'échappa et fut abattu au coin de l'avenue de la Couronne et de la rue de la Brasserie. Madame de Radiguès fut interrogée mais, avec son intelligence et son esprit d'à-propos hors du commun, cette femme

qui paraissait encore jeune pour son âge et qui mourra en parfaite lucidité dix-neuf ans plus tard, sut prendre instantanément l'allure d'une petite vieille, recroquevillée et radoteuse. Les policiers allemands ne la trouvèrent pas dangereuse et la laissèrent en liberté surveillée.

Peu de familles auront autant donné pour la Cause que celle d'Henri et de Thérèse de Radiguès. L'un de leurs fils, Jean, vaillant combattant du front en 1914-1918, membre de Clarence, fut condamné à mort et connu trente-deux mois de prison et de bague de novembre 1942 à mai 1945. Leur gendre, Georges Clérinx, époux de Marguerite, mourut au camp de concentration de Mauthausen, le 21 décembre 1944. Leur petit-fils Charles, fils de Jean, membre de l'Armée secrète, disparut également à Mauthausen le 22 octobre 1944; il était âgé de vingt-deux ans.

« Survivante de tant de parents, » amis, tombés victimes de leur patriotisme », — écrit le *Bulletin de l'Association de la Noblesse* —, « Thérèse de Radiguès vécut, jusqu'à quatre-vingt dix-huit ans, dans ses souvenirs. Elle en parlait peu, mais gardait toutes ces choses en son cœur, priant pour les vivants et les morts. »

Henri Bernard.

Archives des familles Dewé, de Radiguès, de Moffarts. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Service patriotique, portefeuilles 207 à 225.

H. Landau, *Secret of the White Lady*, New York, 1935. — J.-M. de Radiguès de Chennevière, *Mes Prisons et mes Bagnes, 1942-1945*, Bruxelles, 1952. — H. Bernard, *Un géant de la Résistance, Walthère Dewé*, [Bruxelles, 1971]. — G. de Hemptinne et O. Coomans de Brachène, *Etat présent de la noblesse du Royaume de Belgique*, t. XV, Bruxelles, 1967, p. 118, portrait photographique.

RADOUX (Jean-Théodore), compositeur, directeur du Conservatoire

royal de Musique de Liège, né à Liège le 9 novembre 1835, y décédé le 20 mars 1911.

Jean-Théodore Radoux est le troisième des huit enfants d'un ouvrier armurier qui, de surcroît, jouait du cor et du violon en amateur. A dix ans, le 26 novembre 1845, le petit Jean-Théodore est admis au Conservatoire royal de Musique de Liège dans la classe de solfège de Léonard Terry. Celui-ci, qui vient de remporter à Bruxelles un 2^e Prix de Rome, deviendra par après professeur de chant au Conservatoire, chef d'orchestre, compositeur et surtout fondateur de la Musicologie Liégeoise. Dès 1847, Radoux obtient un 1^{er} prix de solfège. Dans l'entretemps, il a été inscrit dans les classes de basson (où il obtient le 1^{er} prix en 1852 et la médaille en vermeil en 1854) et de piano (2^e prix en 1855). En 1856, il est nommé professeur de basson en remplacement de son maître Joseph Bacha, décédé en 1852. Parallèlement, Radoux a suivi les cours d'harmonie et de composition donnés par le directeur Joseph Daussoigne-Méhul (Givet 1790 - Liège 1875). Sa première œuvre importante est un *Te Deum* exécuté à la cathédrale de Liège en 1857. En 1859, Radoux remporte à Bruxelles le 1^{er} Grand Prix de Rome avec la cantate *Le Juif errant* (texte de Madame Braquaval-L'Olivier).

Débarassé des soucis pécuniaires pour quatre années, Jean-Théodore Radoux va s'adonner à la composition. Il travaille à Paris avec Halévy, professeur de composition au Conservatoire de Paris, qui fut aussi le maître de Gounod et de Bizet. Radoux compose de grandes fresques « historiques » dans le goût de l'époque : *Ahasverus*, tableau symphonique en trois parties (1860), *Le Festin de Balthazar*, tableau symphonique (1861), un *Te Deum* commandé par le Gouvernement belge (1862), *Hymne*, pour voix et orchestre (pour la Société de Chant de Verviers, 1863), une 3^e et une 4^e ouverture de concert.

Cette dernière (*Chanson d'avril*), créée aux Concerts populaires de Bruxelles en 1864, est conçue dans l'esprit des ouvertures de Mendelssohn composées une trentaine d'années plus tôt. Radoux écrit encore deux recueils de mélodies, le premier édité à Paris en 1868, le second à Liège en 1874. Jean Géraldy (né à Liège en 1808, professeur de chant au Conservatoire de Liège de 1846 à 1852) en assurera le succès, tandis que Rodolphe Massart et Ovide Musin en transcriront plusieurs pour le violon vers 1866, avec toute l'ornementation virtuosique que cela supposait à l'époque.

La représentation à Liège de *Le Béarnais*, opéra-comique en trois actes, est un succès pour le compositeur, malgré les faiblesses du livret de Pellier-Quensy. Remanié par Hyacinthe Kirsch, *Le Béarnais* est présenté dans sa nouvelle version à La Monnaie, à Bruxelles, en 1868 et remporte cette fois un succès total. A partir de ce moment, les œuvres de Radoux sont jouées à Liège, aux Concerts populaires de Bruxelles (sous la direction d'Adolphe Samuel), à Anvers (au Festival national de 1876) ; la Ville de Liège lui commande trois œuvres importantes — dont la *Grande Marche Internationale* pour les fêtes internationales des Riflemen (1869).

A la suite du décès inopiné d'Etienne Soubre (1813-1871), directeur du Conservatoire de Liège depuis 1862, la Commission de surveillance confie l'intérim à Jean-Théodore Radoux. Il déploie une telle activité, fait si bien progresser les nouveaux cours institués par Soubre que, le 15 septembre 1872, le Roi nomme Radoux directeur du Conservatoire de Liège. Il occupera ce poste pendant trente-neuf ans, profitant adroitement des circonstances économiques favorables de cette époque pour développer encore l'enseignement du Conservatoire et obtenant enfin (en 1887), des bâtiments adéquats. On doit à Radoux la stabilisation des innovations apportées par Soubre vers 1867 : classes

de quatuor (professeurs Jacques Dupuis, Hubert Léonard), de musique de chambre avec piano (professeur Léon Massart), cours d'orgue (confié à Jules Duguet), cours de déclamation française, ainsi que d'importantes créations originales : déclamation lyrique (titulaire Sébastien Carman), classe de chant d'ensemble (définitive après 1872), cours du soir pour adultes : chant d'ensemble pour dames (professeur Etienne Hutoy, ensuite Sylvain Dupuis) et pour hommes (professeur Toussaint Radoux, ensuite Joseph Delsemme), le dédoublement des cours de solfège et de chant, la fréquentation cumulative des cours « justifiée par la nécessité de donner » aux élèves une forte instruction » musicale » et, dans le même sens, le remaniement des programmes des concours publics (1887).

Les résultats sont probants : en 1873, 316 élèves, répartis dans 42 classes suivaient 697 cours. Dès 1879, le Conservatoire de Liège compte 563 élèves répartis dans 57 classes ; ils suivent 1.048 cours.

A la suite d'incidents survenus en 1879 avec l'Association des Artistes musiciens qui constituaient l'orchestre des concerts, la Commission du Conservatoire décide de créer un Orchestre du Conservatoire dont Jean-Théodore Radoux assumera la direction. C'est la stabilisation définitive des concerts inaugurés en 1860 par Soubre et depuis lors difficilement maintenus en vie. Désormais, Radoux peut faire entendre dans les meilleures conditions le répertoire classique et moderne : Beethoven, Mendelssohn, Bach, tout César Franck, tout Berlioz et tout Liszt, Saint-Saëns, Richard Strauss (dès 1903), Brahms, les compositeurs russes (dès 1892), du Wagner presque à chaque concert, sans oublier les compositeurs belges contemporains : Huberty, Peter Benoit, Tinel, Rufer, Joseph Jongen, Charles Radoux, Vieuxtemps, Blockx et, naturellement, ses propres œuvres.

C'est sous le long directorat de

Jean-Théodore Radoux que le Conservatoire de Liège prend un essor extraordinaire et que l'Ecole liégeoise de violon brille de son plus vif éclat avec Martin Marsick, Ovide Musin, César Thomson, Eugène Ysaÿe, Simon Mauhin, Armand Parent, Guillaume Remy, etc. Parmi ses élèves pour la composition, retenons les noms de trois Prix de Rome : Sylvain Dupuis (1856-1931) qui lui succèdera en 1911, Joseph Jongen (1873-1953), directeur du Conservatoire de Bruxelles de 1925 à 1939, son fils Charles Radoux-Rogier (1877-1952), professeur d'harmonie au Conservatoire de Liège (1905), inspecteur de l'enseignement musical en Belgique (1930).

Secondé par la Société des Quatuors, puis par la Fondation Dumont-Lamarche, Jean-Théodore Radoux encourage la pratique du quatuor à cordes. Il se tourne aussi vers la musique ancienne, crée les concerts du dimanche, les auditions de professeurs et d'élèves. Le respect de la musique des temps passés le pousse à acquérir pour le Conservatoire la riche bibliothèque de feu Léonard Terry (ce sera le Fonds Terry), à rassembler les premiers éléments du futur Musée Grétry et d'un Musée instrumental. Radoux réorchestre, publie et fait représenter *Li Ligeois égaré* de Jean-Noël Hamal. Sur le plan littéraire, on lui doit une précieuse *Notice sur Daussoigne-Méhul* (1882), un *Vieux-temps, sa vie, ses œuvres* (1891) — ouvrage fondamental pour la connaissance du maître verviétois — et un remarquable discours sur *La Musique et les écoles nationales* (1896) pour l'Académie royale de Belgique dont il est successivement élu correspondant (1874), membre titulaire (1879) et enfin directeur de la Classe des Beaux-Arts (1896).

Le directorat de Jean-Théodore Radoux coïncide avec le développement en Belgique des grandes sociétés chorales d'hommes, mouvement à la fois culturel et social qu'il a largement contribué à promouvoir. Le groupe

vocal de haute qualité qu'il a créé au Conservatoire de Liège est mis en valeur lors des manifestations de 1877. En effet, pour le cinquantième anniversaire du Conservatoire — qui est aussi le vingt-cinquième anniversaire de la Société chorale La Légia que dirige son frère Toussaint Radoux — la ville de Liège organise le quatrième Grand Festival de Musique classique et nationale. On fera aménager le grand manège de la caserne des Eco-liers pour recevoir les 944 exécutants, placés sous la direction de Radoux : 150 instrumentistes et 797 voix (voix d'enfants et de femmes du Conservatoire, voix d'hommes jointes à celles des chorales La Légia, de Verviers, de Huy, etc.). L'immense succès qui salue ce gigantesque effort permettra à la Commission de Surveillance du Conservatoire d'obtenir enfin les subsides nécessaires à la construction de bâtiments adéquats, réclamés depuis presque un demi-siècle. Le 30 avril 1887, Jean-Théodore Radoux aura la grande joie d'inaugurer les nouveaux locaux du Conservatoire boulevard Piercot, lors d'une « grande fête musicale » donnée dans la nouvelle salle de concerts. Concert resté mémorable par la participation de 600 exécutants dans la *Neuvième Symphonie* de Beethoven et, entre autres solistes, la participation de lauréats déjà célèbres, Martin Marsick, Eugène Ysaÿe, César Thomson, le professeur Rodolphe Massart dans le *Concerto pour quatre violons* de Maurer et la *Réverie* de Henry Vieuxtemps.

Le chant choral, tel qu'on le concevait au XIX^e siècle, appartient au passé. Mais il demeure un témoignage d'une certaine conception de la musique vocale. Jean-Théodore Radoux a écrit treize grands chœurs à quatre voix d'hommes qui comptent parmi les meilleurs de cette production, surtout les derniers, le triptyque *Espérance* (1899), *Foi* (1903), *Charité* (1904) (poèmes de J. Sauvenière) et *Dieu* (1910) (poème d'A. Houssaye), dont

le lyrisme est servi par une science parfaite de l'écriture orphéonique. Le grand Festival choral J.-Th. Radoux du 4 décembre 1936 dans la salle du Conservatoire de Liège, auquel participaient plusieurs chorales, est probablement la dernière grande manifestation qui aura permis de les entendre, les chorales d'hommes qui subsistent encore n'ayant plus les effectifs nécessaires à leur exécution.

Dans son œuvre de compositeur, Jean-Théodore Radoux reste fidèle à l'esprit de celui de Mendelssohn tant par la science et le purisme de l'écriture, par sa mélodicité harmonieuse que par sa propension à mettre en jeu d'importantes masses vocales et instrumentales. Ses architectures musicales sont équilibrées et robustes et son orchestre, influencé par les leçons de Halévy et la pratique des œuvres de Berlioz, bien sonore et coloré. Une bonne partie de ses compositions sont antérieures à celles de César Franck dont il se fait l'ardent propagandiste à Liège sans toutefois, sur le plan de la composition, s'inscrire parmi ses disciples. Le relevé des programmes de concerts que Radoux dirige entre 1891 et 1911 témoigne de ses goûts, de sa clairvoyance dans ses choix et aussi d'une sorte d'instinct pédagogique profond qui l'incite à faire connaître à ses musiciens, à ses étudiants et au public liégeois aussi bien Jean-Sébastien Bach (que l'on redécouvre à cette époque), Beethoven, Schubert et Mendelssohn que Wagner, Liszt et Berlioz, et les modernes Saint-Saëns, Lalo et Borodine, Brahms, Max Bruch, Bruckner et Richard Strauss (dès 1903) pour ne citer que les noms qui reviennent le plus fréquemment à l'affiche. Il s'agit presque chaque fois d'une œuvre nouvelle, en création à Liège, voire en Belgique, de même que celles des très nombreux jeunes compositeurs belges déjà cités.

Outre les œuvres vocales de Jean-Théodore Radoux mentionnées plus haut, citons encore, d'après le catalogue établi par Sylvain Dupuis en

1925, une douzaine d'œuvres religieuses pour soliste(s), quatuor vocal ou chœur et orgue ou orchestre, ainsi que neuf grandes cantates pour soli, chœurs et orchestre parmi lesquelles *Pax, cantate en style populaire pour les écoles* (introduction à *Patria*) pour voix de femmes et d'enfants avec accompagnement d'orchestre, texte de J. Sauvenière. Pour le théâtre, outre *Le Béarnais* et *André Doria* (inachevé), trois opéras-comiques en un acte et le remaniement de *Li Ligeois égaré* de Jean-Noël Hamal.

Parmi les quatorze œuvres pour grand orchestre symphonique, signalons une remarquable *Fugue pour grand orchestre*. Enfin, pour le piano, *Dix romances sans paroles* (Liège) et *Douze pièces pour piano* (Bruxelles) dans l'esprit des œuvres similaires de Mendelssohn, de même d'ailleurs que les quelques œuvres pour violon, violoncelle ou basson avec accompagnement de piano et pour harpe seule.

José Quitin.

R. Ledent, *Notice sur le Conservatoire royal de Musique de Liège et sur ses directeurs*, Liège, 1893. — *Statuts de la Société des Concerts du Conservatoire royal de Musique de Liège et de la Caisse de Prévoyance de cette société établis le 5 mai 1895 sous la présidence de J.-Th. Radoux*. — *Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés, 1907-1909*, p. 796-800. — S. Dupuis, « Notice sur Jean-Théodore Radoux », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1926, p. 71-111, portrait, liste des œuvres. — J. Folville, *Notice pour le programme de la Célébration du Centenaire de Jean-Théodore Radoux, 1835-1935*, Liège, 1935. — L. Lavoye, « J.-Th. Radoux, l'œuvre choral du maître », dans *Bulletin de la Fédération des Sociétés chorales des provinces de Liège, Limbourg, Luxembourg et Namur*, 12^e année, n^o 11, novembre 1936, p. 1-2; *ibidem*, 12^e année, n^o 12, décembre 1936, p. 2-4. — G. Koister, « Jean-Théodore Radoux, dernier des Romantiques », *ibidem*, 12^e année, n^o 12,

décembre 1936, p. 1-2. — L. Lavoye, « J.-Th. Radoux », dans *La Revue Musicale belge*, 13^e année, n^o 14, 20 juillet 1937, p. 1; *ibidem*, 13^e année, n^o 16, 20 août 1937, p. 2-5. — A. Heuze, « Jean-Théodore Radoux », dans *Conservatoire royal de Musique de Liège. Centième anniversaire de sa fondation, 1826-1926*, s.l.n.d., p. 6-7, portrait gravé. — J. Quitin, « Radoux », dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, t. X, Kassel, 1902, col. 1858-1859. — M. Barthélemy, « Radoux (Jean-Théodore, 1835-1911) », dans *150^e Anniversaire du Conservatoire royal de Musique de Liège. Catalogue de l'exposition*, Liège, 1976, p. 14-20. — J. Quitin et H. Pousseur, « Le Conservatoire royal de Musique de Liège, hier, aujourd'hui et demain », dans *150^e Anniversaire du Conservatoire royal de Musique de Liège. Programme des manifestations*, Liège, 1976, p. 35-80.

RASSE (François-Adolphe-Jean-Jules), musicien, chef d'orchestre et compositeur, né à Helchin (province de Flandre occidentale) le 27 janvier 1873, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 4 janvier 1955.

François Rasse s'initia très tôt à la musique en autodidacte par l'étude du piano et la lecture des partitions. En 1880, ses parents se fixent à Bruxelles, ce qui lui permet d'étudier le violon avec Lermigniaux et Nicolas Laoureux. Ce dernier insistera auprès de ses parents pour que François Rasse ne poursuive pas une carrière administrative. C'est ainsi qu'en 1893, il peut entrer au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe d'Eugène Ysaÿe où il obtint en 1896 son premier Prix de violon avec un *Concertstück* de sa composition qui sera publié peu après. François Rasse suit aussi les cours théoriques et de composition de Gustave Huberti. Ses études seront couronnées par le deuxième Grand Prix de Rome avec la cantate *Comala* en 1897, puis par le premier Grand Prix de Rome obtenu en 1899 avec la cantate *les Cloches nuptiales*.

Après le séjour obligatoire en Italie, François Rasse revient à Bruxelles, fait un peu de musique de chambre en accompagnant Marcel

Jorez, violoniste, la pianiste Gabrielle Tambuyser et Eugène Ysaÿe.

Mais c'est surtout comme chef d'orchestre que François Rasse débute dans la carrière. Il dirige au Théâtre royal de La Monnaie de 1902 à 1907. C'est là qu'il crée *Déidamia* sa première œuvre lyrique en 1905. En 1907, on le retrouve au Capitole de Toulouse, puis, en 1908, au Noord Nederlandsche Opera d'Amsterdam. En 1910, François Rasse réintègre La Monnaie jusqu'en 1912. Sa carrière de chef d'orchestre d'opéra s'arrête là, mais il en recommence une autre en dirigeant des orchestres symphoniques. Il avait déjà paru à ce titre au Casino de Spa, puis au Concertgebouw d'Amsterdam en 1908 et on l'y reverra au cours de la saison 1919-1920. En 1913, les Concerts d'Hiver de Gand s'assurent son concours qui, à cause de la guerre, ne deviendra effectif qu'en 1921. Il y restera jusqu'en 1928. Il dirigera aussi les concerts du Kursaal d'Ostende de 1922 à 1932.

François Rasse s'était marié le 12 juillet 1902 et de ce mariage naîtront deux enfants. Il lui fallait donc établir son existence familiale sur des ressources un peu moins aléatoires que celles de ses directions d'orchestre. Le 8 septembre 1910, François Rasse est donc nommé professeur de lecture musicale au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, puis, le 19 août 1920, il devient professeur d'harmonie au même établissement. En 1919, il reprend la direction de l'École de Musique de Saint-Josse-ten-Noode, poste qu'il gardera jusqu'en 1925 et qui lui plaisait particulièrement. Très sensible à l'art vocal, François Rasse s'intéressera à cette école, pépinière de chanteurs et de chanteuses, fondée par le chanteur Henry Warnots. Enfin, le journal *Le Soir* lui confie une chronique musicale qu'il tiendra d'octobre 1919 à janvier 1925. L'année 1925 est très importante dans la vie de François Rasse. Le directeur du Conservatoire

royal de Musique de Liège, Sylvain Dupuis, est mis à la retraite pour limite d'âge en application de lois récentes (1923 et 1925). Le 7 octobre, au début de l'année scolaire, François Rasse lui succède. Il doit dès lors abandonner beaucoup de ses fonctions dont la direction de l'École de Musique de Saint-Josse-ten-Noode. Mais bien que pourvu d'un excellent orchestre à Liège et étant obligé par le règlement d'assurer la direction des concerts du Conservatoire, François Rasse continuera à diriger à Gand et à Ostende. Ayant atteint la limite d'âge fixée par la loi, François Rasse doit abandonner ses fonctions de directeur du Conservatoire royal de Liège le 1^{er} août 1938, mais il lui manque quelques années de service pour faire valoir ses droits à une pension qui ne sera effective que le 1^{er} octobre 1940. François Rasse se retira à Bruxelles où il vivra jusqu'à sa mort dans une retraite fort paisible, tout en continuant à composer.

François Rasse avait été élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 6 juillet 1933, membre le 6 janvier 1938 et avait été directeur de sa classe en 1944.

Comme membre de l'Académie, il écrira une dissertation : *A propos de la voix humaine* (dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, t. XXII, 1940, p. 81-108) et des notices sur Auguste De Boeck (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CIX, 1943, p. 37-54), Eugène Ysaÿe (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, t. XXVI, 1944, p. 85-115) et Arthur De Greef (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXV, 1949, p. 3-19).

Si on examine la vie professionnelle de François Rasse, on s'aperçoit qu'elle a été très chargée et qu'elle se caractérise par une accumulation de tâches difficiles à supporter par un seul homme. Chef d'orchestre, directeur d'institutions musicales et pédagogue,

compositeur abondant, François Rasse suffira à tout.

Sa carrière de chef d'orchestre est marquée d'épisodes brillants et d'un réel souci d'aborder les nouveautés. A Gand, aux Concerts d'Hiver, il fera une large place à la musique moderne avec des œuvres de Stravinsky, de Falla, de Malipiero, de Schmitt, d'Honegger. A Liège, au Conservatoire, il pouvait continuer sur la lancée de Sylvain Dupuis, et des œuvres de Rabaud, de Kodaly, de Roussel apparaissent dans les programmes. Mais François Rasse est à la fois audacieux et timide. Il attend 1936 pour présenter au public liégeois *La Mer* de Debussy, œuvre d'un abord difficile sans doute pour les orchestres du temps, mais qui n'était pas une nouveauté. A Liège, François Rasse présente aussi avec le concours des pouvoirs publics des Concerts d'Education à prix réduits qui auront du succès. François Rasse aura eu également le grand mérite d'être un ardent propagateur de la musique belge contemporaine. S'il dirige au Concertgebouw d'Amsterdam, par exemple, il en profite pour inscrire à son programme des œuvres de Théo Ysaÿe, de Lekeu, de Joseph Jongen et de lui-même. Mais le temps qui passe ne profite pas au chef d'orchestre. Il se fatigue davantage, néglige de soigner ses interprétations et le public s'en aperçoit. A Gand, il démissionne. A Liège, il inscrit trop souvent peut-être ses propres œuvres au programme et la salle du Conservatoire se vide lentement. La concurrence des autres sociétés de concert se fait plus active, plus décidée. Il est évident que les activités très dispersées de François Rasse n'ont pas été, à la longue, favorables à son métier de chef d'orchestre.

Les mérites de François Rasse comme professeur et directeur d'école sont évidents. Passionné par le chant, il laisse des ouvrages didactiques (en particulier *Le médium de la voix* et *La virtuosité vocale*) qui sont toujours

en usage de nos jours. Des leçons d'harmonie écrites pour les Conservatoires de Bruxelles et de Liège montrent aussi la souplesse et la clarté d'esprit du pédagogue qui ne recherche pas la difficulté pour elle-même, mais qui apprend à l'élève à écrire solidement et adroitement. Une partie de ces leçons ou de ces devoirs a été publiée dans un ordre logique qui évoque un cours d'harmonie très classique.

Le rôle du directeur d'école fut, pour François Rasse, beaucoup plus ardu que celui de professeur. Non pas à l'Ecole de Musique de Saint-Josse-ten-Noode axée sur le chant et dans laquelle François Rasse a dû se sentir à l'aise, mais au Conservatoire royal de Musique de Liège. Il est évident que la période qui succède à la guerre 1914-1918 n'est pas brillante pour nos institutions musicales du degré supérieur. Nos instrumentistes ne trouvent plus à l'étranger tous ces débouchés dont ils avaient, naguère encore, largement profité. Sur place, un régime de taxations lourdes et de règlements compliqués forme un frein à leur engagement. Enfin, en 1925, la crise monétaire internationale n'est pas loin. Mais il y a plus. Jusqu'à l'arrivée de François Rasse au Conservatoire de Liège, nos institutions musicales avaient conservé une autonomie certaine qui encourageait l'initiative, la diversité en multipliant les tendances et les enseignements. En 1927, une commission est mise en place par arrêté royal pour étudier les réformes nécessaires au « bon fonctionnement » des conservatoires royaux. Des travaux de cette commission, il est sorti un statut uniforme d'application générale. En 1933 et en 1935, d'autres règlements virent le jour. A François Rasse d'appliquer et de mettre en œuvre toutes ces réformes. On ne sait s'il les approuvait entièrement. Les dossiers administratifs sont plutôt discrets sur ce point, mais des documents privés nous montrent qu'il est parfois troublé.

C'est ainsi qu'il en arrive à demander à son secrétaire s'il a la même opinion que lui sur le changement d'un cours. On peut aussi supposer que François Rasse n'a pas toujours essayé de lutter contre l'inéluctable et qu'il a envisagé ces réformes avec sérénité. Si la direction de François Rasse a été semée d'embûches, elle n'en fut pas moins marquée par des résultats brillants dont trois premiers Grands Prix de Rome obtenus par Antoine van Ulf (1929), René Defossez (1935), Léon-Jean Simar (1937), ainsi qu'un second Grand Prix dévolu à Rose Derouette (1929).

Mais la noble conception qu'il avait de son art et l'idéal de sa vie d'artiste apparaissent surtout, chez François Rasse, dans ses œuvres. François Rasse a laissé une œuvre monumentale par le nombre dont il est très difficile aujourd'hui de dresser le catalogue. Il a composé jeune et il composera de plus en plus en prenant de l'âge. On a l'impression qu'à partir d'un certain moment la composition était devenue pour lui un refuge, une manière de se retirer du monde dont une légère surdité, au surplus, l'éloignait. Sa première œuvre d'orchestre, *Méditation*, date de 1893, année où il entra au Conservatoire. Au moment où il obtient le Prix de Rome, il a déjà écrit une vingtaine d'œuvres de tous genres, mais il n'a pas encore abordé la symphonie et l'opéra. Cela va venir, et dès le début de la période où il entre dans la vie active, François Rasse compose, à quelques années d'intervalle trois symphonies (*romantique*, 1901 ; *mélodique*, 1903 ; *rythmique*, 1908). Dès lors les œuvres vont s'accumuler dont il faut citer deux opéras donnés à La Monnaie (*Déidamia*, d'après Alfred de Musset, livret de Rasse et de Lucien Solvay, 1905 ; *Sœur Béatrice*, d'après Maeterlinck, 1938), un ballet (*Le Maître à danser*, 1908), des poèmes symphoniques (*Douleur*, 1911 ; *Joie*, 1925 ; *Une vie*, 1925), des hymnes, des fanfares, des suites d'orchestre,

des pièces concertantes. La musique de chambre l'attire moins (deux sonates, un quintette, un quatuor à cordes), ainsi que le piano (cinq titres jusqu'en 1918). Reste le chant, la spécialité de François Rasse. De 1901 à 1940, on compte dans le catalogue de Rasse tel qu'on peut l'établir actuellement une centaine de mélodies avec accompagnement de piano ou d'orchestre. Dans ce domaine, la période de la guerre 1914-1918 a été la plus féconde avec, en particulier, les *Dix chants de la guerre*. Parmi les cycles importants de l'après-guerre, citons *Le Chant éternel* (1924, poèmes de Verhaeren), les *Voix de la terre et du temps* (1930, poèmes de L.M. Mercier), et *La Chanson d'Eve* (1931, poèmes de Van Lerberghe). Ces mélodies ont trouvé auprès des chanteurs belges des interprètes compétents. Après sa mise à la retraite, François Rasse continuera à composer. De 1940 à sa mort, une trentaine d'œuvres s'ajoutent à son catalogue. Le nombre des mélodies reste important. La musique de chambre, pratiquement abandonnée depuis 1818, revient à la surface avec une *Sonate « en trio »* (1951), un *Quatuor à clavier* (1941) et le *Deuxième Quatuor à cordes* (1950).

On ne constate aucune évolution dans l'œuvre de Rasse qui se présente dans une parfaite unité, sinon que la maîtrise technique est plus évidente après la fin des études qu'auparavant. Sensible avant tout au chant, François Rasse possède un sens mélodique profond, toujours renouvelé, et il se laisse guider par son instinct lyrique. Il y a de la générosité dans son œuvre, des élans puissants qui emportent l'adhésion, qui dénotent une nature passionnée, parfois violente, un caractère « romantique ». L'originalité de Rasse tient en ce lyrisme qui s'épanche largement, presque sans retenue, mais dans le domaine de la facture, de l'orchestration, de l'harmonie, le métier de Rasse reste très traditionnel. Le compositeur nous développe son credo artistique en com-

mentant pour un programme une de ses œuvres, *Une vie* : « Cette suite, » écrit-il, est une succession musicale » de réactions, de souffrances, de » joies, de méditations, toutes multi- » ples et fugitives comme la vie... » Cependant l'auteur se défend d'avoir » voulu une œuvre littéraire. Il n'a » pensé cette *Vie* qu'en musicien, sin- » cèrement, sans souci aucun d'être » moderne ou pas ». François Rasse a donc édifié son œuvre en dehors des courants novateurs de la musique contemporaine. Il s'ensuit que cette œuvre est l'expression directe, sincère du tempérament du compositeur, mais qu'elle se situe en marge des nouveautés et du modernisme.

Maurice Barthélemy.

Iconographie : l'effigie officielle de François Rasse, un buste en marbre blanc sculpté par Georges Petit, est exposée au foyer du Conservatoire royal de Musique de Liège.

La biographie de François Rasse ne peut être établie avec précision qu'à partir des dossiers administratifs qui le concernent. A cet égard, les Conservatoires royaux de Bruxelles et de Liège conservent les dossiers essentiels (sauf sa fiche d'élève, perdue).

La seule notice complète est due à R. Mulsart, « Notice sur François Rasse », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXXV, 1959, p. 25-47. — Des précisions sur ses activités de chef d'orchestre et de directeur de Conservatoire se trouvent dans S.A.M. Bottenheim, *Geschiedenis van het Concertgebouw*, Amsterdam, 1949, vol. II. — G. et J. Verriest-Lefert, *De Kreisler à Cziffra. Historique des Concerts d'hiver de Gand*, Gand, 1966. — M. Barthélemy, *Cent cinquantième anniversaire du Conservatoire royal de musique de Liège. Catalogue de l'exposition*, Liège, 1977. — J. Quitin, « Le Conservatoire royal de musique de Liège hier, aujourd'hui et demain », dans *Cent cinquantième anniversaire du Conservatoire royal de musique de Liège*, 1977. La place de François Rasse dans l'histoire de la musique en Belgique a été définie par E. Closson, « La fin du XIX^e siècle, l'évolution moderniste », dans E. Closson et Ch. van den Borren, *La*

Musique en Belgique du moyen âge à nos jours, Bruxelles, 1950, p. 263-284 et R. Wangermée, *La Musique belge contemporaine*, Bruxelles, 1959, vol. II. — Le catalogue de l'œuvre de Rasse a été dressé dans *Catalogue des Oeuvres de compositeurs belges. Centre belge de documentation musicale*, Bruxelles, 1954. Il ne concerne que les œuvres publiées.

ROBLAIN (Auguste), dit BUSKER, opérateur radio parachuté pour la Résistance, né à Liège le 8 juillet 1903, y décédé le 26 mars 1979.

Sergent aviateur de réserve et père de cinq enfants (il en aura neuf!), Auguste Roblain quitte le pays occupé en avril 1941 dans l'espoir de servir dans la Royal Air Force. Il arrive à Madrid où l'Ambassade britannique réduit son ambition à néant : il est trop âgé! Après un écolage rapide en Grande-Bretagne, Roblain, rebaptisé Busker, est parachuté en septembre 1942 à 80 km de l'endroit prévu qui était Hirson, dont les papiers qu'il porte le font originaire. Arrêté, enfermé à la Gendarmerie de Stenay, il s'évade et rejoint son poste auprès de l'un des principaux réseaux de renseignements : Zéro. Aris (Albert Hachez), chef de ce groupement, l'installe par l'entremise du secrétaire communal de Libramont et de Jean Fosty, dans un village de la Sûre où chaque semaine on lui apporte de Bruxelles un lot de messages à transmettre. A plusieurs reprises Roblain doit échapper à la gonio et aux polices d'occupation en tirillant. A la Libération, lorsqu'il retrouve les siens, il a battu, semble-t-il, tous les records de durée et du nombre de messages transmis et reçus. A ses émissions Roblain a ajouté l'organisation de parachutages et la redistribution du contenu des « containers » réceptionnés sous sa direction.

Le 3 juillet 1969 la ville de Liège reçoit à La Violette, au cours d'un hommage exceptionnel, ce doyen des parachutés. Aussi modeste que courageux, Auguste Roblain-Busker a été

dans l'ombre un des artisans de la survie des libertés en Belgique.

William Ugeux.

Archives de la Fraternelle des Agents parachutistes, à Bruxelles. — Archives de la Sécurité d'Etat, Ministère de la Justice, à Bruxelles.

Le *Courrier de l'USRA* (Union des Services de Renseignement et d'Action).

ROGISTER (Jean-François-Toussaint), compositeur de musique, altiste virtuose, professeur au Conservatoire de Liège, puis de Bruxelles, né à Liège le 25 octobre 1879, de Jean-Hubert Rogister et de Marie-Louise Lhoneux, mort à Liège le 20 mars 1964.

Sa vie : Second de quatre fils (il y avait aussi cinq filles) qui tous furent musiciens et non des moindres, il fut soprano, tout enfant, dans la chorale paroissiale, suivant le vœu de sa mère qui adorait la musique. Aussi fut-il, très jeune, élève du conservatoire de sa ville natale ; mais la famille était nombreuse... et pauvre : à onze ans, le violoniste en herbe est envoyé, à très modeste cachet, remplir honorablement sa partie dans des bals populaires. Or, une telle existence, à cet âge, est difficilement compatible avec des études suivies ; elles s'en ressentent, en effet, et notre musicien partagea ce privilège avec l'illustre Ysaÿe : il fut renvoyé (momentanément, faut-il le dire?) du conservatoire « pour manque de disposition » !

Devenu adolescent, il regagna le temps perdu — en admettant qu'il le fût — mais guère d'argent. Redoublant de courage et d'ardeur, il passe ses vacances, s'il le peut, à « faire la saison » dans quelque cité balnéaire belge : c'est ainsi qu'à quatorze ans il est engagé dans l'orchestre du Casino de Spa.

Cependant les succès se suivent : la musique, devenue l'essentiel de sa vie, le possède tout entier : en 1895, c'est le premier prix de solfège avec

distinction ; en 1897, le premier prix d'alto avec grande distinction ; 1900 marque un couronnement : médaille en vermeil (l'actuel « Diplôme de virtuosité ») avec grande distinction pour l'alto, premier prix de musique de chambre, premier prix d'harmonie avec distinction, premier prix de cor avec distinction (car il joue de deux instruments). L'année suivante, il termine ses études avec un premier prix de fugue avec distinction.

C'est alors qu'un événement considérable fixe son orientation : son maître d'alto, Oscar Englebert, appelé au Conservatoire de Paris, le propose comme son successeur à Liège ! Nommé chargé de cours, le 25 octobre 1900 (il atteint juste sa majorité), il est titularisé le 22 novembre 1901, ce qui explique l'exceptionnelle longueur de sa carrière professorale : quarante-huit ans, presque un demi-siècle !

Pourtant, sa raison d'être, l'idéal de son existence, c'est la composition. Ce lui est un besoin, une nécessité quasi physiologique, sans pensée de profit, sans même quelque légitime aspiration à la gloire, fût-elle posthume.

Il se livre à sa passion depuis longtemps, mais la première œuvre qu'il reconnaisse date de 1902 et c'est un *Quatuor à cordes*, en mi mineur : quelle témérité, pensera-t-on, pour un jeune compositeur, de s'attaquer d'emblée au genre le plus difficile ! Il est cependant une triple raison à cette audace : la connaissance approfondie et personnelle de la technique des cordes ; l'amour de la musique de chambre et spécialement du quatuor ; enfin l'enthousiasme pour Franck et son quatuor, tout neuf à l'époque, dont l'ombre — ou mieux la grande lumière — plane sur cette œuvre de jeunesse.

Suit une période de silence : pourquoi ? Simplement parce qu'il travaille sans trêve pour aider sa nombreuse famille (frères et sœurs encore jeunes et parents déjà âgés) : ainsi, pour ne pas les quitter, ne se marie-t-il pas et refuse-t-il des engagements

pour les Etats-Unis. Ajoutons-y son profond attachement pour le terroir natal.

Notons d'ailleurs que s'il compose moins, son activité se déploie dans sa carrière de virtuose et de chambriste : dès 1901, il appartient au Quatuor Charlier, au Cercle Ad Artem (1900), au Quatuor Chaumont (1910) et au groupe Piano et Archets (1912). Sa grande joie sera de fonder enfin, en 1925, son propre quatuor (violonistes Henri Koch et Gaston Radermacker — puis Joseph Beck — et Lydie Rogister-Schor) que, par modestie et par amour de sa ville natale, il nommera « de Liège ». Enfin, en 1933, il participe à la fondation de l'Association pour l'Etude de la Musique de Chambre (A.M.C., composée du Quatuor de Liège, du claveciniste Charles Van Lancker, du harpiste Henri Van Styvoort et du violoniste Gérard Libert). Elle se spécialisera, durant dix ans, dans le répertoire de la musique ancienne et moderne pour instruments anciens. Jean Rogister lui consacra un certain nombre de ses œuvres. Hélas ! 1940 devait interrompre ces magnifiques activités.

Revenons au compositeur. En 1910 paraît la première œuvre éditée de Jean Rogister, une *Fantaisie pour alto et orchestre* (ou piano) qui sort chez l'éditeur Breitkopf, à Bruxelles. Quoi de plus naturel, pour un altiste virtuose que de consacrer à son instrument une œuvre brillante et sensible ?

Peu après, le musicien rencontre une jeune fille, Juliette Orval, sœur du mari de Fernande, la sœur cadette de Jean : le mariage est célébré en juin 1912. Est-ce le calme et le bonheur qui vont ramener le compositeur à sa table de travail ? Toujours est-il que deux œuvres importantes voient le jour : le *Concerto pour alto* (1914) édité, lui aussi, par Breitkopf et le *Second quatuor*, en fa mineur, qui manifestent une évidente conquête de la maîtrise.

Cependant une tragédie historique se prépare : la guerre éclate et sur-

prend le jeune couple (Juliette porte en elle une espérance de trois mois) à Spa où le mari « fait la saison » à l'orchestre symphonique. Quand ils le pourront, ils regagneront leur logis liégeois pour le trouver pillé par la soldatesque, le piano saccagé et le cor volé ! Mais le drame n'est qu'un sur-sis : le 29 janvier 1915 un petit Clément-Marie vient au monde et, le 15 février, Juliette s'éteint, victime des suites de couches. Moment atroce pour le jeune veuf et père éploré : ce sera par une sorte de désespoir farouche qu'il se réfugie dans la composition. Ainsi nait, en 1916 (époque où la cause alliée paraît bien compromise), ce long cri d'une déchirante beauté, le *Lamento pour quatre violoncelles*. Cette pièce, dont le seul titre est un programme, malgré la présence d'un thème de révolte, s'achève dans une sombre désolation. Vingt-quatre ans plus tard, aux jours affreux de 1940, le compositeur lui ajouta un *Allegro energico* qui, par contraste, évoque une affirmation volontaire et victorieuse, une façon d'acte de foi. Je crois qu'une preuve de l'affection particulière de l'auteur pour ce diptyque est qu'il l'a transcrit pour orchestre à cordes, le chargeant ainsi d'une intensité plus dramatique encore.

Néanmoins, il ne cessera de composer : une *Suite en trois mouvements pour grand orchestre* (1916) qui semble ouvrir la voie aux futures symphonies et deux *Concertos*, l'un pour violoncelle (1917), l'autre pour trombone (1918), écrits à l'intention de ses frères cadet et aîné. C'est à ce moment que se produit le choc qui décidera de sa vie et de sa carrière : une jeune violoncelliste de vingt ans, fille d'émigrés russes d'avant la guerre, va enflammer le cœur solitaire de Jean Rogister, et que le destin semble avoir placée sur sa route ; M^{lle} Lydie Schor acceptera l'amour de son professeur d'harmonie et lui fera don du sien. Il durera toute leur vie, il durera encore lorsqu'après quarante-

quatre ans de bonheur, elle se retrouvera seule, mais continuera de vivre en constante communion avec le disparu au souvenir duquel elle va désormais consacrer toutes ses forces et tous ses instants. N'écrira-t-il pas : « le peu que je fais, c'est à toi que je le dois et je serais le plus grand des ingrats si je ne venais t'apporter mon tribut de remerciements. Puis-tes-tu toujours rester pour moi mon inspiration, mon but, ma vie ».

Dès lors, les œuvres, de plus en plus importantes, vont voir le jour : un *Adieu pour violoncelle* (1919) publié par les éditions Ysaÿe, *Destin* (1919), poème symphonique, la *Première symphonie en fa* (1920), pleine de lyrisme et d'enthousiasme, *Nuit d'avril* (1921) dédié « à ma chère Lydie », le *Troisième quatuor en ut dièse mineur* (1921).

Ici se place un épisode important : en pleine possession de son métier, notre musicien, franciste de cœur, va s'adresser à celui qui est devenu le prêtre de son culte : Vincent d'Indy. Celui-ci lui répondra longuement et en analysant les textes à lui envoyés. Ses conseils et ses critiques sont le garant de l'intérêt qu'il porte au compositeur inconnu : « Ne me jugez pas trop sévère, cher Monsieur, écrit-il, c'est parce que votre pensée d'Art m'intéresse que je vous parle aussi... sévèrement ! »

Or, en 1923, un éditeur parisien a l'idée d'organiser une compétition internationale avec, comme objet, une *Ballade pour piano*. Jean Rogister emportera la palme... et apprendra son succès à Philadelphie où l'illustre chef d'orchestre Léopold Stokowsky l'a appelé comme alto solo.

Il aurait pu faire une brillante carrière aux Etats-Unis où il est apprécié, où l'on exécute de ses œuvres, où sa jeune femme donne des récitals très applaudis dont F. Koussevitsky écrira qu'elle est « la plus remarquable parmi les violoncellistes féminins » et remporte toujours un succès « énorme et mérité ».

C'est pendant ce séjour américain qu'il composera (1924) une sorte de cantate profane, *The Bells*, sur le poème de E.A. Poe, pour voix récitante (homme ou femme), quatuor à cordes, harpe, flûte, hautbois et piano.

Pourtant, en dépit d'alléchantes propositions, Jean Rogister a le mal du pays. Il lui tarde surtout de retrouver ses deux fils ; car, peu avant son départ, un petit Jean-Efim lui a été donné. En été 1924, nos deux voyageurs rentrent à Liège. Mais un projet, depuis longtemps chanté en lui : fonder son propre quatuor, avec des Liégeois, sa femme tenant le pupitre de violoncelle, lui celui d'alto. C'est chose faite en 1925 et maintenant qu'il possède son instrument, il va écrire à son intention. Ainsi, en deux ans, trois nouveaux quatuors vont naître : le *Quatrième*, en ré (1926), le *Cinquième*, en la (1927) et le *Sixième*, en ut mineur (1928). Est-ce hasard, coïncidence ou propos délibéré ? Les trois œuvres sont terminées avant la première tournée américaine du nouveau groupe et pourront, jointes aux trois précédents, prouver que si le Pays de Liège est toujours riche d'exécutants exceptionnels, il continue d'être, traditionnellement, une terre de compositeurs.

Au demeurant, ces tournées (trois aux Etats-Unis, plusieurs en France, en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en Autriche, en Hollande, en Pologne, outre les récitals en Belgique et tous les grands centres musicaux européens), non plus que les charges des cours et le travail à l'orchestre (les professeurs y sont obligatoirement présents), n'interrompent ni même ne ralentissent la fécondité du créateur. Citons, par privilège, la *Fantaisie burlesque* (1928) pour grand orchestre, dédiée à l'illustre Ysaÿe. C'est une œuvre profondément wallonne, inspirée par une chanson populaire liégeoise, racontant les mésaventures de saint Aubain, « patron des soulards » et colorée d'une orchestration exceptionnelle.

C'est la même année privilégiée (le 27 octobre 1928) qu'est décerné à l'artiste, pour la première fois, le prix consacrant sa maîtrise : l'Association pour l'Encouragement de l'Art wallon lui décerne celui de musique. Celui de gravure allait à Jean Donnay, celui de sculpture à Louis Dupont : admirable trinité wallonne !

Cependant les œuvres se succèdent : voici une *Symphonie intime*, pour quatuor, flûte, clarinette et basson (1929) et une *Fantaisie sur un « crémignon » liégeois* (danse populaire chantée du Pays de Liège) pour alto et orchestre (1930), sœur de la Burlesque. La même année et dans un genre totalement différent, Jean Rogister aborde la scène lyrique avec *Lorsque minuit sonna*, un acte sur un livret de Charles Hellem et Pol d'Estoc, deux avocats marseillais. Créée à Liège le 18 novembre 1930, puis à Marseille le 29 décembre, la pièce, souvent reprise entre ces deux scènes, fut aussi jouée à Toulon, Caen, Rouen, Le Havre, Verviers, etc.

Toujours à cette même époque, exceptionnellement féconde, appartiennent la *Deuxième symphonie*, dite wallonne, en ré mineur (1931) *La lune et les peupliers*, poème symphonique (1932) et le *Septième quatuor à cordes*, en fa (1931).

Nous avons parlé de la fondation de l'A.M.C., ce qui doublera le travail du quatuor, mais fournira au compositeur l'occasion d'écrire pour les deux groupes, mais aussi pour les bois, ainsi naîtront la *Pièce pour harpe, flûte, alto et violoncelle* (1933), un remarquable *Quintette pour instruments anciens* (1934), une *Esquisse dramatique pour quatuor à cordes* (1935, orchestrée pour grand orchestre en 1952), ainsi qu'une *Suite pour viole de gambe et clavecin* (1935), enfin une *Impression de mai* pour violon et petit orchestre (1935) fleurant bon son printemps ardennais. C'est encore l'Ardenne — Stoumont où l'artiste a aménagé une vieille ferme en maison des champs — qui lui inspire

une *Suite ardennaise* pour grand orchestre (1937). Mais l'insécurité de l'heure (1938, année de Munich) lui dicte une *Ouverture dramatique* qui exprime son angoisse.

Elle n'est pas que politique : son second fils, Jean-Efim, dont la santé donnait, depuis quelque temps, de sérieuses inquiétudes, doit être hospitalisé, puis vient le sombre début de septembre, la guerre qui nous épargne encore illusoirement, la vie au jour le jour. Enfin le sombre 1940 : Jean-Efim, ramené du sanatorium de Borgoumont, s'éteint doucement chez lui... Il n'avait pas dix-huit ans.

La douleur des parents fut atroce ; vont s'y ajouter la guerre, l'occupation puis, le 24 juin (ironie, le jour de sa fête!), une opération chirurgicale urgente s'impose au musicien. Pourtant, dans un sursaut de volonté farouche, presque comme un antidote, sinon comme un défi, le presque convalescent va reprendre son papier à portées et, après huit ans de silence en ce genre, il va écrire son *Huitième quatuor*, en sol (1940), où passe, profondément, le tragique du moment.

En juin 1941, la belle-mère de Jean Rogister, qui habite avec lui et sa femme, et maintenant adore son gendre, s'éteint, et, l'année suivante, c'est la retraite de Stoumont qu'atteint une bombe lâchée par un avion allié en difficulté. Comme une manière de compensation, une nouvelle et importante distinction lui échoit : la Province de Liège lui octroie, en 1942, son Prix de Consécration pour la Musique.

Cependant, pour la seconde fois, la maison de Stoumont est touchée par le souffle d'un chapelet de bombes tombées dans les prés voisins. Admirable de persévérance le ménage se remet aux réparations urgentes... Mais tout cela n'est guère propice à la composition ! Pourtant, en 1943, une œuvre va prendre forme qui déjà était en lui depuis longtemps : ce sera la monumentale *Troisième symphonie*, en mi mineur, pour quatuor

à cordes et grand orchestre qui ne sera créée à Liège que le 26 février 1955 par le Quatuor municipal (Henri et Emmanuel Koch, Louis Poulet, Désiré Feldbusch) et l'Orchestre de Liège, sous la direction de Fernand Quinet.

Loin d'être épuisé par cette création, il sent en lui le besoin de célébrer le souvenir de son cher fils : ainsi, en 1944, écrit-il le *Requiem* pour grand orchestre, chœur mixte et deux solistes (soprano et baryton). Mais la libération survient, avec, pour Liège et sa région, les bombardements quotidiens par V1 et V2 : c'est dans cette ambiance qu'il va réaliser l'admirable *Concerto en sol* (1945) pour violon et grand orchestre, dédié à — et créé — par Henri Koch. L'œuvre est une sorte de raccourci des années de guerre : rage, désespoir, puis nostalgie du passé pour se terminer par la joie de la délivrance dans une manière de *crémignon* liégeois, un rondo allègre, éclatant en sol majeur, comme un chant prémonitoire!

La vie, pourtant, est difficile : Jean Rogister vit de sa récente et modeste retraite de Conservatoire. Un heureux incident — qui ne surprend pas l'impénitent optimiste qu'était notre ami — va atténuer la précarité de sa situation. Faute de trouver un maître de valeur pour occuper la place vacante de la classe d'alto au Conservatoire de Bruxelles, on fait appel à Jean Rogister qui y exerça magnifiquement de 1945 à 1948.

C'est dans ces circonstances plus favorables que voient le jour de véritables « œuvres de vacances », pleines d'esprit, d'émotion et de couleur : le *Quintette pour flûte, hautbois, clarinette (si b), cor et basson* (1947), puis, par contraste, l'*Improvisation sur un thème*, pour grand orchestre (1948) et la charmante *Suite pour orchestre de chambre à cordes et flûte solo* (1949) qui renoue avec la tradition du XVIII^e siècle. Suit une période de repos qu'illumine l'achat « d'occa-

sion » d'une petite quatre-chevaux Renault qui simplifie la liaison Liège-Stoumont et bientôt d'autres appels de la route. Mais cette parenthèse vacancière va se terminer pour faire place à une importante partition pour grand orchestre, appelée d'abord *Métamorphoses*, puis changée (eu égard à l'admirable composition de Richard Strauss) en *Jeux symphoniques* (1952).

« On était trop heureux! » dira plus tard Lydie Rogister... Un matin de la semaine de Pâques 1953, Jean Rogister sera brutalement frappé d'une hémiplegie gauche : adieu alto, adieu quatuor, mais non adieu à la composition : durant les onze ans qui lui restent à vivre, il créera, à la manière des « Tombeaux » du XVIII^e siècle, un émouvant *Hommage à César Franck*, modestement sous-titré *Divertissement symphonique* (1955). Cette partition qu'a signée une main de soixante-seize ans, ne porte pas l'âge de son créateur ; elle a la fermeté, la richesse, le lyrisme d'une maîtrise accomplie. Citons encore un *Caprice pour quatre trompettes* (1956), une amusante gageure ; une *Pièce concertante pour clarinette et orchestre* (1959) et, surtout (il a quatre-vingts ans!) ce qui sera son poignant chant du cygne et par un retour aux cordes qu'il aima tant, un noble et prenant *Adagio pour deux ensembles à cordes* (1960) qu'il n'entendra jamais...

Hélas ! sa santé s'altérait de plus en plus, compliquée par une fracture du col du fémur qu'il supporta et corrigea avec une énergie prodigieuse. Mais on aurait tort de croire que, pour être moins fécondes en écriture, ces années furent inactives. Avec une exceptionnelle probité et une sévérité lucide, il entreprit la révision de ses partitions, une par une, n'hésitant pas à détruire complètement tel manuscrit qu'à la lecture, il estimait indigne de lui. Il disait en souriant « je fais mon nettoyage » que d'autres, après lui, hésiteraient — ou ne s'autoriseraient pas — d'accomplir.

Enfin, une décalcification générale

se déclara que compliquèrent encore des troubles respiratoires : le vendredi 20 mars 1964, à dix-huit heures, mais en pleine intelligence, il s'éteignit entre sa femme, son fils aîné et sa bru... Mais ce grand cœur qui s'était tu continuerait de battre dans son œuvre.

Le virtuose et le chambriste : Jean Rogister fut le virtuose exceptionnel d'un instrument qui n'en compte pas beaucoup. La critique, dès 1900 et jusqu'à son accident ne tarit pas d'éloges à son sujet, et tant en Belgique qu'à l'étranger, exprime son admiration pour le maître de l'alto ou de la viole d'amour qu'il joue à la perfection. Ce qui frappait l'auditeur, c'était la largeur et la richesse du son, la pureté du phrasé, la justesse de l'expression.

Un soliste d'une telle qualité ne pouvait être qu'un chambriste de tout premier plan : son rôle, dans les premiers groupes auxquels il participa, et surtout dans le Quatuor de Liège et l'A.M.C. fut prépondérant ; c'est lui qui choisissait les œuvres et élaborait les programmes. Qu'on songe qu'outre les quatuors classiques (la plupart de ceux de Haydn et de Mozart, la totalité de ceux de Beethoven) et romantiques (Schubert, Schumann, Mendelssohn), il joua, très tôt, des partitions moins ou pas connues chez nous voici quatre-vingts ans, telles celles de Brahms, Smetana, Dvorak, Tchaïkovsky, Sibelius ou Grieg. Parmi les modernes, à côté de Franck, Debussy et Ravel, si je lis, sans surprise, les noms de Borodine, Glazounov et Saint-Saëns, je suis ravi d'y rencontrer ceux de d'Indy, Milhaud et Wolf, et je note, non sans fierté, qu'entre 1925 et 1930, le groupe liégeois créa, en Belgique et à l'étranger (outre les trois tournées américaines, ils parcoururent l'Europe!), des œuvres de Bartok (les trois premiers quatuors), Hindemith, Honegger, Martinu, Reger, Webern, Rieti, Ropartz, Woolett, Gagnebin, Hoérée, Jolivet, Alexanian,

Alfano, Schulhoff, Bax, Goossens, Morris, Smyth, Prokofief, Schirinsky ou Sterbatschev.

Est-il besoin de dire que les Belges n'étaient pas oubliés et que, grâce à Jean Rogister et à ses partenaires, on connut dans et hors de nos frontières, souvent en première audition, le répertoire pour quatre cordes des maîtres d'avant 1953 : Joseph Jongen, François Rasse, Jean Absil, Francis de Bourguignon, Fernand Quinet, Marcel Orban, Albert Dupuis, Lucien Mawet et, bien entendu, celui de l'artiste du groupe.

On le voit, on ne pourrait exagérer l'importance de l'action, nationale et internationale, entreprise par Jean Rogister dans la promotion de la musique de chambre, tant du point de vue des programmes traditionnels que celui des tentatives musicales les plus hardies de l'entre-deux-guerres.

Le pédagogue : La carrière professionnelle de Jean Rogister doit être l'une des plus longues qui soient, dans l'enseignement officiel s'entend : il fit cours durant quarante-huit ans, de 1900 à 1945, au Conservatoire de Liège, de 1945 à 1948, à celui de Bruxelles. En supposant, pour chaque année, une venue de deux ou trois élèves nouveaux, cela représente, en près d'un demi-siècle, quelque cent cinquante disciples. Tous furent des instrumentistes de classe dont certains connurent un destin particulièrement flatteur, tant en Belgique qu'à l'étranger : de 1908 à 1945, soit en trente-huit ans et sur moins de cent élèves, quinze obtiendront le diplôme supérieur de virtuosité, soit un sur dix environ et au moins un sur deux décrocheront un premier prix, souvent brillant. Notons d'ailleurs que, parmi ceux-ci, la plupart n'interrompirent leurs études avant la récompense suprême que par nécessité de gagner leur vie non sans prouver, par la suite, leur extrême valeur.

Jean Rogister, pas plus que ses contemporains ni ses successeurs,

n'avait étudié la pédagogie dite « scientifique ». Empirique, si l'on veut, mais transmise scrupuleusement, de génération en génération. Au sens le plus étroitement étymologique, ils « enseignaient », ils « faisaient signe » ; plus que d'expliquer, ils « montraient » comment faire en le faisant eux-mêmes, en corrigeant les fautes, en redressant les erreurs.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que l'enseignement musical — surtout en matière d'instrument — est, pour les trois-quarts, et au sens le plus noble, artisanal : pratique et manuel, il exige la leçon individuelle et le contact personnel. L'Ecole liégeoise de violon, au long de deux siècles et demi, en est un admirable exemple.

Le maître disait volontiers : « on ne peut exécuter convenablement une œuvre que de mémoire ; c'est une fois banni le souci de la note qu'on peut bien s'écouter et ne plus songer à jouer le texte, mais à l'interpréter ». Alors, au fur et à mesure de l'exécution, il s'arrêtera, expliquera — tant du point de vue technique ou harmonique qu'expressif — et terminera par une « monstration » exemplaire sur son propre alto, au ravissement muet de l'auditoire. Car jamais, m'a-t-on répété, le professeur ne fit la leçon sans payer d'exemple, son instrument toujours à portée de main.

Le même souci anxieux de perfection s'appliquait au travail d'interprétation. Ici intervenait, outre le sens intuitif de l'œuvre, toutes les ressources de la théorie et de l'expérience musicale, de la sensibilité et du goût. Car il ne suffisait pas au maître de dire à ses apprentis : faites ceci ou cela, ainsi ou comme ça. Le « *magister dixit* » ne fut jamais ni dans son tempérament ni dans ses habitudes.

Le compositeur : Je crois bon d'insister d'abord sur la nature du don musical chez Jean Rogister. Pour lui,

écrire est un appétit aussi naturel qu'impérieux. En vérité, toute sensation, toute émotion se transformaient, dans l'intime de son être, en une musique qui voulait et devait s'exprimer : il n'était pas l'homme des commandes. Sa sensibilité était toujours en éveil : « Ma seule intellectualité, dira-t-il, c'est l'intuition de mon cœur » rejoignant ainsi le propos, souvent répété, de Beethoven, à propos du *Kyrie* de la *Missa solennis* : « (Venu) du cœur, puisse-t-il retourner au cœur ! »

Souvent d'ailleurs, il ne donnait un titre à une œuvre nouvelle que pendant ou après sa composition et si le titre en était disons descriptif, l'œuvre n'en était pas moins construite sur un plan traditionnel. Un excellent exemple est celui du concerto de violon, ce chef-d'œuvre, qui, sous sa forme classique, recèle toute l'angoisse de la guerre pour conclure sur la certitude de la victoire prochaine.

Si une œuvre pouvait longtemps mûrir en lui, la « mise à jour », elle, sera toujours rapide. Ecrire, à ce moment, ce n'était que transcrire, sous la dictée intérieure, la partition quasi achevée présente à son esprit. Ce qui explique la stupéfiante rapidité qui était la sienne : le *Requiem* (qui dure près de cinquante minutes) fut écrit en deux mois et orchestré en un. Ou le *Septième quatuor*, commencé au retour de la première tournée américaine, qui porte, au manuscrit « De New-York à Glasgow, 11 au 19 mars 1931, terminé le 1^{er} avril 1931 ». Ou encore le *Concerto de trombone* où l'on peut lire, sur le brouillon au crayon « commencé le 30 juillet, terminé le 17 août 1938 ».

Quant à la technique formelle, elle est, comme chez la plupart des compositeurs de l'époque, essentiellement franckiste, mais profondément personnelle. Au sens large du terme, tout part d'un chant, d'un motif mélodique ; ce chant, qui sert souvent de *leitmotiv*, se développe en s'organisant,

le plus souvent par contrepoint. Car Jean Rogister est naturellement polyphoniste, ce qui explique sa prédilection et sa maîtrise pour l'écriture du quatuor. Polyphonie très personnelle, souvent cyclique, et qui engendre une harmonie somptueuse et une orchestration généreuse et colorée qui ne refuse pas le chatoiement d'heureuses dissonances.

Au vrai et on le sent d'emblée, le discours musical rogisterien a, même à l'état initial, ses timbres ; ses lignes sont conçues, dès le départ, avec ses teintes et ses nuances précises. C'est un orchestrateur-né (Vincent d'Indy, qui s'y connaissait, l'avait immédiatement décelé) et même un quatuor prend, chez lui, un coloris étonnant.

Bref, tant par les thèmes que par leur mise en œuvre, Jean Rogister est un compositeur profondément wallon. Son chant est un perpétuel don de soi, confondu avec une existence désintéressée dont il fait partie intégrante. Voilà, je crois, ce qui le rend si directement sensible. A l'entendre et le dernier son évanoui, on se sent comme purifié, meilleur et apaisé.

Il n'est pas possible d'établir un catalogue exhaustif de l'œuvre de Jean Rogister. Lui-même, de bonne foi, l'ignorait. Nous avons dit, plus haut, qu'à la fin de sa vie, il entreprit une sévère révision de ses partitions, corrigeant, modifiant, voire détruisant complètement tel manuscrit qu'à la relecture et après des années, il estimait indigne de lui. Il comprit surtout, dans cette exclusive, toutes les pièces publiées ou jouées sous le pseudonyme de Jedyll que, sans les renier, il jugeait ne pas devoir figurer, sous son nom, au programme des concerts.

L'essentiel de ses compositions compte donc trois symphonies, cinq poèmes symphoniques, six suites d'orchestre, quatre concertos, un drame lyrique, une cantate profane, un *Requiem*, huit quatuors à cordes, un quintette et une suite pour instruments anciens, sans citer de nombreu-

ses pièces instrumentales et quelque vingt-cinq mélodies avec piano ou orchestre.

Jean Servais.

Iconographie : Il existe de lui l'esquisse d'un saisissant portrait, grandeur nature, par le peintre liégeois Jacques Ochs (1954), légué au Conservatoire de Liège par M^{me} Lydie Rogister, et un portrait à l'aquarelle, du signataire de ces lignes (35 × 43, 1948) légué au neveu, filleul et disciple de Rogister, M. Jean Orval, 11, rue Libotte, 2020 Liège. A signaler aussi le remarquable dessin du caricaturiste liégeois Charles Lechat (1931), reproduit, entre les pages 80 et 81 du volume cité ci-dessous.

Discographie : *Hommage à César Franck*, divertimento symphonique pour grand orchestre, enregistré en 1958 par l'orchestre National de Belgique, sous la direction de René Defossez. Disque Decca L.P. 33 t. N° 143.285.

Concerto en sol, pour violon et orchestre, enregistré en 1959 par Henri Koch et l'orchestre symphonique de Liège, sous la direction de Fernand Quinet. Disque Musique en Wallonie L.P. 33 t. N° MWL 80507 (Disque regravé « historique »), 1984.

Requiem pour soli, orchestre et orgue, enregistré en 1966 par l'orchestre symphonique de Liège, Yvel Poliard (soprano), Léopold Marteau (baryton), la Chorale du Conservatoire de Liège (dir. Léon Thill), la Chorale mixte de l'Eglise protestante de Liège (dir. Théo Defourny), le Royal Cercle choral liégeois (dir. Jean Vanstalle), l'ensemble sous la direction de René Defossez. Disque Decca L.P. 33 t. N° 173.442.

Musique pour cordes. Quatuor N° 5, en la, dédié à S.M. la Reine Elisabeth de Belgique ; *Adagio pour quatre violons* ; *Libellule*, pour violon et piano ; *Impression de mai*, pour violon et piano ; *Largo dans le style ancien*, pour quatuor. Maurice Raskin et son quatuor. Disque Musique en Wallonie, 1.506 (1978).

La phonothèque de la R.T.B.F. possède, en outre, pour son propre usage, l'enregistrement sur bande d'une importante partie de l'œuvre de Jean Rogister.

Le seul ouvrage consacré au musicien est le suivant : J. Servais, *Jean Rogister, un musicien du cœur*, 170 pages, 20 pages d'illustrations hors-texte, Editions Arts et Voyages L. de Meyer, Bruxelles, 1972.

S

SCHEERE (Jean-Léon-Raoul-Ghislain), officier, ingénieur-géologue, professeur à l'École royale militaire, né à Bruxelles le 25 juin 1909, décédé à Kraainem le 16 juillet 1977.

Jean (aussi Jan) Scheere s'orienta vers une carrière militaire. Entré en 1926 à l'École des Cadets, régime flamand, il y fut successivement pupille et cadet, pour devenir, le 15 octobre 1929, élève de la 90^e promotion (artillerie et génie) à l'École royale militaire. Le 30 août 1934 il y passa l'examen d'ingénieur (artillerie et génie) et devint sous-lieutenant d'artillerie. Il parcourut ensuite l'échelle hiérarchique militaire : lieutenant, capitaine (26 septembre 1942), commandant (26 décembre 1946), major (26 juin 1950), lieutenant-colonel d'active (26 mars 1954). Passant dans le cadre civil le 1^{er} février 1957, il devint colonel de réserve le 26 septembre 1963.

Par le général Beernaerts, il entra dans le cadre des répétiteurs à la chaire de langue flamande de l'École royale militaire et fut choisi par le directeur des études, le colonel Gauthie, comme candidat à la succession du colonel Fleury à la chaire de géologie. Il entreprit des études complémentaires de géologie à l'Université catholique de Louvain, où il travailla au laboratoire de pétrographie du professeur Pierre de Béthune et y obtint le diplôme d'ingénieur civil

géologue, avec grande distinction le 18 juillet 1949. D'abord répétiteur à la chaire de géologie et de géographie militaire à l'École royale militaire (1^{er} octobre 1954), puis chargé de cours (1^{er} décembre 1954), le professorat lui échut finalement le 1^{er} février 1960. Dès 1965 il monta à l'École royale militaire un laboratoire de géologie, orienté vers des recherches de minéralogie et de géochimie.

Jean Scheere fut choisi, dès 1949, comme chercheur, pour faire partie de l'équipe scientifique de l'Association pour l'Étude de la Stratigraphie et de la Paléontologie houillères à Bruxelles, puis dès 1960 du Centre national de Géologie houillère. Le 20 janvier 1955, il devint collaborateur scientifique à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, pour s'y occuper activement de l'étude de la pétrographie du Houiller.

Les publications scientifiques de Jean Scheere se répartissent de 1950 à 1972. Il entreprit l'étude microscopique des roches stériles du terrain houiller belge et acquit une notoriété dans l'étude des tonstein, couches argileuses d'un intérêt stratigraphique et paléogéographique certain. Le Prix baron van Ertborn (9^e période biennale, 1956-1957), de l'Académie royale de Belgique, lui fut décerné, en 1958, pour une contribution dans ce domaine.

Doué d'un physique remarquable

(Jean Scheere fit partie de l'équipe belge aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936, dans l'épreuve du pentathlon moderne), allié à un esprit vif et ouvert et à un courage sans faille (au cours de la guerre 1940-1945 il remplit, avec sa batterie d'artillerie, une mission délicate d'arrière-garde qui lui valut une citation et il s'évada cinq fois lors de sa captivité en territoire ennemi), Jean Scheere était également un homme intègre, aimable, d'approche facile. Il possédait un sens de synthèse apte à situer les problèmes scientifiques complexes en toute clarté.

René Van Tassel.

Archives de l'École royale militaire, à Bruxelles. — Archives du Fonds national de la Recherche scientifique, à Bruxelles.

E. Laurent, « Notice biographique », dans *Bulletin de la Société belge de Géologie*, t. 86, 1977, p. 145-149, portrait photographique, liste des publications.

SEELDRAYERS (Pierre), prénoms déclarés à l'état civil : Edmond-Pierre-Charles-Joseph, haut fonctionnaire, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Uppen Norwood (Grande-Bretagne) le 22 février 1915, décédé à Boitsfort (Bruxelles) le 30 juillet 1961.

Après avoir achevé ses études du degré moyen à l'Athénée d'Uccle, Pierre Seeldrayers obtient en 1939 le titre de docteur en droit à l'Université libre de Bruxelles et participe brillamment au concours universitaire (Section des Sciences politiques et administratives).

La même année encore, sa première place à l'examen de secrétaire d'administration organisé pour le Ministère des Finances lui ouvre les portes du Service d'Etudes et de Documentation de ce département. Les promotions se succèdent à un rythme exceptionnel : en l'espace de quelques années on le voit accéder, en effet, aux fonctions de directeur du service

juridique du Ministère des Affaires Economiques (1944), de directeur général du Service d'Administration générale (Services du Premier Ministre, 1945), et de secrétaire général du Ministère du Budget, puis du Ministère de l'Administration générale et des Pensions (1946-1949). En 1956, enfin, Pierre Seeldrayers est nommé secrétaire général du Ministère de l'Instruction Publique.

Vers la même époque, deux ministres avaient fait de lui leur premier conseiller et collaborateur : Paul-Henri Spaak, vice-président du Conseil des Ministres en lui confiant la tâche de chef de son Cabinet de février 1945 à janvier 1946 et Camille Huysmans, Premier Ministre en le promouvant aux hautes fonctions de chef de Cabinet du Premier Ministre et de secrétaire du Conseil des Ministres d'août 1946 à février 1947.

La brillante carrière de Pierre Seeldrayers comme haut fonctionnaire s'est développée en parallèle avec celle, qui fut la sienne comme professeur et chercheur à l'Université libre de Bruxelles.

Nommé, en 1945, assistant à la Faculté de Droit aux côtés de Jules Lespès (cet « administrativiste » de réputation internationale), il est, dès l'année suivante, chargé du cours traitant des « Principes généraux d'organisation appliqués à l'administration » à la Section d'Etudes administratives complémentaires, puis, en 1949, du cours de « Législation industrielle ».

La Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques fait à son tour appel à lui en lui confiant en 1952 deux nouveaux enseignements : « Etude approfondie des questions de finances publiques et de technique budgétaire » et « Institutions administratives comparées ».

La mort prématurée de Jules Lespès, en libérant l'importante chaire du « Droit administratif » à la Faculté de Droit, permet à Pierre Seeldrayers d'assumer, en partage avec Marc

Somerhausen, la succession de son maître disparu. Sa charge professorale est complétée enfin en 1957 par l'attribution du cours d'« Evolution de l'organisation administrative belge ».

Le dynamisme peu commun de Pierre Seeldrayers fait de lui un homme omniprésent, tant au plan national qu'au plan international; ainsi en témoignent les nombreuses fonctions qu'il assumait au cours de sa vie, pourtant brève, au titre de : collaborateur scientifique de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, membre de l'Institut belge de Science politique et de l'Institut belge de Finances publiques, secrétaire général de l'Institut belge des Sciences administratives et membre de l'Institut des Relations internationales (Bruxelles), pour ce qui concerne l'essentiel seulement de ses activités « complémentaires » en Belgique.

Son rayonnement à l'étranger est non moins significatif : sa qualité de membre du Comité scientifique de l'Institut international des Sciences administratives se double de celle de directeur de l'important périodique de cette institution : la *Revue internationale des Sciences administratives*; Pierre Seeldrayers est aussi un membre actif et très écouté de la Société de Législation comparée (Paris) et du Comité consultatif d'Experts en Matière d'Administration générale et de Finances de l'UNESCO (en 1948 et 1949).

Le Ministère de l'Education nationale et de la Culture a trouvé en la personne du secrétaire général Seeldrayers, pendant une période que la mort devait malheureusement limiter à cinq ans, un promoteur aussi inspiré qu'efficace. Les œuvres que ce chef de département a accomplies, inspirées, dirigées, sont trop nombreuses pour qu'en soit épuisée l'énumération. Parmi ses réalisations les plus marquantes, il faut citer celles qu'il consacra à la démocratisation de l'ensei-

gnement, à l'encouragement des Beaux-Arts, à la formation des handicapés physiques et mentaux, à l'expansion de la recherche scientifique. L'élaboration du Pacte scolaire consacré par la loi du 29 mai 1959 est marquée de son sceau. La Commission nationale des Sciences lui fournit l'occasion de révéler toutes les facettes de sa personnalité, mise ici au service de l'enseignement supérieur et de la science considérée sous tous ses aspects, tant théoriques que pratiques. Son action dans ce dernier domaine se traduit spectaculairement par la création dans nos universités de nombreux centres de recherche collective. Sa prédilection pour l'art théâtral lui permet d'associer ses talents d'administrateur à ses goûts personnels; c'est avec passion qu'il consacre beaucoup de soins au théâtre comme moyen d'éducation populaire, à la revalorisation du métier de comédien, à la diffusion internationale des œuvres artistiques nationales de toutes disciplines.

Sa participation fructueuse au développement des « Relations culturelles » est attestée par sa contribution au succès des Conférences des Ministres de l'Education tenues à La Haye en 1959 puis à Hambourg en 1961.

Les premiers symptômes de la maladie qui devait emporter Pierre Seeldrayers se manifestèrent vers cette époque, pendant l'exercice même de son mandat de représentant belge au « Comité ad hoc » chargé par le Conseil de l'Europe de préparer le nouveau statut de la Coopération culturelle européenne.

Comme professeur et directeur de recherche, Pierre Seeldrayers a laissé dans la mémoire de ses étudiants et de ses collaborateurs l'image du grand spécialiste de l'administration qu'il était, inspiré dans ses leçons et dans ses travaux par le souci de refléter fidèlement l'actualité, par son désir de maîtriser les institutions en vue de les orienter dans la voie de réali-

sations humaines intelligentes et responsables plutôt qu'aveuglement subies.

Il concevait le droit administratif non comme prétexte à réflexions purement théoriques, mais comme l'instrument privilégié d'une politique délibérément pragmatique visant à la paix sociale par le bon ordre public.

La maladie, puis la mort, l'ont empêché d'achever la conception d'un traité de droit administratif traduisant ses conceptions novatrices. Politiquement engagé comme socialiste, Pierre Seeldrayers avait comme tout homme de valeur des amis et des adversaires ... dans tous les partis.

Conducteur d'hommes d'instinct et par le fait d'un désir profond et constant de mener à bien les innombrables entreprises que son idéal de solidarité humaine lui inspirait, il a laissé le souvenir d'un homme passionné mais intègre, souvent exigeant mais à la mesure de sa volonté inflexible d'atteindre en toutes circonstances la perfection.

Liste des travaux de Pierre Seeldrayers :

La responsabilité des fonctionnaires, dans *Revue de l'Administration et du Droit administratif de la Belgique*, 87^e année, t. LXXXIII, 1940, p. 149-164; *La documentation scientifique des administrations publiques*, dans *Revue de l'Administration et du Droit administratif de la Belgique*, 89^e année, t. LXXXV, 1942, p. 5-20, 77-82; *Doctrine du Budget*, dans *Synthèses*, 2^e année, 1948, n^o 11, p. 159-180; *Doctrine du Budget*, dans *Annales des Finances publiques* (Paris), vol. IX, 1948, p. 31-52; *La coordination de la tutelle administrative sur les organismes parastataux*, dans *Les organismes parastataux*, Bruxelles, Institut belge des Sciences administratives, 1949, p. 58-69; *Le problème de l'opportunité de l'institution en Belgique de sous-secrétaires d'Etat*, dans *De la constitutionnalité et de l'opportunité de la création en Belgique de sous-secrétaires d'Etat*,

Bruxelles, Institut belge des Sciences administratives, 1949, p. 111-122; *Eléments d'une théorie générale de l'Administration publique*, dans *Revue internationale des Sciences administratives*, 16^e année, 1950, p. 8-28; *Quelques considérations théoriques sur la rémunération de la fonction publique*, dans *Problèmes*, 4^e année, 1950, p. 231-243; *Du budget de l'Etat au budget de la Nation*, dans *Annales des Finances publiques* (Paris), vol. X, 1950, p. 95-109; *Administration publique et technique d'organisation*, dans *Synthèses*, 5^e année, n^o 51, août 1950, p. 343-352; *L'institution du secrétaire général de ministère*, dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, année 1951, p. 67-94; *Considérations sur la subvention budgétaire comme mode de gestion administrative*, dans *Revue internationale des Sciences administratives*, 18^e année, 1952, p. 341-353; *La notation des fonctionnaires et ses exigences*, dans *Revue internationale des Sciences administratives*, 18^e année, 1952, p. 573-592; *Fonction parlementaire et budget*, dans *Mélanges Georges Smets*, Bruxelles, Editions de la Librairie Encyclopédique, 1952, p. 587-594; *Bruxelles, Centre administratif*, dans *Les Belles heures de Bruxelles*, Paris-Bruxelles, 1952, p. 403-414; *Considérations sur le droit de la fonction publique*, en collaboration avec V. Crabbé, Bruxelles, Editions de la Librairie Encyclopédique, 1953 (*Les Cahiers de l'Institut de Sociologie Solvay*, cahier n^o 8); *L'évolution du droit administratif. Déclin ou renaissance*, dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, année 1953, p. 239-267; *A propos de la fonction publique en 1854*, dans *Revue de l'Administration et du Droit administratif de la Belgique*, 101^e année, t. XCVI, p. 29-32; *Administration au moyen de subventions*, Bruxelles, Institut belge des Sciences administratives, 1953, p. 111-119; *Communications diverses*, dans *Le Statut des agents de l'Etat*, vol. 2, Bruxelles, Institut belge des Sciences administratives, s.d.; *Les composants*

de l'état moderne. *Procès du paraétisme et des structures traditionnelles de l'Etat*, Bruxelles, Editions de la Librairie Encyclopédique, 1955 (*Les Cahiers de l'Institut de Sociologie Solvay*, cahier n° 3); Editoriaux trimestriels dans la *Revue internationale des Sciences administratives*, depuis les numéros 3/4 de 1949 à fin 1957; *Chronique du mouvement scientifique*, dans la *Revue de l'Institut de Sociologie*; *Le mouvement des idées et des faits et Notices bibliographiques* dans la *Revue internationale des Sciences administratives*, de 1949 à 1955.

Edmond Jorion.

Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives de l'auteur.

E. Jorion, « Notice sur la vie et les travaux de Edmond Seeldrayers », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1960-1961*, [Bruxelles], 1970, p. 294-297.

SIMONIS (Iwan), prénoms déclarés à l'état civil : *Jean-François-Dieudonné*, industriel, homme politique, né à Verviers le 6 janvier 1769, y décédé le 13 janvier 1829.

Un simple coup d'œil sur les dates de naissance et de décès de ce personnage dégage l'époque tumultueuse où va se dérouler l'existence de celui dont nous allons esquisser la biographie : révolution de 1789, va-et-vient des armées autrichiennes et françaises dans notre pays, l'Empire et sa chute, le régime hollandais, le tout assorti de la révolution industrielle dans l'industrie de la laine à Verviers.

Sous son impulsion et par son dynamisme, la modeste affaire de 1680, de ses ancêtres, devint une importante entreprise à laquelle resteront attachés ses nom et prénom; la raison sociale était Société anonyme Iwan Simonis (1919).

Un texte du 18 janvier 1812 (Archives Nationales, à Paris, Ourthe, F.I.C.3.6.) dépeint notre personnage en ces termes lapidaires : « J.F.D.,

» dit Iwan, frère et associé de F.X.,
 » 42 ans, 5 enfants, 50 francs de revenus, connaît bien son état; fortune :
 » plus de deux millions; instruction
 » circonscrite mais connaît bien la
 » fabrique; sa passion : un peu la
 » chasse ».

Sa famille remonte au XV^e siècle; un ancêtre vint se fixer à Verviers à la fin du XVI^e siècle; sa généalogie compte des mambours; Henri Simonis est bourgmestre de Verviers (1731-1732).

Le fils de celui-ci, Jacques-Joseph (1717-1789), le père d'Iwan, sera également bourgmestre de Verviers à trois reprises : en 1760-1761, en 1765-1766, et en 1770-1771. En 1743, il épousa Marie-Agnès Franquinet (1726-1799). Il s'alliait ainsi à une très ancienne famille de la région : ses membres sont cités à Wegnez, Oneux et Theux; ils sont connus comme industriels à Verviers et à Ensival.

Des vitraux et des dalles funéraires au Musée communal ou dans plusieurs églises de la région, évoquent le souvenir de cette famille aujourd'hui disparue.

A titre anecdotique, deux des siens, Jean-Lambert Franquinet (+1787) et Arnold-Joseph Franquinet (+1791) résidaient dans un quartier populaire de Hodimont; les voisins les avaient surnommés « les Messieurs »; le 17 août 1860, le conseil communal officialisa ce sobriquet en baptisant une rue « rue des Messieurs ».

A l'alliance Simonis-Franquinet est lié le souvenir du château de Fays (Polleur, Theux depuis les fusions de 1977) construit par cette famille vers 1820 où mourut Marie-Agnès Franquinet (1769-1840), épouse de Joseph-Antoine Simonis (1767-1827).

Au début du XX^e siècle, Jacques-Louis Simonis (1846-1911), époux d'Agnès-Marie de Pinto (1851-1919) fit bâtir dans les parages une villa Renaissance, en briques rouges; ces deux propriétés abritèrent maintes générations de la famille Simonis qui les possèdent encore aujourd'hui.

Le 10 novembre 1795, Iwan épouse à Hambourg sa nièce Marie-Agnès de Grand'Ry (1777-1837) dont il aura neuf enfants parmi lesquels Marie-Isabelle (1799-1865), épouse de Raymond de Biolley (1789-1846) (voir *Biographie Nationale*, t. 41, Bruxelles, 1979-1980, col. 24-30).

Le lieu où se célébra ce mariage (Hambourg) s'explique par la date : 1795, soit l'époque où les industriels verviétois avaient émigré, comme cela sera expliqué dans un paragraphe subséquent.

Par cette alliance avec la famille de Grand'Ry, il consolidait les liens qui unirent ces deux dynasties industrielles tant sur le plan familial que dans le domaine de l'industrie lainière verviétoise dès le XIX^e siècle.

La Commission de la Chambre des Représentants chargée des demandes de naturalisation apporte ces précisions concernant ce chef d'entreprises qui lui-même et ses descendants allaient se tailler une place de premier plan dans l'industrie locale durant plus d'un siècle et demi : « Le pétitionnaire, André-Joseph-Jules-Hubert de Grand'Ry, né à Eupen (Prusse) le 3 avril 1805, expose qu'il est venu sur la demande d'une tante, s'établir à Verviers ; il y a fondé deux branches d'industrie qui n'existaient pas dans la province de Liège, à savoir : la fabrication du coton, celle de la laine peignée que, par la suite du décès de la parente, dont il est héritier, il se trouve actuellement à la tête des établissements considérés et exploite les deux branches industrielles ci-dessus dans lesquelles il occupe 500 ouvriers ».

Cette entreprise, dont les capitaux demeurèrent aux mains de cette famille et de ses alliés, prit le nom de Société anonyme La Lainière et fut liquidée seulement vers 1960, lors du déclin de l'industrie de la laine.

En 1789, le jeune Iwan a vingt ans ; son père Jacques-Joseph meurt en

cette même année ; ce sera sa mère, Marie-Agnès Simonis-Franquinet qui sera confrontée avec les événements historiques dramatiques de la fin du XVIII^e siècle.

La situation de l'industrie durant cette période varie suivant les années : si au début, la manufacture reste prospère, la situation s'aggrave jusqu'à engendrer la famine durant l'hiver 1794-1795.

C'est que l'invasion française a provoqué un exode de la population : bon nombre d'ouvriers et la plupart des patrons quittent la région ; la manufacture périclité.

Le 2 avril 1795, la municipalité de Verviers dresse la liste officielle des émigrés où l'on relève ces noms : « V^{ve} Simonis, 70 ans, et sa fille » 46 ans ; Henri-Guillaume Simonis, » 45 ans, et son épouse, 46 ans ; Jean-François, 32 ans, et son épouse, » 26 ans ».

Une pétition est transmise au Directoire par l'administration départementale de l'Ourthe (4 Nivôse, an V). Elle émane de « la veuve Simonis, au nom de Henry-Guillaume et de Jean-François, ses enfants, et de François-Sales Biolley au nom de Jean-François Biolley, son frère et associé, qui sont en résidence à Hambourg et à Brunswick, avec leurs épouses ».

Le document base sa demande de réintégration sur le fait que les intéressés n'ont nullement eu l'idée d'abandonner leur patrie, mais bien de sauvegarder le patrimoine acquis avant 1789 ; s'ils ne sont pas rentrés dans les trois mois après l'annexion française, c'est pour acquérir des matières premières qu'ils ont d'ailleurs envoyées à Verviers pour réactiver l'industrie ; on leur doit aussi l'envoi de grains pour parer à la disette qui régnait à Verviers.

En conclusion, la remise en activité de ces deux plus importantes usines de la place, à l'aide des matières premières et des fonds qui leur ont été envoyés, mettra fin à la désolation

dans la cité, et comme concluera le président L.-P. Poswick, signataire du document, c'est là l'intérêt de la république.

En mai 1795, le représentant du peuple Ménard autorise « F.J. Simonis de rentrer dans ses biens et de se charger des manufactures et fabriques de Jacques-Joseph Simonis, ses associés, et de lever les scellés chez S.J. Kaison ». En 1797, les dames Simonis, Biolley et Grand'Ry réintègrent Verviers à leur tour.

Le premier chef d'entreprise (Meunier), à rentrer au pays, avait été acclamé comme un sauveur.

Un chiffre situe l'ampleur de l'émigration : en 1804, 694 rentrés contre 3.117 partis, soit 1/5.

L'industrie reprend petit à petit ; à cette époque, l'Angleterre se situait en tête des nations pour le travail de la laine ; son outillage étant déjà assez perfectionné, elle le gardait jalousement et prévoyait de graves sanctions envers quiconque en tenterait l'exportation.

À Verviers le filage se pratiquait à raison d'une seule broche, travail effectué dans les campagnes environnantes ; l'idée d'un perfectionnement était dans l'air ; de vagues essais avaient été tentés mais en vain.

Le 29 décembre 1800 le miracle survint ; la filature Simonis dispose d'un moulin activé par trois personnes qui produisent 400 écheveaux par jour, ce qui remplace deux cents bras, engendrant une économie de 464 livres.

Les curieuses péripéties de ce prodigieux résultat méritent d'être contées par le menu.

Depuis 1797, la Maison Simonis s'est attachée la collaboration d'un jeune Hollandais, Henri Mali (1774-1850), né à Amsterdam et y marié à Marie Van Saagvelt (1778-1851) ; il devint la cheville ouvrière de la firme Simonis et sans que nous anticipions sur les faits, participera activement aux réorganisations de celle-ci en 1822 et 1829 dont nous parlerons

plus loin. De même, dès 1831, quand la Maison Simonis exportera aux Etats-Unis d'Amérique, via Le Havre, ce sera un Mali qui sera son agent à New York et y gèrera le consulat de Belgique de cette ville.

Mais revenons au rôle joué par Henri Mali en 1798 dans les prémisses de l'invention du moulin de 1800.

En Angleterre, dans le Lancaster, vivait un mécanicien irlandais William Cockerill (1759-1832), « jenny-maker » de profession dont la femme était fileuse. Excellent mécanicien, il veut déjà perfectionner l'outil en filature ; des déceptions l'amènent à s'expatrier en Suède, puis en Allemagne ; assez déçu, il erre à Hambourg.

Or, Henri Mali se rendait assez souvent dans ce port pour la Maison Simonis ; le hasard voulut une rencontre fortuite entre les deux hommes.

L'audition des doléances de William Cockerill émeut Henri Mali qui reste frappé par le sérieux du mécanicien ; aussi l'invite-t-il à se rendre à Verviers où une réussite est possible. Mais un an se passe sans que l'on entende parler de notre mécanicien ; un nouveau séjour à Hambourg les remet en présence et Cockerill confesse que le manque d'argent ne lui a pas permis d'entreprendre le voyage. Qu'à cela ne tienne, dira Mali ; les frais seront payés.

William Cockerill se rend alors à Verviers avec toute sa famille ; Iwan Simonis l'installe dans une dépendance de son usine dénommée « au Chat », par altération du patronyme Dauchat, nom de l'industriel qui en avait été le premier occupant.

Les essais du premier moulin se font dans le secret le plus absolu ; Iwan Simonis en assume seul le risque et déboursa quelque 20.000 francs.

Un contrat d'exclusivité liera l'inventeur à la firme Simonis à laquelle s'est jointe la Maison Biolley, les deux firmes étant liées non seulement sur le plan des affaires, mais également par des mariages entre leurs membres.

C'est ainsi que ces deux filatures sont dotées du moulin, qui va susciter l'admiration.

Un coup d'œil sur la famille Cockerill est indispensable pour la compréhension des événements suivants.

Le ménage Cockerill compte trois fils et une fille qui tous vont être mêlés au développement de l'invention : William (1784-après 1840), James (1787-1827), John (1790-1840), Nancy (1782-1817) qui par son mariage avec un mécanicien de Nottingham, venu également à Verviers, James Hodson (1768-1833), renforcera l'équipe.

Or le contrat évoqué ci-dessus ne liait que William père seul ; cela va permettre aux siens de fournir librement des moulins dès 1803 aux filatures J.N. David, Godart, Leloup et Meunier, puis dans une seconde vague aux Dethier, Godin, Duesberg, Peltzer, Hauzeur, Sauvage.

Un assortiment coûte environ 12.000 francs ; la dépense n'est accessible qu'à l'élite de la place et l'on cite la faillite d'une entreprise victime d'avoir dépassé ses moyens par l'achat de ces moulins.

La révolution industrielle s'effectua à Verviers dans un laps de temps très court : entre 1799 et 1804 ; elle est virtuellement achevée avant 1810, année où l'on compte quatre-vingt-trois fabricants occupant vingt-trois mille travailleurs.

En 1810, Verviers est le premier centre continental de cardé.

Mettant à profit les grands progrès faits dans la conception de machines textiles, Verviers sera en pleine expansion : la manufacture devient la fabrique ; le filage à domicile cède le pas à la concentration de cette phase avec la tonte, la teinture et les apprêts ; le capital commercial devient industriel.

L'Empire fut bénéfique par les fournitures textiles aux armées.

L'industriel reste rarement indifférent à la gestion politique locale et

nationale ; c'est que celle-ci conditionne le climat où il se meut.

Aussi, trouvera-t-on Iwan Simonis à des postes-clefs sous les différents régimes qui se succèdent. Le 21 octobre 1800, un arrêté du préfet le nomme conseiller municipal. Lors de la visite de Napoléon à Liège (1803), il fait partie de la délégation verviétoise chargée d'aller le saluer. Il est conseiller général de l'Ourthe et membre des Etats généraux. Lors du départ des Français, avec Pierre David et Louis de Damseaux, il siège à la Commission d'Arrondissement qui remplace la préfecture de Malmédy (30 mars 1814).

Le rôle d'un notable n'est pas toujours aisé : quand Verviers fut occupé par les Russes, c'est Iwan Simonis qui fait partie de la délégation qui sollicite de l'occupant un adoucissement des réquisitions qui pèsent lourdement sur la population (1814).

En 1815, il est membre du Conseil municipal adjoint au maire et, le 31 décembre 1817, le roi Guillaume en fait un membre du Conseil de Verviers tout comme il siègera aux Etats généraux de Liège et recevra le roi Guillaume en visite à Verviers le 24 juin 1829.

De 1820 à 1827, il est un des trois bourgmestres de Verviers et est échevin de 1824 à 1827.

A cette époque, les Chambres de Commerce n'étaient pas les associations qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire un groupement affiliant tout commerçant ou industriel ; c'était un collège de notables à effectif particulièrement réduit qui constituait un rouage officiel entre l'industrie et les pouvoirs publics ; un arrêté du 2 février 1804 les régissait et leur statut demeura identique sous le régime hollandais.

En 1817, dix-sept industriels furent appelés à élire six membres : douze voix furent attribuées à Iwan Simonis qui présida cet organisme de 1817 à 1826.

La prodigieuse carrière d'Iwan Simonis fut assombrie lorsqu'en 1822, son frère François-Xavier (1762-1825), le châtelain de la Louveterie, époux de Marie-Eugénie de Goer de Herve (1769-1810), retira ses capitaux de l'affaire, ce qui entraîna la répartition de ceux-ci entre les dix enfants en vie sur onze du père d'Iwan, Jacques-Joseph Simonis.

Il faudra des années de patience à Iwan Simonis (qui mourra en 1829) et à ses fils pour redresser la barque après cette fâcheuse liquidation de 1822.

Le tableau ci-après illustre la situation ; ses chiffres constituent l'actif net de l'entreprise en capital, sans compter les immeubles :

1801 :	francs 1.359.699
1814 :	francs 3.445.024
1821 :	francs 4.766.986
1824 :	francs 1.487.719
1828 :	francs 2.389.541
1846 :	francs 4.353.210
1852 :	francs 6.055.924
1860 :	francs + 8.000.000

On perçoit immédiatement la chute postérieure à la sécession.

Fort heureusement Iwan d'abord et ses fils par la suite remontèrent le courant, ce qui ne fut pas le cas quelques années plus tard de l'entreprise familiale de Biolley acculée à la liquidation dans une situation analogue.

Iwan Simonis mourut le 13 janvier 1829, à la veille de la révolution de 1830 qui allait une fois de plus modifier le statut de notre pays et partant les conditions de l'industrie.

Verviers a dédié une rue à son fils, André-Joseph-Armand (1805-1870), époux de Marie-Elisabeth de Grand'Ry (1807-1880) qui dirigea aussi l'entreprise familiale et fut conseiller communal et échevin de Verviers.

Enfin cette famille donna au pays deux éminents parlementaires : le vicomte Alfred-Félix-Armand Simonis (1842-1931), époux de Berthe de Grand'Ry, président du Sénat (1908-1912), anobli en 1908 ; le vicomte

André-Georges Simonis (1867-1951), époux de Marie-Thérèse de Moreau qui fut également sénateur de Verviers.

1680-1980, trois siècles ; du 23 au 26 octobre 1980, une commémoration eut lieu à Spa, consacrée plus particulièrement à la confection du drap de billard, spécialité de réputation mondiale de la Société Iwan Simonis.

Paul Léon.

Iconographie : deux tableaux, non signés, fixent les traits d'Iwan Simonis et de son épouse et sont conservés par sa descendance.

J.S. Renier, *Histoire de l'industrie drapière au pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours*, Liège, 1881. — J. Fohal, *Verviers et son industrie il y a quatre-vingt-cinq ans, 1843*, Verviers, 1928. — P. Léon, *Dictionnaire des rues de Verviers*, 3 tomes, Dion, 1977, 1979 et 1982. — *Portraits verviétois*, 2 vol., Verviers, 1948-1950 (*Archives verviétoises*, t. II-III). — J. Lejaer, « Histoire de la Ville de Verviers depuis son érection en ville jusqu'à la fin de l'ancien régime, 1651-1794 », dans *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 38, 1951, p. 7-381. — J. Lejaer, « Histoire de la ville de Verviers. Période française, 1794-1814, *ibidem*, t. IV, 1903, p. 1-274. — J. Lejaer, « Histoire de la Ville de Verviers. Période hollandaise et révolution belge de 1830, 1814-1830 », *ibidem*, t. VII, 1906, p. 3-264. — P. Lebrun, M. Bruwier, J. Dhondt, G. Hansotte, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, Bruxelles, 1979 (*Académie royale de Belgique, Histoire quantitative et développement de la Belgique, II. La révolution industrielle*).

STAMPE (Jean-Joseph), pilote et constructeur aéronautique, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 17 avril 1889, décédé à Bruxelles le 15 janvier 1978.

Engagé à l'aviation militaire en 1915, Jean Stampe rejoint à ses frais l'école de pilotage Beaty, à Londres,

en octobre 1915. Il reçoit le brevet de pilote d'avion n° 2353 du Royal Aero Club de Grande-Bretagne, le 30 janvier 1916. Ensuite il suit les cours de perfectionnement de l'école belge de pilotage à Etampes (France) et est affecté à la fin de l'année 1916 à la 1^e escadrille de reconnaissance, à Houthem. Il est muté à la 6^e escadrille, celle des Abeilles, à la fin de 1917. Pendant deux ans, Jean Stampe effectua de nombreuses missions de reconnaissance, de photographie aérienne et de réglage d'artillerie au-dessus du front de l'Yser. Le 11 novembre 1918, il se trouvait avec son escadrille sur l'aérodrome de Haren. Jean Stampe, pilote sûr et consciencieux, cité maintes fois à l'ordre de l'aviation militaire, des armées belge et française, devint après l'armistice le pilote du roi Albert I^{er} et de la famille royale.

Il quitta l'aviation militaire en 1923, avec le grade de lieutenant aviateur, pour se lancer en collaboration avec le pilote René Vertongen, dans la construction aéronautique. Il dessina alors son premier appareil et demanda à l'ingénieur Alfred Renard, qui devint son partenaire, de construire le moteur. Ce fut le premier avion RSV (Renard, Stampe et Vertongen), sorti de l'usine de Deurne, près d'Anvers, en 1924. Le RSV, biplan d'écolage, connut de nombreuses variantes. Le premier, le RSV 32/90, fut livré à dix-sept exemplaires à l'aviation militaire et neuf autres furent vendus dans le secteur civil. L'appareil fut équipé de divers moteurs, dont le Renard de 100 cv (RSV 32/100) et le Gipsy de 120 cv (RSV 32/120). En 1926, l'usine de Deurne sortit le RSV 26/140, qui devint le RSV 26/180, lorsqu'il fut équipé d'un moteur Hispano-Suiza de 180 cv. Cet appareil était semblable à ceux de la série précédente, seul le gouvernail de direction ayant subi des modifications. Le RSV 140 et le RSV 180 furent vendus chacun à vingt-huit exemplaires à l'aviation

militaire et six furent vendus dans le secteur civil. En 1927, apparut le RSV 22/180, à moteur Hispano-Suiza, un seul de la série étant équipé d'un moteur Renard. Il fut vendu à vingt-deux exemplaires à l'aviation militaire et deux le furent à des clubs civils. En 1927 encore, Jean Stampe construisit un prototype, le RSV 23/180 et une autre variante du RSV 32/90, le RSV 32/100, dont neuf exemplaires furent vendus dans le civil. Le RSV 32/120 de 1927 était, non pas un biplan biplace comme tous les précédents, mais un triplace équipé d'un moteur anglais Gipsy de 120 cv. Il fut suivi par un biplan de tourisme, le RSV 26/100, qui sortit d'usine en 1928 et dont six exemplaires furent construits. La même année, Jean Stampe réussit à vendre quatre exemplaires de son RSV 18/100, son premier monoplane. Ce qui incita Stampe à collaborer l'année suivante avec Alfred Renard, dans la construction d'un avion d'armes, le Renard Epervier, prototype d'un chasseur entièrement belge. Vers 1930, le RSV, dans toutes ses nombreuses variantes, était dépassé, ce qui n'empêcha pas Stampe de construire encore deux prototypes inspirés par cet avion, le RSV 18/105, une amélioration du RSV 18/100 et, en 1932, alors qu'il avait déjà un nouvel appareil sur sa planche à dessin, une variante de son tout premier avion, le RSV 32/105. Le nouvel appareil envisagé était le SV 3, qui allait donner naissance, un an plus tard, à un avion d'écolage dont la carrière allait être fort longue en Belgique et en France. Le SV 3 était en fait l'ancêtre du fameux SV 4, dont de nombreux exemplaires volaient encore un demi-siècle plus tard. En 1933, Stampe et Vertongen vendirent les quatre premiers exemplaires du SV 4 à des clubs civils. Au cours des années 1933 et 1934, l'usine de Deurne fournit encore dix exemplaires chacun des appareils SV 26/215, SV 26/180 et SV 22/215, à l'aviation militaire. En

1933, l'aviation militaire élaborait un programme de construction d'un avion de reconnaissance et de bombardement dont les spécifications furent transmises aux constructeurs belges. Stampe s'attaqua aux problèmes posés par cet appareil, qui devait être biplan, triplace, sans train rentrant et répondre en fait à des coefficients de sécurité exigés pour les avions d'acrobatie. Ce fut le pauvre SV10 qui s'écrasa au sol au cours d'essais, en 1937, tuant le propre fils du constructeur et l'ingénieur G. Ivanov, de l'usine Stampe et Vertongen. Bien que l'aviation militaire s'intéressât au petit biplan SV4, elle lança un concours, en 1933, pour un nouvel avion d'écolage avancé. En 1934, Stampe et Vertongen présentèrent le SV 5, équipé d'un moteur Armstrong-Siddeley « Serval » de 340 cv, capable d'atteindre la vitesse de 270 kms à l'heure et l'altitude de 7.500 mètres. L'aviation militaire en commanda vingt exemplaires et dix autres furent livrés à l'aviation militaire de Lettonie. Entretemps, l'aviation militaire belge avait fini par se décider et à commander trente avions SV 4, qui furent livrés en 1939 et 1940, à l'escadrille flamande de l'école de pilotage, à Saint-Denis-Westrem, près de Gand. Ces appareils suivirent l'École de Pilotage belge qui se replia sur l'aérodrome d'Oujda, au Maroc, en mai 1940. Laissés dans les hangars de l'aérodrome de La Senia, à Oran, ces avions furent l'objet de ventes mystérieuses en fin 1941 et ne revinrent jamais en Belgique.

Le 10 mai 1940, l'usine Stampe et Vertongen, de Deurne, fut démantelée et son matériel fut transporté en France. Dès la guerre terminée, Jean Stampe ouvrit une nouvelle usine à Evere (Bruxelles) pour reprendre la construction de son SV 4. Il s'associa rapidement avec Alfred Renard, pour former, en décembre 1949, la société Stampe et Renard. La Force Aérienne commanda soixante-six appareils SV 4

qui furent livrés entre 1947 et 1951. Environ 1100 appareils furent également construits, en France et en Algérie, sous licence, pour l'Armée de l'Air française et pour les clubs d'aviation civile. Vers 1960, Stampe se mit à rechercher une formule pour remplacer le SV 4. En effet, on ne trouvait plus des pièces de rechange pour les moteurs Gipsy qui équipaient les avions SV 4 belges et pour les moteurs Renault qui équipaient les avions français. Ce fut le RS (Renard et Stampe) 6 et ensuite sa variante améliorée, le RS 7 Monitor, dont le prototype vola pour la première fois en 1954. Ce monoplane fut un extraordinaire avion d'acrobatie et Stampe avait prévu une variante à train escamotable, le SR 9. Cet avion arrivait trop tard. Stampe construisit alors rapidement un autre prototype, le SV4 D, une cellule normale de SV 4 ou presque, équipée d'un moteur Rolls-Royce Continental de 165 cv. Jean Stampe avait cru qu'en changeant le moteur, il pouvait prolonger la carrière de l'avion. Le SV 4 D fut présenté aux autorités, en avril 1967, sur l'aéroport de Charleroi-Gosselies, mais la Force Aérienne belge lui préféra le monoplane SIAI-Marchetti italien aux performances plus éblouissantes. C'était la fin des usines Stampe et Renard et le biplan SV 4 D fut le dernier avion construit par Jean Stampe. La société Stampe et Renard fut officiellement dissoute en décembre 1969. Jean Stampe, breveté pilote d'avion en janvier 1916, garda sa licence de pilote jusqu'en octobre 1970, alors qu'il avait dépassé l'âge de quatre-vingts ans.

Victor Houart.

Archives de l'auteur : divers articles parus dans le mensuel *La Conquête de l'Air*, organe de l'Aéro Club royal de Belgique. — Souvenirs personnels de l'auteur. — Renseignements fournis par Jean Stampe.

T

THOMAS (Antoine), prénoms déclarés à l'état civil : *Jules-Antoine-Félix*, comptable, homme politique, né à Montigny-le-Tilleul le 21 février 1841, décédé à Chapelle-lez-Herlaimont le 13 octobre 1898.

Au début de 1869, il entre comme chef-comptable à la Société charbonnière de Bascoup. Doué d'un vif intérêt pour l'étude des marchés commerciaux, scrutant les moindres fluctuations des cours des charbons tant en Belgique qu'à l'étranger, il se montre un habile agent financier. Très rapidement, il prend la tête de la division commerciale, devient successivement administrateur de la Société anonyme des Hauts Fourneaux et Laminoirs de la Sambre à Hautmont, administrateur de la Société anonyme des Ateliers de Construction du Midi de Charleroi, à Marcinelle, commissaire au charbonnage de Courcelles Nord et président du Conseil de Surveillance de la filature Ed. Guinotte et C^{ie}, à Fourmies.

Au plan politique, il milite au parti libéral et reste au conseil communal depuis le 15 décembre 1872 jusqu'à sa mort. Pointilleux et susceptible, il s'y montre un libéral conservateur. Ainsi, le 1^{er} février 1891, il démissionne provisoirement avec éclat pour protester contre l'octroi d'un échevinat au docteur Alphonse Delanne, un libéral progressiste partisan de l'alliance avec les socialistes.

Thomas détient pendant plusieurs années l'échevinat de l'instruction publique ; il y soutient, comme sa majorité, l'idée d'un enseignement primaire gratuit et développe le réseau scolaire.

A son initiative, se crée le nouveau quartier de l'hôtel de ville. La plupart des terrains appartenant aux actionnaires du charbonnage, il obtient la cession gratuite de l'emplacement de l'actuelle maison communale qui est inaugurée le 9 octobre 1892.

Thomas était encore major de la garde civique non active.

Roger Darquenne.

Archives communales de Chapelle-lez-Herlaimont. — Archives de l'auteur, Papiers Courtin, secrétaire communal de Chapelle-lez-Herlaimont de 1892 à 1910.

R. Darquenne, *Chapelle-lez-Herlaimont, son histoire, ses gens*, Chapelle-lez-Herlaimont, mai 1981, p. 395, 443, 507, 508, 519, 553-557, — *L'Education Populaire*, 5 janvier 1899 — *La Gazette de Charleroi*, 12 octobre 1892.

THORAN (Corneil de), prénoms déclarés à l'état civil : *Corneille-Maurice*, pianiste, violoniste, chef d'orchestre, né à Liège le 15 janvier 1881, décédé à Uccle (Bruxelles) le 6 janvier 1953.

Le père de Corneil était employé au Théâtre de Liège. Sa mère était

angevine. Il avait conservé, de sa grand'mère paternelle, qu'il appelait la comtesse de Thoran, le souvenir d'une femme extrêmement distinguée.

Corneil manifesta, dès l'adolescence, un goût très vif pour la musique. Elève du Conservatoire royal de Musique de Liège, il y obtint en 1898, un deuxième prix de trio (musique de chambre); en 1899, un premier prix d'harmonie écrite (professeur Sylvain Dupuis) et un premier prix de piano à l'unanimité (professeur François Duyzings); en 1901, un premier prix de fugue à l'unanimité (professeur Jean-Théodore Radoux).

Il fréquenta également une classe de violon, quoique sans se présenter à un concours.

De 1902 à 1911, Corneil de Thoran accomplit une carrière itinérante de pianiste accompagnateur et de chef de chœurs, puis de chef d'orchestre, dans des théâtres de villes de province et des casinos de stations balnéaires, principalement en France. Ce sont des engagements de durée limitée, parfois seulement à une saison. Il passe ainsi successivement par Rouen (1902), Laval (1903), Les Sables d'Olonne (1904), Brest (1905), Angoulême (1906), Spa (1906), Calais et Saint-Omer (1907), Gand (1907) et Le Mont-Dore (1908).

En 1909, il épouse la fille de Franz Kegeljan, peintre et archéologue, de Namur. Le jeune ménage habite alors Nîmes de 1909 à 1911. Trois filles seront issues de ce mariage.

L'aînée, Georgette, épousa en premières noces Albert Doehaerd, fils d'un violoncelliste très connu. En secondes noces, elle fut la femme de Léopold de Borman, champion de tennis international bien connu sous le nom de Men.

Denyse épousa l'ingénieur Jean Bosquet, actuellement professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles, auteur de ces lignes.

Suzanne est la femme de l'ingénieur Paul Glansdorff, également professeur honoraire de l'Université libre de

Bruxelles, membre et ancien directeur de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

C'est par l'« année théâtrale » 1911-1912 que débute la longue carrière de plus de quarante années que Corneil de Thoran accomplira à notre Théâtre royal de la Monnaie. Son premier contrat d'engagement, sous la direction de Maurice Kufferath et Guillaume Guidé, le désigne en qualité de « second chef d'orchestre, premier au besoin dans l'opéra, l'opéra-comique et le ballet. Il s'engage en outre à conduire les chœurs et ensembles de chœurs en coulisses, s'il en est besoin, à diriger l'étude des rôles préalablement aux répétitions en scène, à conduire les ensembles des chœurs et tous ensembles quelconques ».

Il conduisit notamment *Le Secret de Suzanne* d'Ermano Wolf-Ferrari, *Rhena* de Jean Van den Eeden, qui remporta un vif succès (treize représentations), la légende « mimosymphonique » en un acte *S'Arka*, de Joseph Jongen, le drame lyrique *Oudelette* de Charles Radoux, paroles de Richard Ledent. Mozartien enthousiaste, il prépara l'exécution de *La Flûte enchantée*, qui fut dirigée par Otto Lohse qui, en 1911-1912, avait été engagé à La Monnaie pour *Tristan* et *L'Anneau du Niebelung* ainsi qu'aux Concerts Populaires pour un cycle Beethoven. Rengagé en 1912-1913 et en 1913-1914, Corneil de Thoran connut d'autres succès avec la direction de *Roma* de Jules Massenet et *Pénélope* de Gabriel Fauré.

La guerre de 1914 devait mettre un terme brutal à la débordante activité et aux initiatives toujours renouvelées de Kufferath et Guidé.

Sur notre première scène lyrique nationale, l'abstention fut totale. Une nouvelle période bien différente s'ouvre alors pour Corneil de Thoran. Ardent patriote mais sans obligations militaires, il décida, dès le début de 1915, de s'engager comme volontaire. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois

d'efforts renouvelés qu'il parvint à passer en Hollande et à rejoindre l'armée belge derrière l'Yser. Sa feuille de route, datée du 9 septembre 1915, lui fait rejoindre, en qualité de soldat de 2^e classe, le peloton de télégraphistes de base de la 6^e Division d'Artillerie.

Dès le début de 1916, il organise à l'occasion des récitals, soit au front, soit dans des hôpitaux militaires ; il y joue du piano, tantôt seul, tantôt avec le violoniste R. Weyant, (au Belgian Field Hospital de Hoogstade), tantôt en compagnie de chanteurs, d'instrumentistes divers, de déclamateurs et même du « roi des Comiques » (à l'Hôpital militaire belge Cabour).

Le peloton des télégraphistes de la 6^e Division d'Artillerie est installé à Loo, beau village qui, à la fin de la guerre, sera complètement détruit. Corneil de Thoran a rapporté une collection de photos saisissantes sur lesquelles on suit la ruine progressive de l'église de Loo, entre autres. A Loo même, la célèbre cantatrice Claire Croiza et le pianiste français Figon, en uniforme, prêtent leur concours, avec le violoniste Genin et le violoncelliste Hekking, à une audition musicale au profit des œuvres d'assistance aux Belges malheureux, le 31 mai 1916.

Au début de 1917, Corneil de Thoran eut l'idée de créer un orchestre symphonique composé de musiciens professionnels qui faisaient partie de l'armée. Il s'en ouvrit au général Arnould et au lieutenant-colonel Giron (qui, après 1934, fut le directeur général du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles). La reine Elisabeth connut le projet et, avec le Roi, invita Corneil de Thoran à La Panne où résidaient alors les Souverains. Elle prit l'initiative d'une réalisation dont l'intérêt artistique s'associait à des valeurs éducatives et humanitaires en faveur des soldats du front et des blessés.

Toutefois, les opérations militaires du printemps et de l'été de cette

année ne permirent pas l'aboutissement du projet. C'est en octobre que parut la circulaire ministérielle où le lieutenant général De Ceuninck, ministre de la Guerre, disait : « En vue d'assurer la récréation des militaires au front pendant la prochaine campagne d'hiver, il serait désirable de constituer, sous la direction du sergent Corneil de Thoran, un orchestre d'une centaine de musiciens ».

Selon les besoins, les chœurs étaient chantés par la chorale du 2^e carabiniers, sous la direction du chef de musique Arthur Prévost (futur directeur de la célèbre musique des guides), et des solistes du chant, instrumentistes ou comédiens professionnels pretaient leur concours.

Au printemps de 1918, peu après une prestation de l'orchestre à Paris, la grande offensive allemande interrompit les activités musicales et théâtrales, mais elles reprurent en juin. Les concerts et les représentations avaient lieu soit au Théâtre de S. M. la Reine, à Hoogstade (près de 2.000 places), soit à l'Ambulance de l'Océan, dirigée par le docteur Antoine Depage, à La Panne, soit au Home du Soldat (Hôpital Océan), à Vinkem.

Corneil de Thoran fut également membre fondateur du Cercle artistique et littéraire de l'Armée de Campagne créé à La Panne « in de Klok », sous le haut patronage de S. M. la Reine, sous la présidence du lieutenant général De Ceuninck et de Prosper Pouillet, ministre des Sciences et des Arts, le 9 juillet 1918.

En juillet également, les cent dix-neuf soldats qui composaient l'orchestre furent invités avec leur chef à un Grand Concert qui eut lieu à Londres, à l'Albert Hall. Ce déplacement avait été organisé par la comtesse Curzon of Kedleston, sous le « patronage spécial » de la reine Mary (de Grande-Bretagne), de la reine Alexandra et de la reine des Belges. Ce fut un triomphe. La visite dura quatre jours, du 8 au 12 juillet. Le roi George, tout en se déclarant sur-

pris que le chef de cet orchestre n'eût que le grade de sergent, lui remit les insignes de l'Ordre de la Reine Victoria.

A la fin de septembre 1918, le général Foch entreprit le grand mouvement offensif dans lequel l'armée belge allait jouer un rôle actif. Après plus de trois années de guerre de position, impatient de pouvoir participer à ces opérations libératrices, Corneil de Thoran se fit muter au 2^e régiment de carabiniers plus naturellement qualifié pour les actions offensives. Le 27 septembre, il rendit, à La Panne, une dernière visite à la reine Elisabeth, qui le photographia. Il monta à l'assaut à sept reprises et fut gazé. Sa robuste constitution lui permit de survivre à la pneumonie qui en fut la conséquence.

Dès son retour à Bruxelles, Corneil de Thoran dirigea pour la dernière fois l'Orchestre de la Reine, le 26 novembre 1918. Le Théâtre royal de la Monnaie rouvrit ses portes au public le 21 décembre; le programme comprenait un *Hommage aux Nations Alliées*. Guillaume Guidé était mort le 17 juillet. Maurice Kufferath lui succéda, avec Corneil de Thoran en qualité de codirecteur artistique et Jean Van Glabbeke codirecteur administratif. Kufferath décéda le 8 décembre 1919. Le théâtre fut, dès la saison suivante, dirigé par Corneil de Thoran, Van Glabbeke et l'écrivain Paul Spaak (auteur de *Kaatje*), père de Paul-Henri, Charles et Claude, qui, tous, devinrent célèbres à des titres divers. Spaak mourut le 8 mai 1936.

En 1923, Corneil de Thoran et les siens emménagèrent dans une maison construite par l'architecte Adrien Blomme qui, chaussée de Waterloo 771, à Bruxelles, existe toujours, entre l'avenue Bel-Air et l'avenue Winston Churchill.

Ajoutons que Corneil de Thoran dirigea plusieurs représentations d'opéras ainsi que des concerts à l'extérieur du Théâtre de la Monnaie. Citons,

en avril 1932, le deuxième concert de l'orchestre symphonique populaire, au Palais des Beaux-Arts; en juin 1933, au Théâtre du Châtelet à Paris, *La Dame de Pique* de Tchaïkowsky par l'Opéra russe de Paris; en janvier de la même année, à la Société d'Harmonie à Bruxelles, le deuxième concert symphonique de la saison, où il exécuta notamment *Passacaille et Gigue* de Joseph Jongen, *La Marche des trois Oranges* de Prokofieff et *Le Boléro* de Ravel. En 1928, il avait été sollicité par les Etats-Unis pour y effectuer une tournée de six mois, mais il ne put accepter cette offre. En 1935, il conduisit un concert à l'Exposition Universelle de Bruxelles. Les critiques ont toujours apprécié le talent avec lequel il parvenait à mettre en valeur lorsqu'il le fallait, des œuvres ou parties d'œuvres dont la qualité musicale n'était parfois pas de tout premier plan. Les auditeurs se souviennent encore de la fougue entraînant qu'il imprimait à l'ouverture de *Carmen* ou, dans un autre ordre d'idées, à la *Brabançonne*.

Le 12 mars 1932, ses collaborateurs et ses amis fêtèrent le vingtième anniversaire de ses débuts au pupitre de La Monnaie. A cette occasion, lui fut remis son buste en bronze, œuvre de son ami le statuaire Jules Berchmans.

La situation financière du théâtre, au cours de ces années de crise économique, était devenue critique, aussi, la direction proposa et réalisa avec l'accord de la Ville de Bruxelles, principal commanditaire, huit mois de saison d'opéra et trois mois d'opérettes, de fin juin à la mi-septembre.

Dès cette époque, Corneil de Thoran organise des matinées d'opéra en faveur de la jeunesse de province et des étudiants.

Si la crise entraîna des conséquences matériellement très graves pour certaines de ses victimes, en Belgique, des fanatiques posèrent des actes dont les suites furent tragiques. Cinq ans à peine après la prise du pouvoir en Allemagne par Hitler et quelques

mois avant l'envahissement de l'Autriche et l'annexion des Sudètes, soit les 8 et 19 janvier 1938, le journal *La Libre Belgique* publia deux articles intitulés *Le Péril maçonnique* dont l'auteur (anonyme) non content de décrire la « gangrène » maçonnique, publia, le 19, une première liste de francs-maçons dont les deux premiers nommés sont le général Meiser, bourgmestre de Schaerbeek, et Corneil de Thoran. Un peu plus loin figure Georges Pêtre, bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode qui, en 1944, peu avant la libération de Bruxelles, par la seconde armée britannique, fut assassiné par les milices rexistes.

En 1940 cependant, l'occupant encouragea la reprise de toutes les activités. Il ne réquisitionna pas le Théâtre de la Monnaie comme en 1914, à l'exception de quelques représentations privées allemandes et de quelques fermetures imposées en représailles d'attentats isolés.

Corneil de Thoran ne reprit la direction de La Monnaie que contraint par les circonstances, son souci dominant étant le maintien au travail du personnel, afin de lui éviter le chômage et la déportation éventuelle. Pendant toute la durée de la guerre, le théâtre fut souvent réquisitionné, et il résista inébranlablement tant aux sollicitations de l'occupant qu'aux menaces de ses séides.

Lors de la réouverture du théâtre, le 1^{er} octobre 1940 à 18 h 30, il dirigea *Fidelio* et fut l'objet d'une ovation lorsqu'il parut au pupitre.

Pendant le mois de janvier 1943, en raison du couvre-feu imposé à 21 heures, les représentations ont lieu de 17 à 20 heures. Le 25 février, le décès de Van Glabbeke laisse de Thoran seul directeur pour dix ans encore. Quelques mois plus tard, il fut nommé administrateur de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, lors de la constitution de cette dernière en association sans but lucratif, en août 1943.

L'Association du Personnel du Théâtre de la Monnaie organise en

1944, de juin à septembre, une saison d'été d'opérettes et de comédies musicales.

Peu avant le 3 septembre, Corneil de Thoran est menacé de mort par Victor Matthys, de sinistre mémoire, et se réfugie chez une de ses filles. La libération met heureusement fin à ce cauchemar de courte durée.

Le 30 septembre 1944 eut lieu une représentation triomphale, à l'occasion de la libération, au bénéfice de l'Aide aux Enfants de Prisonniers et de l'Aide aux Familles des Mobilisés Bruxellois et en hommage aux armées alliées. Les artistes du chant et l'orchestre interprétèrent *La Muette de Portici* et les huit hymnes nationaux des alliés.

Le 25 février 1945, Corneil de Thoran dirige un concert de gala organisé par la Radiodiffusion Nationale Belge, au profit des sinistrés du pays, honoré de la présence de S.M. la reine Elisabeth.

Le 27 mars 1950, le Théâtre de la Monnaie célèbre le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation. La Reine est présente, et se rendra, le 8 juin, à une réception organisée chez eux par Corneil de Thoran et sa femme, à laquelle tout le personnel, la « grande famille du Théâtre Royal de la Monnaie » comme le stipulaient les invitations, avait été convié. Il ne plut pas ce jour là et le jardin assez vaste put accueillir les quatre cents invités.

Après cette apothéose, Corneil de Thoran se trouva replongé dans de graves soucis financiers. En 1946, la Ville de Bruxelles avait renouvelé son contrat de concessionnaire (ce qui lui valut, par dizaines, des félicitations enthousiastes, du personnel, de la presse, d'amis et d'artistes), exploitant le Théâtre de la Monnaie, juridiquement parlant, à ses risques et périls. Déjà à cette époque, un tel engagement avait incontestablement un caractère anachronique. Des subventions de l'Etat, de la Province, de la Ville de Bruxelles et des autres

communes de l'agglomération devaient en principe combler les déficits, à condition toutefois que le directeur réalisât les montants de recettes auxquels il s'engageait, mais en 1946, Corneil de Thoran se trouva devant une alternative : ou donner satisfaction à la Fédération belge des Spectacles, représentant les intérêts du personnel appointé, qui demandait un rajustement des émoluments et un régime de pension (qui n'existait pas), ou subir une grève empêchant toute activité. De plus, les pouvoirs publics n'avaient pas fixé les montants de leurs interventions. Corneil de Thoran consulta alors l'échevin de la Ville, Robert Catteau, qui avait la gestion des théâtres dans ses attributions. Ce dernier l'encouragea à signer des contrats de pension sans attendre l'accord de la Ville qu'il se faisait fort d'obtenir dans un délai raisonnable mais, peu après, Catteau mourut et la Ville n'entérina pas ces engagements, au nombre de cent quatre-vingt-dix. Cette situation dramatique n'empêcha pas Corneil de Thoran de poursuivre son activité, qu'il considérait comme un devoir vis-à-vis du personnel et du public; il créa notamment les œuvres mentionnées ci-après. Quelques semaines après avoir conduit, avec un immense succès, *Jeanne au Bâcher*, de Claudel et Honegger, il s'écroula au début d'une répétition de *La Flûte Enchantée*, et décéda trois jours plus tard, le 6 janvier 1953.

Cet opéra symbolique qu'il prépara et dirigea si souvent fut ainsi la première (en 1911) et la dernière prestation de sa carrière de chef d'orchestre au Théâtre royal de la Monnaie.

Son vieil ami, le pianiste Emile Bosquet, publia dans le journal *Les Beaux-Arts* une notice nécrologique intitulée : *Une grande figure est passée du côté des ombres / Corneil de Thoran / ou le gentilhomme au pupitre*, définissant ainsi en quelques mots une personnalité marquée par des talents, une générosité et un prestige sans

pareils, dont la mort fut sans aucun doute précipitée par des soucis écrasants et des déceptions amères rappelées ci-avant.

Le bilan artistique des trente-quatre années de direction de Corneil de Thoran est considérable. Le détail des œuvres créées de 1918 à 1948 a été exposé ailleurs (voir *Théâtre royal de la Monnaie*, Bruxelles, 1949). Si l'on y ajoute celles créées de 1948 à 1953, on obtient :

Auteurs belges : 44 créations, 3 créations en langue française, 4 premières à Bruxelles.

Auteurs étrangers (Ecoles allemande, anglaise, autrichienne, danoise, espagnole, française, norvégienne, polonaise, russe, suisse et tchèque) : 19 créations, 27 créations en langue française, 67 premières à Bruxelles mais, si ces chiffres ont leur éloquence, quelques précisions sont hautement instructives.

A part les grands auteurs du XVIII^e siècle, on peut, en gros et par commodité, partager les compositeurs d'œuvres lyriques en trois grandes catégories : ceux dont la production est antérieure à la première guerre mondiale, ceux qui, après 1914, écrivirent encore dans des styles qui trouvent leurs sources dans les principaux courants esthétiques du XIX^e siècle et ceux qui, après la guerre, se firent connaître par des langages résolument nouveaux.

Face à cette diversité, Corneil de Thoran eut toujours le souci de la qualité. Il ne négligea jamais ce que l'on appelle le « répertoire » traditionnel du XIX^e siècle (qui se prolongea naturellement jusqu'au choc de 1914), mais mit souvent à son programme des œuvres moins connues d'auteurs consacrés ou parfois oubliés de la première catégorie proposée ci-dessus.

D'Henri Rabaud (*Marouf*, 1919) à Italo Montemuzzi (*L'Amour des trois Rois*, 1952), en passant par Karl Goldmark (*La Reine de Saba*, 1937) nous trouvons vingt-cinq noms (dont

le prestigieux Giacomo Puccini) qui peuvent être considérés comme appartenant à la deuxième catégorie, mais de Thoran poursuivait un idéal progressiste. De très nombreux auteurs contemporains de la troisième catégorie, tant belges qu'étrangers, ont été mis à l'affiche, sans préjuger du succès qu'un public non encore suffisamment sensibilisé pouvait ou non leur réserver. On ne peut qu'admirer ce dévouement chez un artiste et ce courage chez un « concessionnaire ».

C'est à dessein que nous ne citerons pas les très nombreuses œuvres de compositeurs belges qui furent exécutées au Théâtre de la Monnaie. On peut affirmer qu'aucun talent ne fut délaissé.

Pour nous limiter donc aux auteurs non belges, citons quelques exemples marquants de ces créations qui, à l'époque, étaient d'avant-garde :

Maurice Ravel : *L'Heure Espagnole* (1921), *L'Enfant et les Sortilèges* (1926) ; Darius Milhaud : *Les Malheurs d'Orphée* (1926), *Les Choéphores* (1935), *Le pauvre Matelot* (1937) ; Arthur Honegger : *Judith* (1927), *Antigone* (1927), *L'Aiglon* (avec Jacques Ibert) (1938), *Jeanne au Bâcher* (1952) ; Serge Prokofieff : *Le Joueur* (1929) ; Alban Berg : *Wozzeck* (1932) ; Benjamin Britten : *Le Viol de Lucrèce* (1947), *Albert Herring* (1948) ; Richard Strauss : *Jour de Paix* (1949) ; *Elektra* avait été créé déjà en 1910 ; Gian Carlo Menotti : *Le Consul* (1951), *Le Médium* (1952), *Le Téléphone ou l'Amour à trois* (1952) ; Igor Stravinsky : *The Rakes Progress* (1952).

Wozzeck, notamment, fut l'objet de violentes polémiques, mais, lors d'une interview, l'auteur déclara : « Les chanteurs sont fameux, la maison fastueuse, les musiciens ont joué divinement *Wozzeck* tel que je l'ai rarement entendu ».

Corneil de Thoran dirigeait personnellement quasi toutes ces représentations. Il ne laissait, d'autre part, à personne le soin de mettre au point

et de diriger les opéras de Mozart, qu'il chérissait particulièrement.

A côté des œuvres lyriques, La Monnaie donnait traditionnellement des spectacles de ballets. En 1934, le maître de ballet Ambrosiny ayant pris sa retraite, de Thoran engagea un chorégraphe russe émigré ainsi que sa femme, danseuse-étoile, qui renouvelèrent le style de ces spectacles. Le directeur conduisit ainsi personnellement *La Boutique fantasque* de Rossini-Respighi qui, en 1936, connut vingt-cinq représentations et laissa un souvenir durable. Le niveau musical des ballets s'éleva ainsi jusqu'à des œuvres telles que *Petrouchka* (première à Bruxelles en 1938), mais, en 1941, le maître de ballet et sa femme, qui ne cachaient pas leur sympathie pour l'occupant, quittèrent Bruxelles.

Au cours de sa carrière, Corneil de Thoran reçut de très nombreux témoignages de reconnaissance et d'admiration des compositeurs dont il avait représenté les œuvres. Parmi ceux-ci, le plus touchant est peut-être celui d'Alban Berg, écrit au dos de sa photographie, dont voici la traduction :

Mars 1932.

Très honoré, cher Monsieur de Thoran,

C'est un devoir pour moi de vous dire par écrit, combien j'ai été heureux de ce que vous avez fait pour mon *Wozzeck* !

Depuis ces journées bruxelloises, la grande sympathie que j'ai éprouvée dès notre rencontre à Francfort a grandi jusqu'à une haute admiration artistique pour vous, Monsieur de Thoran.

J'éprouve le besoin impérieux de vous l'exprimer en même temps que mes remerciements profondément sincères.

Votre
Alban Berg.

Publications et Interviews de Corneil de Thoran :

« [Notice] », dans *Livre d'Or d'Homage National à Sa Majesté la Reine Elisabeth de Belgique*, numéro extraordinaire de *l'Art Belge*, non daté, non paginé.

Textes dactylographiés d'interviews accordés à : *Journal La Gazette*, 18 juillet 1937 et 20 juillet 1938. — Institut national de Radiodiffusion : *La Nouvelle saison 1936 et Gabriel Pierné et son œuvre*, 20 septembre 1937 ; *La nouvelle concession*, juin 1946.

Jean Bosquet.

Souvenirs personnels.

« Le Directeur du Théâtre royal de la Monnaie depuis 1918 », dans *Théâtre royal de la Monnaie*, Bruxelles, W. Grunberg, 1949, p. 59-61. — E. Piel, « Corneil de Thoran », dans J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, Havaux, 1971, p. 315-317. — L. Renieu, *Histoire des Théâtres de Bruxelles*, 2 vol., Paris, Duchartre et Van Buggenhoudt, 1928. — D. Milhaud, « Ce que je dois à la Belgique », dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 5^e série, t. LVI, 1974, p. 120-123.

TRiest (Paul), général, né à Ixelles (Bruxelles) le 17 décembre 1890, décédé à Yvoir (province de Namur) le 21 août 1972.

Fils du général Eugène Triest, Paul sort de l'École Militaire, 59^e promotion Infanterie-Cavalerie, le 26 décembre 1910, est lieutenant au moment où éclata la première guerre mondiale, se distingue à la bataille de Namur, ce qui lui vaudra la Croix de Guerre avec citation, est fait prisonnier au cours de la retraite. Il connaît quatre ans de captivité durant laquelle il se montre d'une dignité exemplaire et parfois rebelle vis-à-vis de ses geôliers.

Après la guerre, il assume plusieurs fonctions régimentaires, mais c'est à

partir de 1932 que le major Paul Triest donnera le meilleur de lui-même au commandement de l'École des Cadets de Namur. Tous ceux qui passeront par cette maison ont gardé du chef « droit comme son épée », le plus cher des souvenirs.

Le 10 mai 1940, le colonel Triest est désigné pour le Centre de Renfort et d'Instruction des Chasseurs ardennais qui est replié vers la France. Refusant de rentrer au pays occupé, il s'évade vers la Grande-Bretagne. Ses trois fils le rejoindront et tous trois combatront, deux dans la Royal Air Force, le troisième, de la Normandie aux Pays-Bas avec l'escadron blindé de la 1^{re} brigade « Libération ».

Arrivé en Angleterre en 1941, Triest fut nommé directeur général des Forces belges de Grande-Bretagne. Après la libération, il exerce plusieurs commandements supérieurs, est fort apprécié par nos alliés britanniques, est promu général-major et nommé inspecteur général de l'Infanterie et des Blindés le 27 mars 1947. Admis à la pension le 31 décembre 1949 et promu lieutenant général de réserve, il est maintenu en activité jusqu'en fin 1953 pour remplir diverses missions.

Cet homme de haute taille, solide, sportif, infatigable au travail comme à la marche, jusqu'à soixante-dix ans, connut douze années d'une très pénible maladie. A sa mort, le témoignage de ses anciens cadets fut touchant. Tous les survivants affirmèrent qu'entre 1932 et 1938, il avait marqué ses élèves d'une empreinte ineffaçable.

Henri Bernard.

Archives de l'École des Cadets, à Bruxelles, et de l'École Militaire, à Bruxelles.

Revue SRAETPCA (Société royale des Anciens Enfants de Troupe et Pupilles de l'Armée), septembre 1972. — A. Dullière, « La mort du lieutenant général Triest. Témoignage d'un ancien cadet », dans *Vers l'Avenir* (Namur), 25 août 1972.

U

UMÉ (Fernand-Paul-Joseph), officier et professeur, né à Saint-Josseten-Noode (Bruxelles) le 9 juin 1882, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 3 décembre 1967.

Fils de Joseph, médecin de régiment de 2^e classe et de Virginie-Joséphine Rensonet, Fernand Umé entre à l'École des Pupilles de l'armée le 24 septembre 1894 et est admis à l'École des Cadets le 19 septembre 1897. Il entre à l'École Militaire le 16 novembre 1901 en qualité d'élève de la 67^e promotion, section artillerie et génie.

Il est promu élève sous-lieutenant le 28 novembre 1903 et admis définitivement dans le génie le 26 mai 1906 en quittant l'École Militaire. Il rejoint le régiment du génie deux jours plus tard et passe à la compagnie des télégraphistes le 27 juin 1907. Le capitaine Umé est désigné pour le bataillon du génie de la position fortifiée de Liège le 26 septembre 1912.

Il va jouer un rôle particulièrement important pendant les jours critiques de la bataille de l'Yser. Dans la nuit du 29 au 30 octobre 1914, il commande un groupe de cinq hommes du génie auquel est adjoint le batelier Henri Geeraert. Le groupe se rend en avant des premières lignes, ouvre les vannes du déversoir du Noordvaart à Nieupoort pour étendre l'inondation dont la phase initiale a eu

lieu le 21 octobre (inondation de la crique de Nieuwendamme). La manœuvre réussit et est renouvelée les trois nuits suivantes si bien que le niveau le plus élevé pour les inondations est atteint et que l'ennemi doit renoncer à s'ouvrir la route de Calais. Fernand Umé est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 4 novembre 1914. La Croix de Guerre française avec Palme lui est décernée et il est décoré de la Croix de Guerre le 15 septembre 1916. Le 10 juin 1917, il est désigné pour être adjoint au directeur de la signalisation militaire. Il est détaché à l'état-major du Grand Quartier Général le 25 février 1918.

Dès juillet 1919 sa carrière s'oriente vers l'enseignement. Il est chargé du « Cours de Télégraphie, Téléphonie et Signalisation » et ensuite du « Cours de Moyens de Transmission » à l'École de Guerre jusqu'au 14 novembre 1923. Mais c'est à l'École Militaire que sa carrière professorale sera la plus longue. Le 27 novembre 1919, il est nommé répétiteur du « Cours de Physique générale et appliquée ». Le développement des sciences physiques, notamment dans le domaine de l'électricité, ayant imposé la création d'une nouvelle chaire, Fernand Umé donnera les « Cours d'Electricité et d'Electrotechnique ». Il devient professeur civil le 1^{er} mars 1925 et sera admis à l'Éméritat en 1952.

Comme général-major de réserve

il prend part à la campagne de mai 1940 durant laquelle il assure la liaison entre l'armée et l'administration civile des télégraphes et des téléphones.

La fermeture de l'Ecole royale militaire (10 mai 1940-fin 1945) permet à Fernand Umé de se consacrer à ses tâches de président de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels. Sa présidence, de 1940 à 1944, est marquée notamment par la création d'un fonds d'entraide, l'envoi de colis aux ingénieurs prisonniers, la création d'un fonds de bourses d'études, qui aide des jeunes gens

méritants à faire ou à poursuivre des études d'ingénieurs civils. Nombreux seront ceux qui en bénéficieront.

Ayant acquis très jeune le sens du devoir, Fernand Umé a bien servi son pays. Une avenue de Coxyde porte son nom.

Emile Thomas.

Iconographie : portrait peint par R. Collon (1944).

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels, à Bruxelles.

V

VELDE (Joseph-Léonce-Adolphe Van de), docteur en médecine, chirurgien, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 24 septembre 1889, décédé à Uccle (Bruxelles) le 9 décembre 1974.

Joseph (Joe) est issu d'une famille gantoise d'opinion libérale. Son grand-père Adolphe Van de Velde, domicilié au n° 9, rue Courte de la Vallée (Kort Onderbergen), avait épousé Colette Van der Straeten et eut neuf enfants, dont six filles et trois fils : Liévin, Joseph et Georges. Liévin et Joseph choisirent la carrière militaire et furent parmi les premiers Belges à participer à l'expédition du Comité d'Etude du Haut-Congo, conduite par H.M. Stanley, sous la haute direction du roi Léopold II. Liévin Van de Velde (1850-1888), capitaine d'infanterie, engagé vers mai 1881, décéda près de Kinshasa le 17 février 1888, lors de son second séjour au Congo. Son frère Joseph Van de Velde (1855-1882), sous-lieutenant d'artillerie, entré au service du Comité d'Etude en janvier 1881, succomba le 22 mai 1882 au camp de Gangila, entre Vivi et Isanghila (Bas-Congo); il fut le premier officier belge tombé au Congo. Afin de garder le souvenir des frères Van de Velde, une plaque commémorative en bronze (aujourd'hui dispa-

ree) fut placée sur la façade de la maison, n° 9 rue Courte de la Vallée et le 22 juillet 1888 un mémorial fut inauguré au parc de la Citadelle à Gand. Le troisième fils, Georges-E.-W. Van de Velde étudia le droit et obtint le diplôme de candidat-notaire; il travailla à Bruxelles durant plusieurs années avant d'être nommé notaire à Gand, en 1905. Georges épousa Hélène-M.-D. Verbrugghen, dont il eut trois fils : Léonce, Paul et Joseph. Georges Van de Velde aurait décrété que son fils aîné serait notaire, le deuxième ingénieur et le troisième médecin, selon la tradition familiale. *Si non e vero ...* Toujours est-il que Léonce reprit l'étude de son père et fut notaire à Gand de 1924 à 1952, que Paul obtint le diplôme d'ingénieur (il émigra aux Etats-Unis) et que Joseph, qui fait l'objet de cette notice, fit des études de médecine à l'Université de Gand.

En troisième année de doctorat, Joseph Van de Velde prend une décision aussi importante qu'inattendue : soigner les blessés de guerre, motivé par un souci profondément humain. Nous sommes en automne 1912. La première guerre balkanique vient d'éclater. Elle oppose la Sublime Porte d'abord à la principauté de Monténé-

gro (8 octobre), ensuite à la Serbie, la Bulgarie et la Grèce. Le président du Comité de Bruxelles de la Croix-Rouge propose d'envoyer des ambulances dans les Balkans, sur tous les théâtres d'opérations. Le Comité directeur de la Croix-Rouge de Belgique hésite à s'engager dans une telle entreprise, il veut limiter son action à l'envoi de secours. Mais le Comité bruxellois, ayant obtenu la collaboration du Comité des Chasseurs-Eclaireurs de la Croix-Rouge prend sur lui l'initiative, lance un appel au public et recueille les fonds nécessaires (au total 130.104 francs). Une première ambulance est formée et dirigée par le docteur Antoine Depage (1862-1925), chef de clinique et chef du service de chirurgie à l'Hôpital Saint-Pierre à Bruxelles et professeur à l'Université libre de Bruxelles; son adjoint est le docteur Fernand Neuman; l'ambulance part le 15 novembre 1912 à destination de Constantinople, où elle sera opérationnelle. Le lendemain, une deuxième ambulance, équipée et approvisionnée, et conduite par le médecin anversoïis Conrad quittait le pays à destination de Sofia.

Joseph Van de Velde « étudiant en médecine » est intégré dans cette équipe de six personnes, dont cinq Anversoïis. Deux autres ambulances rejoignent encore les Balkans pour se mettre à la disposition de l'armée serbe. Celle dont fait partie l'étudiant en médecine fonctionne en Bulgarie à partir de fin novembre 1912, d'abord dans une caserne aux environs de Sofia, ensuite plus près du front, à Jambol, Hascovo et deux autres localités; elle a même sous ses ordres un hôpital bulgare venu de Burgas; elle revient en Belgique le 12 janvier 1913. Le traité de Londres du 30 mai 1913 met fin au conflit. De retour au pays, Joseph achève ses études et obtient son diplôme de docteur en médecine avec grande distinction; l'interruption volontaire de ses études avait déplu à certains de ses professeurs.

Il déclarera plus tard qu'il avait

beaucoup appris durant ces quelques mois dans les Balkans: les blessés étaient exposés aux épidémies et étaient transportés sans aucun soin en charrettes à bœufs vers des mosquées ou des écoles hâtivement transformées en hôpitaux; le taux de mortalité des blessés de guerre était élevé.

Les membres des ambulances belges se sont-ils revus après leur retour en Belgique? On peut le supposer, cependant rien ne prouve que Van de Velde a rencontré Depage au cours de l'année 1913. Ses études à peine terminées, le jeune médecin se rend au Congo; ne disposant pas de la somme nécessaire à couvrir les frais de voyage, il se fait engager comme médecin, à bord du navire. Veut-il suivre l'exemple de ses oncles Liévin et Joseph? Se sent-il attiré par la carrière coloniale? Apparemment pas. Joignant l'utile à l'agréable, il est désireux de voyager et d'apprendre. Autrement dit, il veut parfaire sa formation. Il étudie les maladies tropicales, entre autres à Brazzaville (Congo français). Après son retour en Europe, on le retrouve dans les universités et grandes cliniques en Allemagne (Berlin, Heidelberg, Munich et Hambourg), en Autriche (Vienne), enfin au Danemark. Il se rend notamment à Copenhague afin d'y travailler avec le célèbre chirurgien Thor-kild Roving (1862-1927). Celui-ci était professeur de chirurgie à l'Université de Copenhague depuis 1899, premier chirurgien au Frederikshospital (1904) et chirurgien en chef au Rigshospital (1910); il sera de mars à avril 1920, ministre de l'Instruction publique. Roving est l'auteur de nombreuses études médicales, notamment sur les voies urinaires et les calculs biliaires. Il fut pour Van de Velde un grand maître.

La première guerre mondiale surprend Joseph à Copenhague. Il rentre aussitôt à Gand et s'y met à la disposition de l'hôpital de la Croix-Rouge; il y travailla encore après

l'occupation de la ville par les troupes allemandes. Mais craignant d'être réquisitionné par l'envahisseur, il s'évade, franchit la frontière hollandaise et, via l'Angleterre, rejoint l'armée belge, à peu près au moment où la bataille de l'Yser prend fin (fin octobre 1914).

Ici intervient à nouveau le docteur Depage.

Médecin civil, il avait été incorporé au début de novembre au Service de Santé de l'Armée, avec le grade de médecin principal de 2^e classe (lieutenant-colonel) et avait pris le 8 novembre, à Calais, la direction d'une ambulance rudimentairement installée dans une école pour jeunes filles, l'Institut Jeanne d'Arc : elle comptait environ trois cent cinquante lits. C'est là que Van de Velde, volontaire de guerre, le rejoint et commence aussitôt à opérer les blessés ; le 29 novembre 1914 il est commissionné médecin pour la durée de la guerre. Depage juge rapidement les aptitudes du jeune chirurgien. A Calais Depage constate — ce dont il avait déjà pu se rendre compte en Turquie — que le long transport des blessés vers l'arrière et le retard souvent imposé à ce transport, étaient de nature à aggraver l'état des blessures et étaient même une des causes principales du taux de mortalité élevé. Comme le déclarera bien plus tard Van de Velde au cours d'une allocution à La Panne le 18 septembre 1964 : « La chirurgie de guerre passait alors par une phase véritablement tragique ; c'était l'époque de la gangrène gazeuse, complication effrayante qui provoquait une mortalité de 90 à 95 % ». Depage insiste sur la nécessité de construire un hôpital chirurgical proche de la zone des combats. La reine Elisabeth, informée de cette situation dès le début de novembre, partage les préoccupations du professeur et souhaite qu'une ambulance « de grande chirurgie », bien équipée, un « hôpital modèle » soit établi à La Panne, relativement près

du front. Depage, qui de plus jouit de la confiance du roi Albert, se met au travail, sans trop se soucier du Service de Santé de l'Armée. Il réalise, dans le cadre de la Croix-Rouge de Belgique (reconstituée derrière l'armée le 30 novembre 1914), l'ambulance Océan dans un hôtel réquisitionné, situé digue de mer et derrière lequel la firme Harrods (de Londres) construira plusieurs pavillons dans les dunes. Il choisit ses premiers collaborateurs : le docteur Carl Jansen, son assistant à l'Hôpital Saint-Pierre, le docteur Georges Debaisieux, professeur à l'Université de Louvain et Joseph Van de Velde. La désignation de ce dernier pour l'Océan est datée du 2 décembre 1914. D'autres médecins, issus des différentes universités de Belgique, rejoignent bientôt ce petit noyau. Citons parmi eux Fernand Neuman, le radiologue Etienne Henrard, le docteur Willems (qui tous avaient fait partie des ambulances belges dans les Balkans) ainsi que le docteur Auguste Van Geertruyden, à la fois médecin et ingénieur et qui sera le chef des Services techniques de l'Océan.

Jusqu'à la fin d'avril 1918, Van de Velde reste attaché à l'Océan comme chef de service. Avec Depage il préconise et applique des méthodes nouvelles, par exemple celle du docteur Carrel (dirigeant une ambulance à Compiègne) ; il s'agit de l'utilisation du liquide de Dakin, mis au point par un des assistants chimistes de Carrel, le comte de Nouy ; cette méthode, qui désinfecte rapidement une plaie, est appliquée à partir de mars 1915 ; elle est définitivement au point au début de 1916. Van de Velde est aussi le premier chef de service à tenir un fichier de ses malades et à établir des statistiques ; par une note de service du 26 mai 1916 Depage imposera le système à tous les pavillons hébergeant des blessés. Durant toute la guerre Van de Velde restera le bras droit de Depage. Homme affable, parlant bien l'anglais, il est fré-

quement chargé de l'accueil des visiteurs de marque belges et étrangers ; il rencontre ainsi de nombreuses personnalités. Généralement aussi il accompagne la reine Elisabeth lorsque celle-ci se rend de la villa royale à l'Océan. Il soigne le roi Albert.

Comme la plupart des médecins civils, Van de Velde était mobilisé comme médecin auxiliaire (avec le grade de sous-lieutenant). Nommé médecin adjoint de réserve à la date du 28 mai 1915 (arrêté royal du 17 août 1916), il est promu médecin de bataillon de 2^e classe de réserve à la date du 1^{er} septembre 1916 (arrêté royal du 9 octobre 1916). L'on sait combien Depage a dû insister auprès du Service de Santé pour obtenir une promotion en faveur des médecins civils qui collaboraient à l'Océan.

L'ambulance Océan comportait deux sections : La Panne et Vinkem. La nouvelle ambulance de Vinkem fut créée « de toutes pièces », sans avoir à tenir compte de bâtiments préexistants, d'après un plan général dessiné par Depage et grâce à l'aide financière de la Croix-Rouge américaine. Les travaux commencés en 1917, n'étaient pas tout à fait terminés au printemps de 1918. En mars 1918, les Allemands déclenchent une grande offensive et parviennent à percer le front allié, à la jonction des armées françaises et britanniques. Devant la menace d'un repli éventuel de la zone Nord du front, le Service de Santé décide le 11 avril de réduire la capacité hospitalière des ambulances de La Panne et de Vinkem (ainsi que celles de Cabour, près d'Adinkerke et de Beveren-sur-Yser) et de transférer un certain nombre de baraquements à Calais. A la suite de cet ordre, l'unité chirurgicale l'Océan comprend désormais les hôpitaux de La Panne et de Vinkem, de Petit-Fort Philippe (Gravelines), de Virval (Calais) et de Mortain (Normandie), hôpital installé dans un séminaire. Prévoyant l'éventualité que Mortain

devienne un centre de chirurgie, Depage charge Van Geertruyden d'entreprendre des travaux de réaménagement des locaux. Il en propose la direction à Van de Velde, sachant que son adjoint y appliquerait la méthode de Carrel. Le 1^{er} mai 1918 celui-ci est désigné par le Ministère de la Guerre pour l'hôpital militaire belge de Mortain.

Durant la seconde moitié de 1918, la grande guerre prend une tournure favorable aux Alliés. L'offensive générale de septembre-octobre 1918 modifiera quelque peu l'activité et l'organisation de l'Océan. Au fur et à mesure que l'armée belge avance, l'Océan établit des postes avancés dans différentes localités. Van de Velde, qui est toujours responsable de Mortain, se trouve dès le 20 octobre à Bruges et y travaille à l'hôpital de la Croix-Rouge installé dans l'Ecole normale pour Jeunes Filles (ancienne ambulance de la marine de guerre allemande). Devant l'afflux des blessés, il opère à deux reprises pendant vingt-quatre heures sans discontinuer. Après l'armistice du 11 novembre, l'Océan continue encore à fonctionner pendant quelques mois. Depage rejoint Bruxelles. Assez curieusement le 1^{er} septembre 1919, Van de Velde est désigné pour l'ambulance de Vinkem ; le 30 de ce même mois, il est démobilisé. Par arrêté royal du 26 décembre 1919, il est promu médecin de bataillon de 1^{re} classe de réserve.

Tout à la fin des hostilités, Van de Velde épousa la fille d'un capitaine-commandant d'artillerie, Jacqueline C. de Wael (née à Anvers le 30 juin 1896), infirmière à l'Océan ; la jeune épouse était apparentée à la famille de L. de Wael, ancien bourgmestre d'Anvers. Deux enfants naîtront de cette union.

La désignation pour l'ambulance de Vinkem le 1^{er} septembre 1919 était en réalité devenue sans objet, car au début de juin de cette année, Depage s'était embarqué à destination des Etats-Unis, et, à sa demande, Van

de Velde et son épouse l'avaient accompagné.

Officiellement ou plutôt officieusement, Depage s'y rendait pour remercier la nation américaine de l'aide qu'elle avait apportée à la Belgique durant la guerre; mais il espérait également recueillir des fonds pour l'œuvre Edith Cavell-Marie Depage, créée pendant la guerre et, enfin, assister au Congrès des chirurgiens américains. De New York, où ils débarquent, les visiteurs se rendent à Philadelphie, où le docteur Hart les invite au Congrès des Chirurgiens, ensuite à Pittsburg et à Saint Louis. Depage donne, en langue française, une conférence devant le Club Français de cette dernière ville; Van de Velde développe ensuite, en anglais, le but de l'œuvre Cavell-Depage et demande à l'auditoire d'y contribuer financièrement en formant des comités; les Belges vont jusqu'à fixer une somme déterminée pour chaque ville où ils se rendront; Saint Louis par exemple est « imposé » pour 20.000 dollars. Leur itinéraire passe ensuite par Chicago, Rochester (Minnesota), Atlantic City (New Jersey), Los Angeles et San Francisco. Depage y donne, en français, des conférences, que Van de Velde traduit en anglais. A Atlantic City, le Congrès des Chirurgiens américains réserve un accueil triomphal à Depage. A Rochester, les deux médecins visitent l'Institut Mayo. William (Willy) James Mayo (1861-1939) et son frère Charles Horace Mayo (1865-1939), tous deux chirurgiens réputés, dirigeaient, en cette ville, une clinique fondée et réorganisée autour de l'ancien St Mary's Hospital, par leur père, William Mayo (1819-1911), un médecin d'origine anglaise.

Les deux frères, tant hommes d'affaires que chirurgiens, avaient développé un complexe de trois cliniques, organisé en coopérative. Employant essentiellement des médecins spécialistes, ce grand centre d'examen médical systématique, est une véritable

institution, où le diagnostic préalable (check-up) a priorité sur tout acte médical ou intervention chirurgicale. L'accueil des patients est cordial et la durée des formalités réduite à quelques minutes. Les chirurgiens belges sortent fort impressionnés de leur visite aux cliniques Mayo, qui comptaient à cette époque déjà cent cinquante médecins. Ils sont rentrés en Europe en août 1919.

Van de Velde se réembarque aussitôt pour les Etats-Unis et travaille pendant huit mois aux cliniques Mayo, afin de parfaire ses connaissances à la fois dans le domaine de la chirurgie et dans celui de l'organisation et de la gestion clinique. Il y rencontre bon nombre de spécialistes, parmi lesquels Edward S. Judd (1878-1935), spécialisé dans les opérations de la glande thyroïde.

Il revient en Belgique en 1920.

De 1912 à 1920, Van de Velde avait eu l'occasion, durant ces années bien mouvementées, de faire un apprentissage extrêmement fécond. Agé alors de trente et un ans, il consacre désormais sa science et ses forces aux malades de sa ville, Gand.

En 1920, le ministre de la Justice de l'époque, Emile Vandervelde lui propose d'organiser à l'ancienne prison de Gand (aujourd'hui disparue) un service de chirurgie afin d'y soigner les détenus de tous les établissements pénitentiaires, ayant à subir une intervention. A la date du 20 décembre 1920 il est nommé médecin de la Prison centrale de Gand.

Du 1^{er} janvier 1922 au 31 décembre 1944, il est chef du service pédiatrie à l'hôpital de la Bijloke. A la demande du Gantois Maurice de Smet de Naeyer, il contribue efficacement à la relance et à la bonne gestion de l'Institut Moderne, clinique qui était en difficulté.

Dans les années vingt également, les mutualités se développent et Van de Velde fervent partisan, travaille comme chirurgien pour les mutualités libérales, dans le Nord de la Flandre.

En 1924, il monte, avec le docteur Louis Braye, le service « chirurgie » de la clinique du Bond Moyson. Très tôt aussi, il s'intéresse à la chirurgie esthétique.

Van de Velde, promu au grade de capitaine en premier de réserve (31 mars 1933), est mobilisé dès le 1^{er} septembre 1939 au 2^e Corps médical et désigné pour l'hôpital militaire de Gand. En mai 1940, il connaît sa troisième guerre. Lors de la retraite de l'armée belge, il est évacué en France et, le 28 mai, attaché à l'hôpital « Cité des Pins » aux Sables-d'Olonne (Vendée). Il rentre en Belgique le 27 juillet. Ayant atteint la limite d'âge, il ne fait plus partie des cadres de réserve de l'armée à partir du 23 octobre 1941.

Divorcé, il avait épousé en secondes noces le 11 mai 1940, Georgina Cautelle, de Bruges.

Van de Velde souffrait de névralgies du trijumeau. Ayant été en crise aiguë à deux ou trois reprises, pendant une intervention chirurgicale, il décide, en 1952, de mettre fin à sa longue carrière de chirurgien. En décembre de cette même année, il s'établit à Bruxelles, dans un appartement avenue Louise, près du Bois de la Cambre. Pendant quelques années encore, il continue ses consultations à la clinique du Bond Moyson à Gand. Du 23 décembre 1935 au 25 novembre 1941, il est également médecin de la prison de Forest.

Lors d'une soirée de gala organisée par la Société britannique de Bienfaisance au Grand Théâtre royal de Gand, la reine Elisabeth, qui avait tenu à y assister malgré un programme chargé, fut heureusement surprise de « retrouver » le chirurgien de l'Océan. Depuis lors, la souveraine est restée en contact avec Van de Velde. Au cours de ses nombreux voyages, elle ne manqua jamais de lui adresser, ainsi qu'à son épouse, une carte de vue ou une brève lettre.

Elle lui rendit visite dans son appartement avenue Louise ou l'invita

à déjeuner au château de Stuyvenberg. En 1964, un an avant son décès, elle lui envoya son portrait dédicacé. Les lettres que le médecin adressa à la souveraine et qui étaient conservées au château de Stuyvenberg, ont été détruites après la mort de la reine.

Le 18 septembre 1964, Van de Velde assiste à La Panne, à l'inauguration d'une plaque à l'effigie de la reine Elisabeth, fixée sur la façade de l'hôtel Océan, ensuite à une séance d'hommage au docteur Depage à Adinkerke; devant le prince Albert et de nombreuses personnalités, il prononce deux allocutions, évoquant par maints détails l'œuvre du grand chirurgien pendant la première guerre mondiale ainsi que l'appui constant et efficace que la reine n'a cessé de donner à l'organisation des soins aux blessés de guerre, belges, français, britanniques, mais aussi maghrébins ou indiens. Van de Velde n'était-il pas un des témoins privilégiés, encore en vie, de cette extraordinaire entreprise?

Selon ses propres déclarations, Joe Van de Velde a opéré « énormément », mais à l'homme de lettres qui l'interrogeait en 1962, il répondait aussitôt : « Non, ne marquez pas de chiffres. » On croirait que j'exagère... ». Celui, qui fut un des grands chirurgiens de sa génération, était trop modeste pour communiquer des statistiques concernant sa propre personne. Malgré ses trente-huit ans de pratique, le chirurgien avouera qu'il a « toujours été » impressionné avant une opération », sachant que la vie d'un être humain se jouait entre ses mains; mais avec le bistouri, il retrouvait son calme et son extraordinaire habileté. Il était convaincu de l'importance du « moral » et il s'efforçait par conséquent à inspirer confiance à ses patients, à leur communiquer son calme et son sourire. Contrairement à Depage, il n'a pratiquement rien publié. Il n'a pas connu la vie passionnée de ce dernier, ayant un tempérament op-

posé, plutôt discret et effacé. Son mérite de chirurgien n'en est pas moins grand. De nos jours encore, des habitants de Gand se souviennent de l'éminent chirurgien, du « grand Van de Velde » (il l'était dans les deux sens du mot).

Il avait d'autres centres d'intérêt. Quelquefois, lorsqu'on le lui demandait, il donnait une conférence sur un projet artistique ou culturel. Dans sa ville de Gand, avec F. Boddaert, R. Brasseur et Edg. Lippens, il sut donner une nouvelle activité à l'ancienne Hoofdgilde van Sint-Antonius (Kolveniersgilde), érigée vers 1488, dont Charles Quint avait confirmé les statuts vers 1515 et dont les fanions et autres souvenirs sont déposés actuellement au musée de la Bijloke; il en fut le doyen (après 1940); cette société n'existe plus de nos jours.

Bel homme et homme d'esprit, d'une grande bonté et d'une grande droiture, éloquent, très sociable, il avait de l'entrain et possédait l'art d'animer les fins de banquets.

Il était porteur de nombreuses distinctions honorifiques. Signalons parmi celles-ci : la médaille du Mérite civil de Bulgarie (16 mai 1913), Chevalier de la Légion d'Honneur (15 septembre 1915). Il était membre d'honneur de l'American Medical Association.

Publication : M. De Waele et J. Van de Velde, *La sécrétion d'antithrombine par l'injection de peptone et par l'excitation du nerf de Cyon chez le lapin inanité*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 5^e série, vol. 4, 1924, p. 138-148.

Emile Vandewoude.

Renseignements aimablement fournis par Madame Joseph Van de Velde, à Bruxelles; Madame M. Beke-Kerckvoorde, à Gand; Madame H. Collignon, de l'American Library, à Bruxelles; Madame H. Coppejans-Desmedt, chef de département aux Archives de l'Etat, à Gand; Monsieur Broede Petersen, consul de Danemark, à Bruxelles; Monsieur J. Decavele, archi-

viste de la Ville de Gand; Monsieur J. Lorette, conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles; Monsieur M. Luwel, chef de département au Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren; Monsieur M. Lefebvre, premier conseiller à l'Administration des Etablissements pénitentiaires, Ministère de la Justice, à Bruxelles.

Faire-part de décès de Liévin et de Joseph Van de Velde, Papiers Van de Velde, Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren. — Notariat, Archives de l'Etat, à Gand. — Papiers A.E., Archives du Palais royal, à Bruxelles.

La Presse Médicale (Paris), 22 mai 1916. — *La Lanterne*, 25 juillet 1956. — *La Flandre Libérale* (Gand), 19-20 mai 1962. — *Het Laatste Nieuws*, 19-20 septembre 1964 et 11 décembre 1974. — *Le Soir*, 19 septembre 1964 et 11 décembre 1974. — *L'Invalide Belge* (et *De Belgische Verminkte*), 1^{er} octobre 1964. — L. Guébels, « Vandeveld (Joseph) », dans *Biographie Coloniale Belge*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1948, col. 927-929. — M. Coosemans, « Velde (van de) (Liévin) », dans *Biographie Coloniale Belge*, t. III, Bruxelles, 1952, col. 878-882. — A. Colard, « Depage (Antoine) », dans *Biographie Nationale*, t. XXXV, Bruxelles, 1969-1970, col. 171-180. — *Croix-Rouge de Belgique. Comité de Bruxelles. Secours aux Victimes de la guerre dans les Balkans. Rapport. Comptes*, S.l.n.d., [1913]. — *Danmarks historiens bild bog. 1680 danske mænds og kvinders levnedstøb fra Anagar til vor tid*, Copenhague, Krak, s.d., p. 354. — *Encyclopaedia Americana, passim*. — J. de Launoy, *Infirmières de guerre en service commandé (Front de 14 à 18)*, Bruxelles, [1938]. — H. Depage, *La vie d'Antoine Depage, 1862-1925*, Bruxelles, 1956. — M. Steels, « Over de Souvereine Gilde der Kolveniers », dans *Ghendische Tydinghen*, III, septembre 1974, p. 165-173. — R. Van Lerberge, *De Geschiedenis van Bond Moyson. De Betekenis van de mutualiteit in de ontwikkeling van de Gentse arbeidersbeweging*, Gent, 1979.

VERKOOREN (Alphonse-Joseph-Marie), archiviste, né à Bruges le 29 décembre 1857, mort à Boechout le 8 juillet 1940.

Verkooren entra aux Archives générales du Royaume en 1876, en qualité d'expéditionnaire et y gravit tous les échelons : employé de deuxième classe en décembre 1879, employé de première classe en octobre 1884, sous-chef de section en janvier 1888, chef de section en décembre 1893. Il fut promu archiviste général adjoint du Royaume en mai 1912, poste qu'il occupa jusqu'en décembre 1923, lorsque, ayant atteint la limite d'âge, il obtint démission honorable de ses fonctions. Au cours de sa carrière, Alphonse Verkooren entreprit des travaux de grande envergure tel son *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg (comté puis duché)* dont cinq volumes virent le jour entre 1914 et 1921. La grande œuvre de sa vie fut son *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse* dont il publia huit volumes de 1910 à 1922.

Alphonse Verkooren était un autodidacte. Il entra dans l'administration des Archives à une époque où l'on n'exigeait pas de qualification universitaire. A force de patience et de ténacité, il devint un paléographe de premier ordre, surtout dans le domaine des textes germaniques. On peut aussi dire qu'Alphonse Verkooren représenta le trait d'union entre deux générations. Pensionné quelques années après la première guerre mondiale, il connut la génération montante des jeunes archivistes tout en ayant été lui-même encore formé par Gachard qu'il eut comme chef pendant une dizaine d'années.

Robert Wellens.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : archives du Secrétariat, dossier personnel. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Enseignement supérieur (nouveau fonds), n° 398, dossier d'Alphonse Verkooren.

Les Archives de l'Etat en Belgique pendant la guerre (1914-1918), [Bruxelles],

s.d. — *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1919-1930*, 2 vol., [Bruxelles], s.d. — *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XVII, 1940-1946, p. 17-18.

VIFQUAIN (Jean-Baptiste-Joseph), ou VIFQUIN, officier, architecte, urbaniste et ingénieur-inspecteur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, né à Tournai le 24 juin 1789, décédé à Ivry-sur-Seine (Val de Marne, France) le 31 août 1854 ; fils de Paul (ou Léopold)-Joseph et de Parmentier Thérèse-Joseph.

La jeunesse

Jean-Baptiste Vifquain est né à Tournai au 29 rue des Jésuites, en la paroisse Saint-Piat. Le milieu familial était modeste ; le père était maître-maçon et la mère était illettrée. Il est à remarquer qu'à l'époque on n'était pas sourcilleux sur l'orthographe des noms de famille. C'est ainsi que pour le père on écrivait généralement Vifquin, tandis que pour le fils, sans aucun doute, il faut adopter Vifquain, bien qu'il signât parfois les plans en utilisant l'autre orthographe.

On ne connaît pas grand-chose de la jeunesse de Jean-Baptiste, mais il a dû recevoir une instruction convenable car, adolescent, il était élève à l'Académie de Dessin de Tournai dont sont sortis des architectes illustres tels Jean-Bruno Bourla, Antoine et Auguste Payen, Bruno Renard et d'autres encore.

Jean-Baptiste Vifquain passa sa jeunesse à une époque troublée de l'histoire de Belgique : régime autrichien, révolution française avec régime républicain, puis l'Empire et, finalement, la Royauté. Les passages de troupes étaient fréquents et les récits d'actions glorieuses au cours des campagnes militaires exaltaient l'imagination de la jeunesse avide d'aventures et de voyages. Pour le jeune Tournaisien, l'armée sera l'occasion de voir du pays et de compléter sa formation ; elle sera le point de départ d'une grande carrière.

Le militaire

Conscrit volontaire de 1809, Jean-Baptiste Vifquain fut enrôlé dans le 9^e régiment d'artillerie à pied de l'armée impériale à la date du 13 avril 1808. Sa mère mourut à Tournai le 21 décembre 1808, quelques mois avant l'engagement de son unité dans la campagne de Prusse, puis dans celle d'Autriche. Il participa au combat pour franchir le pont d'Abersberg, le 3 mai 1809 à la bataille d'Ebersberg sur le Haut-Danube et le 22 mai à la sanglante bataille d'Essling au cours de laquelle il se distingua puisqu'il fut porté pour la Croix de la Légion d'Honneur et promu artificier à la date du 30 mai 1809. Poursuivant sa marche sur Vienne, son régiment franchit le Danube de nuit le 5 juillet et participa au combat de Wagram, à l'issue duquel Napoléon remporta le 6 juillet la grande victoire. Mais l'archiduc Charles d'Autriche fuyait vers le nord-ouest. Le 9^e régiment d'artillerie comptait parmi les troupes, lancées aux trousses des Autrichiens, sous les ordres du général Marmont. Un dernier combat eut lieu à Znaïm, à l'issue duquel un armistice fut signé le 12 juillet, prélude à celui de Vienne du 14 octobre 1809. Le 1^{er} octobre, Jean-Baptiste Vifquain avait été promu sergent-fourrier.

Après cette équipée victorieuse au cœur de l'Europe, le 9^e régiment d'artillerie à pied revint au pays. Pour peu de temps cependant, car cette unité fut envoyée en garnison à Flessingue en Zélande. En effet, Napoléon avait décidé le blocus de l'Angleterre pour ruiner son commerce avec l'Europe. Il avait installé son frère Louis sur le trône de Hollande. Voulant se montrer bon pour ses sujets, le bon roi Louis, à la fureur de l'Empereur, laissait renaitre un courant commercial avec l'Angleterre. Aussi Napoléon annexa la Hollande à l'Empire et installa son artillerie le

long des côtes pour tirer sur tout bâtiment anglais qui en approcherait.

Alors que Jean-Baptiste Vifquain se trouvait en garnison à Flessingue, son père mourut à Tournai le 25 novembre 1810. La surveillance de la côte était faite de longues attentes. Plutôt que de flâner, Vifquain se mit à étudier les mathématiques, car le jeune orphelin d'origine modeste caressait un grand rêve : obtenir le diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique à Paris. Celle-ci, fondée à l'initiative de Monge et de Carnot, était la plus réputée d'Europe et ne formait que l'élite de la jeunesse intellectuelle.

Bien des obstacles devaient être vaincus pour que Jean-Baptiste Vifquain soit admis à Polytechnique. D'abord, il fallait obtenir l'autorisation de ses supérieurs ; or, il était bien noté — n'avait-il pas été nommé sergent-major le 9 octobre 1811 — aussi cette faveur lui fut accordée. Mais il fallait encore réussir l'examen d'admission ; nombreux étaient les candidats et faible le nombre d'admis. Malgré les conditions précaires dans lesquelles il avait dû faire sa préparation, Vifquain se classa en rang utile. Une difficulté restait à franchir ; depuis que l'accès des grandes écoles n'était plus réservé aux seuls membres de la noblesse, Napoléon avait fait ériger une barrière d'intelligence et de fortune. Il fallait payer une pension annuelle de 800 francs, ce qui était énorme pour l'époque. Or en mourant, le père Vifquain n'avait pas laissé d'héritage, et Vifquain avait encore cinq jeunes frères à élever. Heureusement, l'oncle Louis Vifquin, riche négociant en houblons établi à Tournai, paya de ses deniers la pension de son neveu durant toute la durée de ses études.

Jean-Baptiste Vifquain fut admis à Polytechnique le 1^{er} novembre 1812. A cette époque, la durée des études était de deux années. Gaspard Monge y enseignait la géométrie descriptive

et J.L.N. Durand l'architecture. Durand était adepte du style néo-classique, du fonctionnel et de la simplicité. Il avait été l'élève et le disciple de Boullée, l'architecte visionnaire et révolutionnaire qui exerça une grande influence sur son élève tournaisien.

Jean-Baptiste Vifquain se révéla être un des meilleurs fréquentant la grande école ; en dessin, en géométrie descriptive, en architecture, il obtenait des cotes de 20 sur 20 et sa note la plus basse pendant la durée de ses études était un 13 sur 20 en analyse mathématique.

A partir de 1812, l'étoile de Napoléon pâlisait ; les campagnes d'Espagne et de Russie constituaient des échecs et, en 1813, il avait perdu la bataille de Leipzig contre la coalition des alliés qui s'étaient ligués contre lui. L'invasion de la France commençait et, en 1814, Napoléon déployait des efforts pour contenir les envahisseurs et protéger Paris. Pour ralentir la progression et éviter l'encerclement de Paris, il fallait de l'artillerie, beaucoup d'artillerie, et surtout des officiers pour la commander. On eut alors recours aux élèves de l'Ecole Polytechnique. Jean-Baptiste Vifquain se présenta ; il fut nommé second lieutenant le 13 janvier 1814 et quitta l'Ecole le 21 janvier pour être incorporé à nouveau dans le 9^e régiment d'artillerie à pied. Il fut dirigé vers la Champagne et prit part aux combats du pont de la Guillotine, à celui de Bar-sur-Aube, à l'affaire de Monttereau et à la prise du pont et de la ville de Nangis, où il reçut une balle dans le bas-ventre.

Une fois de plus, Jean-Baptiste Vifquain fut porté pour la Croix de la Légion d'Honneur, qui ne lui avait toujours pas été officiellement remise depuis cinq ans. Le 20 avril 1814, Napoléon la lui décerna à Fontainebleau, le jour de ses adieux, mais étant donné les circonstances, il n'eut pas le temps d'en signer le brevet.

Cependant, Jean-Baptiste Vifquain, qui avait un vif désir d'achever ses

études, retourna à l'Ecole le 2 mai 1814. Malgré une interruption de trois mois et demi, il se remit courageusement au travail et passa brillamment ses examens finaux. Le 31 octobre 1814, il était rayé des contrôles de Polytechnique.

Rendu à la vie civile, Jean-Baptiste Vifquain ne quitta pas immédiatement Paris. Le désir intense du jeune polytechnicien était de recevoir le brevet de la distinction honorifique qui lui avait été octroyée. Mais la France avait changé de régime. Il multiplia les démarches et, avec l'appui du gouverneur de l'Ecole Polytechnique, il écrivit au ministre de la guerre, au duc d'Angoulême, au roi Louis XVIII et, finalement, le 14 novembre 1814, il recevait le brevet tant désiré.

L'architecte-urbaniste à la période hollandaise

A partir de 1814, la Belgique et la Hollande avaient été réunies en un seul royaume sous le sceptre du roi Guillaume I^{er}, de la famille d'Orange-Nassau. Il fallut attendre la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815, pour que cette union devint effective. Lors du retour de Jean-Baptiste Vifquain à Tournai, le régime des provinces du Sud était assez incertain, aussi le jeune polytechnicien se contenta d'une situation provisoire. Le 1^{er} décembre 1814, il se trouvait inspecteur de l'octroi à Tournai, emploi dérisoire pour un ingénieur, obtenu probablement grâce à l'intervention de l'oncle Louis. Il n'exerça cependant pas longtemps ces fonctions car, dès le 7 juillet 1815, il était engagé au Waterstaat comme sous-inspecteur pour le Brabant Méridional, avec résidence à Bruxelles. Le jeune ingénieur fut rapidement apprécié car déjà, le 1^{er} janvier 1817, il était promu ingénieur en chef de 2^e classe.

Au début, il rédigeait des cahiers de charges, réceptionnait des matériaux et, surtout, collaborait avec l'architecte des Palais Royaux, Ghis-

lain Henry, pour les transformations et les aménagements à apporter au Palais de Laeken, à celui de Bruxelles et au pavillon de Tervuren où séjournaient volontiers le roi Guillaume I^{er} et son fils, le prince d'Orange. Henry et Vifquain œuvraient également à l'édification du nouveau Palais de Justice de Bruxelles.

Vifquain avait probablement rencontré à Paris, Damesme, l'ami de Ledoux, un architecte d'avant-garde. Dès son arrivée à Bruxelles en 1815, il travailla avec Damesme à l'édification de la nouvelle prison, à l'emplacement de l'ancienne caserne des Grenadiers, et à la construction du nouveau Théâtre de la Monnaie. Ainsi, Ledoux via Damesme et Boullée via Durand, inspireront à Vifquain le goût de l'architecture simple et dépouillée, ce style néo-classique dont sera empreinte la transformation de Bruxelles pendant la première moitié du XIX^e siècle.

Vifquain appliqua les règles de symétrie, de répétition et de simplicité, avec surfaces parfois moulurées et garnies de volets. Il écrit lui-même : « Les parties curvilignes, surtout lorsqu'elles sont petites, forment toujours un effet désagréable, augmentent les difficultés de construction ».

La prison de Bruxelles répond à un programme essentiellement fonctionnel et économique.

A partir de 1820, il appliqua ces principes aux bâtiments construits autour du Théâtre de la Monnaie. Il approuva, tout en y apportant certaines modifications, le plan présenté par Piau d'un passage recouvert d'un toit vitré, reliant la place de la Monnaie à la rue de l'Ecuyer. C'était la première galerie vitrée de Belgique ; elle comportait une audace technique pour l'époque : l'utilisation du fer et du verre dans la construction.

Dès 1815, deux autres architectes, Vander Straeten et Van Gelder, furent appelés à collaborer avec Henry pour les aménagements du décor de la Place Royale. Vander Straeten était

un protégé et les conflits n'allaient pas tarder à surgir.

Le roi, désirant commémorer la victoire de Waterloo par un monument, avait organisé un concours ; aucun des projets remis ne reçut son agrément ni celui des ministres. Le 21 juillet 1817, le duc d'Ursel, ministre du Waterstaat, et Repelaer van Driel, ministre de l'Instruction Publique, soumirent au roi un projet dû à Jean-Baptiste Vifquain, qui consistait en une pyramide à base carrée ; les noms des nations alliées victorieuses à Waterloo devaient être gravés dans les faces en pierre de la pyramide. Vifquain fut prié de revoir le projet pour en abaisser le coût ; le cahier de charges d'un nouveau projet fut approuvé par le duc d'Ursel le 6 juillet 1819.

Le 13 août, Repelaer van Driel, qui assurait l'intérim du duc d'Ursel, soumit le cahier des charges à Vander Straeten. Le 3 septembre, ce dernier envoyait une critique acerbe, objectant qu'une pyramide convenait pour un monument funéraire, alors qu'il fallait célébrer une victoire. A la suggestion du roi, Vifquain remania son projet et présenta un monument consistant en un obélisque supporté par des colonnes, le tout mesurant 44 aunes de hauteur. De son côté, le 1^{er} décembre 1819, Vander Straeten remit le dessin d'un tumulus conique, surmonté d'un lion. Le ministre rédigea un rapport objectif sur les deux projets, faisant remarquer que le cône, tout autant que la pyramide, convenait davantage pour un monument funéraire. Le 19 janvier 1820, sous l'influence de la reine Frédérique-Louise, le roi retint le projet de Vander Straeten.

A l'origine du conflit entre Vifquain et Vander Straeten, il y eut probablement le caractère de l'un et de l'autre, mais aussi la jalousie de l'aîné envers le cadet qui venait de récolter un grand succès. En effet, le 6 octobre 1818, la Régence de la Ville de Bruxelles avait ouvert un concours

doté d'un prix de cinquante ducats destiné à l'auteur du meilleur projet pour « l'aplanissement des remparts » de la ville et la transformation de » ceux-ci en boulevards, y compris » tous les ouvrages d'art, comme ponts, » portes, barrières, bureaux des taxes » municipales, corps de garde, etc. » Les rapports devaient être remis » avant le 20 novembre et jugés selon » le meilleur avantage de la ville, » l'économie, l'embellissement, la fa- » cilité des communications et l'ac- » croissement de la population ». Trois projets furent présentés au jury et c'est celui de Jean-Baptiste Vifquain qui fut couronné; il en fut avisé le 14 janvier 1819. Son projet était accompagné de plans méticuleux, muni d'un devis détaillé; des sorties étaient prévues vers les villes voisines et des parkings étaient créés pour les diligences et les relais de chevaux. C'était l'œuvre d'un ingénieur qui possédait une parfaite maîtrise de son métier.

Il convient ici d'évoquer le mariage de Jean-Baptiste Vifquain. A Paris, il avait fait la connaissance de la famille Bourla, originaire de Tournai et dont plusieurs membres étaient d'excellents architectes. Il attira en Belgique un des fils, Pierre-Bruno, qui collabora en 1816 avec Henry aux aménagements du pavillon de Tervuren et remporta plusieurs concours organisés par les Académies des Beaux-Arts de villes belges; il devint en 1820, architecte-urbaniste de la ville d'Anvers. Mais Jean-Baptiste Vifquain fréquentait une fille Bourla, Louise-France, qui était veuve de l'industriel parisien Denis Georges, mort à Aix-la-Chapelle le 2 octobre 1813, et dont elle avait eu deux filles, Antonia-Zoé et Armande-Césarine. Jean-Baptiste Vifquain s'employa à consoler la jeune veuve qui mit au monde, le 20 mars 1815 à Orchies, ville distante de 19 km de Tournai, une fille prénommée Louise-Thérèse, fruit des œuvres de l'élève polytechnicien. Le mariage de Jean-Baptiste

Vifquain et de Louise-France Bourla fut célébré à Tournai, seulement le 29 janvier 1817. Comme Jean-Baptiste Vifquain travaillait au Palais Royal de Bruxelles, le jeune ménage s'était installé dans un appartement de la Chambre Héraldique, qui était située entre les deux corps du Palais, et n'avait qu'une issue; il fallait réunir les deux corps par une construction dont Henry dressait les plans.

Lorsque le projet de Vander Straeten fut adopté pour le monument de Waterloo, Jean-Baptiste Vifquain fut chargé de l'achat des terrains et des matériaux, ainsi que de la comptabilité, ce qui ne pouvait conduire qu'à des conflits. La situation devint encore plus malaisée à la mort de Ghislain Henry, le 8 février 1820. Vifquain, ingénieur en chef des bâtiments civils de la circonscription de Bruxelles, offrit sa candidature au roi pour prendre la succession de Henry dont la vie avait été abrégée par un travail acharné. Henry avait établi tous les plans et conçu presque tous les détails; les honoraires revenaient donc à sa veuve, et Jean-Baptiste Vifquain, l'élève de Durand, s'offrit à poursuivre l'ouvrage sans le concours d'un autre architecte. Le lendemain du décès de Henry, Vander Straeten avait déjà écrit au roi pour solliciter la place. Etranger à l'administration, il n'hésita pas à dénigrer sans vergogne son concurrent auprès de personnalités auxquelles il écrivait : « On » m'assure que MM. les ingénieurs » sollicitent la faveur de diriger les » travaux du Palais sans le concours » d'un architecte, sous prétexte de » générosité à l'égard de la famille » de M. Henry. Je crois qu'il serait » imprudent de leur confier des tra- » vaux de cette importance à ce prix » (leur incapacité dans cette partie » étant de notoriété publique...). » Le ministre soutint la candidature de Jean-Baptiste Vifquain, mais ce fut Vander Straeten qui fut nommé. L'ingénieur en chef n'avait qu'à s'occuper de la comptabilité. Vander Straeten

modifia la réalisation des travaux, de telle façon que Vifquain dut quitter l'appartement qu'il occupait à la Chambre Héraldique, condamnée par le nouveau projet. Ceci ne porta point bonheur à Vander Straeten, qui fut remercié le 1^{er} avril 1825, à cause de ses retards et de ses dépassements de devis.

Toutes ces mésaventures n'émoussaient cependant pas l'ardeur au travail de Vifquain. Les travaux aux boulevards avaient été entrepris rapidement et, dès 1820, le boulevard du Nord, appelé depuis boulevard Botanique, fut achevé jusqu'au sommet du plateau où, en 1827, Quetelet fit établir l'Observatoire. La porte de Schaerbeek, primitivement dans l'axe de la rue de Schaerbeek et de la chaussée de Haecht, fut reportée d'une centaine de mètres, de façon à se trouver dans l'axe de la rue Royale, qu'il fit prolonger du Treurenberg, où elle s'arrêtait primitivement, jusqu'à la place de la Reine. Ainsi, une belle artère traversait les quartiers nouveaux; elle longeait le Jardin Botanique créé en 1829 et des maisons de maître y furent édifiées, dont celle de Jean-Baptiste Vifquain, qui fut rachetée en 1856 par les Jésuites qui y installèrent le couvent du Gesù.

Au mois d'août 1819, Jean-Baptiste Vifquain introduisit à Bruxelles l'éclairage au gaz, une commodité qui s'étendait en une traînée lumineuse de la place Royale aux rives de la Senne et qui permettait à cette ville, qui se modernisait, de vivre et de s'amuser encore à minuit.

Fidèle à son principe de simplicité, Vifquain recherchait aussi la variété et la grandeur. La variété, il l'obtint en réservant le côté ouest du pentagone pour les installations industrielles et commerciales, car le canal entre Charleroi et Bruxelles, réclamé depuis deux siècles, valoriserait le bas quartier entre la Porte du Rivage et celle d'Anderlecht, zone inondée périodiquement lors des crues de la Senne;

ce canal, dans son esprit, accroîtrait singulièrement la richesse de Bruxelles grâce au commerce de charbon, pierres et matériaux de construction amenés en abondance. De la Porte de Hal à la Place Rogier, la largeur des boulevards se rétrécit deux fois, une première fois à la Porte de Namur, une seconde fois à la Porte de Schaerbeek. La variété était marquée également « par la diversité des plantations, » d'architecture, de jardins, d'eau, de » murs, de fossés, etc... ». Le long des boulevards, il créait des places et les portes d'entrée de la ville situées au centre des barrières d'octroi qui devront « par leur grandeur et leur ri- » chesse annoncer la capitale méridio- » nale du royaume ». La grandeur, il l'obtient également en étudiant les espaces et les perspectives monumentales. En tout lieu, il faut que le regard se porte sur un espace ou une construction grandiose. Tel est le cas, par exemple, des perspectives obtenues à la rue Royale Extérieure.

Vifquain ne conçoit pas l'une ou l'autre maison, mais des rues, des places, des quartiers. La monumentalité, chère aux adeptes du style néoclassique, il l'obtient en adoptant une façade unique pour une rangée de maisons, de façon à permettre l'acquisition d'un logis bourgeois aux bourses modestes. Les maisons à trois niveaux sont à façade revêtue de plâtre, à formes géométriques simples. A la Place des Barricades, créée en 1824, « il imagine un enchaînement » circulaire de maisons presque iden- » tiques. Entre l'Allée Verte et la » Porte d'Anvers, il crée soixante-dix » lotissements groupés en blocs, de » telle sorte que ces maisons auront » l'allure de palais ». Bref, Vifquain donne à Bruxelles un nouveau visage.

Tous ces travaux donnaient lieu à des heurts fréquents entre Vander Straeten et l'ingénieur en chef des bâtiments civils de la circonscription de Bruxelles. Alors que ce dernier travaillait depuis plusieurs années au nouveau Palais de Justice, Vander

Straeten réussit à lui enlever ce travail en dénigrant l'œuvre de l'ingénieur. De même, la construction de la partie des boulevards à l'est de Bruxelles fut confiée à l'architecte, alors que c'est l'ingénieur qui avait été proclamé lauréat du concours. Si l'architecte dépassait le devis ou le délai, l'ingénieur chargé de la comptabilité ne manquait pas d'en faire la remarque et allait jusqu'à refuser de payer les factures des entrepreneurs.

Pour éviter les affrontements entre les deux hommes, semble-t-il, on attela Vifquain à une nouvelle œuvre importante à laquelle Guillaume I^{er} était très attaché : la construction d'un canal assurant en territoire des Pays-Bas la liaison entre le canal de Mons à Condé et l'Escaut.

Lorsque les dix-sept provinces avaient été réunies en un seul royaume, les voies de communications laissaient à désirer dans les provinces méridionales, car elles n'étaient plus entretenues depuis 1810, les guerres de l'Empire engloutissant des sommes considérables. Par exemple, le canal de Charleroi à Bruxelles avait fait l'objet d'études non suivies de réalisation, notamment pour ne pas concurrencer les mines d'Anzin.

Ayant accueilli à Gand le roi Louis XVIII pendant les Cent Jours, le roi de Hollande obtint que les Français achèvent sur leur territoire le canal de Mons à Condé, ce qui fut accompli le 19 octobre 1818. Mais les Français instaurèrent un droit exorbitant à l'écluse de Thivencelles, qui commandait l'accès de l'Escaut près de Condé. Ceci grevait lourdement le prix du charbon du Borinage rendu en Flandre. Pour y obvier, Guillaume I^{er} avait décidé de contourner par un canal l'enclave de Condé ; cette étude avait été confiée au baron van Deelen, inspecteur du Waterstaat pour le Hainaut. Cet homme de grand savoir était vieux et malade et son travail n'avancait pas. Aussi le 9 décembre 1820, on lui adjoignit

Jean-Baptiste Vifquain. Pour faire accélérer les travaux, il adjoignit Pierre Simons et son frère cadet, Alexandre Vifquain.

A vrai dire, pour l'époque, ce travail sortait des sentiers battus, car c'était la première fois dans nos régions qu'on entreprenait l'étude d'un canal à bief de partage pour réunir deux bassins versants différents. Si les Hollandais étaient passés maîtres dans la construction de canaux ou la canalisation de rivières, il s'agissait toujours de réalisation au fil de l'eau, c'est-à-dire que chaque bief était à un niveau inférieur au précédent. Il convenait donc d'étudier soigneusement la cote du bief le plus élevé, d'en déterminer le bassin versant et d'en apprécier l'alimentation par le ruissellement des eaux pluviales. Or, à l'époque, on ne possédait que la carte de Ferraris qui ne comportait pas de lignes de niveau et peu d'informations sur les pluies.

Malgré les pluies abondantes de 1822, Vifquain présentait déjà à la fin de l'année quatre variantes pour le tracé du canal. L'inspecteur général du Waterstaat, Goudriaan, après examen des projets avec l'auteur de ceux-ci, retint celui qui préconisait de réunir Antoing à Pommerœul par un canal d'une longueur de 25.168 m. Pour l'alimentation des biefs les plus élevés en période de forte sécheresse, Vifquain avait prévu deux machines à vapeur tournant à 14 tr/min actionnant des vis d'Archimède qui prélevaient l'eau dans les rivières voisines. C'était la première application d'un pareil dispositif. Les travaux furent entamés fin août 1823 et le canal fut ouvert à la navigation le 26 juin 1826. Pour l'évacuation des déblais de la tranchée du Grand-Camp, on avait utilisé un « chemin à ornières en fer » ; c'était la première utilisation en Belgique d'un chemin de fer à traction chevaline.

Ce canal avait été conçu à grande section et les écluses livraient passage à des bateaux de 38 m de long, 5 m

de large et 1,80 de tirant d'eau, d'une capacité de 260 t; il comportait cinq écluses du canal de Mons à Condé jusqu'à Blaton et le niveau était relevé de 8,983 m; de Blaton à l'Escaut, il fallait huit écluses pour abaisser le niveau de 16,550 m. Toutes ces écluses étaient à bassin d'épargne afin d'économiser le débit lors des éclusages.

La construction était confiée à un concessionnaire qui exploitait à son compte le canal pendant un nombre déterminé d'années, de façon à être remboursé de ses frais. L'entreprise du canal d'Antoing à Pommerœul fut si rentable, qu'en six mois, la concession avait rapporté 300.000 florins; aussi le 9 juin 1823, l'Etat reprit l'exploitation aux concessionnaires, rachetant ses droits en vertu d'un arrêté royal.

La rapidité avec laquelle Jean-Baptiste Vifquain avait mené l'étude de ce canal lui valut une haute considération de la part de ses supérieurs. Aussi, dès 1823, le ministre de Coninck lui confiait l'arbitrage d'un conflit entre plusieurs promoteurs d'une jonction Escaut-Lys. Vifquain détermina que le meilleur tracé était celui de Bossuyt sur l'Escaut à Courtrai. Ce canal ne fut réalisé que de 1857 à 1860, car une tâche économiquement plus importante et plus urgente attendait cet ingénieur qui venait de révéler son grand talent dans l'étude des voies hydrauliques.

Le 7 mars 1823, le Ministre lui confia l'étude du canal de Charleroi à Bruxelles, cette voie d'eau réclamée depuis deux siècles pour abaisser le coût du charbon du Hainaut rendu à Bruxelles, Malines, Louvain et Anvers. Depuis 1810, le prix de transport de la houille n'avait cessé d'augmenter, car les routes n'étaient plus entretenues et, dans la région de Waterloo, elles avaient été défoncées par le charroi militaire. Déjà en 1817, A. Barthelemy avait proposé de créer un canal pour barques de 5 t tirées par des chevaux en convois de 10 à

20 unités, les différences de niveau étant franchies au moyen de plans inclinés. Vifquain écarta d'office cette solution, car la navigation de barques de 5 t sur le canal de Willebroek, où circulaient des unités de 300 t, était trop dangereuse et un transbordement à Bruxelles eut été trop onéreux. Il eut aussi à repousser la proposition du député Gendebien qui espérait qu'on reprenne un ancien projet qui proposait de passer par Nivelles.

Jean-Baptiste Vifquain s'attela à l'étude entreprise en 1802-1803 par Vionnois et poursuivie après la mort de celui-ci par Minard. Napoléon avait envisagé de réaliser cette voie d'eau et une douzaine d'ingénieurs des Ponts et Chaussées avaient été mis sur ce projet. Au départ de la Sambre, on remontait le Piéton jusqu'à Pont-à-Celles et on traversait la crête de partage au lieu-dit Bêtréfaite, pour gagner la Samme et redescendre la Senne jusqu'à Bruxelles, en passant par Senefé, Arquennes, Ronquières, Tubize et Hal. Vifquain partit du point de partage, déterminé par l'ingénieur Créteil, car il permettait d'envisager déjà la liaison vers le Centre et, de là, jusqu'à Mons.

Pour l'étude du nouveau canal, Jean-Baptiste Vifquain reçut en renfort Gustave De Ridder. Avec ce dernier et Pierre Simons, il se rendit en Angleterre pour y étudier les dernières réalisations en matière de transport, routes, chemins de fer et canaux.

Le problème de l'alimentation en eau du bief de partage préoccupait Vifquain et les années 1823 et 1824 y furent entièrement consacrées. Plus la cote de ce bief sera élevée, plus court sera le tunnel à creuser mais plus petit sera le bassin versant et plus faible l'alimentation en eau. Finalement, il s'arrêta à une solution exigeant le creusement d'un tunnel de 1283 m de longueur, 11 écluses vers Charleroi et 44 vers Bruxelles.

Mais un autre problème devait être résolu : quelle section adopter? Les

moyens financiers dont disposait le roi de Hollande, grâce au Syndicat d'Amortissement, étaient limités. En adoptant la grande section, celle des canaux de Mons à Condé et d'Antoing à Pommerœul, le coût eut été supérieur aux sommes disponibles pour cette voie de communication et il n'était pas certain qu'on disposât d'un approvisionnement en eau suffisant pour les biefs supérieurs, ni que le prix de transport de la houille devint inférieur à celui par chariot. Après examen approfondi, Jean-Baptiste Vifquain adopta une solution similaire à celle de certains canaux houillers anglais sur lesquels circulaient des chalands relativement étroits. Il s'arrêta à un chaland de 68 t, mesurant 19 m de long, 2,60 m de large et 1,80 m de tirant d'eau. Le canal aura une largeur de 6 m au plafond, 3,20 m au souterrain, 3,00 m aux ponts et 2,70 m aux écluses qui mesureront 19,50 m de longueur et rachèteront une hauteur de 2,35 m chacune. Le coût d'un chaland de 68 t n'était que de 2500 francs, contre 12.000 francs pour ceux de 260 t.

Pour réduire la consommation d'eau, certaines écluses seront à bassin d'épargne et des vis d'Archimède mues par machine à vapeur assureront un débit supplémentaire à partir des rivières voisines aux points critiques.

Ce projet soumis le 26 janvier 1825 au Conseil du Waterstaat présidé par le ministre fut approuvé. Tout en surveillant l'exécution du canal Antoing-Pommerœul, Jean-Baptiste Vifquain et ses adjoints rédigèrent le cahier des charges qui fut approuvé le 10 janvier 1826 par van Gobbelschroy, le nouveau ministre du Waterstaat. Les travaux furent adjugés au concessionnaire qui demandait le moins d'années de concession, Nieuwenhuys et C^{te} (trente-quatre ans y compris cinq ans pour l'exécution du canal).

Pendant cette période où Vifquain

était tellement absorbé par la création de canaux nouveaux, il s'occupait encore d'urbanisme, d'architecture et d'autres travaux. A l'intérieur de Bruxelles, il traçait de nouvelles artères à travers des quartiers vétustes en appliquant toujours les principes du néo-classicisme. A Basel, dans la propriété des vicomtes Vilain XIII, il construisait en 1824, le premier pont en fer de Belgique, peut-être même de l'Europe continentale; ce pont fit à l'époque l'admiration des connaisseurs pour son élégance et la légèreté de sa construction. Il est encore toujours en service.

Mais c'est à Tirlemont qu'il exécuta deux bâtiments où l'architecte Vifquain eut l'occasion d'appliquer les principes de l'art néo-classique à des constructions municipales. En 1825, après un voyage en Angleterre, il réalisa l'hôpital civil à soixante lits qui fut considéré comme un exemple qu'on venait voir de divers pays d'Europe pour s'inspirer de sa conception. Cette construction d'une grande pureté de style et aux lignes géométriques avait un aspect sévère.

Au bout d'une avenue, on aperçoit « un grand corps de logis flanqué de deux ailes formant avant-corps et composé d'un rez-de-chaussée, d'un entresol et d'un étage. Au-dessus d'un fronton triangulaire, placé au milieu de la façade, s'élève un campanile carré à toit obtus ».

En 1830, il réalisa l'hospice des vieillards de la ville de Tirlemont, dans un vaste jardin clôturé par une grille. Cette construction, moins sévère que la précédente, témoigne de l'évolution du goût par la différenciation des fenêtres selon l'étage, la richesse des moulures et des encadrements. Jean-Baptiste Vifquain demeure fidèle au principe de symétrie, mais un avant-corps en saillie est surélevé d'un étage et comporte un fronton triangulaire.

Vifquain était consulté pour des travaux délicats où l'art de l'ingénieur venait au secours de l'architecte.

Ainsi, après l'incendie de l'église Saint-Julien à Ath le 10 avril 1817, plusieurs ingénieurs furent consultés, dont Bruno Renard alors trop occupé par la construction du Grand Hornu. A la fin de 1818, le Waterstaat présentait plans et devis, mais les autorités de la ville d'Ath les refusèrent. Après différentes péripéties, Jean-Baptiste Vifquain présenta un plan permettant de récupérer les fondations, des pans de mur et la tour, d'où une substantielle économie. La reconstruction fut entamée le 9 août 1819 et pendant toute la durée des travaux, Vifquain surveillait périodiquement leur avancement; il dut encore exiger le renforcement des voûtes conçues par l'architecte Florent; finalement, la nouvelle église fut inaugurée le 18 novembre 1822.

Un relevé exact du terrain devenait indispensable au moment où l'on se proposait d'étendre la ville hors du pentagone; il fallait aussi maîtriser les inondations de la Senne qui, périodiquement, désolaient Bruxelles, surtout les bas quartiers de l'ouest où passerait le canal de Charleroi. Vifquain fut chargé de relever la situation topographique de l'inondation extraordinaire des 20 et 21 janvier 1820; ceci était d'importance avant d'installer usines et entrepôts dans ce quartier. De même, en 1830, il fera le relevé des terrains du futur Quartier Léopold en vue de l'extension de la ville vers l'est.

A la même époque, Jean-Baptiste Vifquain fut amené à s'occuper de la création de canaux dans les Flandres et à l'assèchement des terres de la région d'Axel en Flandre Zélandaise. Le canal Gand-Terneuzen, décidé par arrêté royal du 17 décembre 1824, fut adjugé le 24 janvier 1825 à MM. Chainaye, Van Meerbeek et C^{ie}, avec concession pour un terme de vingt-deux ans. Les travaux commencèrent le 1^{er} mai 1825 et l'inauguration eut lieu le 18 novembre 1827, non sans que les concessionnaires, acculés à la ruine par l'insuffisance

de l'étude préalable, faute de personnel, aient été déchargés de l'achèvement de ce travail. Ce canal assurait au port de Gand une navigation semimaritime et facilitait l'écoulement des eaux des contrées environnantes.

Tout ceci était l'objet de soucis pour Vifquain au moment où l'entreprise du canal de Charleroi était en discussion et en cours de réalisation. La construction du canal commença le 2 avril 1827 et les travaux étaient entamés simultanément en plusieurs points. Au tunnel de Bêtréfaitte, ils débutèrent effectivement le 21 août 1827. Le percement du souterrain s'avéra bien plus difficile que prévu, car on devait traverser une importante zone de sables bouillants, ce qui ne s'était encore jamais présenté antérieurement. On dut modifier plus d'une fois le mode d'exécution, celui prévu au devis ne pouvant être maintenu. Les poches d'eau renfermées dans le sable entraînaient celui-ci dans la galerie déjà creusée. Tous les cent mètres, une cheminée d'aération maçonnée dut être construite. Les méthodes employées se trouvent dans les rapports de Jean-Baptiste Vifquain et sont décrites dans le cours de Minard, qui était devenu professeur à l'École des Ponts et Chaussées.

Le financement des travaux se faisait par une avance initiale consentie par le Roi et ensuite par des tranches de 100 000 florins obtenues auprès du Syndicat d'Amortissement. En dépit des difficultés multiples, les travaux avançaient de façon satisfaisante.

Cependant, d'autres événements allaient survenir au cours desquels Jean-Baptiste Vifquain allait jouer un rôle non négligeable.

La période de la révolution

Devenu inspecteur du Waterstaat, Vifquain était maintenant un personnage important et fortuné. Sa famille s'était agrandie d'une fille, Elisabeth-Mathilde, le 21 décembre 1818, et d'un fils, Pierre-Jean, le 10 juillet 1820, tous deux nés à Bru-

xelles, alors que le ménage occupait encore l'appartement de la Chambre Héraldique. Après les incidents provoqués par Vander Straeten, la famille s'était installée à Saint-Josseten-Noode, ce quartier appelé à un grand développement nouveau depuis l'achèvement de la rue Royale Extérieure. L'inspecteur du Waterstaat était si considéré, qu'il était devenu conseiller communal de Saint-Josseten-Noode le 12 septembre 1825 et le resta jusqu'au 2 janvier 1828.

Jean-Baptiste Vifquain recevait volontiers dans son foyer ses collaborateurs, alors que les deux filles issues du premier mariage de son épouse arrivaient à l'âge de se marier. C'est ainsi que, le 24 avril 1826, Antonia Georges épousait Pierre Simons et, le 25 avril 1827, Armande Georges devenait la femme de Gustave De Ridder. Mais Madame Vifquain avait une sœur de seize ans, sa cadette, Aglaé Bourla, dont les noces avec Alexandre Vifquain, le jeune frère de Jean-Baptiste, furent célébrées aussi le 25 avril 1827.

Dès 1828, Jean-Baptiste Vifquain avait été mêlé à un projet resté peu connu. Le roi Guillaume I^{er}, qui suivait de près l'action de Bolivar en Amérique Latine, avait envoyé en 1826 au Congrès de Panama, auquel participaient des délégués des nouvelles républiques, un observateur, le général J. Vermeer. D'autre part, J. Haefkens, consul des Pays-Bas à Guatemala pour les républiques d'Amérique Centrale, était très actif et avait lancé l'idée de créer un canal interocéanique au Nicaragua en utilisant le fleuve San Juan et le lac Nicaragua. Cette idée avait reçu l'agrément du Roi, car si les Pays-Bas réussissaient pareille entreprise, un grand honneur aurait rejailli sur son pays. Un appel auprès des ingénieurs fut lancé; une dizaine d'entre eux firent acte de candidature, dont cinq paraissaient pouvoir être retenus. Cependant, aucun de ceux-ci n'avait l'autorité, le savoir ni l'expé-

rience permettant de prendre la direction d'une pareille entreprise. Les dix-neuf inspecteurs du Waterstaat furent interrogés à ce sujet; un seul acceptait de partir au Nicaragua: c'était Jean-Baptiste Vifquain. Dans une lettre au Roi, le ministre van Gobbelschroy fait remarquer que c'était l'ingénieur le plus capable, mais qu'on ne pouvait s'en séparer, car il était indispensable pour la conduite des travaux du canal de Charleroi à Bruxelles. Si Vifquain ne partit point en Amérique Centrale, l'équipe formée autour de lui, spécialisée dorénavant dans l'étude de canaux à bief de partage, étudia le problème du canal de Nicaragua; parmi ses collaborateurs, on peut compter Pierre Simons, Gustave De Ridder, Alexandre Vifquain et Remi De Puydt, ce dernier étant occupé à cette époque à la canalisation de la Sambre, achevée d'ailleurs en 1829.

Cette même année 1829, on inaugura à Bruxelles le Jardin Botanique et Jean-Baptiste Vifquain, face à celui-ci, achevait à front de la rue Royale Extérieure la belle demeure qu'il s'était construite. Fidèle au style néo-classique, elle faisait partie d'un ensemble symétrique avec, aux extrémités, deux bâtiments importants, dont le sien au coin de la chaussée de Haecht.

En 1829, il était mêlé, avec John Cockerill, Polaris et le baron Coppens, à un projet de chemin de fer Anvers-Bruxelles, avec terminus sur le territoire de Saint-Josseten-Noode, au pied du Jardin Botanique. Cette voie de transport était de nature à valoriser sérieusement le nouveau quartier, tout en favorisant le développement de Bruxelles. Cependant, il estimait qu'à l'époque, les transports par eau étaient suffisants. En haut-lieu, on n'était pas non plus très favorable à cette nouvelle invention, et le chemin de fer ne fut pas construit.

En créant la rue Royale Extérieure, Jean-Baptiste Vifquain ne se doutait

pas qu'il établissait la voie par laquelle les troupes hollandaises viendraient pour mater ces Bruxellois turbulents et indisciplinés; en y construisant sa maison, il s'attendait encore moins à devenir un des négociateurs parlementant avec le prince Frédéric pour obtenir que les tirs d'artillerie sur la ville cessent, que l'armée batave retourne chez elle et que la Belgique conquiert son indépendance.

Jean-Baptiste Vifquain se trouvait mal pris au moment de la révolution de septembre 1830, car sa maison était située entre l'Etat-major hollandais et le parc de Bruxelles, où s'affrontèrent les régiments hollandais et les patriotes organisés en garde bourgeoise sous les ordres de Juan van Haelen; le prince Frédéric, frère du prince d'Orange, qui commandait les Hollandais, était installé dans la belle demeure du bourgmestre Hermans, près de la place de la Reine.

Irrité de voir ses troupes arrêtées, le prince Frédéric dépêcha le 24 septembre 1830, son *strafbataljon* qui mit le feu aux maisons neuves construites le long du boulevard du Nord. Verbist, bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, décida d'envoyer une délégation de notables parlementer avec le Prince pour calmer son courroux et faire arrêter ce massacre; en effet, à seize heures, le Prince en personne réglait le tir des obusiers sur Bruxelles.

Verbist composa une délégation de trois personnes, Faider, de Marneffe et Vifquain. Les officiers de l'Etat-major accueillirent à la maison du notaire Hermans la délégation des « rebelles » avec des invectives. Le Prince fit remercier la délégation et la renvoya sans l'avoir entendue personnellement. Vers minuit, il la fit rappeler et la reçut dans son cabinet. Il supplia les délégués de faire cesser les tirs; sous cette condition il se retirerait avec ses troupes. Lorsque les délégués exigèrent qu'il mit ses promesses par écrit, le Prince fut en

proie à une grande exaltation, mais rédigea cependant le document requis. Enfin, en possession de celui-ci, le 25 septembre vers 5 heures du matin, les délégués se rendirent en ville, accompagnés de quelques soldats volontaires. Arrivés à la place de Louvain, ils montrèrent le document à Ernest Grégoire, chef des troupes belges, et s'apprêtèrent à parcourir la ligne des tirailleurs hollandais rangés le long du parc, dans l'espoir qu'au vu de la signature du Prince, les combats cesseraient. A peine arrivés à hauteur de l'hôtel de Galles (actuel Ministère de la Défense Nationale), toute une compagnie ouvrit le feu sur la délégation, qui compta quelques blessés parmi les soldats volontaires. Grégoire reprocha d'ailleurs amèrement aux délégués d'avoir cru en la parole du prince Frédéric.

La délégation se retira sous le feu des combattants et arriva finalement à l'Hôtel de Ville où siégeait la Commission Centrale présidée par Charles Rogier. La réponse de ce dernier fut brève et immédiate: « La conduite » des troupes que commande Votre » Altesse a tellement exaspéré la population qu'il est devenu impossible » de maîtriser le mouvement ». Les trois délégués, à travers la mitraille, portèrent le message jusque chez le prince Frédéric, accomplissant leur devoir jusqu'au bout. Le dimanche 26 septembre 1830, vers le soir, le prince Frédéric se retira, abandonnant la partie. Enfin, la Belgique devenait indépendante.

A cette époque, on ne savait trop si le corps des ingénieurs serait civil ou militaire; dans un carnet de Remi De Puydt, on trouve deux listes qui ont dû être établies à la fin 1830 ou au début de 1831. Si les Ponts et Chaussées devenaient une administration civile, il prévoit en tête Teichmann, inspecteur général, suivi de Jean-Baptiste Vifquain, inspecteur; si on en faisait une organisation militaire, Goblet d'Alviela la commanderait avec le grade de lieutenant

général, suivi d'un seul général-major, Jean-Baptiste Vifquain, les autres étant au plus colonels, Remi De Puydt se classant seulement parmi les lieutenants-colonels. Ceci prouve l'estime dont jouissait Vifquain auprès de ses pairs.

Au milieu de tous ces avatars évoqués ci-avant, la construction du canal se poursuivait et le rythme des travaux était à peine affecté par la révolution de 1830. Dès le 3 octobre 1830, Vifquain fit publier dans la presse un avis annonçant qu'il embauchait des travailleurs pour les travaux de terrassement du canal et qu'il leur payerait un bon salaire. Mais à ce rythme, le solde de la vingt-neuvième tranche de 100.000 florins s'épuisa rapidement. Vifquain alerta le Gouvernement Provisoire qui décida la poursuite des travaux, même s'il ne disposait pas de l'argent nécessaire. Le Congrès National, qui était réuni à ce moment, soutint immédiatement la proposition d'achèvement du canal et rassembla les sommes nécessaires pour mener à bien cette grande entreprise.

La période belge

Avec une volonté indomptable, Jean-Baptiste Vifquain faisait avancer les travaux, en dépit des difficultés qui s'accumulaient. Il n'y avait pas que le tunnel de Bêtréfaite qui donnait des soucis. Sur une partie du parcours, il fallut bétonner le fond qui n'était pas étanche. A Hal, la Senne était franchie par un pont canal en maçonnerie ; la jonction avec les parties en terre fut l'objet de difficultés. Une dizaine d'écluses durent être prévues avec bassin d'épargne ; sur le versant oriental, il fallut installer une machine à vapeur actionnant une vis d'Archimède pour alimenter en eau le bief supérieur.

Il fallait encore créer le chaland susceptible de naviguer sur ce canal. Vifquain dressa lui-même les plans du « baquet de Charleroi » qui pouvait charger 68 t au tirant d'eau de

1,80 m. Les dimensions de ce baquet étaient commandées par celles des écluses et le tirant d'air sous les ponts ; à vide, cette unité en bois calait environ 35 cm. Il s'agissait d'un chaland typiquement belge hâlé par un cheval ou la femme du batelier. A l'avant, un mât basculant servait à hisser une voile par vent favorable.

Avec l'appui des vicomtes Vilain XIII, Jean-Baptiste Vifquain étudia un nouveau tracé de chemin de fer entre Anvers et Bruxelles. Le projet avait été dressé avec John Cockerill et présenté le 20 février 1832. Pas plus que le précédent, il ne fut retenu en haut-lieu.

Pendant ce temps, les travaux du canal avançaient. A la fin de l'année 1831, le tunnel de Bêtréfaite était achevé. Le premier baquet quittait Charleroi avec plein chargement de charbon le 22 septembre 1832, pour arriver à Bruxelles le 25 septembre. De grandes festivités furent organisées pour célébrer cet événement mémorable. Le premier chargement de charbon fut distribué gratuitement aux pauvres de la ville. Cette victoire de la technique coïncidait avec le deuxième anniversaire de la révolution belge. Un grand banquet, auquel assistaient les ministres de Theux et Coghen, fut organisé ; au cours de celui-ci, Gendebien exalta la ténacité et le courage des frères Vifquain qui payèrent plus d'une fois de leur personne pour sauver des vies humaines lors des éboulements pendant le percement du souterrain de Bêtréfaite. Si Léopold I^{er} n'assista pas aux festivités, c'est parce que ce jour-là, il était en conférence avec le maréchal Soult, ministre de la Guerre de France, pour obtenir l'aide de l'armée française pour bouter les Hollandais hors de la citadelle d'Anvers, qu'ils occupaient encore.

Le nouveau canal représentait un grand succès économique pour la Belgique ; le prix du charbon amené à Bruxelles avait diminué de 40 %. Le coût du transport, qui s'élevait à

15 francs la tonne amené en chariots de 10 t tirés par quatre chevaux, était tombé à 6,5 francs. La foule accueillit avec faveur la décision du Roi d'abaisser le fret autant que le permettait l'état du trésor.

Le charbon hennuyer concurrençait dorénavant de façon efficace celui des mines d'Anzin ainsi que la houille d'Angleterre pour l'approvisionnement des Flandres. Comme la canalisation de la Sambre avait été achevée en 1829 par Remi De Puydt, il existait dorénavant une jonction Escaut-Meuse à l'intérieur du territoire national. De plus, l'industrie et le commerce belges trouvaient une expansion inespérée dans les bassins de l'Oise, de l'Aisne et de la Seine, grâce à la canalisation de la Sambre française et au canal Sambre-Oise.

Jean-Baptiste Vifquain fit apporter d'autres améliorations notables au réseau hydrographique belge, notamment entre 1833 et 1836, en rendant le canal de Bruxelles au Rupel accessible aux navires d'un tirant d'eau de 3,75 m. De plus, il avait mis Remi De Puydt sur la jonction des bassins du Rhin et de la Meuse par un canal de liaison entre l'Ourthe et la Moselle. A Tavigny, un tunnel de 2555 m devait être creusé; lorsque les travaux furent arrêtés, une galerie de 1300 m était déjà ouverte et revêtue de maçonnerie sur une longueur de 650 m environ. Cette entreprise fut arrêtée; les travaux cessèrent en septembre 1830 et leur entretien en 1833. La Belgique et le Luxembourg ne formaient plus un même Etat, et puis l'avènement du chemin de fer allait modifier les données économiques du transport.

En 1829 et en 1832, Jean-Baptiste Vifquain avait déjà été mêlé activement à deux projets de voie ferrée destinée à relier Bruxelles à Anvers. Ces projets n'avaient pas été retenus car, dès le 24 août 1831, Pierre Simons et Gustave De Ridder avaient été mis à sa disposition pour l'étude d'un projet bien plus vaste. Il s'agissait

de relier par voie ferrée le bassin du Rhin à celui de la Meuse et aux ports d'Anvers et d'Ostende, en passant par les centres industriels et commerciaux des régions traversées de façon à éviter toute entrave des Hollandais au commerce entre la Belgique et la Prusse.

Des différends importants opposèrent les ingénieurs Pierre Simons et Gustave De Ridder à Jean-Baptiste Vifquain, devenu inspecteur général faisant fonction des Ponts et Chaussées. Le 31 mars 1832, un arrêté royal autorisait la mise en adjudication, avec concession à perpétuité, d'un « chemin à ornières en fer » entre Anvers et Liège, destiné à former une section du projet plus vaste qui avait été échafaudé. Léopold I^{er}, qui avait vécu en Angleterre, encourageait toutes les initiatives de création de voies de transport moderne.

Quel était le meilleur tracé à adopter pour relier Malines, le futur centre du réseau ferroviaire, à Liège? Les griefs principaux opposant Jean-Baptiste Vifquain à Pierre Simons et Gustave De Ridder ont été exposés en un document étonnant intitulé : *Mémoires de M. l'Inspecteur Vifquain. Réplique des Ingénieurs Simons et De Ridder*. Vifquain expose que la voie d'eau est plus économique pour le transport des matériaux encombrants et pondéreux, alors que les ingénieurs sont d'un avis opposé. Pour éviter les difficultés de terrain entre Anvers et Liège et la vallée tortueuse de la Vesdre entre Liège et la frontière de la Prusse, Jean-Baptiste Vifquain préconise de franchir la Meuse à Visé et de relier Liège au réseau ferré par une bretelle longeant la vallée de la Meuse; ainsi, on éviterait un tracé avec pente, de plus de 3 à 4 mm par m. A cela les ingénieurs rétorquent qu'en utilisant des plans inclinés, comme en Angleterre, on peut résoudre cette difficulté. Des différends importants séparent Jean-Baptiste Vifquain des ingénieurs au sujet du devis, mais on sait que les

ingénieurs avaient considérablement sous-estimé le coût de cette entreprise et que Vifquain était beaucoup plus près de la réalité. Dès l'origine, Jean-Baptiste Vifquain avait prévu la nécessité d'établir le tracé à deux voies, ce qui était contesté par les ingénieurs. Une grosse objection faite par le hennuyer Vifquain, contre le tracé par Liège, était la concurrence entre les charbons du Hainaut et ceux du bassin liégeois dans les régions de Bruxelles et d'Anvers, ce qui pouvait amener la ruine des charbonnages, donc la misère des populations. Pour donner une idée du ton sans aménité utilisé dans le mémoire, citons la dernière phrase de la réplique des ingénieurs « quand ces hommes re- » prochent au Gouvernement d'une » manière si aigre et si impérieuse de » conserver le monopole des entrepri- » ses et de ne point favoriser l'esprit » d'association, cela signifie simple- » ment qu'ils demandent des occasions » plus nombreuses de faire leurs spé- » culations, non pas qu'ils désirent » augmenter la richesse nationale, » mais parce qu'ils veulent (sic) s'en- » richir eux-mêmes en faisant passer » dans leurs mains l'argent de ces » actionnaires qu'il est si facile d'abu- » ser dans un pays où l'on n'est point » accoutumé à soumettre les affaires » à des débats publics ». Cette phrase en dit long sur l'état des relations en 1833 entre les ingénieurs et leur chef. Il y a lieu de s'interroger sur le point de savoir si des questions d'intérêts familiaux n'ont pas envenimé l'atmosphère des relations professionnelles par suite du mariage des demoiselles Georges avec les deux ingénieurs. Vifquain, issu d'un milieu modeste, était devenu un homme fortuné et il avait connu une réussite exceptionnelle. A la mort de Madame Vifquain le 26 août 1834, des conflits d'intérêt ont probablement surgi entre les enfants du premier lit et ceux du second.

Dans le conflit qui opposait Jean-Baptiste Vifquain aux ingénieurs con-

cernant la construction des voies ferrées par l'entreprise publique ou privée, les ministres Lebeau et Rogier tranchèrent en faveur de l'entreprise des chemins de fer confiée à l'Etat.

En fait, le premier chemin de fer concédé en Belgique ne fut pas celui que l'Etat s'était proposé d'entreprendre. En 1833, une concession fut accordée pour une voie ferrée devant relier quatre charbonnages du Borinage au réseau de canaux créés par Vifquain. Deux offres furent remises pour cette entreprise; l'une émanait des charbonnages, l'autre de la Compagnie Vifquain, dont le directeur était Alexandre Vifquain, le jeune frère de Jean-Baptiste. Le conseil des Ponts et Chaussées, dont Jean-Baptiste Vifquain s'était récusé pour la circonstance, déclara que les charbonnages n'étaient pas capables de mener à bien une pareille entreprise et trancha en faveur de la Compagnie Vifquain. Les charbonnages protestèrent, arguant qu'Alexandre n'était que le prête-nom pour son frère à qui appartenait la Compagnie Vifquain. L'affaire fut portée devant le Sénat où les deux vicomtes Vilain XIII s'érigèrent en ardents défenseurs de la Compagnie Vifquain, mais ils n'obtinrent pas gain de cause et cette voie ferrée ne fut construite que beaucoup plus tard.

La construction du réseau belge put être entreprise par l'Etat grâce à une loi votée par les Chambres et sanctionnée par le Roi le 1^{er} mars 1834. Elle faisait de Malines le centre ferroviaire belge avec des liaisons à l'est vers la frontière prussienne par Louvain, Liège et Verviers; au nord vers Anvers; à l'ouest vers Ostende via Termonde, Gand et Bruges et au sud, en direction de la frontière française via Bruxelles.

Le 5 mai 1835, le tronçon Malines-Bruxelles, qui n'était pas prévu en première phase, fut inauguré dans une atmosphère aussi chaleureuse que celle du 12 octobre 1861, lors de l'inauguration du canal de Bruxelles à Wille-

broeck. Les Bruxellois avaient fait valoir l'importance de leur ville au point de vue du nombre des habitants, de l'industrie et du commerce et puis, surtout, ils invoquèrent la part considérable prise par leur ville lors de la révolution de 1830. Les autorités se dirent qu'en commençant par le tronçon Malines-Bruxelles, on pouvait escompter les rentrées provenant de 100.000 voyageurs en un an, ce qui était intéressant. En réalité, à la date du 31 décembre 1835, soit en un peu moins de huit mois, 435.000 voyageurs avaient emprunté ce nouveau moyen de transport.

Le réseau de chemin de fer se développait rapidement dans toutes les directions; en 1836, il arrivait à Anvers. A partir de Malines, les voies furent tirées vers l'est et vers l'ouest. En direction de la Prusse, la voie passait par Louvain et Tirlemont; on ne rencontra aucune difficulté jusqu'à Ans qui fut atteint le 2 avril 1838. Là on se trouvait en présence d'une forte déclivité; il fallait, sur moins de 5000 m, racheter une différence de niveau de 111 m pour arriver à Liège. C'est Henri Maus qui, au moyen de ses plans inclinés et de deux machines à vapeur de 160 ch installées au milieu du parcours au quasi-palier de Liège Haut-Pré, réussit à vaincre cet important obstacle le 1^{er} mai 1842; ainsi, Liège était relié par voie ferrée à la capitale du pays.

En direction de l'ouest, en 1837, on inaugurait la ligne Malines-Gand via Termonde; elle se prolongeait jusqu'à Ostende où Léopold I^{er} vint l'inaugurer le 28 août 1838.

Les filles de Vifquain grandissaient et faisaient de brillants mariages. L'aînée épousa, le 14 août 1838, Henri Lavallée, qui devint professeur à l'Université libre de Bruxelles, échevin de la ville de Bruxelles et bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Les noces de la cadette furent célébrées le 14 mars 1839 avec Henri Cabry, un

ingénieur anglais, collaborateur de Stephenson, arrivé en Belgique avec les premières locomotives et premier inspecteur général du chemin de fer belge. Notons que Cabry se trouvait sur la locomotive conduisant Léopold I^{er} à Ostende pour l'inauguration de la ligne. Le 20 août 1838, lors du voyage de retour, à la suite d'une mauvaise signalisation, au pont de la Sneppe, près de Tronchiennes, la locomotive tomba dans la rivière; il y eut deux tués et Henri Cabry eut la cuisse gauche broyée entre la locomotive et le tender; il fut transporté à l'hôpital de Gand et il fallut attendre son rétablissement avant son mariage.

Depuis la mort de sa femme, les relations de Jean-Baptiste Vifquain avec Simons ne s'améliorèrent pas. Simons devait étudier le tracé de la ligne depuis Liège jusqu'à la frontière prussienne en suivant le tracé sinueux de la Vesdre. Le 21 juin 1841, Vifquain avait enjoint à son subordonné de procéder à cette étude. Dès l'origine, Vifquain exprima son mécontentement, car le devis était si faible qu'il suffisait à peine à la construction du seul pont sur la Meuse, alors qu'il fallait creuser plusieurs tunnels et franchir plusieurs fois la Vesdre avec la voie ferrée. De même, Simons avait prévu un tracé à voie unique, avec croisement dans les gares. Vifquain n'était pas d'accord pour adopter pareille solution pour une voie aussi sinueuse et comportant autant de tunnels. En cours de réalisation, les difficultés se multiplièrent; expropriations oubliées, métrés insuffisants, modifications à apporter au tracé.

Devant cette situation, Jean-Baptiste Vifquain ordonna à Simons d'aller habiter Liège, afin d'inspecter de près cette ligne en construction, d'examiner soigneusement les modifications jugées indispensables et les suppléments de dépense qui en résulteraient. Simons refusa d'aller habiter Liège qui lui laissait un triste souvenir, car il y avait perdu sa femme et, de plus,

il considérait cette position comme secondaire ; aussi, il fut mis en disponibilité pendant un an. Finalement, Vifquain dut se rendre en personne à Liège et prendre en main cette besogne délicate, car les modifications en cours d'exécution des travaux n'étaient pas le fait de l'entrepreneur, mais de Simons qui avait agi comme s'il n'y avait pas de contrat préalable sous l'empire du forfait. La jonction entre Liège et la frontière prussienne fut achevée à l'automne 1843 et, pour cette belle réalisation, Jean-Baptiste Vifquain fut décoré chevalier de 3^e classe de l'Ordre Royal de l'Aigle Rouge de Prusse. Pour échapper à de graves sanctions, Simons partit à la tête de l'expédition de la Communauté de l'Union dans les Etats du Guatemala ; déjà de santé délicate, il s'était épuisé dans la préparation de ce voyage et il mourut en mer le 14 mai 1843, à la hauteur des îles Ténériffe.

Vifquain avait dès l'origine contesté le choix de l'Allée Verte comme terminus du chemin de fer à Bruxelles ; alors qu'il avait toujours œuvré en vue du développement de la capitale, le chemin de fer profitait surtout au développement du faubourg de Molenbeek. Finalement, l'inspecteur eut gain de cause et, le 26 septembre 1841, Léopold I^{er} posait la première pierre de la nouvelle gare du Nord. Son architecte, le baron Coppens, n'était pas présent, car il avait encouru une grave blessure à la main, lors d'une partie de chasse. Au cours de la cérémonie, Léopold I^{er} décerna à Jean-Baptiste Vifquain la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold.

Le 19 décembre 1841, la voie en direction de la France était achevée jusqu'à Mons ; son terminus à Bruxelles était situé dans le quartier des Bogards, à l'actuelle place Rouppe ; Vifquain fit exécuter une jonction entre la gare du Nord et celle du Midi, en passant par l'actuel boulevard d'Anvers et le long du canal.

Par arrêté royal du 20 novembre

1837, le Roi avait chargé Vifquain de rattacher également la ville de Namur, les provinces de Limbourg et de Luxembourg au système ferroviaire belge. Vifquain s'occuperait spécialement des lignes du Hainaut, tandis que l'ingénieur de Moor s'attacherait à celles du Luxembourg ; ce dernier venait d'établir, sous la haute direction de Jean-Baptiste Vifquain, la route reliant Marche à Arlon et connaissait particulièrement bien la province du Luxembourg.

L'inspecteur général faisant fonction des Ponts et Chaussées continuait à s'occuper très activement du développement du réseau hydrographique belge. Pour valoriser pleinement le canal de Charleroi à Bruxelles, il fallait encore réaliser des embranchements vers les centres industriels, notamment vers le Centre. Le roi Léopold I^{er} inaugura les embranchements en 1839.

Dès l'achèvement de ceux-ci, le trafic augmenta considérablement, car le tonnage arrivant par le canal du Centre était plus important que celui du bassin de Charleroi. Dès 1833, le canal évacua la production des charbonnages de Morlanwelz, La Hestre, Haine-Saint-Pierre et Houdeng-Aimeries ; de 170 000 t en 1833, le trafic passa à 290 000 t en 1834. Après l'ouverture des embranchements, en 1841, il passait à 400 000 t pour atteindre 577 000 t en 1845, 650 000 t en 1851 et 800 000 t en 1857.

Certains ont reproché à Jean-Baptiste Vifquain d'avoir réalisé le canal au gabarit de 70 t au lieu de 300 t. Il s'agit d'une critique facile et qui fait fi des moyens financiers réduits disponibles et des difficultés techniques à vaincre, compte tenu des moyens d'exécution disponibles à l'époque. Avec un plus grand gabarit, la largeur du canal eut été plus grande et il n'est pas certain qu'on eut réussi le percement du souterrain de Bêtrafaite qui donna lieu à tant de difficultés. Quoiqu'il en soit, le canal tel qu'il fut réalisé a été un facteur im-

portant du développement industriel, économique et social du pays.

A la demande du ministre Nothomb, Vifquain rédigea, le 6 mai 1840, un remarquable rapport sur les liaisons par eau entre Paris et la Belgique. Ce rapport ne se limite pas à une simple description, mais l'ingénieur émet une critique constructive des voies d'eau françaises. Afin d'accroître les exportations et contribuer à la prospérité de la Belgique, il préconise l'abaissement du coût du transport de la houille, de façon à concurrencer les mines d'Anzin et les charbonnages d'Angleterre dans une zone aussi étendue que possible.

En 1842, Jean-Baptiste Vifquain rédigea un rapport sur les voies navigables à l'intention du Ministre de l'Intérieur, dont dépendaient alors les Ponts et Chaussées. En réalité, il publia un volume extraordinaire intitulé *Des voies navigables en Belgique* comportant 500 pages, dont 365 de considérations historiques s'étendant de l'époque romaine jusqu'à l'an 1842. Cet ouvrage contient une somme de connaissances unique sur les voies d'eau et on est saisi d'admiration en parcourant des pages d'une rédaction claire et agréable, lorsqu'on connaît le travail énorme accompli par son auteur dans le domaine technique.

Bien que Vifquain consacra la plus grande partie de son temps au développement des réseaux de transport, il ne négligeait pas pour autant l'urbanisation et le développement de Bruxelles. En 1830, il dressait le plan de ce qui deviendrait le Quartier Léopold, au-delà des boulevards, derrière l'ancien Palais du Prince d'Orange, devenu depuis le Palais des Académies.

Lorsque Léopold I^{er} monta sur le trône de Belgique, il préféra habiter le château de Laeken plutôt que celui de Tervueren, où séjournaient volontiers le roi Guillaume I^{er} et le prince d'Orange. Cependant le trajet entre le Palais de Laeken et celui de

Bruxelles traversait la zone marécageuse et boueuse de la vallée de la Senne, ce qui n'était pas très agréable. Pour y porter remède, Jean-Baptiste Vifquain et son ami le notaire Hermans, bourgmestre de Schaerbeek, constituèrent en 1833 la Société de la rue des Palais; le Roi, la Société Générale et diverses personnalités souscrivirent des actions. Pour la réalisation de cette artère, qui partait de la place de la Reine, Vifquain obtint des subsides de la Province et de la Ville; en outre, il reçut l'autorisation de percevoir un demi-octroi sur tous les convois qui y passaient et deux centimes pour chaque personne franchissant le pont en fer qu'il avait construit sur la Senne. Ces privilèges ne furent abolis qu'en 1863, lors de la suppression de l'octroi sur toute l'étendue du royaume.

En 1841, lorsque Jean-Baptiste Vifquain fit déplacer le terminus du chemin de fer de l'Allée Verte à la place de Cologne, il tira la rue Neuve jusqu'au boulevard extérieur, afin de faciliter l'accès du centre de Bruxelles aux voyageurs de plus en plus nombreux qui empruntaient la voie ferrée pour visiter la capitale de la Belgique.

Vifquain était un travailleur acharné et infatigable, mais il s'était épuisé à la tâche, ayant abusé de ses forces. Par Arrêté Royal du 16 avril 1846, l'ingénieur divisionnaire des Ponts et Chaussées, chargé provisoirement de remplir les fonctions d'inspecteur général, était admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite. Il était âgé seulement de cinquante-six ans. Tout porte à croire qu'il s'était épuisé au point qu'il en avait perdu la raison, car il était « en état d'interdiction et *ab intestat* ». En effet, Jean-Baptiste Vifquain mourut à Ivry-sur-Seine le 31 août 1854, après un séjour dans une maison de cure fondée par le docteur Esquirol, médecin célèbre pour le traitement des maladies mentales qu'il fut le premier à soigner réellement.

Le 12 août 1856, les héritiers de Vifquain vendirent sa maison de la rue Royale Extérieure aux Jésuites, par personne interposée.

Cet acte de vente servit à départager les héritiers, car l'illustre ingénieur laissait à sa mort une situation délicate. En effet, après le décès de sa femme, il avait eu deux enfants naturels avec Isabelle Devuyt; un fils Victor, était né le 26 mai 1836 et une fille, Isabelle, avait vu le jour le 25 juillet 1840. Tous deux, nés à Saint-Josse-ten-Noode, avaient été reconnus par le père le 6 janvier 1845 par acte passé devant notaire. Au terme de la législation en vigueur à l'époque, ils n'avaient droit à aucune part d'héritage. Cependant, il semble qu'une certaine entente existait entre les enfants légitimes et les enfants naturels. Les premiers reçurent chacun 13/45^e de l'immense fortune du père et les seconds 3/45^e, ce qui représentait encore une coquette somme.

Avec son héritage, Victor partit aux Etats-Unis où il fut un des pionniers du Nebraska, devint brigadier général lors de la guerre de sécession et consul général des Etats-Unis à Panama; quant à Isabelle, elle épousa un riche commerçant natif de Quiévrain, nommé Eugène Duvergnies.

Comment se fait-il que la mémoire de Jean-Baptiste Vifquain ait été si longtemps oubliée? Dans la presse belge de l'époque on ne trouve pas plus de cinq lignes pour annoncer son décès; son œuvre ne fut pas rappelée lors du millénaire de Bruxelles et son action fut passée sous silence lors de la célébration du cent cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique.

Il méritait vraiment plus de reconnaissance de la part de ses concitoyens. En effet, c'est lui qui a donné à Bruxelles le visage d'une capitale avec de larges boulevards agrémentés de verdure, des rues tracées de façon à ménager des espaces aux perspectives monumentales et de parkings pour le relais des diligences aux portes de

la ville qui seront conçues de façon à annoncer au voyageur l'entrée de la capitale méridionale des Pays-Bas. Que dire alors de son rôle prépondérant dans le domaine des transports et de ses conséquences au point de vue du développement économique, industriel et social du pays? En dotant la Belgique d'un réseau de transport moderne bien en avance sur les autres pays d'Europe, Jean-Baptiste Vifquain a valu une réputation flatteuse à notre pays et a fait éclore bien des vocations d'ingénieurs spécialisés dans le domaine des transports.

Vraiment, il peut être considéré comme un des plus grands ingénieurs belges.

André Lederer.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Archives de la paroisse Saint-Piat à Tournai, actes de naissance, de mariage et de décès des membres de la famille Vifquain. — Archives de la Guerre, à Vincennes : états de service de Jean-Baptiste Vifquain au 11 juillet 1812 et en avril 1814. — Archives de l'Ecole impériale polytechnique, à Paris : feuille matricule de Jean-Baptiste Vifquain; registres des notes des années 1812-1813 et 1813-1814. — Archives de la Guerre, à Vincennes : dossier Jean-Baptiste Vifquain. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles : Papiers Rami De Puydt, carnet de 1829 à 1831. — Archives du Couvent du Gesù, à Bruxelles : acte de vente de la maison de Jean-Baptiste Vifquain, 12 août 1856. — Algemeen Rijksarchief, à La Haye (ARA), Waterstaat, 2^e division, dossier 2034; 3^e division, dossier 4; inventaire 1147, dossier 67. — ARA, Affaires étrangères, inventaire 634 secret; inventaire 639 secret; inventaire 642 secret et inventaire 654 secret. — Archives de la Société nationale des Chemins de fer, à Bruxelles : *Rapport du ministre des Travaux publics aux Chambres, 2 juin 1842*, Bruxelles, 1842, p. XXVIII-XXXII; lettre de Jean-Baptiste Vifquain au ministre des Travaux publics, 15 juin 1842. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Fonds Gouvernement provincial du Brabant, dossier A 48. — Archives de la Ville de Bruxelles : Travaux publics, dossiers 7203, 7024 et 32923; liasse 827; plan PF 863.

— Archives d'Ivry-sur-Seine, acte de décès n° 228, 1^{er} septembre 1854. — Lettre du Maire d'Ivry-sur-Seine à André Lederer, 11 février 1980.

A. Bozère, *Tournai ancien et moderne*, Tournai, 1840, p. 287-288. — C. Bourla, *Tournai-Guide illustré*, Tournai, 1884, p. 145. — E. van Bommel, *Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek*, Saint-Josse-ten-Noode, 1869, p. 120, 135-136, 145-150. — J. Logie, « Le cent cinquantième du Lion de Waterloo », dans *Revue belge d'Histoire militaire*, XXI-8, décembre 1976, p. 828-859. — V.-G. Martiny, « Charles Vander Straeten, architecte des Palais royaux, 1771-1834 », dans *Industrie*, 25^e année, 1971, p. 748-759. — A. Lederer, « La carrière militaire de l'ingénieur J.B. Vifquain », dans *Revue belge d'Histoire militaire*, XXV-2, juin 1983, p. 119-124. — A. Demey, *Bouwen door de eeuwen heen. Inventaris van het cultuurbeest in België. Architectuur. Deel 7n1 (B-L). Provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Sint-Niklaas*, Gent, [1981]. — M. Aubert, « Le rôle social de la création des voies de transport vers 1830 », dans *Sources et Travaux du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques* (Louvain-la-Neuve), II, 1983, p. 43-56. — J.-B. Vifquain, *Des voies navigables en Belgique*, Bruxelles, 1842, p. 101-107, 146-152, 199-200. — A.-J. Barthelemy, *Mémoire sur l'établissement d'une communication entre Bruxelles et Charleroi au moyen d'un canal de petite dimension*, Bruxelles, 1817. — M. Bruwier, « Le rôle économique du Canal Charleroi-Bruxelles », dans *Sources et Travaux du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques* (Louvain-la-Neuve), II, 1983, p. 31-42. — A. Sterling, « Les souterrains pour canaux », dans *Sources et Travaux du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques* (Louvain-la-Neuve), II, 1983, p. 63-74. — N. Ruelens, « L'œuvre architecturale de J.B. Vifquain », dans *Sources et Travaux du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques* (Louvain-la-Neuve), II, 1983, p. 82-106. — A. De Vos, « De Baquet de Charleroi, een verdwenen Belgisch binnenschip », dans *Mededelingen van de Marine Academie van België*, t. XIII, 1961, p. 1-20. — P. Herman, « L'église Saint-Julien à Ath », dans *Etudes et documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. II, 1980, p. 9-14. — A. Wauters, *Géographie et Histoire des communes belges, Arrondissement de Louvain, Canton de Tirlemont*,

réimpression anastatique, Bruxelles, 1963, p. 166-169. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, Bruxelles, 1855, p. 46-47. — A. de Laveleye, *Les 25 premières années d'exploitation du chemin de fer belge*, Bruxelles, 1851, p. 14-19, 55-57. — *Mémoire de M. l'Inspecteur Vifquain. Réplique des Ingénieurs Simons et De Ridder*, 1^{er} septembre 1833. — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, Bruxelles, 1845, p. 600. — H. et P. Hymans, *Bruxelles à travers les âges*, vol. III, Bruxelles, 1974, p. 128 ss. — J. Fabri, *Les Belges au Guatemala (1840-1845)*, Bruxelles, 1955, p. 72 (*Mémoires de l'Académie royale des Sciences coloniales. Classe des Sciences morales et politiques*, in-8°, t. II, fasc. 1 [Histoire]). — A. Lederer, « Henri Maus et le plan incliné d'Ans », dans *Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, Annales de la XLIV^e session du Congrès de Huy, 18-22 août 1976*, t. II, s.l.n.d., p. 603-609. — E. Marchal, « Simons (Pierre) », dans *Biographie Nationale*, t. 22, Bruxelles, 1914-1920, col. 620-625. — A. Moyaux, « Ridder (Gustave-Nicolas-Joseph De) », dans *Biographie Nationale*, t. 19, Bruxelles, 1907, col. 314-318. — *L'Emancipation* (Bruxelles), 26 septembre 1832. — *L'Indépendance Belge* (Bruxelles), n° 245, 2 septembre 1854. — A. Lederer, « Victor Vifquain, pionnier du Nebraska », dans *Communications de l'Académie royale des Sciences d'Outremer*, à paraître.

VOCHT (Lodewijk-Gummarus-Ida De), compositeur, chef d'orchestre et directeur de chorale, né à Anvers le 21 septembre 1887, décédé à 's Gravenwezel (province d'Anvers) le 27 mars 1977.

Doué d'une voix d'enfant particulièrement belle et expressive, Lodewijk De Vocht fut remarqué par Emiel Wambach, maître de chapelle de la cathédrale Notre-Dame d'Anvers, qui lui donna son premier enseignement musical. Le jeune De Vocht devint, en 1900, élève du Koninklijk Vlaams Muziek Conservatorium. Il y étudia le violon et le piano et il apprit de Lodewijk Mortelmans l'harmonie, le contrepoint, la fugue et la composition.

A l'âge de seize ans, il fut engagé comme violoniste dans l'orchestre des Nouveaux Concerts. L'étude d'un vaste répertoire sous la direction de maîtres tels que Richard Strauss, Gustav Mahler, Felix Weingartner, Hans Richter, fut une incomparable école pour le futur chef d'orchestre.

En 1912, De Vocht devint deuxième maître de chapelle de la cathédrale d'Anvers, dont il réorganisa la chorale qu'il produisit à des concerts tant à Anvers qu'ailleurs.

En 1919, lors de la démission de Wambach comme maître de chapelle titulaire, De Vocht lui succéda et, jusqu'en 1950, il donna un grand éclat à la *schola* de la cathédrale.

Il crée en 1916 la Chorale Caecilia d'Anvers qui lui offre un nouveau champ de travail avec des possibilités sans limites. Formée à la stricte discipline de la polyphonie *a cappella* des maîtres des XV^e et XVI^e siècles, cette chorale jouit, à partir de 1920 dans la presse belge, d'une réputation de perfection qu'on avait cru jusque-là impossible à atteindre. Pour De Vocht c'était le début d'une carrière de chef d'orchestre ininterrompue jusqu'à sa quatre-vingtième année.

En 1921, la direction du Festival Beethoven, organisé par la Ville d'Anvers lui fut confiée; de 1923 à 1934, il fut chef d'orchestre titulaire des Nouveaux Concerts; de 1935 à 1953, des concerts du Conservatoire et, de 1953 à 1967, des concerts symphoniques organisés par la Chorale Caecilia. De Vocht qui avait dirigé en 1923, pour la première fois, la *Passion selon saint Matthieu* de Jean-Sébastien Bach instaura, en 1926, la tradition d'une exécution annuelle de cette œuvre, le samedi saint. Celle de 1967 fut son adieu au podium.

La longue carrière de chef d'orchestre de Lodewijk De Vocht eut un vif rayonnement en Belgique et à l'étranger. A Bruxelles, il collabora régulièrement depuis 1931 avec la Société Philharmonique du Palais des Beaux-Arts. Chaque programme y fut

repris de deux à trois fois. De Vocht donna dans la plupart des villes belges, le plus souvent avec la Chorale Caecilia, des concerts qui suscitaient toujours un enthousiasme débordant.

Un témoignage comme celui de Paul Claudel alors ambassadeur de France en Belgique, publié dans les journaux parisiens en 1937, montre combien le chef d'orchestre et sa chorale défendaient le prestige musical de la Belgique : « J'ai gardé un souvenir émerveillé de l'audition des » *Choéphores* et du finale des *Euménides* à Anvers et à Bruxelles, qui » reste une des grandes émotions de » ma vie. Darius Milhaud m'a souvent » dit que la Caecilia d'Anvers est la » première chorale du monde et, mal- » gré mon ignorance, je suis disposé » à le croire. De Vocht réunit toutes » les qualités d'un chef incomparable, » sensibilité, volonté, autorité, intel- » ligence, puissance ... ».

De Vocht et sa chorale remportèrent à Paris un succès triomphal. Ils y créèrent l'impressionnant *Processional*, extrait des *Euménides* d'Honegger, qu'aucune chorale ne s'était encore hasardée à exécuter alors que la composition de cette œuvre remontait déjà à dix années.

En 1937, De Vocht donna, avec la Chorale Caecilia et l'Orchestre National de Belgique, un concert dans le cadre des manifestations artistiques de l'Exposition Universelle. Sa *Symphonie pour chœur* inscrite au programme était signalée comme l'œuvre chorale la plus représentative pour la Belgique. Le chef d'orchestre-compositeur y fut honoré de la plus grande distinction.

Le nom de De Vocht reste inséparablement attaché à l'exécution de *Jeanne au Bûcher* de Claudel-Honegger. Elle eut lieu à Paris, en présence de la reine Elisabeth de Belgique et des deux auteurs, et fut reprise six fois de 1946 à 1951 au cours des Festivals de Hollande; événements inoubliables.

En Hollande on écrivait : « Nous

» envions nos voisins belges d'avoir
 » une chorale telle que la Caecilia.
 » Elle possède une technique et un
 » pouvoir expressif incomparables ; elle
 » est soumise à une discipline qu'au-
 » cun ensemble des Pays-Bas, de Delft
 » à Terneuzen, ne possède et combien
 » vivante et animée ! » (*Het Binnen-
 hof*, La Haye, juillet 1948).

En plus de sa carrière de chef d'orchestre, De Vocht assumait différentes fonctions au Conservatoire d'Anvers. Il y fut professeur d'harmonie (1921-1925) et d'ensemble orchestral (1925-1935) ; en 1935, il devint directeur de la Concertvereniging ; et de 1944 à 1952, il assumait la direction de l'institution.

En 1947, il fonda la section anversoise des Jeunesses Musicales.

Toutes ses tâches, dont il s'acquitta avec un dynamisme sans défaillance, n'entamèrent pas les forces créatrices de Lodewijk De Vocht. Une intuition le mena à la composition vocale, dont il cultiva toutes les formes, excepté l'opéra.

Interprète incomparable des grandes œuvres vocales contemporaines, De Vocht resta un compositeur traditionnel. La tonalité et la mélodie étaient pour lui les valeurs primordiales, données par la nature elle-même. Avec un minimum de moyens, il atteignait à une densité d'expression, à une force suggestive, mais aussi, dans la note populaire, à une distinction, qui sont ses caractéristiques.

En tant qu'artiste de veine populaire, il a conçu des lieder simples et faciles à interpréter, tel *Jaarkrans van geestelijke Liederen rond de Haard*, *Fabelen in Volkstrand*, *Psalmen voor Volkzang*. Leur succès immédiat et définitif a prouvé combien le compositeur y avait trouvé le ton exact. La mélodie sobre, ondoyante, naît du texte et en révèle la signification essentielle, telle l'allégresse des Alleluias du *Jaarkrans*, le dialogue étincelant et plein d'esprit des *Fabelen*, le recueillement sacré des *Psalmen*. La tradition des vieilles chansons

populaires flamandes a inspiré à De Vocht quelques adaptations vives et spirituelles pour voix et orchestre.

La chanson intimiste et le chœur *a cappella* furent pour De Vocht les genres préférés et les plus cultivés. Il les a produits tout au long de sa carrière, choisissant de préférence comme texte l'incomparable poésie de la nature ou le lyrisme fervent et contemplatif de Guido Gezelle. Les poèmes d'Alice Nahon, de Jozef Simons, d'Albrecht Rodenbach et de Bert Peleman lui inspirèrent également des images sonores d'une force expressive concentrée dans une écriture sobre et le plus souvent syllabique. Le *Klaar Bloed en louter Wonden*, plein de recueillement, le *Waterleikes*, ravissant de vivacité et *Het Schrijverke* sont, parmi tant d'autres, des chefs-d'œuvre de chœurs inspirés par Gezelle. Le chœur *a cappella* pour 8 voix sur le poème *Stoet* d'Albrecht Rodenbach confère de la grandeur et de l'élévation à cette prière.

En tant que maître de chapelle de la cathédrale d'Anvers, De Vocht composa des messes polyphoniques et des hymnes sur des textes latins et flamands. Sobriété et douceur de la mélodie — qualités typiques du compositeur — ont assuré une large diffusion à ce répertoire.

Les grandes structures musicales, tant vocales qu'instrumentales, tentèrent De Vocht. Il conçut à peu près simultanément deux symphonies pour chœur. La *Lentesymphonie*, sur un texte de Jozef De Voght, chœur *a cappella* pour 8 voix et un quatuor de voix soli, fut achevée en 1931 ; la *Symphonie pour chœur mixte et orchestre*, sans texte, le fut en 1932. Dans la *Lentesymphonie*, la nature renaissante est glorifiée sur un arrière-fond de sons de cloches, de motifs musicaux pour cors et instruments à cordes exécutés par le chœur, le tout suggérant un orchestre. La *Symphonie pour chœur et orchestre* sans texte devient de la musique pure. Un seul thème domine, comme un appel vers

les grands infinis. Les voix traitées comme des instruments et la partie orchestrale sont les éléments équivalents de cette œuvre brillante et impétueuse, haute en couleur par la diversité de ses harmonies et le magistral travail contrapuntique.

Parmi les compositions instrumentales d'une conception classique : une *Sonate pour piano* et trois concertos — respectivement pour flûte à bec, pour violon et pour violoncelle —, les deux dernières sont les plus marquantes. Les larges thèmes du début d'où s'élaborent comme par eux-mêmes les motifs secondaires, le noble lyrisme des mouvements lents et la joie exubérante des parties finales dénotent une inspiration lyrique débordante. En analysant de plus près ces œuvres, ce qui surprend, c'est la technique de la composition et, principalement dans le *Concerto pour violoncelle*, un traitement si varié des motifs qui s'intègrent naturellement dans l'image sonore.

En 1967, De Vocht termina sa dernière grande composition, *Primavera*, chant lyrique en trois parties pour soliste, chœur mixte et orchestre, conçue en étroite collaboration avec le poète Bert Peleman. Une connaissance approfondie de toutes les possibilités chorales et orchestrales, une maturité dans la technique de la composition et un enthousiasme toujours chaleureux, contribuent à faire de *Primavera*, symboliquement jailli d'un noyau unique, l'hymne le plus superbe du compositeur à la louange de la création et de la vie, qu'il a si souvent célébrées avec fervor.

Dans les œuvres postérieures de Lode De Vocht, on constate une tendance à rompre avec la tonalité rigide, dictée par des fins expressives. Les nombreuses modulations dans le *Concerto pour violoncelle*, un chromatisme plus prononcé, des accords ondoyants et des cadences aux tons déterminants indiquent une évolution qui se mani-

festera plus amplement dans *Primavera*. Le chant, *Paradijsvogel*, composé sur un poème d'Albe de 1972 (Renaat Joostens), prouve combien le compositeur est inspiré par le texte. De manière surprenante, expressionniste, le vol et la mort du fier oiseau y sont dépeints en lignes sobres.

Etabli depuis 1934 à 's Gravenwezel, le compositeur, toujours actif, y passe ses dernières années. Il y conçut encore une *Landelijke Suite* pour guitare, la *Ulenpiegel Ballade* sur un texte de Bert Peleman pour baryton et guitare, des fragments du *Cantique des Cantiques* et des paraphrases de proverbes, dont la sagesse concise le captivait. Une dernière esquisse, *Plus est en vous*, était encore sur son piano lorsqu'il s'éteignit en toute sérénité.

Un fusain de George Van Raemdonck représente la tête d'artiste puissante et expressive de De Vocht vers 1930. En 1953, lors du 35^e anniversaire de la Chorale Caecilia, élevée au rang de « royale », le Fonds des Artistes émit une médaille de bronze avec le profil du maître.

Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique depuis le 10 janvier 1946, Lode De Vocht y fut nommé membre effectif le 6 janvier 1955.

Lors du 85^e anniversaire du compositeur, ses amis et fidèles collaborateurs prirent l'initiative du Lodewijk De Vocht Fonds, dont les statuts ont paru dans le *Moniteur belge* du 21 juin 1972. Le but en était de diffuser les œuvres du maître et de perpétuer son souvenir.

En 1972, parut dans la série « *Flandria illustrata* » (Anvers, J.E. Buschmann) le *Hulde-album Lodewijk De Vocht*, illustré de nombreuses photographies et publié par Bert Peleman. Une liste chronologique de ses œuvres, classées par genre, avec la mention du nom des éditeurs, en donne un aperçu général, mais incomplet.

Irène Bogaert.

Archives de Madame Ardui-De Vocht à Turnhout.

J. Muls, *Lodewijk De Vocht en de Chorale Caecilia in het Muziekleven van Antwerpen*, Louvain, Davidsfonds, 1956. — I. Bogaert, « Vocht, Lodewijk De », dans *Algemene Muziek-encyclopedie*, deel VI, Anvers-Amsterdam, 1963, p. 706-708. — M. Defever, *Lodewijk De Vocht, Inventaris van zijn werken*, mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Wijsbegeerte en Letteren, afdeling Muziekwetenschap, 1979. — L. Wolfs, *Lodewijk De Vocht-Dirigent en promotor van het Muziekleven*, mémoire de licence, Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Wijsbegeerte en Letteren, afdeling Muziekwetenschap, 1982.

VYVERE (Aloys-Jean-Marie-Joseph, vicomte van de), homme d'Etat, administrateur de sociétés, né à Tielt (province de Flandre occidentale) le 8 juin 1871, décédé à Paris le 22 octobre 1961.

Aloys van de Vyvere est issu d'une famille flamande aisée de Tielt, où son père, Jean-Baptiste van de Vyvere, exploitait un atelier de tissage. Sa mère, Valerie Sierens, était connue comme une femme remarquablement intelligente.

Le jeune Aloys fit de brillantes études moyennes au Collège épiscopal de Tielt et il se distinguait dans des concours scolaires régionaux et nationaux. Son goût pour les langues classiques et, en particulier, pour les chefs-d'œuvre grecs date de cette époque.

En 1888, il entama des études de droit et de philosophie thomiste à l'Université de Louvain où il s'engagea activement dans la vie culturelle et sociale. Il y créa, avec Pieter-Jozef Sencie, le futur monseigneur, le Vlaamse Sprekersbond, lequel avait pour but d'opposer une vue chrétienne au socialisme matérialiste, tel qu'il était propagé notamment par le groupe gantois autour d'Edouard Anseele. Il participa également à la création de la revue estudiantine *Ons Leven* en vue de promouvoir la renaissance

de la langue et de la culture flamandes. Il fut très apprécié par le professeur Désiré Mercier, le futur Cardinal, qui voyait en lui un candidat-professeur en philosophie thomiste. A ce moment déjà s'établissaient entre les deux hommes des liens fondés sur une confiance réciproque, qui prendront toute leur importance dans la vie politique.

Ses études terminées, il s'installait comme avocat à Gand, où, vraisemblablement sous l'influence d'Auguste Beernaert, il commençait à militer en faveur du parti catholique, en s'attachant plus particulièrement à la tendance sociale de celui-ci. Au début de 1909, il prit part, dans des circonstances exceptionnelles, à la constitution du premier collège échevinal catholique-socialiste que connaissait une ville belge; il accepta lui-même un échevinat dans un collège où siégeait, entre autres, Edouard Anseele.

Le 22 mai 1910, il fut élu député suppléant de l'arrondissement de Tielt; le 9 février 1911, il devint membre effectif de la Chambre des Représentants.

En juin 1911, le roi Albert, qui l'avait remarqué, l'invitait par l'intermédiaire de Gérard Cooreman à entrer au Gouvernement de Broqueville en tant que ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics. Le 11 novembre 1912, il devint ministre des Chemins de Fer et, le 28 février 1914, il se vit confier le portefeuille important des Finances, qu'il garda jusqu'au 3 novembre 1918 sous les Gouvernements dirigés par de Broqueville et par Gérard Cooreman. Le 21 novembre 1918, il fut nommé ministre d'Etat.

En tant que ministre de l'Agriculture, il fut confronté à l'augmentation générale des prix qui, bien qu'elle revêtit un caractère international, offrait un prétexte à l'opposition socialiste pour préconiser des importations massives et à bon marché de produits agricoles. Le ministre put toutefois démontrer qu'en comparaison avec les autres pays, la politique

d'importation belge ne pouvait absolument pas être qualifiée de protectionniste. Il manifesta, d'autre part, un intérêt particulier pour l'enseignement agricole, pour lequel il recommandait l'utilisation de la langue populaire. En 1912, il décida la flamanisation de l'École d'Horticulture de Gand — laquelle fut effectivement réalisée en 1916 — et se proposa d'étendre cette réforme le plus rapidement possible à l'enseignement supérieur agricole. En sa qualité de ministre des Travaux Publics, il se dépensa pour l'extension du port d'Anvers.

En février 1914, il reprit à Michel Levie le portefeuille des Finances, ce qui, au vu des événements ultérieurs, fut un fait marquant de sa vie.

Dans les premiers jours de la guerre, il prit des dispositions à Anvers en vue d'acheminer en Angleterre une partie des réserves d'or de la Banque Nationale. Mais les deux contre-torpilleurs que l'amirauté anglaise avait envoyés à la rencontre du navire belge attendirent en vain plusieurs heures dans le brouillard à l'embouchure de l'Escaut. Ce n'est qu'après de longues heures d'incertitude et d'inquiétude, de plus en plus vives, que l'ambassadeur anglais, Edward Grey, apporta le télégramme réconfortant qui annonçait l'arrivée du précieux trésor à Londres.

Van de Vyvere assumait alors pendant quatre ans la responsabilité des finances belges à Sainte-Adresse, près du Havre, partageant les tensions d'un groupe de personnes éloignées de leur patrie. Au début de 1916, il se rallia à l'entrée au Gouvernement de ministres libéraux et socialistes, ce qui donnait à la Belgique son premier gouvernement tripartite. Plus tard, dans des circonstances normales, il se montrera généralement opposé à ce type de formule.

En plus de l'organisation d'un nouveau régime budgétaire fonctionnant sans l'intervention du Parlement qui, avant la guerre, votait les budgets,

ni de la Cour des Comptes, qui en contrôlait l'exécution, le ministre des Finances dut faire face à la tâche extrêmement difficile du financement des dépenses publiques et de l'aide alimentaire à la population des territoires occupés. Cette aide fut organisée en Belgique à l'initiative de Dannie Heineman, israélite américain né en Allemagne et président-directeur de la Sofina. Ernest Solvay, Emile Francqui et d'autres personnalités de premier plan se joignaient à cette action. L'industriel américain, Herbert Hoover, créa à Londres la Commission for Relief in Belgium. Ce ne fut qu'après de pénibles négociations, qui durèrent plusieurs semaines et auxquelles le ministre van de Vyvere participa très activement, que le Gouvernement belge parvint à surmonter l'opposition de Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, ainsi que celle de Winston Churchill, et obtint que des crédits des pays alliés puissent être consacrés au financement de l'aide alimentaire.

A la fin de 1915, le ministre van de Vyvere entreprit un long voyage de prospection aux Etats-Unis, en vue de sonder les possibilités offertes par le marché des capitaux américains. Il y fit la connaissance de Charles Gates Dawes, qui allait jouer un rôle important sur le plan international et occuper une place très en vue sur la scène politique et dans les milieux d'affaires américains. Une solide amitié naît entre ces deux hommes et elle durera jusqu'à la mort de Dawes en 1952.

Van de Vyvere défendait les intérêts belges aux conférences économiques interalliées; il fit usage, pour ce faire, des résultats d'une enquête économique menée à son initiative par Emile Waxweiler et, après la mort malheureuse de ce dernier à Londres le 26 juin 1916, par Maurice Frère et Max-Léo Gérard. C'est van de Vyvere qui, au nom du Gouvernement belge, rejetait le plan d'union douanière avec la Belgique que pro-

posait le ministre français Clémentel, car il signifiait en fait l'annexion économique de notre pays à la France.

Avant 1914, la politique économique belge avait été basée sur un traité à tarifs avec l'Allemagne et jusqu'à la guerre ce régime avait valu à la Belgique une grande stabilité. Ainsi que le vicomte van de Vyvere le déclara en 1948, en jetant un regard rétrospectif sur cette période, il fallait, en face de l'intransigeance française, quelque courage de la part du Gouvernement belge pour rester, avant 1914, hors du Zollverein. Les difficultés tarifaires avec la France se poursuivirent après la guerre : le 27 mars 1924, la Chambre belge des Représentants repoussa un accord commercial avec ce pays, que le Parlement français avait déjà approuvé. Pour des motifs de politique intérieure, van de Vyvere émit alors un vote favorable. Par la suite, les Gouvernements des deux pays parvinrent toutefois à un *modus vivendi*, qui ne fut remplacé par un statut définitif qu'en 1928. Au cours du débat qui eut lieu à cette occasion à la Chambre en mars 1928, van de Vyvere déclara que le traité tarifaire n'était en fait pas satisfaisant pour la Belgique ; il ne put s'y rallier qu'en tenant compte du nouvel esprit international qui semblait se manifester à la Conférence de Genève, mais qui est apparu plus tard comme très illusoire.

En tant que ministre des Finances, il réfléchissait pendant la guerre aux mesures monétaires qui devraient être prises à l'issue des hostilités. Lorsqu'une partie du territoire fut libérée, le Gouvernement se trouva devant le choix suivant : fournir des vivres à la population contre paiement en marks, qui constituaient souvent le seul avoir monétaire de la population et de différentes institutions, ou à titre entièrement gracieux. Après de longues concertations avec les alliés, il décida de prendre des mesures pour rétablir la confiance de la population dans la seule monnaie qu'elle possé-

dait au moment où l'offensive militaire continuait. La première mesure projetée consistait dans l'émission d'un emprunt auquel le public pourrait souscrire à concurrence de 75 p.c. en marks et de 25 p.c. en monnaie belge. Une seconde mesure concernait le dépôt de tous les marks. L'arrêté prévoyait que le déposant pourrait recevoir un acompte maximum de 1.000 marks, soit 1.250 francs, tandis que le surplus serait liquidé après paiement par l'Allemagne ; entre-temps, des avances pourraient être faites au fur et à mesure de la reprise de l'économie. Aucune de ces mesures n'avait encore été mise à exécution au moment où van de Vyvere quitta le Gouvernement. Lorsque, par la suite, la conversion des marks prit une tournure très désastreuse, en raison de la fraude considérable et de l'écroulement de l'illusion relative aux remboursements allemands, il évita toujours scrupuleusement de jeter un blâme sur la politique de ses successeurs.

Durant sa vie estudiantine à Louvain, van de Vyvere avait participé très activement à des initiatives qui visaient le réveil du peuple flamand. Cet abcès qu'était la question flamande éclata définitivement au cours de la guerre. L'Allemagne accordait, aux Flamands des territoires occupés, l'unilinguisme de l'Université de l'État à Gand. Les dirigeants flamands cherchaient vainement à obtenir du Gouvernement de Sainte-Adresse un engagement solennel de satisfaire après la guerre aux revendications flamandes. Le mécontentement croissait parmi les soldats flamands du front, principalement chez les jeunes intellectuels. Le ministre van de Vyvere entreprit très activement la défense des intérêts des soldats flamands du front et lutta pour une application stricte de la loi du 2 juillet 1913 sur l'utilisation des langues dans l'armée. Il proposait la formation de régiments flamands, mais le Gouvernement, sous la conduite du premier ministre Char-

les de Broqueville, s'opposait à l'introduction de cette réforme sous le feu de l'ennemi.

Après la réunion historique qui se tenait le 14 novembre 1918 à Loppem, sous la présidence du Roi Albert, van de Vyvere ne participait plus au Gouvernement, dont la composition était principalement dominée par un mouvement revanchard qui rassemblait les aspirants au pouvoir des territoires occupés.

Le 24 novembre 1918, il écrivait à sa femme : « J'ai donc changé mes fonctions de Ministre contre le titre de Ministre d'Etat. Mon départ du Gouvernement était prévu. Le titre que je garde est une petite douceur que le Roi et le nouveau Gouvernement ont bien voulu m'accorder. J'ai eu l'occasion de rentrer comme Ministre de l'Agriculture, mais je n'ai pas cru pouvoir l'accepter. La constitution du nouveau cabinet s'est faite dans des conditions absolument anormales et je me serais aliéné définitivement la confiance des catholiques flamands si j'étais entré dans la combinaison ». Il s'installa de nouveau comme avocat à Gand.

Au Parlement, van de Vyvere prit de plus en plus la place de Charles Woeste — qui devait d'ailleurs décéder en avril 1922 — en tant que chef du parti catholique. Son intervention la plus remarquable à la Chambre, en 1919, fut l'interpellation des trois « Van » qu'il fit avec Frans Van Cauwelaert et Alfons Van de Perre « sur les pratiques administratives en matière linguistique et sur les intentions du gouvernement au sujet de l'exécution des promesses d'égalité linguistique contenues dans le discours du Trône ». A cette occasion, il se fit connaître comme un défenseur très pondéré, quasi cérébral, des intérêts flamands, défenseur qui jamais ne se laissait entraîner dans des déclarations passionnelles. Il déclara notamment que « l'individualité flamande devait pouvoir s'épanouir

» dans toute son originalité, s'élever » sans entraves à la haute culture et » faire l'apport de ses vieilles réserves » d'énergie et de ses nouvelles conquêtes intellectuelles à la vie nationale commune ». Plus concrètement, il plaida la flamandisation de l'Université de Gand, pour laquelle une proposition de loi avait déjà été déposée avant la guerre, et une décentralisation des services administratifs, avec attribution de régimes homogènes; cette décentralisation devait aussi être appliquée dans l'armée. Il n'était pas partisan d'un système de bilinguisme complet, qu'il considérait comme difficilement acceptable pour les Wallons. Il lui semblait évident que les institutions nationales communes devaient être bilingues, mais à la place du bilinguisme obligatoire de l'ensemble du personnel, il proposait une spécialisation des services. Cette interpellation constitua le début d'une longue lutte parlementaire sur laquelle nous reviendrons encore.

Au début des années vingt, van de Vyvere s'occupa activement de la préparation de la flamandisation de l'Université de Gand et de l'organisation de cours en néerlandais à l'Université catholique de Louvain. C'est lui qui, en 1923, mit au point la rédaction finale de la « loi-Nolf » sur l'Université de Gand en vue de la rendre acceptable pour ses amis politiques. Contrairement au projet initial de P. Nolf, la loi consacrait explicitement le principe de la flamandisation de l'Université. En fait, elle mit la base d'un dédoublement de l'Université : dans la section flamande, les deux tiers des cours furent désormais donnés en flamand et un tiers en français; dans la section francophone, le régime opposé fut introduit. L'aile radicale du mouvement flamand considérait la loi-Nolf comme une concession inadmissible, mais van de Vyvere s'y rallia en la considérant comme une étape d'une stratégie à moyen terme.

Pendant toute cette période, il apparaissait en fait comme le diplomate du mouvement flamand. Il ne menaçait pas l'adversaire, mais s'efforçait de le convaincre. Il a gagné ainsi la compréhension de nombreux francophones pour les revendications flamandes.

Au printemps de 1920, un représentant des milieux financiers anversois, qui venaient de fonder la S.A. Pétrofina, vint le trouver à Gand pour rechercher une solution aux très graves problèmes que connaissait la jeune société. Celle-ci avait été créée dans le but d'acquérir des participations dans les sociétés pétrolières roumaines, qui avaient appartenu avant la guerre au groupe pétrolier allemand Erdöl A.G. Une commission franco-anglaise cherchait cependant à mettre ces anciennes participations allemandes sous séquestre, à titre de réparation pour les dommages dont les entreprises alliées avaient eu à souffrir durant la guerre. Pour sa part, la société française Compagnie Industrielle des Pétroles s'efforçait de renforcer son emprise sur l'industrie pétrolière roumaine. Léon Wenger, représentant de l'Office national du pétrole, défendait les intérêts français. Van de Vyvere réussit devant la juridiction suprême à Bucarest à faire entériner l'achat de ces actions pétrolières par Pétrofina et ensuite prit très activement part à la préparation d'un règlement avec la Compagnie Industrielle des Pétroles.

Alors qu'il manifestait un réel intérêt pour les affaires et qu'il avait formé d'autres projets, il acceptait de nouveau en novembre 1920, à la demande du Roi, un portefeuille ministériel — celui des Affaires Economiques cette fois — dans un gouvernement qui fut d'abord dirigé par Henry Carton de Wiart et ensuite par Georges Theunis. Il restait ministre jusqu'en septembre 1924. Ce poste lui valut la réputation méritée de « restaurateur de la Flandre dévastée ». Le ministre ne limitait pas ses efforts

à la reconstruction d'habitations, mais il manifestait également un grand intérêt — et c'est ce qui caractérisait son programme — pour la restauration des églises, des établissements scolaires et autres bâtiments publics. C'est notamment en grande partie à son initiative que l'on doit la reconstruction d'Ypres, où il veillait avec opiniâtreté à ce que les monuments historiques retrouvent leur splendeur d'autrefois et ne soient pas sacrifiés à certains projets de modernisation.

Il déclarait à ce sujet, le 6 juillet 1922, au Sénat : « Les monuments » d'Ypres représentent pour nous, » West-Flamands, des souvenirs sa- » crés, que ni le fer, ni le feu ne doi- » vent effacer. En les restaurant avec » une pieuse vénération, nous conser- » verons toutes les parties qui ont » échappé à la destruction, nous re- » cueillerons avec soin les pierres et » les débris, nous reconstituerons les » ornements et les sculptures, dont » les fragments épars perdraient bien » vite toute beauté. Nous saurons, » comme les Français à Reims, ren- » dre aux monuments leur vie d'au- » trefois tout en leur gardant le carac- » tère impressionnant de témoins de » la grande guerre des nations. Ces » ruines redeviendront vivantes, parce » qu'elles pourront être affectées de » nouveau à leur destination ancienne. » C'est là la vraie conception de la » restauration ».

Son autorité au sein du cabinet Theunis était unanimement reconnue, à tel point que certains le considéraient comme le Premier Ministre de fait. Lorsque à la fin de février 1924 le deuxième Gouvernement Theunis avait démissionné à la suite du rejet de l'accord commercial avec la France, c'était lui qui forgeait le troisième cabinet. Lui-même souhaitait depuis quelque temps quitter l'équipe gouvernementale. Le 10 septembre il céda son portefeuille à Romain Moyer-soen. Quelques jours plus tard, il fut nommé vice-président de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

Après la démission du troisième Gouvernement Georges Theunis, le 5 avril 1925, date des élections parlementaires qui procuraient une victoire éclatante aux socialistes, au détriment principalement du parti libéral, une crise gouvernementale relativement longue s'ouvrait; à la demande du Roi, et en vue de rétablir l'entente au sein du parti catholique, van de Vyvere y mit fin par la formation d'un gouvernement homogène catholique, complété par quelques extraparlémentaires. Il se présenta le 13 mai 1925 devant le parlement mais fut acculé, comme on s'y attendait, le 20 mai déjà, à démissionner. Son initiative avait néanmoins le mérite de rétablir l'unité du parti catholique et d'ouvrir la voie à un gouvernement catholique-socialiste qui fut constitué finalement sous la conduite de Prosper Poullet, le 10 juin 1925, malgré une tentative ultime du libéral Adolphe Max. Van de Vyvere lui-même accepta le portefeuille de l'Agriculture.

Pendant l'interrègne, il avait poursuivi des négociations bilatérales avec le Gouvernement américain au sujet du règlement des dettes de guerre et d'après-guerre de la Belgique vis-à-vis des Etats-Unis. Le traité de Versailles avait mis les dettes de guerre vis-à-vis des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France à charge de l'Allemagne, mais le Congrès Américain n'avait jamais ratifié ce traité. Sous l'impulsion de van de Vyvere, les négociations aboutirent, le 18 août 1925, à la conclusion d'un accord satisfaisant pour la Belgique, qui fut approuvé quelques mois plus tard par le parlement (loi du 2 mars 1926).

Etant donné son expérience dans le domaine des négociations financières internationales, le ministre van de Vyvere fut directement mêlé à l'exécution du plan de stabilisation monétaire, élaboré par Albert-Edouard Janssen, ministre des Finances. Au cours de la première moitié des années vingt, van de Vyvere fut témoin de

la dépréciation du cours de change du franc belge sur les marchés et il réalisa qu'un retour à la parité or de 1914, qu'on avait espéré longtemps au sein du Gouvernement et de la Banque Nationale, s'avérait de plus en plus objectif irréaliste. Il fut un des premiers parmi les personnalités officielles — c'était en novembre 1924 — à mettre en doute l'opportunité d'une politique visant à l'appréciation du cours du franc; il demandait au vice-gouverneur de la Banque Nationale s'il ne convenait pas de stabiliser le franc sur la base du cours de change de ce moment. En 1925, cette attitude réaliste s'imposa finalement aux autorités et elle inspira notamment la tentative de stabilisation entreprise par Albert-Edouard Janssen. Le plan de stabilisation comportait l'émission d'un emprunt extérieur à long terme. Van de Vyvere faisait partie de la délégation belge qui, à cette fin, entama des négociations avec les banquiers étrangers à Londres, le 5 octobre 1925. Ceux-ci réservaient un accueil franchement favorable aux projets belges, le moment paraissant opportun pour dissocier le franc belge du franc français. Mais une dizaine de jours plus tard, lors d'une deuxième réunion à Londres, les banquiers américains soumièrent l'octroi d'un prêt à long terme, au grand étonnement de la délégation belge, à une série de conditions qui ne pouvaient être remplies dans l'immediat. Les experts américains avaient constaté notamment, à partir des données fournies par Janssen, que l'assainissement des finances publiques belges était moins avancé que ne l'avait fait apparaître Georges Theunis lors des négociations concernant les emprunts antérieurs. Contrairement à une opinion largement répandue en Belgique, il n'y avait donc plus, dès la mi-octobre 1925, d'accord de principe des banques américaines pour l'émission d'un emprunt de stabilisation à long terme. Seuls des crédits provisoires à court terme furent

octroyés; à la fin de novembre ils furent doublés après des négociations très longues et ardues à New York, auxquelles van de Vyvere participait activement. Les pourparlers au sujet de l'emprunt de stabilisation à long terme ne sortirent plus de l'impasse, d'autant plus qu'en Belgique une agitation politique très vive s'était déclenchée contre le Gouvernement et que le monde des affaires, devenu très pessimiste concernant les perspectives du cours de change du franc, exportait des capitaux, en modifiant notamment les termes de paiement des importations et des exportations. Il en résultait, tout naturellement, un rétrécissement des liquidités sur le marché monétaire intérieur, lequel entravait de plus en plus le financement du Trésor. Les banques belges ont été accusées dans ces circonstances de boycotter le Trésor, mais elles n'étaient en fait qu'un maillon technique d'une manœuvre qu'elles ne contrôlaient pas. Une lettre de banquiers américains datée du 16 mars 1926 fait toutefois état de démarches entreprises par Emile Francqui, le gouverneur de la principale banque belge, en vue de mettre le Gouvernement échec et mat.

La tentative de stabilisation d'Albelge, en vue de mettre le Gouvernement par un échec retentissant. Les grandes lignes de son plan furent reprises par la suite par Emile Francqui, moyennant une consolidation pratiquement forcée de la dette flottante et une dépréciation nettement plus forte du franc. Ne pouvant plus se rallier à la politique suivie par Albert-Edouard Janssen, van de Vyvere quitta le Gouvernement le 23 février 1926. Selon le compte rendu d'un échange de vues qu'il avait eu avec Paul Van Zeeland, quinze jours plus tôt, il considérait l'attitude du Ministre des Finances comme trop candide : Janssen avait, en effet, dévoilé des aspects de la situation belge que, quelques mois plus tôt,

Theunis avait habilement dissimulés aux prêteurs américains.

Exactement un mois avant la démission de van de Vyvere, son grand ami, le cardinal Mercier, s'était éteint. Il serait sans doute hasardeux de mettre un lien entre les deux événements, mais on ne peut oublier qu'en octobre 1923 le cardinal avait insisté pour que van de Vyvere reste au gouvernement pour y faire respecter les intérêts catholiques; « si j'étais » votre confesseur, écrivit-il, je vous » ferais un devoir de conscience d'y » demeurer ». Pourtant, leurs points de vues ne coïncidaient pas toujours exactement. C'est ainsi que Mercier était un adversaire notoire de la flammansation de l'Université de Gand. Lorsqu'il s'était rendu compte du caractère inéluctable de cette réforme et craignant une affluence massive des étudiants catholiques flamands à l'Université de Gand, le cardinal envisagea la création d'une université catholique flamande à Anvers. Il s'en ouvrit à van de Vyvere et lui proposa de devenir le premier recteur de la nouvelle université. Finalement, sous la pression des autorités de Louvain, on adopta une autre solution en dédoublant les cours à Louvain. A l'invitation de Mgr Sencie, un ancien camarade d'étude et un de ses amis les plus fidèles, van de Vyvere participa à l'organisation, le 29 octobre 1924, des cours flamands à Louvain et à la solution des problèmes financiers y afférents. Jusqu'à sa mort, il est resté membre du Conseil d'Administration de l'Université.

Après février 1926, van de Vyvere n'est plus jamais entré comme ministre dans une équipe gouvernementale. Il continuait à remplir son rôle de chef du groupe catholique à la Chambre, s'efforçant notamment d'aplanir tout dissentiment au sein du parti. En 1927, il fut encore rapporteur d'un projet de loi approuvant la convention conclue le 9 mai 1926 entre l'Etat et la ville d'Anvers pour l'extension des

installations maritimes de celle-ci. Son intérêt pour ce sujet datait d'avant la première guerre mondiale. Il s'intéressait aussi aux aspects internationaux de la navigation maritime. En 1925, il devint le premier président de l'Association permanente des Congrès de Navigation ; en cette qualité il dirigea les congrès internationaux du Caire, de Venise, Bruxelles, Lisbonne et Rome. L'Association s'occupait de la promotion de la navigation maritime et de l'aménagement des voies d'eau, principalement sur le plan technique. Jusqu'en 1956, il est demeuré membre de la Commission permanente de l'Association qui, en témoignage de reconnaissance, lui conféra le titre de président honoraire.

Il ne comparut à la tribune du Parlement que pour apporter une contribution concrète et constructive aux débats, en faisant preuve de connaissances très étendues. Ses interventions ne furent jamais teintées d'agressivité ni de critiques stériles.

En février 1930 eut lieu à la Chambre le grand débat sur le projet de loi du 10 décembre 1929 relatif à la flamandisation de l'Université de Gand. Il faut se rappeler que la loi Nolf du 31 juillet 1923 avait mis la base d'un dédoublement de l'Université, une partie des cours se donnant en néerlandais et l'autre partie en français, tandis que le néerlandais fut introduit comme langue administrative de l'Université. Mais aucun des partis ne pouvait acquiescer à cette solution. Quant au régime des langues à l'armée, une loi du 7 novembre 1928, qui n'était pas encore entrée en vigueur, stipulait que l'instruction des soldats se ferait entièrement dans la langue maternelle, mais que l'unicité de la langue de commandement serait préservée. Les soldats flamands continuèrent donc à s'entendre adresser les commandes en français, tandis que la composition homogène des unités au point de vue linguistique fut limitée à la dimension d'une compagnie. Les mi-

lieux flamands continuèrent à juste titre à se révolter contre ces situations.

C'est contre cette toile de fond qu'il faut situer le débat au cours duquel van de Vyvere tint le 26 février un des discours les plus remarquables de sa carrière parlementaire. Selon ses propres dires, il parlait un peu *ex impromptu*, en guise de réplique à un exposé du Premier Ministre Jaspar. Il rompit une lance en faveur d'un régime plus équitable pour les Flamands en matière d'utilisation des langues en justice, dans l'administration et à l'armée, après quoi il s'étendit plus en détail sur la flamandisation de l'enseignement. Tout en défendant le maintien de l'étude classique du français dans les écoles flamandes, il s'opposa à la francisation des esprits dont sa génération aussi avait été la victime. Se référant manifestement à son expérience personnelle et esquissant ainsi une image de sa propre situation, il déclarait : « Ceux de ma génération savent que, » du jour où ils commençaient leur » instruction moyenne jusqu'au jour » où ils sortaient de l'Université, tous » les jours, en même temps que notre » esprit s'ouvrait à l'initiation scien- » tifique, s'exerçait sur nous cette » fascination d'un autre milieu, cet » appel constant d'une élite étrangère » au peuple flamand, cette perspective » de l'adoption d'une culture exclu- » sivement française, qui semblait » presque une condition de notre plein » développement scientifique et in- » tellectuel. Ceux de ma génération » ont tous senti l'attraction et la sé- » duction de ces milieux » ; et à Camille Huysmans qui l'interrompit en disant : « c'était l'appel de l'arri- » visme », il répondit : « Peut-être » hélas ! Mais personne n'a résisté » complètement à cet appel. Il nous » a fallu les plus grands efforts pour » nous arracher à cet envoûtement, » pour rester fidèles à nos origines, » pour garder la volonté de créer, » après nous, une nouvelle situation,

» qui ne permette plus de retirer toutes les élites de notre peuple et de les isoler... Voilà ce que nous ne voulons pas se laisser perpétuer... ».

Le 15 janvier 1931, il démissionna du Parlement dans des circonstances sur lesquelles nous ne pouvons nous attarder ici.

En 1929, le Roi lui avait conféré le titre de vicomte, transmissible au fils aîné. Il choisit comme devise des mots empruntés à l'*Enéide* de Virgile : *Officio nec te certasse priorem poeniteat* (puisse tu ne regretter jamais d'avoir combattu en première ligne par esprit de devoir).

Bien qu'il continuât de s'intéresser à la politique, ses activités dans le domaine des affaires prenaient de plus en plus d'ampleur. Après un premier refus, Dannie Heineman parvint à le persuader d'entrer en 1928 au groupe de la Sofina — dont il assumera la présidence de 1934 à 1954 — et, par la famille Gillès de Pélichy, qui joua un rôle important dans la vie politique de son propre arrondissement électoral, il entra à la Caisse Privée. Il revint à la Purfina, une filiale de la Pétrofina, avec laquelle il était entré en contact en 1920 par le truchement des milieux financiers anversois. Il était également membre des Conseils de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite et assumait jusqu'en 1938 les fonctions de gouverneur de la Société nationale de Crédit à l'Industrie. Cette fonction lui a permis de jouer un rôle important lorsqu'il a fallu aider les entreprises et les institutions durant la dépression économique. Pendant cette période difficile il prenait également la défense des dirigeants du Boerenbond, victimes de critiques acerbes.

En mai 1940, il partait pour le Portugal, passant par la France et l'Espagne. Il rejeta l'invitation des Allemands, qui lui demandaient de rentrer en Belgique. A propos de l'arrêt des hostilités par la Belgique et la France, il écrivit en juillet 1940 à son ami américain, Charles Gates

Dawes : « *The only thing which matters are the consequences. Those are already visible. It is the entire collapse of courage and hope ... I must confess that I am not able to reconcile me with the current views, and that I feel myself almost absolutely isolated and lonely* ». On y trouve la solitude d'un esprit clairvoyant qui parvint à s'élever au-dessus des épreuves de l'instant pour conserver l'espoir d'un avenir meilleur.

A Lisbonne, Robert Hallet avait recours à ses services. En novembre 1940, il partait pour New York, où il travaillait pour la Sofina et le groupe Hallet, tout en mettant son subtil esprit juridique au service du gouvernement afin d'aider les sociétés belges à l'étranger à préserver leurs intérêts.

Répondant à une demande pressante, il jouait, après la guerre, un rôle décisif dans la réhabilitation juridique et financière de la Pétrofina, qui allait devenir la plus grande société belge. Il en assumait la présidence jusqu'à sa mort en 1961. La Compagnie d'Anvers, dont il avait accepté la présidence, lui devait également beaucoup durant ces années. Au travers de toutes ces activités, il a rendu d'éminents services à l'économie belge. A aucun moment il n'oubliait qu'il avait été Ministre des Finances et en affaires aussi bien que dans la vie politique, il restait un homme d'une probité sans faille.

En sa qualité de Ministre d'Etat, il fut associé, respectivement en 1950 et 1960, à des pourparlers relatifs à la crise royale et aux événements précédant l'indépendance du Congo.

La personnalité d'Aloys van de Vyvere se caractérise par la dissociation de la vie professionnelle, au sens large du terme, et de l'« autre » vie qu'il parvint à réaliser. Son corps robuste abritait un esprit hautement raffiné, qui savait se dégager des tracasseries quotidiennes pour pénétrer, avec une riche sensibilité, dans le domaine de la connaissance et de la culture

abstraites, sans oublier celui de la vie religieuse.

Patricien flamand, c'est ainsi que l'appellait Karel Van de Woestijne en 1925. C'est peut-être la qualification la plus exacte qui a pu être donnée d'Aloys van de Vyvere.

En février 1958, Dannie Heineman termine une des lettres qu'il écrit d'Amérique à son ami belge et dans laquelle il parle de la rapidité des progrès techniques, en constatant

avec regret : « Vous et moi, nous sommes nés trop tôt ». Etaient-ils vraiment nés trop tôt ? Nous ne le croyons pas. Leur époque leur a offert des chances que nos structures d'aujourd'hui ne leur auraient peut-être plus accordées.

Valéry Janssens.

V. Janssens, *Burggraaf Aloys van de Vyvere in de geschiedenis van zijn tijd (1871-1961)*, Tielt, Lannoo, 1982, 335 p.

W

WILMOTTE (Maurice-Guillaume-Albert), pseudonyme : RESPLEO, philologue romaniste, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 11 juillet 1861, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 9 juin 1942.

L'homme a été marqué fortement par sa double ascendance liégeoise. Son père, Guillaume Wilmotte, ingénieur-chef de travaux à la Ville de Liège, était d'origine artisanale (battreurs de cuivre) tandis que sa mère, Adélaïde Thonnar, provenait de gens de robe apparentés à une famille locale très distinguée, les de Behr. C'est à cette mère lettrée, raffinée et vigilante, que son fils unique dut sa première formation intellectuelle et morale ; on sait, notamment, qu'elle lui apprit à lire dans un volume dépareillé de la *Correspondance* de Voltaire ; elle le suivit longtemps avec sollicitude dans ses études moyennes, à l'université, et même dans sa carrière naissante de professeur. « Je lui » dois tout » aimait à répéter celui qui a laissé de cette mère tendrement chérie de multiples portraits parlés et les pages les plus subtilement attendries de ses *Mémoires*. Maurice Wilmotte accordait aussi beaucoup d'influence à sa grand-mère maternelle qui le faisait toucher sinon directement au XVIII^e siècle du moins à l'époque romantique, deux de ses périodes de prédilection.

Intelligence précoce, mais peu encline aux disciplines du savoir, l'enfant, dont la santé était fragile, fit des études primaires et secondaires (à l'Athénée Royal de sa ville) qui n'avaient rien de brillant. Il fallut attendre l'université — une année à la Faculté de Droit, deux années en Philosophie et Lettres — pour que le jeune homme se révélât. Il ne pouvait rester insensible à l'éloquence fougueuse et à l'esprit généreux de son professeur d'histoire, Godefroid Kurth, mais c'est surtout à son professeur d'histoire de la littérature française, Jean Stecher, qu'il s'attachait. Les mérites de Stecher ont été reconnus mais, aux yeux du jeune Wilmotte, il en est un qui primait tous les autres : il lui révéla Sainte-Beuve pour qui, toute sa vie, Wilmotte entretint un véritable culte. Le maître encouragea aussi son élève à solliciter une bourse de voyage du Gouvernement, décidant ainsi de sa future vocation de chercheur scientifique.

Ce fut vers Paris que le jeune lauréat se tourna tout naturellement. Il y trouva à la Sorbonne, à l'École Pratique des Hautes-Études, au Collège de France, des amitiés qui se maintinrent à travers tous les avatars de sa vie. On songe ici plus particulièrement à Albert Marignan, Maurice Prou et Georges Platon avec qui il

fonda en 1888 la revue *Le Moyen Age* qui a joué son rôle dans le renouveau de l'édition française à la fin du XIX^e siècle. Aujourd'hui encore, des médiévistes belges et français en assument la direction.

Les années d'études à l'étranger de Maurice Wilmotte furent fécondes. Pendant son année parisienne, il fut l'élève du lexicologue Arsène Darmesteter, du philologue Paul Meyer et surtout du maître Gaston Paris qui exerça sur son esprit, a-t-il dit, « l'influence la plus forte et la plus durable » : il en écoutait les leçons « autrement que celles de ses collègues ». Quand on lit les pages que Wilmotte a consacrées dans ses *Mémoires* au charme de l'enseignement de son maître bien-aimé, on établit d'emblée un parallélisme entre les deux hommes : le professeur liégeois, lui aussi, forma et séduisit des générations d'élèves. Ses cours étaient étincelants d'esprit et de forme.

Non seulement Gaston Paris encouragea son jeune disciple en lui accordant notamment, quelques années plus tard, l'hospitalité de sa grande revue, la *Romania*, mais, dans l'immédiat, il l'approuva dans son désir d'aller compléter en Allemagne sa formation de médiéviste. Le périple dans trois universités aux professeurs réputés dura trois semestres (1884-1885) : à Berlin d'abord chez Adolf Tobler, à Halle ensuite chez Hermann Suchier, à Bonn enfin chez le grand éditeur de Chrétien de Troyes, Wendelin Foerster.

De ces années allemandes, Maurice Wilmotte garda fortement l'empreinte : elles avaient fait de lui, à l'instar de Gaston Paris, un romaniste français possédant l'avantage, sur beaucoup de ses collègues, d'être en contact direct avec la science d'Outre-Rhin. Particularité dont témoignent à suffisance les nombreux comptes rendus critiques qu'il signa, de même que le dialogue intérieur qu'il ne cessa d'entretenir au cours de ses propres publications. Il s'en fallut même de

peu que le jeune étudiant ne s'attachât plus étroitement encore à une université allemande : Foerster lui avait proposé de le garder près de lui comme lecteur. Mais il refusa. En cette année 1885, une chance lui était donnée de faire carrière à Liège où l'on était en train de réorganiser l'enseignement à l'Ecole Normale des Humanités.

Le voilà, pour répondre a-t-il dit au vœu de sa mère, devenu professeur à son tour, chargé de toute la responsabilité des langues romanes — douze heures par semaine plus des travaux pratiques. Il va passer là cinq années qui comptent parmi les plus belles de son existence et dont il a rendu allègrement compte dans ses *Mémoires* : peu d'élèves mais d'un niveau supérieur, un rayonnement affermi par un attachement réciproque. Ses expériences récentes, il les médite, il en fait un bilan, et, dès 1886, il écrit un rapport sur *L'enseignement de la philologie romane à Paris et en Allemagne* (1883-1885). Le travail est remarqué et il va fortement influencer le développement de la discipline philologique en Belgique. Aussi n'est-il pas étonnant que Maurice Wilmotte ait joué un rôle de premier plan dans la genèse de notre loi organique de 1890-1891, jalon important pour les études romanes. A cette date, en effet, l'Ecole Normale des Humanités est absorbée par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. A celle-ci, le 17 octobre 1890, Maurice Wilmotte est chargé de l'Histoire approfondie des littératures romanes, de la Grammaire comparée des langues romanes, de l'Explication approfondie d'auteurs français (moyen âge et temps modernes), du Latin vulgaire, avec, en plus, des Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français. Eventail très large qui répond à l'exceptionnelle diversité des publications du professeur. En 1891, il devient professeur extraordinaire à l'université et, à cette occasion, la notoriété du

jeune savant est telle que ses élèves de l'École Normale lui font le cadeau, inattendu à son âge (il n'a qu'une trentaine d'années!), d'un volume de *Mélanges*, les *Mélanges wallons* de 1892. Trois ans après, le jeune Wilmotte accède à l'ordinariat. En 1897, l'Académie royale de Belgique reconnaît ses mérites en le nommant membre correspondant de sa Classe des Lettres; en 1902, il fut pourvu d'un siège de titulaire.

Son *cursus honorum* n'alla cependant pas sans désillusions: son esprit caustique, ses opinions avancées (il se targuait souvent d'avoir eu des sympathies socialistes à un moment où le parti ouvrier s'organisait à peine), lui valurent des inimitiés chez certains de ses collègues et le Gouvernement lui refusa le grand cours de prestige d'Histoire de la Littérature française, où il eût fait merveille, pour l'attribuer, par esprit de système, à l'un de ses élèves qu'il avait particulièrement soigné.

Esprit pénétrant et curieux, Maurice Wilmotte se distingua toute sa vie par la pratique de nouveautés qui l'avaient rapidement séduit. C'est ainsi que, dès l'École Normale, il innova avec ses élèves une méthode d'enquête dialectale sur place, à l'extrême nord-est du domaine wallon, et il en consigna les résultats dans sa *Phonétique wallonne avec cartes* publiée dans la *Revue des Patois gallo-romans* (1887). Il avait trouvé sa voie, s'intéressant surtout aux traces du wallon ancien dans des documents du XIII^e siècle; parurent alors ses *Essais de dialectologie wallonne* qu'il considérait lui-même comme un de ses travaux majeurs; largement complétés, ils forment les *Études de Philologie wallonne* réunies et publiées par ses amis et ses élèves à l'occasion de son accès à l'éméritat, en 1932. Les essais avaient fait l'objet de trois articles copieux de la *Romania* en 1888, 1889 et 1890. En 1890 encore, Wilmotte fournit, dans les *Études*

romanes dédiées à Gaston Paris, ses *Gloses wallonnes de Darmstadt* que suivront, quelques années plus tard, ses *Notes d'ancien wallon* (1897) puis, en 1900, ses observations sur *Le dialecte du ms. fr. 2476d* dédiées à son ancien maître Hermann Suchier. Ses curiosités s'étendirent également au wallon moderne. Aussi peut-on dire que l'école liégeoise de philologie romane a vu le jour sous le double signe du médiévisme et de cette science toute neuve, la dialectologie.

Très tôt, sous la généreuse impulsion du jeune maître, bien décidé à aider de ses conseils et de ses comptes rendus les meilleurs de ses disciples, cette école liégeoise allait peupler de professeurs les autres universités du pays avec Georges Doutrepoint à Louvain, Albert Counson et Eugène Ulrix à Gand, Gustave Charlier et Lucien-Paul Thomas à Bruxelles. En même temps, elle peupla nombre de hautes écoles à l'étranger; on peut citer: Paul Marchot à Fribourg (Suisse), Jules Simon à Munich, Charles Sarolea à Edimbourg, Léon Paschal à La Haye, Jules Pierson et Georges Bodart à Erlangen, Gustave Cohen à Strasbourg et à Paris, Jules Deschamps à Londres.

Parallèlement à son enseignement, Maurice Wilmotte fut servi par son remarquable talent de conférencier nourri lui-même par l'étendue extraordinaire de ses curiosités intellectuelles. En prenant connaissance de sa copieuse bibliographie, le lecteur reste confondu de trouver tant d'aspects divers, parfois inattendus. Dès ses débuts, outre la philologie de l'ancien wallon, on découvre en effet les articles et comptes rendus réservés à la philologie de l'ancien français et à son histoire littéraire, au folklore, à l'analyse d'auteurs des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e et même du XX^e siècles. A travers ce foisonnement, un thème général reste toutefois privilégié pendant de très nombreuses années: celui qui se rapporte au wallon.

Sans aucun doute, Maurice Wilmotte est avant tout un intellectuel, mais il n'est pas resté indifférent aux débuts de ce que l'on commence à appeler la « question wallonne ». La période 1886-1895, notamment, coïncide chez lui avec un engagement dans des voies parallèles à celles de l'érudition pure : il se meut dans la vie journalistique mais aussi dans la vie politique et sociale de Liège. Il ne fonde pas seulement des revues scientifiques, ainsi *Le Moyen Age*, rappelons-le, et le *Bulletin du Folklore* (guidé par son ami Eugène Monseur), il se lance dans les remous du monde contemporain en donnant naissance à une revue littéraire, et aussi politique, *La Revue Wallonne*. Celle-ci, éphémère, n'a guère laissé de traces et, pourtant, elle est significative. Ne prend-elle pas la relève de *La Wallonie* d'Albert Mockel, ce grand ami de Wilmotte et un vivant exemple ? Il participe aussi à la création du journal progressiste liégeois *L'Express* où sa collaboration, sous le pseudonyme wallon de « Respleû » (refrain), est régulière. Indiscutablement, dans les années 1893-1894 si importantes en Belgique dans l'histoire du mouvement social, le radical-socialiste s'est éveillé chez Maurice Wilmotte. Sa *Revue Wallonne*, où il signe des articles très divers, montre assez qu'il appartenait à ceux que l'on appelait alors les « grelots progressistes ». Elle fait partie intégrante de la vie du professeur, intéressé par l'éveil du mouvement wallon comme par la politique sociale : période politique qui lui laissera d'amers regrets lors de la défaite du groupe radical en 1895 aux élections communales de Liège.

Cette phase de l'existence de Maurice Wilmotte correspond à la période où se multiplient les preuves de son intérêt scientifique pour les productions anciennes de la Wallonie. La même année que la création de *La Revue Wallonne*, il livre au public son livre sur *Le Wallon*, originale synthèse

à partir des productions littéraires du passé : sujet qu'il reprendra comme conférencier à l'Extension universitaire de Bruxelles, en 1896, dans son Cours sur le wallon. En même temps qu'il s'intéresse — pour une période limitée — à la Société liégeoise de Littérature wallonne, et à son projet de *Dictionnaire*, il s'attache à faire connaître la littérature dialectale de son époque dans plusieurs articles. Un poète wallon l'a séduit qu'il ne cessera d'encourager et de promouvoir tout au long de sa carrière, Joseph Vrindts. Pour lui, il rédigea en 1897 la Préface d'un livre de poèmes ; avec lui, il écrira même une pièce en wallon, *Madame Nonard* (3 actes, 1900) qu'il signe de son pseudonyme journalistique : le manuscrit révèle que, contre toute attente, Respleû a pris la part prépondérante dans ce sujet en avance sur son temps.

Notons aussi — chose trop peu connue — qu'en 1921, Wilmotte se chargea de résumer pour une Encyclopédie (*L'Art et la Vie en Belgique*) les productions de la littérature wallonne qui ont vu le jour de 1830 à 1905.

En 1902, Maurice Wilmotte va s'exprimer dans un livre copieux remarqué dans son pays et à l'étranger — *La Belgique morale et politique (1830-1900)* — dont les trois parties, *Le passé libéral, le présent catholique, l'avenir socialiste*, firent beaucoup de bruit à l'époque. On en retiendra notamment la cinquantaine de pages formant le chapitre *Les conflits de races et de langues* où l'auteur, analysant à la manière d'alors les revendications flamandes, croit encore à un apaisement par la suprématie naturelle du français que l'évolution démocratique finirait par répandre partout, et chez tous, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. Quelle différence avec un autre livre, paru quelques années plus tard, en 1912, *La culture française en Belgique* ! Cette fois, la « crise du français en Belgi-

que » amène une réflexion que l'on peut considérer comme prophétique : « La frontière des langues constitue » dès maintenant une ligne d'arrêt » en deçà de laquelle les Wallons se » préparent à une énergique résistance ».

C'est pour cette culture française à laquelle il vouait un véritable culte que Maurice Wilmotte va dépenser des trésors d'énergie. Il fonde en 1905, après avoir déjà amorcé son action dès 1902-1903, une œuvre de qualité dont le succès en Wallonie, à Bruxelles, dans certains milieux flamands même, à Paris et en d'autres lieux de France, connut un grand retentissement. Cette œuvre, c'est l'Association pour la Culture et l'Extension de la Langue française. Trois grands Congrès internationaux jalonnèrent les débuts de l'entreprise ; à Liège en 1905, à Arlon-Luxembourg-Trèves en 1908, à Gand en 1912 ; Wilmotte les présidait après avoir assuré, par la gamme étendue de ses relations personnelles, des participations particulièrement éclatantes. On remarquera qu'en même temps il s'engageait de plus en plus dans Les Congrès wallons du wallonisant Julien Delaite. Rendant largement compte du premier Congrès en 1905, il fit activement partie des autres en insistant sur sa doctrine : « C'est rendre le plus grand » des services à la Wallonie que de » lui faire aimer la culture française » que, nous, nous aimons tant et » pour tant de raisons. Multiplions » les organismes de défense et d'ex- » tension françaises ». Cette leçon portera ses fruits ; elle se répercuta par la création d'autres organismes auxquels Wilmotte apporta son aide (par exemple, l'Alliance française).

Ainsi se poursuivit et s'amplifia l'ère des pérégrinations de ville en ville, en Belgique et à l'étranger, du professeur Wilmotte ; soit comme conférencier lui-même (répétons qu'il excellait dans ce rôle qui lui permettait de mettre en pratique ses dons de perspicacité et de finesse), soit

comme présentateur d'orateurs français de grand renom, il exerça un rôle de premier plan dans la diffusion de la matière littéraire française. La Wallonie y trouva largement son compte. La chronique de ce mouvement a été traitée avec enthousiasme dans un chapitre des *Mémoires*.

On était à la veille de 1914. Lorsque la guerre éclata, Maurice Wilmotte, devenu suspect aux Allemands, continua son rôle de propagandiste du français en quittant sa ville natale pour gagner la France. Il y retrouva maintes amitiés littéraires et politiques qui lui réservèrent le meilleur accueil. En même temps que l'hospitalité, elles lui offrirent l'occasion de trouver de nombreux débouchés à une activité décidément inlassable. Ainsi, il créa en pleine guerre avec Paul Deschanel le Comité d'Entente franco-belge destiné à normaliser les rapports entre les deux pays voisins ; jusqu'à sa mort, il en resta le secrétaire général. Son enseignement, cependant, ne se ralentit point. Il se continua d'abord à l'Université de Bordeaux ; puis quelque temps plus tard (au printemps de 1915), le professeur liégeois fut appelé à la Sorbonne où il connut un très grand succès qui se prolongea jusqu'en 1919.

De ces années, date l'implantation de Maurice Wilmotte à Paris où, la tourmente passée, malgré son installation à Bruxelles, il continua jusqu'à la fin de sa vie à posséder une seconde résidence : son activité trépidante lui fait pratiquer une existence itinérante qui le stimulait. De part et d'autre, il recevait beaucoup ; à sa table réputée quoique simple, se rencontraient hommes de lettres et hommes politiques, ce qui élargit encore le cercle de ses relations comme celui de ses curiosités. Il y aurait tout un petit chapitre à écrire sur Wilmotte homme du monde servant habilement de son prestige le Wilmotte professeur.

C'est à Paris, notamment, durant la Grande Guerre, que Wilmotte s'attacha à la fonction d'éditeur en pre-

nant la direction d'une collection spécialisée dans la diffusion de livres à bon marché quoique d'un haut niveau, *Les Cent chefs-d'œuvre étrangers*. Là aussi, il réalisa son rêve de faire mieux connaître Sainte-Beuve en concevant une originale histoire de *La littérature française des origines à 1870* (dix volumes) découpés dans le texte des fameux *Lundis* et *Nouveaux Lundis*. Le X^e volume, écrit par Wilmotte lui-même, constitue une des plus pénétrantes analyses que l'on ait produites sur le grand critique.

La tourmente passée, Maurice Wilmotte entreprit de créer en 1923 avec quelques amis, dont le professeur de l'Université de Bruxelles Gustave Charlier, une maison d'édition bruxelloise qui s'assigna comme mission de répandre les productions de nos meilleurs écrivains français de Belgique. Il s'agit de la Renaissance du Livre qui eut longtemps une filiale parisienne, les Editions Albert. Ces deux maisons jouèrent un rôle important dans la diffusion de nos lettres.

Peu avant, en 1921, Maurice Wilmotte toujours codirecteur du *Moyen Age* et dernier directeur de la vieille *Revue de Belgique*, mit sur pied une nouvelle revue de littérature et de politique générale à laquelle il s'attacha beaucoup, *La Revue franco-belge*. D'un côté comme de l'autre, Wilmotte, qui a toujours aimé et pratiqué l'art du compte rendu, fit la critique des publications nouvelles avec la vivacité d'esprit qu'on lui connaît.

Au lendemain de la guerre, se produisit également un événement auquel Maurice Wilmotte prit une part majeure et qui devait avoir un grand retentissement sur la vie intellectuelle de la Belgique francophone : suivant la proposition du ministre Jules Destrée, le roi Albert signa (19 août 1920) un arrêté royal créant l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Or, Wilmotte était un ami de Destrée qu'il avait documenté. Son nom figure le premier

parmi les quatorze membres nommés directement par le Roi et c'est lui qui prononça le discours d'ouverture comme c'est lui qui reçut dix mois plus tard le premier membre étranger élu par la nouvelle académie : la Comtesse Anna de Noailles. D'autres textes académiques suivirent, qu'il s'agit de Ferdinand Brunot, d'Emmanuel Walberg, de l'abbé Joseph Bastin ou bien qu'il fût question de discours anniversaires. Les *Bulletins* de l'Académie en font foi : Maurice Wilmotte apporte le même soin et la même fougue pour la nouvelle institution que l'activité remarquable dont il avait fait preuve à l'Académie thérésienne. Chose oubliée aujourd'hui, c'est un mémoire couronné par l'Académie de Langue et de Littérature françaises qui constitue son grand livre sur *Les origines du roman en France*. Wilmotte, doublement académicien, fut aussi brillant que Wilmotte conférencier.

Le professeur liégeois accède à l'éméritat en 1931. On lui avait offert en 1910, à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation à Liège du premier enseignement scientifique de philologie romane en Belgique, deux beaux volumes de *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire* où se rencontraient les noms de grands romanistes de l'époque. Vingt et un ans plus tard, on lui proposa de republier certaines de ses publications : il choisit, comme on l'a dit plus haut, ses premiers articles qui constituent les *Études de philologie romane* parues chez Droz en 1932. C'était, chose extraordinaire dans la vie d'un professeur, la troisième fois qu'on lui offrait des *Mélanges*...

Le temps de la retraite, loin d'être une période de repos, constitue chez le maître une période d'une surprenante activité. On voit bien que, débarrassé des contraintes de l'enseignement et libéré des fatigantes pérégrinations hebdomadaires entre Bruxelles et Liège, il pense que l'heure des synthèses est venue et il trouve

la force de les réaliser l'une après l'autre. La période qui précède la deuxième guerre voit notamment la parution de plusieurs livres et d'importantes monographies. Le médiéviste reste fidèle à son auteur médiéval préféré — Chrétien de Troyes — et, surtout, à son *Perceval*; le graal et ses « feux divergents » le fascinent.

L'année 1933 est particulièrement bien remplie dans sa bibliographie : il publie à Paris, chez Droz, son essai sur *Le Poème du Graal* où il étudie *Le Parzifal de Wolfram d'Eschenbach et ses sources françaises*; il fournit à la Renaissance du Livre, une *Introduction* avec traduction et notes au *Parzifal* de Wolfram. Le romaniste n'a rien perdu de sa vaste érudition allemande ainsi qu'en témoignent les multiples comptes rendus qu'il accumule de 1933 à 1939 dans *Romania* et *Le Moyen Age*. En même temps, Wilmotte reprend ses vues sur l'origine de l'épopée française auxquelles il a travaillé depuis 1915 (*Une nouvelle théorie sur l'origine des chansons de geste*, dans *Revue historique*, t. CXX, p. 241-288; *Le Français à la tête épique*, Paris, Renaissance du Livre 1917, 189 pages). Il les refond en les développant dans un livre qui sort en 1938 des presses de Boivin : *L'épopée française. Origines et élaboration*.

Nous revoyons à la veille d'une deuxième guerre mondiale. On devine aisément, sans recourir au livre posthume *Mes Mémoires* (paru à Bruxelles à la Renaissance du Livre en 1948), à quel point les événements ont pesé sur un homme arrivé au soir de sa vie, le plongeant dans un immense désarroi. Wilmotte était en Italie en mai 1940 et il connut une période de pénibles pérégrinations en France avant de regagner son domicile en Belgique. Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de voir certains de ses jugements affectés trop lourdement dans ce livre où, à la fin, n'apparaissent que des souvenirs dispersés. L'œuvre se ressent de sa finition (incomplète) tardive en pleine guerre. Maurice

Wilmotte, pour qui le connaissait bien, n'a pas tout dit ou n'a pas voulu tout dire. Et pourtant ce livre, tel qu'il est, constitue le témoignage extrêmement émouvant d'un homme de quatre-vingts ans dont la vie s'est accomplie, avec ses joies et ses désillusions, au service de la science philologique et littéraire.

Les derniers mois de Wilmotte furent obscurcis par la maladie et des problèmes matériels. Cela ne l'empêcha pas, pourtant, de rédiger pour la collection *Notre passé* un petit livre sur *Froissart* dont il corrigea encore les épreuves, péniblement il est vrai. Heureusement, en 1941, il assiste à la naissance de son important ouvrage, sorte de testament spirituel d'une large part de son activité — *Origines du roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1240*, Paris, Boivin, 264 pages. On le voit, le vieux maître à « la mauvaise santé de fer », comme il se plaisait à dire, ne s'est pas départi de son activité intellectuelle jusqu'à ses derniers jours.

Il avait demandé que sa dépouille mortelle fût ramenée à Liège. Son vœu fut respecté et l'on entendit, lors de son inhumation au cimetière Sainte-Walburge, plusieurs beaux discours qui ont frappé des assistants particulièrement émus : la famille des élèves de Maurice Wilmotte s'était réunie pour la circonstance.

Dans une *Notice* consacrée à Maurice Wilmotte et qu'il rédigeait en 1972 pour l'Académie Royale de Belgique, M. Omer Jodogne disait : « On » a beaucoup écrit sur lui au moment » de sa mort; trente ans plus tard, » on peut dresser un constat d'authenticité aux éloges funèbres dont on » honora ce grand homme. Car Wilmotte n'a plus trouvé son pareil » parmi les romanistes de Belgique : » les regrets d'alors n'étaient pas exagérés, pour une fois les évocations » pieuses n'ont pas été au-delà de la » vérité ». Depuis lors, douze ans encore ont passé et la réflexion reste

pertinente; Maurice Wilmotte, dans les multiples domaines qu'il a étudiés, fait figure d'être exceptionnel. Prompt à explorer les différents domaines où sa finesse d'esprit lui avait aussitôt fait deviner des thèses originales, il fut avant tout un médiéviste convaincu capable de convaincre à son tour ses divers auditeurs. Sa parole, plus encore que sa pensée, se résume en un mot : étincelante; elle fascinait littéralement, surtout les jeunes qui se pressaient autour de lui comme autant de disciples.

Dans l'exposé qui vient d'être fait, on n'a pas pu donner, sous peine de se perdre dans la ligne biographique, des détails sur deux matières traitées par Wilmotte et qui sont, aujourd'hui encore, matières à réflexion. Il s'agit, d'une part, des sources de l'épopée française, de l'autre, du développement du roman courtois aux XII^e et XIII^e siècles. Sous des aspects divers, qui vont de la note critique ou du compte rendu jusqu'à la monographie et même jusqu'au livre, on voit sans cesse affleurer ces sujets dans la bibliographie de Maurice Wilmotte.

Pour l'épopée, les vues de ce dernier se développent au beau milieu de la fameuse théorie de Joseph Bédier sur la collaboration des moines et des jongleurs tout au long des routes de pèlerinages. Maurice Wilmotte récusait cette théorie comme il récusait, du reste, celle de son maître Gaston Paris centrée, elle, sur l'apport populaire. Le professeur liégeois développait une théorie fort originale pour l'époque : il n'y a pas de rupture entre le monde classique et le monde médiéval; l'inspiration des jongleurs est à chercher dans les sources latines; la chanson de geste a trouvé sa provende très tôt, au haut moyen âge, dans les écoles où l'on continuait à enseigner la langue et la poésie de Rome.

Cette radicalisation de l'apport latin a surpris les esprits lors de sa

parution; elle a été combattue et, assurément, elle comportait d'indéniables outrances. Toutefois, il faut rappeler que l'idée générale de Wilmotte a été illustrée par les ouvrages subséquents d'un Reto R. Bezzola sur *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident*, d'un Ernst-Robert Curtius sur *La littérature européenne et le moyen âge latin* ou bien encore d'un Paul Zumthor sur *l'Histoire littéraire de la France médiévale* (VI^e-XIV^e siècles). Ainsi donc, Maurice Wilmotte, qui était très bon latiniste, ne s'est pas trompé, il a simplement devancé son temps, jouant ici encore les précurseurs.

La même pesée rigoureuse doit également être opérée pour son livre des *Origines du roman en France* où nombre d'éléments latins étaient réunis et traduits élégamment pour la première fois. La connaissance du sujet éclate surtout dans le chapitre très dense d'Ovide-Roi, idée qui est devenue à présent une vérité d'évidence dans tous les livres d'histoire littéraire du français médiéval, mais qui, à l'époque, faisait encore figure de nouveauté.

Lorsque l'on dresse le bilan de l'activité multiforme de Maurice Wilmotte, des traits caractéristiques et fondamentaux se dégagent aisément.

C'est d'abord un pionnier : dans la création des études médiévales à la section liégeoise de philologie romane, dans l'impulsion qu'il donne à la dialectologie et à la littérature wallonnes, dans la clairvoyance avec laquelle il a prévu l'évolution des rapports entre la Flandre et la Wallonie au sein de la Belgique, dans ses analyses enfin de la littérature française au moyen âge.

C'est ensuite un remarquable organisateur : sa participation dans la création de revues ou de sociétés, son rôle dans l'Association pour la Culture et l'Extension de la Langue française, la mise sur pied de deux maisons d'édition, tout cela le prouve clairement.

C'est aussi un magnifique conférencier, aussi bien dans sa chaire universitaire que du haut des tribunes de sociétés et de congrès.

C'est finalement — et principalement — un professeur extraordinaire, passionnément attaché à son enseignement, dévoué avant tout à ses étudiants dont il suit les recherches, encourage les travaux, soutient la carrière, sans jamais faire peser sur eux la contrainte du maître à l'égard de ses disciples.

Mordant dans la polémique, parfois distant, il tenait en réserve, pour ceux qu'il avait admis dans son entourage, des trésors d'humanité et de cœur. Aussi n'est-il pas étonnant que des générations d'étudiants aient gardé de leur professeur Maurice Wilmotte le souvenir d'un maître incomparable, d'un homme d'action au verbe entraînant, d'un analyste dont la profondeur et la finesse l'apparentaient à Sainte-Beuve qui a été son modèle au cours de sa longue et féconde existence.

La Wallonie, la Belgique francophone, le monde universitaire, la culture française elle-même lui doivent énormément.

Rita Lejeune.

La bibliographie des travaux philologiques et littéraires de Maurice Wilmotte a été établie selon l'ordre chronologique par Rita Lejeune-Dehousse. Années 1881 à 1931 (incorporant donc la Bibliographie fournie par les *Mélanges* de 1910), dans les *Études de philologie wallonne* du maître, réunies et publiées par ses amis et ses élèves à l'occasion de sa promotion à l'éméritat (Paris, E. Droz, 1932, p. 275-288); un complément bibliographique pour les années 1932 à 1942 par Maurice Delbouille, « Notice sur Maurice Wilmotte », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, Bruxelles, 1959, p. 121-127; un complément bibliographique concernant les travaux philologiques et littéraires de Maurice Wilmotte (1932-1951) par Omer Jodogne dans « Notice sur Maurice Wilmotte », dans *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 83-85.

G. Cohen, « Maurice Wilmotte », dans *Le Thyrsé*, t. 11, mars 1910, p. 197-200. — L. Rosy, *Maurice Wilmotte*, Bruxelles-Paris, 1932 (Collection de la revue *Le Thyrsé*). — « Maurice Wilmotte », dans *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. 1^{er}, *Faculté de Philosophie et Lettres. Faculté de Droit*, Liège, 1936, p. 469-474. — G. Virrès, L.-P. Thomas et M. Delbouille, « Discours prononcés à l'occasion de la mort de Maurice Wilmotte », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XXI, 1942, p. 75-86. — O. Jodogne, « Maurice Wilmotte », dans *Revue des Langues vivantes*, t. VIII, 1942, p. 170-173. — L. Suttina, « Maurice Wilmotte », dans *Studi Medievali*, t. XV, 1942, p. 232-233. — G. Charlier, « Maurice Wilmotte (1861-1942) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXI, 1942, p. 698-701. — M. Delbouille, « Maurice Wilmotte, philologue wallon », dans *Les Dialectes belgo-romans*, t. V, 1946, p. 110-115. — M. Roques, « Maurice Wilmotte », dans *Romania*, t. LXVII, 1942-1943, p. 413-414. — R. Lejeune, « Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liège », dans *Le Moyen Age*, t. LII, 1946, p. 1-9. — G. Vanwelkenhuyzen, « Maurice Wilmotte. Un philologue à la tête épique », dans *Le Thyrsé*, 1949, p. 488-500. — M. Delbouille et R. Massart, « L'École Hégeoise de philologie romane. Maurice Wilmotte, ses collègues et leurs disciples », dans *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, t. IV, 1950, p. 51-85. — M. Delbouille, « Maurice Wilmotte », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1959, p. 65-127. — O. Jodogne, « Maurice Wilmotte et son enseignement à Liège » (d'après ses lettres à Gaston Paris), dans *Marche Romane*, t. XVII, 1967, p. 1-10. — O. Jodogne, « Maurice Wilmotte et ses travaux de dialectologie wallonne », dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. XLI, 1967, p. 57-80. — O. Jodogne, « Gaston Paris et les premiers romanistes de Louvain », dans *Les Lettres Romanes*, t. XXII, 1968, p. 59-69. — O. Jodogne, « Notice sur Maurice Wilmotte, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXXXVIII, Bruxelles, 1972, p. 65-86. — R. Lejeune, « Maurice Wilmotte, figure de proue de la Wallonie », dans *La Wallonie, Le Pays et les Hommes. Lettres-arts-culture*, t. III, *De 1918 à nos jours*, Bruxelles, 1979, p. 19-25. — Fr. Pirot, « L'His-

toire littéraire et la philologie », *ibidem*, p. 159-166.

WOESTENRAEDT (Hermannus a), prieur des Croisières de Liège, né à Liège (*Leodiensis*, dit J.F. Foppens) au milieu du XVI^e siècle, mort à Liège après 1630 (date figurant dans le dernier de ses chronogrammes écrits de sa propre main).

Il était le fils de Jean de Woestenraedt, seigneur de Charneux, bailli et maître d'Awans en Hesbaye, et de Jeanne de Brabant, fille d'un commissaire de la cité de Liège. D'après Marcel Graindor, il a dû passer son enfance et sa jeunesse à Charneux, au château de Hameval. Il eut deux frères et cinq sœurs, dont trois se firent religieuses. A l'imitation de plusieurs de ses oncles, et notamment de son grand-oncle paternel et parain, Hermann de Rave, abbé de Saint-Jacques, il embrassa l'état ecclésiastique et entra dans l'Ordre des Croisières, où il exerça, au couvent de Liège de mars 1593 à la fin de l'année 1624, les fonctions de prieur. Dans les comptes des Croisières de Liège, on peut lire, à la date du 24 mars 1593, la mention suivante : « P. Hermannus a Woestenraedt factus prior » ; et la signature de l'intéressé figure à plusieurs reprises au bas d'une formule approuvant la comptabilité du procureur. La dernière en date est du 18 novembre 1624. Le 11 août 1627, il y est qualifié de *ex priore*.

Il est l'auteur d'œuvres latines d'inspiration religieuse, en prose et surtout en vers. Ces œuvres sont conservées dans un manuscrit visiblement autographe, à l'Université de Liège, sous le numéro 244. C'est un gros volume de 188 feuillets. Dans sa *Bibliotheca Belgica*, Valerius Andreas cite les œuvres suivantes : *Thomae Malleoli a Kempis de Imitatione Christi aureus libellus carmine Elegiaco redditus*, Leodii, 1623 ; *Sidus lucidum peregrinantis animae XLII mansionum Israe-*

litarum umbris erutum, *Ibidem*, 1627 ; *Monachus, sive Mystica Monachi elucidatio*, *Ibidem* ; *Historia Josaphat et Barlaam Joan. Damasceni carmine reddita* ; *Martyrologium Wandelberti Prumiensis auctum, adjectis Sanctis ex Joanne Molano. Aliaque*.

Ces deux derniers opuscules couvrent les folios 1 à 110 du manuscrit 244 ; la transposition de l'*Imitation*, les feuillets 111 à 142 ; ensuite viennent des poèmes rangés sous le titre : *Sequuntur Carmina de diversis ejusdem auctoribus diversis temporibus conscripta*, et qui sont sans doute les *alia* dont parlait Valerius Andreas. Ses sujets, notre poète les emprunte soit à l'Écriture Sainte, soit à des livres de piété comme l'*Imitation de Jésus-Christ*. Tantôt, il met en scène deux religieux, un croisier et un jésuite, s'appelant, le premier, Christophe, bien entendu, et l'autre, Ignace, et, dans le cadre d'une bucolique, il les fait discuter sur le rétablissement de la règle monastique dans toute sa rigueur (fol. 144-148). Tantôt, il imagine un dialogue dans lequel Dieu prodigue ses consolations à un moine qui se plaint de la souffrance et de l'abandon (fol. 148-153). Dans d'autres pièces plus brèves, Woestenraedt paraphrase le *Fiat lux* de la *Genèse* en distiques latins (fol. 153) ; ou bien il prend la défense des moines contre leurs détracteurs (*Monachos male vocari porcos Dei* : fol. 153) ; il engage à ne pas juger les gens d'après leur apparence (*Non secundum faciem judicandum* : fol. 154). Il interrompt sa prédication poétique pour dresser la liste des Papes, jusques et y compris Grégoire XV, mort en 1623 (fol. 154-162) ; reprend son prêche en prodiguant des conseils aux ecclésiastiques (fol. 162-164), intercale une longue épitaphe en l'honneur du père de Brée, ancien Prieur des Croisières de Liège (fol. 164), fait une satire violente des mœurs de son temps (*Canis Evangelicus*, 117 distiques élégiaques fol. 165-169), attaque Erasme en faisant sur son nom un calembour qu'il

croit certainement spirituel : *eras mus*. Erasme, de souris (*mus*) qu'il était, s'est mué en chat persécuteur des souris, autrement dit : des moines ! (fol. 169). Il vilipende les tenants de l'idolâtrie (fol. 169-170), loue la Vierge (fol. 170-171), chante les noms de Jésus et de Marie, d'abord dans un poème acrostiche et télestiche (fol. 171) ; ensuite dans une série de distiques dont certains sont tautogrammatiques, c'est-à-dire que tous les mots y commencent par la même lettre, comme dans l'*Eloge de la Calvitie* de Hucbald de Saint-Amand (IX^e-X^e siècle) et le *Pugna Porcorum* du Dominicain Placentius (XVI^e siècle). Puis Woestenraedt stigmatise la grossièreté de langage des protestants (fol. 173), répand à son tour les injures les plus crues sur Henri VIII et Elisabeth d'Angleterre (fol. 173), se tourne contre les Anglicans (fol. 174-177), développe de pieuses considérations sur l'humilité, sur la virginité, sur la pauvreté, sur l'obéissance (fol. 178-179) ; il conseille la simplicité et la prudence, met en garde contre la malice du diable, chapitre rois et princes catholiques (fol. 180-183). Enfin, après deux pages de *miscellanea* où on relève deux quatrains sur l'éternité, deux anagrammes, un poème intitulé *Carmen Phalentium*, de courts extraits de Virgile et d'Ovide et quelques vers sans aucun lien entre eux, il termine par une pièce dans laquelle il énumère dans des hexamètres fort plats les lieux consacrés de la ville de Liège, platitude qui ne l'a pas empêchée d'avoir plusieurs fois les honneurs de la traduction française et de l'édition.

A défaut d'une véritable inspiration poétique, un même souffle religieux anime tout le recueil. Ce ton, qui rappelle celui de l'*Imitation*, finit par sembler légèrement monotone. Dans tout l'œuvre de Woestenraedt, il est bien peu de pensées dont on ne puisse retrouver le prototype dans les Livres sacrés. Le religieux-poète ressasse sans relâche les mêmes thèmes moraux et

ne se soucie guère de les varier. Son principal mérite est de n'avoir pas versé dans la frivolité et l'exagération où se complurent tant de versificateurs latins de son époque, de n'avoir pas fait vain étalage d'érudition mythologique et de n'avoir pas trop galvaudé sa verve poétique dans ces enfantillages savants appelés acrostiches, mésostiches et télestiches. Comme l'a dit Dom Ursmer Berlière, « Woestenraedt est un poète sérieux, » un humaniste, sans doute, mais » avant tout, un religieux. Dans son » œuvre, l'expression retient moins » l'attention que la pensée. C'est un » moraliste ». Si on retrouve de-ci de-là sous sa plume un lambeau de vers antique, ce n'est que par exception : ce qui est profane ne présente pas d'attrait pour lui. Son style est sec, lapidaire, en plein accord avec ses tendances moralisatrices. Car quand il moralise, il sait asséner de bons coups : dans ses mains, la Croix devient massue. En témoigne à suffisance son *Canis Evangelicus*, dont les aboiements furieux ne laissent aucun répit aux chrétiens de tout rang. Après avoir émis, en bon chien de garde qu'il est, un triple HAU de son gosier fatigué, dit-il, d'avoir aboyé aux trousses des coupables, il affirme sa détermination de censurer tous les abus qu'il rencontre, et le voici qui part en guerre contre tous les mortels, asservis à Satan. Il s'en prend surtout au clergé qui, assure-t-il, conduit le troupeau à sa perte. Que le Pape ne vise point l'argent, mais qu'il pense à servir (*prodesse*) plutôt qu'à régir (*praesesse*) (V. 65) ; que les Cardinaux délaissent le faste et les festins (V. 85) ; que les prêtres fuient les vains plaisirs (V. 103) ; les chanoines, la richesse (V. 110) ; les religieux, la vie facile et les bruits du dehors (V. 120) ; les recluses, le vagabondage, car « le » poisson ne vit guère, une fois hors » de l'onde » (V. 137). Les rois se garderont de tout orgueil et feront régner la justice (V. 156) ; les soldats ne rançonneront plus les manants

(V. 167); les commerçants fuiront la fraude (V. 174), les paysans, l'irrégion (V. 188); les hommes s'abstiendront de s'enivrer le dimanche ou de sommeiller à l'office divin (V. 192). Les femmes sont particulièrement visées : visages fardés, langues impudentes, regards impudiques, membres lascifs « trahissent à loisir la fange de leur cœur! » (V. 197 s.). Les enfants eux-mêmes ne sont que « mauvaise herbe qui croît sans porter aucun fruit » (V. 214).

Cette peinture paraîtrait bien sombre ou semblerait n'être qu'un cliché applicable à toutes les époques par tout censeur rigoriste, si elle ne trouvait confirmation dans les critiques des mœurs liégeoises du temps qu'on rencontre chez maint contemporain de Woestenraedt, entre autres chez le père de Glen, un Augustin de Liège mort en 1613, et chez Philippe de Hurgues, un Français qui visita la ville en 1615. Il reste que Hermannus a Woestenraedt, en dépit du double handicap de la langue latine et de l'obstacle d'un vers savant, a su formuler ces critiques avec une sobriété, une vigueur et une sincérité qui en font, à sa manière, un Juvénal chrétien. A ce titre, il a apporté une contribution non négligeable à l'œuvre de rénovation morale entreprise chez nous, à la fin du XVI^e siècle, par les ordres religieux : jésuites, carmes et croisiers.

Maxime Leroy.

Archives de l'Etat, à Liège : Archives des Croisiers de Liège, registres 31 à 34 ; comptabilité des Croisiers de 1593 à 1627. — Gilles de Woestenraedt, *Memoriall et Recueil de diverses advenues affaires et negoces escript par moy Gilles de Woestenraedt agr de Soiron*, A° 1597 ; cette table généalogique de la famille Woestenraedt, rédigée par l'oncle de Hermann, a été transcrite par J. Peuteman, vice-président de la Société verriétoise d'Archéologie et d'Histoire. — Le généalogiste J.-G. Lefort, t. I, registre 25, s.v. De Woestenraedt, fol. 124 r° à 139 r°.

Valerius Andreas, *Bibliotheca Belgica. De Belgis vita scriptisque claris*, Louvain, 1693, p. 334. — J.-F. Foppens, *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1739, pars I, p. 479. — F.-N. Delvaux, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liège*, t. V, p. 551, mss. 823 et 824 = 1015-1035 de la Bibliothèque de l'Université de Liège. — C. Hermans, *Annales canonicorum regularium S. Augustini Ordinis sanctae Crucis*, 1858, vol. I, pars II, p. 44-46. — « Woestenraedt », dans *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 23^e année, 1869, p. 254 ss. — E. Poswick, *Histoire biographique et généalogique de la Noblesse limbourgeoise*, Liège, 1873, t. I, p. 313 ss. — Grandjean, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, 1875, p. 334 ss. — J. Alexandre, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège par le P.J.P.R. Stephani*, Liège, 1876-1877, t. II. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, Liège, 1877, t. I, p. 373. — de Theux, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 79. — J. Peuteman, *Promenade à Soiron*, Verviers, 1902, p. 43 ss. — *Monasticon belge*, t. II, Province de Liège, 3^e fascicule, Liège, 1955, p. 420. — J. Meunier, *Histoire de la Commune de Wegnez. 1797-1930*, Verviers, 1930. — E. Polain, « La vie à Liège sous Ernest de Bavière (1581-1612) », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LV, 1931, p. 104-183. — M. Leroy, « Hermannus a Woestenraedt, Canis Evangelicus », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXIV, 1932, p. 1-31. — M. Graindor, *Histoire du château de Sclassin (au ban de Soiron) et de ses seigneurs*, Verviers, 1973.

WUILLOT (Joseph), ingénieur des mines, né à Pâturages (province de Hainaut) le 26 septembre 1848, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 27 janvier 1939.

Diplômé de l'Ecole des Mines de Mons, Joseph Wuillot vient tout jeune au charbonnage de Mariemont. Dans l'orbite d'Alphonse Briart (1825-1898), il s'initie au dur apprentissage de l'exploitation souterraine. L'élève est doué et participe avec ardeur aux travaux de modernisation et d'extension entrepris de la fin du XIX^e siècle

jusqu'avant la première guerre mondiale. Les résultats de son expérience sont consignés dans plusieurs notices. Sans atteindre l'envergure de son maître, Wuillot s'y révèle un observateur consciencieux toujours à l'affût d'améliorations technologiques mineures. C'est pourquoi, à la mort de Briart, il devient ingénieur en chef de l'exploitation à Mariemont. Avec Jules Dessent, son homologue à Bascoup, et Julien Weiler, ingénieur du matériel et des constructions, il fait partie du trio sur qui repose l'activité des deux charbonnages.

Malgré ses grandes responsabilités, il prend encore le temps de représenter le charbonnage de Mariemont au Crédit ouvrier de Morlanwelz créé le 3 avril 1902 pour aider, par des facilités de prêt, l'ouvrier à acquérir sa maison. Il est encore président de la Caisse des Suppléments de Pensions fondée le 1^{er} août 1897 par les charbonnages de Mariemont et de Bascoup.

En 1886, il se porte volontaire lors de la formation de la garde civique de Morlanwelz. En février 1901, après la fusion des unités de Chapelle-lez-Herlainmont et de Morlanwelz, il est promu capitaine de la première compagnie des chasseurs-éclaireurs (les verts) de Chapelle-Morlanwelz.

Peu après 1918, il se retire à Bruxelles.

Voici la liste de ses publications : *Charbonnage de Mariemont. Puits Saint-Abel. Description d'une application de trainage mécanique souterrain*, dans *Publications de la Société des ingénieurs sortis de l'Ecole provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut*, 2^e série, t. XIII, 1882, p. 103-107 ; *Compte rendu d'une excursion faite par le Comité du Centre aux travaux*

du tunnel de Godarville, dans *Publications de la Société des ingénieurs sortis de l'Ecole provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut*, 2^e série, t. XVI, 1885, p. 172-182 ; *Charbonnage de Mariemont. Puits Sainte-Henriette. Description du trainage mécanique souterrain*, dans *Publications de la Société des ingénieurs sortis de l'Ecole provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut*, 2^e série, t. XV, 1884, p. 124-139 ; *Notice sur les taquets hydrauliques système M. Reumaux, ingénieur en chef aux mines de Lens (Pas de Calais)*, dans *Publications de la Société des Ingénieurs sortis de l'Ecole provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut*, 2^e série, t. XVII, 1885-1886, p. 72-80 ; *Imprégnation des bois des mines aux charbonnages de Mariemont*, dans *Publications de la Société des ingénieurs sortis de l'Ecole provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut*, 3^e série, t. XIV, 1905, p. 166-170 ; *Idem*, dans *Publications de l'Association des Ingénieurs de l'Ecole des Mines de Mons*, 4^e série, t. IV, 1910, p. 319-372 ; *Compte rendu d'une excursion en Westphalie*, dans *Publications de l'Association des Ingénieurs de l'Ecole des Mines de Mons*, 4^e série, t. I, 1907, p. 313-331.

Roger Darquenne.

Musée de Mariemont : Archives Warocqué, 1.27/8, ordre de bataillon, n° 114/267, 23 février 1901.

Catalogue des Publications de l'A.I.M. de 1853 à mars 1933, La Louvière, s.d. — *Bulletin de l'Association des Ingénieurs de l'Ecole des Mines de Mons. Liste des membres. Années 1923-1924*, La Louvière, 1924, p. 55, n° 871. — H. Rolin, *Les institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup*, Bruxelles, 1903, p. 135, 153.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE

(SUPPLÉMENT, VOL. XV).

Art (Jan), chef de travaux au Séminaire d'Histoire contemporaine, Rijksuniversiteit te Gent.

Coppieters (Honoré), XXVI^e évêque de Gand.

Aubert (Roger), membre de l'Académie royale de Belgique.

Delmer (Alexandre), journaliste catholique.

Balasse-Deguide (Lucienne), professeur honoraire du Lycée Emile Max, à Bruxelles.

Bervoets (Marguerite), professeur à l'École normale de Tournai, résistante, écrivain.

Barlet (Jules), docteur en zoologie, à Liège.

Carpentier (Fritz), zoologiste, entomologiste, conservateur puis chargé de cours à l'Université de Liège.

Barthélemy (Maurice), conservateur de la Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Liège.

Rasse (François), musicien, chef d'orchestre, compositeur.

Bernard (Henri), professeur émérite de l'École royale militaire, à Bruxelles.

Bougard (Charles), magistrat. — Buisseret (Auguste), haut fonctionnaire. — Demarque (Hector), haut fonctionnaire, résistant. — Hanoteau (Elie), lieutenant général. — Marissal (Adelin), lieutenant-colonel aviateur, résistant. — Marmol (Jean del), résistant. — Oultremont (Henri, comte d'), officier, héros. — Radiguès de Chennevière (Thérèse de), héroïne des deux guerres. — Triest (Paul), général.

Bogaert (Irène), professeur honoraire du Koninklijk Vlaams Muziekconservatorium Antwerpen.

Vocht (Lodewijk De), compositeur, chef d'orchestre, directeur de chorale.

Bosquet (Jean), professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Dungen (Frans van den), ingénieur civil, physicien, mathématicien, professeur et recteur de l'Université libre de Bruxelles; en collaboration avec Paul Glansdorff. — Thoran (Cornel de), pianiste, violoniste, chef d'orchestre.

Coenen (Daniel), licencié en philosophie et lettres (Histoire).

Claisone (Nicaise), officier de recette spécialisé dans la direction des travaux d'endigement, conseiller extraordinaire et commissaire au Conseil de Flandre, commis ordinaire des finances de Charles Quint. — Corneliszoon (Vincent), maître de la Chambre des Comptes à La Haye, commis ordinaire des finances et trésorier général des Pays-Bas sous Charles Quint.

Compernelle (René Van), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Devreese (Godefroid), sculpteur, médailleur; en collaboration avec †Victor Tourneur et Marie Van Compernelle-Tourneur.

Compernelle-Tourneur (Marie Van), licenciée en philosophie et lettres, à Bruxelles.

Devreese (Godefroid), sculpteur, médailleur; en collaboration avec †Victor Tourneur et René Van Compernelle.

Constant (Baron Jean), procureur général émérite près la Cour d'appel de Liège.

Kupfferschlaeger (François-Henri), juriste, professeur d'Université.

Cooremans (Lucien), bourgmestre honoraire de la ville de Bruxelles.

Dons (Herman), homme de lettres, journaliste.

†**Coster (Sylvain De)**, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Couvreur (Auguste), journaliste, homme politique.

Darquenne (Roger), docteur en médecine, docteur en philosophie et lettres, à Chapelle-lez-Herlaimont.

Beaumez (Raoul), chef de musique, compositeur. — Caffet (Adolphe), docteur en médecine, écrivain patoisant. — Canivez (Louis), compositeur, directeur de sociétés musicales. — Fréteur (Alfred), organiste, chef de musique, compositeur. — Fréteur (Clément), organiste. — Thomas (Antoine), comptable, homme politique. — Wuillot (Joseph), ingénieur des mines.

Deblon (André), archiviste à l'Evêché de Liège.

Daris (Joseph), ecclésiastique, historien.

Decock (Pierre), licencié en Philosophie et Lettres (Histoire).

Petit (Gabrielle), héroïne de la guerre 1914-1918.

Delmer (Marie-Thérèse), licenciée en sciences religieuses, à Bruxelles.

Delmer (Frédéric), homme d'affaires. — Delmer (Louis), officier de marine. — Delmer (Oscar), journaliste.

Delseemme (Paul), professeur et bibliothécaire en chef honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Fonson (Frantz ou Jean-François), journaliste, directeur de théâtres. — Heusy (Paul), avocat, journaliste, homme de lettres.

Deman (Albert), professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles.

Peeters (Félix), philologue classique, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Denuit (Désiré), rédacteur en chef honoraire du journal *Le Soir*, à Bruxelles.

Demany (Fernand), journaliste, écrivain, résistant, homme politique.

Douxchamps-Lefèvre (Cécile), chef de Section des Archives de l'Etat, à Namur.

Desandrouin (Gédéon, vicomte), gentilhomme verrier, maître de houillères. — Desandrouin (Jean-Jacques, vicomte), gentilhomme verrier, maître de forges et de houillères, fondateur de la Compagnie d'Anzin. — Desandrouin (Pierre-Benoît, vicomte), grand mayeur de Namur, trésorier général des Pays-Bas autrichiens. — Desandrouin (Stanislas, vicomte, puis marquis), industriel.

Dullère (André), docteur de l'Université de Clermont-Ferrand (Faculté des Lettres), à Malonne (Namur).

André (Joseph), prêtre résistant. — Dandoy (Albert), artiste peintre. — Lambillion (Joseph), entomologiste, auteur dialectal. — Marinus (Ferdinand), artiste peintre. — Michel (Thérèse), résistante et mère du ministre français Maurice Schumann.

Dumoulin (Jean), archiviste du Chapitre cathédral et de l'Evêché de Tournai. Pasture (Alexandre), historien, curé de Saint-Amand à Ere.

Eeckhout (Paul), conservateur honoraire du Musée des Beaux-Arts de Gand. Minne (Georges), sculpteur, dessinateur.

Eemans (Nestor), critique musical, à Bruxelles.

Ansseau (Fernand), chanteur et artiste lyrique. — Bolotine (Mina), chanteuse, artiste lyrique. — Bouhy (Jacques), chanteur, artiste lyrique. — Clairbert (Clara), chanteuse, artiste lyrique. — Crabbé (Armand), chanteur, artiste lyrique. — Dufranne (Hector), artiste lyrique. — Friché (Claire), cantatrice, artiste lyrique.

Fichet (Jean), docteur en Géographie, à Jambes.

Fichet (Georges), peintre.

Fischer (Gustave), journaliste, à Bruxelles.

Marinus (Albert), journaliste, folkloriste, sociologue.

Gérard (Hervé), rédacteur en chef de *Belgia 2000*, à Bruxelles.

Caters (Pierre, baron de), pilote automobile, aviateur.

Glansdorff (Paul), membre de l'Académie royale de Belgique.

Dungen (Frans van den), ingénieur civil, physicien, mathématicien, professeur et recteur de l'Université libre de Bruxelles; en collaboration avec Jean Bosquet.

Haag (Henri), secrétaire-trésorier adjoint de la Commission royale d'Histoire.

Jungbluth (Harry), général, chef d'état-major de l'armée.

Houart (Victor), lieutenant-colonel de réserve, à Bruxelles.

Cocquyt (Prosper), chef pilote de la Sabena. — Craco (Arthur), sculpteur, céramiste, graveur. — Stampe (Jean), pilote, constructeur aéronautique.

†**Huyghebaert (R.P. Nicolas-Norbert)**, O.S.B., maître de conférences à l'Université catholique de Louvain.

Elfrude, comtesse de Flandre au X^e siècle.

Janssens (Valéry), secrétaire de la Banque nationale de Belgique.

Vyvere (Aloys, vicomte van de), homme d'Etat, administrateur de sociétés.

Jaumotte (André-L.), membre de l'Académie royale de Belgique.

Allard (Emile), ingénieur, professeur aux Universités de Bruxelles et de Liège.

Jorion (Edmond), professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Seeldrayers (Pierre), haut fonctionnaire, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Jouret (Alain), licencié en philosophie et lettres (Histoire), à Dour.

Damoiseaux (Maurice), avocat, homme d'œuvres, gouverneur du Hainaut. — Deladrière (Gédéon), ingénieur, régisseur de la Société anonyme du Charbonnage d'Hornu et de Wasmes, président de l'Association du Couchant de Mons.

Klinkenberg (Jean-Marie), chargé de cours à l'Université de Liège.

Garde (Marcellin La), historiographe, professeur, homme de lettres.

Lederer (André), membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Beaulieu (Louis-François), officier du génie. — Bourla (Pierre), architecte en chef de la ville d'Anvers. — Vifquain (Jean-Baptiste), officier, architecte, urbaniste, ingénieur-inspecteur en chef honoraire des Ponts et Chaussées.

Leguebe (André), chef de travaux à l'Institut royal des Sciences naturelles, à Bruxelles.

Brogneaux (Paulin), enseignant, poète.

Lejeune (Rita), membre de l'Académie royale de Belgique.

Wilmotte (Maurice), philologue romaniste, professeur à l'Université de Liège.

Lemaire (Claudine), attachée scientifique à la Bibliothèque Albert 1^{er}, à Bruxelles.

Chevalier (Jean-Baptiste), astronome, météorologiste, directeur de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Belgique; en collaboration avec Armand De Ridder.

Lemesre (Olivier), gradué en histoire de l'art et archéologie, à Bruxelles.

Brancart (Arthur-Emile), industriel, administrateur-directeur général de la Société anonyme des Verreries de Fauquez.

Léon (Paul), directeur général honoraire de la Fédération patronale textile de Verviers.

Pirene (Henri), industriel, homme politique. — Simonis (Iwan), industriel, homme politique.

Lepage (Théophile), membre de l'Académie royale de Belgique.

Burniat (Pol), mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Leroy (Maxime), docteur en Philosophie et Lettres (Philologie classique).

Woestenraedt (Hermannus a), prieur des Croisiers de Liège.

Lubelski-Bernard (Nadine), chef de travaux à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

Bara (Louis), juriste, philosophe, théoricien politique, fédéraliste, pacifiste.

Martens (Mina), archiviste honoraire de la ville de Bruxelles.

Fontainas (André), conseiller, échevin et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants.

Matthijs (Georges-Marie), critique d'art, à Bruxelles.

Dillens (Julien), sculpteur.

Molitor (André), membre de la Commission de la Biographie Nationale.

Lefebure (René), haut fonctionnaire, chef de cabinet du Roi.

Muret (Philippe), assistant aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

Colleye (Raymond), journaliste, homme de lettres, poète, militant wallon.

Paridaens (Marie-Anne), chercheur scientifique au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Doignon (Charles), avocat, parlementaire catholique et homme d'Eglise.

Peemans (Françoise), secrétaire d'administration-archiviste du Ministère des Affaires étrangères.

Morisseaux (Charles), haut fonctionnaire, homme d'affaires.

Quitin (José), professeur honoraire du Conservatoire royal de Musique de Liège.

Radoux (Jean-Théodore), compositeur, directeur du Conservatoire royal de Musique de Liège.

Ranieri (Liane), docteur en Philosophie et Lettres (Histoire).

Beeme (Victor), architecte, inspecteur-voyer de la Province de Brabant, puis inspecteur général du service voyer des faubourgs de Bruxelles.

Rens (Ivo), professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève.

Potter (Agathon de), philosophe, sociologue, publiciste socialiste.

Renson (Georges), lieutenant général e.r., aide de camp honoraire du Roi, à Bruxelles.

Beernaerts (Georges), lieutenant général.

†**Rey (Jean)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Mahaim (Ernest), juriste, économiste, sociologue, professeur à l'Université de Liège, homme d'Etat.

Ridder (Armand De), calculateur principal à l'Institut royal météorologique de Belgique, à Bruxelles.

Chevalier (Jean-Baptiste), astronome, météorologiste, directeur de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Belgique; en collaboration avec Cl. Lemaire.

Schoute (Roger Van), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Bosch (Jérôme), artiste peintre, en collaboration avec Monique Van-Schoute-Verboomen.

Schoute-Verboomen (Monique Van), licenciée en philosophie et lettres, historien d'art, à Neerijse.

Bosch (Jérôme), artiste peintre, en collaboration avec Roger Van Schoute.

Servais (Jean), directeur de la revue *La Vie Wallonne*.

Register (Jean), compositeur de musique, altiste virtuose, professeur au Conservatoire de Liège puis de Bruxelles.

Soete (Jean-Luc), assistant aux Facultés Universitaires Saint-Louis (Faculté de Droit), à Bruxelles.

Beckers (Auguste), avocat, homme d'œuvres.

Spiessens (Godelieve), docteur en histoire de l'art, à Anvers.

Adriaenssen (Alexandre), peintre. — Adriaenssen (Jan le Vieux), peintre, marchand.

Stiennon (Jacques), professeur à l'Université de Liège.

Neuville (Albert de), poète, essayiste, critique d'art, bibliophile, collectionneur, mécène.

Stockmans (François), secrétaire de la Commission de la Biographie Nationale.

Beckers (André), industriel. — Beckers (Lucien), ingénieur, industriel, homme d'affaires, membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles, philanthrope, mécène. — Breda (Jacob van), médecin, naturaliste, professeur à l'Université de Gand. — Frechkop (Serge), directeur de laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, conseiller scientifique de la Société royale de Zoologie d'Anvers. — Haerens (Louise), dessinatrice, sculpteur animalier. — Heger (Constantin), pédagogue, préfet à l'Athénée royal de Bruxelles, professeur au Pensionnat Heger. — Pauw (Louis De), contrôleur des ateliers au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, puis conservateur des collections zoologiques à l'Université libre de Bruxelles.

Tassel (René Van), professeur extraordinaire émérite de la Katholieke Universiteit te Leuven.

Scheers (Jean), officier, ingénieur-géologue, professeur à l'École royale militaire.

Thomas (Emile), professeur émérite de l'École royale militaire, à Bruxelles.

Bremer (René), officier. — Umé (Fernand), officier, professeur.

†**Tourneur (Victor)**, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie royale de Belgique.

Devreese (Godefroid), sculpteur, médailleur; en collaboration avec René Van Compernelle et Marie Van Compernelle-Tourneur.

Toussaint (Jacques), historien d'art, à Jambes.

Demant (Victor), sculpteur-médailleur.

Trousseau (Raymond), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Noulet (Emilie), philologue romaniste, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Ugeux (William), professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.

Marquet (Adrien), ingénieur électricien, parachuté, héros de la guerre clandestine 1941-1944. — Roblain (Auguste), opérateur radio parachuté pour la Résistance.

Vandewoude (Emile), chef de Section aux Archives générales du Royaume, archiviste du Palais Royal.

Elst (Léon, baron van der), haut fonctionnaire, diplomate. — Velde (Joseph Van de), docteur en médecine, chirurgien.

Wellens (Robert), chef de Section aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

Verkooren (Alphonse), archiviste.

Wijngaert (Mark Van den), professeur aux Universitaire Faculteiten Sint-Aloysius, à Bruxelles.

Plisnier (Oscar), secrétaire général du Ministère des Finances, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXXVII^e, XXXVIII^e, XXXIX^e, XL^e, XLI^e, XLII^e
ET XLIII^e VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

A

ABBELOOS (Jean-Baptiste), prêtre du diocèse de Malines et orientaliste, recteur de l'Université catholique de Louvain (1836-1906), XLI, 1979-1980, 1-6, J. Mossay.

ABRASSART (Jules), pseudonyme : AIMÉFLOR (Jules), poète, traducteur, professeur (1826-1893), XXXVIII, 1973-1974, 1-2, F. Dony.

ADAN (Henri), directeur général au ministère des Finances (1802-1891), XXXIX, 1976, 1-2, J. Pricken.

ADAN (Henri), juriste, assureur (1830-1901), XXXVIII, 1973-1974, 2-3, F. Dony.

ADDRIANSENS (Alexandre). Voir ADRIAENSSEN (Alexandre).

ADERIAENSSEN (Jan le Vieux). Voir ADRIAENSSEN (Jan le Vieux).

ADRIAENSE (Alexandre). Voir ADRIAENSSEN (Alexandre).

ADRIAENSEN(S) (Alexandre). Voir ADRIAENSSEN (Alexandre).

ADRIAENSEN(S) (Jan le Vieux). Voir ADRIAENSSEN (Jan le Vieux).

° ADRIAENSSEN (Alexandre), ou ADRIAENSEN(S), ADRIEANS(S)EN,

ADRIANSENS, ADDRIANSENS, ADRIAENSE, peintre (1587-1661), XLIII, 1983-1984, 1-5, G. Spiessens.

ADRIAENSSEN (Jan Le Vieux), ou ADRIAENSEN(S), ADERIAENSSEN, peintre, marchand (avant 1522-1588), XLIII, 1983-1984, 5-8, G. Spiessens.

ADRIANSENS (Alexandre). Voir ADRIAENSSEN (Alexandre).

ADRIEANS(S)EN (Alexandre). Voir ADRIAENSSEN (Alexandre).

AGNELLO (Le Père), nom séculier : VAN DEN BOSCH (Charles), franciscain, prêtre, aveugle de guerre 1914-1918, fondateur de l'Œuvre nationale des Aveugles, résistant 1940-1945 (1883-1945), XXXIX, 1976, 2-6, N. Jadot.

* AHRENS (Heinrich ou Henri), philosophe et juriste allemand (1808-1874), XXXIX, 1976, 7-24, J. Paumen.

AIMÉFLOR (Jules). Voir ABRASSART (Jules).

ALARDIN (Félix), mathématicien (1915-1969), XL, 1977-1978, 1-3, L. Godeaux.

- * ALBERGATI (Antonio), évêque de Bisceglia, nonce apostolique (1566-1634), XXXIX, 1976, 24-31, L. Van Meerbeeck.
- ALEXANDRE II, évêque de Liège (7-1167), XXXIX, 1976, 31-36, J.-L. Kupper.
- ALLARD (Alphonse), instituteur, membre de la Chambre des représentants (1857-1923), XLI, 1979-1980, 6-9, R. Abs.
- ALLARD (Emile), ingénieur, professeur aux Universités de Bruxelles et de Liège (1883-1950), XLIII, 1983-1984, 8-26, A.-L. Jaumotte.
- ALSTEIN (Pierre VAN), capitaine négrier (1733-1793), XXXVII, 1971-1972, 1-8, F. Stockmans.
- ANCHEMANT (Pierre), diplomate, secrétaire ordinaire de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau (seconde moitié du XV^e siècle-1506), XXXIX, 1976, 36-40, R. Wellens.
- ANDRÉ. Voir DEMARQUE (Hector).
- ANDRÉ (Joseph), prêtre résistant (1908-1973), XLIII, 1983-1984, 26-28, A. Dulière.
- ANSEMBOURG et DE MARCHANT (Amaury d'), diplomate (1849-1926), XL, 1977-1978, 3-4, J. Willequet.
- ANSIAUX (Jules), médecin (1810-1869), XL, 1977-1978, 5-6, A.-M. Dalcq.
- * ANSPACH (Isaac-Salomon), pasteur et homme politique (1746-1825), XL, 1977-1978, 6-12, H.-R. Boudin.
- ANSSEAU (Fernand), chanteur, artiste lyrique (1890-1972), XLIII, 1983-1984, 28-32, N. Eemans.
- ANTO-CARTE, pseudonyme de CARTE (Antoine), artiste peintre (1886-1954), XXXVIII, 1973-1974, 4-8, H. Lavachery.
- ANTWERPEN (C.P. VAN). Voir CAUTEREELS (Peter-Jozef).
- ANVERSA (Giovanni d'). Voir MOMPEN (Jean de).
- APHERONYME, pseudonyme de SAINT-REMY (Remy DE), médecin (entre 1500 et 1510-1560), XLII, 1981-1982, 1-4, P. Hanquet.
- ARBERG ET DE VALLENGIN (Charles-Alexandre, comte d'), évêque suffragant de Liège, ensuite dernier évêque d'Ypres (1734-1809), XLI, 1979-1980, 9-22, N.-N. Huyghebaert.
- ARENDE (Guillaume-Amédée), pseudonyme occasionnel : BERNOUILLY, licencié en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain (1808-1865), XXXIX, 1976, 40-48, J. Ruwet.
- ASCLÉPIADE. Voir BOULENGER (Maximilien).
- ASOU (Albert), homme politique, avocat (1857-1940), XXXVII, 1971-1972, 8-11, H. Lavachery.
- AUBERT (David), calligraphe, traducteur et compilateur des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marguerite d'York (XV^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 11-12, P. Cockshaw.
- AUBERT I (Jean), fonctionnaire des finances duciales sous les ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon (vers 1360-1444), XXXVII, 1971-1972, 12-13, P. Cockshaw.
- AUBERT II (Jean), fonctionnaire des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marie de Bourgogne (-après 1481), XXXVII, 1971-1972, 14, P. Cockshaw.
- AUDENT (Jules), avocat, bourgmestre de la ville de Charleroi, sénateur (1834-1910), XXXIX, 1976, 48-60, J.-P. Hendrickx.

B

- BABYLAS.** Voir **GHELDERODE** (Michel DE).
- BAC** (Godefroid). Voir **BACK** (Goovaert).
- **BACK** (Goovaert), ou **BAC** (Godefroid), imprimeur, libraire, relieur (?-1517), XL, 1977-1978, 13-17, A. Rouzet.
- BAES** (Isidore DE). Voir **ISIDORE DE SAINT-JOSEPH**.
- BAES** (Louis), ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles (1883-1961), XXXIX, 1976, 61-70, A. Paduart.
- BALAT** (Alphonse), architecte (1818-1895), XXXVII, 1971-1972, 15-18, V.-G. Martiny.
- BALISAUX** (Emile), homme politique, banquier, industriel (1827-1891), XXXIX, 1976, 70-80, J.-P. Hendrickx.
- BALTIA** (Herman, baron), officier et administrateur belge (1863-1938), XL, 1977-1978, 17-21, J. Willequet.
- BARA** (Louis), juriste, philosophe, théoricien politique, fédéraliste, pacifiste (1821-1857), XLIII, 1983-1984, 33-42, N. Lubelski-Bernard.
- BARBANSON** (Gaston), maître de forges (1876-1946), XXXVIII, 1973-1974, 9-11, J. Willequet.
- * **BARBIN** (Paul), pasteur wallon d'origine française (1680-1764), XL, 1977-1978, 21-25, H.-R. Boudin.
- BARTHOLEMY** (Jean-Joseph), prêtre, précepteur et aumônier militaire (1750-1805), XLI, 1979-1980, 23-24, J. Breuer.
- BASSEVELDE** (A. DE). Voir **GHELDERODE** (Michel DE).
- BAST** (Omer DE), ingénieur électricien, professeur ordinaire à la Faculté Technique de l'Université de Liège, directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore (1865-1937), XL, 1977-1978, 25-31, P. Louon et J. Listray.
- BAUDOUIN**, prince de Belgique, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha (1869-1891), XL, 1977-1978, 31-35, Ch. Terlinden.
- BAUER** (Raphaël, chevalier de), banquier, consul général d'Autriche-Hongrie à Bruxelles (1843-1916), XXXIX, 1976, 80-94, J.-H. Pirrenne.
- BAUSSART** (Elie), pseudonyme occasionnel : V. DUCHATEAU, professeur, écrivain et militant chrétien, wallon, démocrate et pacifiste (1887-1965), XXXIX, 1976, 94-103, W. Bal.
- BAYAR** (Denis-Georges), sculpteur, entrepreneur (1690-1774), XLII, 1981-1982, 5-7, A. Dulière.
- BEAUDUIN** (Lucien), raffineur et fabricant de sucre (1869-1946), XXXIX, 1976, 103-105, Y. Stinglhamber.
- BEAUDUIN** (Victor), raffineur et fabricant de sucre (1845-1904), XXXIX, 1976, 105-107, Y. Stinglhamber.
- BEAULIEU** (Louis-François), officier du génie (1796-1842), XLIII, 1983-1984, 42-44, A. Lederer.
- BEAUMEZ** (Raoul), chef de musique, compositeur (1884-1974), XLIII, 1983-1984, 45-49, R. Darquenne.
- BECKERS** (André), industriel (1888-1976), XLIII, 1983-1984, 49-53, Fr. Stockmans.
- BECKERS** (Auguste), avocat, homme d'œuvres (1822-1902), XLIII, 1983-1984, 54-56, J.-L. Soete.
- BECKERS** (Lucien), ingénieur, industriel, homme d'affaires, membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bru-

- xelles, philanthrope et mécène (1880-1959), XLIII, 1983-1984, 56-75, Fr. Stockmans.
- BEELI** (Maurice), mycologue, négociant (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 19-22, P. Heinemann.
- BEERNAERTS** (Georges), lieutenant général (1895-1962), XLIII, 1983-1984, 75-82, G. Renson.
- BELN** (Michel VAN DER), magistrat, membre du Congrès National et de la Chambre des représentants (1770-1844), XXXVIII, 1973-1974, 11-13, J. Willequet.
- BELGA.** Voir PEETERS (Paul).
- BENOÎT** (Jean-Charles), dit SERGENT BENOÎT, auteur de chansons en dialecte namurois (1707-1784), XXXIX, 1976, 107-110, W. Bal.
- * **BERCHET** (Giovanni), écrivain, homme politique (1783-1851), XXXVII, 1971-1972, 22-28, R.-O.-J. Van Nuffel.
- BERCHMANS** (Jules), sculpteur, archéologue (1883-1951), XXXVII, 1971-1972, 29-34, Ch. Delvoye.
- **BERCKEL** (Théodore VAN), graveur de coins (1739-1808), XL, 1977-1978, 35-50, X. Duquenne.
- BERGÉ** (Julien), raffineur et fabricant de sucre (1876-1933), XXXIX, 1976, 110-113, Y. Stinglhamber.
- BERGER** (Maurice), pseudonyme recouvrant également Fernand Servais : **BERGERAC**, ingénieur civil, industriel, officier, publiciste, homme d'œuvres (1882-1966), XXXIX, 1976, 113-118, M. Brabant.
- BERGERAC.** Voir BERGER (Maurice).
- BERGHEN** (Adriaen VAN), imprimeur, libraire, éditeur, relieur [?] (?-1542), XL, 1977-1978, 50-55, A. Rouzet.
- BERNARD** (Charles), pseudonymes : **LE MUSARD**, **TIMON**, **GALLO**, **PIF**, **Edouard COUTILLE**, écrivain, journaliste, critique et historien d'art (1875-1961), XLII, 1981-1982, 7-36, J. Warmoes.
- BERNARD** (Léopold), général (1862-1928), XLII, 1981-1982, 36-38, J.-L. Charles.
- BERNARD** (Raoul), docteur en médecine, dermato-syphiligraphie (1887-1949), XLII, 1981-1982, 38-54, Fr. Stockmans.
- BERNOUILLY.** Voir ARENDT (Guillaume-Amédée).
- * **BERTHOD** (Claude), en religion dom Anselme, bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, membre de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, associé aux bollandistes (1733-1788), XXXVII, 1971-1972, 34-39, M. Coens.
- BERTRAND** (Louis), ouvrier marbrier, journaliste, historien, membre de la Chambre des représentants, ministre d'État, un des fondateurs du Parti Ouvrier Belge et du journal *Le Peuple* (1856-1943), XXXVII, 1971-1972, 39-55, R. Abs.
- BERVOETS** (Marguerite), professeur à l'École normale de Tournai, résistante, écrivain (1914-1944), XLIII, 1983-1984, 82-89, L. Balasse-Deguide.
- BESME** (Victor), architecte, inspecteur-voyer de la province de Brabant, inspecteur-voyer des faubourgs de Bruxelles (1834-1904), XLIII, 1983-1984, 89-98, L. Ranieri.
- BESSEMERS** (Michel), théologien janséniste (1687-1751), XLII, 1981-1982, 54-56, E. Jacques.
- * **BEST** (John-Pickard), armateur (1832-1898), XXXVII, 1971-1972, 55-56, L.-H. Jansen.
- BETHUNE** (Jean-Baptiste, baron de), architecte, décorateur, protagoniste du style néo-gothique en Belgique (1821-1894), XXXVII, 1971-1972, 56-60, J. Lavalleye.
- BIEKE.** Voir MIEL (Jean).

- ° **BIOLLEY** (Raymond, vicomte DE), industriel (1789-1846), XLI, 1979-1980, 24-30, P. Léon.
- BLAFFART** (Nicolas), professeur de mathématiques (1900-1957), XXXVIII, 1973-1974, 13-14, L. Godeaux.
- BLAISE** (Gaston), officier, industriel, gouverneur de la Société générale de Belgique (1880-1964), XL, 1977-1978, 55-62, M. Nokin.
- BLANQUAERT** (Edgard), philologue, professeur à l'Université de Gand (1894-1964), XL, 1977-1978, 62-66, C. Tavernier.
- BOCH** (Michel DE ou [LE]). Voir **BOCQ** (Michel DE ou [LE]).
- BOCK** (Michel DE ou [LE]). Voir **BOCQ** (Michel DE ou [LE]).
- BOCKHORST**. Voir **BOECKHORST** (Jan, Jean ou Johannes).
- BOCQ** (Michel DE ou [LE]), ou **BOCK**, **BOCH**, **BOEK**, **BOUCQ**, organiste à la chapelle royale de la Cour d'Espagne (c. 1525/1530-1602?), XL, 1977-1978, 67-72, P. Becquart.
- BOCQUET** (Nicolas-Joseph), imprimeur, libraire (1753-1805), XL, 1977-1978, 72-73, R. Wellens.
- BOECKEL** (Lodewijk VAN), forgeron d'art (1857-1944), XXXVIII, 1973-1974, 15-17, A. Lens.
- ° * **BOECKHORST** (Jan, Jean ou Johannes), ou **VAN BOECKHORST**, [VAN] **BRONCKHORST**, **BOCKHORST** (forme allemande); dit **LANGE JAN** ou **LANGUEAN**, peintre d'histoire (vers 1603/1605-1668), XXXVII, 1971-1972, 60-75, M.-L. Hairs.
- BOEK** (Michel DE ou [LE]). Voir **BOCQ** (Michel DE ou [LE]).
- BŒUF** (Henry LE). Voir **LE BŒUF** (Henry).
- BOHET** (Victor), professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Liège (1887-1948), XXXIX, 1976, 118-124, R. Vanderveiken.
- BOIS** (Albert, comte du), poète, dramaturge et écrivain politique (1872-1940), XXXIX, 1976, 124-132, Ph. Muret.
- BOLOTINE** (Mina), née **VERHOEVEN** (Guilielmina-Ludovica), chanteuse, artiste lyrique (1904-1973), XLIII, 1983-1984, 98-100, N. Eemans.
- BOM** (Emmanuel DE), pseudonyme : **MENDEL**, écrivain et critique d'art (1868-1953), XXXVIII, 1973-1974, 17-26, J. Turfkruijer.
- BONIFACE** (Jacques). Voir **DELMER** (Alexandre).
- BONISSART** (Thomas). Voir **BRAUN** (Thomas).
- BOOS** (Carolus DE), tisserand, militant de la Première Internationale (1842-1897), XXXVII, 1971-1972, 75-82, D.-E. Devreese.
- BORCHGRAVE** (Emile, baron de), historien et diplomate (1837-1917), XL, 1977-1978, 73-75, J. Willequet.
- BORDET** (Jules), microbiologiste et immunologiste, prix Nobel de Médecine (1870-1961), XXXVIII, 1973-1974, 26-36, J. Beumer.
- BORTOENS** (Jean). Voir **BRITO** (Jean).
- ° **Bos** (Cornelis), graveur (début XVI^e siècle-1556), XXXVII, 1971-1972, 82-86, N. Dacos.
- BOSGART** (Guy). Voir **PANSAERS** (Clément).
- BOSCH** (Charles VAN DEN). Voir **AGNELLO** (Le Père).
- ° **BOSCH** (Jérôme), artiste peintre (±1450-1516), XLIII, 1983-1984, 100-127, R. Van Schoute et M. Van Schoute-Verboomen.
- BOSCHÈRE** (Jean DE), ou **DE BOSSCHÈRE**, poète, romancier, essayiste, peintre, sculpteur, graveur et illustrateur (1878-1953), XLII, 1981-1982, 56-82, J. Warmoes.
- BOSSCHERE** (Charles DE), professeur, publiciste et conférencier horticole (1850-1935), XXXIX, 1976, 133-136, W. Robyns.

- BOSSCHÈRE (Jean DE)**. Voir **BOSCHÈRE (Jean DE)**.
- BOTTIN (Henri)**, imprimeur (1717-1783), XL, 1977-1978, 75-77, R. Wellens.
- BOUCQ (Michel DE ou [LE])**. Voir **BOCQ (Michel DE ou [LE])**.
- BOUGARD (Charles)**, magistrat (1829-1888), XLIII, 1983-1984, 127-128, H. Bernard.
- BOUHY (Jacques)**, chanteur, artiste lyrique (1848-1929), XLIII, 1983-1984, 128-131, N. Eemans.
- **BOUILLE (Théodose)**, en religion frère **THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU**, carme chaussé, historien liégeois, théologien (-1743), XXXVIII, 1973-1974, 36-37, J. Thielens.
- BOUILLY (Joseph)**, pseudonyme : **DUHOT (Jean)**, journaliste, député de l'arrondissement de Mons et homme d'œuvres socialistes (1884-1970), XLI, 1979-1980, 31-34, J. Puissant.
- BOULENGER (George-Albert)**, zoologue, conservateur au British Museum (1858-1937), XXXVIII, 1973-1974, 37-42, M. Poll.
- BOULENGER (Maximilien)**, pseudonyme occasionnel : **ASCLÉPIADE**, médecin (1873-1930), XL, 1977-1978, 77-80, M. Alexander.
- BOULMONT (Gustave)**, historien (1848-1930), XL, 1977-1978, 80-82, J. Breuer.
- BOUNY (François)**, physicien, professeur à l'École des Mines de Mons et à l'Université libre de Bruxelles (1885-1965), XLII, 1981-1982, 82-100, A. Jaumotte et P. Glansdorff.
- * **BOURBON-PARME (Sixte, prince de)**, officier (1886-1934), XL, 1977-1978, 82-85, J. Willequet.
- BOURIEZ (Pierre)**, industriel et résistant (1906-1964), XL, 1977-1978, 85-87, H. Bernard.
- BOURLA (Pierre)**, architecte en chef de la ville d'Anvers (1783-1866), XLIII, 1983-1984, 131-139, A. Lederer.
- BOURQUIN (Maurice)**, juriste, diplomate, professeur d'Université (1884-1961), XXXVII, 1971-1972, 86-91, F. Vanlangenhove.
- **BOUSSU (Gilles de)**, littérateur, historien (1681-1755), XXXIX, 1976, 136-142, R. Wellens.
- BRACONIER (Frédéric)**, industriel et parlementaire (1826-1912), XLI, 1979-1980, 35-40, N. Caulier-Mathy.
- BRAEKELEER (Henri DE)**, artiste peintre, graveur (1840-1888), XXXIX, 1976, 142-153, G. Fernández.
- BRAEM (Conrard, Conrardus ou Coenraert)**, ou **BRAME**, imprimeur établi à Louvain au XV^e siècle, XLI, 1979-1980, 40-44, L. Mees.
- BRAGARD (Henri)**, pseudonymes occasionnels : **FRÉ MATI**, **E. BURON**, **LE GUETTEUR**; poète, folkloriste (1877-1944), XL, 1977-1978, 87-90, A. Freyens.
- BRAME (Conrard, Conrardus ou Coenraert)**. Voir **BRAEM (Conrard, Conrardus ou Coenraert)**.
- BRANCART (Arthur)**, industriel, administrateur-directeur général de la Société anonyme des Verreries de Fauquez (1870-1934), XLIII, 1983-1984, 139-143, O. Lemesre.
- BRAUN (Thomas)**, pseudonymes : **TOM**, **Thomas BONISSART**, **BRUNISSART**, **RANHISSART**, avocat, poète (1876-1961), XL, 1977-1978, 90-95, R. Poulliart.
- BRAY (Dominique de)**. Voir **SARTON (George)**.
- BRAY (Nicolas DE)**, médecin (milieu XIV^e siècle-1414), XLI, 1979-1980, 44-45, R. Wellens.
- * **BREDA (Jacob VAN)**, médecin, naturaliste, professeur à l'Université de Gand (1788-1867), XLIII, 1983-1984, 143-146, Fr. Stockmans.

- BREISDORFF** (Charles), journaliste, ancien rédacteur en chef du *Soir*, professeur extraordinaire à l'Université de Bruxelles (1891-1968), XL, 1977-1978, 95-104, D. Denuit.
- BREMER** (René), pseudonyme : REMEMBER, officier (1871-1918), XLIII, 1983-1984, 146-150, E. Thomas.
- BRENEZ** (Alphonse), ouvrier mineur, syndicaliste, homme politique socialiste, député de l'arrondissement de Mons (1862-1933), XLI, 1979-1980, 45-51, J. Puissant.
- BRETON** (Jean). Voir **BRITO** (Jean).
- BREUX** (Félix de). Voir **HAULLEVILLE** (Prosper, baron de).
- BRÉZAL** (Jean). Voir **DUMONT-WILDEN** (Louis).
- BRIART** (Edmond), ingénieur des mines (1856-1929), XLII, 1981-1982, 100-103, R. Darquenne.
- BRIEN** (Victor), géologue, industriel, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1876-1959), XXXVII, 1971-1972, 92-95, F. Stockmans.
- BRISMÉE** (Desiré), typographe, journaliste, fondateur de sociétés de Libre Pensée, un des fondateurs de la Section belge de l'Association internationale des Travailleurs (1822-1888), XXXVII, 1971-1972, 95-100, R. Abs.
- BRISTOM** (Pierre VAN), architecte (1820-1909), XXXVII, 1971-1972, 100-101, J.-P. Devos.
- * **BRITO** (Jean), ou **BORTOENS**, **BRETON**, imprimeur, calligraphe (?-1484?), XLII, 1981-1982, 103-109, A. Rouzet.
- **BROEUCQUEZ** (Antoine-François DU), médecin (1723-1765), XLI, 1979-1980, 51-53, R. Wellens.
- BROGNEAUX** (Paulin), enseignant, poète (1858-1936), XLIII, 1983-1984, 150-152, A. Leguebe.
- BRON** (Philibert), peintre, dessinateur, lithographe (1791-1870), XXXVII, 1971-1972, 101-103, M.-A. Arnould.
- BRONCKHORST** (Jan, Jean ou Johannes [VAN]). Voir **BOECKHORST** (Jan, Jean ou Johannes).
- BROODCOORENS** (Pierre), journaliste, écrivain (1885-1924), XXXIX, 1976, 153-173, C. Verhaegen.
- * **BRUNELLE** (Isabelle), comtesse D'HARSCAMP, fondatrice d'institutions de bienfaisance (1724-1805), XLI, 1979-1980, 53-57, J. Bovesse.
- BRUNET** (Émile), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, député de Charleroi, président de la Chambre des représentants, ministre d'État (1863-1945), XXXVIII, 1973-1974, 42-50, R. Abs.
- BRUNISSART** (Thomas). Voir **BRAUN** (Thomas).
- BRUIER** (Laurent), mathématicien (1893-1961), XXXVIII, 1973-1974, 50-51, W. BARBENSON.
- BRUYLANTS** (Gustave), pharmacien, professeur à l'Université de Louvain (1850-1925), XXXIX, 1976, 173-176, P. Putzeys.
- BRYBERGH**. Voir **MONT** (Gilles du).
- BUCHÉZ** (Philippe), écrivain, homme politique (1796-1865), XXXVII, 1971-1972, 103-109, A. Cuveillier.
- BUEREN** (Vincent de). Voir **BUREN** (Vincent de).
- * **BUGATTI** (Rembrandt), sculpteur animalier (1885-1916), XLI, 1979-1980, 57-62, C. Kruyfhooff.
- BUISSERET** (Auguste), avocat, conseiller communal, puis échevin de Liège, ministre de l'Instruction publique, de l'Intérieur, des Travaux publics, des Colonies, bourgmestre de Liège (1888-1965), XLI, 1979-1980, 62-68, J. Lejeune.
- BUISSERET** (Auguste), haut fonctionnaire (1859-1937), XLIII, 1983-1984, 152-153, H. Bernard.

- BUISSERET (Louis)**, peintre, dessinateur et graveur (1888-1956), XLI, 1979-1980, 68-71, J. Ransy.
- ° **BULTEEL (Gislain)**, poète néo-latin et homme politique (1555-1611), XLI, 1979-1980, 71-81, G. Cambier.
- * **BUONAROTTI (Filippo)**, pseudonyme : Jean-Jacques RAYMOND, révolutionnaire italien (1764-1837), XXXVIII, 1973-1974, 51-60, R.-O.-J. Van Nuffel.
- BUREN (Vincent de)**, ou **BUEREN**, chef populaire (1440?-1505), XXXVIII, 1973-1974, 60-66, M. Josse-Hofmann.
- BURGERS (Jean)**, fondateur et chef du Mouvement de Résistance Groupe G (1917-1944), XXXVII, 1971-1972 109-112, H. Bernard.
- BURNIAT (Pol)**, mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1902-1975), XLIII, 1983-1984, 153-156, Th. Lepage.
- BURON (E.)**. Voir BRAGARD (Henri).
- BUSET (Max)**, député, ministre d'Etat, président du Parti Socialiste Belge (1896-1959), XXXIX, 1976, 176-180, R. Abs.
- BUSKER**. Voir ROBLAIN (Auguste).
- BUSSCHE (Henri VAN DEN)**, exégète, professeur au Grand Séminaire de Gand et à l'Université catholique de Louvain (1920-1965), XLI, 1979-1980, 81-86, J. Coppens.
- BUTTGENBACH (Henri)**, minéralogiste, professeur et ingénieur (1874-1964), XLII, 1981-1982, 109-116, J. Le-personne.
- C**
- CABEL (Alfred)**, pseudonyme de CABU (Alfred), artiste lyrique, professeur de chant (1834-?), XL, 1977-1978, 105-106, E. Montellier.
- CABEL (Edmond)**, pseudonyme de CABU (Antoine), artiste lyrique (1832-1888), XL, 1977-1978, 106-107, E. Montellier.
- CABEL (Georges)**, pseudonyme de CABU (Jean), artiste lyrique, professeur de chant, directeur de l'Institut néerlandais de Bruxelles (1822-1881), XL, 1977-1978, 107-108, E. Montellier.
- CABEL (Louis)**, pseudonyme de CABU (Louis), artiste lyrique, professeur au Conservatoire royal de Gand (1819-1884), XL, 1977-1978, 108-109, E. Montellier.
- CABEL (Marie)**, pseudonyme de DREULLETTE (Marie), ou CABU, artiste lyrique, professeur de chant (1827-1885), XL, 1977-1978, 109-110, E. Montellier.
- CABU (Alfred)**. Voir CABEL (Alfred).
- CABU (Antoine)**. Voir CABEL (Edmond).
- CABU (Jean)**. Voir CABEL (Georges).
- CABU (Louis)**. Voir CABEL (Louis).
- CABU (Marie)**. Voir CABEL (Marie).
- CAFFET (Adolphe)**, docteur en médecine, écrivain patoisant (1863-1902), XLIII, 1983-1984, 157-159, R. Darquenne.
- * **CAILLET (Michel-Antoine)**, maître porcelainier (1806-?), XLII, 1981-1982, 117-121, H. Demeuldre Coché.
- CAÏN (Samuel)**. Voir LAMBERT (Samuel).
- CALEWAERT (Charles-Justin)**, évêque de Gand (1893-1963), XLI, 1979-1980, 87-95, J. Coppens.
- CALUWAERS (Joseph)**, inscrit à l'état civil CALUWAERTS, architecte (1863-1948), XXXVII, 1971-1972, 113-117, V.-G. Martiny.
- CALUWAERTS (Joseph)**. Voir CALUWAERS (Joseph).
- CANIVEZ (Louis)**, compositeur, directeur de sociétés musicales (1837-1911), XLIII, 1983-1984, 159-163, R. Darquenne.

- CANIVEZ (Ovide), en religion dom Joseph-Marie, historien de l'Ordre de Cîteaux (1878-1952), XXXVII, 1971-1972, 117-120, É. Brouette.
- * CANZIUS - ONDERDEWIJNGAART (Jacob), créateur du Musée de l'Industrie à Bruxelles (1771-1838), XXXVII, 1971-1972, 120-123, H. Michel.
- CAPELLO (Marius-Ambroise), dominicain, évêque d'Anvers (1597-1676), XXXVII, 1971-1972, 123-129, L. Ceysens.
- CARAMAN CHIMAY (Ghislaine DE RIQUET, princesse de), dame d'honneur de la Reine Elisabeth (1865-1955), XL, 1977-1978, 111-112, C. Bronne.
- CARPENTIER (Fritz), zoologiste, entomologiste, conservateur puis chargé de cours à l'Université de Liège (1890-1978), XLIII, 1983-1984, 163-172, J. Barlet.
- CARTE (Antoine). Voir ANTO-CARTE.
- CASIER (Edgard), paléontologiste, directeur de laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles (1904-1976), XLII, 1981-1982, 121-135, L. Taverner.
- CASSEL, famille de banquiers, XL, 1977-1978, 112-122 : * CASSEL (Germain), fondateur de la branche belge des banquiers Cassel (1807-1869), 114-115 ; CASSEL (Jacques), banquier (1847-1930), 115-117 ; CASSEL (Léon), banquier, consul général honoraire de Serbie (1853-1930), 117-120 ; CASSEL (Jean, baron), banquier (1882-1952), 120-121, J.-H. Pirenne.
- * CASSINA (François-Bernardin), marchand, financier (1535-1584), XXXVII, 1971-1972, 129-131, P. Hanquet.
- * CASSINA (François - Bernardin), baron de Boulers, heer de Flandre, gentilhomme de bouche des archiducs Albert et Isabelle (1583-1653), XXXVII, 1971-1972, 131-136, P. Hanquet.
- * CASSINA (Jérôme), marchand, financier (1554-1596), XXXVII, 1971-1972, 136-139, P. Hanquet.
- CATERS (Pierre, baron DE), pilote automobile, aviateur (1875-1944), XLIII, 1983-1984, 172-180, H. Gérard.
- CAUCHIE (Alfred), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1860-1922), XXXVIII, 1973-1974, 67-68, J. Lavalleye.
- CAUFRIEZ (Henri), directeur général de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux (1868-1938) XXXVII, 1971-1972, 139-141, A. Valcke.
- CAUTEREELS (Peter-Jozef), pseudonyme : C.P. VAN ANTWERPEN, prêtre catholique, voyageur et missionnaire aux Etats-Unis (1833-1903), XLII, 1981-1982, 135-136, A. De Smet.
- * CAXTON (William), imprimeur, libraire, traducteur (entre 1414 et 1424-1491 ou 1492), XLII, 1981-1982, 136-150, A. Rouzet.
- CELIS (Gabriel), folkloriste (1880-1959), XXXVIII, 1973-1974, 78-80, E. Boonen.
- CERFAUX (Lucien), helléniste, exégète, professeur au Séminaire de Tournai et à l'Université catholique de Louvain (1883-1968), XLI, 1979-1980, 95-110, J. Coppens.
- CERFONTAINE (Paul), zoologiste, professeur à l'Université de Liège (1864-1917), XL, 1977-1978, 122-125, J. Godeaux.
- CEYSSENS (Jean), historien (1857-1933), XXXVIII, 1973-1974, 80-81, É. Brouette.
- CHALON (Jean), botaniste, littérateur (1846-1921), XXXIX, 1976, 181-185, W. Robyns.
- CHAPELIÉ (Jean), général (1792-1864), XXXVII, 1971-1972, 141-147, A. Duchesne.

- CHARLIER (Charles), astronome, géophysicien, chef du Service de Sismologie à l'Observatoire royal de Belgique (1897-1953), XLII, 1981-1982, 150-159, J. M. Van Mieghem.
- CHARLIER (Guillaume), sculpteur (1854-1925), XLI, 1979-1980, 110-114, E. Ketels.
- CHARLIER (Gustave), historien de la littérature, comparatiste et critique (1885-1959), XXXIX, 1976, 185-188, A. Henry.
- * CHAUVIÈRE (Emmanuel), fondateur des « Cercles Réunis » et du journal *Le Droit du Peuple*, conseiller municipal et député de Paris (1850-1910), XXXVII, 1971-1972, 147-155, R. Abs.
- CHAVIN (Herman), savant, résistant belge des deux guerres (1876-1952), XXXVII, 1971-1972, 155-158, H. Bernard.
- CHAZAL (Pierre, baron), officier supérieur, homme d'Etat (1808-1892), XLII, 1981-1982, 159-167, M.-A. Paridaens.
- CHENOT (Adam), médecin, conseiller sanitaire, professeur à l'Université de Vienne (1722-1789), XL, 1977-1978, 125-130, H. Jacob.
- CHESTRET DE HANEFFE (Léonie de). Voir WAHA (Léonie de).
- CHEVALIER (Jean-Baptiste), astronome, météorologiste, directeur de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, bibliothécaire de la Bibliothèque royale de Belgique (1722-1801), XLIII, 1983-1984, 180-197, A. De Ridder et Cl. Lemaire.
- CHOT (Joseph), inspecteur d'Enseignement moyen, romancier, critique, dramaturge, historien régionaliste (1871-1952), XXXVII, 1971-1972, 158-161, E. Brouette.
- CITOYEN CLAVIÈRE (LE). Voir GHELDERODE (Michel DE).
- CLAIRBERT (Clara), née IMPENS (Clara-Pierre), pseudonyme occasionnel : CLARY ANNIE, chanteuse, artiste lyrique (1899-1970), XLIII, 1983-1984, 197-200, N. Eemans.
- CLAISSONE (Nicaise), ou CLAISZONE, officier de recettes spécialisé dans la direction des travaux d'endiguement, conseiller extraordinaire et commissaire au Conseil de Flandre, commis ordinaire des finances de Charles Quint (fin XV^e siècle-1555), XLIII, 1983-1984, 200-202, D. Coenen.
- CLARENCE. Voir DEMARQUE (Hector).
- CLARET (Charles - Joseph), officier (1789-1867), XXXVIII, 1973-1974, 81-85, A. Duchesne.
- CLARET de VIESCOURT (Edmond), officier (1828 - 1876), XXXVIII, 1973-1974, 85-87, A. Duchesne.
- CLARY ANNIE. Voir CLAIRBERT (Clara).
- CLASER (Charles), officier, pionnier de la Résistance (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 161-163, H. Bernard.
- * CLAYTON (Philip, dit Tubby), père-fondateur de « Toc H » (1885-1972), XL, 1977-1978, 130-138, J. Durham.
- CLÉMENCE, comtesse de Flandre (vers 1065 - vers 1133), XXXVII, 1971-1972, 163-168, H. Sproemberg et J.-M. Duvosquel.
- CLÉMENTINE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1872-1956), XL, 1977-1978, 138-140, Ch. Terlinden.
- CLERCQ (Henri LE), avocat, fondateur de la Fédération nationale des Militaires mutilés et Invalides de Guerre et de l'Œuvre nationale des Invalides de Guerre (1887-1964), XLII, 1981-1982, 167-168, E.-E.-L. Dejean.
- CLOKERS (Hector), violoniste et chef d'orchestre, professeur et directeur

- du Conservatoire de Verviers (1901-1965), XLI, 1979-1980, 114-119, J. Mairel.
- CLOSSET (François), philologue germaniste, professeur à l'Université de Liège (1900-1964), XLI, 1979-1980, 119-133, M. Rutten.
- COCK (Alfons DE), folkloriste (1850-1921), XL, 1977-1978, 140-149, J. Van Haver.
- COCQUYT (Prosper), chef pilote de la Sabena (1900-1954), XLIII, 1983-1984, 203-204, V. Houart.
- COENEN (Louis), conseiller communal, échevin et bourgmestre de Saint-Gilles-lez-Bruxelles (1881-1965), XLI, 1979-1980, 133-138, R. Abs.
- COENS (Maurice), bollandiste (1893-1972), XLI, 1979-1980, 138-140, L. Genicot.
- COGNIAUX (Alfred), botaniste systématique, professeur d'école normale et moyenne (1841-1916), XXXIX, 1976, 188-194, W. Robyns.
- COLARD (Jean-Nicolas), philanthrope démocrate, zélateur du mouvement ouvrier naissant en Belgique aux environs de 1848 (1814-1868), XXXIX, 1976, 194-200, A. Colard.
- COLINS DE HAM (Jean-Guillaume), philosophe socialiste (1783-1859), XXXVII, 1971-1972, 168-191, I. Rens.
- COLLEYE (Raymond), né DE WEERDT (Raymond), pseudonymes : Henri NAVARRE, SAINT SEVERIN, WALLY, journaliste, homme de lettres, poète et militant wallon (1890-1963), XLIII, 1983-1984, 204-220, Ph. Murret.
- * COLSON (Guillaume ou William), maître d'école et auteur de manuels (± 1550-), XXXVIII, 1973-1974, 87-92, R. Hoven.
- COMPÈRE (Camille), professeur de mathématiques (1874 - 1958), XXXVIII, 1973-1974, 92-93, L. Godeaux.
- COPPEZ (Henri), ophtalmologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1869-1946), XXXVII, 1971-1972, 191-196, L. De Walsche.
- COPPIETERS (Honoré), XXVI^e évêque de Gand (1874-1947), XLIII, 1983-1984, 220-223, J. Art.
- CORDIER (Guillaume), imprimeur (début XVI^e siècle-?), XLII, 1981-1982, 168-174, J.-M. Horemans.
- CORNELISSEN ou CORNELISSONE (Vincent). Voir CORNELISZON (Vincent).
- CORNELISZON (Vincent), ou CORNELISSONE, CORNELISSEN, maître de la Chambre des comptes à La Haye, commis ordinaire des finances, trésorier général des Pays-Bas sous Charles Quint (1469-1550), LXIII, 1983-1984, 223-227, D. Coenen.
- CORNIL (Georges), juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1863-1944), XXXVIII, 1973-1974, 93-98, R. Dekkers.
- CORTE (Jean DE). Voir CURTIUS (Jean).
- COSPEAU (Adrien), médecin (1618-1684), XLI, 1979-1980, 140, R. Wellens.
- COSTENOBLE (Philostène). Voir GHELDERODE (Michel DE).
- COTER (Colyn ou Collin DE), peintre (deuxième moitié du XV^e siècle-première moitié du XVI^e siècle), XXXIX, 1976, 200-211, C. Périer-D'Ieteren.
- COUROUBLE (Léopold), romancier, essayiste, journaliste (1861-1937), XXXVIII, 1973-1974, 98-108, G. Vanwelkenhuyzen.
- COUTILLE (Edouard). Voir BERNARD (Charles).
- COUVREUR (Auguste), journaliste, homme politique (1827-1894), XLIII, 1983-1984, 227-235, S. De Coster.

- CRABBÉ** (Armand), chanteur, artiste lyrique (1884-1947), XLIII, 1983-1984, 235-238, N. Eemans.
- CRACO** (Arthur), sculpteur, céramiste, graveur (1869-1955), XLIII, 1983-1984, 238-242, V. Houart.
- CRAHAY** (Nestor), directeur général des Eaux et Forêts (1860-1931), XLII, 1981-1982, 174-178, H. Bernard.
- CREEMERE** (Gérard DE). Voir **MERCATOR** (Gérard).
- CREMER** (Gérard DE). Voir **MERCATOR** (Gérard).
- * **CRETÉ** (Louis), peintre sur porcelaine (1758-1813), XLII, 1981-1982, 178-183, M. Pinckaers.
- CROITIER** (Guillaume). Voir **REUTER** (Guillaume).
- CROMMELYNCK** (Robert), artiste peintre (1895-1968), XLII, 1981-1982, 183-190, R. Rémon.
- CUMONT** (Franz), historien des religions de l'Antiquité, philologue, archéologue, épigraphiste (1868-1947), XXXIX, 1976, 211-222, F. De Ruyt.
- ° **CURTIUS** (Jean), ou **DE CORTE**, munitionnaire des armées espagnoles (1551-1628), XL, 1977-1978, 149-164, J. Lejeune.
- CUTSEM** (Henri VAN), mécène et collectionneur (1839-1904), XLI, 1979-1980, 140-146, L. Pion.
- CUVILLIÉS** (Jean-François DE), dit **CUVILLIÉS LE VIEUX**, architecte, ornemaniste et décorateur de la Cour de Bavière (1695-1768), XLII, 1981-1982, 190-202, M. Fredericq-Lilar.
- D**
- DAMAS** (Désiré), docteur en sciences naturelles, zoologiste, océanographe, professeur à l'Université de Liège (1877-1959), XXXVIII, 1973-1974, 121-133, P. Brien.
- DAMAS** (Hubert), zoologiste, limnologue et hydrobiologiste, professeur à l'Université de Liège (1910-1964), XXXVIII, 1973-1974, 109-120, P. Brien.
- DAMHOUDER** (J.). Voir **GHELDERODE** (Michel DE).
- DAMOISEAUX** (Maurice), avocat, homme d'œuvres, gouverneur du Hainaut (1866-1938), XLIII, 1983-1984, 243-255, A. Jouret.
- DANCO** (Emile), officier, physicien (1869-1898), XXXIX, 1976, 223-224, J. Pelseneer.
- DANDROY** (Albert), artiste peintre (1895-1977), XLIII, 1983-1984, 255-257, A. Dulière.
- DANHAIVE** (Fernand), inspecteur d'Enseignement moyen, historien régionaliste (1888-1935), XXXVII, 1971-1972, 197-200, É. Brouette.
- DARIS** (Joseph), ecclésiastique, historien (1821-1905), XLIII, 1983-1984, 257-261, A. Deblon.
- * **DARRIGADE** (Pierre), chirurgien (1768-1836), XXXVIII, 1973-1974, 133-134, A. Dulière.
- DAUBY** (Joseph), typographe, publiciste, directeur du *Moniteur belge* (1824-1899), XLI, 1979-1980, 147-154, J. Puissant.
- ° **DAVID** (Pierre), industriel, homme politique (1771-1839), XLI, 1979-1980, 154-164, P. Léon.
- DAVIGNON** (Jacques, vicomte), diplomate (1887-1965), XXXIX, 1976, 224-236, F. Vanlangenhove.
- DAVIGNON** (Julien, vicomte), homme politique (1854-1916), XL, 1977-1978, 165-167, J. Willequet.
- DEAUVILLE** (Max), pseudonyme de **DUWEZ** (Maurice), médecin, homme de lettres (1881-1966), XL, 1977-1978, 167-175, A. Colard.
- DECLERCQ** (François-Joseph), céramiste (1806-1898), XXXIX, 1976, 236-239, K. Petit.

- DECROLY** (Ovide), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1871-1932), XXXVIII, 1973-1974, 134-144, S. De Coster.
- DEGÉE** (Olivier). Voir **TOUSSEUL** (Jean).
- * **DEGOUVE DE NUNCQUES** (William), inscrit à l'état civil : **DEGOUVE DENUNCQUES**, artiste peintre (1867-1935), XXXIX, 1976, 239-248, B. Spinewine-Denuit.
- DEGUELDRE** (Jean), professeur de mathématiques (1877-1936), XXXVIII, 1973-1974, 144, L. Godaux.
- DEHESELLE** (Victor), industriel (1816-1886), XLI, 1979-1980, 164-169, P. Léon.
- DEJARDIN** (Lucie), ouvrière, employée, conseiller communal, député de Liège (1875-1945), XXXVIII, 1973-1974, 145-150, R. Abs.
- DEJONGH** (Charles), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, président de l'Institut des Hautes Études (1854-1932), XXXVIII, 1973-1974, 150-158, R. Abs.
- DEKEMPENEER** (Philippe-Hippolyte). Voir **KEMPENEER** (Hippolyte DE).
- DELACRE** (Maurice), chimiste, professeur à l'Université de Gand (1862-1938), XLI, 1979-1980, 169-182, A. Bruylants.
- DELADRIÈRE** (Gédéon), ingénieur, régisseur de la Société anonyme du Charbonnage d'Hornu et de Wasmes, président de l'Association houillère du Couchant de Mons (1836-1915), XLIII, 1983-1984, 261-263, A. Jouret.
- DELANNE** (Alphonse), docteur en médecine, homme politique (1859-1909), XLII, 1981-1982, 203-205, R. Darquenne.
- DELCHEVALERIE** (Charles), écrivain, journaliste, publiciste (1872-1950), XXXIX, 1976, 248-257, J. Servais.
- DELFOSE** (Charles), dessinateur, journaliste, socialiste révolutionnaire (1856-1898), XXXVII, 1971-1972, 200-203, J. Puissant.
- DELMER** (Alexandre), ingénieur, professeur et secrétaire général des Travaux Publics (1879-1974), XLII, 1981-1982, 205-217, A. Lederer.
N.B. A.D. est décédé à Etterbeek et non à Liège.
- DELMER** (Alexandre), pseudonyme occasionnel : Jacques BONIFACE, journaliste catholique (1835-1915), XLIII, 1983-1984, 263-278, R. Aubert.
- DELMER** (Frédéric), homme d'affaires (1831-1901), XLIII, 1983-1984, 278-283, M.-Th. Delmer.
- DELMER** (Louis), officier de marine (1829-1871), XLIII, 1983-1984, 283-284, M.-Th. Delmer.
- DELMER** (Oscar), pseudonyme occasionnel : OSCAR DE SAINT-JOSSE, journaliste (1845-1885), XLIII, 1983-1984, 284-287, M.-Th. Delmer.
- DELNEUF COUR** (Pierre), avocat au Conseil Souverain de Hainaut, homme politique, industriel, magistrat (1756-1827), XXXVIII, 1973-1974, 158-165, R. Darquenne.
- DELNEUF COUR** (Pierre-Joseph), ingénieur des mines, industriel (1788-1855), XXXVIII, 1973-1974, 165-168, R. Darquenne.
- DELOYE** (Salomon), conseiller communal, bourgmestre d'Ougrée (1908-1965), XLI, 1979-1980, 182-184, R. Abs.
- DELPORTE** (Antoine), ouvrier typographe, journaliste, syndicaliste, dirigeant du Parti Ouvrier Belge (1855-1919), XXXVII, 1971-1972, 203-204, J. Puissant.
- DELPORTE** (Eugène), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Belgique (1882-1955), XXXVII, 1971-1972, 205-211, S. Arend.

- DELSTANCHE** (Charles), médecin (1840-1900), XXXVIII, 1973-1974, 168-172, R. Hennebert.
- DEMAEGT** (Jan-Baptist). Voir MAEGT (Johan de).
- DEMAN** (Henri). Voir MAN (Henri de).
- DEMANET** (Félix), paléontologiste, stratigraphe, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine de la cathédrale de Namur (1882-1968), XLI, 1979-1980, 184-190, Fr. Stockmans.
- DEMANET** (Victor), sculpteur-médailleur (1895-1964), XLIII, 1983-1984, 287-292, J. Toussaint.
- DEMANY** (Fernand), journaliste, écrivain, résistant, homme politique (1904-1977), XLIII, 1983-1984, 292-304, D. Denuit.
- DEMARQUE** (Hector), pseudonymes : CLARENCE, ANDRÉ, haut fonctionnaire, résistant (1903-1975), XLIII, 1983-1984, 304-307, H. Bernard.
- DEMEULDRE-COCHÉ** (Louis), maître porcelainier, industriel, officier, mandataire communal (1864-1933), XLII, 1981-1982, 217-220, M. Hainaut.
- DEMOFILO**. Voir GIOBERTI (Vincent).
- DEMONGE** (Léon). Voir MONGE (Léon DE).
- DEMOOR** (Jean), ou DE MOOR, médecin, pédagogue, professeur à l'Université de Bruxelles (1867-1941), XL, 1977-1978, 175-193, S. De Coster et P. Rijlont.
- DEMOULIN** (Hubert), philologue, archéologue (1876-1962), XXXIX, 1976, 257-258, A. Severyns.
- DEMOUSTIER** (Fernand), pseudonyme : Fernand DUMONT, docteur en droit, poète surréaliste (1906-1945), XL, 1977-1978, 193-195, Cl. Piérard.
- DENEFFE** (Victor), chirurgien, ophtalmologue, historien, écrivain, professeur à l'Université de Gand (1835-1908), XXXVIII, 1973-1974, 172-178, J. Quintyn.
- DENIS** (Henri), lieutenant général, ministre de la Défense nationale (1877-1957), XXXIX, 1976, 258-261, E. Wanty.
- DENUIT** (Fernand), ingénieur des mines, paléontologue (1879-1952), XLII, 1981-1982, 220-221, R. Darquenne.
- DEPAIRE** (Jean-Baptiste), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles (1824-1910), XXXIX, 1976, 261-264, L. Maricq.
- DEPAUW** (Ludovicus). Voir PAUW (Louis DE).
- DEPESTRE** (Julien), comte de Senefte et de Turnhout, homme d'affaires (1725-1774), XLI, 1979-1980, 190-196, X. Duquenne.
- DEPOELE** (Charles VAN). Voir POELE (Charles VAN DE).
- DERMUL** (Amédée), directeur de la Bibliothèque communale d'Anvers et astronome amateur (1887-1967), XLI, 1979-1980, 197-198, J.-F. Cox.
- DEROOVER** (Raymond). Voir ROOVER (Raymond DE).
- DEROUSSEAU** (Jules), professeur de mathématiques (1855 - 1903), XXXVIII, 1973-1974, 178-179, L. Godeaux.
- DESCHEID** (Jean-Marie), docteur en sciences naturelles, zoologiste et ornithologiste, premier directeur et secrétaire général du Parc National Albert, premier directeur de l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature, professeur de biologie à l'Université coloniale d'Anvers, prisonnier politique (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 211-235, P. Brien.

- * DESANDROUIN (Gédéon, vicomte), gentilhomme verrier, maître de houillères (entre 1656 et 1662-1735), XLIII, 1983-1984, 307-311, C. Douxchamps-Lefèvre.
- DESANDROUIN (Jean-Jacques, vicomte), gentilhomme verrier, maître de forges et de houillères, fondateur de la Compagnie d'Anzin (1681-1761), XLIII, 1983-1984, 314-316, C. Douxchamps-Lefèvre.
- DESANDROUIN (Pierre-Benoît, vicomte), grand mayeur de Namur trésorier général des Pays-Bas autrichiens (1743-1811), XLIII, 1983-1984, 316-321, C. Douxchamps-Lefèvre.
- DESANDROUIN (Stanislas, vicomte, puis marquis), industriel (1738-1821), XLIII, 1983-1984, 321-326, C. Douxchamps-Lefèvre.
- DESCAMPS (Edouard, baron), professeur à l'Université catholique de Louvain, avocat, sénateur, ministre d'Etat de l'Etat Indépendant du Congo (1847-1933), XLI, 1979-1980, 198-247, R. Yakemtchouk.
- DESGUIN (Louis), journaliste (1832-1897), XXXVIII, 1973-1974, 179-183, J.-P. Hendrickx.
- DESOMBIAUX (Maurice). Voir OMBIAUX (Maurice des).
- DESSERT (Jules), ingénieur des mines, homme d'œuvres (1846-1908), XLII, 1981-1982, 222-224, R. Darquenne.
- DETROOZ (Charles). Voir TROOZ (Charles DE).
- DEUREN (Pierre VAN), officier du génie, mathématicien (1878-1956), XXXVIII, 1973-1974, 183-185, L. Godeaux.
- DEVOS (André), ou De Vos, botaniste, professeur agrégé de l'enseignement moyen (1834-?), XL, 1977-1978, 195-203, Fr. Stockmans.
- DEVOS (Jérôme), hispaniste (1899-1974), XLI, 1979-1980, 247-250, J. de Kempeneer.
- DEVRESE (Godefroid), sculpteur, médaille (1861-1941), XLIII, 1983-1984, 326-334, V. Tourneur, R. Van Compernelle et M. Van Compernelle-Tourneur.
- DEWÉ (Walthère), ingénieur en chef-directeur régional de 1^{re} classe à la Circonscription téléphonique (réseau de Liège), le plus grand résistant belge des deux guerres (1880-1944), XXXVII, 1971-1972, 235-240, H. Bernard.
- DRONT (Joost). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).
- DILLENS (Julien), sculpteur (1849-1904), XLIII, 1983-1984, 334-345 G.-M. Matthijs.
- DIOGÈNE. Voir HINS (Eugène).
- DOCTEUR KWIEBUS. Voir GHELDERODE (Michel DE).
- DOIGNON (Charles), avocat, parlementaire catholique, homme d'Eglise (1790-1864), XLIII, 1983-1984, 346-347, M.-A. Paridaens.
- DOMINIQUE. Voir DUMONT-WILDEN (Louis).
- DONDER (Théophile DE), physicien-mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1872-1957), XXXVII, 1971-1972, 240-245, J. Géhéniau.
- DONGO (Fabrizio DEL). Voir KOCHNITZKY (Léon).
- DONS (Herman), pseudonyme : Paul SAINTE BRIGITTE, homme de lettres, journaliste (1878-1953), XLIII, 1983-1984, 347-351, L. Cooremans.
- DREULLETTE (Marie). Voir CABEL (Marie).
- DROU (Pierre-Lambert LE). Voir LEDROU (Pierre-Lambert).
- DUBOIS (Ernest), professeur d'Université et membre du Conseil Colonial (1868-1935), XXXIX, 1976, 264-268, Ch. Roger.

- DUCHÂTEAU (V.)**. Voir **BAUSSART (Elie)**.
- DUDLAY (Adeline)**, pseudonyme de **DULAIT (Adeline)**, tragédienne sociétaire de la Comédie-Française (1858-1934), XXXVII, 1971-1972, 245-253, F. Stockmans.
- DUFAY (Guillaume)**. Voir **FAY (Guillaume DU)**.
- DUFURNE (Hector)**, artiste lyrique (1870-1951), XLIII, 1983-1984, 351-352, N. Eemans.
- DUHOT (Jean)**. Voir **BOUILLY (Joseph)**.
- DUJARDIN (Benoit)**, dermatologue et syphiligraphie, professeur à l'Université libre de Bruxelles, chef de Service des Hôpitaux universitaires de Bruxelles (1884-1953), XXXVIII, 1973-1974, 185-197, M. Craps.
- DULAIT (Adeline)**. Voir **DUDLAY (Adeline)**.
- DULAIT (Julien)**, industriel (1855-1926), XXXIX, 1976, 268-278, J. Rooze-Looze.
- DUMESNIL (Frédéric)**, peintre de sujets religieux (vers 1710-1791), XXXVII, 1971-1972, 253-255, D. Coekelberghs.
- **DUMONCEAU (Jean-Baptiste)**, comte de Bergendal, maréchal de Hollande, général de division au service de la France, membre de la 2^e Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas (1760-1821), XXXIX, 1976, 278-284, J. Puraye.
- DUMONCEAU DE BERGENDAL (François)**, comte, chef d'escadron au service de la France, lieutenant général et inspecteur de la cavalerie, en Hollande, aide de camp du roi Guillaume II, chef de la maison militaire du roi Guillaume III de Hollande (1790-1884), XXXIX, 1976, 284-290, J. Puraye.
- DUMONT (Albert)**, architecte (1853-1920), XXXVIII, 1973-1974, 197-202, V.-G. Martiny.
- DUMONT (Fernand)**. Voir **DEMOUSTIER (Fernand)**.
- DUMONT (Louis)**. Voir **DUMONT-WILDEN (Louis)**.
- DUMONT-WILDEN (Louis)**, ou **DUMONT (Louis)**, pseudonymes : Jean BRÉZAL, DOMINIQUE, ERGASTE, Olivier JACQUES, MÉLÉAGRE, PAMPHILE, SILAS, un des TROIS MOUSQUETAIRES ou MOUSTIQUAIRES, écrivain, journaliste, essayiste, biographe, critique d'art (1875-1963), XLII, 1981-1982, 224-253, J. Warmoes.
- DUMORTIER (Valère)**, architecte (1848-1903), XL, 1977-1978, 203-207, V.-G. Martiny.
- DUNGEN (Frans VAN DEN)**, ingénieur civil, physicien, mathématicien, professeur et recteur de l'Université libre de Bruxelles (1898-1965), XLIII, 1983-1984, 352-382, P. Glansdorff et J. Bosquet.
- DUPONT (Édouard)**, géologue, paléontologiste, préhistorien (1841-1911), XXXVII, 1971-1972, 255-261, F. Stockmans.
- DUPRÉEL (Eugène)**, philosophe, sociologue et historien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1879-1967), XLI, 1979-1980, 250-278, J. Paumen.
- DUPUIS (Albert)**, chef d'orchestre et compositeur (1877-1967), XLI, 1979-1980, 278-287, B. Huys.
- * **DUPUY (Benott-Marie)**, fonctionnaire, économiste (1713-1765), XXXVII, 1971-1972, 261-266, Ph. Moureaux.
- DUQUENNE (Hubert)**, ingénieur, homme d'affaires et banquier (1854-1927), XLII, 1981-1982, 253-256, R. Cavenaille.
- DURAND (Hélène)**, dessinatrice botaniste (1883-1934), XLI, 1979-1980, 288-291, A. Lawalrée.
- DUVIVIER (Joseph-Maximilien)**, médecin (1728-1796), XLI, 1979-1980, 291-292, R. Wellens.

- DUWEZ** (Maurice). Voir **DEAUVILLE** (Max).
- DUYSE** (Daniel VAN), anatomo-pathologiste, ophthalmologiste, professeur à l'Université de Gand (1852-1924), XL, 1977-1978, 207-211, L. De Walsche.
- DUYSE** (Marnix VAN), ophthalmologiste, médecin hygiéniste, professeur à la Rijksuniversiteit te Gent (1885-1940), XL, 1977-1978, 211-214, L. De Walsche.
- E**
- BECHAUTE** (Prosper VAN), compositeur, pédagogue (1904-1964), XL, 1977-1978, 215-219, B. Huys.
- BECKE** (Paul VER), ingénieur, helléniste, historien des sciences (1867-1959), XXXVII, 267-269, L. Godeaux.
- BECKHOUDT** (Jean VANDEN), peintre (1875-1946), XLII, 1981-1982, 257-265, M.-J. Chartrain-Hebbelinck.
- EGHELS** ou **EGHLS** (Jacques, baron von), homme de guerre au service de l'Autriche (1733-1772), XL 1977-1978, 219-220, J. Breuer.
- EGHLS** (Jacques, baron von). Voir **EGHELS** (Jacques, baron von).
- ELFTRUDE**, ou **ELSTRUDE**, comtesse de Flandre au X^e siècle, XLIII, 1983-1984, 383-385, N.-N. Huyghebaert.
- ELGÉ** (Marc). Voir **GARDE** (Marcellin LA).
- ÉLOIN** (Félix), sous-ingénieur des mines, conseiller de l'empereur Maximilien du Mexique, philanthrope (1819-1888), XXXVIII, 1973-1974, 203-212, A. Duchesne.
- ELOY** (Nicolas), écolâtre du chapitre de Saint-Germain (1753-1816), XL, 1977-1978, 221-223, R. Wellens.
- ° **ELOY** (Nicolas), médecin hennuyer (1714-1788), XLII, 1981-1982, 265-270, R. Wellens.
- ELST** (Léon, baron VAN DER), haut fonctionnaire, diplomate (1856-1933), XLIII, 1983-1984, 385-398, E. Vandewoude.
- ELSTRUDE**. Voir **ELFTRUDE**.
- ENGLER** (Jacques), manufacturier, banquier, sénateur (1769-1846), XL, 1977-1978, 223-228, H.-R. Boudin.
- ENSOR** (James, baron), artiste peintre (1860-1949), XL, 1977-1978, 228-240, Fr.-Cl. Legrand.
- EPLUCHEUR** (L'). Voir **REMOUCHAMPS** (Joseph-Maurice).
- ERASME DE ROTTERDAM**, ou **ERASMUS ROTTERDAMUS**, **ROTERODAMUS**, **ROTTERDAMENSIS** (Didier ou Désiré, Desiderius), humaniste, théologien (1467-1536), XXXIX, 1976, 291-337, J.-C. Margolin.
- ERASMUS ROTTERDAMUS**, **ROTERODAMUS**, **ROTTERDAMENSIS** (Didier ou Désiré ou Desiderius). Voir **ERASME DE ROTTERDAM**.
- ERGASTE**. Voir **DUMONT-WILDEN** (Louis).
- ERP** (Maximilien, baron d'), diplomate (1847-1936), XL, 1977-1978, 240-244, M. Dumoulin.
- ERRERA** (Alfred), mathématicien (1886-1960), XXXVII, 1971-1972, 269-271, L. Godeaux.
- ° **ÉTIENNE** de **LIÈGE**, évêque de Liège (c. 850-920), XL, 1977-1978, 244-252, A. Lovegnée.
- EUSTACHE** (Jean), dit **JEAN de MONS**, réformateur cistercien (vers 1400-1481), XXXVII, 1971-1972, 271-272, E. Brouette.
- EVENEPOEL** (Henri), peintre, graveur (1872-1899), XXXIX, 1976, 337-348, M.-J. Chartrain-Hebbelinck.
- EYLENBOSCH** (Gustave), ouvrier typographe, syndicaliste et homme politique (1856-1939), XLI, 1979-1980, 293-300, P. Gérin.

F

- FAGNART** (Léopold), homme politique (1849-1899), XXXIX, 1976, 349-361, J.-P. Hendrickx.
- FAIDER** (Paul), philologue, professeur, conservateur du Musée de Mariemont (1886-1940), XXXVII, 273-288, M. Hélin.
- FAVEREAU** (Paul, baron de), homme politique (1856-1922), XL, 1977-1978, 253-254, J. Willequet.
- ° **FAY** (Guillaume DU), ou **DUFAY**, compositeur (1398-1474), XLI, 1979-1980, 301-311, A. Lovegnée.
- FERNELMONT** (Léopold de), juriste, magistrat (1796-1875), XXXVII, 1971-1972, 288-290, R. Warlomont.
- FERRARI** (Pietro). Voir **GAGGIA** (Pietro).
- FEYDER** (Jacques), pseudonyme de **FREDERIX** (Jacques), auteur et metteur en scène de cinéma (1885-1948), XXXIX, 1976, 361-372, V. Bachy.
- FICHEFET** (Georges), peintre (1864-1954), XLIII, 1983-1984, 399-402, J. Fichet.
- FINET** (Paul), syndicaliste, secrétaire général de la Fédération générale du Travail de Belgique, fondateur et premier président de la Confédération Internationale des Syndicats libres, président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (1897-1965), XLI, 1979-1980, 311-314, R. Abs.
- ° **FINSON** (Louis), dit **FINSONIUS** (Ludovicus), peintre (avant 1580-1617), XXXVII, 1971-1972, 290-299, D. Bodart.
- FINSONIUS** (Ludovicus). Voir **FINSON** (Louis).
- FLANDERS** (Joé). Voir **GHELDERODE** (Michel DE).
- FLÉMALLE** (Louis), « saint » janséniste (±1636-1690), XLII, 1981-1982, 271-273, L. Ceyskens.
- FLORENTIN** (Paul). Voir **LERBERGHE** (Charles VAN).
- FONSON** (Frantz ou Jean-François), journaliste, auteur dramatique, directeur de théâtres (1870-1924), XLIII, 1983-1984, 402-420, P. Delsomme.
- FONTAINAS** (André), conseiller, échevin et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants (1807-1863), XLIII, 1983-1984, 420-424, M. Martens.
- FONTAINE** (Henri LA), pseudonyme occasionnel : **MOI**, docteur en droit, avocat, vice-président du Sénat, Prix Nobel de la Paix (1854-1943), XXXVIII, 1973-1974, 213-221, R. Abs.
- FONTAINES** (Godefroid de). Voir **GODEFROID** de **FONTAINES** (ou de **LIÈGE**).
- FORTZ**. Voir **MONGE** (Léon de).
- FRAEIJIS DE VEUBEKE** (Baudouin), ingénieur, professeur aux Universités de Liège et de Louvain (1917-1976), XLII, 1981-1982, 273-286, A. Jaumotte.
- FRAIPONT** (Julien), zoologue, paléontologue, anthropologue, professeur à l'Université de Liège (1857-1910), XXXVIII, 1973-1974, 221-224, G. Ubaghs.
- FRAIPONT** (Max ou Maximilien). Voir **GOEMANS** (Camille).
- FRANCK** (François), industriel, amateur d'art, mécène (1872-1932), XXXVII, 1971-1972, 299-301, R. Avermaete.
- FRANÇOIS** (Albert), administrateur de sociétés, sénateur, philanthrope et patriote (1879-1946), XL, 1977-1978, 254-259, R. Abs.
- FRANÇOIS** (Charles), professeur de mathématiques (1888-1963), XL, 1977-1978, 259-261, L. Godeaux.

- FRANK (Louis)**, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, publiciste, l'un des fondateurs du mouvement féministe belge (1864-1917), XXXIX, 1976, 372-378, F. de Bueger-Van Lierde.
- FRECHKOP (Serge)**, zoologiste, directeur de laboratoire à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique, conseiller scientifique de la Société royale de Zoologie d'Anvers (1894-1967), XLIII, 1983-1984, 424-431, Fr. Stockmans.
- FREDERICQ (Léon, baron)**, physiologiste, naturaliste, professeur à l'Université de Liège (1851-1935), XXXVII, 1971-1972, 301-310, M. Florkin.
- FREDERIX (Jacques)**. Voir FEYDER (Jacques).
- FRÉ MATI**. Voir BRAGARD (Henri).
- FRENNET (Lucien)**, artiste peintre, entomologiste (1888-1949), XXXVII, 1971-1972, 310-312, Cl. Piéard.
- FRÈRE (Maurice)**, fonctionnaire et financier (1890-1970), XL, 1977-1978, 261-300, F. Vanlangenhove.
- FRÈRE JEHAN DES ENTONNOIRES**. Voir GHELDERODE (Michel DE).
- FRÉRON (Guillaume-Joseph de)**, procureur général de la Principauté de Liège (1751-1824), XXXVIII, 1973-1974, 224-229, M. Yans.
- FRÉTEUR (Alfred)**, organiste, chef de musique, compositeur (1872-1933), XLIII, 1983-1984, 431-433, R. Darquenne.
- FRÉTEUR (Clément)**, organiste (1847-1932), XLIII, 1983-1984, 433-434, R. Darquenne.
- FRICHÉ (Claire)**, cantatrice, artiste lyrique (1879-1968), XLIII, 434-438, N. Eemans.
- FULRAD**, abbé de Saint-Quentin en Vermandois et de Lobbes (?-826), XLI, 1979-1980, 315-318, J. Pycke.
- FUNCK (Ghislain)**, avocat, homme politique (1822-1877), XXXVIII, 1973-1974, 229-24, 34, S. De Coster.
- FUSS (Henri)**, secrétaire général du ministère du Travail (1882-1964), XL, 1977-1978, 300-304, S. De Coster.
- FUSS (Lucien)**, avocat, directeur du journal *Le Soir* (1888-1946), XL, 1977-1978, 304-322, D. Denuit.

G

- G..... (Marie de)**. Voir GATTI de GAMOND (Zoé).
- * **GAGGIA (Pietro)**, pseudonyme : **FERRARI (Pietro)**, éducateur (1791-1845), XXXVII, 1971-1972, 313-320, R.-O.-J. Van Nuffel.
- GAGNE (M.)**. Voir MONGE (Léon de).
- GALET (Emile)**, lieutenant général (1870-1940), XL, 1977-1978, 323-327, E. Wanty.
- GALLAIT (Louis)**, peintre d'histoire, de portraits et de genre, aquarelliste et graveur (1810-1887), XL, 1977-1978, 327-339, S. Le Bailly de Tillegem.
- GALLO**. Voir BERNARD (Charles).
- GAMOND (Zoé de)**. Voir GATTI de GAMOND (Zoé).
- GARDE (Marcellin LA)**, ou LAGARDE, pseudonyme occasionnel : Marc ELGÉ, historiographe, homme de lettres (1818-1889), XLIII, 1983-1984, 439-448, J.-M. Klinkenberg.
- GARMUNDE**, ou GUARMUNDUS, WARMUNDUS, écolâtre de la cathédrale de Tournai de 1101 à 1107 (?-1107), XLI, 1979-1980, 319-321, J. Pycke.
- * **GASPARINI (Francesco)**, banquier et commerçant (± 1655 - 1745), XXXVIII, 1973-1974, 235-241, R. Wellens.
- GATTI de GAMOND (Zoé)**, née de **GAMOND**, pseudonyme : **MARIE de G.....**, écrivain et pédagogue (1806-1854), XXXVIII, 1973-1974, 241-250, R.-O.-J. Van Nuffel.

- GENGOU (Octave), médecin, microbiologiste et hygiéniste, sous-directeur de l'Institut Pasteur du Brabant (1875-1957), XXXIX, 1976, 379-390, M. Millet.
- GERARD (Eric), ingénieur honoraire des mines, chargé de cours aux Ecoles spéciales annexées à la Faculté des Sciences, puis professeur à la Faculté Technique de l'Université de Liège et directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore (1856-1916), XL, 1977-1978, 339-346, J. Listray.
- GÉRARD (Joseph), peintre d'histoire et peintre décorateur (1821-1895), XLII, 1981-1982, 287-288, J. Vermeire-Debaerdemaeker.
- GÉRARD (Théodore), peintre de genre, graveur (1829-1902), XLII, 1981-1982, 289-291, J. Vermeire-Debaerdemaeker.
- GÉRARDY (Paul), pseudonymes : LOUP, ULTOR, JUSTIN WALLON, poète, journaliste et pamphlétaire (1870-1933), XLI, 1979-1980, 321-330, R. Fayt.
- GERDEN (François-Christian de), haut magistrat (?-1788), XL, 1977-1978, 346-347, J. Lefèvre.
- GERLACHE DE GOMERY (Adrien, baron de), illustre explorateur des régions polaires (1866-1934), XXXIX, 1976, 390-429, J. Pelseneer.
- GERTRUDE DE SAXE, comtesse de Flandre (-c. 1033-1113), XXXIX, 1976, 429-432, Nicolas-N. Huyghebaert.
- GESVES (Jean de), réformateur cistercien (- avant le 29 - 7 - 1420), XXXVII, 1971-1972, 320-323, É. Brouette.
- GEVAERT (Omer), industriel (1850-1908), XXXIX, 1976, 432-434, R. Gottigny.
- GHELDERODE (Michel DE), pseudonyme et à partir du 12 juillet 1930 nom patronymique officiel de MARTENS (Adolphe); pseudonymes occasionnels : LE CITOYEN CLAVIÈRE, SCEPTICUS, PHILOSTÈNE COSTENOBLE, BABYLAS, A. DE BASSEVELDE, DOCTEUR KWIEBUS, J. DAMHOU- DER, KWIEBE-KWIEBUS, JOÉ FLAN- DERS, FRÈRE JEHAN DES ENTON- NOIRES, OLÉANDRE; dramaturge et conteur (1898-1962), XLI, 1979-1980, 330-359, R. Beyen.
- GHEQUIERE (Remi), compositeur (1866-1964), XL, 1977-1978, 347-354, B. Huys.
- GHEUDE (Charles), avocat, litté- rateur, député permanent du Bra- bant (1871-1956), XXXVII, 1971-1972, 323-327, J.-L. Delattre.
- GHEYN (Joseph VAN DEN), jésuite, hollandiste, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bel- gique (1854-1913), XXXVII, 1971-1972, 327-333, M. Coens.
- * GIBSON (Hugh), diplomate (1883-1954), XL, 1977-1978, 354-356, F. Vanlangenhove.
- * GILBERT (Philippe), mathématicien, professeur à l'Université de Lou- vain (1832-1892), XXXVIII, 1973-1974, 250-252, L. Godeaux.
- GILLET (Joseph), mathématicien, ento- mologiste (1865-1937), XXXVII, 1971-1972, 333-335, A. Collart.
- GILTAY (Louis), zoologiste, conserva- teur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles (1903-1937), XXXIX, 1976, 434-438, P. Brien.
- GIMNÉE (Robert DE). Voir ROBERT (François).
- *GIOBERTI (Vincent), pseudonyme : DEMOFILO, philosophe, homme po- litique (1801-1852), XLII, 1981-1982, 291-300, R.O.J. Van Nuffel.
- GIRAUD D'UCCLE. Voir KOCHNITZKY (Léon).
- GLESNER (Edmond), haut fonction- naire, homme de lettres (1874-1951), XXXIX, 1976, 438-442, A. Soreil.

- GLUGE (Gottlieb), physiologiste, anatomiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1812-1898), XL, 1977-1978, 356-366, S. Zylberszac.
- GOB (Antoine), professeur de mathématiques (1868-1919), XXXVIII, 1973-1974, 252-253, L. Godeaux.
- GOBLET D'ALVIELLA (Eugène, comte), homme d'Etat, professeur, pionnier de la science des religions, archéologue, orientaliste, géographe (1846-1925), XLI, 1979-1980, 359-362, F. Vanlangenhove.
- GODEFROID DE BATH, évêque en Angleterre (seconde moitié du XI^e siècle-1135), XXXIX, 1976, 442-444, N.-N. Huyghebaert.
- GODEFROID de FONTAINES (ou de LIÈGE), prêtre séculier, théologien, philosophe, maître régent en théologie à Paris, membre du Collège de Sorbonne (avant 1250 - après 1306), XXVII, 1971-1972, 335-343, P. Tihon.
- GODEFROID de LIÈGE. Voir GODEFROID de FONTAINES.
- GOEMANS (Camille), pseudonyme : FRAIPONT (Max ou Maximilien) et pseudonyme collectif recouvrant Goemans, Robert Guiette et André Souris : ROCAN, poète, critique et courtier d'art, un des fondateurs du groupe surréaliste en Belgique (1900-1960), XXXVIII, 1973-1974, 253-269, A. Blavier.
- GOES (Mathias VAN DER), imprimeur (?-1492), XL, 1977-1978, 366-370, A. Rouzet.
- GOETGHEBUER (Maurice), médecin et entomologiste (1876 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 269-273, A. Collart.
- GOLDSCHMIDT (Robert), physico-chimiste, agrégé de l'Université libre de Bruxelles, secrétaire général de la Commission internationale de Télégraphie sans fil scientifique (1877-1935), XLII, 1981-1982, 300-344, Fr. Stockmans. — Voir *Errata*, à la fin du volume.
- GOOSSENS (Alphonse), aquarelliste, illustrateur scientifique et peintre de fleurs (1866-1944), XLI, 1979-1980, 363-365, A. Lawalrée.
- GORRISSEN (Frédéric), professeur, historien (1812-1871), XXVII, 1971-1972, 343-347, A. Joris.
- GOSART (François), pharmacien, chimiste (1769-1846), XXVII, 1971-1972, 347-351, M.-A. Arnould.
- * GOURNAC (François), artiste dramatique, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur du Théâtre royal du Parc (1874-1932), XXXVIII, 1973-1974, 273-276, A. Bernier.
- GOUST (Joannes, Jan, Joos VAN). Voir SOEST (Joannes, Jan, Joos VAN).
- GOUVY (Florent), industriel (1806-1869), XLI, 1979-1980, 365-373, P. Léon.
- GOUZÉE (Henri), médecin militaire (1796-1894), XXXVIII, 1973-1974, 276-280, J.-R. Leconte.
- GOVAERTS (Paul), clinicien et physiopathologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1889-1960), XLI, 1979-1980, 373-382, A. Colard.
- GRAPÉ (Marcel), avocat, homme de lettres, homme politique (1884-1936), XXVII, 1971-1972, 351-358, H. Lavachery.
- GRATIA (André), microbiologiste, professeur à l'Université de Liège (1893-1950), XXXIX, 1976, 444-451, P. Bordet.
- GREF (Arthur DE), pianiste-concertiste, compositeur, pédagogue du piano (1862-1940), XXXVIII, 1973-1974, 280-287, R. Bernier.
- GREF (Guillaume DE), sociologue, professeur d'Université (1842-1924), XXVII, 1971-1972 358-373, L. Viré.
- GREINDL (Jules, comte), diplomate (1835-1917), XXVII, 1971-1972, 373-376, J. Willequet.

- GREUZE (Louis)**, artiste graveur, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Mons (1863 - 1950), XXXVII, 1971-1972, 376-380, Cl. Piérard.
- GRONCKEL (François de)**, pseudonyme occasionnel : TWYFELLOOS (Franciscus), juriste et politicien (1816-1871), XXXVIII, 1973-1974, 287-289, J. Vercruyse.
- GRONDAL (Guillaume)**, comptable, archéologue (1879-1960), XXXIX, 1976, 451-453, G. Poswick.
- GROSJEAN (Paul)**, bollandiste (1900-1964), XLI, 1979-1980, 383-388, Cl. Sterckx.
- GUARMUNDUS**. Voir **GARMUNDE**.
- GUETTEUR (Le)**. Voir **BRAGARD (Henri)**.
- GUILLAUME (Gustave, baron)**, officier, ministre de la Guerre et écrivain (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 289-300, A. Duchesne.
- GUINOTTE (Alfred)**. Voir **HEUSY (Paul)**.
- * **GUNHILDE**, ou **GUNILDE**, fille du comte Godwin et de Githa, sœur de Knut ou Canut, roi de Danemark (?-1087), XXXIX, 1976, 453-456, N.-N. Huyghebaert.
- GUNILDE**. Voir **GUNHILDE**.
- H**
- HACHEZ (Fernand)**, ingénieur, professeur à l'Université catholique de Louvain (1865-1947), XXXVII, 1971-1972, 381-394, A. Lederer.
- HAERENS (Louise)**, née **ROBELUS**, dessinatrice, sculpteur animalier (1884-1961), XLIII, 1983-1984, 449-454, Fr. Stockmans.
- HAERNE (Désiré DE)**, prêtre, éducateur, homme politique (1804-1890), XXXVII, 1971-1972, 395-403, B. Janssens de Bisthoven.
- HALLEUX (Jean de)**, philosophe, professeur à l'Université de Gand (1868-1936), XXXVII, 1971-1972, 403-405, R. Warlomont.
- HAMED**. Voir **HINS (Eugène)**.
- HAMOIR (Joseph)**, docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem (1872-1924), XXXVIII, 1973-1974, 301-304, J. Derivaux.
- HANNECART (Georges)**, industriel (1887-1950), XL, 1977-1978, 371-374, J. Willequet.
- HANNON-ROUSSEAU (Mariette)**, botaniste, mycologue (1850-1926), XXXVII, 1971-1972, 405-410, M. Wodon.
- HANOCQ (Charles)**, ingénieur, professeur à l'Université de Liège (1881-1961), XXXVII, 1971-1972, 410-413, A. Schlag.
- HANOTEAU (Elie)**, lieutenant général (1851-1938), XLIII, 1983-1984, 454-456, H. Bernard.
- HARSCAMP (Isabelle, comtesse d')**. Voir **BRUNELLE (Isabelle)**.
- HAUCHAMPS (Camille)**, notaire, professeur de droit notarial et de droit fiscal à l'Université libre de Bruxelles (1873-1958), XXXIX, 1976, 457-463, J. Baugniet.
- HAULLEVILLE (Prosper, baron de)**, dit **BREUX (Félix de)**, journaliste, écrivain catholique (1830-1898), XXXVII, 1971-1972, 413-420, N. Piepers.
- HAUS (Jacques-Joseph)**, pénaliste, professeur de droit criminel à l'Université de Gand (1796 - 1881), XXXVIII, 1973-1974, 304-312, R. Warlomont.
- HAVART (Gilles-Albert)**, imprimeur (1671-1725), XL, 1977-1978, 374-376, R. Wellens.
- HAVART (Gilles-Ursmer)**, imprimeur (1635-1704), XL, 1977-1978, 376-377, R. Wellens.

- HAVART (Jean), libraire, imprimeur (1599-1652), XL, 1977-1978, 377-379, R. Wellens.
- HAYOT (Évariste), historiographe de la région de Dinant (1881-1952), XXXVII, 1971-1972, 420-423, É. Brouette.
- HEBBELINCK (Georges), journaliste, romancier (1916-1964), XL, 1977-1978, 379-382, R. Abs.
- HEBBELYNCK (Adolphe), orientaliste, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain (1859-1939), XLI, 1979-1980, 389-396, J. Mossay.
- HECKE (Albert VAN), ingénieur, député, professeur d'Université (1881-1959), XXXIX, 1976, 463-467, A. Lederer.
- HEERSTRATEN (Egidius, Aegidius ou Gielis VAN DER), imprimeur (? - avant le 23 décembre 1490), XLI, 1979-1980, 397-399, L. Mees.
- HEGER (Constantin), pédagogue, préfet de l'Athénée royal de Bruxelles, professeur au Pensionnat Heger (1809-1896), XLIII, 1983-1984, 456-463, Fr. Stockmans.
- HÉGER (Paul), médecin, physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1846-1925), XXXVII, 1971-1972, 423-429, A. Colard.
- * HEINEMAN (Dannie-N.), ingénieur, homme d'affaires, philanthrope (1872-1962), XL, 1977-1978, 382-420, F. Vanlangenhove.
- HELBIG (Jules), artiste peintre, archéologue (1821-1906), XXXVII, 1971-1972, 429-431, J. Lavalleye.
- HEMELRIJCK (Maurice VAN), sénateur, ministre de l'Instruction publique, ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, président du Boerenbond (1901-1964), XLI, 1979-1980, 399-414, G.-H. Dumont.
- HENDRIKSSONE (G.). Voir HIEL (Emanuel).
- HÉNON (Claude), libraire, imprimeur (début XVII^e s. - 1671), XL, 1977-1978, 420-421, R. Wellens.
- * HENRI (Victor), physico-chimiste, professeur aux Universités de Zurich et de Liège (1872-1940), XLII, 1981-1982, 345-354, J. Duchesne.
- * HENRIOT (Emile), physicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1885-1961), XL, 1977-1978, 421-423, J. Timmermans.
- HENRY (Louis), chimiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1834-1913), XLI, 1979-1980, 414-427, A. Bruylants.
- HENRY (Paul), physico-chimiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1866-1917), XLI, 1979-1980, 427-433, A. Bruylants.
- HERBO (Léon), peintre (1850-1907), XXXVII, 1971-1972, 432-433, S. Le Bailly de Tillegem.
- HERIMAN (Walter). Voir THOORIS (Albert).
- HERMAN (Martin), médecin biologiste, hygiéniste (1864-1938), XXXVII, 1971-1972, 433-437, Th. Verschraegen.
- HERNAN[O] DE CASTILLE. Voir SEVERIN (Fernand).
- HERSENT (Camille). Voir LERBERGHE (Charles VAN).
- ° HEUREUX (Gaspard L'), dessinateur, lithographe (1783-1846), XXXVII, 1971-1972, 437-438, M.-A. Arnould.
- HEUSY (Paul), pseudonyme de GUNOTTE (Alfred), avocat, journaliste, homme de lettres (1834-1915), XLIII, 1983-1984, 463-472, P. Delsemme.
- HEYMANS (Corneel), professeur de pharmacologie à l'Université de Gand, Prix Nobel de Physiologie et de Médecine en 1938 (1892-1968), XL, 1977-1978, 423-434, G.R. De Vleeschhouwer et A.F. De Schaepdryver.

- HEYNS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).
- HIEL (Emanuel), pseudonyme occasionnel : G. HENDRIKSSONE, littérateur flamand (1834-1899), XXXVII, 1971-1972, 438-442, G. Toebosch.
- HINS (Eugène), pseudonymes : DIOGÈNE, HAMED, professeur, homme de lettres, homme politique, publiciste (1839-1923), XXXVII, 1971-1972, 442-449, R. Mortier.
- HIRSCH (Arthur), avocat (1873-1933), XL, 1977-1978, 434-437, Fr. Noël.
- HOPFSCHMIDT de RESTEIGNE (Edmond, baron d'), officier des armées impériales, philanthrope (1777-1861), XXXVII, 1971-1972, 449-451, Cl. Piérard.
- HOLLENFELTZ (Jean), médecin, archéologue, folkloriste, numismate, sigillographe (1898-1944), XL, 1977-1978, 437-443, H. Jacob.
- HONDIUS (Jodocus ou Judocus), ou Joost DE HONT, DE HONDT ou DHONT, humaniste, mathématicien, constructeur de poinçons ou matrices pour les caractères d'imprimerie, dessinateur, calligraphe, graveur, cartographe, constructeur de globes et éditeur (1563-1612), XL, 1977-1978, 443-467, A. De Smet.
- HONDT (Joost DE). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).
- HONNOREZ (Pierre-Lambert), médecin (1738-1809), XLI, 1979-1980, 433-434, R. Wellens.
- HONT (Joost DE). Voir HONDIUS (Jodocus ou Judocus).
- HOOP (Félix D'), archiviste et historien (1827-1897), XXXVIII, 1973-1974, 312-314, C. Wyffels.
- HOORICKX (Frédéric), diplomate (1836-1911), XXXVIII, 1973-1974, 314-319, A. Duchesne.
- * HOOVER (Herbert Clark), trente et unième président des États-Unis d'Amérique, homme d'affaires et philanthrope (1874-1964), XXXVIII, 1973-1974, 319-323, J. Willequet.
- HOUSSEAU de LERAIE (Jean), naturaliste et ethnologue (1867-1959), XL, 1977-1978, 468-471, R. Marlière.
- HOYAU (David), héraut d'armes de la principauté de Liège et du comté de Hainaut (1520-1589), XXXIX, 1976, 467-470, R. Wellens.
- HUBINONT (Georges), médecin (1890-1964), XL, 1977-1978, 471-472, A. Colard.
- HUBLARD (Émile), docteur en sciences naturelles (1863-1927), XXXVII, 1971-1972, 451-454, R. Wellens.
- HUGUES DE FOSSES. Voir LAMY (Hugues).
- HULLEBROECK (Emiel), compositeur, chanteur et pédagogue (1878-1965), XLI, 1979-1980, 434-440, B. Huys.
- HUSTIN (Albert), chirurgien et physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1882-1967), XXXVIII, 1973-1974, 323-330, M. van der Ghinst.

I

IMPENS (Clara-Pierre). Voir CLAIRBERT (Clara).

INGENBLEEK (Jules), docteur en sciences politiques et administratives, secrétaire du Roi et de la Reine, intendant de la Liste Civile, sénateur coopté, ministre sans portefeuille,

gouverneur de la province de Flandre orientale, vice-gouverneur de la Banque Nationale (1876-1953), XLII, 1981-1982, 355-366, E. Vandewoude.

INNIS (Henri-Marie VAN), magistrat et homme politique (1790-1864), XLI, 1979-1980, 441-446, R. Warlomont.

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH, nom de famille : DE BAES, carme déchaux (fin XVI^e siècle-1666), XXXVII, 1971-1972, 455-458, L. Ceyskens.

J

° JACOBS (Jean), orfèvre (1574?-1650), XXXVIII, 1973-1974, 331-338, R.-O.-J. Van Nuffel.

JACOBS (Louis), avocat, magistrat, membre du Congrès National (1803-1847), XXXVIII, 1973-1974, 338-340, J. Willequet.

JACQUART (Camille), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, professeur à l'École supérieure consulaire et commerciale de Mons (1867-1931), XXXIX, 1976, 471-478, A. Dufrasne.

JACQUEMIN (Camille), prêtre, musicien (1899-1947), XXXVII, 1971-1972, 459-461, P. Tinel.

JACQUEMOTTE (Joseph), pseudonyme occasionnel : LEPIC, syndicaliste, fondateur et dirigeant du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants (1883-1936), XXXIX, 1976, 478-499, M. Steinberg.

JACQUET (Fernand), pilote de chasse, as de la première guerre mondiale (1888-1947), XLII, 1981-1982, 367-370, V. Houart.

JAER (Camille DE), avocat et homme politique (1847-1907), XL, 1977-1978, 473-476, R. Warlomont.

JAMAR (Armand), artiste peintre (1870-1946), XXXVIII, 1973-1974, 340-344, L. Rolin.

JAMINÉ (Joseph), avocat, homme politique (1797-1883), XXXVII, 1971-1972, 461-466, R. Warlomont.

JANSON (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JANSON (Paul), avocat, tribun et homme politique, ministre d'Etat (1840-1913), XL, 1977-1978, 476-531, J.-L. De Paepe.

JANSONIUS (Jacques), ou JANSONIUS, JANSON, JANSZON, théologien, professeur à l'Université de Louvain (1547-1625), XXXVII, 1971-1972, 467-474, L. Ceyskens.

JANSSEN (Albert-Edouard), professeur à l'Université catholique de Louvain, banquier, ministre d'Etat (1883-1966), XXXIX, 1976, 499-505, Baron de Voghel.

JANSSENS (André), entomologiste (1906-1954), XXXVII, 1971-1972, 474-478, A. Collart.

JANSSENS (Frans), cytologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon à Gand (1863-1924), XXXVIII, 1973-1974, 344-353, P. Martens.

JANSSENS (Henri), en religion DOM LAURENT, moine bénédictin, abbé titulaire du Mont-Blandin à Gand, évêque titulaire de Bethsaïde, théologien, écrivain (1855-1925), XXXVIII, 1973-1974, 353-358, G. Ghysens.

JANSSENS (Dom Laurent). Voir JANSSENS (Henri).

JANSONIUS (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JANSZON (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JAUMOTTE (Jules), directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique (1887-1940), XXXVIII, 1973-1974, 358-370, J. Van Mieghem.

JEAN de GESVES. Voir GESVES (Jean de).

JEAN de MONS. Voir EUSTACHE (Jean).

JEAN FLANEUR. Voir LOISEAU (Louis).

JESPERS (Floris), artiste peintre (1889-1965), XXXIX, 1976, 505-510, R. Avermaete.

JEVENOIS (Antoine), imprimeur (1759-1836), XL, 1977-1978, 531-533, R. Wellens.

JOASSART (Gustave), industriel (1880-1953), XLI, 1979-1980, 447-453, Cl. Gaier.

JONES (John). Voir **ROBERTS-JONES (John)**.

• **JONGHELINCK (Jacques)**, sculpteur, médailleur et graveur de sceaux (1530-1606), XXXVIII, 1973-1974, 370-388, L. Smolderen.

JONGHELINCK (Nicolas), homme d'affaires et amateur d'art (1517-1570), XXXVIII, 1973-1974, 389-394, L. Smolderen.

JOORIS (Pierre), pseudonyme : **LUNCO (Jacques)**, avocat, résistant (1909-1943), XLI, 1979-1980, 453-456, W. Ugeux.

JOOSTENS (Paul), pseudonyme occasionnel : **JEAN YOSTMAN**, artiste peintre, écrivain (1889-1960), XXXVII, 1971-1972, 478-482, R. Avermaete.

JOURDAIN (Louis), ingénieur des mines, un des principaux inventeurs du bassin houiller de la Campine, fondateur et directeur du journal *Le Patriote* (1847-1918), XXXVIII, 1973-1974, 391-401, J. Vander Vorst.

JOURDAIN (Victor), fondateur et directeur du journal catholique *Le Patriote*, fondateur du journal clandestin *La Libre Belgique* (1841-1918), XXXVIII, 1973-1974, 402-414, J. Vander Vorst.

JOUST (Joannes, Jan, Joos VAN). Voir **SOEST (Joannes, Jan, Joos VAN)**.

JOUST (Joannes-Franciscus VAN). Voir **SOEST (Joannes-Franciscus, Jan-Franciscus, Jan-François, Jan-Franchois, Joan-Fransus, Jan-Fransus, Franciscus, Franchois, François VAN)**.

JULIN (Charles), zoologiste, professeur à l'Université de Liège (1857-1930), XL, 1977-1978, 533-542, P. Brien.

JUNGBLUTH (Harry), général, chef d'état-major de l'armée (1847-1930), XLIII, 1983-1984, 473-486, H. Haag.

JUST (Joannes, Jan, Joos VAN). Voir **SOEST (Joannes, Jan, Joos VAN)**.

K

KAECKENBEECK (Georges), juriste et diplomate (1892-1973), XL, 1977-1978, 543-553, F. Vanlangenhove.

KEESEN (Eugène), prêtre, homme d'œuvres, journaliste et homme politique (1841-1923), XL, 1977-1978, 553-557, R. Warlomont.

* **KEMLIN (François)**, maître de verrerie-cristallerie (1784-1855), XLI, 1979-1980, 457-460, J. Philippe.

KEMNA (Adolphe), hydrobiologiste, directeur de la Société Antwerp Water Works Cy Ltd (1852-1925), XLII, 1981-1982, 371-379, L.-I. J. Van Meel.

KEMPENEER (Hippolyte DE), ou **DE-KEMPENEER**, producteur de films et directeur de laboratoire (1876-1944), XLI, 1979-1980, 460-467, Fr. Bolen.

KERCHOVE de DENTERGHEM (André, comte de), diplomate, homme politique (1885-1945), XXXIX, 1976, 511-521, F. Vanlangenhove.

KERCHOVE de DENTERGHEM (Oswald, comte de), juriste, homme politique, écrivain horticole (1844-1906), XXXVII, 1971-1972, 483-489, W. Robyns.

KERCHOVE d'EXAERDE (Alfred de), en religion **DOM ROBERT**, premier abbé du Mont César à Louvain (1846-1942), XL, 1977-1978, 557-559, R. Van Doren.

KERKHOFS (Fernand), un des précurseurs de la Résistance (1890-1947), XXXVII, 1971-1972, 489-490, H. Bernard.

KERKHOFS (Louis-Joseph), évêque de Liège (1878-1962), XLI, 1979-1980, 468-482, J. Coppens.

KERVYN DE LETTENHOVE (Henri), archéologue, historien de l'art, publiciste (1856-1928), XXXIX, 1976, 521-531, N.-N. Huyghebaert.

KERVYN de MARCKE ten DRIESSCHE (Roger), docteur en droit, écrivain (1896-1965), XL, 1977-1978, 559-566, M. Mousenne.

KINDER (Constant de), littérateur (1863-1943), XXXIX, 1976, 531-532, R. Avermaete.

KISTEMAECKERS (Henry), éditeur (1851-1935), XXXVIII, 1973-1974, 415-425, C. De Cruyenaere-Baudet.

KLAUWAERDINNE (Nele). Voir **MAEGT** (Johan de).

KOCHNITZKY (Léon), pseudonymes : Giraud d'UCCLE, Fabrizio DEL DONGO, poète, essayiste, musicien, critique, journaliste et globe-trotter (1892-1965), XLII, 1981-1982, 379-426, R.O.J. Van Nuffel.

KREMER (Gérard). Voir **MERCATOR** (Gérard).

KREPS (Joseph), organiste, musicologue (1886-1965), XL, 1977-1978, 566-570, R. Van Doren.

* **KRIDL** (Manfred), historien et théoricien de la littérature, professeur agrégé de l'Université libre de Bruxelles (1882-1957), XXXVIII, 1973-1974, 425-434, C. Backvis.

KRINKELS (Lodewijk), journaliste, critique dramatique (1863-1921), XXXIX, 1976, 532-533, R. Avermaete.

KUPFFERSCHLAEGER (François-Henri), juriste, professeur d'Université (1811-1866), XLIII, 1983-1984, 487-492, J. Constant.

KUYPERS (Julien), ministre plénipotentiaire, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique (1892-1967), XXXIX, 1976, 533-540, M. Coulon.

KWIEBE-KWIEBUS. Voir **GHELDERODE** (Michel DE).

KWIEBUS (Docteur). Voir **GHELDERODE** (Michel DE).

L

LADEUZE (Paulin), orientaliste et exégète du Nouveau Testament, recteur magnifique de l'Université de Louvain, évêque titulaire de Tibériade (1870-1940), XXXIX, 1976, 541-563, A.-L. Descamps.

LAFOSSE (Victor), médecin, professeur, propagandiste du système philosophique et social de Colins (1863-1942), XXXIX, 1976, 563-569, I. Rens.

LAGARDE (Marcellin). Voir **GARDE** (Marcellin LA).

LAHAUT (Julien), président du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants (1884-1950), XXXIX, 1976, 569-584, M. Steinberg.

LABAYE (Léon), archiviste, historien, bibliophile, philanthrope (1857-1943), XL, 1977-1978, 571-573, M. Yans.

LALOO (Alonso, chevalier de), secrétaire du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne (-1608), XXXVII, 1971-1972, 491-495, J. Lefèvre.

LAMALLE (Ulysse), ingénieur, directeur général adjoint au chemin de fer belge et professeur à l'Université catholique de Louvain (1877-1964), XL, 1977-1978, 573-577, A. Lederer.

LAMARCHE (Gilles-Antoine), industriel, fondateur de la Société anonyme de la Fabrique de Fer, à Ougrée, et de la Société anonyme de Zinc et Charbonnage de Colladios, à Mons-lez-Liège (1785-1865), XXXIX, 1976, 584-590, J. Puraye.

* **LAMBERMONT** (Abel de), pasteur (1639-1732), XL, 1977-1978, 577-580, H.-R. Boudin.

LAMBERT (Léon, baron), banquier (1851-1919), XLII, 1981-1982, 427-461, Y. Delannoy.

- * LAMBERT (Samuel), ou CAIN (Samuel), banquier (1806-1875), XL, 1977-1978, 580-597, Y. Delannoy.
- LAMBILLION (Joseph), entomologiste, auteur dialectal (1853-1922), XLIII, 1983-1984, 493-496, A. Dulière.
- LAMBOT (Emile), en religion DOM CYRILLE, moine bénédictin, érudit ecclésiastique (1900-1968), XL, 1977-1978, 597-600, P.-P. Verbraken.
- LAMBRECHTS (Charles, comte), homme politique (1753-1823), XLII, 1981-1982, 461-478, F. Leleux.
- LAMPSON (Dominique), ou LAMPSONIUS, peintre, poète, historien de l'art, secrétaire privé de trois princes-évêques de Liège (1532-1599), XXXIX, 1976, 590-597, J. Puraye.
- LAMPSON (Nicolas), ou LAMPSONIUS, poète, humaniste, chanoine et doyen du chapitre collégial de Saint-Denis, à Liège (1550-1635), XXXIX, 1976, 597-599, J. Puraye.
- LAMPSONIUS. Voir LAMPSON.
- LAMY (Charles). Voir MARTENS (Charles).
- LAMY (Hugues), en religion HUGUES DE FOSSES, prélat de l'abbaye de Tongerlo et de Lefte, historien (1879-1949), XLII, 1981-1982, 478-483, M.H. Koyen.
- LAMY (Thomas), orientaliste et bibliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1827-1907), XX XVIII, 1973-1974, 435-437, G. Ryckmans.
- LANGE JAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).
- LANGHE (Olivier de), *alias* LONGUS ou LONGI (Oliverius ou Oliverus), prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Bavon à Gand (fin XIV^e siècle - ± 1461), XX XVIII, 1973-1974, 438-452, C. Hap.
- LANGIUS (Niverius). Voir LANGHE (Olivier de).
- LANGUEAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).
- LE BŒUF (Henry), pseudonyme : Henri LESBROUSSART, homme d'affaires, mécène (1874-1935), XL, 1977-1978, 600-605, P. Janlet.
- LEBON (Joseph), patrologue, professeur à l'Université de Louvain (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 495-499, Ph. Delhaye.
- LECLERCO (Robert), secrétaire général de l'Université libre de Bruxelles, commandant national du groupement général de sabotage « G » 1944-1945 (1917-1970), XLII, 1981-1982, 483-487, W. Ugeux.
- LECOMTE (Alphonse), curé d'Havré, directeur de l'École normale de l'Etat à Mons, inspecteur des Collèges ecclésiastiques du diocèse de Tournai, chanoine honoraire de la cathédrale (1824-1881), XXXIX, 1976, 599-604, A.-M. Evrard.
- LECRENIER (Adolphe), chimiste, directeur technique des Cristalleries du Val-Saint-Lambert (1865-1939), XL, 1977-1978, 605-607, J. Philippe.
- LEDROU (Pierre-Lambert), ou LE DROU, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, théologien, évêque de Porphyre et sacriste du Pape, puis vicaire général de l'évêque de Liège Joseph-Clément de Bavière (1641-1721), XXXVII, 1971-1972, 499-522, G. Moisse.
- LEFEBURE (René), haut fonctionnaire, chef de cabinet du Roi (1888-1976), XLIII, 1983-1984, 496-500, A. Molitor.
- * LEFEBVRE (Pierre), en religion DOM GASPARD, moine bénédictin, liturgiste (1880-1966), XL, 1977-1978, 607-615, N.-N. Huyghebaert.
- LEFÈVRE (Marcel), compositeur de musique, chansonnier (1863-1941), XXXIX, 1976, 604-610, M. Mousenne.

- LEFÈVRE** (Marguerite), géographe, professeur d'Université (1894-1967), XLII, 1981-1982, 487-492, J. Denis.
- LEFORT** (Louis-Théophile), helléniste et orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1879-1959), XL, 1977-1978, 615-618, G. Garitte.
- LEGRAND** (Mademoiselle). Voir **PETIT** (Gabrielle).
- * **LEJEAS** (François-Antoine, baron), moine cistercien, vicaire général de l'Archevêque de Paris, « évêque nommé de Liège » (1744-1827), XXXIX, 1976, 610-616, J. Puraye.
- LEKEU** (Guillaume), compositeur (1870-1894), XXVII, 1971-1972, 522-526, J. Robijns.
- LELIÈVRE** (Xavier), juriste et homme politique (1805-1876), XXXVIII, 1973-1974, 452, A. Dulière.
- LELONG** (Auguste-Joseph), imprimeur et libraire (1761-1800), XL, 1977-1978, 618-619, R. Wellens.
- LEMAÎTRE** (Georges, Mgr), astronome, cosmologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1894-1966), XXXVIII, 1973-1974, 453-466, Ch. Manneback.
- LEMAÎTRE** (Henri), avocat et homme politique (1822-1904), XXXVIII, 1973-1974, 466-467, A. Dulière.
- LEMAN** (Henri, comte), lieutenant général - médecin (1882 - 1952), XXXVII, 1971-1972, 526-528, H. Bernard.
- LEMBRECHTS** (Alfons), mathématicien, professeur à l'Université de Gand (1891-1967), XXXVIII, 1973-1974, 467-468, F. Backes.
- LEMMENS** (Jaak), compositeur, organiste et pédagogue (1823-1881), XXXIX, 1976, 616-621, B. Huys.
- LENTZ** (Robert), général-major, pionnier de la Résistance (1885-1949), XXXVII, 1971-1972, 528-531, H. Bernard.
- * **LÉOPOLD - GUILLAUME**, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas (1614-1662), XXXVII, 1971-1972, 531-538, J. Lefèvre.
- LEPIC**. Voir **JACQUEMOTTE** (Joseph).
- ° **LERBERGHE** (Charles VAN), pseudonymes occasionnels : Paul **FLORENTIN** et Camille **HERSENT**, écrivain (1861-1907), XXXVIII, 1973-1974, 468-492, R.-O.-J. Van Nuffel.
- LERUTH** (Robert), entomologiste (1912-1940), XXXVII, 1971-1972, 538-543, A. Collart.
- LESBROUSSART** (Henri). Voir **LE BŒUF** (Henri).
- LETROYE** (Armand), géodésien, géographe, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1885-1963), XL, 1977-1978, 619-621, J. Loodts.
- LEURS** (Auguste), lieutenant général (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 492-494, J.-R. Leconte.
- LEVI** (Georges). Voir **MONTEFIORE LEVI** (Georges).
- LEY** (Auguste), docteur en médecine, psychologue, psychiatre, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1873-1956), XXXIX, 1976, 622-645, S. De Coster.
- LIBEAU** (Gustave), pseudonyme de **LIBION** (Gustave), comédien et auteur dramatique (1877-1957), XL, 1977-1978, 621-624, A. Bernier.
- LIBION** (Gustave). Voir **LIBEAU** (Gustave).
- LIÈGE** (Godefroid de). Voir **GODEFROID de FONTAINES** (ou de **LIÈGE**).
- LINDEN** (Pierre VAN DER, dit Pedro), médecin militaire et chef du service de santé de l'armée mexicaine (1804-1860), XXXVIII, 1973-1974, 494-500, A. Duchesne.
- LIVERLO** (Ferdinand DE), chanoine de Saint-Lambert (1675-1739), XLII, 1981-1982, 502, P. Hanquet.

- LIVERLO (Ferdinand DE), seigneur de Modave (1619-1688), XLII, 1981-1982, 496-497, P. Hanquet.
- ° LIVERLO (Lambert DE), chanoine du chapitre de Saint-Lambert, archidiacre de Hesbaye, chancelier de Liège, mécène (1621-1693), XLII, 1981-1982, 497-499, P. Hanquet.
- LIVERLO (Louis-Lambert DE), avocat, bourgmestre de Liège (1680 ou 1681-1756), XLII, 1981-1982, 502-504, P. Hanquet.
- LIVERLO (Michel DE), bourgmestre de Liège (1637-1683), XLII, 1981-1982, 500-501, P. Hanquet.
- LIVERLO (Walthère DE), avocat, bourgmestre de Liège (1664-1737), XLII, 1981-1982, 501, P. Hanquet.
- LIVERLO (Walthère DE), chanoine de Saint-Lambert (1666-1717), XLII, 1981-1982, 502, P. Hanquet.
- LIVERLO (Walthère DE), officiel de Liège (1630-1684), XLII, 1981-1982, 499-500, P. Hanquet.
- ° LIVERLO (Wathieu ou Walthère [DE]), marchand drapier, banquier (±1579-±1652), XLII, 1981-1982, 492-496, P. Hanquet.
- LOISEAU (Constant), ophtalmologue militaire, professeur à l'Institut ophtalmique militaire de Louvain (1838-1890), XXXVIII, 1973-1974, 500-505, J. Mathieu.
- LOISEAU (Constant), ophtalmologue, officier de santé militaire, médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur (1809-1854), XXXVIII, 1973-1974, 505-508, J. Mathieu.
- LOISEAU (Louis), pseudonymes : JEAN FLANEUR et MYOSOTIS, poète dialectal (1858-1923), XXXVIII, 1973-1974, 508-510, A. Dulière.
- LOISEAU (Modeste), général, écrivain militaire (1832-1900), XXXIX, 1976, 646-654, L. Leconte.
- LONGI (Oliverius ou Oliverus). Voir LANGHE (Olivier de).
- LONGUS (Oliverius ou Oliverus.) Voir LANGHE (Olivier de).
- LORRAIN (Jenny), sculpteur et médailleur (1867-1943), XXXVIII, 1973-1974, 510-511, J. Lippens.
- LOU (Dom Pierre-Célestin). Voir LOU TSENG-TSIANG (Jean-Jacques-René).
- * LOU TSENG-TSIANG (Jean-Jacques-René), en religion : Dom PIERRE-CÉLESTIN, homme d'Etat et diplomate chinois (1871-1949), XLII, 1981-1982, 505-524, N.-N. Huyghebaert.
- LOUISE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1858 - 1924), XXXVIII, 1973-1974, 511-514, Ch. Terlinden.
- LOUP. Voir GÉRARDY (Paul).
- LOUWERS (Octave), spécialiste belge des questions africaines (1878-1959), XL, 1977-1978, 624-626, J. Willequet.
- LUCIEN (Clément). Voir REMI DE BEAUVAIS.
- LUNCQ (Jacques). Voir JOORIS (Pierre).
- LURQUIN (Constant), mathématicien, pédagogue, professeur d'Université (1888-1958), XXXVII, 1971-1972, 543-558, A. Gardedieu.
- LUSY (Antoine de), bourgeois de Mons, auteur d'un journal manuscrit [1505-1536] (1478-1536), XXXVII, 1971-1972, 558-564, A. Louant.

M

- MACAR (Ferdinand-Balthazar, baron de), juriste, fonctionnaire, sénateur libéral et administrateur (1785-1866), XLI, 1979-1980, 485-488, M.-A. Paridaens.
- MACAR (Paul), morphologue, professeur d'Université (1906-1978), XLII, 1981-1982, 525-530, J. Denis.

- MAEGT** (Johan de), inscrit à l'état civil Demaegt (Jan-Baptist), pseudonymes : Nele Klauwaerdinne, A. Rannah, Pallieterke, Huib Utenbroecke, Pekkavia, journaliste et poète flamand (1876-1938), XXXVIII, 1973-1974, 515-519, G. Toebosch.
- MAERE D'AERTRIJCKE** (Auguste, baron de), ingénieur, député (1826-1900), XXXIX, 1976, 655-664, A. Lederer.
- MAES**, famille de verriers (XVII^e-XIX^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 565-566, D. Bodart.
- **MAES** (Engelbert), magistrat, haut fonctionnaire (1545-1630), XXXVII, 1971-1972, 566-569, J. Lefèvre.
- MAES** (Georges), ouvrier typographe, secrétaire permanent du Conseil général du Parti Ouvrier Belge (1865-1915), XXXVII, 1971-1972, 569-570, J. Puissant.
- MAGE** (Jean), neurologue, général-médecin, inspecteur général du Service de Santé (1901-1962), XXXVIII, 1973-1974, 519-526, J. Mathieu.
- MAGE** (Joseph), officier, professeur à l'École royale militaire et à l'École de Guerre (1872-1950), XXXVIII, 1973-1974, 526-530, F. Stockmans.
- MAHAIM** (Ernest), juriste, économiste, sociologue, professeur à l'Université de Liège, homme d'Etat (1865-1938), XLIII, 1983-1984, 501-509, J. Rey.
- MAINGIE** (Louis), actuaire, professeur et homme d'affaires (1867-1939), XXXVIII, 1973-1974, 530-534, L. Van Meerbeeck.
- MAISTRIAU** (Victor), avocat, homme politique (1870-1962), XXXVII, 1971-1972, 570-573, Cl. Piérard.
- MAN** (Henri de), inscrit à l'état civil DEMAN, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale (1885-1953), XXXVIII, 1973-1974, 535-554, M. Brélaz et I. Rens.
- MANDART** (Horace), professeur de mathématiques (1866-1953), XXXVIII, 1973-1974, 554-555, L. Godeaux.
- MARCO** (Léon), médecin (1833-1869), XXXVII, 1971-1972, 573-575, A. Collard.
- MARÈS** (Roland DE), journaliste (1874-1955), XLI, 1979-1980, 488-496, D. Denuit.
- MARIAN DE SAINT-ANTOINE**, à l'état civil THOMAS (Lambert-Barthélemi), carme et poète wallon (1726-1801), XLI, 1979-1980, 496-498, M. Piron.
- MARIE-HENRIETTE DE HABSBOURG-LORRAINE**, archiduchesse d'Autriche, reine des Belges (1836-1902), XXXVII, 1971-1972, 575-579, Ch. Terlinden.
- MARINUS** (Albert), journaliste, folkloriste, sociologue (1886-1979), XLIII, 1983-1984, 509-513, G. Fischer.
- MARINUS** (Ferdinand), artiste peintre (1808-1890), XLIII, 1983-1984, 513-516, A. Dulière.
- MARISSAL** (Adelin), lieutenant-colonel aviateur, résistant (1895-1963), XLIII, 1983-1984, 516-519, H. Bernard.
- MARMOL** (Jean DEL), résistant (1901-1971), XLIII, 1983-1984, 519-524, H. Bernard.
- MARQUET** (Adrien), dit MILL, ingénieur électricien, parachuté, héros de la guerre clandestine, 1941-1944 (1903-1971), XLIII, 1983-1984, 524-526, W. Ugeux.
- MARQUET** (Georges), homme d'affaires et personnalité politique (1866-1947), XLI, 1979-1980, 498-517, P. Lefèvre.
- MARTENS** (Adolphe). Voir GHELDERODE (Michel DE).
- MARTENS** (Charles), pseudonyme : LAMY (Charles), musicologue, compositeur, avocat, littérateur, philologue, esthète (1866-1921), XXXVIII, 1973-1974, 555-561, P. Tinel.
- MARTIN** (Célestin), industriel, filateur, constructeur (1826-1876), XXXIX, 1976, 661-668, P. Léon.

- MASSART** (Jean), biologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1865-1925), XXXVIII, 1973-1974, 561-569, F. Stockmans.
- MASSON** (Arthur), professeur et écrivain (1896-1970), XL, 1977-1978, 627-632, A. Dulière.
- MASSON** (Fulgence), avocat, homme d'État (1854-1942), XXXVIII, 1973-1974, 569-576, Cl. Piérard.
- MATHIEU** (Emile), compositeur, directeur du Conservatoire de Gand (1844-1932), XL, 1977-1978, 633-639, N. Eemans et R. Platel.
- MATHYS** (François), artiste peintre (1885-1956), XXXVIII, 1973-1974, 576-579, A. Maebe.
- MAUS** (Henri), ingénieur (1808-1893), XXXIX, 1976, 668-677, A. Lederer.
- MAYENCE** (Fernand), archéologue, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, conservateur-délégué honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (1879-1959), XXXIX, 1976, 677-683, V. Verhoogen.
- MEELE** (Jean). Voir **MIEL** (Jean).
- MEERE** (Auguste van der), comte de Cruyshautem, général, conspirateur (1797-1880), XXXIX, 1976, 683-697, L. Leconte.
- ° **MEGANCK** (François), théologien janséniste, chanoine du chapitre d'Utrecht (1684-1775), XLII, 1981-1982, 531-538, E. Jacques.
- MEHR** (Polleke VAN). Voir **TIMMERMANS** (Felix).
- MÉLÉAGRE**. Voir **DUMONT-WILDEN** (Louis).
- MÉLEN** (Eugène), industriel, filateur, constructeur (1815-1880), XXXIX, 1976, 697-705, P. Léon.
- MELLINET** (Anne-François), adjudant-général de l'armée française, général de l'armée belge, démocrate dont l'activité se déroula principalement en Belgique, porte-drapeau de l'opposition démocratique et socialiste en 1848 (1768-1852), XXXVII, 1971-1972, 580-585, F. Sartorius.
- MÉLOT** (Joseph), dit SAHEL (Léon), diplomate (1873-1943), XLI, 1979-1980, 517-523, M. Dumoulin.
- MÉLOTTE**, famille d'industriels des XIX^e et XX^e siècles, XXXVIII, 1973-1974, 579-590 : **MÉLOTTE** (Joseph), constructeur de moulins à vent (1792-1828), 579 ; **MÉLOTTE** (Guillaume), inventeur et constructeur de machines agricoles (1826-1878), 579-580 ; **MÉLOTTE** (Jules), inventeur, industriel, philanthrope (1858-1919), 580-588 ; **MÉLOTTE** (Alfred), inventeur, industriel (1855-1943), 588-589, A. Leunen.
- MENDEL**. Voir **BOM** (Emmanuel DE).
- ° **MERCATOR** (Gérard), en flamand **DE CREEMERE**, **DE CREMER**, **KREMER**, humaniste, philosophe, magicien, théologien, calligraphe, graveur, constructeur d'instruments scientifiques et de globes, géographe, cartographe, éditeur (1512-1594), XLII, 1981-1982, 538-563, A. De Smet.
- MEYER** (Albert DE), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1887-1952), XXXVIII, 1973-1974, 590-592, J. Lavalleye.
- MEYER** (Jean DE), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1878-1934), XLI, 1979-1980, 523-533, Fr. Stockmans.
- * **MEYHOFFER** (Jean), pasteur, historien (1882-1975), XLII, 1981-1982, 563-568, H.-R. Boudin.
- MEYNNE** (Alphonse), avocat, homme politique (1839-1915), XLI, 1979-1980, 533-535, P. Lefèvre.
- MICAULT** (Jean, chevalier), conseiller, trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, receveur général des Pays-Bas (-1539), XXXVII, 1971-1972, 585-587, G. Preud'homme.
- ° **MICHEL** (Charles), libraire, relieur et imprimeur (c. 1550-entre 1635 et 1638), XL, 1977-1978, 639-642, R. Wellens.
- MICHEL** (Louis), linguiste, historien de la littérature française médiévale (1906-1944), XLI, 1979-1980, 535-538, O. Jodogne.

- MICHEL (Thérèse), résistante, mère du ministre français Maurice Schumann (1875-1962), XLIII, 1983-1984, 526-527, A. Dulière.
- MICHEL (Jean-François), sculpteur sur bois, photographe (1823-1887), XXXIX, 1976, 705-708, A. Jacops.
- MICHEL (Oscar), général, chef de l'état-major général de l'armée en 1940 (1881-1946), XLI, 1979-1980, 538-548, A.-E. Crahay.
- ° MIEL (Jean), ou MEELE, *alias* BIEKE, Giovanni delle VITE, peintre-graveur (1599-1663), XXXVII, 1971-1972, 587-594, D. Bodart.
- MIESSE (Jules), industriel, pionnier de l'automobile (1872-1954), XLII, 1981-1982, 568-577, P. Frère.
- MILL. Voir MARQUET (Adrien).
- MILLY. Voir SOLVAY (Lucien).
- MINNAERT (Marcel), physicien, astronome (1893-1970), XLI, 1979-1980, 548-555, A. G. Velghe.
- MINNE (George, baron), sculpteur, dessinateur (1866-1941), XLIII, 1983-1984, 528-539, P. Eeckhout.
- MOENS (Jean-Baptiste), auteur et éditeur de publications philatéliques (1833-1908), XLI, 1979-1980, 555-564, A. Leclercq.
- MOL (Robert de), peintre (après 1640-vers 1680), XXXVII, 1971-1972, 594, D. Bodart.
- MOLITOR (Lambert), fonctionnaire au ministère belge des Finances, administrateur général des Douanes de la Perse (1875-1959), XL, 1977-1978, 642-646, A. Destrée.
- MOMBAERS (Corneille), faïencier (? ± 1729-1730), XXXVIII, 1973-1974, 592-594, A.-M. Mariën-Dugardin.
- MOMBAERS (Philippe), faïencier (1693-1754), XXXVIII, 1973-1974, 594-596, A.-M. Mariën-Dugardin.
- MOMPER (Jean de), *alias* MONSÛ X, Giovanni d'ANVERSA, peintre de paysages (1614-après 1688), XXXVII, 1971-1972, 594-596, D. Bodart.
- ° MONAVILLE (François), ou MONNAVILLE, surnommé DE JEUGD, peintre (1646-1715), XXXVII, 1971-1972, 596-598, D. Bodart.
- * MONDRAGON (Christoval, chevalier de), homme de guerre espagnol (1504-1596), XXXVII, 1971-1972, 598-601, J. Lefèvre.
- ° MONE (Jean), ou MONET, sculpteur (c. 1485/1490 ? -1549 ?), XL, 1977-1978, 646-652, L. Hadermann-Misguich.
- MONET (Jean). Voir MONE (Jean).
- MONGE (Léon DE), inscrit à l'état civil DEMONGE, pseudonymes : FORTZ et M. GAGNE, professeur de littérature à l'Université catholique de Louvain (1834-1894), XLI, 1979-1980, 564-567, W. Bal.
- MONNAVILLE (François). Voir MONNAVILLE (François).
- MONS (Jean de). Voir EUSTACHE (Jean).
- MONS (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).
- MONSÛ STILLANTE. Voir STIELANDT. (Frédéric VAN).
- MONSÛ X. Voir MOMPER (Jean de).
- ° MONT (Gilles du), *alias* MONTE (Egidio de), surnommé BRYBERGH, peintre (-1697), XXXVII, 1971-1972, 601-602, D. Bodart.
- MONTE (Egidio del). Voir MONT (Gilles du).
- MONTEPIORE (Georges). Voir MONTEPIORE LEVI (Georges).
- MONTEPIORE LEVI ou MONTEPIORE (Georges LEVI, dit), industriel, homme politique et philanthrope (1832-1906), XXXVIII, 1973-1974, 596-618, F. Stockmans.
- MOOR (Jean DE). Voir DEMOOR (Jean).
- MORETUS PLANTIN (Henri), jésuite, bibliophile (1878-1957), XXXVII, 1971-1972, 602-605, J. Van Ooteghem.

- MORISSEAU (Charles), haut fonctionnaire, homme d'affaires (1854-1945), XLIII, 1983-1984, 539-544, Fr. Peemans.
- MORNARD (Joseph-J.), fonctionnaire, trésorier général de Perse (?-1915), XLI, 1979-1980, 567-571, A. Destrée.
- MORREN (George), artiste peintre, sculpteur, créateur d'objets d'art appliqué (1868-1941), XLI, 1979-1980, 571-578, M.-J. Chartrain-Hebbelink.
- MORSA (Roger), résistant (1909-1950), XXXVIII, 1973-1974, 618-622, N. Huyghebaert.
- MORVAN (Abel). Voir SEVERIN (Fernand).
- MOSSELMAN (François-Dominique), propriétaire, négociant, industriel (1754-1840), XLI, 1979-1980, 578-586, M. Colle-Michel.
- MOT (Jean DE), archéologue (1876-1918), XXXVII, 1971-1972, 605-608, J.-E. Plainevaux.
- MOYAU (Désiré), ingénieur civil (1846-1912), XLII, 1981-1982, 577-581, R. Darquenne.
- MŒLENAERE (Robert DE), conseiller juridique du Ministère des Colonies, professeur à l'Université de Gand (1882-1956), XLII, 1981-1982, 581-584, H. Bernard.
- MUSARD (LE). Voir BERNARD (Charles).
- MYOSOTIS. Voir LOISEAU (Louis).
- N
- NAGELMACKERS (Georges), industriel, banquier, fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-Lits (1845-1905), XXXVIII, 1973-1974, 623-626, N. Caulier-Mathy.
- NAUS (Joseph), fonctionnaire au ministère belge des Finances, ministre des Douanes et des Postes de Perse (1849-1920), XL, 1977-1978, 653-657, A. Destrée.
- NAVARRÉ (Henri). Voir COLLEYE (Raymond).
- NELIS (Hubert), archiviste, historien (1877-1938), XLII, 1981-1982, 585-588, R. Wellens.
- NEUMAN (Fernand), chirurgien (1879-1958), XLI, 1979-1980, 587-591, A. Colard.
- NEUVILLE (Albert DE), poète, essayiste, critique d'art, bibliophile, collectionneur, mécène (1864-1924), XLIII, 1983-1984, 545-550, J. Stiennon.
- NÈVE (Félix), orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1816-1893), XLI, 1979-1980, 591-598, J. Mossay.
- NICAISE (Henri), candidat en philosophie et lettres, docteur en droit et docteur en histoire de l'art et archéologie (1906-1939), XXXVIII, 1973-1974, 626-630, A.-M. Mariën-Dugardin.
- NOBILI (Nicolas de), conseiller-maître de la Chambre des Comptes, conseiller d'Etat (1706-1784), XL, 1977-1978, 657-661, J.-J. Heirwegh.
- NOËL (Léon, Mgr), philosophe, professeur à l'Université catholique de Louvain (1878-1953), XL, 1977-1978, 661-669, G. Van Riet.
- NOTHOMB (Alphonse), magistrat, homme politique (1817-1898), XXXVII, 1971-1972, 609-618, J.-P. Hendrickx.
- NOULET (Emilie), philologue romainiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1892-1978), XLIII, 1983-1984, 550-556, R. Trousson.
- NUFFEL (Jules VAN), compositeur, promoteur de la musique religieuse catholique en Belgique, professeur à l'Université catholique de Louvain (1883-1953), XL, 1977-1978, 669-674, J. Robijns.

O

- * OEST (Gérard VAN), libraire-éditeur (1875-1935), XXXVIII, 1973-1974, 631-640, F. Stockmans.
- * OETKER (Friedrich), avocat, politicien et journaliste, un des promoteurs du flamingantisme politique en Belgique (1809-1881), XXXIX, 1976, 709-714, E. Gubin-Grosjean.
- OLBRECHTS (Frans), ethnologue, directeur du Musée royal de l'Afrique centrale, professeur d'Université (1899-1958), XLII, 1981-1982, 589-598, L. Cahen et A. Maesen.
- OLBRECHTS (Raymond), professeur et statisticien (1888-1959), XXXIX, 1976, 714-718, F. Vanlangenhove.
- OLÉANDRE. Voir GHELDERODE (Michel DE).
- OLIVIER JACQUES. Voir DUMONT-WILDEN (Louis).
- OMBIAUX (Maurice Des). Voir OMBIAUX (Maurice des).
- OMBIAUX (Maurice des), pseudonyme officialisé par le tribunal de Dinant de Desombiaux (Maurice), romancier, conteur (1868-1943), XXVIII, 1973-1974, 640-651, J.-M. Horemans.
- * OROZCO MUÑOZ (Francisco), diplomate, poète, critique d'art (1884-1950), XXXVII, 1971-1972, 619-625, H. Lavachery.
- ORTMANS-HAUZEUR (Jean-François), industriel, homme politique (1806-1885), XLII, 1981-1982, 598-606, P. Léon.
- OS (Antoine VAN), peintre (vers 1578-1647), XXXVII, 1971-1972, 625-626, D. Bodart.
- OSTAIJEN (Paul VAN), poète lyrique, essayiste, prosateur (1896-1928), XXXVII, 1971-1972, 626-630, H. Uyttersprot.
- OTLET (Edouard), homme d'affaires, industriel (1842-1907), XLI, 1979-1980, 599-612, M. Dumoulin.

OULTREMONT (Henri, comte D'), officier, héros (1866-1914), XLIII, 1983-1984, 557-560, H. Bernard.

OULTREMONT DE WÉGIMONT (Charles-Ignace, comte d'), financier et homme politique (1753-1802), XXXVIII, 1973-1974, 651-656, M. Yans.

OULTREMONT DE WÉGIMONT DE WARFUSÉE (Émile, comte d'), homme politique, diplomate (1787-1851), XXXVIII, 1973-1974, 656-666, M. Yans.

P

PAERELS (Willem), peintre (1878-1962), XXXVII, 1971-1972, 631-634, I. Carton de Tournai.

PALLIETERKE. Voir MAEGT (Johan de).

PAMPHILE. Voir DUMONT-WILDEN (Louis).

PANSAERS (Clément), graveur sous le pseudonyme de BOSCARD (Guy), homme de lettres, peintre (1885-1922), XXXVII, 1971-1972, 634-638, R. Sauwen.

PAQUOT (Jeanne). Voir PAQUOT-D'ASSY (Jeanne).

PAQUOT-D'ASSY (Jeanne), née PAQUOT, chanteuse, artiste lyrique (1878-1956), XLII, 1981-1982, 607-609, N. Eemans.

PASTIELS (André), paléontologiste (1919-1970), XL, 1977-1978, 675-681, Fr. Stockmans.

PASTURE (Alexandre), historien, curé de Saint-Amand à Ere, archiviste de l'Évêché et du chapitre cathédral de Notre-Dame de Tournai (1880-1964), XLIII, 1983-1984, 561-563, J. Dumoulin.

PAUW (Louis DE), ou DEPAUW (Ludovicus), contrôleur des ateliers au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, conservateur des collections zoologiques à l'Université libre de Bruxelles (1844-1918), XLIII, 1983-1984, 563-572, Fr. Stockmans.

- PEETERS (Félix), philologue classique, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1902-1964), XLIII, 1983-1984, 572-576, A. Deman.
- PEETERS (Paul), pseudonyme occasionnel : BELGA, bollandiste orientaliste (1870-1950), XL, 1977-1978, 681-704, P. Devos.
- PEKKAIVA. Voir MAEGT (Johan de).
- PELLERING (Jan), bottier, publiciste et orateur politique (1817-1877), XXXVIII, 1973-1974, 667-672, J. Kuypers.
- PELTZER (Auguste), industriel, homme politique (1831-1893), XLII, 1981-1982, 609-615, P. Léon.
- PELZER (Auguste, Mgr), historien de la philosophie (1876-1958), XXXVII, 1971-1972, 638-645, F. Van Steenberghen.
- PENY (Camille), officier supérieur (1841-1911), XLII, 1981-1982, 615-618, R. Darquenne.
- PENY (Edmond), ingénieur, archéologue, historien, numismate et homme d'œuvres (1842-1920), XLII, 1981-1982, 619-625, R. Darquenne.
- PERMEKE (Constant), artiste peintre et sculpteur (1886-1952), XLI, 1979-1980, 613-618, R. Avermaete.
- PETIT (Gabrielle), nom de guerre : Mademoiselle LEGRAND, héroïne de la guerre 1914-1918 (1893-1916), XLIII, 1983-1984, 576-585, P. De-cock.
- PHILIPPART (Hubert), archéologue (1895-1937), XLI, 1979-1980, 618-629, Ch. Delvoeye.
- PHILIPPART (Jacques), aviateur (1909-1940), XLI, 1979-1980, 629-632, J.-P. Gahide.
- PHILIPPSON (Franz), banquier, homme d'affaires (1851-1929), XLI, 1979-1980, 632-639, J. Bolle.
- * PHILIPPSON (Martin), historien, professeur à l'Université de Bruxelles, organisateur de la Communauté juive allemande (1846-1916), XLI, 1979-1980, 639-649, Fr. Stockmans.
- * PICCARD (Auguste), physicien, ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1884-1962), XLI, 1979-1980, 649-684, A. Jaumotte.
- PICQUÉ (Camille), numismate, historien de la littérature (1834-1909), XXXVII, 1971-1972, 645-647, J. Lallemand.
- PIERLOT (Hubert, comte), avocat, sénateur, premier ministre, ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de la Défense nationale (1883-1963), XL, 1977-1978, 704-715, W. Ugeux.
- PIERRE D'ALSACE, prévôt des chapitres de Saint-Donatien de Bruges et de Notre-Dame de Saint-Omer, élu de Cambrai, comte de Nevers (c. 1145-1176), XL, 1977-1978, 715-718, Th. de Hemptinne.
- PIERRON (Sander), homme de lettres et critique d'art (1872-1945), XXXVIII, 1973-1974, 672-675, R. Abs.
- PIETERCELIE (Alfred), peintre (1879-1955), XXXVII, 1971-1972, 647-650, F. Stockmans.
- PIETKIN (Nicolas), prêtre, philologue dialectique (1849-1921), XXXVII, 1971-1972, 650-654, J. Janssens.
- PIF. Voir BERNARD (Charles).
- PINEUR (Oscar), ingénieur, administrateur de banque (1863-1900), XXXVII, 1971-1972, 654-655, R. Campus.
- PIRE (Jules), nom de guerre : PYGMALION, lieutenant général, commandant en chef de l'Armée secrète (1878-1953), XXXVII, 1971-1972, 655-659, H. Bernard.
- PIRENNE (Henri), industriel, homme politique (1837-1899), XLIII, 1983-1984, 585-594, P. Léon.
- PIRENNE-KEPPENNE (Victoire), peintre, graveur (1883-1932), XLII, 1981-1982, 625-627, J. Segers.

- PLATEAU (Félix), zoologiste, professeur à l'Université de Gand (1841-1911), XXXIX, 1976, 719-725, M. Poll.
- PLISNIER (Oscar), secrétaire général du Ministère des Finances, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1885-1952), XLIII, 1983-1984, 594-601, M. Van den Wijngaert.
- PLON (Jacques-Joseph), géomètre-arpenteur (1683-1755), XL, 1977-1978, 718-720, R. Wellens.
- POELE (Charles Van De), ou VAN DEPOELE, inventeur (1846-1878),
- POPELIN (Marie), docteur en droit, l'une des fondatrices du mouvement féministe en Belgique (1846-1913), XXXIX, 1976, 733-742, F. de Bueger-Van Lierde.
- POTELO (Jacques VAN), POTTELO ou POTTERLO, peintre (vers 1587-1619), XXXVII, 1971-1972, 659, D. Boddart.
- POTTELO (Jacques VAN). Voir POTELO (Jacques VAN).
- POTTER (Agathon DE), philosophe, sociologue, publiciste socialiste (1827-1906), XLIII, 1983-1984, 601-606, I. Rens.
- POTTERLO (Jacques VAN). Voir POTELO (Jacques VAN).
- POUILLE (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).
- PRESIÈRES (Louis DE), dit de MONS ou de POUILLE, fondateur d'un asile hospitalier à Mons (?-avant 1295), XXXVIII, 1973-1974, 675-677, R. Wellens.
- PRINS (Adolphe), pénaliste, sociologue (1845-1919), XLII, 1981-1982, 627-630, Ch.-E. Henrion.
- PRUS PIOLUNOWSKI (Charles), industriel, consul de Pologne à Mons (1884-1963), XXXVIII, 1973-1974, 677-680, R. Wellens.
- PURVES (John-Clay), géologue (1825-1903), XXXVII, 1971-1972, 659-666, F. Stockmans.
- PYGMALION. Voir PIRE (Jules).
- Q
- QUANJEL (Jean), professeur de mathématiques (1866-1920), XXXVII, 1971-1972, 667-668, L. Godeaux.
- R
- RADIGUÈS DE CHENNEVIÈRE (Thérèse DE), héroïne des deux guerres (1865-1963), XLIII, 1983-1984, 607-610, H. Bernard.
- RADOUX (Jean-Théodore), compositeur, directeur du Conservatoire royal de Musique de Liège (1835-1914), XLIII, 1983-1984, 610-618, J. Quitin.
- RAET (Louis DE, ou Lodewijk de), ingénieur, économiste, fonctionnaire, promoteur du Mouvement flamand (1870-1914), XXXIX, 1976, 743-753, M. Lamberty.
- RANHISSART. Voir BRAUN (Thomas).
- RANNAH (A.). Voir MAEGT (Johan de).
- RANSEN (Fritz). Voir RETSIN (Frans).
- RAVESCOT (Ludovicus), imprimeur (± seconde moitié du XV^e siècle?), XLII, 1981-1982, 631-636, L. Mees.
- RASSE (François), musicien, chef d'orchestre, compositeur (1873-1955), XLIII, 1983-1984, 618-626, M. Barthélemy.
- RAYMOND (Jean-Jacques). Voir BUONAROTTI (Filippo).
- REMEMBER. Voir BREMER (René).
- REMI DE BEAUVAIS, nom séculier : Clément LUCIEN (LUCIANUS), capucin, poète (1568-1622), XXXVII, 1971-1972, 669-673, R. P. Hildebrand.

- REMOUCHAMPS (Edouard), marchand meunier, littérateur wallon (1836-1900), XLI, 1979-1980, 685-688, M. Piron.
- REMOUCHAMPS (Joseph-Maurice), pseudonyme : L'EPLUCHEUR, juriste, homme politique et walloniste (1877-1939), XLI, 1979-1980, 688-691, M. Piron.
- RENAUD III, sire d'Argenteau (fin XIII^e siècle-début XIV^e siècle), XLII, 1981-1982, 636, D. Marchant.
- RENAUD IV D'ARGENTEAU, seigneur du XIV^e siècle, XLII, 1981-1982, 636-638, D. Marchant.
- RENESSE (Théodore, comte DE), diplomate, homme politique, héraldiste (1854-1927), XLII, 1981-1982, 638-643, X. de Ghellinck Vaerne-wyck.
- RENIU (Lionel). Voir WIENER (Lionel).
- RESPLEÛ. Voir WILMOTTE (Maurice).
- RETSIN (Frans), pseudonyme : Frits RANSEN, homme politique, journaliste (1859-1918), XLI, 1979-1980, 691-693, P. Lefèvre.
- REUTER (Guillaume), ou RUYTER, parfois appelé Guillaume CROITIER, peintre de genre (vers 1642-1681), XXXVII, 1971-1972, 674-675, D. Bodart.
- RICHARD (Raoul, baron), ingénieur électricien, vice-président de la Sofina (1885-1962), XL, 1977-1978, 721-730, P. De Boeck et F. Vanlangenhove.
- RICHTENBERGER (Lazare), banquier (1792-1853), XXXVII, 1971-1972, 675-688, Y. Delannoy.
- ROBELUS (Louise). Voir HAERENS (Louise).
- ROBERT (François), dit ROBERT DE PARIS, ROBERT DE GIMNÉE, ROBERT-RHUM, conventionnel (1763-1826), XL, 1977-1978, 730-736, R. Van Santbergen.
- ROBERT DE GIMNÉE. Voir ROBERT (François).
- ROBERT DE PARIS. Voir ROBERT (François).
- ROBERT-RHUM. Voir ROBERT (François).
- ROBERTS-JONES (John), dit John JONES, avocat (1866-1929), XXXIX, 1976, 753-756, R. Warlomont.
- ROBIANO (Albert, comte DE), volontaire pontifical, homme d'action politique, religieuse et sociale (1836-1904), XLII, 1981-1982, 643-651, J.-L. Soete.
- ROBLAIN (Auguste), dit BUSKER, opérateur radio parachuté pour la Résistance (1903-1979), XLIII, 1983-1984, 626-627, W. Ugeux.
- ROCAN. Voir GOEMANS (Camille).
- RODENBACH (Georges), écrivain (1855-1898), XXXVIII, 1973-1974, 681-705, R.-O.-J. Van Nuffel.
- RODOAN (Charles de), IV^e évêque de Bruges (1552-1616), XXXVIII, 1973-1974, 706-712, M. Cloet.
- ROEY (Joseph-Ernest VAN), dix-septième archevêque de Malines, cardinal au titre de Sainte-Marie de l'Aracoeli (1874-1961), XXXIX, 1976, 756-768, W.-S. Plavsic.
- ROGISTER (Jean), compositeur de musique, altiste virtuose, professeur au Conservatoire de Liège, puis de Bruxelles (1879-1964), XLIII, 1983-1984, 627-642, J. Servais.
- ROLIN (Henri), avocat, homme politique, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1891-1973), XLI, 1979-1980, 693-698, R. Devleeschouwer.
- ROMMELAERE (Willem), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1836-1916), XXXVII, 1971-1972, 688-695, A. Colard.

- RONGVAUX (Ernest)**, directeur d'administration, mandataire communal, sénateur, député, ministre des Communications (1881-1964), XLII, 1981-1982, 651-656, R. Abs.
- ROOVER (Raymond DE)**, ou **DEROOVER**, historien (1904-1972), XL, 1977-1978, 736-740, Ch. Verlinden.
- ROTE (Léon DE)**, ingénieur, directeur général des ponts et chaussées (1837-1903), XXXVII, 1971-1972, 695-697, R. Campus.
- ROUILLÉ (Angélique de)**, épistolière, châtelaine d'Ormeignies (1756-1840), XXXVII, 1971-1972, 697-702, A. Louant.
- ROUSSEAU (Mariette)**. Voir **HANNON-ROUSSEAU (Mariette)**.
- ROUSSEL (Ernest)**, ingénieur, industriel (1851-1907), XXXVII, 1971-1972, 702-703, R. Campus.
- RUFFAULT (Jean, chevalier)**, maître de la Chambre des comptes à Lille, trésorier général des finances des Pays - Bas (1471 - 1546), XXXVII, 1971-1972, 703-705, G. Freud'homme.
- RUYTER (Guillaume)**. Voir **REUTER (Guillaume)**.
- RUZETTE (Léon, baron)**, fonctionnaire et sénateur catholique (1836-1901), XLI, 1979-1980, 698-700, M.-A. Paridaens.
- ° **RYCKMAN (Lambert de)**, licencié ès lois, industriel, membre du Conseil Ordinaire, poète wallon (1664-1731), XXXVII, 1971-1972, 705-709, M. Yans et M. Piron.
- RYCKMAN de BETZ (Jean de)**, militaire, considéré erronément comme poète (1657-1743), XXXVII, 1971-1972, 709-714, M. Yans.
- S**
- SABBE (Julius)**, professeur, homme de lettres (1846-1910), XLI, 1979-1980, 701-704, P. Lefèvre.
- SABBE (Maurits)**, écrivain, conservateur du Musée Plantin à Anvers, professeur à l'Université de Bruxelles (1873-1938), XLI, 1979-1980, 704-709, L. Gillet.
- SABBE (Victor)**, avocat, homme politique (1906-1958), XLI, 1979-1980, 709-712, P. Lefèvre.
- SAHEL (Léon)**. Voir **MÉLOT (Joseph)**.
- SAINT-REMY (Remy DE)**. Voir **APHERONYME**.
- SAINT-JOSSE (Oscar DE)**. Voir **DELMER (Oscar)**.
- SAINT SEVERIN**. Voir **COLLEYE (Raymond)**.
- ° **SAINT - VINCENT (Grégoire de)**, mathématicien (1584 - 1667), XXXVII, 1971-1972, 715-727, E. Sauvenier-Goffin.
- SAINTE BRIGITTE (Paul)**. Voir **DONS (Herman)**.
- SANDERS (Gilles)**. Voir **SOMMERS (Gilles)**.
- SAROLEA (Charles)**, publiciste, professeur à l'Université d'Edimbourg, consul de l'Etat indépendant du Congo, puis de Belgique (1870-1953), XXXIX, 1976, 769-800, F. Stockmans.
- SAROLEA (Jean)**, ingénieur (1866-1937), XLI, 1979-1980, 712-715, A. Lederer.
- SARTON (George)**, pseudonyme : Dominique de BRAY, humaniste et historien de la science (1884-1956), XXXVIII, 1973-1974, 713-733, A. André-Félix et H. Elkhadem.
- SASSERATH (Simon)**, avocat, professeur à l'Université de Bruxelles (1880-1955), XLI, 1979-1980, 715-720, A. Fontigny.
- SAVE (Philippe-Ignace)**, médecin (1659-1702), XLII, 1981-1982, 657-659, E. Jacques.
- SCEPTICUS**. Voir **GHELDERODE (Michel DE)**.

- SCHEERE (Jean), officier, ingénieur-géologue, professeur à l'École royale militaire (1909-1977), XLIII, 1983-1984, 643-645, R. Van Tassel.
- SCHEUNIS (Matthieu). Voir VOLDERS (Matthieu S').
- SCHIERVEL (Louis, baron de), fonctionnaire, sénateur catholique (1785-1866), XLI, 1979-1980, 721-723, M.-A. Paridaens.
- SEELDRAYERS (Pierre), haut fonctionnaire, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1915-1961), XLIII, 1983-1984, 645-651, Edm. Jorion.
- SELYS LONGCHAMPS (Jean, baron de), aviateur (1912-1943), XLI, 1979-1980, 723-726, J.-P. Gahide.
- SELYS LONGCHAMPS (Marc, baron de), zoologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique (1875-1963), XXXVII, 1971-1972, 727-736, P. Brien.
- SERESIA (Raymond), avocat, homme politique (1851-1903), XLI, 1979-1980, 726-727, P. Lefèvre.
- SERRURIER-BOVY (Gustave), architecte, décorateur (1858-1910), XLI, 1979-1980, 727-739, J.-G. Watelet.
- SEVERIN (Fernand), pseudonymes occasionnels : ABEL MORVAN, HERNAN[I] DE CASTILLE, poète et critique littéraire (1867-1931), XL, 1977-1978, 741-777, R.O.J. Van Nuffel.
- SEVRIN (Arthur), mathématicien (1891-1971), XLII, 1981-1982, 659-661, P. Swings.
- SILAS. Voir DUMONT-WILDEN (Louis).
- SIMONART (Fernand), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1888-1966), XXXVIII, 1973-1974, 733-735, L. Godeaux.
- SIMONIS (Iwan), industriel, homme politique (1769-1829), XLIII, 1983-1984, 651-660, P. Léon.
- SIPIDO (Jean-Baptiste), ouvrier ferblantier (1884-1959), XLII, 1981-1982, 661-679, A. Notebaert.
- SNEYERS (Pierre), religieux de l'abbaye d'Averbode (1744-1807), XXXVII, 1971-1972, 736-737, Pl. Lefèvre.
- SOEST (Hendrik, Henricus, Hyndrick, Hendric, Hendrick, Heyndrick, Henderick, Heynderick, Henrico, Henrick VAN), ou SOUST, SOST, SOUEST, SOOST, relieur, libraire, imprimeur (1627-1697), XLII, 1981-1982, 679-681, Fr. de Nave.
- SOEST (Henricus-Joannes, Joannes-Henricus, Henricus, Joannes VAN), imprimeur et libraire (1734-1801), XLII, 1981-1982, 681-684, Fr. de Nave.
- SOEST (Joannes, Jan, Joos VAN), ou SUST, SOST, GOUST, JOUST, JUST, relieur, imprimeur, libraire (1660-1740), XLII, 1981-1982, 684-687, Fr. de Nave.
- SOEST (Joannes-Franciscus, Jan-Franciscus, Jan-François, Jan-Franchois, Joan-Fransus, Jan-Fransus, Franciscus, Franchois, François VAN), ou SOUST, JOUST, relieur, imprimeur, libraire (1695-1770), XLII, 1981-1982, 687-691, Fr. de Nave.
- SOLVAY (Lucien), pseudonyme : MILLY, journaliste, homme de lettres (1851-1950), XLI, 1979-1980, 739-748, D. Denuit.
- SOMMERS (Gilles), alias SANDERS ou HEYNS, abbé d'Averbode de 1566 à 1574 (1531-1574), XXXVII, 1971-1972, 737-740, Pl. Lefèvre.
- SOOST (Hendrik VAN). Voir SOEST (Hendrik, Henricus, Hyndrick, Hendric, Hendrick, Heyndrick, Henderick, Heynderick, Henrico, Henrick VAN).
- SOST (Hendrik VAN). Voir SOEST (Hendrik, Henricus, Hyndrick, Hendric, Hendrick, Heyndrick, Henderick, Heynderick, Henrico, Henrick VAN).

- SOST (Joannes, Jan, Joos VAN). Voir SOEST (Joannes, Jan, Joos VAN).
- SOUDAN (Eugène), avocat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, homme politique (1880-1960), XXXVII, 1971-1972, 740-744, M.-A. Pierson.
- SOUEST (Hendrik VAN). Voir SOEST (Hendrik, Henricus, Hyndrick, Hendric, Hendrick, Heyndrick, Hendrick, Heynderick, Henrico, Henrick VAN).
- SOUST (Hendrik VAN). Voir SOEST (Hendrik, Henricus, Hyndrick, Hendric, Hendrick, Heyndrick, Hendrick, Heynderick, Henrico, Henrick VAN).
- SOUST (Joannes-Franciscus VAN). Voir SOEST (Joannes-Franciscus, Jan-Franciscus, Jan-François, Jan-François, Joan-Fransus, Jan-Fransus, Franciscus, Franchois, François VAN).
- SPAAK (Paul), pseudonyme occasionnel : VALCKE (J.), avocat, poète, dramaturge, directeur du Théâtre royal de la Monnaie (1871-1936), XXXVIII, 1973-1974, 735-744, A. Rousseau.
- SPAAK (Paul-Henri), homme d'Etat belge (1899-1972), XXXIX, 1976, 800-806, J. Willequet.
- SPIERINGH (Charles-Philippe), ou SPINCK, peintre (vers 1600-1639), XXXVII, 1971-1972, 744-746, D. Bodart.
- SPILLIAERT (Léon), peintre (1881-1946), XLI, 1979-1980, 748-754, Fr.-Cl. Legrand.
- SPIRINCK (Charles-Philippe). Voir SPIERINGH (Charles-Philippe).
- * STADLER (Ernst), écrivain, critique littéraire, professeur à l'Université de Bruxelles (1883-1914), XL, 1977-1978, 777-783, Fr. Stockmans.
- STAMPE (Jean), pilote, constructeur aéronautique (1889-1978), XLIII, 1983-1984, 660-664, V. Houart.
- STEENLANDT (Frédéric VAN). Voir STIELANDT (Frédéric VAN).
- STÉPHANIE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1864-1945), XXXVIII, 1973-1974, 744-748, Ch. Terlinden.
- STEVENS (Charles), officier, géologue (1875-1962), XLI, 1979-1980, 754-757, H. Bernard.
- STIELANDT (Frédéric VAN), ou STEENLANDT, *alias* MONSÛ STILLANTE, peintre (vers 1626-), XXXVII, 1971-1972, 746-748, D. Bodart.
- STIÉVENART (Pol), artiste peintre et écrivain (1877-1960), XLI, 1979-1980, 757-766, A. Maquet.
- STRAELEN (Victor VAN), paléontologiste, naturaliste, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur d'université, président de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge (1889-1964), XLII, 1981-1982, 691-698, Fr. Stockmans.
- STRATEN (Henri VAN), graveur sur bois (1892-1944), XXXVIII, 1973-1974, 748-754, G. Dewanckel.
- SUST (Joannes, Jan, Joos VAN). Voir SOEST (Joannes ou Jan, Joos VAN).
- SWOLFS (Laurent), chanteur et artiste lyrique (1876-1954), XL, 1977-1978, 783-790, N. Eemans.

T

- TACQUENIER (César), négociant (1771-1845), XXXVII, 1971-1972, 749, Ch. Piérard.
- TELLIER (Jules-Louis), journaliste et littéraire (1879-1964), XLII, 1981-1982, 699-701, E. Montellier.
- TEMPELS (Pierre), magistrat civil, puis magistrat militaire, pédagogue (1825-1923), XXXVII, 1971-1972, 749-760, S. De Coster et J. Gilissen.
- TERMOTE (Léon), notaire, homme politique (1851-1915), XLII, 1981-1982, 701-703, P. Lefèvre.

- THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. Voir BOUILLE (Théodose).
- ° THIBAUT DE BAR, évêque de Liège (±1263-1312), XLII, 1981-1982, 703-714, Chr. Limbrée.
- THOMAS (Antoine), comptable, homme politique (1841-1898), XLIII, 1983-1984, 665-666, R. Darquenne.
- THOMAS (Lambert-Barthélemi). Voir MARIAN DE SAINT-ANTOINE.
- THOORIS (Albert), pseudonyme : Walter HERIMAN (1860-1942), XLII, 1981-1982, 714-717, P. Lefèvre.
- THORAN (Cornel DE), pianiste, violoniste, chef d'orchestre (1881-1953), XLIII, 1983-1984, 666-679, J. Bosquet.
- TIBERGHIEU (Albert), conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique (1872-1940), XL, 1977-1978, 791-793, A. De Smet.
- TIMMERMANS (Felix), pseudonyme : Polleke VAN MEHR (pour le volume *Door de Dagen* seulement), littérateur, dessinateur (1886-1947), XXXVII, 1971-1972, 760-768, G. Toebosch.
- TIMON. Voir BERNARD (Charles).
- TOM. Voir BRAUN (Thomas).
- TONNET (Fernand), cofondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne [J. O. C.] (1894-1945), XXXVII, 1971-1972, 768-772, G. Hoyois.
- TOUSSAINT (François), chanoine, botaniste, dialectologue, historien, généalogiste, toponymiste (1882-1964), XLI, 1979-1980, 767-772, R. Schumacker.
- TOUSSEUL (Jean), pseudonyme de DEGÉE (Olivier), littérateur (1890-1944), XXXVII, 1971-1972, 772-784, D. Denuit.
- TRAVAILLEUR (Maurice), ingénieur, fondateur et président de l'Agence Belga (1871-1950), XLI, 1979-1980, 772-778, D. Ryelandt.
- TRIEST (Paul), général (1890-1972), XLIII, 1983-1984, 679-680, H. Bernard.
- TROIS MOUSQUETAIRES ou MOUSTIQUAIRES. Voir DUMONT-WILDEN (Louis).
- TROOZ (Charles DE), essayiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1905-1958), XL, 1977-1978, 793-796, R. Pouillart.
- T'SERCLAES DE WOMMERSOM (Théodore, comte de), fonctionnaire et député catholique (1809-1880), XLI, 1979-1980, 778-780, M.-A. Paridaens.
- TUBBY. Voir CLAYTON (Philip).
- TULIPPE (Omer), géographe, professeur d'université (1896-1968), XLII, 1981-1982, 718-724, J. Denis.
- TWYFELLOOS (Franciscus). Voir GRONCKEL (François de).
- U
- ULTOR. Voir GÉRARDY (Paul).
- UMÉ (Fernand), officier, professeur (1882-1967), XLIII, 1983-1984, 681-684, E. Thomas.
- UTENBROECKE (Huib). Voir MAEGT (Johan de).
- V
- VAES (Maurice), prélat, recteur de Saint-Julien-des-Belges à Rome, historien de l'art (1875-1962), XXXVIII, 1973-1974, 759-764, J. Lavalleye.
- VALCKE (J.). Voir SPAAK (Paul).
- VALLE (Jean della), verrier (1601-1655), XXXVII, 1971-1972, 785, D. Bodart.
- VALLE (Winoc della), verrier (vers 1615-1668), XXXVII, 1971-1972, 785-786, D. Bodart.
- VALLÉE POUSSIN (Charles-Jean, baron de la), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1866-1962), XXXVII, 1971-1972, 786-791, L. Godeaux.

- VANDENDORPE (Désiré), ouvrier typographe, cofondateur et dirigeant du Parti Ouvrier Belge, journaliste (1856-1910), XXXVII, 1971-1972, 791-793, J. Puissant.
- VANDENHOUTEN (Alphonse), peintre décorateur, correspondant belge de l'Association internationale des Travailleurs (1842-1894), XXXIX, 1976, 807-810, J. Kuypers.
- VANDERHEYDEN A HAUZEUR (Edouard), industriel, sénateur (1799-1863), XLII, 1981-1982, 725-729, N. Caulier-Mathy.
- VANDERHEYDEN A HAUZEUR (Jules), industriel (1822-1909), XLII, 1981-1982, 729-734, N. Caulier-Mathy.
- VANZYPE (Gustave), à l'état civil : VAN ZYPE, homme de lettres, critique d'art (1869 - 1955), XXXVII, 1971-1972, 793-801, G. Vanwelkenhuyzen.
- VARIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VARRET (Jean-Baptiste), imprimeur (1715-1791), XLI, 1979-1980, 783-784, R. Wellens.
- VARRET (Jean-Nicolas), imprimeur (1681-1731), XLI, 1979-1980, 784-785, R. Wellens.
- VARRET (Léopold-Joseph), imprimeur (1726-1785), XLI, 1979-1980, 785-786, R. Wellens.
- VAUME (Jean-Sébastien), docteur en médecine, homme d'affaires (XVIII^e siècle), XXXVIII, 1973-1974, 764-766, A.-M. Mariën-Dugardin.
- VEERIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VELDE (Albert VAN DE), biochimiste, biologiste, bromatologue, historien des sciences, professeur à l'Université de Gand (1871 - 1956), XXXVIII, 1973-1974, 766-792, R. Ruysen.
- VELDE (Henry VAN DE), architecte, fondateur et directeur de l'Institut supérieur des Arts décoratifs sis à l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Gand (1863-1957), XXXVIII, 1973-1974, 792-802, A.-M. Hammacher.
- VELDE (Joseph VAN DE), docteur en médecine, chirurgien (1889-1974), XLIII, 1983-1984, 685-698, E. Vandewoude.
- VELPEN (Renier ou Reynier VAN), ou VELPIUS, imprimeur (première moitié du XVI^e s. ? - c. 1573), XL, 1977-1978, 797-799, R. Wellens.
- VELPEN (Rutger ou Roger VAN), ou VELPIUS, imprimeur et libraire (c. 1540-1614 ou 1615), XL, 1977-1978, 799-807, R. Wellens.
- VELPIUS (Renier ou Reynier). Voir VELPEN (Renier ou Reynier VAN).
- VELPIUS (Rutger ou Roger). Voir VELPEN (Rutger ou Roger VAN).
- VENDÔME (Henriette, duchesse de), princesse de Belgique, duchesse de Saxe (1870-1948), XL, 1977-1978, 807-814, E. Vandewoude.
- VERBURGH (Médard), peintre, dessinateur, aquarelliste et graveur (1886-1957), XL, 1977-1978, 814-820, S. Goyens de Heusch.
- VERHEGGEN (Henri), naturaliste (1845-1900), XXXVIII, 1973-1974, 802-803, W. Robyns.
- VERHEYEN (René), zoologiste, chargé de cours et directeur du Laboratoire de Systématique (Vertébrés) à l'Université de l'Etat à Gand (1907-1961), XXXIX, 1976, 810-813, L. Van Meel et R. Van Tassel.
- VERHOEVEN (Guilielmina-Ludovica). Voir BOLOTINE (Mina).
- VERKOOREN (Alphonse), archiviste (1857-1940), XLIII, 1983-1984, 698-700, R. Wellens.
- VERMEERSCH (Arthur), jésuite, moraliste, canoniste, sociologue, auteur spirituel (1858-1936), XXXVIII, 1973-1974, 803-807, E. Bergh.
- VERNIMMEN (Jean), oratorien, écrivain ecclésiastique (1611-1677), XLI, 1979-1980, 786-789, E. Jacques.

- VERNY DE VILLARS (Pierre)**. Voir **VAUME (Jean-Sébastien)**.
- VER(R)IER (Jean)**. Voir **VITRIER (Jean)**.
- VERRIEST (Gustave)**, mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1880-1951), XLII, 1981-1982, 734-738, L. Bouckaert.
- VERVOORT (Désiré)**, avocat et homme politique (1810-1886), XXXVIII, 1973-1974, 807-809, F. Remy.
- VESTEL (Franz DE)**, architecte (1857-1932), XXVII, 1971-1972, 801-804, V.-G. Martiny.
- VIFQUAIN (Jean-Baptiste)**, ou **VIFQUIN**, officier, architecte, urbaniste, ingénieur-inspecteur en chef honoraire des Ponts et Chaussées (1789-1854), XLIII, 1983-1984, 700-738, A. Lederer.
- VIFQUIN (Jean-Baptiste)**. Voir **VIFQUAIN (Jean-Baptiste)**.
- VILMONT**. Voir **DUMONT-WILDEN (Louis)**.
- VILVOORDEN (Jean VAN)**, peintre (vers 1606-1659), XXXVII, 1971-1972, 804-805, D. Bodart.
- VINCK (Emile)**, avocat, vice-président du Sénat (1870-1950), XLII, 1981-1982, 738-743, R. Abs.
- VINÇOTTE (Thomas, baron)**, sculpteur (1850-1925), XLI, 1979-1980, 790-798, E. De Keyser.
- VITE (Giovanni delle)**. Voir **MIEL (Jean)**.
- VITRARIUS (Jean)**. Voir **VITRIER (Jean)**.
- VITRIER (Jean)**, ou **VITRARIUS**, **VITRIUS**, **VOIR(R)IER**, **VER(R)IER**, **VEERIER**, **VARIER**, religieux franciscain de l'Observance, prédicateur et réformateur, maître d'Érasme (+1456-1519), XXXVIII, 1973-1974, 809-816, A. Derville.
- VITRIUS (Jean)**. Voir **VITRIER (Jean)**.
- VLEESCHOUWER (Louis-Joachim)**, journaliste, voyageur, docteur en médecine, littérateur, pionnier du mouvement flamand (1810-1866), XLII, 1981-1982, 744-745, A. De Smet.
- VOCHT (Lodewijk DE)**, compositeur, chef d'orchestre, directeur de chorale (1887-1977), XLIII, 1983-1984, - , I. Bogaert.
- VOECHT (Gilles Die)**, camérier et archiviste de l'abbaye d'Averbode (1579-1653), XXVII, 1971-1972, 805-809, Pl. Lefèvre.
- VOELLER (Anne-Marie)**, janséniste (1638-1721), XLII, 1981-1982, 745-747, E. Jacques.
- VOIR(R)IER (Jean)**. Voir **VITRIER (Jean)**.
- VOLDERS (Matthieu S')**, ou **SCHEUNIS**, abbé d'Averbode (1501-1565), XXXVII, 1971-1972, 809-813, Pl. Lefèvre.
- VOOGHT (Pierre-Charles, vicomte de)**, magistrat, agent d'administration (-1734), XXVII, 1971-1972, 813-815, J. Lefèvre.
- VOORT (Michel VAN DER)**, publiciste et promoteur du mouvement flamand à Bruxelles (1812-1867), XXXIX, 1976, 813-824, E. Gubin-Grosjean.
- Vos (André DE)**. Voir **DEVOS (André)**.
- VRIES (Alex DE)**, pianiste, pédagogue (1919-1964), XLII, 1981-1982, 747-749, B. Huys.
- VRYDAGH (Jean-Marie)**, ingénieur agronome, entomologiste (1905-1962), XXXVII, 1971-1972, 815-820, A. Collart.
- VOYLSTEKE (Julius)**, littérateur, publiciste flamand, avocat, libraire, homme politique libéral, historien (1836-1903), XLII, 1981-1982, 749-762, J. Verschaeren.
- VYVERE (Aloys, vicomte VAN DE)**, homme d'État, administrateur de sociétés (1871-1961), XLIII, 1983-1984, 745-764, V. Janssens.

W

WÆLBROECK (Pierre), juriste, sociologue et fonctionnaire international (1891-1944), XXXVIII, 1973-1974, 817-819, H. Rolin.

WAHA (Léonie de), née CHESTRET DE HANEFFE, pédagogue, philanthrope (1836-1926), XXXIX, 1976, 825-836, R. Van Santbergen.

WALLON (Justin). Voir GÉRARDY (Paul).

WALLY. Voir COLLEYE (Raymond).

WARLAND (Odon), industriel (1890-1954), XXXVIII, 1973-1974, 819-821, P. Cattelain.

WARMUNDUS. Voir GARMUNDE.

WAUQUIER. Voir WAUQUIÈRE.

◦ WAUQUIÈRE (Alexandre), parfois orthographié WAUQUIER, lithographe, journaliste (1812-1856), XXXVII, 1971-1972, 821-822, M.-A. Arnould.

WAUQUIÈRE (Étienne), peintre, sculpteur, lithographe (1808-1869), XXXVII, 1971-1972, 822-827, M.-A. Arnould.

WAUQUIÈRE (Omer-Édouard), lithographe (vers 1786-1863), XXXVII, 1971-1972, 827, M.-A. Arnould.

WAVRANS (Henri-Jacques de), magistrat, conseiller d'État (1717-1776), XXXVII, 1971-1972, 827-829, J. Lefèvre.

WAVRIN (Robert DE, marquis), comte de Villers-au-Tertre et du Saint-Empire, géographe, anthropologue, cinéaste (1888-1971), XLII, 1981-1982, 763-766, Fr. Bolen.

WEERDT (Raymond DE). Voir COLLEYE (Raymond).

WEILER (Julien), ingénieur, économiste et sociologue (1844-1909), XLII, 1981-1982, 766-774, R. Darquenne.

* WEILL (Henry), administrateur des Grands Magasins A l'Innovation, directeur général d'Inno-France (1908-1964), XLII, 1981-1982, 775-776, E. Dassel.

WELLEKENS (Jean), officier pilote de la Royal Air Force (1918-1943), XLII, 1981-1982, 776-781, E. Vandewoude.

WÉROTTE (Charles), fonctionnaire du Gouvernement provincial de Namur, poète et chansonnier wallon (1795-1870), XLII, 1981-1982, 781-783, W. Bal.

WIENER (Lionel), *alias* RENIEU (Lionel), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, écrivain et musicien (1879-1940), XL, 1977-1978, 821-824, A. Despy-Meyer.

WIENER (Sam), avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, administrateur de sociétés (1851-1914), XXXVIII, 1973-1974, 821-837, D. Denuit.

WIEPART (Theunis ou Antoine). Voir WYPART (Theunis ou Antoine).

WILDEMAN (Émile DE), botaniste, directeur du Jardin Botanique de l'État, professeur à l'Université de Gand et à l'Université Coloniale d'Anvers (1866-1947), XXXVII, 1971-1972, 829-843, W. Robijns.

WILLAERT (Léopold), jésuite, historien (1878-1963), XLII, 1981-1982, 783-794, A. Boland.

WILLEMAERS (Jean), janséniste, président du Séminaire d'Amersfoort, Provinces-Unies (1681-1762), XLII, 1981-1982, 794-797, E. Jacques.

WILLEMS (Jacques), officier, bibliophile (1870-1957), XXXVII, 1971-1972, 843-847, F. Vanlangenhove.

WILLEMS (Jan-Frans), littérateur flamand (1793-1846), XXXVIII, 1973-1974, 837-842, G. Toebosch.

- WILLEMS (Jean), président du Fonds national de la Recherche scientifique et de la Fondation Universitaire (1895-1970), XLI, 1979-1980, 803-815, J. Masure.
- WILMOTTE (Maurice), pseudonyme : RESPLEÛ, philologue romaniste, professeur à l'Université de Liège (1861-1942), XLIII, 1983-1984, 765-783, R. Lejeune.
- WINDISCH (Christophe), céramiste, maître porcelainier (1781-1842), XLI, 1979-1980, 815-823, H. Demouldre Coché.
- WINGHE (Antoine de), abbé de Liessies [Hainaut français] (1562-1637), XXXVII, 1971-1972, 847-854, N.-N. Huyghebaert.
- WOESTENRAEDT (Hermannus A), prieur des Croisiers de Liège (milieu XVI^e siècle-après 1630), XLIII, 1983-1984, 783-788, M. Leroy.
- WOUTERS (Rik), artiste peintre (1882-1916), XLII, 1981-1982, 797-802, R. Avermaete.
- WUILLOT (Joseph), ingénieur des mines (1848-1939), XLIII, 1983-1984, 788-790, R. Darquenne.
- WYPART (Theunis ou Antoine), ou WIEPART, dit LE JEUNE, peintre-verrier (2^e quart du XVI^e siècle), XLII, 1981-1982, 802-804, J. Helbig.
- WYTS (Guillaume), magistrat (? -1641), XXXVII, 1971-1972, 854-855, J. Lefèvre.
- WYVEKENS (Édouard-Hubert), premier consul belge à Sydney (1817-1851), XXXVII, 1971-1972, 855-858, L. Wellens-De Donder.

Y

YOSTMAN (Jean). Voir JOOSTENS (Paul).

Z

ZONE (Jules), ingénieur et directeur général de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles (1860-1942), XXXVIII, 1973-1974, 843-848, A. Lederer.

D/1985/0023/8

ÉTABLISSEMENTS ÉMILÉ BRUYLANT, société anonyme, Bruxelles
Un dir. gén. : Angèle Van Sprengel, Vroenenboestraat 7A, 1512 Beersel

